



**HAL**  
open science

## Conon d'Athènes : essai de biographie

Hugues Marcel Botema

► **To cite this version:**

Hugues Marcel Botema. Conon d'Athènes : essai de biographie. Sociologie. Université de Strasbourg; Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire), 2015. Français. NNT : 2015STRAG060 . tel-01375825

**HAL Id: tel-01375825**

**<https://theses.hal.science/tel-01375825>**

Submitted on 3 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ DE STRASBOURG**



**ÉCOLE DOCTORALE 519**  
**UMR 7044**

**THÈSE** présentée par :  
**Hugues Marcel Botéma**

soutenue le : 12 décembre **2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sciences de l'Antiquité

**Conon d'Athènes. Essai de biographie**

**THÈSE en cotutelle dirigée par :**

**Mme LENFANT Dominique**  
**M KOUAME Aka**

Professeur, université de Strasbourg  
Professeur, université Félix Houphouët-Boigny

**RAPPORTEURS :**

**M BRUN Patrice**  
**M BOUCHET Christian**

Professeur, université Bordeaux 3  
Professeur, université Lyon 3 Jean-Moulin

---

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

**M DAHOURA Lucien**  
**Mme JACQUEMIN Anne**

Maître-Assistant, université Félix Houphouët-Boigny  
Professeur, université de Strasbourg



## REMERCIEMENTS

Au terme de ces années de recherche débutées depuis Abidjan jusqu'à Strasbourg, il convient de remercier toutes ces personnes sans lesquelles cette thèse n'aurait pas pu aboutir. Nous citons d'abord notre chère et tendre épouse Dianda Louise Bénédicte, que nous avons dû abandonner durant presque deux années. Merci pour ta compréhension, ton soutien et tes prières. Nous pensons ensuite à nos parents, notre père M. Botéma Paul, notre mère Gouin Awa nos sœur et frère, Lydia Rosine, Guy Léopold, sans oublier Rodrigue, qui durant tout ce temps ont partagé les joies, mais surtout les moments difficiles que nous avons connus. Nous marquons un arrêt spécial sur notre directrice de thèse Madame Dominique Lenfant, qui dès 2010 n'a cessé de nous apporter son secours et son soutien tant sur le plan moral, matériel qu'intellectuel. En elle nous avons retrouvé Le Professeur aux qualités intellectuelles exceptionnelles déjà reconnues certes, mais aussi une dimension humaine sans précédent. Merci Madame pour tout, je ne cesserai de vous témoigner ma reconnaissance car la confiance que vous avez placée en moi tout au long de ces années, m'a permis d'avancer droit vers le but, malgré toutes les difficultés. Je profite aussi à travers vous pour dire un merci à votre famille qui m'a aussi adopté.

Notre reconnaissance va aussi à l'endroit du Professeur Kouamé Aka. Merci Professeur pour votre implication surtout à un moment où les difficultés administratives ont failli briser tous nos projets. Vous avez su avec beaucoup de tact et de sagesse nous conduire à bon port. Je ne manquerai pas non plus de relever votre soutien académique et moral, depuis Abidjan.

Que dire de la famille Muller ? Quels mots trouver pour lui dire merci ? Je ne saurais y arriver : Yannick, Arlette, Lilien, Tristan, Alice, Stella, Roxane, sans oublier Jean et Erika, André et Patricia, je ne saurais trouver les mots pour vous dire merci. Vous vous êtes donné tant de mal pour recréer autour de moi cette famille que j'ai laissée à plus de 6000 km. Soyez remerciés pour tout. Merci de tout cœur.

Nos remerciements vont aussi aux enseignants de l'UMR 7044, d'abord particulièrement à Madame Anne Jacquemin, qui a su, malgré ses occupations, toujours trouver du temps à nous accorder. Merci pour tout Madame ; à Monsieur Cédric Brelaz qui a aussi toujours répondu favorablement à toutes nos sollicitations, merci à vous Professeur et à travers vous, à votre épouse.

Nous avons aussi une pensée spéciale pour toute notre famille de la Bibliothèque de la MISHA, M. Nicolas Roudet, Alexandre, Damien, Christine, Sophie, Émilie, Stéphanie, Claire

et Ophélie. Merci à vous de nous avoir accueilli depuis l'été 2012 en tant que lecteur d'abord, puis en tant que collègue. Merci pour votre soutien et vos différentes orientations tant sur le plan intellectuel que professionnel.

Notre reconnaissance va aussi à tous les enseignants de département d'histoire de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, particulièrement à M. Dahoura, qui dès notre première année à l'université a suscité en nous cet attrait pour l'histoire grecque. Nous lui disons encore merci de nous avoir suivi au cours de notre mémoire de master I et II, il y a quelques années. Merci Monsieur pour tout votre soutien et que vous en soyez remercié à jamais.

Un clin d'œil à tous nos amis doctorants de l'Université de Strasbourg avec qui nous avons eu des échanges qui ont contribué à l'avancement de nos travaux respectifs.

Pour finir et dans l'incapacité de pouvoir rappeler toutes ces attentions qui nous ont été accordées, nous souhaitons qu'à travers ce travail toutes ces personnes retrouvent le fruit de leur assistance et qu'elles reçoivent de nous une véritable reconnaissance.

Merci à tous !

# Introduction générale

## Présentation du personnage

L'objet de cette recherche est l'Athénien Conon fils de Timothée, du deme d'Anaphlystos. On considère généralement qu'il est né vers 444 av. J.-C. et mort en 390 ou 389 av. J.-C. Il fait partie de la lignée des grands stratèges qui, durant la guerre du Péloponnèse (431-404/3 av. J.-C.) aussi bien qu'au cours des guerres qui ont suivi (surtout la guerre de Corinthe 395-386 av. J.-C.), a marqué l'histoire de la cité d'Athènes durant la période classique.

Conon apparaît sur le devant de la scène à Athènes aux alentours de 414/3 av. J.-C., en tant que « stratège », à l'occasion de l'expédition de Sicile. Il exerce pendant cette campagne le commandement des forces athéniennes basées à Naupacte. C'est le début d'une longue carrière politique et militaire, qui le conduira au centre de multiples conflits qui vont opposer tantôt les Grecs entre eux, tantôt des Grecs aux Perses. De Conon la postérité a retenu très peu de choses. En effet, l'image qui est véhiculée et amplifiée de nos jours est celle d'un homme qui en août 394 av. J.-C., infligea une défaite aux Spartiates au large de Cnide.

Même s'il faut reconnaître que cet épisode représente le faite de la carrière de Conon, on ne saurait limiter sa vie et son action à cette victoire remportée à la guerre de Corinthe (395-386 av. J.-C.). En effet, dès avant cela, Conon a été à maintes reprises désigné comme stratège placé à la tête des forces athéniennes. C'est au cours de l'une de ses stratégies<sup>1</sup> qu'il fut associé à l'expédition qui devait participer à la bataille des îles Arginuses en 406 av. J.-C. En 404 av. J.-C., après la défaite des Athéniens près d'Aigos-Potamos, il était encore stratège lorsqu'il prit la fuite avec huit navires pour se réfugier à Chypre, chez son ami Évagoras. C'est le début de son exil volontaire. Peu avant que n'éclate la guerre entre Sparte et la Perse à cause des Grecs d'Asie Mineure, il entre en contact avec la cour perse par l'entremise de son ami Évagoras.

En 398 av. J.-C., pendant que les relations entre Chypre et la cour perse sont au beau fixe, Pharnabaze, satrape du Roi des Perses, réussit à équiper une flotte de cent navires à Chypre et à imposer la nomination de Conon comme amiral des forces perses. En 397 av. J.-

---

<sup>1</sup> Il faut noter que Conon a été plusieurs fois désigné comme stratège. Il est désigné comme stratège à Naupacte en 414/3 av. J.-C. Il est ensuite signalé comme stratège athénien à la tête des troupes qui interviennent pendant la guerre civile à Corcyre en 410/9 av. J.-C. Après cela, l'une de ses stratégies est mentionnée aussi à la veille de la défaite de Notion. Au lendemain de la débâcle d'Alcibiade à Notion en 407 av. J.-C., Conon est de nouvel élu stratège. Durant la bataille des Arginuses, il a toujours son titre de stratège et est même reconduit après le procès qui s'ensuit. La dernière fois qu'il apparaît comme stratège athénien c'est au cours de la bataille d'Aigos-Potamos. Une analyse critique sera consacrée à cet aspect de la vie de Conon.

C., a lieu, très vraisemblablement à l'instigation de Conon et grâce aux subsides du Roi des Perses, l'envoi en Grèce d'un nommé Timocrate originaire de Rhodes. Celui-ci a pour mission d'attiser la guerre contre la cité de Sparte, ancienne rivale d'Athènes.

En 395 av. J.-C., quand survient la guerre dite de Corinthe, Conon est toujours hors d'Athènes, sa patrie, et au service des armées du Grand Roi. Les opérations militaires qui avaient cours à Rhodes depuis la révolution démocratique reprennent en été 394 av. J.-C. Conon obtient des victoires pendant ces opérations. En effet, Peisandros, gendre du général spartiate Agésilas, est attaqué par Conon avec plus de quatre-vingt navires et sa flotte est anéantie dans les eaux de Cnide. C'est la victoire retentissante pour les Perses et pour Conon. Au début de l'an 393 av. J.-C., Pharnabaze et Conon traversent les Cyclades en direction de Mélos et de là vers la porte de Laconie, où ils pillent et incendient Cythère. C'est à la même période que Conon avec le rang de général perse revient sous l'acclamation de son peuple dans sa patrie, où il réside pendant environ un an. Il fait rebâtir les Longs Murs avec l'argent perse et dispose pour ce travail de l'équipage qui compose sa flotte.

Grâce à Conon en 393 av. J.-C. le temple d'Apollon à Délos est sous la domination des Athéniens, ce qui semble renouveler l'hégémonie athénienne sur les Cyclades. En effet, très vite les succès remportés par Conon donnent un nouvel essor à la tradition impérialiste d'Athènes. Cela lui vaut de la part de ses concitoyens la reconnaissance et des honneurs extraordinaires. On lui érige alors une statue de bronze sur l'agora et une autre sur l'Acropole. Mais en 392 av. J.-C., alors que Conon est convoqué par Tiribaze, un satrape du Grand Roi, ce dernier en profite pour l'arrêter. Conon réussit à prendre la fuite et se réfugie une fois de plus à Chypre, chez son ami Évagoras, où il meurt, en 390 av. J.-C.

Le personnage de Conon laisse transparaître des traits qui lui sont spécifiques. En effet, c'est un citoyen athénien qui a œuvré à plusieurs reprises pour sa cité en dehors de tout mandat officiel de la part de celle-ci. Et en retour, elle lui a témoigné sa reconnaissance. De fait quant au lendemain de la défaite des Athéniens près d'Aigos-Potamos, Conon se retire à Chypre, il cesse d'être sous le mandat officiel de sa cité. Il vit désormais en exil. Or, c'est justement à partir de cette période qu'il commence à manœuvrer pour le bien et les intérêts de sa cité. La vie de Conon apparaît ainsi comme un cas unique qui sort de l'ordinaire. Dans cette vie se mêlent ambitions personnelles, patience et opportunisme, succès individuel à retentissement collectif, relations personnelles, influence politique et expériences militaires, luttes pour la restauration de sa patrie et pour finir la déchéance.

## Intérêt du genre biographique et du sujet

Plusieurs auteurs se sont prononcés sur l'usage et l'intérêt de la biographie<sup>2</sup>. Il ressort de leurs publications que l'intérêt de la biographie ne fait plus l'ombre d'un doute. En effet, la démarche biographique ne paraît pas seulement légitime, elle est justifiée. En d'autres termes, elle ne constitue pas seulement un moyen comme un autre de toucher au passé : par sa nature même, par l'éventail des sources qu'elle invoque comme par l'angle d'approche auquel elle les soumet, la biographie autorise un point de vue particulier sur ce passé. Et à ce titre, elle permet un enrichissement des perspectives et un renouvellement des problématiques historiques. En outre, en plongeant dans l'expérience d'un personnage ou d'un acteur du passé, en intégrant ses perceptions individuelles et ses représentations sociales, en tenant compte de la signification qu'il donnait au monde dans lequel il vivait, la biographie permet d'expliquer assurément mieux ses actes et ses motivations. Comme l'a si bien résumé Guillaume Piketty, « la biographie permet donc de donner vie à des idéaux, de les incarner dans toute leur complexité, dans toute leur humanité, dans toute leur humaine complexité »<sup>3</sup>.

Dans le cas de Conon, l'intérêt de l'approche biographique réside dans le fait qu'elle permet un éclairage nouveau et apporte une vision nouvelle de l'histoire politique et sociale de la Grèce en général, et d'Athènes en particulier. En effet, il sera loisible de présenter l'action de Conon dans un cadre chronologique, toutes les fois que les faits le permettront. Cette étude sur Conon aura aussi pour tâche de dégager les grands traits caractéristiques du stratège, et de montrer par la même occasion toute l'importance et la place qui lui est faite dans l'histoire de la cité d'Athènes d'une part, et d'autre part dans les rapports entre Grecs et Perses, durant la période classique. En outre, à travers cette étude, il sera possible de se faire une idée du contexte dans lequel a vécu notre personnage.

L'intérêt de procéder à une étude biographique sur Conon se justifie encore par le nouvel engouement que suscite ce genre, surtout en ce qui concerne les personnages antiques. En effet, au cours de ces dernières années ont ainsi été publiées, pour s'en tenir à la France, d'importantes biographies de Démade<sup>4</sup>, Darius, Alexandre<sup>5</sup>, Périclès<sup>6</sup>, Cléon<sup>7</sup> et Démosthène<sup>8</sup>.

---

<sup>2</sup> Parmi ces auteurs on peut citer : Le Goff, 1989 ; Levi, 1989 ; Sawicki et Peneff, 1992 ; Joana, 1994 ; Peneff, 1994 ; Piketty, 1999 ; Valenti, 2007.

<sup>3</sup> Piketty, 1999, p. 119-126.

<sup>4</sup> Brun, 2000.

<sup>5</sup> Briant, 2003.

<sup>6</sup> Azoulay, 2010.

<sup>7</sup> Lafargue, 2013.

<sup>8</sup> Brun, 2015.



C'est à présent le lieu de préciser la démarche ainsi que les objectifs visés par cette étude. Il faut dire que le but de notre entreprise — à l'image de toute biographie en général — est de parvenir au rétablissement du passé de Conon en particulier. Pour y arriver, on sera amené à rechercher l'ensemble des faits de sa vie. Or c'est à ce niveau que la démarche méthodologique rencontre des obstacles propres à toute biographie. En effet, il est quasiment impossible de retracer, dans ce genre d'études en général, les moindres détails de la vie du personnage en question. On peut en outre affirmer que ce qui est vrai de toute biographie l'est encore plus s'agissant d'un personnage de l'Antiquité. Il se pose ainsi comme première difficulté dans l'écriture d'une vie antique la rareté de la documentation. Le cas de Conon n'y échappe point. Même lorsqu'elle existe, celle-ci n'est pas fiable ; cela en limite son utilisation. Patrice Brun et Vincent Azoulay ont dressé une liste non exhaustive des principaux écueils qui guettent le biographe. Il s'agit entre autre des motivations à la base de l'enquête biographique. Celles-ci sont souvent suscitées par la sympathie ou l'admiration du personnage. Vincent Azoulay souligne qu'une telle entreprise débouche sur une idéalisation du personnage étudié<sup>9</sup>. L'anachronisme fait aussi partie de ces difficultés. Toutefois Patrice Brun reconnaît que la seule identification de ces nombreux écueils ne suffit pas pour mettre le biographe à l'abri<sup>10</sup>.

### **Bilan historiographique**

De manière générale très peu d'études sont consacrées à Conon. Cependant, la presque totalité des ouvrages généraux portant sur l'histoire grecque de la période classique mentionne au passage le personnage de Conon, surtout pour son rôle politique et militaire. Bien avant ces parutions, la première monographie qui porte sur Conon a été écrite dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est l'œuvre de l'auteur allemand Max C. P. Schmidt (1852-1918)<sup>11</sup>. Il s'agit d'une thèse relativement brève qui comporte trois chapitres. Le premier concerne les sources indispensables sur la vie de Conon. Le second chapitre s'intéresse à son sort jusqu'à la bataille d'Aigos-Potamos. Quant au dernier chapitre, il prend en compte ses actions, de sa fuite chez Évagoras jusqu'à sa mort. L'auteur privilégie l'aspect militaire de la vie de Conon. Il ne s'appesantit pas non plus sur l'environnement familial immédiat de Conon. Il se limite uniquement à Conon. Pour une première ébauche de la vie de Conon, cela représente une avancée non négligeable. Cette étude est suivie bien longtemps après par une autre qui a tenté

---

<sup>9</sup> Azoulay, 2010, p. 5.

<sup>10</sup> Brun, 2000, p. 11.

<sup>11</sup> Schmidt, 1873.

de faire la lumière sur l'histoire de Conon. Celle-ci remonte à 1922. Il s'agit d'une entrée de la *Realencyclopädie* proposée par Heinrich Swoboda<sup>12</sup>. L'essentiel porte sur le récit des faits d'armes du stratège. Peu d'informations sont données sur son activité politique, de même que sur ses rapports avec la démocratie athénienne. L'auteur insiste une fois de plus sur les principales actions militaires de Conon, sans toutefois souligner les motivations profondes qui les justifient. Il faut attendre plus d'une vingtaine d'années, avec l'article de Phillips Stevens Gorham<sup>13</sup>, pour bénéficier d'une nouvelle étude qui porte sur Conon. L'auteur, à partir des écrits de Pausanias, procède à une description du Parthénon. Son objectif principal est de déterminer, à partir de la statue de Gè, les positions des différents monuments, y compris la statue de Conon aujourd'hui disparue. Il s'agit simplement de la localisation de la statue érigée par les Athéniens en l'honneur de Conon. L'auteur passe sous silence les raisons ainsi que les conditions dans lesquelles celle-ci a été réalisée.

Une dizaine d'années plus tard, est publiée la seconde monographie entièrement consacrée à Conon. Elle est l'œuvre de l'historien italien Guido Barbieri et elle est intitulée *Conone*<sup>14</sup>. Cet ouvrage comprend deux parties : l'une débute avec la naissance de Conon et se clôt par le désastre d'Aigos-Potamos, l'autre est consacrée à ses activités au lendemain de cette bataille. L'auteur y passe en revue sa carrière militaire depuis sa première stratégie jusqu'à sa mort. À la différence des travaux antérieurs, l'ouvrage de Guido Barbieri apporte plus d'éclairages sur la vie de Conon. Cependant il synthétise un peu trop les actions du stratège ainsi que ses analyses. La conséquence qui en découle est qu'il ne facilite pas la distinction des moments importants survenus dans la vie de Conon.

On peut citer ensuite un essai biographique présenté par Esbarrach Juan José Torres<sup>15</sup>, paru en 1963. Il s'agit d'un mémoire de licence de l'Université de Barcelone en Espagne qui dresse un récapitulatif des différentes actions de Conon. Dans cette étude, l'auteur met en relief les efforts entrepris par un homme pour la grandeur de sa patrie à une époque où le pouvoir athénien apparaît affaibli par l'abandon et la faute de ses hommes, et la force de sa rivale spartiate, qui détient désormais l'hégémonie. Il s'agit en effet d'une domination totale, sur mer et sur terre, entre la fin du V<sup>e</sup> et 394<sup>16</sup>. Dans la première partie, il analyse la vie de

---

<sup>12</sup> Swoboda, 1922, 1319-1334.

<sup>13</sup> Gorham, 1946, p.1-26.

<sup>14</sup> Barbieri, G., 1955, *Conone*, Roma.

<sup>15</sup> Torres, 1963, p. 135.

<sup>16</sup> Schepens, 1993, p.159. L'historien moderne revient sur ces années de « double domination » incontestée et incontestable des Spartiates. En effet, il relève plusieurs passages de Xénophon qui rendent compte de la situation nouvellement créée au dès le lendemain de la victoire à Aigos-Potamos. Il s'agit de : Xénophon, *Anab.* VI 6.9-14 ; VI 6.18 ; VI.26-28 ; VII 1. 26-28 ; *Helléniques*, 3, 1, 5.

Conon jusqu'à la déroute d'Aigos-Potamos. Dans la seconde, il relate la période chypriote, d'où Conon prépare son retour à Athènes. Dans la troisième partie, enfin, il expose le plan politique du héros, une fois réalisé son objectif principal : voir la liberté de sa patrie rétablie<sup>17</sup>. L'auteur mène une analyse plus détaillée des différentes actions militaires et politiques de Conon. Cependant on peut lui reprocher d'avoir accordé très peu d'attention à la place qu'occupe Conon non seulement au sein de sa famille, mais aussi dans les relations entre Grecs d'abord, puis dans celles entre les Grecs et les Perses.

Quatre ans après cet essai biographique d'Esarrach Juan José Torres, s'ouvre avec Robin Seager<sup>18</sup> la période des études qui mettent l'accent sur un aspect particulier de la vie de Conon. En effet, à travers son article intitulé « Thrasybulus, Conon and Athenian imperialism, 396-386 B. C. », l'auteur procède à une analyse de l'impérialisme athénien à travers les actions de Conon et Thrasybule. Du coup, il ouvre la voie à une étude comparée des politiques de Conon et de Thrasybule. Il aboutit ainsi à la conclusion que Conon appartient à la branche de la démocratie radicale, tandis que Thrasybule est rattaché à la tendance modérée. Il reconnaît cependant que ces deux personnages ont œuvré pour l'expansion de la cité d'Athènes. Mais c'est plutôt pour la conduite de leur politique qu'ils sont opposés.

Avec l'article de Derek J. Mosley<sup>19</sup>, ce sont les aptitudes d'ambassadeur de Conon qui sont revisitées. En effet, l'auteur discute une réflexion de Felix Jacoby qui traite du récit de Xénophon se rapportant à l'ambassade athénienne constituée de Conon, Dion, Callisthènes, Hermogénès et Callimédon en Perse. Il oppose celle-ci à l'ambassade d'Andocide à Sparte en 391/0 av. J.-C. L'objectif recherché est de commenter la sélection du personnel des ambassades athéniennes.

À la fin des années 1970, Charles D. Hamilton<sup>20</sup> apporte aussi sa contribution à la connaissance de Conon, grâce à une réflexion qui porte sur les conséquences découlant de l'octroi des honneurs extraordinaires. L'auteur y met en lumière, d'une part les avantages que Conon a tirés des honneurs exceptionnels, d'autre part les conséquences qui en résultent. Il en vient à la conclusion que la chute de Conon trouve sa source dans les honneurs qu'on lui a conférés. Cette contribution est suivie de très près par l'article de Barry S. Strauss<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> Nous devons ces informations au résumé que l'auteur produit au début de son article. Signalons aussi que ce résumé est rédigé en espagnol, et que la version que nous présentons en français est le fruit de notre propre traduction.

<sup>18</sup> Seager, 1967, p. 95-115.

<sup>19</sup> Mosley, 1973a, p. 17-21.

<sup>20</sup> Hamilton, 1979 a, p. 87-90.

<sup>21</sup> Strauss, 1984, p. 37-48.

Dans sa problématique, il revient sur la rivalité entre Conon et Thrasybule, ouvrant ainsi la voie à une réflexion qui aura pour fil conducteur les principaux adversaires que Conon a eu à affronter durant sa carrière. On en reste là, pendant environ dix ans ; puis coup sur coup, Duane Abe March, à travers deux parutions<sup>22</sup>, approfondit nos connaissances sur Conon.

Il s'agit d'abord d'une thèse qui porte sur la famille de Conon et de Timothée son fils et ensuite d'un article qui met en opposition Conon et la flotte perse. Dans le premier ouvrage l'auteur fournit des informations sur les proches parents de Conon. Mais il ne situe pas réellement l'importance qu'a ce dernier au sein de cette famille. En ce qui concerne l'article, l'auteur s'y propose de revenir sur le rôle effectif de Conon au sein de cette flotte. En outre, cette étude apporte aussi une solution aux difficultés chronologiques que présentent les textes de Diodore et ceux des *Helléniques* d'Oxyrhynchos. L'auteur en vient à la conclusion que Pharnabaze, le satrape perse, a été nommé comme étant le supérieur de Conon. Nous y reviendrons.

Plus proches de nous sont les études de Luca Asmonti<sup>23</sup>, de Christian Bouchet<sup>24</sup> et de César Fornis<sup>25</sup>. En effet, la première parue en 2007 est intitulée « Conon and the Athenian Democracy ». Elle revient sur les rapports entre le stratège et la politique de sa cité durant la période classique. La même année, Christian Bouchet, dans son article intitulé « Conon, navarque perse à Cnide en 394 ? », se donne pour objectif de faire la lumière sur le titre et le rôle accordés à Conon durant la bataille de Cnide. Il se pose les questions suivantes : Conon fut-il l'auteur principal de cette victoire ? Quels étaient alors sa mission exacte, son statut et son titre ? Nous achevons cet inventaire avec l'article de César Fornis, dans lequel l'auteur analyse la trajectoire particulière de Conon entre sa cité et la Perse, durant les années critiques de la guerre de Corinthe ; il dresse pour finir un tableau de ses actions militaires. À côté de toutes ces parutions, il convient de signaler la dernière en date. Elle constitue une avancée non négligeable en ce qui concerne les productions sur Conon. Il s'agit du tout récent ouvrage de Luca Asmonti intitulé : *Conon the Athenian, Warfare and politics in the Aegean, 414-386 B.C.*<sup>26</sup>. Il se compose de cinq chapitres. Le premier chapitre concerne les activités de Conon depuis Naupacte jusqu'à Samos. Le second chapitre prend en compte les actions de l'Athénien qui se déroulent entre son arrivée à Samos et la fin de la guerre du Péloponnèse.

---

<sup>22</sup> March, 1994; 1997.

<sup>23</sup> Asmonti, 2007.

<sup>24</sup> Bouchet, 2007, p 231.

<sup>25</sup> Fornis, 2008, p. 33-64.

<sup>26</sup> Asmonti, 2015.

Le chapitre suivant revient sur son exil à Chypre et sa nomination en tant qu'amiral du Roi des Perses. Le chapitre quatre accorde une attention particulière à la bataille de Cnide. Quant au dernier chapitre, il met l'accent sur les conséquences qui découlent de Cnide et qui aboutiront à la paix commune avec le Grand Roi. À la lecture de toutes ces productions plusieurs constats se dégagent.

Premièrement, dans les récits qui nous ont été conservés, la vie de Conon apparaît comme une juxtaposition d'actions discontinues quelque fois énergiques, voire grandioses. Il s'agit essentiellement d'une histoire événementielle qui aborde très peu les motivations du personnage, ce qui ne permet pas de saisir le caractère intrinsèque de Conon. C'est l'une des lacunes que cette étude entend combler.

Deuxièmement, parmi les études énumérées aucune n'englobe à la fois tous les aspects de la vie de Conon. C'est le pari qu'entend relever notre travail. Ainsi il sera question tant de la vie militaire et politique de Conon, de son environnement familial, que des motivations qui sous-tendent ses différentes actions.

Troisièmement, à partir de l'inventaire, on se fait une idée de la question récurrente qui fait débat sur la personne de Conon. Il y a, en effet, un ensemble de questions que soulève le personnage de Conon, car son parcours politique et sa vie en général sont uniques. L'une de ces réflexions porte sur son statut alors qu'il était au service du Roi des Perses. Conon avait-il les pleins pouvoirs de commandement ou était-il sous les ordres de Pharnabaze ? Lequel des deux avait le commandement effectif ? Une autre concerne son statut et ses relations avec sa cité durant toute cette période. Conon agissait-il sous les ordres de sa cité ? Était-il en relation avec cette dernière ? Était-elle informée de ses desseins ? Ces questions qui ont animé le débat à propos de Conon ne seront pas l'objet fondamental de notre étude. Mais cela ne signifie pas qu'elles ne seront pas abordées.

### **Les sources**

Pour aborder notre sujet, nous nous sommes orientés de prime abord vers les sources littéraires. Ce choix se justifie par le fait qu'elles sont à la fois abondantes, variées et aisément utilisables, malgré les difficultés qu'elles peuvent susciter. Dans un souci de méthodologie et de chronologie nous avons rangé nos différentes sources en deux catégories principales : d'une part les sources dites contemporaines de notre personnage et d'autre part celles qui lui sont postérieures. En outre, tous les auteurs que nous aurons à utiliser seront situés par rapport à Conon.

## •Les sources littéraires contemporaines

Parmi ces sources figurent les discours d'Andocide. Fils de Léogoras du dème de Kydathénaion et de l'antique famille des Kérykes, Andocide est né un peu avant 440 av. J.-C. et sans doute mort en 390 av. J.-C. Conon est plus âgé que lui d'environ quatre à cinq ans ; mais ils meurent tous deux à la même période. Andocide fréquentait les milieux hostiles à la démocratie et fut tenté dans ses débuts par l'établissement d'une oligarchie. Sur les trois discours qui nous restent de lui, c'est celui intitulé *Sur la paix avec les Lacédémoniens* qui évoque Conon. Andocide a prononcé ce discours au sujet du traité de paix négocié avec Sparte en 392 av. J.-C. En effet, de retour de son ambassade de Sparte, il tient devant le peuple ce discours où il montre les avantages de la paix qu'il rapporte. Il relève au passage la victoire de Conon à la bataille de Cnide.

Nous avançons un peu plus dans la connaissance de Conon avec la source suivante représentée par l'ouvrage de Thucydide intitulé *La guerre du Péloponnèse*. L'auteur est né vers 460 av. J.-C., dans le dème d'Halimonte en Attique, et mort assassiné entre 400 et 395 av. J.-C. Il a sans doute pu suivre l'évolution de la carrière militaire de Conon durant cette guerre. Cependant, il faut signaler de prime abord qu'il ne lui accorde pas une attention particulière. Il fait référence à lui lorsqu'il aborde l'expédition de Sicile en 415-413 av. J.-C. En effet, c'est au cours de l'une des manœuvres de cette expédition que Thucydide signale la présence de Conon à Naupacte (dans le golfe de Corinthe) où il commande des troupes athéniennes qui y sont basées. Il relève, en outre, le secours que réclame Conon à Démosthène et Eurymédon, devant la menace des vingt-cinq vaisseaux corinthiens qui mouillent en face de Naupacte (Thuc. VII, 31, 4-5.).

L'une des sources contemporaines de Conon est représentée par les *Helléniques* de Xénophon. Il s'agit du philosophe et historien grec né vers 430 av. J.-C. et mort aux alentours de 355 av. J.-C. Le récit des *Helléniques* relate les faits qui se sont déroulés durant la période allant de 411 à 362 av. J.-C. C'est dans cet intervalle que s'inscrit l'essentiel de l'activité de Conon. Cela explique pourquoi ce dernier y est fréquemment évoqué. Ce sont les livres I, II, III et IV qui renseignent sur différents moments de la vie de Conon. En effet, Xénophon dit que Conon fut élu stratège au même moment qu'Alcibiade et Thrasybule, c'est-à-dire à la veille de l'expédition de Sicile. De plus, après un long exposé des activités de Lysandre, qui a été un des contemporains de Conon, l'auteur signale qu'après la défaite d'Alcibiade à Notion en 407 av. J.-C., Conon a fait partie des dix nouveaux stratèges élus (*Hell.* I, V, 15-16). Au livre I, après avoir évoqué un autre contemporain de Conon, Callicratidas, Xénophon raconte

la bataille des Arginuses de 406 av. J.-C. (*Hell.* I, 6, 28- 29 ; 30-32 ; 33-34 ; 28) et au livre II celle d'Aigos-Potamos (*Hell.* II, 1, 28). Il relate en outre l'exil de Conon chez son ami Évagoras de Chypre (*Hell.* II, 1, 28-29). Ainsi on passe en revue une grande partie des actions militaires de Conon à l'exception notable de la bataille de Cnide. Les livres III et IV poursuivent dans cette voie, en retraçant le rôle de Conon durant la guerre de Corinthe jusqu'à sa mort en 390 av. J.-C. (*Hell.*, IV, 3, 10 ; 11-12).

Parmi les sources contemporaines, les orateurs attiques occupent une bonne place. Le premier est Lysias. Ce dernier est né vers 440 av. J.-C. et mort vers 380 av. J.-C. Il était logographe à Athènes. Dans les discours qu'il écrit pour des clients appelés à plaider leur cause en justice, il est extrêmement persuasif et concis. Ses discours sont d'un prix inestimable pour le juriste. Les causes auxquelles ils se rapportent sont d'une diversité étonnante : meurtre, coups et blessures, accaparement. Le discours révélateur d'un pan de la vie de Conon s'intitule : *Sur les biens d'Aristophane défense contre le trésor*. Il a été composé en 388 ou 387 av. J.-C. à l'intention d'Aristophane un membre de la famille de Nicophémos, l'un des proches collaborateurs de Conon. Cette famille est accusée de détenir par devers elle des biens qui reviennent à l'État. C'est dans le but de la disculper que Lysias rédige ce discours où transparaît par la même occasion une estimation de la fortune de Conon. L'orateur revient en outre sur les dernières volontés de Conon, consignées dans son testament (Lys. XIX, 35 ; 39 -41 ; 42-44). Il rapporte, de plus, que Conon a eu un fils du nom de Timothée, ainsi qu'une autre femme et un autre fils à Chypre. Cependant, il ne les nomme pas. Au total, Lysias nous permet de nous faire une idée d'un pan de la vie privée de Conon. Cela nous permettra d'étudier sa situation et sa condition sociale.

Un autre orateur qui constitue une source importante pour cette étude est Isocrate. Logographe et maître de rhétorique athénien, surtout actif dans les deux premiers tiers du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Isocrate est né en 436 et mort en 338 av. J.-C. À dater de la publication du *Panégryrique* (380 av. J.-C.), ce sont ses idées politiques qu'il exprime le plus souvent. Isocrate est persuadé que le bonheur et la paix ne peuvent revenir en Grèce que par l'union de tous les Grecs. Cinq de ses discours mentionnent Conon. Ce sont le *Panégryrique* (380), l'*Evagoras* (374), l'*Aréopagitique* (355/4), le *Sur l'Échange* (353) et le *Philippe* (346). Isocrate commence à songer au premier discours au moment où le Grand Roi fait arrêter Conon, c'est-à-dire vers 392/1 av. J.-C. Tout en lançant un vibrant appel aux Grecs à s'unir contre la Perse sous la direction d'Athènes, Isocrate relève les qualités de Conon et ses traits

de caractère. Il agit ainsi dans le souci de motiver les Athéniens dans la lutte contre le Grand Roi. Il aborde en outre la mort de Conon<sup>27</sup>.

Dans le second discours, c'est-à-dire l'*Évagoras*, Isocrate procède à une description comparée de Conon et d'Évagoras, roi de Salamine de Chypre. Il dégage les traits communs et les similitudes entre les deux personnages. Ainsi, ce discours donne une idée des habitudes de vie de Conon et de sa vie privée (son enfance, son caractère, son adolescence, ses mœurs...). Toujours grâce à ce discours, nous pouvons envisager des informations sur le portrait physique de Conon et sur sa manière de conduire les affaires du peuple. Il mentionne en plus les honneurs que les Athéniens ont attribués à ces illustres personnages. Les informations recueillies représentent un type de donnée que l'on trouve rarement ailleurs. Mais il conviendra d'évaluer leur teneur.

À l'origine, l'*Aréopagitique* a été composé pour que les membres de l'Aréopage reprennent leur ancienne activité politique qui leur donnait, selon l'auteur "pleins pouvoirs sur toutes les affaires de la cité". Tout en s'adonnant à cette tâche, Isocrate rappelle la victoire de Conon à Cnide en 394 av. J.-C. et les exploits de son fils Timothée. L'intention de l'orateur est de montrer aux Athéniens les avantages qui résultent du bon fonctionnement des institutions de la cité.

Le discours *Sur l'Échange* se présente comme le premier exposé détaillé d'une méthode qui vise à l'éducation intégrale de l'esprit humain. Pour Isocrate, l'exemple accompli de ce type humain est Timothée. En effet, il profite de cette opportunité pour mettre en lumière les actions militaires de Timothée, fils de Conon. Il donne aussi de lui un portrait physique tout en relevant ses qualités<sup>28</sup>.

Quant au *Philippe*, il s'agit d'une lettre ouverte adressée au souverain macédonien. Isocrate propose à ce dernier une double tâche : réconcilier les cités grecques et les conduire à la conquête de l'empire perse. Pour encourager les Grecs dans cette entreprise, il fait l'éloge de Conon<sup>29</sup>. En somme les discours d'Isocrate nous sont d'un apport inestimable, dans la connaissance de Conon et dans l'exploitation de son image.

L'analyse des plaidoyers de l'orateur Démosthène est d'un apport non négligeable dans la connaissance de Conon. Il s'agit de l'homme d'État athénien né en 384 av. J.-C. à Athènes et mort en 322 av. J.-C. Il est considéré relativement comme un contemporain de Conon. Ce sont trois plaidoyers politiques qui sont concernés, à savoir : *Contre Androtion*

---

<sup>27</sup> Isocrate. *Panegyrique*, 119 ; 142 ; 149 ; 154.

<sup>28</sup> Isocrate, *Aréopagitique* VII, 12 ; 65 et *Sur l'Échange* XV, 107 ; 108 ; 113 ; 115-119 ; 127-128.

<sup>29</sup> Isocrate, *Philippe*, 61-64.



(356/5), *Contre Leptine* (355/4) et *Contre Timocrate* (353/2). Le premier mentionne deux faits essentiels de la vie de Conon: d'abord il rappelle l'importance et la valeur des inscriptions dédiées à Conon<sup>30</sup>. Ensuite il donne le sens général que les Athéniens accordaient aux couronnes. Ces couronnes qui ont été aussi offertes par Conon<sup>31</sup>.

Le second renvoie au lendemain de la guerre sociale (357-355 av J.-C.), où les caisses de la cité sont pratiquement vides. Pour tenter de les renflouer, Leptine propose une loi, en 356 av J.-C., qui a pour but de supprimer les immunités qui exemptent les bienfaiteurs de la cité de cette contribution, pour le présent et pour l'avenir. C'est cette loi que Démosthène attaque (à travers le *Contre Leptine* composé en 355-354), comme malfaisante pour l'État et illégale. Tout en abordant ces points, l'orateur rappelle les exploits militaires de Conon<sup>32</sup> ainsi que les honneurs qu'il a reçus<sup>33</sup>. Il termine en faisant une comparaison entre Conon et Thémistocle<sup>34</sup>.

Enfin dans le troisième, Démosthène s'oppose à une loi proposée en toute hâte par un certain Timocrate au mépris des règles et qui prolonge le délai accordé aux débiteurs du Trésor. C'est en s'adonnant à cette tâche qu'il évoque Conon. Il relève aussi les actions accomplies par les Grecs à l'endroit de leurs bienfaiteurs et notamment de Conon<sup>35</sup>.

#### •Les sources littéraires postérieures

Avec Cornélius Népos s'ouvre la catégorie des sources postérieures à Conon. Il s'agit d'un écrivain latin dont on sait peu de choses, à part qu'il est né au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Parmi les stratèges dont il retrace le parcours figurent Conon et Timothée. Il fournit des informations sur le portrait physique et moral du père et du fils. Leurs divers exploits n'ont pas été omis. Cependant la faible quantité d'informations dont on dispose sur l'auteur ne permet pas d'établir les sources auxquelles il a puisé<sup>36</sup>. Au total, cette source est riche en données sur Conon, mais il faut tenir compte de la perspective moraliste de l'auteur.

Diodore de Sicile et *La bibliothèque historique* dont il est l'auteur sont à situer à cette même période. Natif d'Agyrion en Sicile, il vécut au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Le livre XIII qui couvre le début de l'expédition de Sicile à la fin de la guerre du Péloponnèse, et le livre XIV qui retrace les événements survenus après la guerre du Péloponnèse jusqu'à la paix

---

<sup>30</sup> Démosthène, *Contre Androtion* 72, 73.

<sup>31</sup> Démosthène, *Contre Androtion* 75.

<sup>32</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 68 ; 69

<sup>33</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 70 ; 71 ; 72.

<sup>34</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 73 ; 74.

<sup>35</sup> Démosthène, *Contre Timocrate*, 180 ; 181 ; 182.

<sup>36</sup> Cependant, l'auteur cite à un moment donné Dinon comme étant une référence sur un aspect bien précis de la vie de Conon : *Conon*, 5, 4.

d'Antalcidas, sont d'un apport considérable dans la reconstitution du passé de Conon. Ils fournissent des détails sur les actions militaires qu'il a menées. Ainsi, après avoir rappelé les intrigues de Lysandre et d'Alcibiade, Diodore mentionne la nomination de Conon à la tête des troupes athéniennes en remplacement d'Alcibiade en 407<sup>37</sup>. L'auteur signale aussi les campagnes de Conon à Méthymne et à Mytilène, ainsi que la bataille face à Callicratidès.

Une source plus tardive mais non négligeable est constituée par Plutarque. Ce dernier est connu en tant que moraliste et biographe grec né à Chéronée en Béotie, vers 46 ap. J.-C. et mort vers 125 ap. J.-C. Parmi ses *Vies parallèles*, plusieurs correspondent à la période où a vécu Conon. C'est le cas des Vies d'Agésilas, d'Alcibiade, de Phocion et enfin de Lysandre. C'est au moment où il aborde l'épisode de la bataille d'Aigos-Potamoi qu'il mentionne Conon. Tout en ayant pour objet central Agésilas<sup>38</sup> ou Lysandre<sup>39</sup>, l'auteur fait au passage des comparaisons avec Conon. Il mentionne aussi l'exil de celui-ci chez le roi de Salamine de Chypre, Évagoras.

La source suivante est représentée par Pausanias, dit le Périégète. Il s'agit du géographe et voyageur né à Magnésie du Sipyle en Lydie vers 115 ap. J.-C. et mort à Rome aux alentours de l'an 180 de notre ère. Son œuvre est un ensemble de dix livres qui présentent région par région les sites historiques et les monuments qu'ils contiennent. Les livres I, II, III, VI et VIII présentent des informations relatives à Conon et à son fils (I, 2, 2). L'auteur rappelle la reconstruction des Longs Murs d'Athènes par Conon. Mais l'aspect sur lequel il insiste, ce sont les honneurs récoltés par Conon et son fils auprès des Grecs. En effet, l'auteur revient sur les statues qui représentent ces deux héros et leur consacre de larges commentaires. Il souligne aussi l'excellente relation entre Conon et le roi de Salamine de Chypre, Évagoras.

Parmi les sources tardives se trouvent les écrits de Polyen. Ils occupent une place de choix. Polyen est un écrivain grec originaire de Macédoine, vivant dans l'Empire romain au II<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. En 162 ap. J.-C., il publie les *Stratagèmes de guerre* dédiés à l'empereur Vêrus qui mène une expédition militaire contre les Parthes. Il s'agit en réalité d'une œuvre en huit livres qui regroupe les récits d'un grand nombre de ruses militaires. Les *Strategemata* présentent, en effet, les exploits de stratèges (parmi lesquels figure Conon), ainsi que de héros, mais également de dieux et même de femmes. Ce recueil de ruses de guerre rassemble 900 récits d'historiens, principalement des périodes classique et

---

<sup>37</sup> Diodore, 13, 74, 1-2 ; 13, 76, 1.

<sup>38</sup> Plutarque, *Agésilas*.

<sup>39</sup> Plutarque, *Lysandre*, 1,1 ; 1, 2-3.

hellénistique. Polyen les compile plutôt dans l'ordre chronologique, à partir d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Polybe, de Diodore de Sicile, de Plutarque, ou enfin de Tite-Live pour ne citer qu'eux. Cependant comme il est plus porté sur les anecdotes de ruses originales il ne se montre pas toujours soucieux de leur crédibilité. À propos de Conon, ce sont cinq paragraphes qui correspondent à cinq actions menées par le stratège dans lesquelles se dessinent des stratagèmes ou des ruses. Ils portent sur l'épisode qui part du blocus de Mytilène jusqu'à la bataille d'Aigos-Potamos.

L'historien romain Justin évoque Conon dans son *Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée*, composé aux environs de 200 ap. J.-C. Il n'est connu que par la préface de son ouvrage, qu'il dit avoir composé à Rome comme une anthologie d'extraits sélectionnés pour leur intérêt dramatique ou moral. De cet Abrégé, ce sont les livres III, IV et VI qui mentionnent Conon. Au livre VI par exemple, l'auteur signale la nomination de Conon à la tête de la flotte perse (VI, 4-9). Il ne manque pas de relever les oppositions entre Conon et Agésilas, puis entre Conon et Pisandre (VI, 1-6 ; 6-8). Par la suite Justin prétend révéler les objectifs réels que vise Conon en servant les Perses. Il revient pour finir sur l'épisode de la guerre de Corinthe (VI, 4, 3-7) et sur le retour de Conon à Athènes pour le relèvement des Longs Murs (VI, 5, 10-11).

### •Conon dans l'épigraphie

En dehors des sources littéraires, on dispose de quelques sources épigraphiques. Il s'agit de deux textes gravés sur pierre concernant Conon. Le premier est un décret par lequel la cité d'Érythrées décerne à Conon des honneurs<sup>40</sup>. Ce texte date de 394 av. J.-C. et s'inscrit dans le contexte général du lendemain de la victoire de Conon à Cnide. En effet, à la suite de son succès et accompagné par le satrape Pharnabaze, Conon chasse les harmostes spartiates des cités grecques d'Asie Mineure. Parmi ces cités se trouve Érythrées. Cette dernière, pour témoigner sa reconnaissance aux vainqueurs, décerne surtout à Conon des honneurs dont le texte nous révèle la teneur. Ce texte permet de mener une étude sur le titre de bienfaiteur souvent décerné à Conon.

La seconde inscription est aussi un décret honorifique athénien, cette fois en l'honneur d'Évagoras de Salamine, qui date de 394/3 av. J.-C. Il s'agit de trois fragments de stèle<sup>41</sup>. Le premier a été retrouvé sur l'Agora athénienne et il est actuellement au musée de l'Agora. Le second est conservé au British Museum. Quant au troisième, il a été découvert sur la pente

---

<sup>40</sup> Rhodes, Osborne, 2003, n°8, p. 44-47, traduit par Brun, 2005, p. 81.

<sup>41</sup> Tod, 106, p. 21 ; 109, p. 26-28.

sud de l'Acropole. Ces trois inscriptions rappellent qu'après 411 av. J.-C., Évagoras a été honoré par les Athéniens à travers un décret, à cause des services qu'il avait rendus à Athènes. Le texte signale aussi l'exil de Conon, de même que sa désignation en tant qu'amiral de la flotte perse. C'est au lendemain de la victoire de Conon et d'Évagoras qu'Athènes décide de les honorer en leur érigeant deux statues.

Que retenir de ce rapide panorama des sources anciennes à propos de Conon ? Le premier constat est que les sources renferment beaucoup d'allusions relatives à Conon. La seconde observation est que les données sont diverses, fragmentaires, éparses mais complémentaires.

### **Les enjeux de cette étude**

À la lecture de nos différentes sources, on se rend compte qu'entre le dernier quart du V<sup>ème</sup> siècle av. J.-C et le premier quart du IV<sup>ème</sup>, Conon est quasiment toujours présent tant dans les rapports entre les Hellènes qu'entre Grecs et Barbares. On le voit aussi tantôt au service d'Athènes, tantôt à la tête des armées du Roi des Perses. Cette remarquable présence soulève bien un certain nombre de réflexions. Ainsi dans cette étude, il s'agit surtout d'étudier l'histoire, mieux la vie de Conon à partir de l'ensemble de ses actions connues. L'intention est de rompre avec les études parcellaires et éparses, en réunissant dans un seul volume tous les aspects du personnage ; c'est-à-dire sa vie militaire et politique, bien sûr, mais aussi le volet économique et social de celle-ci qui est souvent peu traité. Il sera question de montrer, une fois les traits essentiels de sa personnalité dégagés, comment ces caractéristiques particulières de ce personnage, combinées à la situation que traversait sa cité, lui ont permis de jouer un rôle singulier dans les relations entre Grecs et Perses. Ensuite à partir du rôle qu'il a pu jouer, quelle est l'image que les sources laissent de lui ? Cela permettra de dégager et de comprendre la perception qu'ont eue de lui ses contemporains, de même que la postérité. Cela s'avère être un bon indicateur des valeurs de la société athénienne de l'époque. Enfin, on examinera si cette perception de Conon a connu une évolution dans le temps ou si elle s'est maintenue. Ce sont en effet, l'usage et les avatars de cette image qui expliquent les allusions au personnage dans nos sources, et qui font à la fois la richesse de notre documentation et les difficultés à l'interpréter de manière critique.

### **Annonce du plan général de la thèse**

La démarche adoptée en vue d'apporter une réponse aux différentes interrogations que soulève le personnage de Conon comprend quatre axes principaux. La première partie se

donne comme objectif essentiel l'étude de la famille de Conon à travers deux chapitres. Le premier est consacré uniquement à la présentation des grands traits de la famille de l'Athénien. Le second chapitre axe la réflexion sur Conon lui-même, en analysant ses habitudes ainsi que les débuts de sa vie publique.

La deuxième partie de notre travail entame concrètement l'étude des actions militaires de Conon. En effet, elle est consacrée à sa carrière de stratège durant laquelle il est au service de la cité. L'analyse de cette étape de la vie de Conon est conduite à travers 4 chapitres. Le premier réunit toutes les informations relatives au début de sa carrière militaire. Il s'agira notamment de ses missions à Naupacte ainsi que de celle qui a eu pour direction Corcyre. Le second chapitre s'intéresse à la bataille de Notion, à laquelle Conon n'a pas participé, mais qui représente l'une des causes de son ascension à Athènes. Le chapitre 3 revient sur les chemins qui ont conduit à la bataille d'Aigos-Potamos, au cours de laquelle Conon essuie une cuisante défaite. Quant au dernier chapitre, il présente une analyse des principales magistratures de Conon.

La troisième partie de notre travail est un exposé des qualités d'homme d'influence de Conon. Elle complète la présentation de ses actions militaires, qui ont constitué l'essentiel des analyses de la première et de la deuxième partie. L'examen de cette étape de la vie de Conon débute ainsi par l'évocation de son exil à Salamine de Chypre à partir de 405/404 av. J.-C. Le second chapitre s'intéresse à ses relations avec les Perses, notamment avec Pharnabaze, mais surtout avec le Grand Roi lui-même. C'est à ce niveau aussi qu'on évoquera la guerre de Corinthe de 395 av. J.-C., qui représente une étape importante dans sa vie. Le dernier chapitre de cette partie est quant à lui réservé à la fameuse bataille de Cnide et à ses conséquences.

L'étape finale de la vie de Conon est le sujet sur lequel s'attarde la quatrième et dernière partie de notre travail. Elle étudie le passage de Conon de la phase de reconnaissance à celle de la disparition. Les deux chapitres qui la composent présentent respectivement les principaux honneurs qui lui sont décernés et sa fin. Telles sont les grandes lignes de notre travail.

## **PREMIÈRE PARTIE : CONON, MILIEU ET VIE FAMILIALE**

## **Introduction de la première partie**

La vie privée comme objet de recherche dans le cas spécifique de l'Antiquité grecque n'est pas une tâche aisée. Conon en est une parfaite illustration. En effet, la rareté de la documentation est l'une des causes de cette situation. Or l'intérêt historique d'une telle entreprise n'est plus à démontrer. Dans le cas particulier de Conon, la finalité d'une telle démarche vise à apporter un éclairage sur l'environnement dans lequel il vécut, en vue de mieux saisir l'ensemble de ses actions que nous aurons à évoquer. Pour atteindre cet objectif, il convient de s'intéresser dans un premier temps à son cadre de vie. Celui-ci n'est autre que le cercle des grandes familles célèbres d'Athènes. Un bref rappel de cette atmosphère s'avère essentiel. Ensuite on prêter attention à la composition proprement dite de sa famille. C'est après cela que l'on pourra se rendre compte de la place qu'il y tient. Cette partie sera aussi l'occasion de porter un regard autre que militaire sur le personnage de Conon. En effet, il sera question de ses habitudes quotidiennes, mais aussi des prémices de sa carrière publique.

## Chapitre 1 : LA FAMILLE DE CONON

La famille, socle de la vie civique en Grèce en général, et à Athènes en particulier, n'a pas encore fini de livrer toutes ses facettes. En effet, très peu d'études lui sont consacrées. La complexité du thème ainsi que les nombreux termes qui lui sont rattachés ne facilitent pas l'entreprise. La difficulté sémantique, liée tantôt au contexte tantôt à l'époque, n'a tout de même pas empêché la production de contributions remarquables, qui apportent un éclairage fort apprécié sur ce qu'est la famille dans la Grèce ancienne<sup>42</sup>.

Selon Giulia Sissa, « la manière la plus sûre, et la plus rassurante de commencer une étude sur la famille dans la cité grecque consiste à invoquer sans attendre l'autorité d'Aristote. Dans le premier livre de *La Politique*<sup>43</sup>, Aristote introduit en effet une analyse parfaitement claire de la communauté (*koinonia*) que constituent trois relations élémentaires : le rapport maître /esclave, l'association mari/épouse, le lien du père et des enfants »<sup>44</sup>. En ce qui concerne notre étude qui porte sur la famille de Conon, il sera plutôt question d'analyser sa vie privée à partir des deux dernières relations, en insistant certes sur les relations père-fils, mais aussi plus largement sur les liens entre ascendants et descendants, l'objectif principal étant, tout en le situant dans cette famille, de montrer comment celui-ci a évolué. Cela sera possible chaque fois que les sources le permettront. Ainsi il sera question dans ce chapitre de faire la lumière sur ce que fut la famille de Conon. Cela suppose de retracer d'abord ce qu'elle était avant Conon, ensuite d'en présenter les principales composantes après lui et enfin d'en préciser le niveau social.

### I. Les origines familiales de Conon

Lorsqu'on aborde la vie familiale de Conon, notre documentation est particulièrement lacunaire. Parmi les sources littéraires, celles qui évoquent le plus la famille de Conon sont les *Discours* de Lysias<sup>45</sup>, les plaidoyers civils de Démosthène<sup>46</sup>, sans oublier Pausanias à travers sa *Description de l'Attique*<sup>47</sup>. À ces sources que l'on peut considérer comme essentielles, on

---

<sup>42</sup> Pour avoir une idée des ouvrages abordant le sujet de la famille, nous renvoyons à la bibliographie présentée par Sissa, 2005. Il faut aussi ajouter celle que donne Lacey, 1968.

<sup>43</sup> Aristote, *La politique*.

<sup>44</sup> Sissa, 2005, p. 11.

<sup>45</sup> Lysias, *Discours*, texte établi et traduit par L. Gernet et M. Bizo. Tome II : *Discours XVI- XXXV*. – Fragments, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1926.

<sup>46</sup> Démosthène, *Plaidoyers Civils*, Tome I : Discours XXVII-XXXVIII, texte établi et traduit par Louis Gernet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1954 ; Tome II : Discours XXXIX-XLVIII ; Tome III : Discours XLIX-LVI.

<sup>47</sup> Pausanias, *Description de la Grèce*, Tome I : Introduction générale. Livre I. L'attique, texte établi par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux et commenté par F. Chamoux. XLVI, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1992.



peut ajouter la *Vie de Solon* rédigée par Plutarque<sup>48</sup>, la *Constitution d'Athènes* attribuée à Aristote et aussi un passage de Diodore de Sicile<sup>49</sup>. Même si souvent nous serons amenés à chercher encore quelques éléments épars dans d'autres sources, cela ne représente, somme toute, qu'un ensemble réduit.

## 1. Les Chrécopides, les Eumolpides et les Eupatrides

Précisons de prime abord que la seule monographie qui à l'heure actuelle consacre une certaine place à la famille de Conon est représentée par l'étude de Duane Abe March<sup>50</sup>. L'ouvrage en lui-même comporte huit chapitres. Mais c'est surtout dans le chapitre 1 que l'auteur traite des origines de la famille de Conon. En effet, dès le début, l'auteur précise la question qu'il compte aborder, à savoir : Qu'est-ce qui fait la particularité de cette famille ? Il présente son œuvre comme une enquête. Celle-ci se donne pour mission de déterminer ce qui a permis à la famille de Conon d'avoir un rôle déterminant dans la vie politique de la cité d'Athènes durant l'époque classique. La démarche qu'il adopte pour aboutir à cette fin consiste en l'examen de toutes les preuves disponibles pour établir la généalogie familiale de Conon et de son fils Timothée. Ensuite, il envisage de s'appesantir sur les origines familiales en Attique, en considérant les facteurs politiques du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et les réformes de Clisthène.

Cependant l'un des reproches que l'on peut faire à cette investigation est qu'elle se limite aux quatre générations de cette famille qui ont été politiquement actives, alors qu'il est possible d'élargir. Ces quatre générations sont : celle de son grand-père, de son père, de Conon lui-même et enfin de son fils Timothée. La conclusion à laquelle il aboutit fonde la principale hypothèse au sujet des origines familiales de Conon. L'auteur rejoint ainsi la plupart des témoignages anciens sur la question. Ces derniers conduisent à s'interroger sur trois origines probables que les historiens modernes mettent en rapport avec l'ancêtre supposé de Conon. Il s'agit d'abord de celle liée aux Chrécopides contemporains de Solon, ensuite de celle des Eumolpides, l'une des illustres familles sacerdotales d'Athènes et enfin de celle des

---

<sup>48</sup>Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Tome II : *Solon- Publicola. Thémistocle-Camille*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1961.

<sup>49</sup>Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, Tome VI : Livre XI, texte établi et traduit par J. Haillet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2001.

<sup>50</sup> March, 1994. Cette monographie complète celle établie par Barbieri en 1955, en ce qui concerne la question de la famille de Conon. En effet, l'auteur italien qui consacre une étude plus globale à Conon, n'insiste pas longuement sur l'aspect particulier de sa famille, contrairement à March Duane Abe. Ce sont donc deux études complémentaires sur la question de la famille de Conon.

Eupatrides qui sont « tenus pour la plus ancienne noblesse athénienne »<sup>51</sup>. Les lignes qui suivent seront consacrées à chacune de ces suppositions.

### •La thèse des Chrécopides

Duane Abe March représente l'un des auteurs qui soutient que l'origine de la famille de Conon se situe dans la tradition des Chrécopides<sup>52</sup>, qu'on traduira par les abolisseurs de dettes. Il fonde son argumentation sur un extrait de Plutarque relatif à la vie de Solon. L'auteur dit au sujet de ce dernier que « comme il s'apprêtait à remettre les dettes et qu'il cherchait pour présenter cette mesure des termes appropriés et un début convenable, il s'en ouvrit à ses amis les plus intimes en qui il avait la plus grande confiance, Conon, Clinias et Hipponicos : il leur dit qu'il ne toucherait pas aux terres, mais qu'il était décidé à abolir les dettes. Aussitôt ceux-ci, prenant les devants, se hâtèrent d'emprunter beaucoup d'argent aux riches et d'acheter de grands fonds de terre ; puis quand le décret eut été publié, ils conservèrent la jouissance de leurs domaines, mais ne rendirent pas l'argent à ceux qui leur avaient prêté, ce qui souleva contre Solon de graves plaintes et des calomnies et fit croire qu'il était, non pas leur dupe, mais leur complice. Mais il se justifia bientôt de ce grief, lorsqu'il fit remise, obéissant ainsi le premier à la loi des cinq talents qu'il se trouvait avoir prêtés — quelques-uns disent de quinze, parmi lesquels Polyzélos de Rhodes. Cependant ses amis gardèrent le surnom de Chrécopides »<sup>53</sup>.

Ce passage de Plutarque s'inscrit dans le contexte des réformes agraires entreprises par Solon durant son archontat en 594/3<sup>54</sup>. C'est une mesure prise face à la situation critique que traverse la cité d'Athènes aux alentours de 594/3 av. J.-C. Il s'agit de la crise politique, économique et surtout agraire qui traverse la cité. Les signes en sont la concentration excessive des terres entre les mains d'un petit nombre et l'endettement croissant des paysans. En effet, les aristocrates possèdent la plus grande partie des terres que les paysans leur ont hypothéquées, faute de revenus suffisants. La réforme que Solon propose vise à effacer les sommes contractées par ces derniers. C'est ainsi qu'il décide que les dettes existantes soient abolies et qu'à l'avenir personne ne pourra prêter de l'argent en prenant comme gage la personne du débiteur<sup>55</sup>. Par cette mesure, Solon rend leurs terres aux petits paysans dépossédés. C'est en relatant cette action de Solon que Plutarque signale que ses amis sont

---

<sup>51</sup> Duploux, 2003, p. 7.

<sup>52</sup> March, 1994, p. 11.

<sup>53</sup> Plutarque, Solon, 15, 7-9.

<sup>54</sup> Develin, 1989, p. 37.

<sup>55</sup> Plutarque, *Solon*, 15, 2.

désormais désignés par le surnom de Chrécopides. Aristote évoque aussi ces réformes sans toutefois mentionner ni les noms des amis de Solon, ni celui des Chrécopides. Comment ce terme en vient-il à désigner l'origine familiale de Conon ?

Le rattachement de la famille de Conon aux Chrécopides est issu du rapprochement effectué entre les amis de Solon que sont « Conon, Clinias et Hipponicos » respectivement à Conon d'Athènes, à Alcibiade et à Callias.

Qui sont ces personnes mentionnées par Plutarque ? Qui est ce Conon cité par Plutarque ? À partir des sources à notre disposition, il n'est pas aisé de faire la lumière sur ce personnage. Cependant on peut souscrire à la conclusion d'Ivan Mortimer Linforth selon qui ce Conon peut être identifié comme un ancêtre de Conon d'Athènes, notre personnage. L'auteur tire la même conclusion pour les autres personnages (Clinias et Hipponicos), et fait d'eux les ancêtres respectifs d'Alcibiade et de Callias<sup>56</sup>. Ivan Mortimer Linforth s'appuie sur un passage de Lysias qui traite des anciennes familles riches, et en particulier de Callias fils d'Hipponicos qui passait pour l'homme le plus riche de la Grèce à la mort de son père<sup>57</sup>. Peter John Rhodes soutient ce même raisonnement<sup>58</sup>.

En définitive, Ivan Mortimer Linforth considère le terme de Chrécopides juste comme étant un surnom attribué aux amis de Solon, comme ce fut le cas pour les Hermocopides. Par conséquent cette appellation ne saurait constituer une famille en tant que telle. John Kenyon Davies, suivi par Duane Abe March, soutient que ce surnom fut donné aux amis de Solon par les ennemis de ce dernier, afin de les disqualifier. Cependant, ce sobriquet qui désigne comme on l'a signalé plus haut « les abolisseurs de dettes », renvoie souvent par un jeu de mot à l'appellation plus ancienne de Cécropides, c'est-à-dire aux habitants originaires de l'Attique<sup>59</sup>.

#### •La thèse des Eumolpides

La seconde référence moderne en rapport avec l'origine de la famille de Conon l'assimile aux Eumolpides. Ces derniers constituent une entité bien connue à Athènes. Il s'agit d'une des familles aristocratiques attachée au culte d'Éleusis. On les associe souvent aux Kérykes. L'évocation des Eumolpides ou des Kérykes est rattachée aux origines des mystères d'Éleusis. En effet, ces deux familles athéniennes sont chargées de l'accomplissement des mystères d'Éleusis. Celle des Eumolpides fournit les hiérophantes,

---

<sup>56</sup> Linforth, 1919, p. 273-274.

<sup>57</sup> Lysias, 19, 48.

<sup>58</sup> Rhodes, 1993, p. 128.

<sup>59</sup> L'homme-Wéry, 1996, p. 190.

c'est-à-dire les « montreurs d'objets sacrés » ; tandis que les Kérykes sont pourvoyeurs des dadouques, c'est-à-dire les porteurs de torche. D'après la mythologie, on les fait descendre d'Eumolpe, un héros lié à Éleusis et à ses mystères. Selon Pausanias « on dit que cet Eumolpe, venu de Thrace, était fils de Poséidon et de Chioné, fille du vent Borée et d'Orithye »<sup>60</sup>.

L'idée du rattachement de la famille de Conon à celle des Eumolpides est née à la suite semble-t-il d'une hypothèse émise par François Lenormant<sup>61</sup>. En effet, l'auteur estime qu'il est fort probable que les généraux Conon et son fils Timothée aient été des Eumolpides, puisque Timothée fit dédier une statue d'Isocrate à Eleusis, dans l'enceinte sacrée. Or cet acte est un privilège, car uniquement réservé aux familles sacerdotales éleusiniennes. C'est semble-t-il à partir de cette constatation que l'auteur allemand Auguste Boeck a pu soutenir qu'effectivement Conon appartiendrait à la famille des Eumolpides<sup>62</sup>. C'est la position qu'adopte aussi Esbarranch Juan José Torres, qui n'hésite pas à affirmer que Conon est issu d'une famille illustre, celle des Eumolpides, d'où provenaient les prêtres des mystères d'Eleusis. Mais un reproche peut être adressé à cet auteur, qui n'indique aucune source à partir de laquelle il fonde son affirmation. On pourrait penser a priori que ce soit à partir de ces mêmes informations soulignées plus haut.

Cependant cette thèse qui lie Conon aux Eumolpides est loin d'être admise comme vraie. En effet, pour Johannes Toepffer, il n'existe aucun lien entre les Eumolpides et Conon, ainsi que son fils Timothée<sup>63</sup>. L'auteur est suivi dans le rejet de cette idée par John Kenyon Davies. Ce dernier a en effet émis de réelles critiques face à cette tendance. Il en vient à la conclusion que ces hypothèses émises sur un éventuel rattachement de la famille de Conon aux Eumolpides ne méritent finalement aucune attention.

---

<sup>60</sup> Pausanias, 1, 38, 2-3.

<sup>61</sup> Lenormant, 1862, p. 139.

<sup>62</sup> Boeckh, CIG I. 393 note: «Familiare igitur Eumolpidis hoc nomen: ac nisi fallor, etiam Conon et Timotheus, clari illi imperatores, fuerunt Eumolpidae. Daduchis coniuncta familia illius μυνθεισης αφ εστιας cuius mentio fit; et illa cononum gentem suam celebrat (quamquam etiam pericleam). Et cur Timotheus Cononis f. Isocratis statuum eleusine ante prostoum templi posuit? ane hoc licuisset, nisi persuasisset Eumolpidis? Quo credibilis est eum et ipsum Eumolpiden fuisse ». Il rattache ainsi Conon et Timothée à la famille des Eumolpides.

<sup>63</sup> Toepffer, 1889, p. 97, note 1: « Was Boeckh weiter anführt, ist von sehr untergeordneter Bedeutung, z. B. dass der Eumolpide Medeios eine Timothea, Tochter des Glaukos, geheirathet habe. Wir wissen über diese Frau weiter nichts, als dass ihre Vorfahren zur Gemeinde Peiraieus gehört haben, während der Vater der Klaudia Timothea Gargettier war. Die Geschlechtsangehörigkeit kennen wir in keinem von beiden Fällen. Der Name Timotheus ist in der Kaiserzeit sehr verbreitet gewesen: auf Steinen aus dieser Periode werden allein einundzwanzig, den verschiedensten Ortsgemeinden angehörende Träger dieses Namens erwähnt, ohne dass sich bei einem einzigen derselben seine Geschlechtsangehörigkeit bestimmen liesse. Ebenso wenig kann ich in dem Umstande, dass der bekannte Feldherr Timotheus, der Sohn des Konon, die Statue seines Lehrers Isokrates in Eleusis εμπροσθεν του προστωου (Ps. Plut. Vit. X or. 838) aufstellt, einen Beweis für seine Zugehörigkeit zum Eumolpidengeschlecht sehen.

## •La thèse des Eupatrides

Le rattachement de la famille de Conon aux Eupatrides découle de la définition de ce terme. En outre pour comprendre le rapport qui pourrait exister entre Conon et les Eupatrides, il convient de se référer à l'étude qu'Alain Duploux a consacrée aux Eupatrides en général<sup>64</sup>. Dans un premier temps, il s'intéresse à l'origine du terme. À partir de la recherche des premières occurrences de celui-ci et de leur contexte historique<sup>65</sup>, l'auteur constate qu'il n'existe pas la moindre allusion aux Eupatrides avant la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>66</sup>. Il est formel et insiste pour dire que : « Même les fragments de Solon, sélectionnés par des auteurs antiques d'ordinaire fort préoccupés par les conflits entre ἀγαθοί et κακοί, ne contiennent aucune mention du terme »<sup>67</sup>. En effet, la plus ancienne mention du terme, selon lui, est à rechercher à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. D'une manière générale, les Eupatrides sont connus pour être des familles aristocratiques d'Athènes. Selon Carl Røebuck, que cite Alain Duploux, « the traditional criterion for a Eupatrid was membership by descent in a great family, with the nexus of wealth, privilège, birth and prestige attached to it »<sup>68</sup>.

Selon ces auteurs trois critères fondamentaux sont à retenir au sujet des Eupatrides : d'abord, la noblesse de naissance, ensuite le pouvoir politique et enfin l'aisance économique. Raphael Sealey qualifie les Eupatrides de « nobles d'Athènes, les " biens nés " au sens plus poétique que juridique du terme »<sup>69</sup>. Plutarque mentionne aussi leurs titres de nobles<sup>70</sup>. D'après Alain Duploux, toutes ces considérations ont conduit John Kenyon Davies<sup>71</sup> à « inclure parmi les Eupatrides tous les individus ayant occupé l'archontat avant l'époque de Solon, et partant, l'ensemble de leurs ancêtres et descendants, même si aucun d'entre eux ne

---

<sup>64</sup> Duploux, 2003.

<sup>65</sup> Sur les 475 occurrences de toute la littérature grecque, la très grande majorité (plus de 95 %) se trouve chez des auteurs d'époque impériale, tandis que sur les 29 occurrences attestées dans les inscriptions, papyrus documentaires et ostraca, toutes — sauf une épitaphe et quelques ostraca athéniens - sont postérieures au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. L'enquête a été réalisée au moyen des CD-ROM Thesaurus Linguae Graecae E (Irvine, 2000) et Packard Humanities Institute Documentary CD #7 (Los Altos, 1996).

<sup>66</sup> Cette période est contemporaine d'un certain Conon I, ancêtre de Conon dont il sera question un peu plus loin.

<sup>67</sup> Duploux, 2003, p. 9.

<sup>68</sup> Røebuck, 1974, p. 487, dans Duploux A., 2003, p. 7.

<sup>69</sup> Sealey, 1956, p. 179-180. Sur la question du sens juridique du terme, voir R. Sealey et J. H. Dover, *Historia* IX, 1960, p. 178 ; p. 506-7 ; X, 1961, p. 512-514.

<sup>70</sup> Plutarque, *Thésée*, 25, 2 : « Cependant il ne resta pas indifférent au danger de rendre la démocratie dérégulée et composite par l'afflux inconsidéré des masses ; au contraire, il fut le premier à établir la distinction entre eupatrides, cultivateurs et artisans. Il reconnut aux eupatrides le privilège d'acquérir et de transmettre la science des choses divines, d'enseigner les lois, d'expliquer les coutumes profanes et sacrées ; mais il les mit, en quelque sorte, sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, les eupatrides paraissant l'emporter par le prestige, les cultivateurs par l'utilité, les artisans par le nombre ».

<sup>71</sup> Davies, *Athenian Propertied Families. 600-300 B.C.*, Oxford, 1971, p. 298-299 (Cimon), p. 331-332 (Ariston), p. 369 (Mégaclos) et p. 445 (Pisistrate).

fut jamais qualifié de la sorte par les auteurs anciens »<sup>72</sup>. C'est à la suite de John Kenyon Davies qu'on peut avancer que Conon et sa famille peuvent être considérés comme appartenant aux Eupatrides.

Mais face à cette hypothèse qui repose sur peu de chose, Alain Duploux émet quelques réserves<sup>73</sup>. Il serait intéressant de rechercher les arguments qui militent en faveur du rattachement de Conon aux Eupatrides. Outre les caractères liés à la noble naissance, à la détention du pouvoir et à l'aisance économique, qu'il aborde, Alain Duploux souligne une caractéristique politique qui semble avoir échappé à l'ensemble des commentateurs ; il s'agit du fait que « ...les quelques personnages ainsi désignés...avaient tous un lien direct avec la lutte contre les tyrans »<sup>74</sup>. Qu'en est-il au sujet de la famille de Conon ? Cette famille compte-t-elle parmi les ennemis des tyrans à Athènes ?

L'extrait de Plutarque cité un peu plus haut est de nouveau mis à contribution pour répondre à ces interrogations. L'auteur avance que « comme il (Solon) s'apprêtait à remettre les dettes et qu'il cherchait pour présenter cette mesure des termes appropriés et un début convenable, il s'en ouvrit à ses amis les plus intimes en qui il avait la plus grande confiance, Conon, Clinias et Hipponicos »<sup>75</sup>. Le moraliste fait d'un certain Conon, un proche, voire un ami de Solon. Le lien entre ce Conon ami de Solon et notre vainqueur de Cnide sera fait lorsqu'on abordera les membres de la famille de Conon. Mais en ce qui concerne la haine qui est constamment affichée contre les tyrans à Athènes, on note la position qu'a adoptée Solon. D'après Alain Duploux<sup>76</sup>, en effet, Solon « proclamait qu'il épargnerait sa patrie en refusant la tyrannie et la contrainte amère qui apportent souillure et déshonneur à la réputation d'un homme »<sup>77</sup>. Si on reconnaît à Solon son opposition à la tyrannie et que Conon est connu pour être un de ses amis, on peut supposer que cet ami de Solon soit aussi un adversaire des tyrans. Dans le prolongement, on peut aussi présumer que telle est la position de sa famille.

Au total, plusieurs thèses sont avancées au sujet des origines familiales de Conon. Face à cette diversité, il n'est pas aisé de préciser en définitive laquelle retenir. On a pu se rendre compte que sur cette question, les auteurs anciens tout comme les historiens modernes

---

<sup>72</sup> Duploux, 2003, p.8.

<sup>73</sup> À travers plusieurs articles, dont : « L'aristocratie et la circulation des richesses, Apport de l'histoire économique à la définition des élites grecques », *RBP*, 80, 2002, p. 5-24, et « Pouvoir ou prestige ? Apports et limites de l'histoire politique à la définition des élites grecques », *RBP*, 83, 2005, p. 5-23, Alain Duploux rejette une telle reconstitution de la société grecque antique. Dans le cas spécifique des eupatrides, il précise que contrairement à ce laisserait croire l'usage courant du mot chez les historiens contemporains, la réalité antique est d'une interprétation beaucoup moins aisée.

<sup>74</sup> Duploux, 2003, p.12.

<sup>75</sup> Plutarque, *Solon*, 15, 7.

<sup>76</sup> Duploux, 2003, p.15.

<sup>77</sup> *Solon* fr. 32 West ; Plutarque, *Solon*, 14,8.

sont loin de s'accorder<sup>78</sup>. Nous avançons cependant avec beaucoup de prudence qu'il serait plutôt raisonnable de rattacher les origines de la famille de Conon aux Eupatrides. Cette position nous paraît logique, lorsqu'on se fonde sur le niveau social et économique de cette famille. À ce stade de notre propos, il est question uniquement d'identifier les origines de la famille de Conon. Une étude plus détaillée de son niveau social sera effectuée un peu plus loin. Intéressons-nous à présent au dème dont est originaire la famille de Conon.

## 2. Dème d'origine et pratique culturelle

### • Le dème d'Anaphlystos

Le dème d'Anaphlystos est situé sur la côte sud-est de l'Attique, près du promontoire du Sounion. Le site correspond à une riche région minière. L'exploitation de ces mines, surtout d'argent, remonte au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. D'après la légende, le dème d'Anaphlystos tient son nom de l'un des enfants de Trézène, qui migra en Attique. C. W. J. Eliot procède à une description détaillée du dème d'Anaphlystos, dans son étude qui porte sur les dèmes de la côte de l'Attique<sup>79</sup>. Il ressort de sa présentation que ce dème regorge de potentialités, surtout minières. Il signale en outre un port situé sur la côte sud, qui s'avère un véritable rempart pendant les temps de guerre.

La quête des origines familiales de Conon met au grand jour la réflexion qui porte sur le rapport entre les classes sociales et leur localisation en Attique en général, et à Athènes en particulier. Claude Mossé s'est penchée sur la question<sup>80</sup>. Après avoir présenté les différentes divisions du corps social athénien selon l'*Athenaion Politeia* attribuée à Aristote, elle remarque que les luttes politiques surtout pendant le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ne sont que l'aboutissement des oppositions de vieilles familles attachées à une région. Duane Abe March pour sa part soutient que « Although the tyrans had brought stability to Attica, much of the political matrix, apparently dominated by regional interests and ties since the beginning of the century, survived them »<sup>81</sup>. On sait toutefois qu'il faut voir dans les réformes engagées par Clisthène à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. la volonté de mettre fin au caractère régional de la

---

<sup>78</sup> Nous citons à titre la position peu précise de Luca Asmonti sur la question. Il souligne que « Conon was the scion of a wealthy family from Anaphlistos, a deme in southern Attica which belonged to the Antiochis tribe. Some authors, relying on rather doubtful evidence, have tried to link Conon's family to a number of houses of the oldest Athenian aristocracy, such as the Eumolpidae and Chreopidea ». (Asmonti, 2015, p. 44). L'auteur comme on peut le constater ne résoud pas la question, mais se contente de relever les différents points de vue sur la question.

<sup>79</sup> Eliot, 1962.

<sup>80</sup> Mossé, 1964.

<sup>81</sup> March, 1994, p.5.

politique athénienne. C'est donc la refonte du corps social athénien qui aboutit au rattachement de la famille de Conon au dème d'Anaphlystos depuis le VI<sup>e</sup> siècle av. J.- C.

### •Le culte d'Athéna Pallénis<sup>82</sup>

Parmi les activités reconnues de la famille de Conon, John Kenyon Davies cite<sup>83</sup> souvent la participation d'un parent de Conon (Conon III petit fils de notre Conon) à un culte public, celui d'Athéna Pallénis. Ces activités s'inscrivent dans le cadre général des pratiques culturelles associatives. C'est une question à laquelle Paulin Ismard a accordé une attention particulière dans sa « *Cité des réseaux*<sup>84</sup> ». L'étude qu'il mène se propose d'analyser les relations qu'entretiennent différentes communautés autour d'un même sanctuaire. Selon lui, ces lieux de culte représentent un trait d'union entre elles. C'est ainsi qu'il relève que le rôle médiateur des sanctuaires se situe à deux niveaux : soit ils associent « sur un mode discontinu différentes communautés qui ne s'y retrouvent qu'à des moments distincts, autour de rites qui leur sont réservés<sup>85</sup> » soit ils peuvent « donner lieu à des rites fédérateurs entre différents groupes instituant un « système culturel » commun, comme dans le cas des "associations territoriales" »<sup>86</sup>. Selon l'auteur, lorsque de telles pratiques s'inscrivent dans un cadre culturel spatio-temporel commun à différentes associations, elles peuvent donner naissance à des structures communautaires originales qu'on désigne traditionnellement par le terme d'« association régionale »<sup>87</sup>. C'est dans ce registre que s'inscrit l'activité de la famille de Conon. Duane Abe March abonde dans le même sens en ces termes : « The only securely attested instance of the family's participation in an extra-political association... »<sup>88</sup>.

Pour revenir au culte d'Athéna Pallénis et à la participation de la famille de Conon, il faut signaler d'abord les sources qui en parlent. Selon Paulin Ismard, il s'agit, d'une part d'Athénée<sup>89</sup> et, d'autre part, d'une inscription du milieu du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>90</sup>. C'est cette seconde source qui laisse apparaître les traces de la famille de Conon<sup>91</sup>.

---

<sup>82</sup> Il existe sur la question un bon nombre de publications. Nous n'en citerons ici que quelques-unes : Lewis, D., « Cleisthenes and Attica, *Historia*, 12, 1963, p. 22-40 ; p. 33-34 ; Schlaifer Robert, « The cult of Athena Pallenis », *HSCP* 54, 1943, p. 35-67.

<sup>83</sup> Davies, 1971, p. 507.

<sup>84</sup> Ismard, 2010.

<sup>85</sup> Ismard, 2010, p.209.

<sup>86</sup> Ismard, 2010, p. 209.

<sup>87</sup> Ismard, 2010, p. 211.

<sup>88</sup> March, 1994, p. 5.

<sup>89</sup> Athénée, VI, 234d-235d. L'auteur s'appuie sur les fragments de Cratès (dont nous avons un extrait qui porte sur une loi qu'il aurait proposée *FGrH* 362 F7) et de Thémison. D'après Paulin Ismard le fragment de Thémison évoque le rôle rituel que jouent certaines personnes âgées et les femmes dans le culte. Il ajoute qu'il est impossible de préciser comment ces deux groupes étaient désignés.



À l'origine, c'est-à-dire au V<sup>e</sup> siècle et d'après le texte d'Athénée, trois acteurs sont au centre du culte : l'archonte-roi, un collège d'archontes et les prêtres appelés *parasitoi*<sup>92</sup>. Ils sont tous issus des quatre dèmes qui composent l'amphictionie du sanctuaire d'Athéna Pallénis, à savoir : Gargettos, Acharnes, Pallène et Païania. Mais à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et peut-être bien avant, Paulin Ismard note une modification dans l'organisation du culte : en effet, les archontes sont toujours issus des quatre dèmes, mais les *parasitoi* « qui appartiennent aux catégories aisées de la société athénienne sont originaires de toutes les régions de l'Attique »<sup>93</sup>. C'est ce qui explique que Conon III puisse en faire partie tout en étant du dème d'Anaphlystos. Nous reviendrons un peu plus loin sur ses activités en tant que *parasitos* au sein de la ligue d'Athéna Pallénis.

Au total la famille dont est issu Conon est rattachée au dème d'Anaphlystos à la suite des réformes politiques et territoriales de Clisthène. Il est reconnu également à cette famille sa participation au culte d'Athéna Pallénis. Il convient à présent de s'intéresser aux principaux membres de cette famille.

### 3. Les aïeux de Conon

La reconstitution de la liste des ascendants de Conon aura pour point de départ son père. Ce dernier est connu grâce à une inscription du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>94</sup>. Il s'agit de deux fragments d'une base de marbre de Pentélique retrouvés sur l'Acropole, entre le Parthénon et l'Erechtheion<sup>95</sup>. D'après la description que propose Pausanias, on apprend le patronyme de Conon : Κόνων ὁ Τιμοθέου<sup>96</sup>. Que sait-on au sujet de ce Timothée père de Conon ?

---

<sup>90</sup> IG II<sup>2</sup> 1358 : Il s'agit de l'inscription publiée par W. Peek, *AM*, 67, 1942, p. 24-29, n°26. Elle a été reprise et a fait l'objet d'un commentaire approfondi par G. R. Stanton, « Some Attic Inscriptions », *ABSA*, 79, 1984, p. 289-306.

<sup>91</sup> L'inscription date du milieu du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. G. R. Stanton, art. cité, p. 295-296, sur la base de recoupements prosopographiques, penche en faveur du second quart du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., mais n'exclut pas le troisième quart.

<sup>92</sup> Le sens premier qu'on lui attribue est celui du citoyen nourri au Prytanée, aux frais de la cité. Il désigne par la suite le prêtre adjoint aux prêtres ordinaires dans certains sacrifices et qui prenaient part au repas.

<sup>93</sup> Ismard, 2010, p. 214.

<sup>94</sup> IG II<sup>2</sup> 3774.

<sup>95</sup> D'après la description que fait Antony E. Raubitschek, 1949, p. 49, Timothée qui en est le « dedicator » est vraisemblablement le fils de Conon qui fut archonte éponyme en 462/1, et le père de notre Conon le vainqueur de Cnide. Nous ne disposons d'aucun indice pouvant aider à déterminer de quel type de statue il s'agit, car il manque le nom de la divinité à qui elle est consacrée. Tout porte à croire cependant qu'il s'agisse d'une statue érigée en l'honneur d'une victoire, mais nous ne savons pas laquelle.

<sup>96</sup> Pausanias, 3, 9, 2 : « Quant aux Athéniens, ils répondirent que leur ville était tellement épuisée par la guerre du Péloponnèse et par la peste, qu'elle avait besoin de temps pour se remettre de ses pertes, et n'était pas en état de rien entreprendre; c'est le prétexte qu'ils prirent : mais la vraie raison qui les empêcha de se liguier avec les Lacédémoniens, c'est qu'ils étaient bien informés que Conon, fils de Timothée, était allé offrir ses services au roi de Perse ». et 8, 52,4 : « Conon, fils de Timothéos, et l'illustre fils de Polymnis, Épaminondas, trouvèrent la Grèce ébranlée par les violentes secousses qu'elle avait souffertes ; ils travaillèrent à la raffermir, l'un en tirant de

D'après John Kenyon Davies<sup>97</sup>, le père de Conon, Timothée I, est né aux alentours de 470 av. J.-C. Il est peu connu. L'information majeure le concernant est qu'il a exercé la fonction de secrétaire de l'épistate du Parthénon en 443/2 av. J.-C<sup>98</sup>. Giovanni Marginesu a produit une étude très intéressante sur cette magistrature<sup>99</sup>. Dans le premier chapitre de son ouvrage, l'auteur s'intéresse aux épistates ainsi qu'aux sources sur la reconstruction de l'Acropole après les destructions de la seconde guerre médique. Le second chapitre traite de la charge du collège des épistates avant 433/3 et après cette date. Le troisième chapitre porte sur les aspects financiers de la fonction. Quant au quatrième chapitre il se consacre à la place qu'occupent les magistrats dans la société. Pour ce qui nous concerne, c'est le deuxième chapitre qui souligne la présence du père de Conon parmi ces magistrats. D'après l'auteur, la fonction qu'exerçait le père de Conon renvoie aux commissions qui avaient pour tâche la surveillance des travaux. Dans le cas de Timothée I (père de Conon), il s'agit de la commission chargée du suivi des travaux entrepris au Parthénon en 443/2. À propos de la constitution de ces commissions, l'auteur souligne qu'il est difficile de dégager un principe général, car le collège était formé en fonction des nécessités du moment. Cependant il dit que les membres sont élus semble-t-il pour un an. Giovanni Marginesu n'a pas manqué non plus de souligner, avec beaucoup de prudence, le possible lien de parenté entre ce Timothée et Conon notre personnage. En effet, l'auteur avance que l'épistate du Parthénon Timothée est peut être membre de la famille de Conon et de Timothée II, et aussi fils du Conon connu comme ayant été archonte en 462/1<sup>100</sup>. Au sujet de ce Timothée I en question, John Kenyon Davies dit qu'à part Conon, ce dernier a eu un autre fils qui nous est inconnu<sup>101</sup>. John Kenyon Davies situe la naissance de ce dernier en 440 av. J.-C., soit quatre ans après la naissance de Conon. On sait encore de ce frère de Conon qu'il eut un fils, qui fut donc le neveu de Conon<sup>102</sup>, lui aussi inconnu mais qui a sans doute servi sous ses ordres. Sa naissance se situe autour de 415 av. J.-C. Ce neveu de Conon est cité par Lysias lorsque l'orateur passe en revue le testament de Conon. En effet, il est bénéficiaire d'un legs d'environ 1 talent et 4

---

nouvelles forces des îles et des pays maritimes, l'autre en expulsant les garnisons et les gouverneurs lacédémoniens et en supprimant les décadarchies ».

<sup>97</sup> Davies, 1971, p 506-512.

<sup>98</sup> IG I<sup>2</sup> 343. 75-76= I<sup>3</sup> 440. 111-112.

<sup>99</sup> Marginesu, 2010.

<sup>100</sup> Marginesu, 2010, p. 63.

<sup>101</sup> Davies, 1971, p. 507.

<sup>102</sup> Davies, 1971, p. 507.

drachmes<sup>103</sup>. S'il est possible de préciser la paternité de Conon, cela n'est pas le cas de sa mère, car nulle part il n'est fait allusion à celle-ci.

Aristote<sup>104</sup> et Diodore<sup>105</sup> sont unanimes sur l'identité et la fonction du père de Timothée I, c'est-à-dire le grand-père de Conon : il s'agit d'un nommé Conon qui fut archonte en 462/1 av. J.-C. À partir de cet instant, et pour éviter toute confusion, cet archonte sera identifié sous l'appellation de Conon I (ce qui fait que Conon objet de notre étude sera lui identifié comme Conon II), comme l'a fait Duane Abe March et avant lui John Kenyon Davies. Son archontat est à situer à l'époque des réformes d'Éphialtès. Toujours selon ce même auteur, Conon I aurait été âgé de 40 ans au moment où il exerçait son archontat ; ce qui permet de situer sa naissance entre 510 et au plus tard 500 av. J.-C.<sup>106</sup> Il aurait eu pour père celui que Duane Abe March nomme « Ur-Timothée<sup>107</sup> ». Sur ce dernier on ne dispose d'aucune information, à part qu'il aurait vécu durant les décennies de la tyrannie des Pisistratides et aurait été rattaché au dème d'Anaphlystos après les réformes de Clisthène en 508 av. J.-C.

Au total grâce aux diverses informations des sources, on peut retracer la généalogie de Conon sur quatre générations, c'est-à-dire jusqu'à son supposé arrière-grand-père<sup>108</sup>. Qu'en est-il de ses enfants ?

## II. Les descendants de Conon II

### 1. Timothée II<sup>109</sup> et son demi-frère

Conon II a contracté deux mariages : un à Athènes et le second à Salamine de Chypre. Dans les deux cas de figure, il est difficile de préciser le nom de sa compagne. Cependant, on peut aisément établir sa cité d'origine. Sa première union a sans doute eu lieu lorsqu'il était encore à Athènes, c'est-à-dire avant 405 av. J.-C. Il s'agit de la mère de son fils Timothée II. Cette union a donné lieu à une polémique portant sur l'origine de celle-ci. L'un des auteurs

---

<sup>103</sup> Lysias, 19, 39 : ὁ γὰρ Κόνωνος θάνατος καὶ αἱ διαθήκαι, ὡς διέθετο ἐν Κύπρῳ, σαφῶς ἐδήλωσαν ὅτι πολλοστὸν μέρος ἦν τὰ χρήματα ὧν ὑμεῖς προσεδοκᾶτε· τῇ μὲν γὰρ Ἀθηναίᾳ καθιέρωσεν εἰς ἀναθήματα καὶ τῷ Ἀπόλλωνι εἰς Δελφοὺς πεντακισχιλίου στατήρας· τῷ δὲ ἀδελφιδῷ τῷ ἑαυτοῦ.

<sup>104</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, 25,1-2 : ἐπειτα τῆς βουλῆς ἐπὶ Κόνωνος ἄρχοντος ἅπαντα περιεῖλε τὰ ἐπίθετα δι' ὧν ἦν ἡ τῆς πολιτείας φυλακὴ, καὶ τὰ μὲν τοῖς πεντακοσίοις, τὰ δὲ τῷ δήμῳ καὶ τοῖς δικαστηρίοις ἀπέδωκεν.

<sup>105</sup> Diodore, 11, 74, 1 : Ἐπ' ἄρχοντος δ' Ἀθήνησι Κόνωνος.

<sup>106</sup> March 1994, p. 5.

<sup>107</sup> March, 1994, p.5.

<sup>108</sup> Nous renvoyons à la stemma de la famille de Conon qui se trouve en annexe.

<sup>109</sup> Le fils du vainqueur de Cnide Timothée sera nommé Timothée II pour éviter toute confusion avec son grand-père. Pour de amples informations au sujet de Timothée fils de Conon, nous renvoyons à l'ouvrage de Bianco Elisabetta, *Lo Stratego Timoteo, torre di Atene*, 2007.

qui abordent cet aspect est l'écrivain grec d'Égypte Athénée, dans son œuvre *Les Deipnosophistes*<sup>110</sup>. C'est au livre XIII, relatif au thème de l'amour, qu'Athénée en vient à évoquer de façon brève et passagère la femme de Conon. En effet, il signale que «Τιμόθεος δ' ὁ στρατηγῆσας Ἀθηναίων ἐπιφανῶς ἐταίρας ἦν υἱὸς Θράττης τὸ γένος, σεμνῆς δ' ἄλλως τοὺς τρόπους. μεταβάλλουσαι γὰρ αἱ τοιαῦται εἰς τὸ σῶφρον τῶν ἐπὶ τούτῳ σεμνουμένων εἰσι βελτίους»<sup>111</sup>. L'auteur poursuit pour dire que lorsqu'on rappelle cela à Timothée, celui-ci soutient fièrement que : « ὁ δὲ Τιμόθεος καὶ σκωπτόμενός ποτε ὅτι τοιαύτης εἶη μητρὸς “ καὶ χάριν γε αὐτῆ, φησὶν, οἶδα, ὅτι δι' αὐτὴν Κόνωνός εἰμι υἱός »<sup>112</sup>. La nature des propos de cette œuvre — conversations anecdotiques tenues lors d'un dîner fictif— suggère une certaine prudence vis-à-vis des discours tenus. C'est le sentiment que partage John Kenyon Davies. Pour lui il semble que « this must be taken as embroidery »<sup>113</sup>. Il fait le parallèle avec un cas similaire concernant Iphicrate, que rapporte Cornélius Népos<sup>114</sup>. Pour John Kenyon Davies, étant donné que durant toute la vie de Timothée, il n'a pas été donné d'enregistrer de procès l'accusant d'être un étranger, ou d'usurpation de citoyenneté, il serait difficile de tenir pour vraie cette anecdote.

Ce genre de raillerie sur la légitimité de certains citoyens n'est pas un fait particulier à Timothée. En effet on en constate une certaine récurrence pendant le IV<sup>e</sup> siècle av. J.- C. surtout chez les auteurs comiques d'Athènes. Cécile Corbel-Morana note que « ce type d'invective doit être mis en rapport avec la loi de Périclès sur la citoyenneté, stipulant qu'il fallait être né de deux parents athéniens pour pouvoir être citoyen<sup>115</sup>. Les poètes comiques mettent d'ailleurs souvent en cause les origines étrangères de la mère de tel ou tel démagogue »<sup>116</sup>. Les propos relevés par Athénée au sujet de la mère de Timothée (la femme de Conon II) sont donc à prendre avec beaucoup de réserve. Luciano Canfora<sup>117</sup> adopte la même position, car pour lui le doute continue de planer toujours sur l'illégitimité de Timothée. Le contexte dans lequel les propos rapportés par Athénée ont été tenus ainsi que le

<sup>110</sup> Athénée, *Les Deipnosophistes* Tome3; Tome 6, with an English translation by Charles Burton Glick, 1976.

<sup>111</sup> Athénée, XIII, 577a. La traduction que nous proposons est la suivante : « « Timothée, le général Athénien, était notoirement le fils d'une courtisane de naissance thrace, qui était par ailleurs honorable dans ses mœurs. En effet, de telles femmes, lorsqu'elles deviennent modestes, sont meilleures que celles qui se vantent de leur modestie ».

<sup>112</sup> Athénée, XIII, 577b. Nous avons traduit ce passage comme suit : « Timothée également, alors qu'un jour il était raillé parce qu'il avait une telle mère, dit : « J'ai justement de la reconnaissance pour elle car, grâce à elle, je suis fils de Conon ».

<sup>113</sup> Davies, 507.

<sup>114</sup> Cornélius Népos, *Iphicrate*, 3, 4.

<sup>115</sup> Il faut signaler que cette loi a connu une suspension de quelques années pendant la guerre du Péloponnèse.

<sup>116</sup> Morana, « La constitution du type du démagogue », dans *La représentation négative de l'autre dans l'Antiquité* de Queyrel-Bottineau, Anne, p. 208.

<sup>117</sup> Ateneo, 2001, p. 1464-1466.

genre littéraire qui les véhicule (souvent des comédies) rend cette prudence encore plus nécessaire. Toutefois, faute de plus amples informations en l'état actuel de notre documentation, il sera difficile de faire la lumière sur l'origine de cette femme de Conon. On retient que Timothée II est le fils le plus âgé de Conon II<sup>118</sup>. Selon John Kenyon Davies, son année de naissance ne peut pas être postérieure à la première stratégie de son père, c'est-à-dire 414/3 av. J.-C.<sup>119</sup>. Il est cité aux côtés de celui-ci durant la bataille de Cnide en 394 av. J.-C. Il est alors âgé de 19 ans, ou tout au plus 20 ans. Timothée II est le père de deux enfants, qui sont Conon III et sa sœur, dont on ignore le nom. Ces enfants font figure de petits-fils de Conon II, issus d'un mariage qui se situe en 380 av. J.-C. selon John Kenyon Davies<sup>120</sup>.

Le second fils de Conon est issu de son second mariage qui se situe pendant son exil après 405 av. J.-C. C'est ce que Lysias affirme en ces termes : « Conon avait à Chypre un fils et une femme »<sup>121</sup>. Ne disposant pas d'arguments pour les identifier formellement, on ne peut que souscrire aux hypothèses avancées par John Kenyon Davies<sup>122</sup>. Selon lui, deux hypothèses peuvent être émises : d'une part, cette seconde femme de Conon II peut avoir fait partie des Grecs vivant à Salamine de Chypre<sup>123</sup>. D'autre part, John Kenyon Davies soutient que compte tenu des relations étroites qui existaient entre Conon II et le roi de Salamine Évagoras, il pourrait s'agir d'une parente du roi lui-même. L'auteur situe ce mariage après 405 et avance qu'il se pourrait que la mère de Timothée, c'est-à-dire la première femme de Conon, ne soit plus en vie. Retenons que Conon est le père de deux enfants. L'un issu d'une union légitime, et l'autre dont on ne peut en dire autant, au regard de la loi athénienne.

## **2. Les petits-fils de Conon II : Conon III et sa sœur**

Timothée II fils de Conon II est le père de deux enfants. D'après John Kenyon Davies, ceux-ci sont issus d'un mariage qui se situe vers 380 av. J.-C., à un moment où Conon II n'est plus : ce qui implique que ce dernier n'a pas connu ses petits-fils. Sur leurs dates de naissance, John Kenyon Davies avance vaguement 370 av. J.-C. comme point de repère et indique aussi qu'à cette date Timothée est âgé de 34 ans. Il cite comme premier enfant de

---

<sup>118</sup> Sur la mention de Timothée comme fils de Conon voir aussi Lysias, 19, 34 ; 19, 39-41 ; Eschine, Sur l'ambassade infidèle, 70 ; Démosthène, *Contre Aphobos I*, 1, 7 ; Démosthène, *Contre Aphobos III*, 59.

<sup>119</sup> Davies, 1971, p. 507-508. En dehors de cette date, qui est souvent avancée, on retrouve chez les auteurs comme Klee *RE*, col. 1324, Tod II, p.90, Burich 1994, p.46, la date de 411. Voir aussi Elisabetta Bianco, 2007, p. 11.

<sup>120</sup> Davies, 1971, p. 509.

<sup>121</sup> Lysias, 19,36.

<sup>122</sup> Davies, 1971, p. 508.

<sup>123</sup> Isocrate 9, 51. Les Athéniens en particulier étaient nombreux à Chypre : outre Conon qui y séjourna de 405 à 397, nous connaissons, par exemple, Andocide, Nicophémos (qui s'y maria ; cf Lysias, *Sur les biens d'Aristophane* 36), un neveu de Conon. Sur l'explication et la compréhension de cette union nous renvoyons à la section portant sur les aventures amoureuses de Conon, dans le chapitre 2.

Timothée une fille. Comme c'est souvent le cas pour les femmes, on ignore son nom. Mais elle est connue pour avoir été la femme du fils d'Iphicrate nommé Ménesthée.

À l'opposé de sa sœur, le fils de Timothée est connu et se nomme Conon. On l'identifiera en tant que Conon III à la suite de John Kenyon Davies et de Duane Abe March. C'est à lui que fait allusion Démosthène dans son *Contre Bætos II* en ces termes : « Dira-t-il qu'il avait proposé un arbitrage général de Conon, fils de Timothée ? »<sup>124</sup>. Ce discours a été composé en 348/347 av. J.-C. Conon III y est cité comme arbitre dans un conflit d'héritage portant sur la famille d'un nommé Manthias. En effet après la mort de celui-ci, la succession fut partagée entre ses trois fils, Mantithéos, né de la femme légitime, Bætos et Pamphilos, nés d'une autre appelée Plangon. Mantithéos rappelle au passage que Conon III aurait été sollicité comme arbitre dans ce conflit. Son arbitrage semble avoir été rejeté par l'une des parties en conflit.

Nous savons très peu de choses sur sa date de naissance, à part les deux éléments de datation que John Kenyon Davies fournit. Premièrement il dit que le fils de Timothée II devient adulte à partir de 356 av. J.-C.<sup>125</sup>. Il ajoute qu'après le mariage de Timothée en 380 av. J.-C., ses enfants sont sans doute nés vers 370 av. J.-C.<sup>126</sup>. Il est par conséquent difficile de situer exactement l'année de naissance de Conon III. On peut tout de même retenir que l'essentiel de sa carrière consiste presque entièrement en un remarquable record de liturgies. John Kenyon Davies donne un aperçu de celles-ci<sup>127</sup>. Comme on l'a mentionné plus haut, il est aussi connu pour avoir été un « *parasitos* » de la ligue d'Athènes Pallénis durant le troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>128</sup>. La fonction de *parasitos* qu'occupe Conon III mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Le terme de parasite en Grèce renvoie à deux considérations possibles : d'une part au *parasitos* civil et d'autre part au *parasitos* religieux. Dans le cadre de cette étude, il ne sera question que du caractère religieux lié à la qualité de parasite. Il s'agit d'une institution religieuse fort ancienne. On la fait remonter au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., dans les lois de Solon<sup>129</sup>. Dès l'origine, le terme de *parasitos* est rattaché à une fonction des plus

---

<sup>124</sup> Démosthène. *Contre Bætos II*, 39 : Ἄν δὲ λέγῃ ὡς ἀξιοῦντος αὐτοῦ ἐπιτρέψαι Κόνωνι τῷ Τιμοθέου περὶ πάντων ἐγὼ οὐκ ἐβουλόμην ἐπιτρέπειν, ἐνθυμεῖσθε ὡς ἐξαπατᾶν ὑμᾶς ἐπιχειρήσει. Davies, 1971, p. 511, mentionne cet arbitrage dont Conon a été l'objet en 347 entre Mantithéos et Bætos

<sup>125</sup> Davies, 1971, p. 509.

<sup>126</sup> Davies, 1971, p. 509.

<sup>127</sup> Davies, 1971, p. 511. Nous n'en relèverons que quelques-unes, en renvoyant le lecteur à Davies, pour une consultation complète de ces différentes liturgies. Ainsi avant 356, il est triérarque (ii<sup>2</sup> 1622, ligne 297) ; en 353 ou peu après, il procède à la réparation des longs murs (Cornélius Népos, Timothée, IV, 1.) ; en 341/0, il apparaît comme une caution en ce qui concerne les navires de Chalcis (ii<sup>2</sup> 1623, lignes 175/6 ; Schäfer II.<sup>2</sup> 492)

<sup>128</sup> Peek, 1942, p. 24, n°26.

<sup>129</sup> Sur les lois de Solon, voir Aristote, *Constitution d'Athènes*, 6 -10.

honorables<sup>130</sup>. La présence de Conon III en tant que parasitos se comprend aisément, car il est issu d'une famille noble et riche. De façon générale, les parasitos sont des personnes qui sont associées aux prêtres de telle ou telle divinité, en vue de les assister dans les soins matériels du culte. Dans le cas spécifique de Conon III, la divinité en question est Athéna Pallénis<sup>131</sup>.

Le parasitos à Athènes joue deux rôles dans la tenue du culte. Le premier, qui semble de loin le plus important, concerne la levée du blé sacré<sup>132</sup> destiné au repas de sacrifice. D'après des termes assez obscurs d'un règlement de l'archonte-roi, il semble que le territoire de chaque dème soit divisé en plusieurs circonscriptions. Dans chacune d'elles, un parasitos procède à la levée du grain sacré. Une fois celui-ci recueilli, les parasites veillent à ce qu'il soit déposé dans un local officiel qui souvent est dénommé παρασίτειον. La seconde tâche qui est dévolue au parasite consiste à assister le prêtre dans la réalisation des sacrifices offerts à la divinité<sup>133</sup>. En contrepartie du service rendu, les parasites reçoivent une part des victimes et prennent, durant tout le temps de leur charge, leurs repas dans le temple<sup>134</sup>. C'est à ce dernier privilège que fait allusion leur titre de παρασίτοι<sup>135</sup>.

En effet, initialement le mot renvoie aux servants du temple qui participaient aux banquets en l'honneur des divinités respectives. Mais ce sont les comiques athéniens qui ont transformé le terme, peut-être avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, en lui donnant la connotation de celui qui essaie d'obtenir des repas aux tables d'autres personnes par tous les moyens<sup>136</sup>. En ce qui concerne leur mode de recrutement, il faut retenir qu'ils sont nommés par l'archonte-

---

<sup>130</sup> Polémon et Cratès, ap. Ath. VI, 234 d- 234 e : « C'est ce qu'on voit par un ouvrage de Polémon, que l'on fait natif de Samos, de Sicyone, ou d'Athènes, comme le rapporte Héraclide de Mopsueste. Il le range même parmi les citoyens de plusieurs autres villes, par le nom desquelles on le désignait comme y étant né. Il fut surnommé Stelokope, selon Hérodicos, disciple de Cratès. Or, voici ce que dit Polémon, en parlant des Parasites.» (234e) «Le nom de Parasite, qui est maintenant ignominieux, fut, chez les anciens, comme nous le trouvons, une chose sacrée, et synonyme de convive. On voit au cynosargès, dans le temple d'Hercule, une colonne qui présente un décret d'Alcibiade, écrit par Stephanus, fils de Thucydide. Or, voici ce qu'il y a sur cette dénomination : » «Que le prêtre avec les Parasites fasse les sacrifices de chaque mois. Les Parasites prendront avec eux un bâtard, et un fils de bâtard, selon l'usage de la patrie. Celui qui ne voudra pas être Parasite, sera aussitôt traduit en justice à ce sujet.» ; 235 b : « Voilà, Ulpian, une demande qui se présente pour toi : quelles sont ces femmes propositives ? Vas-tu peut-être dire ; mais suivons les Parasites. Il est écrit sur une des colonnes de l'Anacée : «Des deux plus beaux bœufs qu'on aura choisis, le tiers sera employé à la célébration des jeux; des deux autres tiers on donnera l'un au prêtre, l'autre au Parasite.» Cratès dit, dans le second livre (ou chapitre) de sa Dialecte Attique : «Le nom de Parasite est maintenant quelque chose de honteux; mais autrefois on appelait ainsi ceux qui étaient nommés pour inspecter la perception du blé sacré; et Parasite était la dénomination d'une espèce de magistrature ».

<sup>131</sup> Nous renvoyons à la section relative aux pratiques culturelles de la famille de Conon, traitée un peu plus haut.

<sup>132</sup> Cratès, L. 1 : « η του ιερου σιτου εχλόγη » dans Daremberg, p. 330 ; Pollux, VI, 35.

<sup>133</sup> Cela n'est dit expressément que du culte d'Héraclès : le prêtre devait, de concert avec les parasites, offrir à ce dieu un sacrifice mensuel (Ath. VI, 234 E). Mais il est probable qu'il en était de même dans les autres cultes.

<sup>134</sup> Du moins cela est-il certain pour les Κήρυκες, qui servaient de parasites à Apollon Délien, à Marathon (Ath. VI, 234 F)

<sup>135</sup> Le verbe παρασίτειν signifie proprement « prendre son repas en compagnie de quelqu'un » (Plat. Lach. 179 B). Solon l'avait employé en parlant des personnages nourris au Prytanée (Plut., Solon. 24). Polémon explique παρασίτος par συνθούω (Ath VI, 234 D).

<sup>136</sup> Heinz, -G. NE., 2007, *Encyclopedia of the Ancient World*, volume 10, p. 522-523.

roi, non pas directement, mais par l'intermédiaire d'un certain nombre d'archontes (ἀρχοντες), qu'il a délégués à cet effet<sup>137</sup>. On les recrute dans chaque dème, parmi les citoyens légitimes, de condition riche et aussi de vie honorable. Un autre fait à mettre à l'actif de Conon III est qu'il a été stratège pendant deux années successives : en 334/3 puis en 333/2. Robert Develin signale qu'il est assigné à la surveillance du Pirée<sup>138</sup>. Sa réélection peut être interprétée comme un signe de confiance et de reconnaissance que la cité lui témoigne, ou encore comme l'expression de ses compétences militaires.

Cornélius Népos relève un aspect de la vie de Conon III qui le met, plus ou moins, en relation avec son aïeul Conon II<sup>139</sup>. Timothée II, à la suite d'un procès qu'il perd face à Charès, est condamné à payer une amende de 100 talents. Comme il meurt sans avoir pu s'en acquitter, c'est à son fils Conon III que revient cette dette. Cornélius Népos signale que celui-ci honore la dette de son père, après avoir bénéficié d'une réduction des neuf dixièmes de l'amende de la part de la cité. L'amende payée par Conon III, poursuit Cornélius Népos, a servi à la réparation des murs, que Conon II avait relevés en 394/3 av. J.-C. Mais à l'opposé de son aïeul qui avait obtenu de son action reconnaissance et honneur, Conon III, lui, en retire, selon Cornélius Népos « le plus grand déshonneur de la famille »<sup>140</sup>, car c'est avec son patrimoine qu'il a été contraint de réparer les murs. À partir de lui, il semble que la famille de Conon ne joue plus de rôle politique considérable, car on n'entend plus parler d'elle dans les sources. Que retenir de cette reconstitution de la famille de Conon ?

De cette lignée de Conon, il se dégage un constat qui prend le contre-pied de l'objectif généralement assigné à une généalogie. En effet, l'évocation d'ancêtres prestigieux (ce qui est souvent le cas dans le cadre de ce type d'exercice) est censée impressionner. C'est ce que confirme Alain Duplouy lorsqu'il affirme que : « La lignée, c'est-à-dire à la fois le nombre et la valeur individuelle des ancêtres, apportait au héros un argument de prétention sociale parmi d'autres... Se prévaloir d'un père, d'un grand-père ou d'aïeux fameux n'était donc pas seulement une manière de faire connaître et reconnaître sa valeur, mais aussi un moyen de

---

<sup>137</sup> Athénée, VI, 235 C.

<sup>138</sup> Develin, 1989, p. 379 et p.384. Voir aussi ii.<sup>2</sup> 2970, ligne 5 ; Mitchel, *Hesperia*, 33, (1964), p.349. Pour la stratégie de 333/2, voir *Hesperia* 9, (1940), p.59, n° 8, col. ii, lignes 9-10 ; ii.<sup>2</sup> 2976, ligne 9 ; Πρακτικά (accent sur le a) 1954 (1957), 70f. ; *AM* 76, (1961), 147, n°. 3, lignes 2-4. Voir Roussel, *RA*<sup>6</sup> 18 (1941), 222 ff, et Merrit, *AJP* 66 (1945), 234f

<sup>139</sup> Aux alentours des années 354/3, Timothée, Iphicrate et son fils Ménesthée sont envoyés en expédition contre Samos. Timothée et Iphicrate ayant retardé l'attaque contre Samos à cause d'une violente tempête nous dit Cornélius Népos (Timothée, 3), la cité réussit à mettre en déroute Charès qui avait lancé tout seul l'assaut. L'échec survenu ce dernier une fois de retour à Athènes cite les anciens stratèges en justice et les accuse de trahison. Cornélius Népos dit que Timothée fut condamné et que cette sanction lui inspira du dégoût pour son ingrate patrie.

<sup>140</sup> Cornélius Népos, *Timothée*, 4, 1.



prétendre, dans une société ouverte, à un rang clairement défini par rapport aux autres<sup>141</sup> ». Dans le cas spécifique de Conon II, le constat est tout autre.

En effet, dans l'état actuel des données sur sa famille, les sources ne le mentionnent à aucun moment faisant référence à un quelconque passé glorieux de ses ancêtres. Elles ne le décrivent pas non plus se rattachant à un personnage mythique de la Grèce antique, comme cela est de coutume en Grèce en général. Même s'il est vrai que certains de ses proches ont occupé des fonctions importantes dans la cité, il ne leur est pas reconnu l'accomplissement d'actions d'éclat ou de prestige ayant marqué profondément la cité. C'est l'un des aspects particuliers relatifs à Conon, car ce n'est qu'à partir de lui que l'on enregistre des actions d'envergure à l'endroit de la Grèce en général et de sa cité en particulier ; et ce sont ces actions qui désormais représentent une référence, tant pour lui-même, pour ses descendants que pour toute sa famille en général. Conon devient par conséquent le point de repère de sa famille<sup>142</sup>. Les principaux membres de la famille de Conon II ayant été identifiés, il convient de s'intéresser à leur situation sociale.

### III. Le milieu social de la famille de Conon

Pour Guido Barbieri, l'origine sociale de Conon II ne souffre aucun doute. Il la précise d'entrée de jeu dans sa monographie : « Conone discende de nobile e ricca famiglia attica... »<sup>143</sup>. Pour comprendre le fondement de l'affirmation de Barbieri, il faut remonter aux origines familiales de Conon. Ce dernier, en effet, est associé à la famille des Eumolpides, qui appartient aux Eupatrides, comme mentionné plus haut. Ces familles, ou groupes aux contours flous d'individus biens nés, sont connues dans l'histoire d'Athènes pour leur origine noble, leur richesse et leur prestige. C'est ce que dit en substance cet extrait de Philochore<sup>144</sup>.

Plutarque<sup>145</sup> affirme en outre que les origines nobles et riches de Conon II sont à rechercher dans les événements qui ont précédé et suivi les réformes agraires de Solon, au

---

<sup>141</sup> Duploux, 2003, p. 42.

<sup>142</sup> C'est ainsi que Cornélius Népos a pu dire au sujet de Timothée, que ce dernier « hérita de son père une gloire. Cornélius Népos, *Timothée*, 1, 1.

<sup>143</sup> Barbieri, 1955, p. 7.

<sup>144</sup> Jacoby, 1950, p. 105 : Philochore, FGrHist, 328 F 20 b : ἐκ γὰρ τῶν ἐννέα καθισταμένων ἀρχόντων Ἀθήνησι τοὺς Ἀρεοπαγίτας ἔδει συνεστάναι δικαστὰς ὡς φησιν Ἀνδροτίων ἐν δευτέρῃ τῶν Ἀτθίδων (324 F<sub>4</sub>). ὕστερον δὲ πλείονων γέγονεν ἢ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλή, τουτέστιν ἢ ἐξ ἀνδρῶν περιφανεστέρων πενήκοντα καὶ ἐνός, πλὴν ἐξ εὐπατριδῶν, ὡς ἔφημεν, καὶ πλοῦτοι καὶ βίῳ σωφροὶ διαφερόντων ὡς ἱστορεῖ Φιλόχορος διὰ τῆς τρίτης τῶν αὐτοῦ Ἀτθίδων. Nous proposons la traduction suivante : en effet à Athènes il était établi que lorsque le collège de l'Aréopage exerçait les fonctions judiciaires, il était composé des neuf archontes en charge, comme le dit Androtion dans le deuxième livre des Atthides, ensuite le nombre des membres du Conseil de l'Aréopage augmenta à cinquante pris parmi les citoyens les plus illustres (à part les Eupatrides) et distingués pour leur richesse et leur tempérance, comme le disait Philochore dans le troisième livre de ses Atthides ».

<sup>145</sup> Plutarque, Solon, 15, 2 ; 15,7-9.

début du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et dont les personnages principaux sont les Chrécopides<sup>146</sup>. Il constate que c'est de là que vinrent, dit-on, ceux qu'on appela plus tard les " anciens riches"<sup>147</sup>. À partir du lien de parenté souvent avancé entre les amis de Solon que sont Conon, Clinias et Hipponicos d'une part et d'autre part entre Conon, Alcibiade et Callias respectivement<sup>148</sup>, — comme nous l'avons souligné un peu plus haut — on peut en déduire que la fortune de la famille de notre Conon pourrait découler de cette abolition des dettes. John Kenyon Davies<sup>149</sup> pour sa part demeure très prudent dans l'établissement d'un lien entre ces deux groupes de personnages. Peter John Rhodes souligne quant à lui que le fait de rattacher Conon II et ses contemporains à leurs ascendants n'a qu'un but politique<sup>150</sup>.

Le constat qui se dégage ainsi des extraits de Plutarque et d'Aristote est que l'origine de la richesse de la famille de Conon ne peut guère remonter au-delà du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., c'est-à-dire aux environs de 594/3 av. J.-C. C'est ce qui amène Aristote à la ranger parmi les « anciens riches »<sup>151</sup>. Duane Abe March aboutit à la même conclusion<sup>152</sup>, tout en utilisant une tout autre démonstration. Il fonde son argumentation cette fois-ci, en plus du texte de Plutarque, sur celui de Lysias<sup>153</sup>. Son objectif est de faire une étude comparée, voire un rapprochement entre la famille de Conon et celle d'Hipponicos. C'est ainsi qu'il relève dans le discours de Lysias que Callias, fils d'Hipponicos, est connu pour être issu d'une famille riche et fortunée. Celui-ci a hérité de son père une importante fortune. En effet, l'orateur soutient que « Callias passait pour le plus opulent des Grecs à la mort de son père<sup>154</sup> ». Le raisonnement de Duane Abe March est le suivant : si la famille d'Hipponicos est reconnue pour être riche et que Plutarque donne Conon (un parent de notre personnage) pour ami de ce Hipponicos, on pourrait alors déduire que la famille de Conon est aussi d'origine riche et noble.

Duane Abe March avance deux autres justifications de la richesse des Conon. Sa première hypothèse se fonde sur l'activité minière pratiquée dans la zone d'où est originaire

---

<sup>146</sup> Nous renvoyons le lecteur au développement relatif aux origines de la famille de Conon, plus précisément à celui portant sur les Chrécopides.

<sup>147</sup> Aristote, *Cons. Ath.*, 6, 2.

<sup>148</sup> Rhodes, 1985, p. 128.

<sup>149</sup> Davies, 1971, p. 12, 255, 506.

<sup>150</sup> Rhodes, 1985, p. 129.

<sup>151</sup> Aristote, *Cons. Ath.*, 6, 2.

<sup>152</sup> March soutient que: « The origin of the family's wealth, allegedly well-known by the end of the fifth century, was the debt fraud perpetrated by Ur-Konon in Solo's day». Voir March, 1994, p. 11.

<sup>153</sup> Lysias, 19, 48.

<sup>154</sup> Lysias, 19, 48 : Καλλίας τοίνυν ὁ Ἱππονίκου, ὅτε νεωστὶ ἐτεθνήκει ὁ πατήρ, (ὄς) πλεῖστα τῶν Ἑλλήνων ἐδόκει κεκτηῖσθαι, καὶ ὡς φασί, διακοσίων ταλάντων ἐτιμήσατο <τὰ> αὐτοῦ ὁ πάππος, τὸ δὲ τούτου νῦν τίμημα οὐδὲ δυοῖν ταλάντων ἐστὶ. Κλεοφῶντα δὲ πάντες ἴστε, ὅτε, ὅτι πολλὰ ἔτη διεχείρισε τὰ τῆς πόλεως πάντα καὶ προσεδοκάτω πάννυ πολλὰ ἐκ τῆς ἀρχῆς ἔχειν· ἀποθανόντος δ' αὐτοῦ οὐδαμοῦ δῆλα τὰ χρήματα, ἀλλὰ καὶ οἱ προσήκοντες καὶ οἱ κηδεσταί.

Conon II, c'est-à-dire le dème d'Anaphlystos. Pour étayer son argumentation, il part de l'étude menée par C. W. J. Eliot<sup>155</sup>. Il s'agit d'une investigation topographique portant sur un ensemble de dèmes, parmi lesquels on retrouve celui d'Anaphlystos. Selon lui, il n'est pas impossible que les Conon aient pu s'adonner à l'exploitation des mines d'argent<sup>156</sup>. Cette idée est plausible, lorsqu'on se réfère à l'importance de l'activité minière dans cette région. Cet aspect n'a pas échappé à Xénophon qui a pu ainsi dire aux alentours de 355 av. J.-C. que : « Quant aux mines d'argent, si elles étaient exploitées comme elles doivent l'être, je crois que nous en tirerions de très grosses sommes, indépendamment de nos autres revenus. Je vais démontrer l'importance de ces mines à ceux qui l'ignorent. Quand vous vous en serez rendu compte, vous serez mieux à même de délibérer sur les moyens d'en tirer parti. Tout le monde sait qu'elles sont en activité depuis un temps immémorial ; en tout cas, personne ne cherche même à découvrir depuis quelle époque elles sont ouvertes. Et, bien que le minerai soit fouillé et extrait depuis tant d'années, considérez combien les déblais sont petits en comparaison des collines argentifères encore vierges. Le gisement d'argent, loin de diminuer, s'étend visiblement toujours de plus en plus »<sup>157</sup>. Les propos de l'historien renvoient à un contexte bien précis qui correspond aux lendemains de la guerre sociale (357-355 av J.-C.). En effet, Athènes en conflit avec ses alliés que sont Chios, Rhodes, Cos et Byzance, est défaite et ruinée. Ses finances se sont considérablement réduites. Eubule, l'un des personnages les plus en vue à cette période prône une politique de paix. Il s'applique entre autres à rétablir les finances en favorisant l'industrie, le commerce et les arts. C'est pour seconder les actions de ce dernier que Xénophon rédige son traité des *Revenus*, dans lequel il soutient que les gisements des mines d'argent du Laurion sont inépuisables. Il martèle plutôt que celles-ci peuvent enrichir l'État comme elles ont enrichi beaucoup de particuliers<sup>158</sup>. Selon C. W. J. Eliot, suivi par Duane Abe March, ce sont environ six mines qui sont mises en exploitation ; et cela depuis fort longtemps. On voit dès lors qu'il est difficile d'écarter l'idée que la richesse de la famille de Conon à laquelle il est très souvent fait allusion ne provienne pas de cette activité. Sa deuxième hypothèse est à rattacher à la mise en valeur des propriétés acquises au lendemain de la remise des dettes par Solon. Duane Abe March conclut que les fonds tirés de l'exploitation des mines ont permis d'investir dans l'agriculture, qui devient par conséquent une des bases de la richesse des Conon.

---

<sup>155</sup> Eliot, C. W. J. 1962.

<sup>156</sup> March, 1994, p. 12.

<sup>157</sup> Xénophon, *Les Revenus*, p. 480.

<sup>158</sup> Xénophon, *Les Revenus*, p. 469-470.

En dehors des arguments de Duane Abe March, d'autres éléments confirment le caractère noble et riche de cette famille. Il s'agit des différentes fonctions que les membres de cette famille ont occupées dans la cité d'Athènes. En effet, Conon I (le grand père de Conon II) a exercé la fonction d'archonte éponyme en 462/1 av. J.-C. John Kenyon Davies avance même qu'il a appartenu à la classe des hippeis mise en place par Solon. L'auteur cite pour soutenir ses propos la considérable propriété que détenait Conon I dans la région d'Anaphlystos<sup>159</sup>. Timothée I, père de Conon II, a été secrétaire de l'épistate du Parthénon en 443/2 av. J.-C. Conon II pour sa part, a été stratège plusieurs fois à Athènes au cours du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>160</sup> Son fils Timothée II a également occupé à maintes reprises cette même magistrature<sup>161</sup>. Conon III fils de Timothée II et petit-fils de Conon II a servi d'abord plusieurs fois comme triérarque, avant d'exercer en tant que stratège<sup>162</sup>.

Le constat qui se dégage est que des rôles de premier ordre, qui nécessitent souvent des origines prestigieuses et qui par conséquent confèrent parfois une importance à Athènes durant la période classique, ont été occupés par des membres de cette famille. Autant d'éléments qui attestent de l'origine noble et riche de la famille dont Conon II est issu. C'est pourquoi l'on conclut avec Claude Mossé dans sa notice consacrée à Conon que « sa famille appartenait à l'aristocratie athénienne où se recrutaient au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les stratèges les plus célèbres »<sup>163</sup>.

Au total, la réflexion sur la famille de Conon s'est révélée fort enrichissante. Elle a permis de remonter d'une part jusqu'à ses origines et d'autre part d'en distinguer les principaux membres. Le constat qui apparaît est que cette famille, bien qu'elle soit d'origine noble et riche, est loin d'avoir joué un rôle déterminant à Athènes. Elle a certes donné à la cité un archonte éponyme, un secrétaire de l'épistate du Parthénon, des stratèges aussi durant les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, mais elle n'a pas dominé à un moment donné la vie politique, économique ou sociale de la cité. Ce constat est valable pour la presque totalité de ses membres, hormis les périodes où l'on enregistre les actions militaires de Conon ou encore celle de son fils Timothée. À ces deux figures auxquelles on fait le plus souvent référence lorsqu'on évoque cette famille, il faut adjoindre Conon III, petit-fils de Conon II (qui a été aussi stratège). Le prestige et la reconnaissance sociale dus à cette famille connaîtront un autre sort grâce à la carrière singulière d'un de ses membres, c'est-à-dire Conon. Il portera plus haut les honneurs

---

<sup>159</sup> Davies, 1971, p. 507.

<sup>160</sup> On le retrouve stratège en effet en 411/401, en 407/406 en 406/405 et enfin en 405/404.

<sup>161</sup> Timothée II a été en effet stratège en 378/377, 376/375, 375/374, 374/373, 373/372, 367/366, 366/365, 365/364, 364/363, 363/362, 360/359, et enfin en 356/355.

<sup>162</sup> *IG II<sup>2</sup>* 2970,5 ; *SEG* 22, 148 ; il a été aussi stratège en 334/333 et en 333/332.

<sup>163</sup> Mossé, 1999, p. 115.

dus à cette famille, grâce à ses qualités personnelles qui vont lui conférer un statut particulier au sein de cette famille. Ainsi à cette reconnaissance sociale, il ajoute sa touche personnelle à savoir des honneurs politiques.

## Chapitre 2 : CONON, MŒURS ET VIE PUBLIQUE

L'attrait suscité par la vie sociale de la Grèce en général et par celui de la vie sociale de la cité d'Athènes en particulier, à l'époque classique, est loin de s'essouffler. Cela s'explique par l'originalité, ainsi que l'incroyable et immense renouvellement des réflexions qu'offre ce domaine. L'un des angles d'approche privilégié depuis bientôt quelques décennies est le fait comportemental, c'est-à-dire l'observation des attitudes, des agissements, en un mot les mœurs. Cette orientation a l'avantage de porter et d'apporter un regard neuf sur l'histoire de cette cité. C'est la quête de cet éclairage nouveau qui justifie l'attention qui est accordée aux mœurs de Conon dans ce chapitre.

D'une manière générale, l'étude des mœurs à Athènes est soutenue par un éventail de sources considérables, dont la plus importante est représentée par les œuvres du moraliste Plutarque. Cependant lorsqu'il s'agit de dresser le portrait physique et surtout moral de Conon, le constat est tout autre : on n'a que très peu d'informations sur sa vie privée. Même Plutarque, qui est souvent sollicité pour ce genre d'exercice, ne semble pas être d'un apport considérable. C'est à croire qu'une bonne partie de la vie privée et morale du vainqueur de Cnide reste inaccessible. D'où l'importance de ce chapitre dont le double objectif est d'une part de faire ressortir les mœurs<sup>164</sup> de Conon et d'autre part de montrer leur implication dans son action politique.

### I. De sa jeunesse à son apparition sur la scène publique

#### 1. De sa naissance à sa maturité

##### •Axe de réflexion

Dans un souci de méthode, il convient de préciser la démarche qui sera adoptée tout au long de cette analyse. Notre argumentation épouse les contours et la ligne de démonstration retenue par Pauline Schmitt-Pantel dans son ouvrage relatif aux mœurs des hommes illustres à Athènes au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>165</sup>. Ainsi, abordant dans son ouvrage la question relative au passage de la naissance à la maturité principalement à partir des vies d'Aristide, de Thémistocle, de Cimon, de Périclès, de Nicias et enfin d'Alcibiade, l'auteur a relevé trois étapes fondamentales dans la formation du futur citoyen. En effet, pour elle les critères qui déterminent la transition entre la naissance et l'âge adulte sont d'abord la

---

<sup>164</sup> Nous adhérons au sens que Pauline Schmitt Pantel donne au mot mœurs. En effet pour elle les *epitédeumata* en grec renvoient aux habitudes de vies, les coutumes, en un mot les manières de se comporter, de naître, de grandir, d'habiter, de prier, de se vêtir, de manger, de se marier, de mourir, etc. voir p. 12.

<sup>165</sup> Schmitt, 2009.

légitimité et la citoyenneté, ensuite l'éducation, et enfin les aventures amoureuses<sup>166</sup>. Cependant dans le cas singulier de Conon, il faut signaler que les sources ne permettent pas de s'imprégner de ce que fut d'une part son éducation<sup>167</sup> et d'autre part sa vie amoureuse<sup>168</sup>. Ainsi nous ne pourrions que nous en tenir au seul critère de sa citoyenneté et de sa légitimité.

La question méthodologique nous amène encore à distinguer deux étapes dans ce qu'il est convenu d'appeler l'apparition publique de Conon. En effet, il s'agit d'abord de sa première mission officielle que les sources signalent. Ensuite il est question de son implication dans les activités politiques à Athènes dès son retour en 393 av. J.-C. Il devient à partir de cette période un acteur politique incontournable dans la cité. La distinction de ces deux moments dans la vie de Conon doit être prise en compte dans l'analyse des principales étapes que signale Pauline Schmitt-Pantel.

### •De la citoyenneté et de la légitimité de Conon

La première apparition publique de Conon se situe en 414/413 ; il exerce un commandement à la tête de la flotte athénienne qui se rend à Naupacte. Si l'on se fonde sur la date de cette apparition et en prenant en compte l'âge requis à Athènes pour exercer une magistrature, on peut supposer que Conon est âgé d'une trentaine d'années au moment où il va en expédition. Par conséquent on peut situer approximativement sa naissance aux alentours de 444 av. J.-C. C'est généralement cette date qui est admise par la plupart des historiens modernes<sup>169</sup>.

L'analyse portant sur le statut de citoyen de Conon suivra la démarche argumentative et les critères utilisés par Pauline Schmitt-Pantel. Deux textes ont constitué le fondement de son exposé au sujet de la citoyenneté et de la légitimité des hommes illustres qu'elle étudie. Il s'agit de deux extraits de la *Constitution d'Athènes* qui portent sur la double filiation rendue nécessaire par la loi de Périclès de 451 av. J.-C. Dans le premier passage, on apprend ce qui suit : « Quatre ans après, sous l'archontat de Lysicratès, on établit les trente juges des dèmes ; et la troisième année qui suivit, sous Antidotos, à cause du nombre croissant des citoyens et sur la proposition de Périclès, on décida de ne pas laisser jouir de droits politiques quiconque

---

<sup>166</sup> Schmitt P.P, 2009, p. 24.

<sup>167</sup> À défaut de témoignages fiables sur son éducation, on peut supposer que celle-ci doit correspondre aux cadres généraux dans lesquels se déroule la formation d'un jeune athénien issu du niveau social auquel Conon appartient.

<sup>168</sup> En ce qui concerne la vie amoureuse et conjugale de Conon, les seules informations dont nous disposons font état d'une première union contemporaine de sa première apparition publique et une autre qui précède son implication dans la vie politique d'Athènes aux alentours de 393. De chacune de ces relations est né respectivement Timothée et un autre sur qui nous sommes peu informés.

<sup>169</sup> Justin, 6, 2, 8; Swoboda, *RE* XI, 2, 1319-1334; Davies, 1971, p. 507.

ne serait pas né de deux citoyens »<sup>170</sup>. Du second extrait on note que « l'état actuel du gouvernement d'Athènes est le suivant : Prennent part au gouvernement ceux qui sont nés de parents ayant tous les deux le droit de cité »<sup>171</sup>. Même si ces passages soulèvent bien d'autres questions qui alimentent encore des débats, nous n'y prêterons pas attention. Ce qui nous intéresse c'est uniquement la double filiation de Conon.

En ce qui concerne Conon, la certitude de sa filiation paternelle ne laisse planer aucun doute. En effet, il est le fils de l'Athénien Timothée I. Ce n'est pas le cas du côté de sa mère. Mais si on se réfère à la loi de Périclès<sup>172</sup>, on peut se faire une idée du statut de celle-ci. Cette loi stipule que désormais « nul ne jouira des droits politiques, s'il n'est pas né de père et de mère athéniens », et cela « sous l'archontat d'Antidotos », c'est-à-dire à partir de 451/50. Si Conon est citoyen, on peut donc considérer comme très probable qu'il soit né d'une femme citoyenne, puisque que sa naissance se situe après la loi de Périclès. On peut retenir que Conon fait son entrée sur la place publique en tant que citoyen.

## **2.Son passage de la vie privée à la vie publique**

Selon Pauline Schmitt-Pantel, l'entrée dans la vie publique du point de vue des institutions passe elle aussi à travers 4 étapes qui sont : la participation à la guerre, la présence aux séances de l'assemblée, l'appartenance à un groupe d'amis et enfin le changement de comportement. Notre démarche vise à analyser, à partir des sources, comment s'est effectuée chez Conon la transition de la vie privée à la vie publique ; ce qui revient à retracer de quelle manière il a franchi ces étapes d'une part, et d'autre part à montrer comment elles ont facilité son entrée dans la vie publique.

### **•De la participation de Conon à la guerre**

Cornélius Népos évoque ce qui peut être considéré comme la première apparition publique ainsi que la première participation de Conon à une campagne. Il affirme en effet que « c'est au temps de la guerre du Péloponnèse que commença son rôle dans les affaires publiques, et dans cette guerre ses services furent beaucoup appréciés. Qu'on en juge : étant général, il commanda les armées de terre et, préposé à la flotte, il fit sur mer d'importantes actions. Pour ces deux raisons, une exceptionnelle marque d'honneur lui fut accordée : toutes les îles furent soumises à son commandement. Il était investi de cette charge quand il prit

---

<sup>170</sup> Aristote, *Cons. Ath.*, XXVI.

<sup>171</sup> Aristote, *Cons. Ath.*, XLII: "ἔχει δ' <ἡ νῦν κατάστασις τῆς πολιτείας> τόνδε τὸν τρόπον. μετέχουσιν μὲν τῆς πολιτείας οἱ ἐξ ἀμφοτέρων γεγονότες ἀστῶν.

<sup>172</sup> Hansen, 2014, p. 77-80.



Phères, colonie lacédémonienne ». <sup>173</sup> Le texte de Cornélius Népos vient en soutien à celui de Thucydide qui signale que c'est « Conon, qui commandait à Naupacte » <sup>174</sup>.

Le contexte général de ce commandement de Conon est bien précisé : il s'agit de la guerre du Péloponnèse. Il est signalé à Naupacte à la tête d'une vingtaine de navires, pendant « la dix-septième année après la première invasion » de l'Attique, nous dit Thucydide. Develin fait correspondre cette apparition aux environs de 414/13 av. J.-C., c'est-à-dire au lendemain de l'expédition de Sicile en 415 av. J.-C. La question du statut de Conon au cours de cette première mission sera traitée un peu plus loin. Toutefois, lorsqu'il apparaît à Naupacte, il est sans doute âgé d'environ trente ans <sup>175</sup>. Pauline Schmitt-Pantel note aussi qu'Aristide, de même que Thémistocle font leur première apparition publique à ce même âge. À notre connaissance, Conon participe ainsi pour la première fois à un commandement militaire en vue de défendre les intérêts de sa cité. Cela ne signifie pas qu'il n'a point déjà été hoplite. Selon Pauline Schmitt-Pantel, « la défense de la cité est la première occasion d'entrée dans la vie publique d'un jeune citoyen et que c'est la vaillance au combat qui forge la réputation qui va ensuite accompagner l'homme politique sa vie durant » <sup>176</sup>. Conon n'échappe pas à cette maxime. Il met sans doute à contribution ses qualités guerrières, et surtout celles de commandant au service de la flotte athénienne. En dehors de la participation à la guerre, l'autre critère retenu pour le passage de la vie privée à la vie publique est la présence aux séances publiques de l'ecclésia et de la Boulé.

#### •De la participation de Conon à l'assemblée

La présence à l'ecclésia et la participation aux débats qui s'y déroulent constituent la seconde étape qui marque l'entrée dans la vie publique à Athènes selon Pauline Schmitt-Pantel. Si pour Aristide, Thémistocle ou encore Alcibiade les sources ont conservé les traces de leur première apparition à l'assemblée, il faut dire que ce n'est pas le cas pour Conon. Nous n'avons aucune trace d'une présence ou d'une participation à un débat à l'ecclésia, dans l'état actuel de nos sources, bien entendu. Cependant il serait difficilement acceptable de croire que ce qui représente un droit, voire un devoir pour le citoyen athénien, Conon ne l'a pas exercé. En effet, il a sans nul doute participé aux questions relatives au budget, à la paix ou à la guerre qui ont pu se tenir à l'assemblée durant sa présence à Athènes. Il n'est donc pas

---

<sup>173</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 1,1.

<sup>174</sup> Thucydide, 7, 31, 4.

<sup>175</sup> Hansen, 1993, p. 265, souligne en effet que « l'âge minimum était pour les magistrats le même que pour les nomothètes et les jurés : au moins trente ans. Le principe se maintint tout au long de l'histoire de la démocratie ».

<sup>176</sup> Schmitt, 2009, p. 35-36.

exclu que son entrée dans la vie publique ne soit pas marquée par une participation aux séances de l'appareil législatif d'Athènes.

Mais un peu plus tard au cours de sa vie, il semble qu'on ait la preuve d'une présence effective, et même de la prononciation d'un discours. C'est un extrait du discours de Lysias qui permet d'émettre cette hypothèse. En effet, une fois de retour à Athènes aux environs de 393 av. J.-C., Conon proposa l'envoi d'une ambassade composée de ses proches auprès de Denys de Sicile<sup>177</sup>. Cette proposition d'ambassade de Conon ne peut avoir eu pour cadre que l'ecclésiā. Cette intervention à l'ecclésiā après son retour, peut être considérée comme un prélude de sa participation à la vie politique de la cité. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la date de 393 marque certes le retour de Conon, mais surtout ses premiers pas en tant que véritable homme politique. Vu sous cet angle, on peut considérer ce témoignage de Lysias comme l'une des participations avérées de Conon à l'assemblée. Un autre des passages obligés et inévitables dans la vie publique dont fait cas Pauline Schmitt-Pantel, est représenté par l'appartenance à un groupe d'amis.

#### •De l'appartenance de Conon à un groupe d'amis

Selon Ludovic Dugas, « les Anciens donnaient au mot "amitié" l'extension que nous donnons au mot amour. Ils disaient : l'amitié paternelle, familiale, l'amitié amoureuse (philia erotikè) ; toute affection entre les personnes, large ou étroite, banale et froide, comme la philanthropie, ou personnelle et intime, comme l'amitié proprement dite (philia hétairikè) était, pour eux, de l'amitié »<sup>178</sup>. Comme on peut s'en rendre compte, le terme ami, voire amitié, est sujet à diverses connotations. Il est alors impératif de bien préciser le sens qui va guider notre analyse.

Plusieurs termes sont utilisés pour traduire l'amitié ou encore la notion de cercle d'amis entre citoyens à Athènes. Parmi eux on peut citer ceux que les modernes apparentent à la notion de factions politiques, d'une part, et d'autre part un terme qui apparaît plus fréquemment c'est-à-dire l'hétairie (έταιρεία). C'est une expression sur laquelle les définitions sont loin de s'accorder. Nous ne reviendrons pas sur la polémique qu'a suscitée l'existence de « partis politiques » construits comme ceux de notre époque, des voix mieux

---

<sup>177</sup> Lysias, 19, 19: Γνώσεσθε δὲ ὅτι ἀληθῆ λέγω ἐξ αὐτῶν ὧν ἐκεῖνος ἔπραττε. Πρῶτον μὲν γὰρ βουλομένου Κόνωνος πέμπειν τινὰ εἰς Σικελίαν, ὄχγετο ὑποστὰς μετὰ Εὐνόμου, Διονυσίου φίλου ὄντος καὶ ξένου, τὸ πλῆθος τὸ ὑμέτερον πλεῖστα ἀγαθὰ πεποιηκότος, ὡς ἐγὼ ἀκήκοα τῶν ἐν Πειραιεῖ παραγενομένων : « Sa conduite même vous en sera la preuve. D'abord, lorsque Conon voulut envoyer une ambassade en Sicile, il s'offrit, et il partit avec Eunomos, ami et hôte de Denys, qui rendit bien des services à la démocratie, comme je l'ai entendu dire à ceux qui ont été au Pirée ».

<sup>178</sup> Dugas, 1914, p. 1.

autorisées ayant apporté les éclairages nécessaires<sup>179</sup>. Toutefois, en ce qui concerne les hétaires, retenons que pour Olivier Aurenche, « à l'origine, l'ἑταῖρος, est un compagnon d'armes »<sup>180</sup>. Anne Queyrel ajoute qu'il s'agit « des gens que lie le danger partagé d'une action passée ou à venir, et qui se doivent mutuellement selon les circonstances aide ou secret »<sup>181</sup>. Selon Franco Sartori<sup>182</sup> qui étudie l'emploi du mot dans Platon, l'hétairie renvoie d'abord à une simple relation amicale. Peut-on renvoyer ces définitions à la situation de Conon ? En d'autres termes, peut-on affirmer que ce dernier soit lié à une hétaires ? En l'état actuel de nos sources, il est difficile de répondre par l'affirmative.

Lorsqu'on observe de près la carrière de Conon, depuis sa première apparition jusqu'à son intervention dans les guerres civiles de Corcyre (autour de 411-410 av. J.- C.), à aucun moment les sources n'indiquent une hétaires à laquelle il est rattaché. Contrairement à Alcibiade, il est difficile de dresser la liste, durant toute cette époque, de ceux qu'on pourrait appeler les proches de Conon. La tentative de reconstitution est rendue encore plus difficile par le fait qu'après son intervention de Corcyre en 410 av. J.-C., il disparaît totalement de la scène, c'est-à-dire des sources. Et on ne le voit réapparaître qu'à partir de l'été 407 av. J.- C., élu stratège par les Athéniens, comme le soutient Xénophon en ces termes : «...les Athéniens avaient élu comme stratège Alcibiade, encore en exil<sup>183</sup>, Thrasybule, qui était absent, et, comme troisième, parmi ceux qui étaient à Athènes Conon »<sup>184</sup>. Ce n'est qu'à partir de cet instant qu'il devient possible de reconstituer ce qu'on pourrait appeler son cercle d'amis.

Anne Queyrel revient sur la création d'un tel groupe. Elle soutient que c'est une pratique qui a cours depuis bien longtemps en Grèce. Elle affirme, en effet, qu'il existe plusieurs témoignages « de groupes composés de jeunes gens riches issus des meilleures familles qui se rassemblaient autour de l'un des leurs, et qui, de groupe d'amis, pouvaient

<sup>179</sup>Revendin, O., 1945, « Remarques sur la vie politique d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle », *Museum Helveticum* 2, p. 200-212. Rose, R., 1964, « Parties, Factions, and Tendencies in Britain », *Political studies* 12, p. 33-46. Perlman, S., 1967, « Political Leadership in Athens in the Fourth Century B.C. », *La Parola del Passato* 22, p. 161-176. Hansen, M.H., 1983, « The Athenian "Politicians": 403-322 B.C. », *Greek, Roman and Byzantine Studies* 24 (1), p. 33-55. Belloni, F., P., Beller, D., C., *Faction politics: Political parties and factionalism in comparative perspective*, Santa Barbara.

<sup>180</sup> Aurenche, 1974, p.15.

<sup>181</sup> Queyrel, A, « Dissimulation, ententes politiques et revirements dans l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle », dans *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*, p. 80.

<sup>182</sup> Sartori, 1958, p. 157-171.

<sup>183</sup> Xénophon joue sur le mot φεύγων, qui, dans les Helléniques, désigne un prévenu. Or Alcibiade n'a jamais été condamné au bannissement ; la sentence de 415 était une sentence de mort, dont l'effet a d'ailleurs été levé par le décret de 411 (Thuc., VIII, 97, 3 ; Plut., *Alc.*, 83). Alcibiade en 407 n'est plus qu'un exilé volontaire qui parvint à se justifier des accusations portées contre lui.

<sup>184</sup> Xénophon, *Helléniques.*, I, 4, 10 : Θράσυλλος δὲ σὺν τῇ ἄλλῃ στρατιᾷ εἰς Ἀθήνας κατέπλευσε· πρὶν δὲ ἤκειν αὐτὸν οἱ Ἀθηναῖοι στρατηγούς εἶλοντο Ἀλκιβιάδην μὲν φεύγοντα καὶ Θρασύβουλον ἀπόντα, Κόνωνα δὲ τρίτον ἐκ τῶν οἰκοθεν.

devenir, selon les circonstances, des groupes à coloration politique »<sup>185</sup>. Le groupe de Conon n'a pas échappé à cette évolution. Cependant, l'attention sera accordée pour l'instant à ceux que Duane Abe March et Barry Stuart Strauss qualifient respectivement de « Conon's known associates »<sup>186</sup> ou de « Conon's closest colleagues »<sup>187</sup>. Quant au caractère strictement politique de ce regroupement, il sera abordé lorsqu'on analysera un peu plus loin la vie politique de Conon.

Précisons au passage que Duane Abe March reprend en de nombreux points Barry Stuart Strauss. Ce dernier précise qu'il s'agit des amis de Conon "before Cnidos"<sup>188</sup>. Comme on peut le constater, il s'agit une fois encore de moments qui précèdent son futur retour et son implication dans la vie politique de la cité. Au nombre de ses proches que Barry Stuart Strauss cite, Duane Abe March ajoute deux autres personnages. Ce sont donc au total neuf personnes qui sont identifiées à savoir : le vieil ami de Conon qui fut triérarque mentionné dans Lysias 19, son fils et sa fille ; ensuite, Hieronymos, Nicophémos, Aristophane le fils de Nicophémos, Iphicrate et enfin Damainétos. Il ne faut pas omettre non plus Timothée, le fils de Conon. On se rend bien compte que cela représente un cercle très restreint. Certains parmi eux ont déjà été évoqués plus haut. Par conséquent il sera dit très peu à leur propos. Ainsi, rappelons que l'ancien triérarque qui n'est pas nommé, a servi sous les ordres de Conon. De ses deux enfants, nous ne savons presque rien, sinon que sa fille a été donnée en mariage d'abord à Phaidros de Myrrhinous, et ensuite à Aristophane, fils de Nicophémos<sup>189</sup>.

S'il y a un personnage sur lequel les sources insistent lorsqu'il s'agit des proches de Conon, c'est Nicophémos<sup>190</sup>. Barry Stuart Strauss dit de lui qu'il est un homme de confiance de Conon. En effet, à la suite de la défaite à Aigos-Potamos, on les voit s'exiler ensemble à Chypre. C'est à lui aussi que Conon confie le commandement de ses troupes, lorsqu'il se rend à la cour du Roi perse en 395/4 av. J.-C<sup>191</sup>. Nicophémos bénéficie encore de l'estime de Conon en 393 av. J.- C. En effet, il lui est confié de nouveau la surveillance de l'île de

---

<sup>185</sup> Queyrel, A, « Dissimulation, ententes politiques et revirements dans l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle », dans *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*, p. 78-79.

<sup>186</sup> March, 1994, p. 131.

<sup>187</sup> Strauss, 1986, p. 132.

<sup>188</sup> Strauss, 1986, p. 132.

<sup>189</sup> Lysias, 19, 12-13.

<sup>190</sup> Sur les passages des sources qui portent sur Nicophémos ami de Conon, voir : Lysias, 19, 12-13 ; 35-36 ; 42-44. Xénophon, *Hell.* 4, 8, 8. Diodore, 14, 84, 4-5. Isocrate, *Évagoras*, 51 ; *Panégérique* 119 : Isocrate ne mentionne pas le nom de Nicophémos, mais fait allusion à la prise de Cythère par Conon. *Hell. Oxy.*, 15,1.

<sup>191</sup> Diodore, 14, 81, 4 : « Conon, le navarque des Perses, confie le commandement de la flotte à Hiéronymos et Nicophémos, tous deux Athéniens ; désireux d'avoir une entrevue avec le Roi, lui-même prit la mer et longea la côte jusqu'en Cilicie ; de là il marcha jusqu'à Thapsaque en Syrie, enfin il descendit l'Euphrate jusqu'à Babylone ».

Cythère<sup>192</sup>. Mais en 389 av. J.-C., il est condamné et exécuté par les Athéniens<sup>193</sup>, à la suite de l'affaire évoquée plus haut. Sa fortune sur laquelle Lysias revient à plusieurs reprises est confisquée par la cité. Lors de sa première nomination à la tête des troupes de Conon, il est associé à Hiéronymos<sup>194</sup>.

Duane Abe March qualifie aussi ce dernier d'homme de confiance de Conon. Deux textes confirment sa présence aux côtés de Conon : il s'agit des *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>195</sup> et de Diodore de Sicile<sup>196</sup>. Dans le premier extrait, on apprend que Conon en route pour Caunos en 395 av. J.-C., laisse le commandement des troupes à Hiéronymos. Dans le second, le stratège agit de façon identique lorsque deux ans plus tard, il est « désireux d'avoir une entrevue avec le Roi, lui-même ». Il confie encore le commandement à Hiéronymos qui est assisté de Nicophémos. Dans sa pièce intitulée *L'Assemblée des femmes* représentée vraisemblablement aux Lénéennes (février) de l'an 392 sous l'archontat de Démostratos<sup>197</sup>, un personnage d'Aristophane dit de Hiéronymos qu'il est sage<sup>198</sup>, manifestement parce qu'il a parlé à Athènes en faveur de la paix. Cela montre qu'il est intervenu récemment à l'Assemblée.

Le fils de Nicophémos, Aristophane, est reconnu aussi comme l'un des compagnons de Conon. D'après Lysias, il retourne à Athènes après la défaite d'Aigos-Potamos, d'où il continue de servir les intérêts de Conon, et ceux du roi de Salamine de Chypre ; c'est ce que l'auteur exprime ainsi : « Comment croire, juges, qu'un homme désireux de se distinguer, qui venait de savoir par une lettre de son père qu'il ne manquerait de rien, qui avait été élu comme

---

<sup>192</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 8 : Ἐπει δὲ οἱ ἔχοντες τὴν πόλιν τῶν Κυθηρίων φοβηθέντες μὴ κατὰ κράτος ἀλοῖεν ἐξέλιπον τὰ τεῖχη, ἐκείνους μὲν ὑποσπόνδους ἀφήκεν εἰς τὴν Λακωνικὴν, αὐτὸς δ' ἐπισκευάσας τὸ τῶν Κυθηρίων τεῖχος φρουρούς τε καὶ Νικόφημον Ἀθηναῖον ἀρμοστήν ἐν τοῖς Κυθήροις κατέλιπε. Ταῦτα δὲ ποιήσας καὶ εἰς Ἴσθμὸν τῆς Κορινθίας καταπλεύσας, καὶ παρακελευσάμενος τοῖς συμμάχοις προθύμως τε πολεμεῖν καὶ ἄνδρας πιστοὺς φαίνεσθαι βασιλεῖ, καταλιπὼν αὐτοῖς χρήματα ὅσα εἶχεν, ὄχετο ἐπ' οἴκου ἀποπλέων. « Comme ceux qui tenaient la ville de Cythère, craignant qu'elle ne fût prise de force, en abandonnèrent les remparts, il (Conon) les renvoya par convention en Laconie, puis il répara les fortifications de Cythère et y laissa une garnison avec l'athénien Nicophémos comme harmoste ».

<sup>193</sup> Lysias, 19, 7 : Ἐνθυμείσθε οὖν ὅτι Νικόφημος καὶ Ἀριστοφάνης ἄκριτοι ἀπέθανον, πρὶν παραγενέσθαι τινὰ αὐτοῖς ἐλεγχομένοις ὡς ἠδίκουν. Οὐδεὶς γὰρ οὐδ' εἶδεν ἐκείνους μετὰ τὴν σύλληψιν· οὐδὲ γὰρ θάψαι τὰ σώματα αὐτῶν ἀπέδοσαν, ἀλλ' οὕτω δεινὴ <ή> συμφορὰ γεγένηται ὥστε πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ τούτου ἐστέρηται. « Il faut que vous sachiez avant tout, Athéniens, que Nicophémos et Aristophane ont été mis à mort sans jugement préalable, avant qu'on pût même les défendre et travailler à leur justification. On ne les revit plus dès qu'ils furent pris, on n'a pas même rendu leurs corps pour la sépulture ; et par la rigueur d'un sort cruel, cet avantage même, sans parler du reste, leur a été refusé ».

<sup>194</sup> Diodore, 14, 81, 4 ; Ephor. FGrH 70 F 73 : Ἱερώνυμος. . . Ἱερωνύμου τοῦ στρατηγῆσαντος Ἀθηναίων ἄλλοι τε μνημονεύουσι καὶ Ἐφορος ἐν τε τῇ ιη καὶ ἐν τῇ ιθ , dans Jacoby, 1926, p. 63.

<sup>195</sup> *Hell.*, Oxy. 15, 1.

<sup>196</sup> Diodore, 14, 81,4 : Κόνων δ' ὁ τῶν Περσῶν ναύαρχος ἐπὶ μὲν τοῦ στόλου κατέστησεν Ἱερώνυμον καὶ Νικόδημον Ἀθηναίους ὄντας, αὐτὸς δὲ σπεύδων ἐντυχεῖν τῷ βασιλεῖ παρέπλευσεν εἰς Κιλικίαν, κάκειθεν εἰς Θάψακον τῆς Συρίας πορευθεὶς ἀνὰ τὸν Εὐφράτην ποταμὸν ἐπλευσεν εἰς Βαβυλῶνα.

<sup>197</sup> Develin, 1989, p. 210, le situe au cours de l'année 393/2.

<sup>198</sup> Aristophane, *L'Assemblée des femmes*, 201 : Ἀργεῖος ἀμαθής, ἀλλ' Ἱερώνυμος σοφός : « L'Argien est bête, mais Hiéronymos est sage.

ambassadeur et qui allait se rendre auprès d'Évagoras, ait épargné son bien et n'ait pas fourni tout ce qu'il pouvait pour être agréable à ce prince, alors qu'il devait recouvrer largement ses avances ? »<sup>199</sup>. La marque de confiance de Conon à son égard s'est traduite par son implication dans une mission diplomatique qu'il a suscitée auprès des Athéniens. En effet, en 393 av. J.- C., il est envoyé auprès de Denys de Syracuse, comme le souligne Lysias : « D'abord, lorsque Conon voulut envoyer une ambassade en Sicile, il s'offrit, et il partit avec Eunomos, ami et hôte de Denys<sup>200</sup>, qui rendit bien des services à la démocratie, comme je l'ai entendu dire à ceux qui ont été au Pirée »<sup>201</sup>. Le contenu de cette ambassade relevant des activités politiques de Conon, il sera plus détaillé au moment où on abordera la question de sa vie politique. Retenons cependant qu'il semble qu'Aristophane ait accompli avec succès la mission qui lui a été confiée par Conon.

Selon Lysias, la famille de Nicophémos a tiré profit de son association avec Conon. En effet, il remarque « qu'avant la victoire navale de Conon, Aristophane ne possédait pas d'autres terres qu'un petit bien à Rhamnunte »<sup>202</sup>. Mais l'orateur constate par la suite à propos d'Aristophane qu'« en l'espace de quatre ou cinq années, il lui était déjà difficile, juges, n'ayant pas de fortune auparavant, d'être deux fois chorège pour la tragédie, en son nom et au nom de son père, d'exercer trois années de suite la triérarchie, de fournir de nombreuses contributions, d'acheter une maison de cinquante mines, d'acquérir une terre de plus de trois cent plèthres... »<sup>203</sup>. Conon est à l'origine de cet enrichissement. En effet, la fortune d'Aristophane comprend d'une part le butin perse amassé par Conon, d'autre part, les fruits de son mariage avec une fille issue d'une famille riche, dont parle Lysias<sup>204</sup>. Barry Stuart Strauss avance qu'il aurait effectué des dépenses qui s'élèvent à environ 15 talents<sup>205</sup>.

<sup>199</sup> Lysias, 19, 23 : Τίνα γὰρ οἴεσθε, ὃ ἄνδρες δικασταί, φιλότιμον μὲν ὄντα, ἐπιστολῶν δ' αὐτῷ ἠκουσῶν παρὰ τοῦ πατρὸς μηδενὸς ἀπορήσειν ἐν Κύπρῳ, ἠρημένον δὲ πρεσβευτὴν καὶ μέλλοντα πλεῖν ὡς Εὐαγόραν, ὑπολιπέσθαι ἂν τι τῶν ὄντων, ἀλλ' οὐχ ἂ ἦν δυνατὸς πάντα παρασχόντα χαρίσασθαι ἐκείνῳ τε καὶ κομίσασθαι μὴ ἐλάττω; ὡς τοίνυν ταῦτ' ἐστὶν ἀληθῆ, κάλει μοι Εὐνομον. “Μαρτυρία” <κάλει μοι καὶ τοὺς ἄλλους μάρτυρας. “Μάρτυρες>”.

<sup>200</sup> Le texte de Palatinus porte ici : « Eunomos et Lysias, son ami et hôte ». La correction (Διονυσίου pour Λυσίου) paraît fondée : outre que cet éloge de Lysias n'aurait rien d'opportun, le qualificatif de ξένος indique un lien d'hospitalité avec un vrai étranger ; aussi bien, les sentiments de Lysias pour Denys sont connus.

<sup>201</sup> Lysias, 19, 19 : Γνώσεσθε δὲ ὅτι ἀληθῆ λέγω ἐξ αὐτῶν ὧν ἐκεῖνος ἔπραττε. Πρῶτον μὲν γὰρ βουλομένου Κόνωνος πέμπειν τινὰ εἰς Σικελίαν, ὄχετο ὑποστάς μετὰ Εὐνόμου, Διονυσίου φίλου ὄντος καὶ ξένου, τὸ πλῆθος τὸ ὑμέτερον πλεῖστα ἀγαθὰ πεποιηκότος, ὡς ἐγὼ ἀκήκοα τῶν ἐν Πειραιεὶ παραγενομένων.

<sup>202</sup> Lysias, 19, 28 : Ἴσως ἐνίοις ὑμῶν, ὃ ἄνδρες δικασταί, δοκεῖ ὀλίγα εἶναι· ἀλλ' ἐκεῖνο ἐνθυμεῖσθε, ὅτι <αὐτῷ> (πρὶν Νικοφίμῳ ἢ καὶ Ἀριστοφάνει) πρὶν τὴν ναυμαχίαν νικῆσαι <Κόνωνα> γῆ μὲν οὐκ ἦν ἀλλ' ἢ χωρίδιον μικρὸν Ῥαμνοῦντι. Ἐγένετο δ' <ἡ> ναυμαχία ἐπ' Εὐβουλίδου ἄρχοντος.

<sup>203</sup> Lysias, 19, 29 : Ἐν οὖν τέτταρσιν ἢ πέντε ἔτεσι, πρότερον μὴ ὑπαρχούσης οὐσίας, χαλεπόν, ὃ ἄνδρες δικασταί, τραγωδοῖς τε δις χορηγήσαι, ὑπὲρ τε καὶ τοῦ πατρὸς, καὶ τρία ἔτη συνεχῶς τριηραρχῆσαι, εἰσφορὰς τε πολλὰς εἰσενηγοχέναι, οἰκίαν τε πεντήκοντα μνῶν πρίασθαι, γῆς τε πλεόν ἢ τριακόσια πλῆθρα κτήσασθαι· ἔτι δὲ πρὸς τούτοις οἴεσθε χρῆναι ἐπιπλα πολλὰ καταλελοιπέναι.

<sup>204</sup> Lysias, 19, 12.

<sup>205</sup> Strauss, 1986, p.133.

Conon s'est attaché aussi les services et la confiance d'Iphicrate (425 ? ou 415 ?-352). D'après Barry Stuart Strauss ce dernier fait partie des amis bien avant la bataille de Cnide de 394, comme indiqué plus haut. Il est donc fort probable que Conon ait fait appel à lui depuis son exil à Chypre ou qu'Iphicrate l'ait suivi lors de sa fuite, et que par la suite il ait fait route avec Conon pendant toutes ses autres campagnes. Cependant ce dont on est sûr c'est qu'en 393, comme le souligne Barry Stuart Strauss, Conon nomme Iphicrate à la tête du contingent de mercenaires basés à Corinthe. De condition modeste, comme l'affirme Plutarque<sup>206</sup>, Iphicrate s'est construit une personnalité et une renommée à Athènes et dans la Grèce durant le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., surtout après le retour de Conon à Athènes. En effet, dès cet instant il est élu à la stratégie durant sept années consécutives<sup>207</sup>. Au moment où il apparaît aux côtés de Conon, Iphicrate est âgé de 20 ans<sup>208</sup>, ou tout au plus 30 ans. C'est donc dans la fleur de l'âge qu'il est signalé aux côtés de Conon. Barry Stuart Strauss relève qu'il s'illustre pendant la bataille de Cnide. Selon lui, deux facteurs expliquent l'association d'Iphicrate à Conon: « First, it is remotely possible that Iphicrate and Conon were relatives, because although they came from different demes and social classes, the two men had fathers with the same name, Timotheus. Secondly, Iphicrates belonged to the same deme as Conon's lieutenant Aristophanes»<sup>209</sup>. Ces deux arguments font de lui un des proches de Conon, mais peut-être pas un parent. Toutefois l'image que la postérité retient d'Iphicrate c'est sa victoire, ainsi que les inventions et les améliorations qu'il apporte dans l'art de la guerre. En effet, en 390 av. J.-C., à la tête de ses peltastes<sup>210</sup> (infanterie légère tirant son nom d'un type de bouclier appelé *peltè*), dont il a perfectionné l'équipement et les techniques de combat, Iphicrate anéantit un bataillon d'hoplites lacédémoniens devant Corinthe<sup>211</sup>.

C'est avec Damainétos que s'achève la liste des proches de Conon. Il est souvent cité par Xénophon et l'auteur des *Helléniques d'Oxyrhynchos*. On apprend à partir de ces auteurs qu'au cours de l'hiver 396/5 av. J.-C., et après s'être plus ou moins mis d'accord avec le Conseil des Cinq Cents à Athènes, il quitte le Pirée avec une trière, pour rejoindre une des bases de Conon à Rhodes, brisant ainsi les termes de la paix spartiate. C'est ce que révèle l'auteur anonyme des *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>212</sup>. Damainétos est aussi soutenu par

<sup>206</sup> Plutarque, *Œuvres Morales, Apophtegmes de rois et de généraux*, 187 a : Ἰφικράτης δοκῶν υἱὸς εἶναι σκοτοτόμου κατεφρονεῖτο : « Iphicrate était méprisé parce qu'il passait pour être le fils d'un cordonnier ».

<sup>207</sup> Develin, 1989, p. 210-217.

<sup>208</sup> Comme l'avance Justin 5, 1.

<sup>209</sup> Strauss, 1986, p. 133.

<sup>210</sup> Sur la victoire d'Iphicrate à la tête des peltastes, voir Xénophon, *Helléniques*, 4, 4, 16 ; *Helléniques*, 4, 5, 11-17 ; *Helléniques*, 4, 5, 19.

<sup>211</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 5, 11-18 ; Diodore, 14, 91, 2 ; 15, 44.

<sup>212</sup> *Helléniques Oxyrhynchos*, 6, 1.

d'autres Athéniens qui l'accompagnent, et forme tout un équipage. On peut aussi les qualifier, en quelque sorte, d'amis de Conon. Mais les sources n'éclairent pas sur leur identité.

La conduite de Damainétos suscite bien des réflexions. Son acte peut être interprété comme l'expression des différents courants qui traversent la cité à cette époque. En effet, on a d'une part ceux que Paul Cloché identifie comme étant les « Possédants...désireux du maintien de la paix »<sup>213</sup>. Les leaders de cette branche sont représentés par Thrasybule, Anytos et Aisimos. D'autre part, on retrouve ceux qui sont pour la rupture de traité de paix de 404/3 av. J.-C., les « revanchards » comme les qualifie une fois de plus l'auteur. Il est possible d'opérer un rapprochement entre cette tendance et les ambitions de Conon. Cela autorise à dire qu'ils font partie de ceux du Conseil des Cinq Cents qui se sont mis d'accord avec Damainétos avant son entreprise. Parmi les tenants de cette vision on dénombre Képhalos<sup>214</sup>, Épocratès<sup>215</sup>, Agyrrhios<sup>216</sup>. On se rend compte que la plupart d'entre eux est originaire du même dème, à savoir celui de Collytos. On peut affirmer que Conon dispose aussi de soutiens dont certains sont restés à Athènes.

Un extrait de Pausanias renforce cette idée. En effet, invités par les Lacédémoniens et Agésilas à porter la guerre en Asie contre le Grand Roi à partir de 397 av. J.-C., les Athéniens refusent prétextant de l'impact des conséquences de la guerre du Péloponnèse. Mais en réalité comme le relève Pausanias, c'est parce que ceux-ci « étaient bien informés que Conon, fils de Timothée, était allé offrir ses services au roi de Perse »<sup>217</sup>. La part de responsabilité accordée à certains amis ou partisans de Conon dans l'attitude qu'affiche la cité n'est pas à négliger, même si les sources ne le disent pas clairement. Ceux-ci, étant sans doute informés des intentions de Conon, œuvrent déjà pour son retour.

Damainétos a aussi joué un rôle important à Athènes vers la fin de la guerre de Corinthe. En effet, Xénophon le signale aux côtés du stratège Chabrias, à la tête des hoplites

---

<sup>213</sup> Cloché, 1934, p. 12.

<sup>214</sup> Il est originaire du dème de Collytos et potier de profession. Après la guerre du Péloponnèse, il devient un rhétoricien actif. Dinarque (1,76), dit de lui qu'il fait partie de ceux qui ont pris une part active au renversement des Trente et au rétablissement de la démocratie en 403.

<sup>215</sup> Il est connu comme faisant partie des Athéniens qui ont combattu l'oligarchie en 403. En 397, Képhalos et lui ont sans doute collaboré avec les Perses, dans l'objectif de lutter contre Sparte (Oxy., 10,1-2). Après la victoire de Conon en 394, il accompagne Phormisios chez le roi perse en tant qu'émissaire d'Athènes. À son retour, il est accusé de corruption, mais fut acquitté.

<sup>216</sup> C'est un homme politique athénien originaire du dème de Collytos. Il est connu pour avoir été actif entre 405 et 373. On lui doit la rétribution de la présence à l'ecclésia, *Cons. Ath.*, 41,3.

<sup>217</sup> Pausanias, 3, 9, 2 : Κορίνθιοι μὲν οὖν, καίπερ ἐς τὰ μάλιστα ἔχοντες προθύμως μετασχεῖν τοῦ ἐς τὴν Ἀσίαν στόλου, κατακαυθέντος σφίσιν ἐξαίφνης ναοῦ Διὸς ἐπὶ κλησὶν Ὀλυμπίου, ποιησάμενοι πονηρὸν οἰωνὸν καταμένουσιν ἄκοντες. Ἀθηναίοις δὲ ἦν μὲν ἡ πρόφασις ἐκ τοῦ Πελοποννησίων πολέμου καὶ ἐκ νόσου τῆς λοιμώδους ἐπανάκειν τὴν πόλιν ἐς τὴν πρότερόν ποτε οὐσαν εὐδαιμονίαν· πυνθανόμενοι δὲ δι' ἀγγέλων ὡς Κόνων ὁ Τιμοθέου παρὰ βασιλεία ἀναβεβηκῶς εἶη, κατὰ τοῦτο ἡσύχαζον μάλιστα.



athéniens dans la guerre face à Égine bien après Conon, c'est-à-dire autour de 388<sup>218</sup>. C'est justement à partir de cette année qu'il occupe la fonction de stratège durant deux années consécutives comme le signale Develin<sup>219</sup> ; en 388/7 av. J.- C. et en 387/6 av. J.- C.

L'attention particulière accordée à la question des amis de Conon se justifie par la volonté de saisir l'ensemble des personnes qui tournent autour de lui, dans l'objectif de mieux comprendre ses actions politiques à venir. Cette étape a donc toute son importance. On aboutit ainsi au constat que Conon a réuni autour de lui des personnes qui ont de réelles qualités et potentiels militaires. On compte aussi parmi ceux-ci des hommes politiques influents dans la cité. C'est comme s'il procédait à une sélection minutieuse de personnes qualifiées dans l'art de la guerre et de la politique, en vue d'un projet à atteindre et clairement identifié. Certes il est difficile de le démontrer ; mais on doit reconnaître à Conon une certaine logique dans ses actions. L'analyse des amis de Conon suppose que celui-ci a sans doute connu en outre des ennemis. On parlera plutôt de ses opposants politiques. Ils seront traités dans la section réservée à ses actions politiques. La dernière étape qui marque l'entrée dans la vie publique dont parle Pauline Schmitt-Pantel est le changement de comportement.

#### •Du changement de comportement de Conon

Pauline Schmitt-Pantel a remarqué des modifications importantes dans le comportement de certains hommes politiques, avant leur entrée dans la vie publique. Elle reconnaît tout de même qu'il n'est pas possible de généraliser cet aspect de l'entrée dans la vie à tous les hommes politiques. Cependant ceux sur qui a porté son analyse n'en demeurent pas moins des figures de proue de la vie politique de la cité. Il s'agit de Thémistocle, de Périclès et enfin de Nicias, dont les exemples diffèrent de celui d'Alcibiade<sup>220</sup>. Pour elle ces changements s'expliquent par « le désir de mener une vie politique glorieuse »<sup>221</sup>. Le constat qui se dégage de son étude est que « le moment choisi pour la *metabolé* est toujours le même, celui où l'on entre au service du *démos* »<sup>222</sup>. Les principaux changements qu'elle note sont : la recherche de « la gloire que l'on acquiert pour la cité, le service à temps plein de la cité, à l'assemblée, au conseil et dans les magistratures, l'abandon des conduites de jeunesse trop insouciantes marquées par les plaisirs, l'absence de la commensalité, des banquets, des symposions, et enfin des réunions d'hétairies »<sup>223</sup>. Ces transformations relevées par Pauline

---

<sup>218</sup> Xénophon, *Helléniques*, 5, 1, 10 ; *Helléniques*, 5, 1, 26.

<sup>219</sup> Develin, 1989, p. 216-217.

<sup>220</sup> Schmitt, 2009, p. 37-41.

<sup>221</sup> Schmitt, 2009, p. 38. Il s'agit là d'un topos bien connu des biographies d'hommes grecs et romains.

<sup>222</sup> Schmitt, 2009, p. 39.

<sup>223</sup> Schmitt, 2009, p. 39.

Schmitt-Pantel sont-elles perceptibles chez Conon, ou bien a-t-il fait montre d'autres attitudes singulières qui ont précédé son entrée dans la vie politique de sa cité ? Les lignes qui suivent nous permettront de le vérifier.

Trois sources mettent sur la voie du moment et des raisons qui expliquent la *metabolé* chez Conon : il s'agit d'un extrait d'Isocrate, d'une citation de Cornélius Népos et enfin d'une référence de Diodore. Le premier auteur relève qu'« après son échec dans la bataille navale de l'Hellespont<sup>224</sup>,... il partit donc pour Chypre et s'y occupa quelque temps de ses affaires, puis quand il vit qu'Agésilas était passé en Asie avec des grandes forces et ravageait ce pays, il eut l'audace, sans autre ressource que sa personne et son intelligence, d'espérer vaincre les Lacédémoniens qui alors commandaient aux Grecs sur terre et sur mer »<sup>225</sup>. Le second affirme que « le malheur une fois arrivé, ayant appris que son pays avait l'ennemi sur ses frontières il chercha un endroit, non pas où lui pourrait vivre à l'abri des dangers, mais d'où il aurait le moyen de défendre ses concitoyens. Ce calcul le conduisit chez Pharnabaze, satrape d'Ionie et de Lydie, qui était en même temps gendre du Grand Roi et son parent et dont il s'attira la faveur complète par la complète acceptation de beaucoup de peines et de dangers »<sup>226</sup>. Quant à Diodore, il révèle que « Conon, qui espérait à la fois redonner l'hégémonie à sa patrie si les Lacédémoniens étaient vaincus, et gagner pour lui-même une grande renommée, accepta le commandement »<sup>227</sup>.

D'après ces extraits, c'est au lendemain de sa défaite à Aigos-Potamos, c'est-à-dire après 405 av. J.- C., et une fois en exil que l'attitude de Conon change vis-à-vis des Athéniens. Cela s'observe par sa volonté "d'espérer vaincre les Lacédémoniens qui alors commandaient aux Grecs sur terre et sur mer", et donc redonner à sa cité son prestige d'autrefois d'une part ; et d'autre part, par la gloire qu'il tirerait personnellement de cet exploit. Comme l'a noté Pauline Schmitt-Pantel, il semble que ce soit la recherche de la gloire tant pour la cité que pour soi-même qui guide Conon dans sa nouvelle posture. C'est ce que résume de fort belle manière Justin en ces termes : « Le général des Perses même, Conon, leur était moins dévoué qu'à sa patrie, et, comme il avait été cause de la ruine d'Athènes et de la perte de son empire, il ambitionnait en revanche la gloire de le lui rendre et voulait recouvrer par la victoire la patrie qu'il avait perdue par sa défaite,... C'était en effet en battant les Perses que ceux-ci avaient défendu leur patrie, tandis que c'était en leur assurant la victoire qu'il

---

<sup>224</sup> L'auteur fait allusion à la bataille d'Aigos-Potamos (Sept. 405).

<sup>225</sup> Isocrate *Philippe V*, 62-64.

<sup>226</sup> Cornélius Népos, *Conon*, IX, 2, 1.

<sup>227</sup> Diodore, 14, 39, 3 : ὁ δὲ Κόνων ἅμα μὲν ἐλπίζων ἀνακτήσεσθαι τῇ πατρίδι τὴν ἡγεμονίαν, εἰ Λακεδαιμόνιοι καταπολεμηθεῖεν, ἅμα δ' αὐτὸς μεγάλης τεύξεσθαι δόξης, προσεδέξατο τὴν ναυαρχίαν.

allait relever la sienne »<sup>228</sup>. C'est toute la complexité et la particularité de l'entreprise de Conon qui est ainsi présentée. Les actes qui traduisent le changement d'attitude chez Conon s'observent une fois qu'il a regagné sa cité au lendemain de sa victoire sur les Lacédémoniens.

Dès son retour à Athènes vers 393 av. J.-C., on remarque de notables changements dans son comportement. En effet, Conon s'engage dans de multiples gestes à l'endroit des Athéniens. On relève trois grandes actions qu'il entreprend. La première porte sur le relèvement des Longs Murs<sup>229</sup>, autrefois détruits par Sparte en signe de sa victoire en 404 av. J.-C., ensuite vient son attention à l'endroit des Athéniens démunis. Elle découle de la première action, car la reconstruction des murs leur offre la possibilité de travailler et d'être rémunéré par Conon<sup>230</sup>. Le dernier acte de Conon est dirigé vers les divinités, à qui il fait des offrandes, mais par testament<sup>231</sup> ou érige un sanctuaire<sup>232</sup>. La portée de toutes ces actions sera analysée quand on traitera de ses actions politiques. Il apparaît que le comportement de Conon connaît une évolution significative. Il semble qu'étant donné qu'il se sent quelque peu responsable de la défaite d'Aigos-Potamos en 405, il recherche les voies et moyens pour se disculper.

Ces nouvelles dispositions adoptées par Conon suscitent un certain nombre d'interrogations. Parmi ces questions celle qui semble fondamentale est la suivante : Quelles sont les réelles intentions qui se cachent derrière ses actions ? Lorsqu'il s'engage dans ces actions, nourrissait-il le projet de devenir un homme influent à Athènes ? Il est à la recherche de gloire comme l'ont souligné certains auteurs. En somme, Conon fait son entrée dans les affaires politiques de sa cité de façon particulière et très différente. Il convient à présent de réfléchir sur les moyens qui ont favorisé cette incursion. Parmi ceux-ci se positionne en bonne place la fortune de Conon. C'est à son étude que se consacrent les lignes qui suivent.

---

<sup>228</sup> Justin, 6, 3, 4-7.

<sup>229</sup> Plusieurs extraits traitent de la question ; ainsi on peut citer entre autres Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 9 ; 4, 8, 10 ; 4, 8, 12. Diodore de Sicile, 14, 85, 2-3 ; Justin, 6, 5, 9.

<sup>230</sup> Xénophon, 4, 8, 10 : Ὁ δὲ ἀφικόμενος πολὺ τοῦ τεύχους ὄρθωσε, τὰ τε αὐτοῦ πληρώματα παρέχων καὶ τέκτοσι καὶ λιθολόγοις μισθὸν διδούς, καὶ ἄλλο εἶ τι ἀναγκαῖον ἦν, δαπανῶν. Ἦν μὲντοι τοῦ τεύχους ἅ καὶ αὐτοὶ Ἀθηναῖοι καὶ Βοιωτοὶ καὶ ἄλλαι πόλεις ἐθελούσῃαι συνετείχισαν : « Une fois arrivé, Conon en rétablit une grande partie<sup>230</sup>, il mettait à la disposition des Athéniens ses équipages, donnait de l'argent pour payer charpentiers et maçons ; et s'il y avait quelque autre dépense nécessaire, il en faisait les frais ; d'ailleurs, il y eut des parties du mur que les Athéniens, à leur frais, les Béotiens, et d'autres villes, de leur plein gré, contribuèrent à rebâtir ».

<sup>231</sup> À propos des dons et de la construction du sanctuaire par Conon, voir : Lysias, 19, 39

<sup>232</sup> À propos de la construction de sanctuaire par Conon, voir ; Pausanias, 1, 1, 3. Davies, 1971, p. 508.

## **II. De la richesse de Conon selon les textes**

### **1. Provenance et évaluation de la richesse de Conon**

La richesse ainsi que la noblesse sont généralement des traits caractéristiques des leaders politiques à Athènes, durant la période classique. Souvent d'origine familiale ou individuelle, la richesse tient une place importante dans leur carrière politique. En ce qui concerne Conon, l'opinion athénienne de même que l'historiographie moderne l'ont toujours considéré comme faisant partie de cette sphère d'hommes qui en plus d'être illustres sont réputés "nobles et riches". Cette impression est renforcée par un certain nombre de textes anciens, parmi lesquels les discours de Lysias occupent une place de choix. Il se dégage de ces textes une question de fond qui porte à la fois sur la provenance, et sur l'estimation des biens de Conon. Ce sont ces deux aspects de sa fortune qui seront abordés dans les lignes qui suivront.

#### **• De la provenance de la richesse de Conon**

Au sujet de l'origine des biens de Conon deux thèses peuvent être avancées. La première s'explique par l'héritage familial, comme Guido Barbieri a pu l'affirmer : Conon descend d'une famille noble et riche<sup>233</sup>. Le chapitre précédent a permis de vérifier les propos de Barbieri. Cependant la fortune dont Conon serait l'héritier soulève bien des réflexions. En effet, nulle part dans les sources à notre disposition, il n'est fait allusion à une fortune dont Conon aurait été le bénéficiaire. Sa famille est certes riche, mais lui n'est crédité d'aucun patrimoine matériel que ses ascendants lui ont laissé. C'est ce qui ressort de l'énumération que fait Lysias de ses biens inscrits dans son testament ; l'orateur ne relie jamais les biens de Conon à un legs de ses parents, comme il le fait pour Timothée II<sup>234</sup>. Il semble plutôt que ce dont Conon a hérité soit plutôt une richesse morale, une reconnaissance morale, c'est-à-dire un titre de prestige reconnu à sa famille, qui ne semble pas être soutenu par des biens matériels considérables.

Cette impression est renforcée par le fait que, durant tout le temps qu'il passe parmi les Athéniens, entendons par là jusqu'avant son exil de 405 av. J.-C., on ne retrouve de lui jusqu'à ce jour aucune attestation d'une participation à une quelconque liturgie, qui pourrait

---

<sup>233</sup> Barbieri, 1955, p. 7.

<sup>234</sup> Lysias, 19, 40 ; Davies, 1971, p. 508. De ces deux auteurs on apprend que Conon laisse à son fils Timothée l'équivalent de dix-sept talents.

être l'expression de cette richesse dont on parle souvent<sup>235</sup>. Le même constat s'observe au niveau de ses ascendants. Or pendant la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. comme l'affirme Pauline Schmitt-Pantel, « la richesse à Athènes se mesure à la capacité d'assurer les liturgies qui sont des contributions à différentes dépenses essentielles pour la bonne marche de la cité ; il faut pour cela avoir des biens d'une valeur de trois ou quatre talents... »<sup>236</sup>. Le constat de l'auteure autorise-t-il à conclure que les biens de la famille de Conon n'atteindraient pas trois ou quatre talents ? En l'état actuel de nos sources, il semble que cela soit probable, même si on arrive difficilement à s'en assurer.

La seconde source possible des biens de Conon est personnelle, c'est-à-dire que l'inventaire présenté par Lysias est le fruit de ses propres actions. Pour Pierre Ducrey cela n'est pas un fait nouveau en Grèce. En effet, il soutient que « dès les origines de la civilisation grecque, la guerre apparaît ... pour l'individu comme un moyen de gagner sa vie ou même de s'enrichir »<sup>237</sup>. Platon et Aristote ne disent pas autre chose ; ainsi pour le premier « étant donné qu'aucune autre possession, aucune autre activité n'auront de valeur quelconque, si l'on n'a finalement le dessus à la guerre : tous les biens du vaincu passent alors aux mains des vainqueurs »<sup>238</sup>. Aristote pour sa part « admet que les biens conquis à la guerre sont la propriété du vainqueur »<sup>239</sup>. Il paraît convenable de lier la fortune de Conon aux biens qu'il a pu se constituer comme butin lors de ses différentes campagnes, tant au service de la cité, à son séjour à Salamine de Chypre que lors de son passage sous les ordres du Roi perse. Analysons de plus près ces deux types de butin qu'il a pu amasser. Pour étayer nos propos, on partira dans les deux cas de figure de quelques campagnes au cours desquelles il a été donné de constater une prise de butin par Conon.

On peut retenir trois grandes expéditions de Conon avant son départ pour l'exil en 405 av. J.-C. La première se situe en 414/3 av. J.-C. à Naupacte<sup>240</sup>. La seconde correspond à son intervention dans la *stasis* à Corcyre aux alentours de 411<sup>241</sup>. Au cours de ces deux missions, les sources ne mentionnent pas de façon précise que Conon ait pu acquérir un butin. Mais quelques années plus tard, Xénophon nous dit clairement que « Conon ..., après son arrivée à Samos, où il trouva les équipages dans le découragement, les concentra sur soixante-dix navires, au lieu de cent et plus qui étaient occupés auparavant ; avec cette escadre, il prend la

---

<sup>235</sup> On ne peut pas se fonder sur le silence des sources pour soutenir que Conon n'a pas participé à aucune liturgie. Il est probable qu'il ait pu en assumer, sans pour autant qu'on le sache.

<sup>236</sup> Schmitt, 2009, p. 44.

<sup>237</sup> Ducrey, 1976, p. 423.

<sup>238</sup> Platon, *Lois*, I, 626 a b.

<sup>239</sup> Aristote, *Politique*, I, VI, I, 1255 a.

<sup>240</sup> Thucydide, 7, 31, 4-5.

<sup>241</sup> Diodore. 13, 48, 1-3 ; 5-6

mer en compagnie des autres stratèges, et, par des descentes tantôt sur un point tantôt sur l'autre du pays ennemi, il le met au pillage »<sup>242</sup>. Les faits remontent au lendemain de la défaite de Notion en 407 av. J.-C. Conon élu stratège (en 407/6 av. J.-C.) a pour nouvelle mission de quitter Andros pour rejoindre Samos, où il réorganise et mobilise les troupes athéniennes. C'est avec ces soldats qu'il soumet les côtes au pillage. Cette aventure le conduira à affronter, à Méthymna puis à Mytilène, la flotte spartiate conduite par Callicratidas<sup>243</sup>. Le résultat du pillage effectué par Conon n'est pas détaillé. Et nous n'en savons presque rien. Comment l'a-t-il utilisé, on ne saurait le dire non plus. Toutefois, étant envoyé en mission par la cité d'Athènes, c'est elle en principe qui est le propriétaire légitime de ce butin, si butin il y a.

De fait les prises de guerres ne constituent pas la seule source de la fortune de Conon. Une autre catégorie de biens s'ajoute durant son séjour lors de son exil à Salamine auprès d'Évagoras à partir de 405/404. Il est fort probable que ces avantages mis à sa disposition aient pu alimenter sa fortune, même si les traces ne nous ont pas été conservées. Cependant une fois au service du Grand Roi, Conon mène aussi des opérations qui lui ont permis d'engranger des biens.

La première dont parle Cornélius Népos semble être son envoi auprès des Chypriotes et des Phéniciens par le Grand Roi. L'auteur rappelle que Conon, après avoir été chargé par le Grand Roi de le venger vis-à-vis des Lacédémoniens «... reçut beaucoup de présents et fut envoyé près de la mer pour exiger des Chypriotes et des Phéniciens, et aussi des autres États de la côte, des bateaux longs et pour armer une flotte qui devait, l'été suivant, assurer la liberté de la mer »<sup>244</sup>. La plupart des sources reviennent sur ses actions au lendemain de la victoire de Cnide<sup>245</sup>. Xénophon dit que : « Et d'abord Pharnabaze et Conon, après la victoire navale remportée sur les Lacédémoniens, firent le tour des îles et visitèrent les villes maritimes ; ils en chassèrent les harmostes lacédémoniens et donnèrent aux cités la double assurance qu'ils ne fortifieraient pas leur citadelles et qu'ils respecteraient leur autonomie. À

---

<sup>242</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5,20 : Κόνων δ' ἐπεὶ εἰς τὴν Σάμον ἀφίκετο καὶ τὸ ναυτικὸν κατέλαβεν ἀθύμως ἔχον, συμπληρώσας τριήρεις ἑβδομήκοντα ἀντὶ τῶν προτέρων, οὐσῶν πλέον ἢ ἑκατόν, καὶ ταύταις ἀναγαγόμενος μετὰ τῶν ἄλλων στρατηγῶν, ἄλλοτε ἄλλη ἀποβαίνων τῆς τῶν πολεμίων χώρας ἐλήζετο.

<sup>243</sup> Sur déroulement de la bataille que Conon a disputé avec Callicratidas, nous renvoyons aux extraits suivants : Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 1-2 ; 15-38. Ensuite à Diodore, 13, 76-79 ; 100, 6. Toutefois cet épisode de la vie de Conon sera plus approfondi dans la seconde partie de notre travail.

<sup>244</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 2.

<sup>245</sup> Sur le tour qu'effectuent Conon et Pharnabaze après Cnide, ainsi que sur son établissement à Cythère et en Laconie, voir les extraits suivants : Xénophon *Helléniques*, IV, 8,1-2. ; ,8-9 ; Isocrate *Panégérique* IV, 119 ; Diodore, XIV, 84, 3-5 ; Plutarque, *Agésilas*, 23, 1.

ces nouvelles, les villes, dans leur allégresse, décernaient des éloges à Pharnabaze<sup>246</sup> et lui envoyaient de bon cœur des présents d'hospitalité<sup>247</sup>. Isocrate signale les expéditions conduites par les Barbares en Laconie, à Cythère et autour du Péloponnèse, après l'échec des Athéniens survenu dans l'Hellespont en 405/404<sup>248</sup>. Ces propos masquent en réalité la présence de Conon aux côtés de ces Barbares. Il n'est donc pas exclu que l'amiral du Grand Roi n'ait pas tiré profit de ces campagnes.

Pour Diodore « après la bataille navale, Pharnabaze et Conon appareillèrent avec tous leurs navires et se dirigèrent contre les alliés des Lacédémoniens. Ils obtinrent d'abord la défection de Cos, puis celle de Nisyros et de Téos. Par la suite les habitants de Chios expulsèrent la garnison lacédémonienne et embrassèrent le parti de Conon, et de la même façon Mytilène, Éphèse et Érythrées se rallièrent. Dans ces circonstances, une sorte de fièvre s'empara des cités : les unes expulsaient les garnisons lacédémoniennes et se faisaient indépendantes, les autres se ralliaient à Conon. C'est de ce moment que les Lacédémoniens perdirent leur suprématie maritime. Conon appareilla avec toute la flotte pour gagner l'Attique ; il rallia les îles des Cyclades, puis opéra un débarquement dans l'île de Cythère. S'en étant rendu maître dès le premier assaut, il transporta les habitants en Laconie en vertu d'une trêve, laissa dans la cité une garnison suffisante<sup>249</sup>, et mit à la voile pour Corinthe, où il débarqua. Il eut avec les représentants siégeant au Conseil une conférence dont ils avaient fixé l'ordre du jour, conclut avec eux une alliance et leur laissa de l'argent. Après quoi il

---

<sup>246</sup> Le décret d'Erythrée en l'honneur de Conon (Dittenberger, Syll<sup>3</sup>. 126) peut donner une idée de ces manifestations de reconnaissance.

<sup>247</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,1-2 : Καὶ γὰρ ὁ Κόνων τὸν Φαρνάβαζον ἐδίδασκεν ὡς οὕτω μὲν ποιοῦντι πᾶσαι αὐτῶ αἱ πόλεις φίλαι ἔσονται, εἰ δὲ δουλοῦσθαι βουλόμενος φανερός ἔσοιτο, ἔλεγεν ὡς μία ἑκάστη πολλὰ πρᾶγματα ἰκανῆ εἶη παρέχειν καὶ κίνδυνος εἶη μὴ καὶ οἱ Ἕλληνας, εἰ ταῦτα αἰσθοντο, συσταῖεν.

<sup>248</sup> Isocrate *Panégérique* IV, 119.

<sup>249</sup> Le commandement de la garnison est confié à Nicophémos (cf. supra, 81, 4 ; Xén., *Hell.* IV, 8, 8). On pense à la présente campagne à propos d'une balle de fronde provenant d'Aigila, entre Cythère et la Crète, et marquée Βασιλέως, ce qui la désignerait comme une munition de l'armée perse (cf. C. Foss, *JHS*, 75, 1975, p. 40-44, n° 10).

s'embarqua pour l'Asie»<sup>250</sup>. Enfin Plutarque rappelle aussi les descentes des deux commandants de la flotte perse en Laconie<sup>251</sup>.

On constate qu'en compagnie de Pharnabaze, Conon fait le tour des îles, visite les villes maritimes, dont il chasse les *harmostes* lacédémoniens. On le signale aussi en Laconie et surtout à Cythère où il établit une base. Même si cela n'est pas clairement dit, il est hautement probable qu'à chacune de ces étapes, Conon a sans doute eu à faire des prises ; surtout si on se base sur les propos qu'il a tenus à Pharnabaze. En effet, il « lui dit que, si Pharnabaze lui laissait le commandement de la flotte, il saurait la ravitailler en tirant ses ressources de l'Archipel »<sup>252</sup>. Conon fait probablement allusion à Cythère, dont il est sûr de pouvoir exploiter les ressources. Toutefois on retrouve dans un extrait de Justin la preuve que Conon s'est effectivement constitué un butin considérable. L'auteur confirme, en effet, que Conon « employa le butin et l'armée perse »<sup>253</sup> pour reconstruire les remparts de la cité. Au vu de tous ces exemples, on peut supposer qu'une partie des biens de Conon est constituée de nombreuses prises qu'il a eues à effectuer durant ces expéditions.

Yvon Garlan<sup>254</sup> et Claude Mossé<sup>255</sup> distinguent deux grandes sortes de butin : le premier fait la part entre les prises individuelles et les prises collectives, tandis que la seconde différencie les biens meubles des biens immeubles. Dans le cadre du butin que Conon a bien pu rassembler, on retrouve surtout des prises personnelles constituées souvent de biens meubles. Selon l'historienne française, on range dans cette catégorie les prisonniers de guerre, les bagages, les armes prises à l'adversaire, les bijoux et objets précieux en or ou en argent, les vêtements, l'argent monnayé et parfois le bétail. Mais la grande partie de la fortune de Conon semble venir des dons et des présents du Roi perse.

Conon a largement bénéficié de la reconnaissance et de l'attention du Roi perse Artaxerxès II. En effet, plusieurs auteurs anciens reviennent sur ces largesses du Grand Roi en

---

<sup>250</sup> Diodore, 14, 84, 3-5 : Φαρνάβαζος δὲ καὶ Κόνων μετὰ τὴν ναυμαχίαν ἀνήχθησαν ἀπάσαις ταῖς ναυσὶν ἐπὶ τοὺς τῶν Λακεδαιμονίων συμμάχους. καὶ πρῶτον μὲν Κόρους ἀπέστησαν, εἶτα Νισυρίους καὶ Τηίους. μετὰ δὲ ταῦτα Χῖοι τὴν φρουρὰν ἐκβαλόντες προσέθεντο τοῖς περὶ Κόνωνα παραπλησίως δὲ μετέβαλον καὶ Μιτυληναῖοι καὶ Ἐφέσιοι καὶ Ἐρυθραῖοι. τοιαύτη δὲ τῆς μεταστάσεως σπουδὴ τις εἰς τὰς πόλεις ἐνέπεσεν, ὧν αἱ μὲν ἐκβάλλουσαι τὰς φρουρὰς τῶν Λακεδαιμονίων τὴν ἐλευθερίαν διεφύλαττον, αἱ δὲ τοῖς περὶ Κόνωνα προσετίθεντο. καὶ Λακεδαιμόνιοι μὲν ἀπὸ τούτου τοῦ χρόνου τὴν κατὰ θάλατταν ἀρχὴν ἀπέβαλον, οἱ δὲ περὶ Κόνωνα κρίναντες παντὶ τῷ στόλῳ πλεῖν ἐπὶ τὴν Ἀττικὴν ἀνέζευξαν, καὶ τὰς Κυκλάδας νήσους προσαγαγόμενοι κατέπλευσαν ἐπὶ Κύθηρα τὴν νῆσον. εὐθὺ δὲ ταύτης ἐξ ἐφόδου κυριεύσαντες τοὺς μὲν Κυθηρίους ὑποσπόνδους ἐξέπεμψαν εἰς τὴν Λακωνικὴν, αὐτοὶ δὲ καταλιπόντες τῆς πόλεως τὴν ἰκανὴν φρουρὰν ἔπλεον ἐπὶ Κορίνθου. ἐκεῖ δὲ καταπλεύσαντες τοῖς συνέδροις διελέχθησαν ὑπὲρ ὧν ἤθελον, καὶ συμμαχίαν ποιησάμενοι τούτοις μὲν χρήματα κατέλιπον, αὐτοὶ δ' εἰς τὴν Ἀσίαν ἐξέπλευσαν.

<sup>251</sup> Plutarque, *Agésilas*, 23, 1 : « Comme Conon et Pharnabaze, maîtres de la mer avec la flotte du Roi, ravageaient les côtes de Laconie... »

<sup>252</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,9.

<sup>253</sup> Justin Abrégé, 6, 5,9.

<sup>254</sup> Garlan, 1972, p. 49.

<sup>255</sup> Mossé, 1999, p. 52.



sa faveur. C'est ainsi que Diodore a pu dire, à la suite de la visite de Conon au Roi perse, qu'« Artaxerxès entra dans ses vues et le gratifia de présents considérables ; un trésorier fut spécialement chargé de procurer à Conon autant d'argent qu'il en exigerait... »<sup>256</sup>. Le trésorier que le Roi désigne pour accomplir cette tâche n'est vraisemblablement personne d'autre que Pharnabaze, son satrape. Justin rappelle qu'« aussi Conon, après avoir longtemps fatigué en vain le roi de ses lettres, se rend lui-même auprès de lui... Il demande qu'on lui donne un ministre des dépenses, parce qu'en charger plusieurs, c'est s'exposer à des pertes. On lui remet la solde et on le renvoie à la flotte »<sup>257</sup>. Cornélius Népos pour sa part soutient qu'«... il reçut beaucoup de présents et fut envoyé près de la mer pour exiger des Chypriotes et des Phéniciens, et aussi des autres États de la côte, des bateaux longs et pour armer une flotte qui devait, l'été suivant, assurer la liberté de la mer »<sup>258</sup>. Tous ces extraits se situent dans le même contexte celui de la guerre de Corinthe et des préludes de la bataille de Cnide, c'est-à-dire aux environs de 395 av. J.-C. Conon depuis son exil à Chypre consécutif à sa défaite à Aigos-Potamos en 405/4 av. J.-C., réussit à entrer en contact avec la cour perse grâce au roi de Salamine de Chypre et à Pharnabaze. Il est aussi parvenu à convaincre le Grand Roi qui le gratifie de dons en vue de mener la guerre contre les Lacédémoniens.

Pierre Briant parle de dons magnifiques (*dôreai megalai*)<sup>259</sup>. Selon lui, l'appui dont bénéficie Conon s'inscrit dans le cadre d'une relation de don à la suite de service rendu. C'est ce qu'a relevé Hérodote en ces termes : « Chez les Perses, les belles actions sont très honorées... »<sup>260</sup>. Les belles actions auxquelles fait allusion l'historien renvoient dans le cas précis de Conon à réduire la puissance lacédémonienne. Xénophon donne la raison fondamentale qui justifie l'attention dont Conon est le bénéficiaire. Selon lui, « tous ceux qui, ou bien risquaient leur vie pour le roi, ou bien soumettaient une cité ou un peuple, ou accomplissaient pour lui une action brillante ou glorieuse, étaient, eux, les hommes les plus honorés »<sup>261</sup>. Les biens que Conon tire du Roi seraient une sorte de récompense qui lui est offerte en contrepartie du service rendu. Un constat se dégage au sujet de tous ces cadeaux reçus par Conon.

---

<sup>256</sup> Diodore, 14, 81, 6 : ὁ δ' Ἀρταξέρξης ἐπαινέσας αὐτὸν καὶ δωρεαῖς μεγάλαις τιμήσας, συνέστησε ταμίαν τὸν χορηγήσοντα χρημάτων πλῆθος ὅσον ἂν προστάτῃ Κόνων, καὶ τὴν ἐξουσίαν ἔδωκεν αὐτῷ λαβεῖν εἰς τὸν πόλεμον συνηγησόμενον ὃν ἂν προαιρῆται Περσῶν.

<sup>257</sup> Justin, 6, 2, 12-16.

<sup>258</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 2.

<sup>259</sup> Briant, 1996, p. 324.

<sup>260</sup> Hérodote, III, 154.

<sup>261</sup> Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 8, 4.

Dans tous les extraits évoqués, même si le contenu de ces dons n'est pas clairement défini, on peut supposer que ceux-ci sont composés de ce qui est plus important pour mener à bien une campagne ; c'est-à-dire l'argent ou encore l'or<sup>262</sup>. Pour Patrice Brun, lorsqu'on parle d'or ou d'argent perse cela ramène aux " dariques d'or" d'une part, et au sicle d'argent d'autre part, qui ont joué un rôle important dans le financement de la guerre. Il poursuit pour dire qu'au cours du IV<sup>e</sup> siècle av. J.- C., la tradition parle de 6000 talents versés aux Lacédémoniens par les Perses entre 413 et 405. Il précise tout de même que l'importance politique de l'or perse en Grèce se réduit en fait à quelques années, entre 413 et 386<sup>263</sup>. La difficulté liée au contenu des largesses faites à Conon en laisse apparaître une autre qui porte sur sa catégorisation. En effet, un autre des problèmes que posent les biens de Conon est l'impossibilité de distinguer la limite entre les fonds personnels et les fonds acquis à la suite de ses campagnes militaires. Toutefois on peut retenir que la fortune qui lui est souvent attribuée est d'origine diverse. Cette diversité est à la base de la polémique qui porte sur son estimation.

#### •De l'estimation de la richesse de Conon

« ...Après la mort de Conon, le testament<sup>264</sup> qu'il avait fait à Chypre a montré clairement que sa fortune était bien au-dessous de ce que vous croyiez »<sup>265</sup>. Par cette phrase Lysias s'apprête à dresser le tableau de la fortune de Conon. Mais avant tout, il tient à lever toute équivoque sur l'importance de celle-ci : en effet, la richesse de Conon " était bien au-dessous de ce que " l'on imaginait. Les ressources de Conon que Lysias détaille se composent de dons et surtout de legs. Au titre des dons il faut signaler les 5000 statères offerts à Athéna

---

<sup>262</sup> Sur la question de l'or perse, Patrice Brun signale le colloque qui s'est tenu à Bordeaux en 1989. Les Actes ont paru dans la *Revue des Études Anciennes*, 91, 1989. Des trois thèmes abordés alors, le plus utile pour la question qui nous intéresse, est celui intitulé " Les Grecs et l'or perse", avec trois communications essentielles. Nous rappelons ces dernières : David Lewis (1989) reprend et synthétise à l'ensemble du monde avec les conclusions de son *Sparta and Persia*, Leyde, 1977. Il s'agit d'une étude analytique des références à l'arrivée de l'or et de l'argent perses, mettant l'accent moins sur le principe de la corruption (thème développé par les Grecs), que sur celui des cadeaux faits normalement par le roi à des amis et fidèles. Marie-Françoise Baslez (1989) insiste quant à elle sur la facilité avec laquelle le darique s'est imposé comme monnaie de référence en Grèce : elle démontre que l'or ne fut pas vraiment thésaurisé, parce que c'était un moyen commode pour transporter les valeurs, que ce soit pour les marchands ou les mercenaires. François Callataÿ (1989), dans l'un des premiers de ses nombreux et riches travaux sur le monnayage d'Alexandre, a montré par l'estimation du nombre des coins, que la quantité de déthésaurisation des trésors achéménides s'est élevée à environ 200 000 talents, et ce chiffre correspond assez bien aux quantités d'or et d'argent prélevés à Suse et Persépolis en 331-330.

<sup>263</sup> Brun, 1999, p. 224-225.

<sup>264</sup> En principe, quiconque a des fils légitimes n'a pas le droit de tester ; pourtant, au IV<sup>e</sup> siècle du moins, il peut faire des legs (qui portent le nom de « testament » διαθήκαι. On va voir que ceux de Conon épuisaient plus de la moitié de sa fortune ; c'est que cette fortune consistait surtout en acquêts : il ne paraît pas que, sur les acquêts, les enfants eussent une réserve légale.

<sup>265</sup> Lysias, 19, 39 : ὁ γὰρ Κόνωνος θάνατος καὶ αἱ διαθήκαι, ἃς διέθετο ἐν Κύπρῳ, σαφῶς ἐδήλωσαν ὅτι πολλοστὸν μέρος ἦν τὰ χρήματα ὧν ὑμεῖς προσεδοκᾶτε.

et à l'Apollon de Delphes. Quant aux legs ils concernent d'après Lysias, le neveu, le frère et le fils de Conon. Chacun recevant respectivement 10 000 drachmes, 3 talents et enfin plus de 17 talents. Le tout s'élevant d'après lui à 40 talents environ. Il a été souvent avancé que cet inventaire que dresse Lysias ne prend en compte que les biens mobiles que Conon avait sur lui à Salamine de Chypre<sup>266</sup>. Pour Davies, le décompte que fait Lysias des biens de Conon est loin de refléter la réalité.

En effet, selon lui l'orateur ne prend pas en considération un certain nombre de faits, qui de loin peuvent influencer l'évaluation de la fortune de Conon. Dans un premier temps, John Kenyon Davies ajoute un autre membre de la famille de Conon qui, selon lui, a bénéficié aussi d'un legs. Il s'agit de sa mère. D'après l'auteur elle reçoit 3 talents<sup>267</sup>. La mention de la mère de Conon soulève bien des interrogations. Pourquoi apparaît-elle maintenant et d'une façon brusque dans le récit de vie de Conon ? Pourquoi Davies trouve-t-il opportun de la signaler au moment où il traite des biens de celui-ci, pendant que Lysias qui donne un récapitulatif de sa fortune l'ignore ? Cette mention doit être prise avec beaucoup de réserve car elle n'apparaît dans aucune source. Lysias qui accorde un long développement à cet aspect de la vie de Conon ne cite pas la mère de ce dernier parmi les bénéficiaires de son héritage.

Après cet ajout, John Kenyon Davies relève les biens de Conon qui ont été omis. Il cite en premier la reconstruction du temple d'Aphrodite au Pirée que mentionne Pausanias<sup>268</sup>, ensuite le coût de la couronne dédiée à Athéna signalé par Démosthène<sup>269</sup> d'une part et d'autre part celui de la reconstruction des Longs Murs signalée par Cornélius Népos<sup>270</sup>. Il faut y ajouter le coût d'une *hestiasis* donnée à la fin de la reconstruction des Longs Murs pour tous les Athéniens, et aussi une subvention pour le xénikon de Corinthe<sup>271</sup>, enfin le coût d'une grande maison signalée par Athénée<sup>272</sup>. Si à tous ces biens, on doit ajouter encore tous les biens de sa famille à Athènes, il est certain qu'on est bien loin du compte que présente Lysias. On comprend dès lors pourquoi l'état de la fortune qu'il propose suscite tant de débats. Cependant ne disposant pas d'assez d'informations pour étayer ce que valent toutes ces dépenses supplémentaires, on ne pourra s'en tenir qu'à la valeur que Lysias donne de cette fortune. Ce patrimoine a-t-il eu une influence perceptible sur Conon dans ses choix et son comportement politique ? Les lignes qui suivent aideront à le découvrir.

---

<sup>266</sup> Voir Barbieri 7, note 2 ; ce point a été aussi abordé par Boeck, Staatsh. I<sup>3</sup>.563.

<sup>267</sup> Davies, 1971, p. 508.

<sup>268</sup> Pausanias, 1, 1, 3 : πρὸς δὲ τῆ θαλάσση Κόνων ὠκοδόμησεν Ἀφροδίτης ἱερόν, τριήρεις Λακεδαιμονίων κατεργασάμενος περὶ Κνίδον τὴν ἐν τῆ Καρικῇ χερρονήσῳ.

<sup>269</sup> Démosthène, 22, 72 ; 24, 180.

<sup>270</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 5.

<sup>271</sup> Androtion, FGrH, 324, F 48 ; Philochore, FGrH, 328, F 150.

<sup>272</sup> Athénée, XII, 548 a.

## 2. Conon, fortune et pouvoir politique

L'une des caractéristiques des hommes politiques athéniens est qu'ils sont en général riches ou issus de familles considérées comme telles. Le cercle d'élite qui s'est ainsi constitué n'a cessé d'alimenter la réflexion des modernes. Aujourd'hui la recherche est plutôt orientée vers leurs pratiques sociales, en vue de comprendre leurs actions et leurs desseins politiques. L'une des voies utilisées pour aborder de telles analyses est l'examen minutieux des pratiques somptuaires qui conduisent inéluctablement à leur engagement dans la vie politique de la cité. C'est ce qui amène Pauline Schmitt-Pantel à relever que les pratiques somptuaires des dirigeants athéniens permettent « d'éclairer le lien entre la fortune et le pouvoir politique »<sup>273</sup>. C'est l'analyse de cette relation dont il sera question à partir du cas spécifique de Conon.

La démarche consiste à enquêter sur l'usage de la richesse dont il est le détenteur. A-t-elle conditionné ou facilité son arrivée sur la scène politique de la cité ? Le but final étant d'établir un lien entre son style de vie (surtout face au luxe) et la pratique politique. Cependant avant d'aborder l'analyse proprement dite, il convient de préciser ce que l'on entend par la notion de luxe dans l'antiquité en général, et en particulier, à Athènes à l'époque classique.

D'après Pauline Schmitt-Pantel, « notre notion contemporaine de luxe n'est pas une catégorie unifiée qui serait rendue par un seul mot en grec ». Elle en vient à identifier quelques termes qui lui seraient voisins tels que : *truphé*, mollesse, délicatesse, *hédoné*, plaisir, jouissance, *dapsileia*, abondance, munificence, *aphthonia*, absence d'envie, abondance, *hugrotés*, souplesse, mollesse, sensualité...<sup>274</sup>. À partir des propos de Francis Prost, on se rend compte que le luxe, ou encore les pratiques somptuaires, se résument à l'ensemble des « dépenses ostentatoires effectuées par les élites, soucieuses d'affirmer leurs prérogatives et de confirmer leur assise sociale... »<sup>275</sup>. Il identifie comme pratiques somptuaires, "la construction de nécropoles, de sanctuaires ou de tous autres lieux publics, les pratiques de commensalité, l'édification de monuments funéraires de grande envergure, la consécration d'offrandes imposantes dans les grands sanctuaires". Lorsqu'on envisage les pratiques somptuaires sous cet angle, alors les preuves ne manquent pas pour illustrer l'attrait de Conon pour le luxe, à un moment donné de sa vie.

---

<sup>273</sup> Schmitt, 2009, p. 44.

<sup>274</sup> Schmitt, 2009, p. 45.

<sup>275</sup> Prost., F., « Législateurs, tyrans, lois somptuaires, ou comment définir un groupe social en Grèce ancienne », dans *La cité et ses élites : pratiques et représentation des formes de domination et de contrôle social dans les cités grecques*, p. 192-193.

Plusieurs sources reviennent, en effet, sur les actions significatives accomplies par Conon. Parmi ses réalisations, celle sur laquelle les auteurs insistent est la reconstruction des Longs Murs d'Athènes et de ceux du Pirée en 393 av. J.-C.<sup>276</sup>. Loin de représenter une œuvre d'embellissement ou esthétique, elle revêt plutôt un caractère militaire et défensif. On reviendra plus en détail sur cette action de Conon dans notre troisième partie. Cependant il faut mettre aussi à son compte l'organisation et la prise en compte d'*hestiasis*. La dernière manifestation de sa conduite ostentatoire a un caractère religieux. En effet, il est reconnu à Conon la construction d'un temple à la déesse Aphrodite<sup>277</sup>, et l'octroi d'une couronne à Athéna<sup>278</sup>.

On constate que Conon met une partie de ses biens à la disposition de la cité, comme ce fut le cas avec Cimon<sup>279</sup> et aussi Périclès<sup>280</sup>. Pauline Schmitt-Pantel distingue deux attitudes opposées face à ces pratiques ostentatoires : d'une part, celles qu'elle considère illicites et qui consistent à détourner « de la pratique politique, du métier de citoyen », et d'autre part, celles qui lui semblent licites et qui « s'inscrivent dans la pratique de la démocratie athénienne du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et font partie de la définition même de la vie en cité ». À bien y voir, il semblerait que les actes de Conon correspondent plus à la seconde tendance ; car tout en cherchant la faveur du peuple, il pose dans des actes qui vont dans le sens de la pratique démocratique.

En somme, on remarque que Conon n'a pas dérogé à la règle, qui consiste pour les leaders à toujours user de leur richesse pour s'offrir une place de choix et une renommée au

---

<sup>276</sup> Nous reviendrons amplement sur ces travaux dans la troisième partie de notre travail qui porte sur les conséquences qui découlent de la bataille navale de Cnide, particulièrement à Athènes.

<sup>277</sup> Rhodes, Osborne, 2003, p. 46-48: I.G.II<sup>2</sup>, 1656. Il se reporter au deuxième texte gravé intitulé texte B. Pausanias, 1, 1, 3.

<sup>278</sup> Démosthène, *Contre Timocrte*, 180 : « Maintenant, Athéniens, considérez combien au jugement de tous les siècles étaient belles et dignes d'envie les inscriptions officielles qu'Androtion a détruites, combien impies et scandaleuses, celles qu'il leur a substituées. Vous avez tous lu, je pense au bas de la monture de ces couronnes, des inscriptions comme : « les alliés ont couronné le peuple athénien pour sa prudence et sa justice » ou « Prix de courage dédié par les alliés à Athéna » ; et d'autres, provenant de quelque Etat particulier : « au peuple athénien, telle cité par lui sauvée » ; par exemple : « Les Eubéens, délivrés par le peuple athénien, lui ont décerné cette couronne », ou encore « Conon, en souvenir de sa victoire navale sur les Lacédémoniens » ou « Chabrias, en souvenir de sa victoire navale de Naxos ». Voilà quelle sorte d'inscriptions portaient les couronnes ».

<sup>279</sup> Plutarque, *Cimon*, 5, 1 ; 5 : « Pour tout le reste, le caractère de Cimon était noble et admirable... Dès qu'il se lança dans la politique, le peuple l'accueillit avec joie et, lassé de Thémistocle, l'éleva aux plus grands honneurs et aux plus hautes charges de l'État, d'autant qu'il était bien vu et aimé de la foule à cause de sa mansuétude et de sa simplicité ».

<sup>280</sup> Plutarque, *Périclès*, 9, 2-3 : « Au début, Périclès, jaloux de contrebalancer le crédit de Cimon, chercha, comme je l'ai dit, à capter la faveur populaire. Mais, supérieur en richesse et en moyens, Cimon profitait de ces avantages pour se concilier les pauvres, en donnant tous les jours à dîner à tous les Athéniens dans le besoin et en habillant les vieillards. Il avait même enlevé les barrières de ses domaines pour permettre à qui voulait d'en cueillir les fruits. Périclès, ainsi désavantagé auprès du peuple, eut recours à des largesses faites avec les revenus de l'État, sur le conseil de Damonidès d'Oïè, selon ce que rapporte Aristote. Il eut vite corrompu la multitude avec les fonds pour les spectacles, les salaires assignés aux juges et toutes les autres allocations et largesses qu'il lui prodigua, et il se servit d'elle... ».

sein de la cité. Il utilise le prestige qui le précède ainsi que ses biens personnels pour acquérir une influence et un pouvoir à Athènes. Cependant son cas est particulier, car son action s'inscrit dans une période assez singulière de la vie de la cité. Toutefois, il ne faut pas omettre que ses actions portent en elles-mêmes un sens tout aussi politique qu'il serait intéressant d'évoquer par la suite.

## **Conclusion de la première partie**

L'étude de l'environnement social immédiat de Conon a été très bénéfique. Elle a permis de se familiariser avec les habitudes riches qui l'ont vu naître et grandir. Même s'il n'a pas été possible de recréer dans les moindres détails ce que fut son cadre de vie (par exemple son éducation et sa vie amoureuse), on a pu se rendre compte des conditions de vie particulières qui ont été les siennes. Il a été donné de constater en outre que la famille à laquelle il appartient définitivement est issue des plus connues et des plus importantes de la cité. En ce qui concerne la composition de celle-ci et en dehors de Conon, il faut retenir qu'elle a été marquée par des personnages qui ne sont pas restés inconnus des Athéniens. Il est aussi bon de signaler que parmi ses membres, Conon semble de loin celui qui jouit le plus d'une renommée sans précédent. Quant à l'analyse de ces habitudes quotidiennes — quoique peu fournies du fait de la relative documentation — elle a permis de découvrir un personnage à l'allure particulière. Les caractéristiques propres à sa famille, l'environnement dans lequel elle s'est établie ainsi que les dispositions personnelles de Conon seront déterminantes pour la suite de sa carrière.

**DEUXIÈME PARTIE : CONON LE STRATÈGE AU SERVICE  
DE LA CITE (414/413-405/404 AV. J.-C.)**



## Introduction de la deuxième partie

La vocation fondamentale de tout citoyen athénien en général est la participation à la vie de la cité. L'une des voies par lesquelles il l'exprime est sa présence aux côtés de celle-ci lorsqu'elle doit faire face à des menaces, ainsi que quand elle s'engage dans des expéditions. Conon n'échappe pas à cette constance. L'objectif de cette partie s'inscrit dans le cadre de l'analyse de l'activité de ce citoyen à qui il a plu à la cité de confier des responsabilités sans précédent. Elle n'hésite pas en effet à lui attribuer la magistrature suprême en ce qui concerne le commandement de la flotte athénienne. Il s'agit en clair de revenir sur environ huit années de service militaire pleinement rendus par Conon à la cité d'Athènes.

Trois périodes importantes peuvent être dégagées en ce qui concerne ces années d'intense activité guerrière du stratège : d'abord l'époque qui court de 414/413 av. J.-C. à 411/410 av. J.-C. C'est la phase où débutent ses actions militaires. Après un moment de silence où il disparaît quasi complètement des sources, il réapparaît à partir de 407/406 av. J.-C. C'est la période au cours de laquelle il gagne en notoriété auprès des Athéniens. Mais cette réputation connaît son premier point d'arrêt à partir de 405/404 av. J.-C. C'est donc une étude des activités militaires de Conon dont il sera question. Elle aura pour but d'une part, de faire ressortir son rôle dans les différentes campagnes que la cité a pu mener et d'autre part de relever son degré d'implication dans la gestion et la résolution de ces crises. Ce sera aussi l'occasion de dresser le bilan de ses différentes stratégies.

## Chapitre 1 : LES PREMIERES CAMPAGNES DE CONON (414/3-411/0 av. J.-C.)

« C'est au temps de la guerre du Péloponnèse que commença son rôle dans les affaires publiques... »<sup>281</sup>. C'est ainsi que Cornélius Népos débute sa biographie de Conon. D'après Thucydide, parmi les différentes causes à la base de ce conflit, la raison fondamentale « c'est... que les Athéniens, en s'accroissant, donnèrent de l'appréhension aux Lacédémoniens, les contraignant ainsi à la guerre »<sup>282</sup>. Les dix premières années de la guerre — qui ont connu entre autres les invasions et les pillages de l'Attique (432, 430, 428 av. J.-C.), la grave épidémie de peste à Athènes (429 av. J.-C.), la prise de Platées (427 av. J.-C.) — s'achèvent par un accord conclu entre les deux cités antagonistes : c'est la paix de Nicias de 421 av. J.-C., conclue pour une période de 50 ans. Tout au long de cette première partie de la guerre du Péloponnèse souvent appelée la guerre de dix ans ou encore la guerre "archidamique", on n'entend pas parler de Conon.

Quelques années après la conclusion de la paix qui porte le nom de Nicias, ce traité vole en éclats, car selon Thucydide, il a été conclu de façon hâtive et n'avait pas pris en compte certains intérêts des alliés d'Athènes<sup>283</sup>. La guerre reprend formellement en 413 à la suite de la grande campagne entreprise par les Athéniens à partir de 415 av. J.-C., en Sicile, suite à l'appel de Ségeste, une de ces vieilles alliées. C'est à la suite de cette expédition, qui marque un tournant dans l'évolution de la guerre du Péloponnèse, que "commence le rôle de Conon dans les affaires publiques" à Athènes. On le voit ainsi à Naupacte, puis quelque temps après à Corcyre. Dans les lignes qui suivent, il sera question de revenir successivement sur ces deux premières apparitions du personnage, en insistant certes sur son rôle ainsi que sur les missions à lui confiées, mais aussi sur son statut.

---

<sup>281</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 1, 1.

<sup>282</sup> Thucydide, 1, 23, 6: τὴν μὲν γὰρ ἀληθεστάτην πρόφασιν, ἀφανεστάτην δὲ λόγῳ, τοὺς Ἀθηναίους ἡγοῦμαι μεγάλους γιγνομένους καὶ φόβον παρέχοντας τοῖς Λακεδαιμονίοις ἀναγκάσαι ἐς τὸ πολεμεῖν· αἱ δ' ἐς τὸ φανερόν λεγόμεναι αἰτίαι αἱ δ' ἦσαν ἐκατέρων, ἀφ' ὧν λύσαντες τὰς σπονδὰς ἐς τὸν πόλεμον κατέστησαν.

<sup>283</sup> Thucydide, 5, 17, 2 ; « Pendant cet hiver-là, donc, des négociations avaient lieu ; et, quand approcha le printemps, on vit brandir, du côté lacédémonien, l'annonce de préparatifs demandés dans les cités en vue d'aller établir des fortifications de contrôle—annonce qui devait rendre Athènes plus accommodante ; puis, à la suite d'entretiens où furent présentées côte à côte quantité de revendications, ils tombèrent d'accord pour conclure la paix en restituant, de part et d'autre, les territoires occupés au cours de la guerre, sauf qu'Athènes gardait Nisée (lors des réclamations réciproques, les Thébains avaient déclaré, à propos de Platées, que c'était en vertu non pas de la force, mais d'un accord accepté par la population, sans intervention de trahison, qu'ils occupaient la place ; et de même Athènes pour Nisée) : dès lors les Lacédémoniens convoquèrent leurs alliés ; à l'exception des Béotiens, des Corinthiens, des Eléens et des Mégariens, qui désapprouvaient la négociation... ». Kagan, 1981, p. 19-20. Will, 1972, p. 340-341.

## I.L'expédition de Naupacte (414/3 av. J.-C.)

D'après Thucydide, « l'été était déjà à demi écoulé quand... la flotte prit le large pour la Sicile »<sup>284</sup>. Gustave Glotz fait correspondre ces faits « au début août 415 »<sup>285</sup>. Passés l'enthousiasme et la ferveur du départ, les Athéniens font face à plusieurs déconvenues :

- aucune ville des rives d'Iapygie (Tarente, Locres, et Rhégion) ne désire les accueillir<sup>286</sup>.
- un navire envoyé en éclaireur à Ségeste révèle l'inexistence du fameux trésor dont Ségeste se vantait et qui avait en partie suscité cette expédition<sup>287</sup>.

Mais le plus grand revers vient d'Alcibiade. En effet, à la suite de l'accusation de la mutilation des Hermès<sup>288</sup> et de la parodie des mystères d'Éleusis<sup>289</sup> portée contre lui et sommé de rentrer à Athènes pour répondre des faits qui lui sont reprochés, il se réfugie chez les Spartiates et leur offre ses services<sup>290</sup>. Ainsi sur ses conseils avisés, ceux-ci envoient des troupes conduites par Gylippos à Syracuse, face aux Athéniens, qui assiègent depuis peu la ville<sup>291</sup>. Grâce aux efforts de ce dernier, Gustave Glotz constate que "les Athéniens sont, d'assiégeants, devenus assiégés". Mis en face de leurs responsabilités par leurs stratèges, notamment Nicias, et après avoir envoyé Eurymédon et Démosthène à la rescousse, les Athéniens dépêchent une escadre de vingt trières à Naupacte, sous les ordres de Conon<sup>292</sup>. C'est à partir de cet instant que débute sa vie publique connue.

### 1.Conon à Naupacte, statut et mission

#### •Du statut de Conon à Naupacte

Le principal informateur sur la présence et le titre de Conon à Naupacte est Thucydide. L'historien affirme que "Conon... commandait à Naupacte" : « Κόνων... ὃς ἦρχε Ναυπάκτου »<sup>293</sup>. Cet extrait de Thucydide pose la question de savoir quel était le statut de Conon durant sa campagne à Naupacte. Conon intervient-il à Naupacte en qualité de stratège ou en tant que « navarque » ?

Le cas de Conon représente un exemple parmi tant d'autres. En effet, en passant en revue les différentes missions que la cité a envoyées à Naupacte, nous retenons une qui

---

<sup>284</sup> Thucydide, 6, 30, 1: Μετὰ δὲ ταῦτα θέρουσ μεσοῦντος ἤδη ἡ ἀναγωγὴ ἐγένετο εἰς τὴν Σικελίαν.

<sup>285</sup> Glotz, 1938, p. 686.

<sup>286</sup> Thucydide, 6, 44, 1-3.

<sup>287</sup> Thucydide, 6; 46, 1.

<sup>288</sup> Thucydide, 6, 27, 1.

<sup>289</sup> Thucydide, 6, 28-30.

<sup>290</sup> Thucydide, 6, 53; 61.

<sup>291</sup> Thucydide, 6, 93.

<sup>292</sup> Thucydide, 7, 16-17.

<sup>293</sup> Thucydide, 7, 31, 4.

présente de loin, des similitudes avec la situation de Conon. Elle se situe aux alentours de 429 av. J.-C., et concerne l'expédition menée à ce même endroit par Phormion. Thucydide qui nous relate les faits dit à ce propos ce qui suit : « L'hiver suivant, les Athéniens firent partir des forces de mer : vingt navires contournèrent le Péloponnèse, avec le stratège Phormion, qui, utilisant Naupacte comme base, montait la garde pour que personne ne pût sortir de Corinthe et du golfe de Crisa<sup>294</sup>, ni y entrer »<sup>295</sup>. Il souligne encore ailleurs que « les Athéniens de Naupacte firent, durant cet hiver, après le licenciement de la flotte péloponnésienne, une expédition sous le commandement de Phormion »<sup>296</sup>. D'après les passages de Thucydide et à partir des informations que fournit Robert Develin<sup>297</sup>, le statut de Phormion ne souffre d'aucune ambiguïté. En effet, il est clairement établi que ce dernier exerce la stratégie. Cette précision ne s'observe pas chez Conon. Il serait intéressant avant tout de présenter les différentes opinions exprimées en ce qui concerne le statut de ce dernier.

Plusieurs avis variés et souvent foncièrement opposés sont émis. Ainsi selon Simon Hornblower, le problème particulier du statut de Conon à Naupacte renvoie, en général, à celui des différents généraux athéniens présents à Naupacte. L'auteur avance que cela conduit à réfléchir sur la situation plus large qui concerne le nombre de stratèges que la cité a dû connaître en 414/413 av. J.-C.<sup>298</sup>

Borimir Jordan reconnaît aussi que plusieurs auteurs se sont déjà prêtés à la question. Cependant, il souligne qu'aucun n'a pu traiter le sujet de manière satisfaisante. Selon lui, le commandement exercé par Conon à Naupacte pose le problème de la relation qui existe entre deux types de magistrats (*archontes*) que la cité connaît : d'une part, on a ceux que les Athéniens nommaient comme "governor-archontes"<sup>299</sup> et que nous traduisons par archonte (*ἄρχοντες*). Il s'agit d'Athéniens faits "gouverneurs" de certaines cités sujettes à Athènes, ou encore de "gouverneurs" résidents à certains endroits stratégiques tels que Naupacte ou Pylos, par exemple. D'autre part, on retrouve les archontes qui commandent des escadrons de navires. L'auteur signale leur présence dans de nombreuses sources épigraphiques. Il constate que dans les nombreux articles consacrés à la question de la stratégie, les archontes ne sont pas suffisamment traités. Il termine enfin par le cas singulier de Conon. Il soutient que la

---

<sup>294</sup> Il s'agit de l'actuel golfe de Corinthe.

<sup>295</sup> Thucydide, 2, 69, 1.

<sup>296</sup> Thucydide, 2, 102, 1.

<sup>297</sup> Develin, 1989, p. 102; p. 117-121. L'auteur note que Phormion, fils d'Asopios exerce la stratégie pendant 4 années consécutives, de 432-431 à 429-428.

<sup>298</sup> Hornblower, 2008, p. 602: « The problem of the status of the Naupaktos commanders is best dealt with all at once and there ; it is part of the larger problem of excessive numbers of generals—eleven not ten, on the face of it— in 414/13 ».

<sup>299</sup> L'auteur fait allusion aux *ἄρχοντες*.

plupart des archontes athéniens qui commandent et opèrent à la tête des escadrons de navires agissent comme des généraux<sup>300</sup>.

Guido Barbieri qui représente l'une des études importantes sur Conon, n'est pas très précis sur le statut de ce dernier. Il avance vaguement, pour ne pas dire qu'il reprend les termes de Thucydide, que « Nell'inverno del 414 egli comandava una squadra ateniese di venti navi, che stazionava in Naupatto... »<sup>301</sup>. Kenneth James Dover, par contre, soutient clairement que Conon est à Naupacte en tant général athénien. L'auteur part d'un extrait de Thucydide qui mentionne un certain Diphilos à la tête des forces athéniennes et qui dit que : « Sortant de Naupacte, les Athéniens s'avancèrent contre eux avec trente-trois vaisseaux : Diphilos les commandait »<sup>302</sup>. À partir de ce dernier, il remonte jusqu'à Conon, en établissant le passage de commandement entre les deux personnages, qui a eu lieu à Naupacte. Il en vient à la conclusion que: « the natural explanation of this relief is that Konon was one of the generals of 414/13... »<sup>303</sup>. C'est la même position qu'adoptent Johannes Classen et Julius Steup<sup>304</sup>.

La conclusion à laquelle ils aboutissent est battue en brèche par un certain nombre d'auteurs. Ceux-ci concèdent plutôt le titre de navarque à Conon, en lieu et place de celui de stratège. Leur argumentation s'appuie sur la mise au jour du rang d'"*archôn tou nautikou*", à côté de celui de stratège au sein de la flotte athénienne. L'un des précurseurs de cette thèse est l'historien allemand Ulrich Kahrstedt<sup>305</sup>. Il reconnaît, en effet, depuis 1936, l'existence de ce titre de subordonné des stratèges dès le début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C<sup>306</sup>. Il est rejoint quelques décennies plus tard par Donald William Bradeen. Ce dernier fonde son analyse à partir de l'"*Athenian casualty list*"<sup>307</sup>. Il s'agit d'un ensemble d'inscriptions composées d'environ « 108 fragments plus copies of twenty pieces now lost. These represent at a maximum 41 regular annual monuments of athenian dead, at a minimum 30 »<sup>308</sup>. Donald William Bradeen signale cependant que parmi ces inscriptions seulement 5 peuvent être datées de manière

---

<sup>300</sup> Jordan, 1975, p.123, note 31.

<sup>301</sup> Barbieri, 1955, p. 9.

<sup>302</sup> Thucydide, 7, 34, 3-4 : οἱ δ' Ἀθηναῖοι ἐκ τῆς Ναυπάκτου τριάκοντα ναυσὶ καὶ τρισὶν (ἦρχε δὲ αὐτῶν Δίφιλος) ἐπέπλευσαν αὐτοῖς.

<sup>303</sup> Gomme, Andrewes, Dover, 1970, p. 415.

<sup>304</sup> Classen, Steup, 1900, p. 22. Borimir Jordan signale cet avis de Classen et Steup dans son *The Athenian navy in the classical period*, p. 123.

<sup>305</sup> Kahrstedt, 1936.

<sup>306</sup> Kahrstedt, 1936, p. 275.

<sup>307</sup> Bradeen, 1969.

<sup>308</sup> Pritchett, 1985, p. 139.

précise<sup>309</sup>. Au nombre de ces preuves figure la stèle qui sert de base à son argumentation en rapport avec le statut de Conon<sup>310</sup>.

C'est à partir de 1964 que Donald William Bradeen publie cette liste, où le titre *archôn tou nautikou* apparaît. Duane Abe March note, en effet, que l'inscription présente deux individus, à savoir Pasiphon et Théoros, qui portent le titre *archôn tou nautikou*<sup>311</sup>. En dehors de ce titre, l'inscription laisse apparaître aussi des officiers qui ont les titres de taxiarque et de triérarque. Jordan Borimir s'est aussi intéressé à la question. Sa démarche a consisté à relever dans les sources littéraires anciennes la récurrence du terme. Après son analyse, il souligne premièrement, qu'il existe une nette différence entre les termes d'*archôn tou nautikou*, de stratège et aussi celui de navarque, qui sont souvent employés de façon abusive par les historiens. Deuxièmement il note que le titre de navarque renvoie à celui d'officier subalterne, tandis que le statut d'*archôn tou nautikou* serait le terme utilisé pour désigner un autre niveau d'officier subalterne. Enfin il penche pour l'option selon laquelle le terme qualifierait « those elected by the fleet in Samos to command them »<sup>312</sup>. À partir de toutes ces considérations, Jordan Borimir tire la conclusion suivante : « Konon is simply not a stratêgos, and Thucydides does not call him that »<sup>313</sup>. Duane Abe March n'est pas tout à fait d'accord avec la position de ce dernier. En effet, selon lui le simple fait que Thucydide ne nomme pas clairement Conon en tant que stratège ne suffit pas pour affirmer que celui-ci n'en fut pas un. Toutefois, il penche plutôt pour à la thèse selon laquelle Conon ait servi sous d'autres qualités<sup>314</sup>.

Au vu de toutes ces argumentations et surtout en prenant en compte la référence épigraphique avancée par Donald William Bradeen, de même que la prudence exprimée par Robert Develin au sujet du titre de stratège de Conon<sup>315</sup>, il paraît raisonnable de conclure que durant la période 414/413 av. J.- C., Conon n'est pas reconnu comme ayant été stratège à Athènes. Il assume, certes, une haute fonction militaire : celle de commandant, mais pas la stratégie en tant que telle. Il faut plutôt le considérer comme un officier subalterne, qui manœuvre à Naupacte à côté de stratèges. Le statut de Conon précisé, il convient d'analyser la mission que la cité lui confère à Naupacte.

---

<sup>309</sup> Bradeen, 1969, p. 146.

<sup>310</sup> Bradeen, 1964, p. 43- 45. Il s'agit de l'inscription *SEG* 21, 131.

<sup>311</sup> March, 1994, p. 16

<sup>312</sup> Jordan, 1970, p. 229.

<sup>313</sup> Jordan, 1970, p.233.

<sup>314</sup> March, 1994, p.16.

<sup>315</sup> Develin, 1989, p. 152 ; 153, dit à partir de l'extrait de Thucydide que : « Konon is more eliminated » du collègue des stratèges de l'année 414/413. Il ajoute après que Conon « may not have been general. He could have been nauarch ».

## •De la mission de Conon à Naupacte

L'intérêt des Athéniens pour Naupacte est à situer à partir de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. En effet, Simon Hornblower et Antony Spawforth notent la valeur navale du site pour les Athéniens. Ces derniers l'ont saisi et peuplé par des exilés Messéniens en 456. Durant la guerre du Péloponnèse, Naupacte devient la principale base athénienne dans l'ouest. Puis au début du IV<sup>e</sup> siècle (399), Sparte en expulse les Messéniens. Naupacte est finalement colonisée par l'Achaïe jusqu'à ce que Philippe II la reprenne<sup>316</sup>.

La flotte athénienne conduite par Conon dans la baie de Naupacte en 414/413 av. J.-C. a une mission bien déterminée. Pour bien saisir la tâche qui lui est confiée ainsi que la portée de celle-ci, il convient de remonter quelques années en arrière, soit en 429 av. J.-C., et de rappeler les objectifs que les Athéniens confient au stratège Phormion, envoyé en mission à Naupacte. Trois années après le déclenchement de la guerre du Péloponnèse, a lieu une des prestigieuses batailles du conflit : il s'agit de la bataille de Naupacte, durant laquelle Phormion bat avec vingt navires la flotte corinthienne, alliée de Sparte, et composée de quarante-sept navires<sup>317</sup>. Thucydide, à travers les passages cités plus haut, précise les instructions reçues par le stratège au départ de son expédition. Il signale en effet que « les Athéniens firent partir des forces de mer : vingt navires contournèrent le Péloponnèse, avec le stratège Phormion, qui, utilisant Naupacte comme base, montait la garde pour que personne ne pût sortir de Corinthe et du golfe de Crisa, ni y entrer »<sup>318</sup>. Un peu plus loin l'historien dit que c'est « Phormiôn qui commandait les vingt navires d'Athènes en faction près de Naupacte... »<sup>319</sup>. Phormion a donc pour mission d'empêcher l'arrivée de renforts à Corinthe d'une part, et d'autre part, de veiller à ce que de Corinthe ainsi de Crisa ne parte aucun secours. Phormion accomplit spectaculairement cette mission qui fragilise encore un peu plus le moral des escadres ennemies<sup>320</sup>.

La mission de Conon s'inscrit dans un autre contexte et n'est pas de même nature que les précédentes. C'est durant l'hiver 414 av. J.-C., ou sans doute au cours du printemps 413 av. J.-C. qu'a lieu son départ pour Naupacte. Selon Thucydide, les objectifs qui lui sont assignés par la cité sont clairement définis. En effet, il dit qu'« Athènes faisait également

---

<sup>316</sup> *Oxford Classical Dictionary*, 1996, p. 1029.

<sup>317</sup> Thucydide, 2, 86; 88; 92.

<sup>318</sup> Thucydide, 2, 69, 1.

<sup>319</sup> Thucydide, 2, 80, 4.

<sup>320</sup> Lefèvre, 2011, p. 242-243.

partir vingt vaisseaux autour du Péloponnèse : elle voulait veiller à ce que personne ne passât de Corinthe ou du Péloponnèse en Sicile »<sup>321</sup>. Qu'est-ce qui justifie l'envoi de Conon et de ces navires ? C'est de cela dont il sera question dans les lignes qui suivent.

La justification de la mission athénienne se trouve dans l'évolution de la situation en Sicile en général, mais surtout à Syracuse en particulier. En effet, dès le début de l'expédition d'Athènes en Sicile en 415 av. J.-C., Syracuse, l'un des buts inavoués de cette mission, s'organise pour faire face. En 414, Thucydide note que les Syracusains sont motivés à l'assemblée par Hermokratès fils d'Hermon. Il dit de lui que « c'était un homme qui, tout en manifestant, dans les divers domaines, une intelligence qui ne le cédait à aucune, s'était, dans celui de la guerre, montré un homme de grande expérience et signalé par sa valeur »<sup>322</sup>. En vue de faire face à la menace athénienne, une ambassade syracusaine sous les auspices d'Hermokratès, part pour Corinthe (métropole de Syracuse) et Sparte. Thucydide la signale en ces termes : « En outre, ils envoyèrent des députés à Corinthe et à Lacédémone, afin d'obtenir l'assistance de forces alliées et de décider les Lacédémoniens, en leur faveur, à montrer plus de fermeté pour faire ouvertement la guerre contre Athènes et l'amener par-là soit à rappeler ses troupes de Sicile, soit à ne pas renforcer aussi aisément celles qui s'y trouvaient par l'envoi d'une armée nouvelle »<sup>323</sup>.

Les renforts sollicités par Syracuse partent du Péloponnèse. Ils transitent par le golfe de Corinthe. Leur arrivée change le cours des événements. En effet, le Spartiate Gylippos rejoint Syracuse, tandis qu'une escadre corinthienne de quinze vaisseaux y arrive juste à temps pour empêcher une capitulation<sup>324</sup>. Les succès de cette intervention parviennent à Corinthe qui s'apprête à envoyer de nouveaux secours. C'est ce que signale Thucydide en ces termes : « Les Corinthiens, en effet, à qui les députés arrivés de Sicile annonçaient que la situation s'améliorait, s'étaient dit que déjà leur premier envoi de vaisseaux n'avait pas manqué d'à-propos et étaient devenus beaucoup plus fermes. Aussi s'organisaient-ils pour expédier eux-mêmes, sur des chalands, des hoplites en Sicile, tandis que les Lacédémoniens en feraient, de la même manière, partir d'autres du reste du Péloponnèse »<sup>325</sup>. Il s'agit entre autres de six cents hilotes et néodamodes, trois cents hoplites béotiens, puis cinq cents hoplites de Corinthe et d'Arcadie auxquels il faut ajouter deux cents de Sicyône. C'est dans

---

<sup>321</sup> Thucydide, 7, 17, 1-2.

<sup>322</sup> Thucydide, 6, 72, 2. Voir aussi 4, 58, et 6, 32, 3.

<sup>323</sup> Thucydide, 6, 73, 2.

<sup>324</sup> Glotz, 1938, p. 695.

<sup>325</sup> Thucydide, 7, 17, 3.



l'objectif d'empêcher ce nouveau mouvement de troupes vers la Sicile que les Athéniens envoient Conon avec vingt navires pour surveiller les alentours du Péloponnèse, mais aussi les parages de Naupacte— tout comme au temps de Phormion<sup>326</sup>. On comprend dès lors toute l'importance que revêt la station de Naupacte. En effet, elle représente une base permanente pour la cité d'Athènes. Ainsi la flotte peut s'y approvisionner régulièrement certes, mais aussi lancer de nouvelles expéditions et servir en définitive à la résistance locale<sup>327</sup>.

Pour contourner le blocus dressé par Conon et l'escadre athénienne composée de vingt vaisseaux, Corinthe met en place une stratégie qui à la fin va s'avérer payante. En effet, « Corinthe, en outre, équipait vingt-cinq vaisseaux : elle voulait tenter une bataille contre la flotte en surveillance à Naupacte, et faire que les Athéniens qui s'y trouvaient, obligés de veiller à la menace de ses vaisseaux de ligne, ne pussent aussi aisément empêcher le départ de ses chalands »<sup>328</sup>. L'objectif visé par les Corinthiens est de contenir l'escadre athénienne, pour que les renforts composés des troupes du Péloponnèse arrivent en Sicile. Conon, s'étant rendu compte qu'il ne fera pas le poids face aux vingt-cinq navires corinthiens, réclame auprès d'Eurymédon et de Démosthène un supplément de navires.

En effet, « de son côté, Conon, qui commandait à Naupacte, vient également les (Démosthène et Eurymédon) rejoindre, annonçant, lui que les vingt-cinq vaisseaux de Corinthe mouillés devant sa propre flotte étaient toujours à leur poste et se disposaient à livrer bataille. Il les pressait, en conséquence, de lui envoyer des navires, les dix-huit unités qu'il avait là-bas ne pouvaient, disait-il, soutenir un engagement avec les vingt-cinq de l'ennemi. Devant cette situation, Démosthène et Eurymédon remettent dix vaisseaux à Conon, les plus agiles de ceux qu'ils avaient avec eux, pour compléter l'escadre de Naupacte »<sup>329</sup>. Eurymédon fils de Thouklès et Démosthène fils d'Alkisthénès sont les deux stratèges que la cité expédie en réponse de l'appel de Nicias en 414 av. J.-C. Le premier part « avec dix vaisseaux, en emportant cent vingt talents d'argent »<sup>330</sup>, durant le solstice d'hiver, pendant que le départ du

---

<sup>326</sup> Voir la carte reproduisant les attaques athéniennes le long des côtes du Péloponnèse. Selon Victor Davis Hanson, 2008, p. 130, « plusieurs centaines d'attaques furent lancées contre des villes, des États et des régions par les Athéniens. Cela veut dire que les combats étaient presque ininterrompus, quand la flotte athénienne naviguait près du Péloponnèse, dans le golfe de Corinthe, le long des côtes du nord-ouest et du nord-est de la Grèce et dans la mer Égée. Toutes ces opérations étaient des attaques surprises n'ayant aucun rapport avec la guerre telle que l'avaient autrefois définie les Grecs. Ces raids n'étaient pas des représailles purement symboliques. Au contraire, ils étaient délibérément calculés pour correspondre aux offensives des Péloponnésiens et pousser l'ennemi à quitter rapidement l'Attique, en le dissuadant de lancer des représailles ».

<sup>327</sup> Hanson, 2008, p. 132.

<sup>328</sup> Thucydide, 7, 17, 4. Thucydide, 7, 19, 5.

<sup>329</sup> Thucydide, 7, 31, 4-5.

<sup>330</sup> Thucydide, 7, 16, 2.

second est reporté au printemps<sup>331</sup>. Intéressons-nous à présent aux forces en présence à Naupacte à la suite du renfort que reçoit Conon.

Thucydide signale bien au début que ce sont 20 navires que les Athéniens envoient à Naupacte, sous le commandement de Conon<sup>332</sup>. Mais toujours selon lui, lorsque Conon s'adresse aux généraux Eurymédon et Démosthène qu'il a rejoints, celui-ci parle de « dix-huit unités qu'il avait là-bas »<sup>333</sup>. Deux explications sont possibles : ou bien Conon a déjà perdu deux navires parmi les vingt avec lesquels il quitte Athènes pour Naupacte, ou alors, il s'est rendu à la rencontre d'Eurymédon et Démosthène avec deux navires, ayant laissé à Naupacte les 18 autres. Cela fait que dans les deux cas de figure, Conon est face aux vingt-cinq navires corinthiens à la tête de vingt-huit ou trente navires. En clair, il est désormais en position de force, car il dispose d'une supériorité numérique devant la menace des coalisés.

Après cet épisode où il reçoit les navires en renfort, Conon disparaît subitement de la narration de Thucydide. Cette fin brusque du texte de l'historien amène à se poser un certain nombre de questions : Conon, après avoir renforcé l'effectif de ses navires, et une fois de retour à Naupacte, qu'a-t-il fait ? A-t-il engagé le combat avant d'être relevé ? A-t-il participé à la bataille qui s'est ensuivie ? Autant d'interrogations qui demeurent jusqu'à l'heure actuelle en suspens, à défaut de sources.

## **2. Conon, Diphilos<sup>334</sup> et la bataille de Naupacte**

L'absence de Conon à partir de ce moment dans le texte de Thucydide, n'a pas non plus échappé à Duane Abe March. Selon lui, les explications sont à rechercher dans le résultat de la mission confiée à Conon à Naupacte. En effet, l'auteur affirme que ce dernier « was also a disappointment. He was unable to prevent the Peloponnesian reinforcements from sailing through the strait at Naupaktos... »<sup>335</sup>. L'auteur avance tout cela sans pour autant expliquer les raisons de cet échec. Un passage de Thucydide apporte, cependant, une explication à l'échec de Conon à Naupacte. L'historien révèle que « vers la même époque, les Péloponnésiens des vingt-cinq vaisseaux, qui tenaient le mouillage devant l'escadre de Naupacte pour assurer le passage des chalands en Sicile, prenaient leurs dispositions en vue d'une bataille sur mer. Après avoir encore équipé de nouvelles unités, de façon que leur effectif ne fût que de peu

---

<sup>331</sup> Thucydide, 7, 17, 1.

<sup>332</sup> Thucydide, 7, 17, 2. Thucydide, 7, 19, 5.

<sup>333</sup> Gomme, Andrewes Dover, 1970, p. 414. Ils avancent ce même chiffre à propos des navires en possession par Conon. Ils soutiennent que « Konon had 18 ships, Demosthenes had added 10 to these ». Ils émettent cependant à la page 411, leur incapacité à expliquer comment la flotte athénienne se retrouve-t-elle à ce chiffre de 18 vaisseaux.

<sup>334</sup> Voir Kirchner, 1901-03, p 299, *PA* 4464.

<sup>335</sup> March, 1994, p. 17.

inférieur à celui des Athéniens, ils viennent jeter l'ancre sous Erinéos d'Achaïe, au pays de Rhypes »<sup>336</sup>. L'une des justifications de l'échec de Conon réside dans l'équilibre des forces opéré par les Corinthiens. Plus haut, il a été question de l'estimation des navires sous les ordres de Conon, après les renforts qu'il a reçus. Ces appuis le mettent en position de force. Mais d'après ce passage de Thucydide, on constate qu'il a été ajouté aux vingt-cinq navires corinthiens « quelques unités », pour que ceux-ci atteignent « à peu de chose près, le nombre des vaisseaux d'Athènes ». Conon perd par conséquent l'avantage numérique dont il dispose auparavant. Ce détail doit être pris en compte dans l'explication de sa mésaventure. La conséquence immédiate de cette déconfiture est semble-t-il à la base de son rappel à Athènes et de son remplacement par Diphilos, dont Thucydide signale déjà les activités : « οἱ δ' Ἀθηναῖοι ἐκ τῆς Ναυπάκτου τριάκοντα ναυσὶ καὶ τρισὶν (ἦρχε δὲ αὐτῶν Δίφιλος) ἐπέπλευσαν αὐτοῖς : Sortant de Naupacte, les Athéniens s'avancèrent contre eux avec trente-trois vaisseaux : Diphilos les commandait »<sup>337</sup>.

Une fois encore comme ce fut le cas avec Conon, Thucydide dit que l'escadron athénien est sous le commandement de Diphilos "ἦρχε δὲ αὐτῶν Δίφιλος". L'absence de toute autre précision de sa part, pose de nouveau le problème du statut de Diphilos durant cette campagne<sup>338</sup>. À ce propos, Kenneth James Dover qui voit en Diphilos le successeur de Conon à Naupacte, lui attribue sans aucun autre détour aussi le titre de général de la flotte athénienne, comme Conon<sup>339</sup>. Jordan Borimir réfute de manière catégorique cette assertion. Il souligne pour sa part que « like Konon, Diphilos is nowhere called a stratēgos. He is an archōn tōn neōn and most probably was Konon's replacement... »<sup>340</sup>.

Une autre question relative à Diphilos est celle qui porte sur le nombre de vaisseaux avec lesquels il affronte la flotte des Corinthiens à Naupacte. Thucydide note qu'il se présente à Naupacte à la tête de "trente-trois vaisseaux". Kenneth James Dover en donne une explication. Selon lui, Conon a sous son commandement à Naupacte un escadron qui comprend dix-huit vaisseaux. Il en reçoit dix de la part de Démosthène, pour faire face à la

<sup>336</sup> Thucydide, 7, 34, 1: Οἱ δὲ Πελοποννήσιοι περὶ τὸν αὐτὸν χρόνον τοῦτον οἱ ἐν ταῖς πέντε καὶ εἴκοσι ναυσὶν, οἵπερ τῶν ὀλκάδων ἕνεκα τῆς ἐς Σικελίαν κομιδῆς ἀνθρώρουν πρὸς τὰς ἐν Ναυπάκτῳ ναῦς, παρασκευασάμενοι ὡς ἐπὶ ναυμαχίᾳ καὶ προσπληρώσαντες ἔτι ναῦς ὥστε ὀλίγῳ ἐλάσσους εἶναι αὐτοῖς τῶν Ἀττικῶν νεῶν, ὁρμίζονται κατὰ Ἐρινεὸν τῆς Ἀχαΐας ἐν τῇ Ῥυπικῇ.

<sup>337</sup> Thucydide, 7, 34, 3. Voir aussi Robert Develin, 1989, p. 155. C'est lui qui voit en Diphilos le successeur de Conon à Naupacte en 413. En effet, il affirme que Diphilos s'est engagé dans une action navale dont les résultats sont loin d'être concluant, durant l'été 413 av. J.-C. Sa présence au cours de cette bataille et au même endroit que Conon, amènent l'auteur à aboutir à la conclusion qu'il remplace Conon à Naupacte. Notons aussi qu'à aucun moment Thucydide, qui demeure la source fondamentale sur cette période et sur ce moment de la vie de Conon, ne dit expressément que Diphilos est le successeur de Conon à Naupacte.

<sup>338</sup> Voir Asmonti, 2015, p. 45-46.

<sup>339</sup> Gomme, Andrewes, Dover, 1970, p. 415.

<sup>340</sup> Jordan, 1970, p. 233. Jordan, 1975, p. 123-124.

menace des Corinthiens. Cela porte à vingt-huit le nombre de ses navires. Il pense aussi qu'étant donné que Conon est rappelé à Athènes, il emprunte au moins un navire pour répondre à l'appel de la cité. Conon laisse alors à ce moment précis vingt-sept trières à Naupacte. L'auteur conclut que si Thucydide affirme que Diphilos conduit une flottille de trente-trois navires pendant la bataille de Naupacte, cela suppose que ce dernier a quitté Athènes et se rend à Naupacte avec un renfort composé de 6 navires<sup>341</sup>. Intéressons-nous à présent au comportement de Diphilos durant l'affrontement à Naupacte.

Thucydide consacre un long développement au déroulement de la bataille proprement dite<sup>342</sup>. Ainsi on apprend de lui que le premier choc qui se déroule au cours de l'été 413 av. J.-C. entre les deux flottes s'avère indécis. L'historien en dresse tout de même le bilan suivant : trois navires détruits du côté des Corinthiens. Parmi la flotte athénienne, on ne note aucune perte réelle. Cependant les dégâts matériels sont considérables : à peu près sept mis hors de service<sup>343</sup>. Thucydide explique ces dommages par la tactique employée par les Péloponnésiens. Il remarque que les vaisseaux athéniens « étaient attaqués de front, et que leurs avants<sup>344</sup> furent démolis par les vaisseaux corinthiens, dont on avait, à cet effet justement, renforcé les bossoirs<sup>345</sup>. Selon Gustave Glotz, en effet, « les Péloponnésiens avaient pour la première fois fait preuve d'initiative dans la guerre navale ; ils avaient imaginé de munir leurs proues de fortes oreillettes (*épôtides*) qui protégeaient les tolets des rames et enfonçaient les proues des navires ennemis »<sup>346</sup>.

Thucydide poursuit son récit de la bataille en notant que celle-ci évolue "sans qu'il y ait rupture d'équilibre". Cependant le bilan général de cet affrontement est quelque peu mitigé, car chaque camp considère avoir remporté la décision finale : d'abord les Corinthiens qui élèvent un trophée une fois que les Athéniens se retirent durant un court moment de répit. Ensuite c'est le tour des Athéniens qui, une fois que "la flotte des Péloponnésiens se fut retirée et que l'infanterie se fut dispersée, ...se regardant comme vainqueurs, dressèrent à leur

---

<sup>341</sup> Gomme, Andrewes, Dover, 1970, p. 415.

<sup>342</sup> Thucydide, 7, 34, 3-8.

<sup>343</sup> Thucydide, 7, 34, 5-6 : καὶ χρόνον ἀντεῖχον πολὺν ἀλλήλοισι. καὶ τῶν μὲν Κορινθίων τρεῖς νῆες διαφθεῖρονται, τῶν δ' Ἀθηναίων κατέδου μὲν οὐδεμία ἀπλῶς, ἑπτὰ δέ τινες ἄπλοι ἐγένοντο ἀντίπρωροι ἐμβαλλόμενοι καὶ ἀναρραγεῖσαι τὰς παρεξαιρεσίας ὑπὸ τῶν Κορινθίων νεῶν ἐπ' αὐτὸ τοῦτο παχυτέρας τὰς ἐπιτίδας ἐχουσῶν.

<sup>344</sup> La partie du navire au-delà des rames : cf. Thucydide, 4. 12.1 et 7, 40,5.

<sup>345</sup> Sur l'importance de ce procédé pour l'ensemble du récit, cf. Notice des Livre VI et II, p. XXIII et n.1. Pour venir à bout de la flotte commandée par le remplaçant de Conon, Diphilos, les Péloponnésiens ont du user de stratégie. En effet, ils modifient de manière considérable leur armement. D'abord, ils raccourcissent les proues de leurs vaisseaux et les renforcent. Ils les munissent de puissantes *épôtides*, qu'ils fixent aux flancs des navires par des arcs-boutants d'environ six coudées en dedans et au dehors. Ce nouvel arsenal nécessite aussi une autre technique de combat. En effet, les Péloponnésiens pratiquent la tactique du choc proue contre proue, au lieu de celle habituellement utilisée et consiste à manœuvrer

<sup>346</sup> Glotz, 1938, p. 699.

tour un trophée en terre d'Achaïe, à distance de vingt stades environ d'Erinéos, où les Corinthiens avaient tenu leur mouillage". Toutefois l'issue de cette bataille se trouve résumée par l'historien dans cette affirmation : « Si c'était, en effet, du point de vue des Corinthiens, un succès de n'avoir pas été franchement battus, c'était pour les Athéniens une défaite que de n'avoir pas remporté une franche victoire »<sup>347</sup>. L'épisode de Naupacte s'achève ainsi sans une décision tranchée dans l'affrontement. Conon a tant bien que mal joué un rôle dans les événements qui ont conduit à cette bataille. Mais d'une façon générale, l'expédition qui a permis l'arrivée sur la scène de Conon en 414/413 av. J.-C. a connu un échec retentissant. Cette défaite a marqué la cité d'Athènes. Cependant une autre occasion de servir la cité sera offerte à Conon quelques années plus tard.

## II.L'expédition de Corcyre (410 av. J.-C.)

Après l'épisode de Naupacte en 414/413 av. J.-C., Conon n'apparaît plus ni dans le récit de Thucydide, qui rend compte des événements de cette période, encore moins chez un autre auteur. Mais trois ou quatre ans après, il réapparaît dans les écrits de Diodore de Sicile, relatifs à la situation qui prévaut à Corcyre en 410 av. J.-C. L'analyse de son statut ainsi que la question relative à son élection en tant que stratège sera suivie de la présentation de l'atmosphère générale dans laquelle a lieu son retour sur la scène.

### 1.Le statut de Conon à Corcyre

À l'opposé de la première apparition de Conon où les propos de Thucydide laissent planer un réel doute quant à son statut, ceux de Diodore où il apparaît pour la seconde fois sont plus précis au sujet de sa fonction. Ce dernier affirme, en effet, que « Conon, le stratège des Athéniens, fit voile vers Corcyre et laissa six cents des Messéniens de Naupacte dans la ville, poursuivit lui-même sa route avec ses navires et alla jeter l'ancre devant le sanctuaire d'Héra »<sup>348</sup>. Robert Develin fait correspondre la stratégie de Conon à l'année 411/410 av. J.-C.<sup>349</sup>. Dans l'énumération qu'il fait des stratèges de cette période, Charles William Fornara mentionne aussi le nom de Conon<sup>350</sup>. Cette élection qui se situe à la lisière d'une période

---

<sup>347</sup> Thucydide, 7, 34, 7. C'est parce que les Athéniens, en dépit de leur léger avantage, s'étaient retirés à Naupacte, sans s'affirmer victorieux par l'érection d'un trophée, que les Corinthiens s'étaient empressés d'en ériger un, en affectant de considérer ce repli comme un aveu d'échec. Les Athéniens ne pouvaient laisser ainsi accaparer leur demi-succès : quand, à leur tour, les Corinthiens se furent retirés, ils revinrent dresser, de leur côté, un trophée.

<sup>348</sup> Diodore, 13, 48, 6 : Κόνων δ' ὁ στρατηγὸς τῶν Ἀθηναίων πλεύσας εἰς Κόρκυραν, ἕξακοσίους μὲν τῶν ἐκ Ναυπάκτου Μεσσηνίων κατέλιπεν ἐν τῇ πόλει, αὐτὸς δὲ μετὰ τῶν νεῶν παρέπλευσε, καὶ καθωμίσθη πρὸς τῷ τῆς Ἥρας τεμένει.

<sup>349</sup> Develin, 1989, p.163. Il signale aussi la présence de Conon à Corcyre.

<sup>350</sup> Fornara, 1971, p.67-68.

trouble de laquelle la cité émerge, mérite que l'on s'y attarde un tant soit peu. L'intention de cerner cette question nécessite qu'on se replonge dans l'atmosphère générale de la crise oligarchique de 411 av. J.-C. et de ses démêlés.

Selon Édouard Will, les prémices de cette révolution sont à rechercher dans l'hiver 412 av. J.-C. à Samos, et même encore plus loin, dès l'automne 413 av. J.-C. Grâce à Thucydide, on apprend qu'Alcibiade en vue de retrouver sa patrie se lie aux stratèges de Samos. Il leur fait la proposition suivante : il leur promet le soutien perse en la personne de Tissapherne, si en retour ils permettent l'établissement d'un régime oligarchique dans la cité<sup>351</sup>. Notre propos n'est pas de revenir sur les menus détails de cet épisode de l'histoire d'Athènes, qui ploie déjà sous une production abondante et variée<sup>352</sup>. Notre intention est plutôt de chercher à comprendre comment dans une Athènes traversée par des troubles politiques, et dont les institutions connaissent une perturbation, s'est opérée l'élection des stratèges en général, et en particulier celle de Conon ?

Le récit des événements de la crise de 411 av. J.-C. est connu grâce à deux auteurs anciens : il s'agit de Thucydide<sup>353</sup> et d'Aristote<sup>354</sup>, dont les histoires ne concordent pas toujours surtout en ce qui concerne l'établissement des Quatre-Cents<sup>355</sup>. Quoi qu'il en soit, la révolution éclate au grand jour durant l'été 411 av. J.-C. Le regard qui sera porté sur cette crise est dirigé essentiellement vers les stratèges et leur élection. On apprend ainsi avec Aristote que « le Conseil de l'année de Kallias fut dissous avant l'expiration de son mandat, le 14 Thargélion, et les Quatre Cents entrèrent en fonction le 22...C'est donc ainsi que l'oligarchie s'établit sous l'archontat de Kallias... »<sup>356</sup>. Cette dissolution entraîne aussitôt l'interruption du mandat du collège des 10 stratèges élus de cette même année 412/411 av. J.-C.<sup>357</sup> La première interrogation que soulève cet arrêt brusque est de savoir qui sont les nouveaux stratèges et comment ont-ils été désignés ?

---

<sup>351</sup> Thucydide, 7, 47.

<sup>352</sup> L'abondance de la bibliographie est due surtout aux contradictions entre Thucydide et Aristote et nombres d'études portent sur les textes législatifs cités par Aristote. Ainsi on peut citer entre autres études B. Perrin, *The rehabilitation of Theramenes*, *Am. Hist. Rev.*, IX, 1904, p.649 *sqq* ; W. S. Ferguson, *The constitution of Theramenes*, *Cl.Ph.*, XXI, 1926, p. 72 *sqq.*; G. de Sanctis, *Postille tucididee: III. La oligarchia del 411, R.C. Accad. Lincei*, 1930, p.318 *sqq*; M. Lang, *The revolution of the 400*, *A.J.Ph.*, LXIX, 1948, p. 241 *sqq.*; F. Sartori, *La crisi del 411 nell' Ath. Pol. di Aristotele*, Padoue, 1951; Cl. Mossé, *Le rôle de l'armée dans la révolution de 411 à Athènes*, *Rev. Hist.*, CCXXXI, 1964, p. 1 *sqq* ; R. Sealey, *The revolution of 411 B.C.*, dans *Essays in Greek politics*, New York, s. d., 1967, p. 111 *sqq.*

<sup>353</sup> Thucydide, 7, 48-97.

<sup>354</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXIX-XXXIII.

<sup>355</sup> Pour se faire une idée de l'étude comparée entre la relation des deux auteurs, on peut se référer à l'article de Mabel lang, *The revolution of 400*.

<sup>356</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXXII, 1-2.

<sup>357</sup> Fornara, 1971, p. 66 et Develin, 1989, p. 157-158, dressent la liste des stratèges de cette année 412/411. Il s'agit de : Strombichides, fils de Diotimos d'Eunonymon (Thucydide, VIII, 15, 1.) ; Thrasykles (Thucydide,

Arnold Wycombe Gomme, A. Andrewes et James Kenneth Dover ont émis des hypothèses à ce propos. Ils avancent d'abord qu'il se pourrait qu'il se soit tenu une élection par intérim, qui aurait pour mission de désigner de nouveaux stratèges dont la tâche serait d'achever le mandat interrompu. Cependant, cette option leur semble peu probable. En effet, ils remarquent que rien n'est dit en ce qui concerne la procédure utilisée pour désigner les stratèges. Rien non plus sur l'autorité chargée de la légitimer. Une autre théorie qui leur paraît plus vraisemblable part du principe selon lequel les conjurés auraient établi auparavant leur liste de stratèges et qu'une fois le conseil de Callias dissous, ces derniers devraient entrer en fonction<sup>358</sup>. Dans tous les cas, on note l'installation d'un nouveau collège de stratèges, dans lequel on ne retrouve aucun de ceux de l'année précédente<sup>359</sup>. Tels sont les arguments avancés pour expliquer le collège des stratèges désigné en 411 av. J.-C., sous les Quatre-Cents.

Cette période de flottement dans le mode de désignation des stratèges n'est que d'une courte durée. Édouard Will relève que l'interruption brutale de la rédaction du livre VIII de Thucydide prive le lecteur de plus amples informations sur la fin de cette crise que la cité a connue. Il signale cependant que « les 5000 devaient céder la place à la démocratie restaurée au cours de l'été 410, dans des conditions obscures »<sup>360</sup>. Ainsi s'achève la crise oligarchique d'Athènes, tandis que s'ouvre une nouvelle période qui d'après l'avis de Thucydide est de loin la meilleure que la cité a connue. C'est ce qu'il traduit en ces termes : « Et c'est alors que, pour la première fois, de mon temps du moins, Athènes eut, à ce qu'il apparaît, un gouvernement tout à fait bon<sup>361</sup> ; il s'était établi en effet un équilibre raisonnable entre les aristocrates et la masse, ce qui fut le premier facteur qui contribua à tirer la cité d'une situation devenue mauvaise »<sup>362</sup>.

---

VIII, 15, 1.) ; Diomédon (Thucydide, VIII, 19, 2.) ; Léon (Thucydide, VIII, 23, 1.) ; Phrynichos fils de Stratonides de Deiradiotai (Thucydide, VIII, 25, 1.) ; Onomakles (Thucydide, VIII, 25, 1.) ; Skironides (Thucydide, VIII, 25, 1.) ; Charminos (Thucydide, VIII, 30, 1.) ; Euktemon (Thucydide, VIII, 30, 1.) ; Eucrates, fils de Niceratos de Kydantidai II (Arist. Lys ; 103 and schol.

<sup>358</sup> Gomme, Andrewes, Dover, 1981, p.230-231.

<sup>359</sup> Fornara, 1971, p. 67, et Develin, 1989, p. 160-161, dénombrent 7 nouveaux stratèges qui sont désignés sous le régime oligarchique des 400 en 411. La liste des stratèges qu'ils dressent est conforme seulement pour 6 stratèges. Fornara cite comme septième stratège Mélanthios, tandis que Develin lui signale Antiphon, en prenant soin d'émettre quelques doutes sur son effective stratégie. À part cette différence, le nouveau collège des stratèges sous les 400 est composé de : Diitrephes (Thucydide, VIII, 64, 2.) ; Alexicles (Thucydide, VIII, 92, 4.), Théràmène (Thucydide, VIII, 92, 9.), Thymochares (Thucydide, VIII, 95, 2.), Aristarchos (Thucydide, VIII, 98, 1.), Aristoteles (Xénophon, 2, 3, 46).

<sup>360</sup> Will, 1972, p. 375.

<sup>361</sup> Sur cette interprétation, voir J. Romilly, Thucydide et l'impérialisme athénien, p. 92, n.2, et p.192, n. 4. Le sentiment personnel qu'exprime ce passage semble, au total compatible avec le jugement porté d'autre part sur l'Athènes de Périclès, dans l'oraison funèbre surtout ; voir par exemple G. Donini, *La posizione di Tucidide verso il governo dei Cinquemila*, Turin, 1969.

<sup>362</sup> Thucydide, 8, 97, 2 : φέρειν μηδεμιᾶ ἀρχῆ· εἰ δὲ μή, ἐπάρατον ἐποιήσαντο. ἐγίγνοντο δὲ καὶ ἄλλα ὕστερον πικρὰ ἐκκλησίαι, ἀφ' ὧν καὶ νομοθέτας καὶ τᾶλλα ἐψηφίσαντο ἐς τὴν πολιτείαν. καὶ οὐχ ἦκιστα δὴ τὸν πρῶτον

Un constat parmi tant d'autres s'impose au moment où la cité sort de cette période trouble. Depuis son échec à Naupacte en 414/413 av. J.-C., Conon n'est plus mentionné. En effet, aucune trace de lui ni chez Thucydide ni chez Aristote, qui représentent les sources indiquées pour mieux saisir les événements de la crise de 411 av. J.-C. Il n'est pas aisé de savoir en réalité où il se trouve, même si la dernière fois où on entend parler de lui, c'est au moment de son remplacement par Diphilos, et de son supposé retour de Naupacte à Athènes. On ne possède pas non plus des informations sur ses activités au cours cette période, ni quel est son rôle dans les événements qui ont débouché sur le coup d'État de 411 av. J.-C. Ce qui paraît le plus curieux, c'est que tout au long de cette crise, il n'est pas non plus signalé : ni à Athènes aux côtés des conjurés, ni hors d'Athènes. On ne sait pas en outre quelle est son opinion face à cette crise ou à ses instigateurs.

Face à cette situation, Duane Abe March avance quelques explications. Il fonde son argumentation à partir du signalement de la présence de Conon à Corcyre. D'abord, selon lui, s'il est attesté qu'au moment où parvient l'appel des Corcyréens à Athènes, Conon est déjà à Naupacte, cela amène à conclure qu'il a été élu stratège sous les Quatre-Cents, durant le printemps 411 av. J.-C. L'auteur poursuit avec une série de considérations qui le conduisent à la même conclusion : premièrement, il soutient qu'il est peu probable que le message des Corcyréens soit destiné à la flotte athénienne en activité dans le Nord et l'Est de la mer Égée. Deuxièmement, à supposer que la flotte en activité dans la mer Égée, après avoir dépossédé Conon de sa stratégie supposée obtenue sous les Quatre-Cents, le désigne à nouveau stratège et l'envoie à Naupacte, cela laisse penser qu'il y aurait eu une élection de nouveaux stratèges à Athènes en 411 av. J.-C., après la chute des Quatre-Cents, ce qui n'est pas du tout prouvé. Toutes ces hypothèses conduisent à la même conclusion une fois de plus : qu'il apparait plus raisonnable de conclure que Conon a été élu stratège sous les Quatre-Cents, vers la fin du printemps 411 av. J.-C.<sup>363</sup>. Il a donc servi sous les Quatre-Cents, et a sans nul doute poursuivi son commandement, comme Thérémène et Thymocares, après la contre-révolution, car étant éloigné d'Athènes. C'est cet éloignement qui explique pourquoi il n'est pas associé aux actes commis par les Quatre-Cents<sup>364</sup>.

---

χρόνον ἐπί γε ἐμοῦ Ἀθηναῖοι φαίνονται εὖ πολιτεύσαντες· μετρία γὰρ ἦ τε ἐς τοὺς ὀλίγους καὶ τοὺς πολλοὺς  
ξυγκρασις ἐγένετο καὶ ἐκ πονήρων τῶν πραγμάτων γενομένων τοῦτο πρῶτον ἀνήνεγκε τὴν πόλιν.

<sup>363</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, 32, 1-3, signale que 10 stratèges ont été choisis par les 400 le 14 Skirophorion. Gomme, Andrewes, Dover, 1981, p. 231, signalent aussi que les 400 ont désigné un certain nombre de stratèges. Or parmi les stratèges de cette période que signalent Fornara, 1972, p. 67 et Develin, 1989, p. 160-161, il n'est aucunement mentionné. A-t-il tout simplement été omis ? Puisqu'il ne figure que seulement le nom de 7 stratèges. En l'absence de preuves plus concluantes, il est difficile d'affirmer que Conon a été stratège à cette période.

<sup>364</sup> March, 1994, p. 18-19.



John Wilson n'est pas du tout de cet avis. Il soutient plutôt que Conon est présent à Athènes et que c'est de là qu'il part pour Corcyre avec ses navires. Il avance alors deux arguments pour soutenir son affirmation. Dans un premier temps, il se base sur la situation critique que traverse Athènes — situation sans doute créée depuis le désastre de Sicile et qui conduit à la révolution oligarchique de 411 av. J.-C. Selon lui, dans les circonstances où le besoin de sécurité est un impératif, il est impensable que la cité puisse disperser ses forces en stationnant un escadron à Naupacte. Dans un second temps, il dit que si tel est le cas, alors la crise n'aurait pas eu lieu, car la présence de cette flotte athénienne aurait sans nul doute dissuadé les oligarques dans leur entreprise<sup>365</sup>.

Il est difficile de trancher la question d'autant que les propos de Diodore, qui rend compte de la situation sont peu précis. En effet, il dit que « Κόνων δ' ὁ στρατηγὸς τῶν Ἀθηναίων πλεύσας εἰς Κόρκυραν, ἑξακοσίους μὲν τῶν ἐκ Ναυπάκτου Μεσσηνίων κατέλιπεν ἐν τῇ πόλει »<sup>366</sup> : « Conon, le stratège des Athéniens, fit voile vers Corcyre et laissa six cents des Messéniens de Naupacte dans la ville ». Le point de départ de Conon n'est pas précisé. Mais on sait qu'il prend les Messéniens à Naupacte. Cela ne veut pas dire qu'il soit parti de Naupacte : l'endroit a pu lui servir plutôt de zone de transit, où il a récupéré des hommes en vue de la mission à accomplir à Corcyre. La lumière sur cette question est loin d'être faite. On comprend alors pourquoi Duane Abe March la résout en concluant que: « Regardless of whether or not Konon was already stationed at Naupaktos when trouble arose at Korkyra... »<sup>367</sup>. L'auteur apporte en outre un élément de réponse à l'explication de l'absence de Conon des différents récits. D'après lui, en effet, il serait « reasonable to consider that his absence in Thoudydidēs' accounts of domestic affairs and in the beginning of Xenophon's history was probably due to his absence from theatres which concerned these authors, and that his absence consequently, protected him from the backlash against supporters of the 400 upon its fall »<sup>368</sup>. Cet éclairage nous fait entrer de plain-pied dans la période de l'après-révolution.

Pour Arnold Wycombe Gomme, A. Andrewes et Kenneth James Dover, le retour à la normalité à Athènes entraîne par la même occasion le recours à des élections régulières, en ce qui concerne surtout les stratèges. Ils énoncent le principe selon lequel au cours de cette année 411/410 av. J.-C., il s'est tenu une simple élection, de manière régulière après le rétablissement du Conseil<sup>369</sup>, comme le souligne Aristote : « Pour le moment on choisira les

---

<sup>365</sup> Wilson, 1987, p. 113.

<sup>366</sup> Diodore, 13, 48, 6.

<sup>367</sup> March, 1994, p. 19.

<sup>368</sup> March, 1994, p. 18.

<sup>369</sup> Gomme, Andrewes, Dover, 1981, p. 231.

stratèges dans l'ensemble des Cinq Mille ; mais le conseil, une fois en fonctions, et après avoir fait une revue des hoplites, désignera dix citoyens... ceux-ci rempliront leurs fonctions pendant l'année à venir, avec pleins pouvoirs »<sup>370</sup>.

D'après le tableau des généraux que fournit Charles William Fornara<sup>371</sup> ainsi que la liste proposée par Robert Develin<sup>372</sup>, ce sont au total neuf stratèges qui sont désignés en 411/410 av. J.-C. La composition de ce collège des stratèges mérite une attention particulière. Selon nos deux auteurs, on distingue deux catégories de stratèges. D'une part, ceux que le premier qualifie de « *strategoï of the fleet* » et que le second identifie comme les généraux choisis parmi les forces basées à Samos. Il s'agit pour la plupart d'Athéniens qui se trouvaient à Samos durant la révolution oligarchique des Quatre-Cents. On dénombre parmi eux Thrasybule<sup>373</sup>, Alcibiade<sup>374</sup>, Thrasylos<sup>375</sup>, Eumachos<sup>376</sup> et enfin Charès<sup>377</sup>. D'autre part, on retrouve ceux que nos auteurs reconnaissent comme les "*strategoï of the city*". Ce sont : Théràmène<sup>378</sup>, Simichos<sup>379</sup>, Thymocharès<sup>380</sup> et enfin Conon, ce dernier d'après le seul passage déjà cité de Diodore<sup>381</sup>. La présence de Conon parmi les stratèges de la cité relance une fois de plus la question relative à sa présence ou non à Athènes, et en outre celle qui concerne son rôle durant la crise de 411 av. J.-C. Mais ce dont on est sûr et qui est important pour la suite de notre travail, c'est que Conon est mandaté à Corcyre en tant que général athénien.

## 2. Le contexte de l'expédition

Pour saisir les contours de cette mission que Conon effectue à Corcyre en 410 av. J.-C., il est nécessaire de remonter jusqu'aux premières années de la guerre du Péloponnèse, c'est-à-dire, jusqu'en 427-425 av. J.-C., où on enregistre les premières interventions athéniennes dans cette île. On s'aperçoit ainsi du statut, de même que du rôle particulier de

<sup>370</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, 31, 2.

<sup>371</sup> Fornara, 1972, p. 67-68.

<sup>372</sup> Develin, 1989, p. 162-163.

<sup>373</sup> Il s'agit de Thrasybule, fils de Lychos de Steiria (III), *PA* 7310 ; APF 240. Robert Develin souligne qu'il n'a pas été élu de manière régulière. En effet, il est fait général en remplacement des généraux qui à Samos ont des accointances avec les oligarques. Une fois la crise achevée, il est confirmé dans son titre de stratège. Voir Thucydide, 8, 76, 2 ; 81 ; 100 ; Xénophon, 1, 1, 12 ; Népos, *Alc.* 5, 4 ; Diodore, 13, 38, 3 ; 45, 7 ; 49, 5.

<sup>374</sup> Il s'agit d'Alcibiade, fils de Clinias de Skambonidai (IV) *PA* 600 ; APF 9ff, Thucydide, 8, 82, 85, 4, 86, 4 ff, 88, 108, 1ff. ; Xen. *Hell.*, 1, 1, 5ff ; Lys. 19, 52 ; Népos, *Alc.* 5, 4ff ; Diod. 13, 42, 1ff, 46, 2ff, 49, 3ff. Selon Fornara 1972, p. 67, Alcibiade est fait général à Samos par la force des événements.

<sup>375</sup> Voir *PA* 7333, Thucydide, 8, 76, 2. Develin le range dans la même catégorie que Thrasybule.

<sup>376</sup> Voir Xen. 1, 1, 22. *PA* 5342.

<sup>377</sup> Charès fils d'Archestrate, *PA* 15093 ; APF 346. Diodore, 13, 49, 6, 50, 7, 51, 2ff.

<sup>378</sup> C'est le fils d'Hagnon de Steiria (III), *PA* 7234 ; APF 228, Xen. *Hell.*, 1, 1, 12ff ; Népos *Alc.* 5, 4ff ; Diod. 13, 47, 6ff ; 49, 3ff.

<sup>379</sup> Develin, 1989, p. 163.

<sup>380</sup> Voir *PA* 7406 ; APF 524 ff, Xen., 1, 1, 1. Il est envoyé d'Athènes durant l'été 411. Lors de la bataille qui s'ensuit, il est défait dans la bataille qui oppose Athéniens et Lacédémoniens.

<sup>381</sup> Diodore est le seul auteur qui signale la présence de Conon en tant que stratège élu en 411/410 av. J.-C.

cette cité. Notons qu'il s'agit d'une île de la mer Ionienne, située au nord-ouest de la Grèce (l'actuelle Corfou). « Corcyre était un des plus grands États du monde grec ; sa population totale, si l'on compte à la fois les hommes libres et les esclaves, n'était pas très inférieure à celle de l'Attique et devait s'élever à près de deux cent cinquante mille résidents »<sup>382</sup>.

L'évocation de Corcyre rappelle deux moments importants de l'histoire de la Grèce : il s'agit d'une part de son rôle dans le déclenchement de la guerre du Péloponnèse en 431 av. J.-C.<sup>383</sup> C'est à partir de ce moment que se dessine son importance. En effet, Thucydide annonce que, malgré son origine doriennne et sa relation avec Corinthe sa métropole, Corcyre se range du côté des Athéniens. Selon lui, ce choix se justifie par deux raisons : d'abord par « nécessité » et ensuite surtout par « haine » des Corinthiens<sup>384</sup>. D'autre part, l'histoire de Corcyre est marquée aussi par les différents troubles et guerres civiles (*stasis*) qu'elle a connues et qui ont ému tout le monde des Hellènes. C'est sur cet aspect de l'histoire de cette cité que notre réflexion va porter.

Thucydide évoque la guerre civile qui a lieu en 427 av. J.-C.<sup>385</sup> à Corcyre. Il soutient que si le degré de cruauté de cette crise est sensible, c'est « parce qu'elle était des toutes premières »<sup>386</sup>. En effet, à partir de son récit, on apprend que « depuis les événements qui avaient figuré parmi les causes de la guerre, la grande île était en proie à une guerre civile opposant les riches, partisans de la rupture de l'alliance athénienne, au *demos* qui exigeait son maintien. Cette *stasis*, où les questions de politique extérieure dissimulent mal un conflit social, atteint son paroxysme en 427 av. J.-C., lorsque Athéniens et Péloponnésiens vinrent appuyer les factions qui leur étaient respectivement favorables »<sup>387</sup>. Comme le dit Victor Davis Hanson, l'image que Thucydide donne de cette *stasis* est celle « d'un massacre qui fit

---

<sup>382</sup> Hanson, 2008, p. 146.

<sup>383</sup> Voir Thucydide, 1, 23-45. D'après lui, la cause véritable, mais non avouée, de l'éclatement de la guerre du Péloponnèse est la puissance à laquelle les Athéniens étaient parvenus et la crainte qu'ils inspiraient aux Lacédémoniens qui contraignirent ceux-ci à la guerre. Cependant les causes avancées pour rompre la trêve entre les deux cités, et commencer les hostilités, sont ce qu'il convient de nommer les affaires de Potidée et de Corcyre en 435 av. J.-C.

<sup>384</sup> Thucydide, 7, 57, 7 : τῶν τε περὶ Πελοπόννησον νησιωτῶν Κεφαλλῆνες μὲν καὶ Ζακύνθιοι αὐτόνομοι μὲν, κατὰ δὲ τὸ νησιωτικὸν μᾶλλον κατειργόμενοι, ὅτι θαλάσσης ἐκράτουν οἱ Ἀθηναῖοι, ξυνεῖποντο· Κερκυραῖοι δὲ οὐ μόνον Δωριῆς, ἀλλὰ καὶ Κορίνθιοι σαφῶς ἐπὶ Κορινθίους τε καὶ Συρακοσίους, τῶν μὲν ἄποικοι ὄντες, τῶν δὲ ξυγγενεῖς, ἀνάγκη μὲν ἐκ τοῦ εὐπρεποῦς, βουλήσει δὲ κατὰ ἔχθος τὸ Κορινθίων (7.57.8) οὐχ ἦσσαν εἶποντο. La nécessité s'explique par le souci de bénéficier d'un allié, vu que sa position l'isole et la met à la portée des Lacédémoniens. Quant à la haine, elle est à rechercher dans les différentes oppositions qu'elle a connues surtout à partir de 435 av. J.-C. avec Corinthe et dont l'un des motifs est Épidaure.

<sup>385</sup> Thucydide, 3, 69-85. L'auteur a consacré un long développement aux atrocités et crimes des Corcyréens qui ont été commis au cours de ces événements. Pour lui, ces agissements sont la manifestation d'un nouveau type de phénomène qui désormais sera présent dans tout le monde grec des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.

<sup>386</sup> Thucydide, 3, 82, 1 : Οὕτως ὡμῆ <ή> στάσις προυχώρησε, καὶ ἔδοξε μᾶλλον, διότι ἐν τοῖς πρώτῃ ἐγένετο, ἐπεὶ ὕστερόν γε καὶ πᾶν ὡς εἰπεῖν τὸ Ἑλληνικὸν ἐκινήθη, διαφορῶν οὐσῶν ἕκασταχοῦ τοῖς τε τῶν δήμων προστάταις τοὺς Ἀθηναίους ἐπάγεσθαι καὶ τοῖς ὀλίγοις τοὺς Λακεδαιμονίους.

<sup>387</sup> Will, 1972, p. 326.

peut être des milliers de victimes parmi ceux qui furent accusés d'avoir attaqué la démocratie »<sup>388</sup>. Cette crise est suivie par une seconde en 410 av. J.-C. C'est au cours de cette dernière que l'on retrouve Conon au centre des opérations.

Diodore de Sicile représente la source en ce qui concerne ces événements. Il signale qu'ils « se produisirent vers la même époque, à Corcyre, une grande guerre civile et un grand massacre, qui, à ce que l'on dit, étaient surtout dus, entre autres causes, à la haine que les habitants éprouvaient les uns envers les autres. Car dans aucune cité de cette époque ne furent commis de tels meurtres entre les citoyens, il n'y eut pas non plus de plus grande discorde ni de plus grande rivalité débouchant sur un bain de sang. À ce qu'il semble, en effet, le nombre de ceux qui s'entretuèrent en raison de cette guerre civile fut environ de mille cinq cents personnes et tous ces hommes étaient au premier rang des citoyens. Or, ces infortunes une fois passées, la Fortune leur infligea un second malheur, qui accrut encore le différend qu'ils avaient entre eux. Car les Corcyréens qui étaient d'un rang prééminent, aspirant à l'oligarchie, étaient partisans des Lacédémoniens, tandis que la foule du parti démocratique désirait une alliance avec les Athéniens ... Or les Corcyréens, voyant que les plus puissants de leurs concitoyens étaient prêts à remettre leur ville aux mains des Lacédémoniens, envoyèrent demander aux Athéniens une force pour protéger leur ville. Conon, le stratège des Athéniens, fit voile vers Corcyre et laissa six cents des Messéniens de Naupacte dans la ville, poursuivit lui-même sa route avec ses navires et alla jeter l'ancre devant le sanctuaire d'Héra »<sup>389</sup>. Certains auteurs ont émis tout de même des réserves quant à la crédibilité du texte de Diodore<sup>390</sup>.

Dès le début, l'auteur de la *Bibliothèque Historique* donne une datation approximative de la "sédition qui a lieu à Corcyre". Il situe en effet ces événements au moment où « à

---

<sup>388</sup> Hanson, 2008, p. 148. Thucydide, 3, 81, 5 : « La mort revêtit toutes les formes et, comme cela se produit en pareil cas, on ne recula devant rien, — et pis encore ».

<sup>389</sup> Diodore, 13, 48, 1-3: Συνέβη δὲ περὶ τοῦτον τὸν χρόνον ἐν τῇ Κορκύρα γενέσθαι μεγάλην στάσιν καὶ σφαγὴν, ἦν δι' ἑτέρας μὲν αἰτίας λέγεται γενέσθαι, μάλιστα δὲ διὰ τὴν ὑπάρχουσαν αὐτοῖς πρὸς ἀλλήλους ἔχθραν. Ἐν οὐδεμιᾷ γὰρ ποτε πόλει τοιοῦτοι πολιτῶν φρόνοι συνετελέσθησαν οὐδὲ μείζων ἔρις καὶ φιλονεικία πρὸς ὄλεθρον ἀνήκουσα. Δοκοῦσι γὰρ οἱ μὲν ἀναιρεθέντες ὑπ' ἀλλήλων πρὸ ταύτης τῆς στάσεως γεγονέναι περὶ χιλίους καὶ πεντακοσίους, καὶ πάντες οὗτοι πρωτεύοντες τῶν πολιτῶν. Τούτων δ' ἐπιγεγεννημένων τῶν ἀτυχημάτων ἑτέραν αὐτοῖς συμφορὰν ἐπέστησεν ἡ τύχη, τὴν πρὸς ἀλλήλους πάλιν αὐξήσασα διαφορὰν. Οἱ μὲν γὰρ προέχοντες τοῖς ἀξιώμασι τῶν Κορκυραίων ὀρεγόμενοι τῆς ὀλιγαρχίας ἐφρόνουν τὰ Λακεδαιμονίων, ὁ δὲ δημοτικὸς ὄχλος ἔσπευδε τοῖς Ἀθηναίοις συμμαχεῖν; 5-6 : Οἱ δ' οὖν Κορκυραῖοι θεωροῦντες τοὺς δυνατωτάτους τῶν πολιτῶν ὄντας πρὸς τῷ τὴν πόλιν ἐγχειρίζειν Λακεδαιμονίοις, μετεπέμψαντο παρ' Ἀθηναίων δύναμιν τὴν παραφυλάξουσαν τὴν πόλιν. Κόνων δ' ὁ στρατηγὸς τῶν Ἀθηναίων πλεύσας εἰς Κόρκυραν, ἐξακοσίους μὲν τῶν ἐκ Ναυπάκτου Μεσσηνίων κατέλιπεν ἐν τῇ πόλει, αὐτὸς δὲ μετὰ τῶν νεῶν παρέπλευσε, καὶ καθωμίση πρὸς τῷ τῆς Ἥρας τεμένει.

<sup>390</sup> Parmi ceux-ci on compte Arnold Wycombe Gomme, En effet, il soutient que la relation de Diodore " not inspire confidence in its truthfulness". Gomme, 1956, p. 497.

Athènes Glaukippos devint archonte »<sup>391</sup>. Cela renvoie d'après Robert Develin à l'année 410/409<sup>392</sup>. Il faut relever qu'il existe plusieurs propositions sur la question. Mais elles ont toutes pour point de départ le texte de Diodore. L'historien qualifie la crise qui se déroule de sédition, c'est-à-dire un mouvement concerté et préparé dont on connaît les auteurs et les meneurs contre l'autorité en place, à savoir les démocrates. Mais les limites d'un simple mouvement de protestation sont très vite dépassées et la crise tourne plutôt en une véritable guerre civile dont les effets s'avèrent dévastateurs.

Diodore revient à deux reprises sur le bilan de ces troubles à Corcyre. En effet, il relève que la crise est « suivie d'un grand carnage » et qu'« on fait monter à quinze cents hommes ...le nombre des citoyens qui périrent en cette occasion ». De façon générale les différentes guerres civiles que la Grèce a connues sont sanctionnées par de pertes en vies humaines considérables<sup>393</sup>. C'est le cas lors du décompte macabre que rapporte ici Diodore. Celui-ci rappelle en des points le constat auquel Thucydide aboutit à la fin de la première *stasis* à Corcyre en 427 av. J.-C. Cependant, il faut remarquer que le bilan des victimes de cette crise est considérable par rapport à ce qui était donné d'être constaté auparavant. Selon Diodore, les explications de ce regain de violence sont à rechercher au niveau des causes qui ont suscité cet affrontement. Il s'agit d'une part de " la haine invétérée que les habitants se portaient les uns aux autres " et, d'autre part, de l'implication de Sparte et Athènes dans ce conflit.

La haine à laquelle l'auteur fait allusion n'est que l'expression des courants politiques et des oppositions qui traversent la cité : d'une part on a les partisans de l'oligarchie, que l'auteur appelle "les plus puissants", et que Thucydide considère comme étant les aristocrates<sup>394</sup>. John Wilson<sup>395</sup> soutient qu'il s'agit des enfants des oligarques qui ont eu à combattre le *demos* en 427 av. J.-C., lors de la première guerre civile. Il explique le fait que Diodore les considère comme "les plus puissants" de la façon suivante : il constate qu'au lendemain de la stasis de 427/425 av. J.-C., et durant les années qui suivent, les richesses et l'agriculture corcyréennes se sont rétablies. Il note qu'une bonne partie de ces biens se

---

<sup>391</sup> Diodore, 13, 43, 1.

<sup>392</sup> Develin, 1989, p. 165.

<sup>393</sup> Thucydide 3, 72-85, donne une idée des pertes causées par ces conflits internes aux cités grecques. Même si les chiffres qu'il fournit sont fragmentaires, il faut reconnaître qu'ils montrent que ces troubles ont fait en un temps record un nombre impressionnant de victimes. En effet, on peut constater qu'en 427 environ 1000 hommes sont exécutés à Mytilène. 1000 autres à Corcyre au cours de la même période, tandis que des centaines sont massacrées à Argos en 417. Il faut ajouter à cela les victimes des soulèvements qui ont lieu en Mégaride, en Béotie et en Thrace. Pour les hypothèses concernant le nombre de victimes, voir Andrew William Lintott, *Violence, civil strife and revolution in the classical city 750-330 B.C.*, p. 109.

<sup>394</sup> Thucydide, 3, 74 ; 75 ; 79 ; 80.

<sup>395</sup> Wilson, 1987, p.113.

retrouve entre les mains des descendants des premiers oligarques. Pour lui, la force de ces derniers vient ainsi des fortunes et biens dont ils ont hérité de leurs pères, et que le *demós* avait auparavant confisqués. En face de ce groupe se trouvent ceux que Diodore appelle abusivement " les Corcyréens " ; il s'agit des démocrates<sup>396</sup>. Ce sont eux qui devant la menace des oligarques appellent Athènes en renfort. En réponse à cet appel la cité dépêche Conon. Pourquoi un tel empressement dans la réaction d'Athènes ?

Selon John Wilson, deux raisons justifient cet empressement des Athéniens. Premièrement, il s'agit d'éviter les conséquences qui peuvent découler du basculement de Corcyre dans l'alliance péloponnésienne. L'auteur note que certains Corcyréens sont rentrés en possession de leurs richesses depuis 427 av. J.-C. Ces biens dont dispose la cité peuvent s'avérer bénéfique pour Sparte, si celle-ci arrive à récupérer la cité de Corcyre. En effet, la cité sera désormais encouragée ou encore forcée à produire des navires de guerre. Cela représente une menace pour la sécurité d'Athènes et la perte d'un allié de taille.

La seconde justification réside dans le fait qu'Athènes n'a pas besoin de déployer de grands moyens pour résoudre cette crise. En effet, ce dont elle a besoin est tout au plus un corps d'hoplites et quelques navires pour venir à bout des oligarques de Corcyre. Et la fortune semble lui sourire puisqu'elle a à portée de main une base, c'est-à-dire Naupacte, où des Messéniens sont stationnés<sup>397</sup>. Il s'agit alors pour Athènes d'une opération de faible envergure, en ce qui concerne les préparatifs et sans doute peu coûteuse, mais qui lui assure un soutien considérable et une paix garantie. C'est le lieu à présent d'aborder les actions de Conon dès son arrivée à Corcyre.

Toujours selon Diodore de Sicile, « Conon, le stratège des Athéniens, fit voile vers Corcyre et laissa six cents des Messéniens de Naupacte dans la ville, poursuivit lui-même sa route avec ses navires et alla jeter l'ancre devant le sanctuaire d'Héra »<sup>398</sup>. En vue de bien saisir le comportement de Conon à Corcyre, il convient de revenir sur les premières interventions athéniennes à Corcyre en 427 av. J.-C., comme nous l'avons signalé plus haut. L'attention sera particulièrement portée sur les actions de deux stratèges à savoir : Nicostratos<sup>399</sup> et Eurymédon<sup>400</sup>.

---

<sup>396</sup> Thucydide, 3, 70 ; Thucydide, 4, 46, 4 ; 47, 1-3 ; 48, 2 ; 48, 4 ; 48, 5.

<sup>397</sup> Wilson, 1987, p.113.

<sup>398</sup> Diodore, 13, 48, 6.

<sup>399</sup> Voir Develin, 1989, p. 124. Il s'agit de Nicostratos fils de Dieitrephès du dème de Scambonide (IV), dont parle Thucydide, 3, 75 ; *PA* 11011. Voir aussi Fornara, *General* 56ff. Durant l'été 427, il est envoyé de Naupacte à Corcyre. La cité d'Athènes lui confie alors comme mission de mettre fin à la guerre civile qui y a cours. Develin pense que c'est lui qui se trouve à la tête des forces athéniennes durant le combat naval dont parle Thucydide, 3, 77. Sur la question de son dème d'origine, MacDowell (*Classical Quarterly* 1965, p. 41-51) a

D'après Thucydide, « ...Nicostratos, fils de Diitréphès, stratège d'Athènes, arriva de Naupacte à la rescousse avec douze navires et cinq cents hoplites messéniens ; il négocia un accord et parvint à persuader les Corcyréens de s'entendre... »<sup>401</sup>. La mission que la cité lui confie en 427 av. J.-C. semble tourner autour du retour à la paix à Corcyre, mais surtout de son maintien dans l'alliance d'Athènes en intervenant en faveur des démocrates. Avant son départ de l'île, les démocrates lui demandent de « laisser cinq de ses navires, pour contenir un peu l'agitation de l'adversaire ; eux-mêmes garniraient d'équipages corcyréens autant de navires qui partiraient avec les Athéniens »<sup>402</sup>. En réalité les démocrates de Corcyre voulaient se débarrasser de leurs ennemis. Ceux-ci, ayant deviné ces intentions et de peur d'être ramenés à Athènes où ils ne savent pas quel sort leur sera réservé, occupent le sanctuaire des Dioscures. Après une dernière intervention entre les deux parties, Nicostratos quitte l'île.

Lorsque Corcyre est de nouveau confrontée à la stasis en 425 av. J.-C., c'est Eurymédon que la cité envoie cette fois-ci. D'après Thucydide dès le début des événements, « les Péloponnésiens dévastèrent le territoire jusqu'au milieu de la journée, puis repartirent ; à la nuit, des signaux de feu leur annoncèrent soixante navires athéniens venant de Leucade, que les Athéniens avaient envoyés en apprenant la guerre civile et le proche départ pour Corcyre des navires d'Alcidas ; le stratège Eurymédon, fils de Thouclès, les commandait »<sup>403</sup>. Plus loin, au livre IV, l'auteur signale qu'Eurymédon et les navires athéniens « arrivèrent à Corcyre et marchèrent avec les gens de la ville contre les Corcyréens établis sur la montagne d'Istoné »<sup>404</sup>. Enfin après les affrontements, il signale que les Athéniens font voile vers la Sicile. Que dire de ces deux interventions d'Athènes à Corcyre ?

---

produit une étude qui règle le problème. Selon lui, le Nicostratos fils de Diitrephès dont parle Thucydide et le Nicostratos originaire de Scambonide mentionné par Aristophane (*Les Guêpes* 81), sont bel et bien identiques.

<sup>400</sup> Develin, 1989, p. 124. L'auteur fait allusion à Eurymédon fils de Thouclès, *PA* 5973 ; *APF* 334. Voir Thucydide, 3, 80, 2ff ; 85, 1. Fornara, *General* 56, 58, 78. Il est mandaté à Corcyre en 427/426 à la suite de Nicostratos, et au cours de la guerre civile dans l'île. On dit de lui aussi qu'il est le père de Speusippos (Voir *APF*). L'information qui fait de Myrrhinous III son dème d'origine semble peu probable. Sur cette question, voir MacDowell, *Classical Quarterly*, 1965, 44ff, n°4 ; Lang et Meritt *Classical Quarterly*, 1968, 90 ; Mattingly, 1970, *The Annual of the British School at Athens*, 13ff ; Lewis, *The Journal of Hellenic studies*, 1961, 119 ; Gomme, *Comm. Thuc.*, 3, 627ff.

<sup>401</sup> Thucydide, 3, 75, 1: τῆ δὲ ἐπιγιγνομένη ἡμέρᾳ Νικόστρατος ὁ Διειτρέφους Ἀθηναίων στρατηγὸς παραγίγνεται βοηθῶν ἐκ Ναυπάκτου δώδεκα ναυσὶ καὶ Μεσσηνίων πεντακοσίους ὀπλίταις· ζύμβασίν τε ἔπρασε καὶ πείθει ὥστε ζυγχωρήσῃ ἀλλήλοις δέκα μὲν ἄνδρας τοὺς αἰτιωτάτους κρῖναι.

<sup>402</sup> Thucydide, 3, 75, 2: καὶ ὁ μὲν ταῦτα πράξας ἔμελλεν ἀποπλεύσεσθαι· οἱ δὲ τοῦ δήμου προστάται πείθουσιν αὐτὸν πέντε μὲν ναῦς τῶν αὐτοῦ σφίσι καταλιπεῖν, ὅπως ἦσσόν τι ἐν κινήσει ὧσιν οἱ ἐναντίοι, ἴσας δὲ αὐτοὶ πληρώσαντες ἐκ σφῶν αὐτῶν ζυμπέμψειν.

<sup>403</sup> Thucydide, 3, 80, 2: οἱ δὲ Πελοποννήσιοι μέχρι μέσου ἡμέρας δηρώσαντες τὴν γῆν ἀπέπλευσαν, καὶ ὑπὸ νύκτα αὐτοῖς ἐφрукτωρήθησαν ἐξήκοντα νῆες Ἀθηναίων προσπλέουσαι ἀπὸ Λευκάδος· ἄς οἱ Ἀθηναῖοι πυνθανόμενοι τὴν στάσιν καὶ τὰς μετ' Ἀλκίδου ναῦς ἐπὶ Κέρκυραν μελλούσας πλεῖν ἀπέστειλαν καὶ Εὐρυμέδοντα τὸν Θουκλέους στρατηγόν.

<sup>404</sup> Thucydide, 4, 46, 1: Κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον, καθ' ὃν ταῦτα ἐγίνετο, καὶ Εὐρυμέδων καὶ Σοφοκλῆς, ἐπειδὴ ἐκ τῆς Πύλου ἀπῆραν ἐς τὴν Σικελίαν ναυσὶν Ἀθηναίων, ἀφικόμενοι ἐς Κέρκυραν ἐστράτευσαν μετὰ τῶν

Concernant Nicostratos, John Wilson remarque une série d'échecs. Selon lui, en effet, le stratège « fails to reassure the nominees for the Corcyrean ships, and fails also to prevent the demos stealing the arms from their houses ; having himself removed the nominees from sanctuary...he then fails to make the Corcyreans deploy their ships as they ought »<sup>405</sup>. En un mot, l'historien voit dans cette intervention beaucoup de négligence de la part du stratège. S'agissant d'Eurymédon, il trouve de même que celui-ci n'a nullement œuvré pour éviter le bain de sang à Corcyre, malgré les « sixty ships (600 hoplites and 10,000 others), and presumably the 500 Messenians until Nicostratos took them back to Naupaktos ». L'auteur tire la conclusion que tous ces manquements sont la preuve de l'incompétence des stratèges athéniens<sup>406</sup>. Cet échec est d'autant plus réel, que la question n'étant pas résolue, une autre mission s'impose de nouveau à Corcyre en 410 av. J.-C., en la personne de Conon. Qu'en est-il de son intervention ?

Diodore simplifie la mission de Conon à Corcyre en affirmant que ce dernier laissa pour garder la ville six cent Messéniens pris à Naupacte ; après quoi, il se remit en mer... Duane Abe March est tout aussi bref que lui<sup>407</sup>. Donald Kagan pour sa part fait du stratège athénien un acteur actif des massacres perpétrés à Corcyre en réaction de l'attaque des oligarques. En effet, il relève au sujet de Conon que « with his assistance the democrats killed many of their opponents and drove most of them, more than a thousand, into exile »<sup>408</sup>. Andrew Lintott lui emboîte le pas en signalant qu'à la suite de l'appel des Corcyréens, « Conon backed an attack on the oligarchs, in which some were killed and more than a thousand exiled »<sup>409</sup>.

Comme ses prédécesseurs à Corcyre et malgré la présence d'un nombre important de Messéniens, Conon n'a pas pu empêcher le massacre de se produire. Pire, il fait partie des principaux acteurs de ces événements. Et son départ, semble-t-il, précipité de l'île sans qu'il ait pris des mesures pour contrôler la suite des événements entraîne la reprise des affrontements. Ceux-ci s'achèvent avec des conséquences diversement appréciées : ainsi après toute une journée de combats, comme le dit Diodore, les deux factions belligérantes en

---

ἐκ τῆς πόλεως ἐπὶ τοὺς ἐν τῷ ὄρει τῆς Ἰστώνης Κερκυραίων καθιδρυμένους, οἳ τότε μετὰ τὴν στάσιν διαβάντες ἐκράτουν τε τῆς γῆς καὶ πολλὰ ἔβλαπτον.

<sup>405</sup> Wilson, 1987, p. 104.

<sup>406</sup> Wilson, 1987, p. 105.

<sup>407</sup> March, 1994, p. 19: « Regardless of whether or not Konon was already stationed at Naupaktos when trouble arose at Korkyra, he soon arrived at Korkyra with 600 Messenians from Naupaktos, and then withdrew, leaving events to pan out for themselves ».

<sup>408</sup> Kagan, 1987, p. 264.

<sup>409</sup> Lintott, 1982, p. 108. L'auteur semble s'appuyer sur des passages de Thucydide à savoir: Thucydide, 3, 71-81 ; 4, 46-48.



viennent à une réconciliation. En effet, l'historien signale que : « ceux qui avaient été chassés de leur patrie trouvèrent refuge sur le continent, en face de Corcyre ; et quelques jours après, dans la ville, des partisans des exilés s'emparèrent de l'agora et rappelant les exilés, engagèrent un combat décisif. Quand la nuit prit fin, ils parvinrent à un accord entre eux et, après avoir mis un terme à leur rivalité, vécurent ensemble dans leur patrie» <sup>410</sup>. Cette réconciliation s'avère être un réel coup dur pour Athènes. Elle perd désormais son alliée, Corcyre, qui du coup décide de se retirer de l'alliance athénienne et de demeurer neutre par la suite<sup>411</sup>. L'alliance de Corcyre avec Athènes ne servait que les intérêts d'une faction : les démocrates. Une fois l'union scellée entre démocrates et oligarques, cette alliance n'est plus d'aucune utilité désormais, d'où le retrait de Corcyre de cette alliance. L'incapacité de Conon à sauvegarder les intérêts de la cité lors de cette crise est très coûteuse pour sa cité. Athènes perd ainsi des intérêts dans cette zone après sa désillusion en Sicile.

Au total Conon débute sa carrière militaire avec deux campagnes : l'une à Naupacte en 414/413, l'autre à Corcyre en 410. Les missions que les Athéniens lui confient durant ces deux premières apparitions, lui ont permis de jouer un rôle déterminant, même s'il ne lui est pas reconnu de succès probant. Officiellement élu stratège en 411/410, on n'entendra plus parler de lui dans les sources durant au moins 3 ans. Son retour de nouveau au-devant la scène marquera un tournant décisif dans sa carrière.

---

<sup>410</sup> Diodore, 13, 48, 8: Οἱ μὲν οὖν ἐκπεσόντες ἐκ τῆς πατρίδος εἰς τὴν καταντίον ἤπειρον ἔφυγον· μετὰ δὲ τινὰς ἡμέρας τῶν ἐν τῇ πόλει τινες φρονούντες τὰ τῶν φυγάδων κατελάβοντο τὴν ἀγοράν, καὶ μεταπεμψάμενοι τοὺς φυγάδας περὶ τῶν ὅλων διηγωνίζοντο. Τέλος δὲ νυκτὸς καταλαβοῦσης εἰς ὁμολογίας ἦλθον πρὸς ἀλλήλους, καὶ τῆς φιλονεικίας παυσάμενοι κοινῶς ᾤκουν τὴν πατρίδα.

<sup>411</sup> March, 1994, p. 19-20.

## Chapitre 2 : LA BATAILLE DE NOTION ET L'ASCENSION DE CONON (407-406 av. J.-C.)

La dernière décennie de la guerre du Péloponnèse est riche en événements de portée considérable. En dehors de l'expédition de Sicile et de ses conséquences, de la révolution des Quatre-Cents et de leur chute, on enregistre entre autres en 407 av. J.-C. la bataille navale de Notion, près d'Éphèse.

Plusieurs raisons justifient l'intérêt porté à cette étape du conflit entre Grecs. Premièrement, on le doit à la générosité relative des sources. En effet, pas moins de trois sources reprennent les événements relatifs à cette confrontation qui a lieu dans les eaux de Notion. Ce sont les récits de Xénophon<sup>412</sup>, de Diodore<sup>413</sup> et des *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>414</sup>. Cette diversité des sources favorise une confrontation, qui permet de se rapprocher de ce que fut l'affrontement. La seconde raison tient au fait qu'il s'agit d'une bataille sommaire certes, mais aux retentissements considérables. En effet, l'engagement naval de Notion constitue un véritable tournant dans l'évolution du conflit en général et en particulier, au niveau du rapport des forces entre les deux belligérants. Rien que par la valeur intrinsèque des protagonistes qu'elle oppose, cette bataille mérite qu'on lui accorde une attention singulière. L'intérêt accordé à cette rencontre réside enfin dans le fait qu'elle constitue le point de départ de la montée en puissance et en considération de Conon. En effet, à la suite de la défaite survenue en 406 av. J.-C. à Notion, il se voit confier le commandement de flotte athénienne. C'est donc une étape déterminante dans la vie de ce stratège qui, déjà plus de deux fois, a défendu les intérêts de sa cité. Il devient par conséquent intéressant de savoir comment à la suite de la bataille de Notion, Conon a fini par se retrouver à la tête de la flotte athénienne.

Dans le souci de prendre la pleine mesure de ce tournant décisif dans sa vie —tournant souvent peu approfondi au profit d'autres aspects de son parcours—, il convient de s'imprégner de l'atmosphère générale qui a entraîné cette bataille, dans un premier temps. Par la suite, il sera question d'en analyser les effets immédiats, tant au niveau des institutions de la cité d'Athènes en général qu'au niveau singulier de Conon lui-même.

---

<sup>412</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 1-8 ; 10-16.

<sup>413</sup> Diodore, 13, 71, 1-4 ; 71, 1-4 ; 74, 1-2.

<sup>414</sup> *Hellinica Oxyrhynchia*, 4, 1-4.

## I. Le contexte général de la bataille

Les origines de cet épisode de la guerre du Péloponnèse sont à rechercher à Athènes, dès l'année 407 av. J.-C. À cette période, Xénophon note que les Athéniens viennent d'élire leurs nouveaux stratèges parmi lesquels on dénombre Alcibiade encore en exil, Thrasybule et Conon qui est encore à Athènes<sup>415</sup>. Le premier cité, après un retour triomphal à Athènes<sup>416</sup>, s'apprête à reprendre la mer. Xénophon dit à ce propos qu' « il leva un corps de quinze cent hoplites, cent cinquante cavaliers, cent navires ; ... il fit voile pour Andros qui avait abandonné la confédération athénienne »<sup>417</sup>. Gustave Glotz remarque que durant tout le temps où Alcibiade est à Athènes— environ quatre mois— il se produit de grands changements en Asie Mineure<sup>418</sup>. Au nombre de ces modifications deux faits majeurs : d'une part du côté perse Darius II (Grand Roi depuis 424/3), après avoir conclu une alliance avec Sparte au sujet des cités de la côte d'Asie Mineure y envoie son fils. D'autre part du côté spartiate, « les Athéniens allaient à partir de 407, trouver leur maître en Lysandre »<sup>419</sup>. Ainsi, les conditions d'un éventuel et prévisible affrontement se mettent progressivement en place. C'est à ces différents facteurs, de même qu'aux principaux protagonistes engagés dans ce choc que seront consacrées les lignes qui vont suivre.

### 1. Les principaux acteurs de la bataille

#### • Lysandre<sup>420</sup> et le camp spartiate

L'un des personnages clés de la bataille de Notion est Lysandre. Sa présence y est signalée par deux auteurs anciens Xénophon et Plutarque. Le premier mentionne son entrée en scène en ces termes : « Les Lacédémoniens, peu de temps avant ces événements, avaient envoyé à Cratésippidas, dont les fonctions étaient expirées, son successeur Lysandre »<sup>421</sup>. Quant au second, il l'annonce pour sa part comme suit : « La guerre du Péloponnèse se prolongeait ; et l'on s'attendait qu'après leur échec de Sicile les Athéniens allaient être aussitôt chassés de la mer, et, peu après, absolument hors de jeu. Mais Alcibiade, revenu

---

<sup>415</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 4, 8-10.

<sup>416</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 4, 12-20.

<sup>417</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 4, 21 : μετὰ δὲ ταῦτα κατελέξατο στρατιάν, ὀπίτας μὲν πεντακοσίους καὶ χιλίους, ἰππέας δὲ πεντήκοντα καὶ ἑκατόν, ναῦς δ' ἑκατόν. Καὶ μετὰ τὸν κατάπλουον τρίτῳ μηνὶ ἀνήχθη ἐπ' Ἄνδρον ἀφεστηκυῖαν τῶν Ἀθηναίων, καὶ μετ' αὐτοῦ Ἀριστοκράτης καὶ Ἀδείμαντος ὁ Λευκολοφίδου συνεπέμφθησαν ἡρημένοι κατὰ γῆν στρατηγοί.

<sup>418</sup> Glotz, 1938, p. 741.

<sup>419</sup> Will, 1972, p. 385.

<sup>420</sup> Voir Bommelaer, 1981.

<sup>421</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 1 : Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι πρότερον τούτων οὐ πολλῶ χρόνῳ Κρατησιπίδα τῆς ναυαρχίας παρεληλυθυίας Λύσανδρον ἐξέπεμψαν ναύαρχον. Ὁ δὲ ἀφικόμενος εἰς Ῥόδον καὶ ναῦς ἐκεῖθεν λαβόν, εἰς Κῶ καὶ Μίλητον ἔπλευσεν, ἐκεῖθεν δ' εἰς Ἔφεσον, καὶ ἐκεῖ ἔμεινε ναῦς ἔχων ἑβδομήκοντα μέχρι οὗ Κῦρος εἰς Σάρδεις ἀφίκετο.

d'exil, changea la situation du tout au tout et rétablit l'équilibre entre les forces navales. Alors les Lacédémoniens recommencèrent à prendre peur ; et, se passionnant à nouveau pour la guerre, ils éprouvèrent le besoin d'avoir un général habile et des forces plus puissantes. Ils envoyèrent donc Lysandre prendre le commandement de l'armée de mer »<sup>422</sup>. Pour Jean Hatzfeld, les faits remontent à la période qui a précédé le retour d'Alcibiade à Athènes, c'est-à-dire au printemps 407, début de l'année administrative à Sparte<sup>423</sup>. Robert Flacelière et Émile Chambry proposent une autre date. Selon eux, en effet, Lysandre était certainement déjà un homme mûr et expérimenté lorsqu'il fut nommé navarque pour l'année 408/7<sup>424</sup>.

Les motifs de la récente nomination de Lysandre sont bien exprimés par Plutarque. En effet, il souligne deux raisons, à savoir la crainte suscitée par le retour et les succès d'Alcibiade d'une part et d'autre part, le désir de reprendre pied en Asie Mineure. C'est en vue d'accomplir ces projets que selon Plutarque les Spartiates désignent un " général habile " à la tête de forces puissantes. Diodore quant à lui remarque qu'il s'agit d'un homme qui « paraissait supérieur aux autres pour ses qualités de général et capable d'une ferme intrépidité face à toute situation »<sup>425</sup>. Gustave Glotz relève deux traits qui le caractérisent. Il dit de lui qu'en diplomatie, il avait pour maxime qu' « on pipe les enfants avec les osselets et les hommes avec des serments », et en stratégie, qu'il fallait coudre la peau du renard à la peau du lion, c'est-à-dire endormir l'ennemi en se tenant aux aguets, arme en main, et, au moment où il se croit le plus en sûreté, bondir<sup>426</sup>. On reviendra sur cette tactique un peu plus loin. Pour le moment intéressons à ses activités.

Dès sa nomination Lysandre entreprend plusieurs activités. Au niveau militaire, Diodore note que « dès qu'il eut reçu le commandement, Lysandre enrôla des soldats en nombre suffisant dans le Péloponnèse et équipa le plus de navires possible. Il prit la mer pour Rhodes et, après s'être adjoint tous les navires dont les villes disposaient là-bas, partit avec eux à Éphèse et à Milet. Il arma aussi toutes les trières qui se trouvaient dans ces villes, envoya chercher celles de Chios et forma à Éphèse une flotte d'environ soixante-dix navires »<sup>427</sup>. On remarque avec Jean-François Bommelaer, que Lysandre apparaît comme « un

---

<sup>422</sup> Plutarque, *Vies Parallèles, Lysandre*, 3; *Lysandre*, 3, 2.

<sup>423</sup> Voir Xénophon, 1, 5, p. 48, note n°1.

<sup>424</sup> Voir Plutarque, *Lysandre*, 3, 2, note n°1.

<sup>425</sup> Diodore, 13, 70, 1.

<sup>426</sup> Glotz, 1938, p. 743.

<sup>427</sup> Diodore, 13, 70, 1-2 : Λακεδαιμόνιοι δὲ τὴν τε ναυτικὴν δύναμιν ἄρδην ἀπολωλεκότες καὶ μετ' αὐτῆς Μίνδαρον τὸν ἡγεμόνα, ταῖς ψυχαῖς ὅμως οὐκ ἐνέδωκαν, ἀλλὰ ναύαρχον εἶλαντο Λύσανδρον, δοκοῦντα στρατηγία διαφέρειν τῶν ἄλλων καὶ τόλμαν ἔμπρακτον ἔχοντα πρὸς πᾶσαν περίστασιν· ὃς παραλαβὼν τὴν ἄρχην ἐκ τῆς Πελοποννήσου στρατιώτας τε κατέγραφε τοὺς ἱκανοὺς καὶ ναῦς ἐπλήρωσεν ὅσας ἐδύνατο

homme très actif, enrôlant des hommes dans le Péloponnèse, prenant là et à Rhodes des navires, ajoutant ceux de Chios, équipant ceux d'Éphèse et de Milet, organisant à Éphèse un camp, des arsenaux et le port marchand<sup>428</sup>. En dehors de ces manœuvres, il développe en outre d'intenses activités diplomatiques, surtout en direction des Perses, en la personne de Cyrus, le fils de Darius II.

À la suite d'une ambassade conduite par Lysandre auprès du Perse et après des négociations, il obtient de lui un véritable soutien financier. Par rapport à Diodore, Xénophon s'étend plus en détail sur l'aide que Cyrus et son père apportent aux Lacédémoniens. Voici les propos qu'il prête à l'envoyé de Darius : « Cyrus répondit que non seulement c'étaient les instructions que son père lui avaient données, mais que lui-même, loin de s'être arrêté à un autre avis, ferait tout son possible : il est arrivé avec cinq talents ; s'ils ne suffisent pas, il utilisera sa propre fortune, outre ce que son père lui a donné ; si cela ne suffit pas encore il fera démolir jusqu'au fauteuil sur lequel il est assis, et qui est en argent et en or »<sup>429</sup>. En définitive Lysandre obtient de Cyrus le relèvement de la solde des matelots qui passent de trois à quatre oboles, ainsi que le paiement d'un mois d'avance de solde<sup>430</sup>. En un mot, Lysandre réussit à mobiliser environ soixante-dix navires stationnés à Éphèse, avec des équipages motivés par la garantie d'une solde. Qu'en est-il de ses adversaires ?

### •Alcibiade et les stratèges athéniens

Après son retour et un séjour prolongé à Athènes, Alcibiade reprend la mer en compagnie de stratèges élus avec lui en cette année 407/406 av. J.-C.<sup>431</sup>. Xénophon dit qu'« il leva un corps de quinze cents hoplites, cent cinquante cavaliers, cent navires : et ...fit voile pour Andros, qui avait abandonné la confédération athénienne ; il avait avec lui Aristocratès

---

πλείστας. Ἐκπλεύσας δὲ εἰς Ῥόδον, καὶ προσλαβόμενος ἐκεῖθεν ναῦς ὅσας εἶχον αἱ πόλεις, ἔπλευσεν εἰς Ἐφεσον καὶ Μίλητον. Καταρτίσας δὲ καὶ τὰς ἐν ταύταις ταῖς πόλεσι τριήρεις, μετεπέμψατο τὰς ἐκ Χίου, καὶ στόλον ἐξήρτηεν ἐξ Ἐφέσου νεῶν ὑπάρχοντα σχεδὸν ἑβδομήκοντα.

<sup>428</sup> Bommelaer, 1981, p.74.

<sup>429</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 3 : Κῦρος δὲ τὸν τε πατέρα ἔφη ταῦτα ἐπεσταλκέναι καὶ αὐτὸς οὐκ ἄλλ' ἐγνωκέναι, ἀλλὰ πάντα ποιήσειν· ἔχων δὲ ἦκειν τάλαντα πεντακόσια· ἐὰν δὲ ταῦτα ἐπιλίπη, τοῖς ἰδίοις χρήσεσθαι ἔφη, ἃ ὁ πατὴρ αὐτῷ ἔδωκεν· ἐὰν δὲ καὶ ταῦτα, καὶ τὸν θρόνον κατακόψειν ἐφ' οὗ ἐκάθητο, ὄντα ἀργυροῦν καὶ χρυσοῦν.

<sup>430</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 4-7 : Οἱ δὲ ταῦτά τε ἐπήγουν καὶ ἐκέλευον αὐτὸν τάξει τῷ ναύτη δραχμὴν Ἀττικὴν, διδάσκοντες ὅτι, ἂν οὗτος ὁ μισθὸς γένηται, οἱ τῶν Ἀθηναίων ναῦται ἀπολείψουσι τὰς ναῦς, καὶ μείω χρήματα ἀναλώσει. Ὁ δὲ καλῶς μὲν ἔφη αὐτοῦς λέγειν, οὐ δυνατὸν δ' εἶναι παρ' ἃ βασιλεὺς ἐπέστειλεν αὐτῷ ἄλλα ποιεῖν. Εἶναι δὲ καὶ τὰς συνθήκας οὕτως ἐχούσας, τριάκοντα μνᾶς ἐκάστη νηὶ τοῦ μηνὸς διδόναι, ὅπόσας ἂν βούλωνται τρέφειν Λακεδαιμόνιοι. Ὁ δὲ Λύσανδρος τότε μὲν ἐσιώπησε· μετὰ δὲ τὸ δεῖπνον, ἐπεὶ αὐτῷ προπιῶν ὁ Κῦρος ἤρετο τί ἂν μάλιστα χαρίζοιτο ποιῶν, εἶπεν ὅτι Εἰ πρὸς τὸν μισθὸν ἐκάστῳ ναύτῃ ὀβολὸν προσθεῖς. Ἐκ δὲ τούτου τέτταρες ὀβολοὶ ἦν ὁ μισθός, πρότερον δὲ τριῶβλον. καὶ τὸν τε προσφειλόμενον ἀπέδωκε καὶ ἔτι μηνὸς προέδωκεν, ὥστε τὸ στράτευμα πολὺ προθυμότερον εἶναι.

<sup>431</sup> On compte parmi ces stratèges Thrasybule, Aristocrate, Phanosthène, Péricleès, Adeimantos, Conon et bien sûr Alcibiade. Voir le tableau récapitulatif des stratèges en annexe.

et Adeimantos fils de Leucolophidès »<sup>432</sup>. On peut situer ce départ aux alentours d'octobre 407 av. J.-C. Son détour par Andros se justifie par l'installation de l'oligarchie par Peisandros. En vue de ramener cette dernière dans le camp athénien, Alcibiade « fait débarquer ses troupes sur le territoire d'Andros près de Gaureion »<sup>433</sup>. Nous reviendrons sur ces troupes laissées à Andros et les débats qu'elles ont suscités. Pour l'instant intéressons-nous aux activités d'Alcibiade une fois qu'il a quitté l'île d'Andros.

Le stratège mène d'intenses activités en Ionie. D'après Diodore, lorsqu'Alcibiade « apprit que Lysandre constituait sa flotte à Éphèse, il prit la mer avec tous ses bateaux pour se rendre à Éphèse. Il s'approcha des ports, mais comme personne ne sortit contre lui, il mit la plupart de ses bateaux au mouillage à Notion »<sup>434</sup>. La stratégie d'Alcibiade consiste semble-t-il à remettre la main sur les îles à partir des places qui étaient déjà athéniennes (Samos, Colophon, Notion, Téos, Clazomènes...) d'une part, et d'autre part en vue de surveiller Lysandre, il transfère sa flotte à Notion. Devant le refus de Lysandre d'engager le combat, et apprenant que Thrasybule, sorti de l'Hellespont, investissait Phocée, Alcibiade part rejoindre ce dernier<sup>435</sup>. Diodore dit alors qu'il « laissa le commandement à son barreur, Antiochos, avec ordre de ne pas engager de combat naval jusqu'à son retour »<sup>436</sup>. L'autre personnage qui est au cœur de la bataille de Notion du côté athénien est Antiochos<sup>437</sup>. Xénophon<sup>438</sup>, Diodore<sup>439</sup>, Plutarque<sup>440</sup>, et Pausanias<sup>441</sup> le désignent comme le *kybernetes* d'Alcibiade, c'est-à-dire son pilote. Ce dernier fait office de second dans le commandement sur les navires. D'une manière générale, le *kybernetes* se situe juste après le triérarque dans la chaîne de commandement.

---

<sup>432</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 4, 21.

<sup>433</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 4, 22 : Ἀλκιβιάδης δὲ τὸ στράτευμα ἀπεβίβασε τῆς Ἀνδρίας χώρας εἰς Γαύριον· ἐκβοηθήσαντας δὲ τοὺς Ἀνδρίους ἐτρέψαντο καὶ κατέκλεισαν εἰς τὴν πόλιν καὶ τινὰς ἀπέκτειναν οὐ πολλοὺς, καὶ τοὺς Λάκωνας οἱ αὐτόθι ἦσαν.

<sup>434</sup> Diodore, 13, 71, 1 : Ἀλκιβιάδης δὲ πυθόμενος ἐν Ἐφέσῳ τὸν Λύσανδρον ἐξαρτύειν τὸν στόλον, ἀνήγη μετὰ πασῶν τῶν νεῶν εἰς Ἐφεσον. ἐπιπλεύσας δὲ τοῖς λιμέσιν, ὡς οὐδεὶς ἀντανήγετο, τὰς μὲν πολλὰς ναῦς καθώρμισε περὶ τὸ Νότιον, τὴν ἡγεμονίαν αὐτῶν παραδοὺς Ἀντιόχῳ τῷ ἰδίῳ κυβερνήτῃ, διακελευσάμενος αὐτῷ μὴ ναυμαχεῖν, ἕως ἂν αὐτὸς παραγένηται, τὰς δὲ στρατιώτιδας ναῦς ἀνέλαβε καὶ κατὰ σπουδὴν ἔπλευσεν εἰς Κλαζομενάς· αὕτη γὰρ ἡ πόλις σύμμαχος Ἀθηναίων οὕσα κακῶς ἐπασχεν ὑπὸ τινῶν φυγάδων πορθουμένη.

<sup>435</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 11.

<sup>436</sup> Diodore, 13, 71, 1.

<sup>437</sup> PA 1153.

<sup>438</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 11.

<sup>439</sup> Diodore, 13, 71, 1.

<sup>440</sup> Plutarque, *Alcibiade*, 10, 2 : πτοηθέντος οὖν καὶ διαφυγόντος, ἔτι μᾶλλον ἐκβοῆσαι τοὺς Ἀθηναίους, πολλοὺς δὲ συνθηρᾶν ἀναστάντας, λαβεῖν δ' αὐτὸν Ἀντιόχον τὸν κυβερνήτην καὶ ἀποδοῦναι· διὸ προσφιλέστατον τῷ Ἀλκιβιάδῃ γενέσθαι.

<sup>441</sup> Pausanias, 3, 17, 4 : ἔστι δὲ καὶ ἕτερον αὐτόθι Ἀθηναῖς Ἐργάνης ἱερὸν. ἐς δὲ τὴν πρὸς μεσημβρίαν στοᾶν Κοσμητᾶ τε ἐπὶ κλησὶν Διὸς ναὸς καὶ Τυνδάρεω πρὸ αὐτοῦ μνημᾶ ἐστίν· ἡ δὲ πρὸς δυσμᾶς ἔχει τῶν στοᾶν ἀετούς τε δύο τοὺς ὄρνιθας καὶ ἴσας ἐπ' αὐτοῖς Νίκας, Λυσάνδρου μὲν ἀνάθημα, τῶν δὲ ἔργων ὑπόμνημα (τῶν) ἀμφοτέρων, τοῦ τε περὶ Ἐφεσον, ὅτε Ἀντιόχον τὸν Ἀλκιβιάδου κυβερνήτην καὶ Ἀθηναίων τριήρεις ἐνίκησε, καὶ ὕστερον ἐν Αἰγὸς ποταμοῖς καθεῖλεν Ἀθηναίων τὸ ναυτικόν.

Borimir Jordan signale deux inscriptions où l'on peut lire la présence d'un *kybernetes*<sup>442</sup>. Selon lui, en tant que commandant en second, si on peut le dire ainsi, le *kybernetes* est astreint à de nombreux devoirs sur les navires. Parmi ceux-ci, il relève quelques-uns qu'il présente ainsi: « He supervised the actual operation of vessel, and he was the officer immediatly in charge of the crew »<sup>443</sup>. Il ajoute un peu plus loin que « All other ranks received their orders from him »<sup>444</sup>. Il explique l'importance de cet officier de la façon suivante: « As his title implies, the kybernetes was originally the helmsman of the ship. But as the seaman supervising a large variety of difficult and complicated tasks, the kybernetes quickly became the most important officer on board after the trierarch... »<sup>445</sup>. Plusieurs avis font du *kybernetes* un professionnel de la guerre navale<sup>446</sup>. À côté de ces personnages que les sources mentionnent explicitement à Notion, il existe d'autres pour lesquels la lumière est loin d'être faite sur leur participation à la bataille, ou du moins sur leur présence dans les environs. Au nombre de ceux-ci se trouve Conon. Dans le but de pouvoir le localiser au moment où a lieu la bataille, il convient de revenir au départ des troupes athéniennes conduites par Alcibiade en octobre 407 av. J-C.

Ainsi, rappelons que le collège de stratèges que la cité élit en cette année 407/406 av. J-C. est composé de Thrasybule, d'Alcibiade, d'Aristocratès, de Phanosthène, de Conon, de Périclès et enfin d'Adeimantos. Le récit que Xénophon et Diodore donnent du départ d'Alcibiade soulève un certain nombre d'interrogations. Le premier dit qu'Alcibiade après avoir réuni une armée importante, quitte Athènes avec « Aristocratès et Adeimantos fils de Leucolophidès, qui lui avaient été adjoints après avoir été d'abord désignés comme stratèges pour les opérations sur terre. Alcibiade fit débarquer ses troupes sur le territoire d'Andros, près de Gaureion ; les Andriens, qui avaient fait une sortie, furent repoussés, réduits à

---

<sup>442</sup> IG II<sup>2</sup> 1951 et IG I<sup>2</sup> 73.

<sup>443</sup> Jordan, 1975, p. 139.

<sup>444</sup> Jordan, 1975, p. 139.

<sup>445</sup> Jordan, 1975, p. 139.

<sup>446</sup> Jordan, 1975, p. 140: « The kybernetes was a professional who had technical skill and knowledge which he acquired through training and experience. He started his career as rower, advanced to prorates and then to kybernetes. In the course of this training he had to learn "to govern himself" (Voir Xénophon Art équestre 541ff). Aristotle thought that the man who held this position must be a specialist and not be chosen by lot (Arsit. Rh., 2.20.4, 1393B. Cf. Cartault, Trière 228.). Platon pour sa part relève les domaines dans lesquels il doit être performant: « He must be able to reckon the time of year and theseasons, and he must know the sky, the stars, the winds, and "those things which pertain to his art (if he) is really going to be a master of his ship (Pl. Resp. 6. 488 E. Cf. Cartault, Trière 228.).

s'enfermer dans la ville, et un petit nombre furent tués, ainsi que les Lacédémoniens qui se trouvaient là. Alcibiade éleva un trophée, et, après un court séjour, il partit pour Samos... »<sup>447</sup>.

Diodore pour sa part avance que « pour finir on le désigna stratège avec les pleins pouvoirs sur terre et sur mer, remettant entre ses mains l'ensemble des forces armées. Et celui-ci choisit même comme autres stratèges les hommes qu'il voulait, Adeimantos et Thrasybule. Après avoir équipé cent navires, Alcibiade prit la mer pour Andros et s'empara de la place forte de Gaurion, qu'il munit d'un rempart. Comme les Andriens sortirent en masse avec les Péloponnésiens en garnison dans la ville, se produisit une bataille, que les Athéniens remportèrent. Beaucoup de ceux qui étaient sortis furent tués, parmi les rescapés, les uns se dispersèrent dans le pays, les autres se réfugièrent à l'intérieur des remparts. Alcibiade, après avoir lancé des assauts contre la ville, laissa une garnison conséquente dans la place fortifiée et en donna le commandement à Thrasybule »<sup>448</sup>.

Le premier constat qui se dégage et qui est intrigant par la même occasion, c'est l'absence de Conon parmi les accompagnateurs d'Alcibiade chez ces deux historiens, bien que celui-ci fasse partie du collège des stratèges de cette année. Pour Xénophon, ce sont Aristocratès et Adeimantos fils de Leucolophidès qui accompagnent Alcibiade à Andros, tandis que Diodore cite plutôt Adimante et Thrasybule. Plutarque signale que le choix de ces derniers s'est fait sur l'avis d'Alcibiade ; en effet il dit que les Athéniens ont « accordé par décret les collègues qu'il voulut »<sup>449</sup>. Il est difficile de se convaincre que dans une période aussi sensible la cité se donne le plaisir de garder à Athènes un stratège aussi important et expérimenté que Conon. Cependant lorsqu'on poursuit la narration de Xénophon, on peut

---

<sup>447</sup> Xénophon, *Helléniques.*, 1, 4, 21-23: μετὰ δὲ ταῦτα κατελέξατο στρατιάν, ὀπλίτας μὲν πεντακοσίους καὶ χιλίους, ἰππέας δὲ πενήκοντα καὶ ἑκατόν, ναῦς δ' ἑκατόν. Καὶ μετὰ τὸν κατάπλουον τρίτῳ μηνὶ ἀνήχθη ἐπ' Ἄνδρον ἀφ' ἑσθηκίαν τῶν Ἀθηναίων, καὶ μετ' αὐτοῦ Ἀριστοκράτης καὶ Ἀδεΐμαντος ὁ Λευκολοφίδου συνεπέμφθησαν ἡρημένοι κατὰ γῆν στρατηγοί. Ἀλκιβιάδης δὲ τὸ στράτευμα ἀπεβίβασε τῆς Ἀνδρίας χώρας εἰς Γαύριον· ἐκβιοθήσαντας δὲ τοὺς Ἀνδρίους ἐτρέψαντο καὶ κατέκλεισαν εἰς τὴν πόλιν καὶ τινὰς ἀπέκτειναν οὐ πολλοὺς, καὶ τοὺς Λάκωνας οἱ αὐτόθι ἦσαν. Ἀλκιβιάδης δὲ τροπαῖον τε ἔστησε καὶ μείνας αὐτοῦ ὀλίγας ἡμέρας ἔπλευσεν εἰς Σάμον, κἀκεῖθεν ὁρμώμενος ἐπολέμει.

<sup>448</sup> Diodore, 13, 69, 3-5 : Τὸ δὲ τελευταῖον αὐτὸν στρατηγὸν καταστήσαντες αὐτοκράτορα καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν, ἀπάσας τὰς δυνάμεις ἐνεχείρισαν αὐτῷ. εἶλαντο δὲ καὶ στρατηγοὺς ἐτέρους οὓς ἐκεῖνος ἤθελεν, Ἀδεΐμαντον καὶ Θρασύβουλον. Ὁ δ' Ἀλκιβιάδης ἑκατόν ναῦς πληρώσας ἐξέπλευσεν εἰς Ἄνδρον, καὶ καταλαβόμενος Γαύριον φρούριον ἐτείχισεν. Ἐξεληθόντων δὲ τῶν Ἀνδρίων πανδημει μετὰ τῶν παραφυλαττόντων τὴν πόλιν Πελοποννησίων ἐγενήθη μάχη, καθ' ἣν ἐνίκησαν Ἀθηναῖοι· τῶν δ' ἐκ τῆς πόλεως πολλοὶ μὲν ἀνῆρέθησαν, τῶν δὲ διασωθέντων οἱ μὲν κατὰ τὴν χώραν διεσκεδάσθησαν, οἱ δ' ἐντὸς τῶν τειχῶν συνέφυγον. Αὐτὸς δ' Ἀλκιβιάδης προσβολὰς ποιησάμενος τῇ πόλει, ἐν μὲν τῷ πεφρουρημένῳ τείχει τὴν ἰκανὴν φυλακὴν κατέλιπε καὶ Θρασύβουλον ἡγεμόνα κατέστησεν, αὐτὸς δὲ μετὰ τῆς δυνάμεως ἐκπλεύσας τὴν τε Κῶν καὶ Ῥόδον ἐδήλωσε, καὶ συχνὰς ὠφελείας ἤθροισε πρὸς τὰς τῶν στρατιωτῶν διατροφάς.

<sup>449</sup> Plutarque, *Alcibiade*, 35, 1 : Αὐτὸς μὲν οὖν ἐκεῖνος ἦν εἶχε διάνοιαν περὶ τῆς τυραννίδος, ἄδηλόν ἐστιν· οἱ δὲ δυνατώτατοι τῶν πολιτῶν φοβηθέντες ἐσπούδασαν αὐτὸν ἐκπλεύσαι τὴν ταχίστην, τὰ τ' ἄλλα ψηφισάμενοι καὶ συνάρχοντας οὓς ἐκεῖνος ἠθέλησεν.



avancer quelques hypothèses quant à la présence de Conon parmi les accompagnateurs d'Alcibiade d'une part et d'autre part quant à sa situation au moment de l'affrontement. En effet, l'auteur des *Helléniques* dit qu'après la défaite à Notion et la destitution d'Alcibiade, « Conon quitta Andros avec les vingt vaisseaux qu'il avait, pour venir, en exécution d'un décret d'Athènes, prendre à Samos le commandement de la flotte »<sup>450</sup>. Il apparaît que Conon est à Andros au moment où a lieu la bataille de Notion. Il reste à résoudre une autre équation : si Conon n'est pas mentionné parmi les généraux qui accompagnent Alcibiade, comment expliquer qu'il se retrouve brusquement à Andros ? Son absence dans les narrations de Xénophon et de Diodore est-il le fait d'un accident ou le fruit d'un acte volontaire ? Difficile de répondre à ces interrogations dans l'état actuel de nos sources.

En l'absence de toutes traces dans les écrits anciens, plusieurs auteurs modernes ont avancé une seule explication possible sur la question de la présence ou non de Conon aux côtés d'Alcibiade : selon eux, Conon fait bel et bien parti des stratèges qui sortent d'Athènes en octobre 407 av. J.-C. avec Alcibiade. En effet, Gustave Glotz affirme que lorsqu'Alcibiade débarque à Andros, et qu'il n'arrive pas prendre l'île, il « laisse Conon pour en faire le siège »<sup>451</sup>. On retrouve ce même avis chez Luca Asmonti. Avec prudence celui-ci avance que « after a few fruitless days of assaulting the city, the strategos autokrator resolved to leave his twenty ships at Andros under the orders of another general, presumably Conon... »<sup>452</sup>. Pour justifier cette présence aux côtés d'Alcibiade, Duane Abe March propose l'argumentation suivante : Il part du principe selon lequel Conon, de même qu'Aristocratès et Thrasybule, accompagne sans doute Alcibiade à Andros, bien qu'aucune source ne le mentionne. Il pense aussi que c'est Conon qui conduit le siège d'Andros. En effet, pour lui, étant donné que Thrasybule opère en Thrace et dans l'Hellespont peu avant la bataille de Notion, et qu'il part d'Andros pour effectuer ces opérations, il est possible que ce soit Conon qui reste à Andros pour conduire le siège. Cependant il reconnaît que tout son développement ne repose sur aucun texte<sup>453</sup>. Donald Kagan avec réserve avance qu'Alcibiade « was accompanied by Arsitocrates and Adeimantus, skilled as infantry commanders, and Conon, an experienced admiral, all designated in accordance with his wishes »<sup>454</sup>. Il est effectivement vraisemblable

---

<sup>450</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 18 : Μετὰ δὲ ταῦτα Κόνων ἐκ τῆς Ἄνδρου σὺν αἷς εἶχε ναυσὶν εἴκοσιν ψηφισαμένων Ἀθηναίων εἰς Σάμον ἐπλευσεν ἐπὶ τὸ ναυτικόν. Ἀντὶ δὲ Κόνωνος εἰς Ἄνδρον ἐπεμψαν Φανοσθένην, τέτταρας ναῶς ἔχοντα.

<sup>451</sup> Glotz, 1938, p. 743.

<sup>452</sup> Asmonti, 2015, p. 41.

<sup>453</sup> March, 1994, p. 41.

<sup>454</sup> Kagan, 1987, p. 293; p. 308. L'auteur prend soin de mettre son opinion au conditionnel: « He may have been one of those designated by Alcibiades as well », p. 293, note n°1.

que ce soit Conon qui ait conduit le siège de l'île. On peut retenir alors que Conon est à Andros, mais n'est pas présent à Notion. Par conséquent il ne peut pas être considéré comme faisant partie des principaux acteurs de la bataille, même s'il est possible qu'il en ait été informé. C'est le lieu à présent de rechercher les facteurs à la base de la déconfiture athénienne lors du choc naval.

## **2. Les causes de la défaite athénienne**

Avant de situer les responsabilités dans cette débâcle d'une partie de la flotte athénienne, il est intéressant de revenir quelque peu sur le déroulement de la bataille en elle-même. Voici ce qu'en disent les historiens : pour Xénophon, « Alcibiade, de son côté, apprenant que Thrasybule, sorti de l'Hellespont, investissait Phocée, traversa le détroit pour le rejoindre, en confiant le commandement de l'escadre à Antiochos, son propre officier-pilote, et en lui recommandant de ne pas aller à la rencontre des vaisseaux de Lysandre. Mais Antiochos, avec sa trière et une autre encore, part à Notion, entre dans le port d'Éphèse et vient longer, à les toucher, les proues des navires de Lysandre. Celui-ci ne met d'abord à la mer qu'un petit nombre de vaisseaux pour le poursuivre ; mais quand les Athéniens arrivent au secours d'Antiochos avec un plus grand nombre de trières, alors il attaqua, et avec toute la flotte en ligne. Là-dessus les Athéniens de Notion, à leur tour, tirèrent à la mer le reste de leurs trières et prirent le large, chacun comme il pouvait. Le résultat fut une bataille navale où les Lacédémoniens combattirent en ordre, les Athéniens avec leurs vaisseaux en désordre, jusqu'au moment où ils s'enfuirent après avoir perdu quinze trières : les hommes purent s'échapper en grande partie, le reste fut pris. Lysandre prit possession des vaisseaux athéniens, et dressa un trophée sur le promontoire de Notion ; puis il traversa le golfe pour entrer à Éphèse pendant que les Athéniens revinrent à Samos »<sup>455</sup>.

D'après Diodore, les faits sont les suivants : « Antiochos, qui avait un caractère audacieux et voulait accomplir quelque action d'éclat par lui-même, ne tint pas compte des ordres d'Alcibiade, arma dix très bons navires, donna l'ordre aux triérarques de tenir les autres prêts au cas où il leur faudrait livrer bataille et se porta contre les ennemis, les incitant au combat. Lysandre, qui avait appris de déserteurs le départ d'Alcibiade avec ses meilleures troupes, jugea qu'il avait là l'occasion d'accomplir un exploit digne de Sparte. Se portant donc à l'attaque avec toute sa flotte, il coula un navire, celui qui était en tête des dix et où se trouvait Antiochos, mit les autres en déroute et les poursuivit, jusqu'au moment où, après avoir armé le reste des trières, les triérarques des Athéniens arrivèrent à la rescousse dans un

---

<sup>455</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 11-14.

désordre total. Une bataille s'engagea entre les deux flottes assemblées non loin du rivage, où les Athéniens furent battus à cause de leur désordre : ils perdirent vingt-deux navires, quelques hommes d'équipage furent capturés et les autres gagnèrent la terre à la nage. Informé de ce qui s'était passé, Alcibiade revint immédiatement à Notion et, après avoir équipé les trières, fit voile vers les ports occupés par les ennemis. Mais comme Lysandre n'osait s'aventurer contre lui, Alcibiade mit le cap sur Samos »<sup>456</sup>.

D'après ces extraits on peut dégager trois causes qui sont à la base de la défaite des Athéniens à Notion. Il s'agit d'abord, la remise du commandement à Antiochos par Alcibiade, avec l'ordre ne pas engager de combat, ensuite la transgression par Antiochos des instructions d'Alcibiade et enfin la réaction de Lysandre. Il existe plusieurs commentaires de ces extraits de Xénophon et de Diodore. Ceux-ci permettent de déceler le rôle joué par chacun des acteurs.

#### •L'irresponsabilité d'Alcibiade<sup>457</sup>

D'après Xénophon, « à Athènes, lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille navale, il y eut beaucoup de mécontentement contre Alcibiade ; sa négligence et sa faiblesse étaient, pensait-on, la cause de la perte des vaisseaux »<sup>458</sup>. Malgré le fait qu'il n'ait pas pris part effectivement à la bataille, Alcibiade est tenu pour le principal responsable. Les mécontentements auxquels Xénophon fait allusion sont la somme d'un certain nombre d'actes posés par Alcibiade, et dont la goutte qui a fait déborder le vase est la défaite de Notion.

---

<sup>456</sup> Diodore, 13, 71, 2-4 : 'Ο δ' Ἀντίοχος ὦν τῇ φύσει πρόχειρος, καὶ σπεύδων δι' ἑαυτοῦ τι πρᾶξι λαμπρόν, τῶν μὲν Ἀλκιβιάδου λόγων ἡμέλησε, δέκα δὲ ναῦς τὰς ἀρίστας πληρώσας, καὶ τὰς ἄλλας τοῖς τριηράρχοις παραγγείλας ἐτοίμας ἔχειν, ἂν ἡ χρεῖα ναυμαχεῖν, ἐπέπλευσε τοῖς πολεμίοις, προκαλεσόμενος εἰς ναυμαχίαν. Ὁ δὲ Λύσανδρος πεπυσμένος παρὰ τινῶν αὐτομόλων τὴν ἄφοδον Ἀλκιβιάδου καὶ τῶν ἀρίστων μετ' αὐτοῦ στρατιωτῶν, καιρὸν εἶναι διέλαβε πρᾶξαι τι τῆς Σπάρτης ἄξιον. Διόπερ πάσαις ταῖς ναυσὶν ἀνταναχθεὶς μίαν μὲν τὴν προπλέουσαν τῶν δέκα, καθ' ἣν Ἀντίοχος ἦν ἀντιτεταγμένος, κατέδυσσε, τὰς δ' ἄλλας τρεψάμενος ἐδίωξε, μέχρις οὗ τὰς ἄλλας πληρώσαντες οἱ τριηράρχοι τῶν Ἀθηναίων παρεβοήθησαν ἐν οὐδεμιᾷ τάξει. Γενομένης δὲ ναυμαχίας ἀθρόαις ταῖς ναυσὶν οὐ μακρὰν τῆς γῆς, Ἀθηναῖοι διὰ τὴν ἀταξίαν ἡλαττώθησαν καὶ ναῦς ἀπέβαλον δύο πρὸς ταῖς εἴκοσι· τῶν δ' ἐν αὐταῖς ἀνδρῶν ὀλίγοι μὲν ἐζωγήθησαν, οἱ δὲ λοιποὶ πρὸς τὴν γῆν διενήξαντο. Ἀλκιβιάδης δὲ πυθόμενος τὸ γεγενημένον διὰ σπουδῆς ἀνεκάμψεν εἰς τὸ Νότιον, καὶ πάσας τὰς τριήρεις πληρώσας ἐπέπλευσε τοῖς λιμέσι τῶν πολεμίων· οὐ τολμῶντος δ' ἀνταναχθῆναι τοῦ Λυσάνδρου τὸν πλοῦν εἰς Σάμον ἐποιήσατο.

<sup>457</sup> Barbieri, 1955, p. 27-33. L'auteur évoque entre autres question la responsabilité d'Alcibiade dans la défaite de Notion, sa destitution ainsi que son remplacement par Conon. Il note aussi la constitution d'un nouveau collège de stratège au sein duquel on retrouve Conon.

<sup>458</sup> Xénophon, 1, 5, 16 : Οἱ δὲ ἐν οἴκῳ Ἀθηναῖοι, ἐπειδὴ ἠγγέλθη ἡ ναυμαχία, χαλεπῶς εἶχον τῷ Ἀλκιβιάδῃ, οἰόμενοι δι' ἀμέλειαν τε καὶ ἀκράτειαν ἀπολωλεκέναι τὰς ναῦς, καὶ στρατηγούς εἴλοντο ἄλλους δέκα, Κόνωνα, Διομέδοντα, Λέοντα, Περικλέα, Ἐρασινίδην, Ἀριστοκράτην, Ἀρχέστρατον, Πρωτόμαχον, Θράσυλλον, Ἀριστογένην.

En effet, comme le relève aussi bien Donald Kagan<sup>459</sup>, son incapacité à ramener Andros dans le camp athénien marque le début des griefs qui lui sont reprochés. À cela s'ajoutent les pillages qu'il opère à Cymè, alliée d'Athènes, et dont les habitants se plaignent auprès des Athéniens<sup>460</sup>. Sa situation s'aggrave avec l'affaire de Notion, où il fait montre d'un manque de responsabilité, en laissant la flotte entre les mains de son propre pilote<sup>461</sup>, un *kybernétés*, c'est-à-dire un officier en second, en lieu et place d'un stratège ou d'un triérarque expérimenté. Pour Victor Davis Hanson, Antiochos n'est qu'« un modeste capitaine »<sup>462</sup>. On ne saurait deviner l'issue de la bataille, au cas où Alcibiade aurait confié le commandement à un stratège. Mais au moins il ne serait pas aussi tenu pour premier responsable. Ce qui amène à se demander où se trouve le reste des stratèges, pour qu'Alcibiade confie le commandement à son officier de second rang. Justin assimile l'acte d'Alcibiade à une trahison « du général, en qui l'ancien ressentiment avait prévalu sur les récents bienfaits, et qui n'avait vaincu dans la guerre précédente que pour faire voir aux ennemis quel général ils avaient dédaigné et pour leur vendre plus cher la victoire »<sup>463</sup>. En somme Alcibiade endosse l'entière responsabilité de cet échec dont les conséquences, on le verra par la suite, lui coûteront sa carrière. Abordons à présent la cause qu'on peut considérer comme immédiate de cette désillusion de la flotte athénienne, laissée sous les ordres d'Antiochos.

#### •La désobéissance et l'indiscipline d'Antiochos

Le malheur athénien survenu à Notion a pour origine l'indiscipline manifeste d'Antiochos, le pilote d'Alcibiade. Plutarque le présente comme appartenant à un groupe « d'hommes devenus très influents auprès (d'Alcibiade) par leur ivrognerie et leurs bouffonneries de matelots »<sup>464</sup>. Xénophon dit que malgré les consignes d'Alcibiade « recommandant de ne pas aller à la rencontre des vaisseaux de Lysandre, Antiochos, avec sa trière et une autre encore, part de Notion, entre dans le port d'Éphèse et vient longer, à les toucher, les proues des navires de Lysandre »<sup>465</sup>. Diodore dit la même chose en d'autres

<sup>459</sup> Kagan, 1987, P.308: « he was unable to take the island's main city». March, 1994, p.41, n'a pas manqué de le relever aussi.

<sup>460</sup> Diodore, 13, 73, 6 ; 74, 1.

<sup>461</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1,5, 11 ; Diodore, 13,71, 1.

<sup>462</sup> Hanson, 2008, p. 351.

<sup>463</sup> Justin, 5, 5, 5-6.

<sup>464</sup> Plutarque, *Alcibiade*, 36, 2.

<sup>465</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1,5, 11-12 : Ἀλκιβιάδης δὲ ἀκούσας Θρασύβουλον ἔξω Ἑλλησπόντου ἦκοντα ἴτριχίξειν Φώκαιαν διέπλευσε πρὸς αὐτόν, καταλιπὼν ἐπὶ ταῖς ναυσὶν Ἀντίοχον τὸν αὐτοῦ κυβερνήτην, ἐπιστείλας μὴ ἐπιπλεῖν ἐπὶ τὰς Λυσάνδρου ναῦς. Ὁ δὲ Ἀντίοχος τῇ τε αὐτοῦ νηὶ καὶ ἄλλῃ ἐκ Νοτίου εἰς τὸν λιμένα τῶν Ἐφεσίων εἰσπλεύσας παρ' αὐτὰς τὰς πρῶρας τῶν Λυσάνδρου νεῶν παρέπλει ; Asmonti, 2015, p. 41-42.

termes : « Antiochos, qui avait un caractère audacieux et voulait accomplir quelque action d'éclat par lui-même, ne tint pas compte des ordres d'Alcibiade, arma dix très bons navires, donna l'ordre aux triérarques de tenir les autres prêts au cas où il leur faudrait livrer bataille et se porta contre les ennemis, les incitant au combat »<sup>466</sup>.

La question relative à l'uniformité des chiffres avancés par rapport aux navires impliqués dans ce choc sera reléguée au second plan, pour ne conserver uniquement que le côté militaire des actions du commandant en second d'Alcibiade. L'engagement d'Antiochos dans cette bataille a été étudié de près par un article de Paul Pédech<sup>467</sup>. Pour bâtir son argumentation, l'auteur ajoute aux deux sources principales, deux extraits des *Helléniques d'Oxyrhynchos*. Il en est ressorti une exposition claire du plan directeur de la bataille d'Antiochos, la pensée qui l'a guidé au cours des opérations et enfin les différentes phases qui composent son action. Ainsi pour l'auteur « Antiochos avait un plan. Il voulait attirer au large la flotte de Lysandre et l'attaquer à ce moment. C'était la manœuvre de Cyzique<sup>468</sup>. Il ordonna donc au gros de se mettre en position d'observation, tandis qu'il allait, avec dix trières, provoquer les ennemis. Bien menée, l'opération aurait pu réussir. Mais il y eut des fautes : Antiochos mit trop de hâte. Avec sa division de dix navires il se porta en avant ; son navire fut coulé. Ses suivants n'avaient pas eu le temps de le protéger, et ils n'étaient pas prêts au combat. Dans l'intervalle, le reste de la flotte athénienne n'avait pas eu le temps de prendre la position prescrite. Elle s'avança en désordre. Sa lenteur autant que la précipitation d'Antiochos avait tout compromis »<sup>469</sup>. L'inexpérience d'Antiochos<sup>470</sup> lui a coûté cher, tandis que Lysandre de son côté a su en tirer parti.

---

<sup>466</sup> Diodore, 13, 71, 2.

<sup>467</sup> Pédech., 1969, p. 43-55.

<sup>468</sup> L'auteur fait allusion à la tactique utilisée par Alcibiade, Thrasybule et Thérémène lors de la bataille de Cyzique en 410. Xénophon, *Helléniques*, 1, 1, 16-18, la rappelle en ces termes : Alcibiade « fit faire les préparatifs de combat, et prit la mer, en direction de Cyzique, par une grosse pluie. Comme il approchait, il y eut une embellie, et le soleil se remit à briller ; il aperçoit les navires de Mindaros manœuvrant loin du port, et auxquels il se trouvait avoir déjà coupé la retraite : ils étaient au nombre de soixante. Les Péloponnésiens, découvrant les trières des Athéniens, beaucoup plus nombreuses qu'avant et déjà toutes proches du port, s'enfuirent vers la terre ; réunis au mouillage, ils engagèrent la bataille contre l'ennemi qui s'avançait vers eux. Mais Alcibiade, avec un détachement de vingt navires, fit le tour et descendit à terre ; ce que voyant, Mindaros descendit à terre lui aussi, et fut tué en combattant ». La tactique d'Alcibiade consiste à diviser ses troupes en deux groupes. Ensuite le premier, fort de 20 navires et commandé par Alcibiade, avança en direction de Cyzique, alors que le second restait à l'arrière. Mindarus, voyant une occasion d'attaquer ce qui apparaissait comme une force largement inférieure en nombre, se mit à donner la chasse à la flotte d'Alcibiade, qui battit en retraite. Quand les deux flottes furent loin du port, Alcibiade fit face à Mindarus alors que les navires de Thrasybule et Thérémène apparaissaient pour lui couper la retraite. Mindarus, voyant le piège se refermer, fuit vers une plage au sud de Cyzique, où les troupes de Pharnabaze étaient situées

<sup>469</sup> Pédech., 1969, p. 54.

<sup>470</sup> Xénophon, 1, 5, 14, dit que les Athéniens combattent avec leurs vaisseaux mais en désordre. Diodore, 13, 71, 3-4 relève aussi ce désordre avec lequel les vaisseaux athéniens combattent.

## •L'expérience et la tactique de Lysandre<sup>471</sup>

Lysandre est le grand vainqueur de la bataille de Notion. En dehors de l'imprudence d'Antiochos et de la négligence d'Alcibiade, il doit cette victoire à ses propres qualités. Après avoir reçu de Cyrus le soutien financier, le navarque spartiate rassemble sa flotte de quatre-vingt-dix navires à Éphèse<sup>472</sup>. Contrairement à ce que croient Alcibiade et Antiochos, semble-t-il, celle-ci n'est pas au repos, mais demeure plutôt en état d'alerte, prête à toutes éventualités. L'une des stratégies employées par Lysandre et que relève au passage Gustave Glotz qui consiste à « endormir l'ennemi en se tenant aux aguets, arme en main, et, au moment où il se croit le plus en sûreté, bondir »<sup>473</sup>.

D'après Jean-François Bommelaer, il semble que Lysandre a pris le temps de guetter le moment opportun pour réagir. En effet, lorsqu'Alcibiade se présente à Notion en vue de susciter l'engagement de la part de Lysandre, celui-ci ne répond pas, car il se sait en infériorité. Cependant les données changent avec Antiochos. Diodore révèle que « Lysandre, qui avait appris de déserteurs le départ d'Alcibiade avec ses meilleures troupes, jugea qu'il avait là l'occasion d'accomplir un exploit digne de Sparte »<sup>474</sup>. Le Spartiate sent que la fortune lui sourit. Ayant sans doute deviné la stratégie préparée par Antiochos, il n'engage premièrement contre lui qu'« un petit nombre de vaisseaux », selon Xénophon<sup>475</sup>. Diodore quant à lui dit que Lysandre « se portant donc à l'attaque avec toute sa flotte, il coula un navire, celui qui était en tête des dix et où se trouvait Antiochos ... »<sup>476</sup>. Après cela il n'engage le reste de sa flotte que lorsque les Athéniens viennent au secours d'Antiochos. Sa stratégie prudente et organisée lui confère un succès indéniable. En effet, « la journée se termina donc par la victoire des Péloponnésiens, qui dressèrent un trophée, tandis que les Athéniens se retiraient à Notion : ils avaient perdu 22 navires en tout, mais une partie des équipages avait été sauvée, une autre capturée vivante, de sorte que le nombre des morts était restreint. Lysandre n'osait d'ailleurs ni organiser un blocus de Notion ni affronter en pleine mer Alcibiade qui, revenu quelques jours plus tard, l'en défiait »<sup>477</sup>. Le tableau que donne

---

<sup>471</sup> Sur les détails en ce qui concerne l'expérience de Lysandre et particulièrement à l'épisode de la bataille de Notion, nous renvoyons à Bommelaer, 1981, p. 83-95.

<sup>472</sup> Xénophon, 1,5, 10.

<sup>473</sup> Glotz, 1938, p.743.

<sup>474</sup> Diodore, 13, 71, 3.

<sup>475</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1,5, 13.

<sup>476</sup> Diodore, 13,71, 3.

<sup>477</sup> Bommelaer, 1981, p. 90.

Gustave Glotz de la situation est très imagé : « le lion avait sauté sur sa proie ; il rentre dans sa tanière »<sup>478</sup>.

En somme la chute d'une partie de la flotte athénienne à Notion est le résultat de plusieurs raisons complémentaires. On peut noter en outre que parmi celles-ci, la responsabilité de Conon ainsi que sa personne n'y sont pas mêlées de près comme de loin. Sa non-implication dans cette perte lui confère un statut particulier au sein de l'opinion athénienne. Il apparaît désormais comme un nouvel espoir pour la flotte athénienne. De ce point de vue, les effets de la bataille de Notion constituent un tournant décisif dans la vie de Conon et surtout pour sa carrière militaire. C'est des suites de la bataille dont il sera question dans les lignes qui vont suivre.

## **II. Les conséquences de la défaite athénienne de Notion**

L'échec une fois arrivé à Notion en 406 av. J.-C. et Alcibiade en étant informé, il accourt en vue de sauver la face et ce qui peut l'être encore. En effet, Xénophon dit qu'« Alcibiade, de retour à Samos, se porta avec toute sa flotte jusqu'au port d'Éphèse et la mit en ligne devant l'entrée, pour voir si l'on voudrait combattre ; mais, comme Lysandre ne sortait pas à sa rencontre parce que sa flotte était de beaucoup inférieure en nombre, Alcibiade repartit pour Samos »<sup>479</sup>. Devant le refus de Lysandre de combattre, Alcibiade transfère sa flotte de même que sa colère sur les habitants de Cymé, qui subissent de mauvais traitements. Les agissements de ce dernier ainsi que la récente défaite à Notion entraînent des effets notables au sein de la cité. Ce sont ces derniers qu'il convient à présent d'aborder.

### **1. Le mécontentement des Athéniens et la disgrâce d'Alcibiade**

La défaite de Notion a véritablement affecté le moral des Athéniens. Gustave Glotz note à cet effet que « la déception fut profonde »<sup>480</sup>. De façon générale, il se dégage d'abord un sentiment de mécontentement. Jean Hatzfeld à partir des extraits de Xénophon<sup>481</sup>, de Diodore<sup>482</sup> et de Plutarque<sup>483</sup> avance pour sa part que la défaite est à la base « d'un

---

<sup>478</sup> Glotz, 1938, p. 744.

<sup>479</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1,5, 15. Diodore, 13, 71, 4.

<sup>480</sup> Glotz, 1938, p. 744.

<sup>481</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1,5, 16 : « Cependant à Athènes, lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille navale, il y eut beaucoup de mécontentement contre Alcibiade, sa négligence et sa faiblesse étaient, pensait-on, la cause de la perte des vaisseaux ... »

<sup>482</sup> Diodore, 13, 74, 1 : « La foule fut prompte à ajouter foi aux accusations. L'opinion qu'on avait d'Alcibiade était mise à mal par sa défaite navale et les méfaits commis à Cymé... »

<sup>483</sup> Plutarque, *Alcibiade*, 36.

mouvement d'indignation et d'un mécontentement populaire »<sup>484</sup>. Il poursuit en soutenant qu'« il ne faut pas sous-estimer non plus la force du mécontentement et de la déception que durent éprouver spontanément les Athéniens lorsqu'ils apprirent cette défaite de Notion, où les pertes avaient été minces, mais qui montrait, chez l'homme sur qui l'on avait compté, une singulière négligence et le plus fâcheux arbitraire ; car Alcibiade avait abandonné, pour des raisons mal connues, la flotte dont il avait confié le commandement, non point à un stratège, mais à un simple officier, son camarade Antiochos, dont les provocations étourdies avaient été l'occasion de cet engagement malheureux... ; et cela en un moment où les esprits, déjà tendus depuis que l'occupation de Décélie avait fait d'Athènes une ville en état de siège, étaient particulièrement surexcités par l'attaque audacieuse où Agis avait failli faire entrer ses hommes dans la place »<sup>485</sup>. Justin quant à lui note qu'« ils (Lysandre et les Lacédémoniens) font un tel massacre de ces gens épars que cette bataille fut pour Athènes un coup plus rude que ceux qu'elle avait portés à l'ennemi dans les combats précédents, et le désespoir des citoyens fut tel qu'ils remplacèrent immédiatement Alcibiade par Conon dans le commandement »<sup>486</sup>.

Pour comprendre le découragement et le désespoir qui accablent les Athéniens, il faut remonter à l'enthousiasme qu'a créé le retour d'Alcibiade et aussi à la confiance ainsi qu'à la l'autorité que la cité lui a confiée. En effet, en le recevant à Athènes sans qu'aucun procès ne lui soit intenté, et en le proclamant chef suprême avec pleins pouvoirs, les Athéniens placent sans nul doute tout leur espoir en sa personne ; ils voient effectivement en lui le seul capable de rétablir la puissance que la ville possédait auparavant. Ils n'espèrent pas de lui de tels agissements, qui ne font pas de distinction entre alliés et ennemis, jusqu'à punir ceux qui ne le méritent pas. Le désarroi des Athéniens fait suite à des sanctions.

Diodore écrit que « la foule fut prompte à ajouter foi aux accusations. L'opinion qu'on avait d'Alcibiade était mise à mal par sa défaite navale et les méfaits commis à Cymé, et le peuple des Athéniens, se méfiant de l'audace de l'individu, élu dix stratèges »<sup>487</sup>. En réaction à ces menées d'Alcibiade, les Athéniens le révoquent purement et simplement. Plusieurs sources mentionnent cette révocation du stratège. En effet, Xénophon dit qu'« à Athènes, lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille navale, il y eut beaucoup de mécontentement contre

---

<sup>484</sup> Hatzfeld, dans *Rev. Et. Anc.*, 33 (1931), p 109.

<sup>485</sup> Hatzfeld, dans *Rev. Et. Anc.*, 33 (1931), p 113.

<sup>486</sup> Justin, 5, 5, 3-4.

<sup>487</sup> Diodore, 13, 74, 1 : Ταχὺ δὲ τοῦ πλήθους πιστεύοντος ταῖς διαβολαῖς, ἡ μὲν περὶ Ἀλκιβιάδην ἐθραύετο δόξα διὰ τὸ περὶ τὴν ναυμαχίαν ἐλάττωμα καὶ τὰ περὶ τὴν Κύμην ἡμαρτημένα, ὁ δὲ τῶν Ἀθηναίων δῆμος ὑφορώμενος τὴν τάνδρὸς τόλμαν δέκα στρατηγούς εἶλατο.



Alcibiade, sa négligence et sa faiblesse étaient, pensait-on, la cause de la perte des vaisseaux ; et l'on élut dix autres stratèges<sup>488</sup>, Conon, Diomédon, Léon, Périclès, Erasinidès, Aristocratès, Archestratos, Protomachos, Thrasulos, Aristogénès<sup>489</sup>. Lysias annonce ce qui suit : « Or, vous n'ignorez pas, je pense, qu'ayant le droit de faire ce qu'il voulait, en sa qualité de stratège, il n'aurait jamais été s'embarquer sur un navire qui ne fût pas le mieux équipé, étant donné qu'il allait être au danger comme les autres. Quand vous leur eûtes enlevé le commandement, à lui et aux autres, les dix stratèges qui furent désignés, au nombre desquels était Thrasyllè<sup>490</sup>. De Cornélius Népos, on apprend qu'« en conséquence si une entreprise ne réussit pas, on attribuait l'échec à sa négligence ou à sa perfidie. C'est ce qui arriva alors : il avait été corrompu par le Grand Roi, disait-on, et avait évité de prendre Cymé. Rien ne lui fit donc plus contraire que la trop haute estime où l'on tenait son talent et son courage on le redoutait plus qu'on ne l'aimait, on se disait qu'une heureuse fortune et une grande pourraient l'enfler et lui inspirer le désir de la tyrannie. Tout cela fit que sans attendre son retour on lui retira sa charge et on lui donna un remplaçant<sup>491</sup>. Plutarque pour sa part écrit que « le peuple d'Athènes en colère destitua Alcibiade, qui mal vu et décrié par les soldats de Samos, abandonna son camp et prit la mer en direction de la Chersonèse<sup>492</sup>. Enfin Justin déclare que « le désespoir des citoyens fut tel qu'ils remplacèrent immédiatement Alcibiade par Conon dans le commandement<sup>493</sup>.

La question de la destitution d'Alcibiade et des autres stratèges élus en 407 av. J.-C. que signalent tous ces auteurs a donné lieu à un débat où l'unanimité est loin de se dégager. Dans le cas précis d'Alcibiade, de l'interprétation née des sources, on enregistre deux tendances : d'une part celle qui estime qu'Alcibiade, au sortir de cette défaite, n'a simplement pas été reconduit. On retrouve parmi eux des auteurs comme M. Beloch<sup>494</sup> et M. Valetton<sup>495</sup>. D'autre part ceux qui soutiennent plutôt que la destitution d'Alcibiade ne fait l'ombre d'aucun doute. Parmi ces derniers on peut citer Jean Hatzfeld qui soutient qu'il « faut bien admettre qu'Alcibiade a été relevé de son commandement<sup>496</sup>. Il nous semble que c'est bien une

<sup>488</sup> Il ne s'agit pas des élections normales qui auraient dû avoir lieu au printemps de 406, mais d'élections extraordinaires nécessitées par la destitution d'Alcibiade : cf Rev. Et. Anc, XXXIII (1931), p 111.

<sup>489</sup> Xénophon *Helléniques*, I, 5,16.

<sup>490</sup> Lysias, 21, 7.

<sup>491</sup> Cornélius Népos, *Alcibiade*, 7, 2-3.

<sup>492</sup> Plutarque, *Lysandre*, 5,3.

<sup>493</sup> Justin Abrégé, 5, 5, 4.

<sup>494</sup> Beloch, *Griechische Geschichte*, II<sup>2</sup>, 2, p. 250-251.

<sup>495</sup> Valetton, *Mnemosyne XLVIII*, (1920), p. 36 et suiv.

<sup>496</sup> Hatzfeld, dans Rev. Et. Anc, XXXIII (1931), p 111. Du même coup lui étaient retirées, bien entendu ses fonctions dictatoriales indépendantes de sa stratégie, puisqu'elles ne lui avaient conférées qu'après son retour à

destitution que subit Alcibiade. Il ne s'agit pas d'une non réélection. La gravité de la faute qu'il commet de même que la réaction que celle-ci entraîne ne peut pas penser que les Athéniens ont attendu jusqu'aux prochaines élections à la stratégie pour ne pas le désigner.

Victor Davis Hanson voit une explication possible de cette révocation. En effet selon lui « les vieilles accusations qui avaient circulé contre lui pendant une vingtaine d'années refirent surface : il fut accusé d'immoralité publique, d'avoir négocié en secret avec les Perses et avec les Spartiates, d'abandon de poste. À la fois pour de bonnes raisons et à cause de la jalousie qu'il suscitait, il quitta Athènes pour la deuxième et la dernière fois »<sup>497</sup>. Alcibiade subit donc à la fois une déchéance morale mais aussi militaire. La destitution d'Alcibiade entraîne par la même occasion une réorganisation du collège de stratèges, qui apparaît aussi comme le prolongement des conséquences de la défaite de Notion.

## **2. La constitution d'un nouveau collège de stratèges et l'ascension de Conon**

### **• La constitution d'un nouveau collège de stratèges**

L'autre question liée à la destitution d'Alcibiade est la constitution, ou du moins la recomposition du nouveau collège des stratèges pour l'année 406/405. Dans cet ordre d'idée, il s'agit en premier lieu de répondre à l'interrogation suivante : quel sort les Athéniens ont-ils réservé aux autres stratèges (dont Conon) qui composent l'ancien collège ? D'après Xénophon, il semble qu'« on élut dix autres stratèges »<sup>498</sup>. Cela suppose que les autres stratèges, y compris Conon, ont subi le même sort qu'Alcibiade. Mais lorsqu'on regarde de près les faits, il est difficile d'accorder du crédit à son affirmation. En effet, comme le remarque Jean Hatzfeld, à la suite de Beloch<sup>499</sup>, « il n'est pas vrai qu'on ait nommé dix autres stratèges, puisque, sur cinq qui nous sont connus dans le collège de 407/6, deux au moins ont été réélus pour l'année 406/5, Conon et Aristocrates »<sup>500</sup>. Comment expliquer cette situation ?

Premièrement, Jean Hatzfeld note, dans ce qu'on peut qualifier d'affaire de Notion, qu'il n'est pas question d'une destitution collective. Son argumentation s'appuie sur l'analyse d'un passage de Lysias<sup>501</sup>. Selon lui, l'orateur fait allusion à « Alcibiade et les siens, c'est-à-

---

Athènes, donc après Juin 407, Hell., 1, 4, 20 ; les élections à la stratégie ayant eu lieu normalement au début du printemps (Hell., 1, 4, 8).

<sup>497</sup> Hanson, 2008, p. 351.

<sup>498</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 16.

<sup>499</sup> Beloch, *Griechische Geschichte*, II<sup>2</sup>, 2, p. 251. L'auteur note que l'affaire de Notion ne devait pas entraîner de sanction collective : seul Alcibiade était responsable ; seul, il méritait d'être frappé.

<sup>500</sup> Hatzfeld, dans *Rev. Et. Anc.*, XXXIII (1931), p 111.

<sup>501</sup> Lysias, 21, 7-8 : Ἐπειδὴ δὲ ἐκείνους μὲν ὑμεῖς ἐπαύσατε τῆς ἀρχῆς, τοὺς δὲ μετὰ Θρασύλλου δέκα ἔλασθε, οὗτοι πάντες ἐβούλοντο ἐπὶ τῆς ἐμῆς νεῶς πλεῖν : « Quand vous leur eûtes enlevé le commandement, à lui et aux

dire ceux qui, au sein du collège, partageaient ses idées politiques. Or ses partisans dans le collège de 407/6 av. J.-C., nous les connaissons par une phrase de Diodore, qu'il faut bien, à ce qu'il semble, prendre au pied de la lettre »<sup>502</sup>. Celui-ci avance qu'aux élections de 407 av. J.-C., les Athéniens avaient choisi, outre Alcibiade, « les autres stratèges qu'Alcibiade voulait, à savoir Adeimantos et Thrasybule<sup>503</sup> »<sup>504</sup>. En clair Alcibiade est destitué non pas avec tout le collège des stratèges, mais plutôt avec ceux des stratèges qui sont formellement identifiés comme faisant partie de ses proches collaborateurs.

Deuxièmement, Lysias dans son *Plaidoyer pour un citoyen accusé de corruption*<sup>505</sup>, fait allusion à une séance de l'ecclésiā qui a eu à se prononcer sur la situation d'Alcibiade. Le procès pour lequel est rédigée cette plaidoirie se place peu après l'archontat d'Euclide (403-402 av. J.-C.). Selon Louis Gernet, l'objet de ce discours n'est pas facile à établir. Mais le passage qui nous intéresse est à mettre en rapport avec la reddition des comptes qui a eu lieu au lendemain de la défaite d'Alcibiade à Notion. Jean Hatzfeld relève que lors de la première *kuria ekklesia*<sup>506</sup> qui suivit la nouvelle de la bataille de Notion, l'assemblée se prononça sur le cas d'Alcibiade. Cette séance de l'ecclésiā s'inscrit dans le cadre d'une procédure régulière dans le fonctionnement des institutions. Il s'agit en clair d'une session qui porte sur la reddition de comptes à laquelle tous les magistrats athéniens sont soumis. Aristote en présente le déroulement : « À chaque prytanie il y a un vote à main levée pour confirmer les stratèges dans leur charge, si l'on estime qu'ils s'en acquittent bien. Celui à qui elle est enlevée par un vote est jugé par le tribunal qui, en cas de condamnation, fixe la peine ou l'amende ; s'il est acquitté, il reprend ses fonctions »<sup>507</sup>. À partir de cet extrait d'Aristote, on déduit que les stratèges malgré tous les pouvoirs qui leur sont conférés demeurent toujours sous le contrôle de la cité pendant la période classique.

Pour revenir à Alcibiade, il faut retenir d'après Jean Hatzfeld qu'il est dans un premier temps destitué. Il semble que ce soit cette destitution qui ait nécessité la tenue d'élections

---

autres, les dix stratèges qui furent désignés, au nombre desquels était Thrasyllé, voulaient tous monter à mon bord ».

<sup>502</sup> Hatzfeld, dans *Rev. Et. Anc.*, XXXIII (1931), p. 112.

<sup>503</sup> En lieu et place de la traduction du passage de Diodore, 13, 69,3 que propose Jean Hatzfeld, nous proposons celle de Christine Maissonneuse qui dit que : « Pour finir, on le désigna stratège avec pleins pouvoirs sur terre et sur mer, remettant entre ses mains l'ensemble des forces armées. Et celui-ci choisit même comme autres stratèges les hommes qu'il voulait, Adeimantos et Thrasybule ».

<sup>504</sup> Diodore, 13, 69,3.

<sup>505</sup> Lysias, 21, 7.

<sup>506</sup> Hatzfeld, 1940, p. 316.

<sup>507</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, LXI, 2. Il s'agit de la procédure de l'ἐπιχειροτομία et de l'ἀποχειροτομία. Voir aussi *RE A*, XXXIII, p.113. Hatzfeld pense que c'est doute à cette procédure que fait allusion Lysias, XIV, 32, de façon un peu inexacte d'ailleurs, en parlant des εὐθυναί auxquelles Alcibiade n'a pas voulu se soumettre.

extraordinaires, car les élections normales étaient prévues pour le printemps 406 av. J.-C. C'est au cours de cette assemblée que les Athéniens élisent « Conon, Diomédon, Léon<sup>508</sup>, Périclès, Erasinidès, Aristocratès, Archestratos, Protomachos, Thrasulos, Aristogénès »<sup>509</sup>, comme nouveaux membres du collège des stratèges pour le compte de l'année 406/405.

Un autre point en rapport avec la constitution de ce nouveau collège est la nature de l'élection qui l'établit : s'agit-il d'élections régulières ou d'un scrutin qui est effectué de façon spéciale ? Gustave Glotz ne solutionne pas le problème. Il signale simplement que les élections ont lieu aussitôt<sup>510</sup>. Sur la question, on est plutôt informé par Jean Hatzfeld qui émet deux avis loin de s'accommoder. D'abord dans la biographie d'Alcibiade qu'il écrit, il s'interroge si les stratèges destitués ont été aussitôt remplacés ou a-t-on attendu la date normale des élections pour désigner un nouveau collègue ? À cette interrogation, il répond qu'il est à l'heure actuelle impossible de le dire. Cependant il reconnaît qu'entre les deux événements il s'est écoulé très peu de temps. En effet, la bataille de Notion en 406 av. J.-C. — dont la date est difficile à préciser — n'a pas pu avoir lieu avant décembre, tandis que les élections pouvaient se faire dès la fin de janvier<sup>511</sup>. Ensuite dans la traduction et l'établissement des textes de Xénophon quelques années après, l'auteur affirme qu'« il ne s'agit pas des élections normales qui auraient dû avoir lieu au printemps de 406, mais d'élections extraordinaires nécessitées par la destitution d'Alcibiade »<sup>512</sup>. Grâce à Diodore<sup>513</sup> et à Justin<sup>514</sup>, on sait de manière précise à quoi correspond le remplacement d'Alcibiade par Conon. En effet, au moment où survient la destitution, tous les deux sont stratèges. Il s'agit donc d'une interruption de mandat pour Alcibiade, comme nous l'avons souligné tantôt. Conon remplace donc ce dernier uniquement en tant que commandant de la flotte. On peut le

---

<sup>508</sup> Léon est mentionné ici et plus loin, I, 6, 16 ; par contre, dans le récit de la bataille (31), de même que dans la liste des stratèges donnée par Diodore (XIII, 74, I), on ne le retrouve plus, mais on voit mentionné à sa place Lysias. Sans corriger le texte de Xénophon (cf. N. C.) on admettra avec Breitenbach, *ad h. l.*, que Léon se trouvait sur la trière qui devait être capturées plus tard au sortir du port de Mytilène (I, 6, 21), et que, d'autre part, Archestratos étant mort à Mytilène (Lys., XXI, 8), Lysias avait été élu à sa place.

<sup>509</sup> Xénophon *Helléniques*, I, 5, 16 ; Diodore. 13, 74, 1.

<sup>510</sup> Glotz, 1938, p. 745.

<sup>511</sup> Hatzfeld, 1940, p. 316.

<sup>512</sup> Xénophon, *Helléniques*, I, 5, 16, note n°1.

<sup>513</sup> Diodore, 13, 74, 1 : « La foule fut prompte à ajouter foi aux accusations. L'opinion qu'on avait d'Alcibiade était mise à mal par sa défaite navale et les méfaits commis à Cymé, et le peuple des Athéniens, se méfiant de l'audace de l'individu, élut dix stratèges : Conon, Lysanias, Diomédon, Périclès, Erasinidès, Aristocratès, Archestratos, Protomachos, Thrasybule et Aristogénès ».

<sup>514</sup> Justin, 5, 5, 4 : « Ils (Lysandre et les Lacédémoniens) font un tel massacre de ces gens épars que cette bataille fut pour Athènes un coup plus rude que ceux qu'elle avait portés à l'ennemi dans les combats précédents, (4) et le désespoir des citoyens fut tel qu'ils remplacèrent immédiatement Alcibiade par Conon dans le commandement ».

dire tout net en effet, c'est Conon le grand bénéficiaire de la destitution d'Alcibiade et des stratèges qui lui sont fidèles.

### •L'ascension de Conon

Trois auteurs anciens relèvent la nouvelle situation dans laquelle se retrouve Conon. Il s'agit d'abord de Xénophon. Il dit qu'après la destitution d'Alcibiade et son remplacement par les dix stratèges dont Conon, ce dernier « quitta Andros avec les vingt vaisseaux qu'il avait, pour venir, en exécution d'un décret d'Athènes, prendre à Samos le commandement de la flotte. Pour le remplacer, on envoya à Andros Phanosthènes, avec quatre vaisseaux »<sup>515</sup>. Ensuite Diodore signale pour sa part que : « La foule fut prompte à ajouter aux accusations. L'opinion qu'on avait d'Alcibiade était mise à mal par sa défaite navale et les méfaits commis à Cymé, et le peuple des Athéniens, se méfiant de l'audace de l'individu, élut dix stratèges : Conon, Lysanias, Diomédon, Périclès, Erasinidès, Aristocratès, Arcestratos, Protomachos, Thrasybule et Aristogénès. Après avoir sélectionné Conon parmi eux, il l'envoya immédiatement auprès d'Alcibiade pour recevoir le commandement de la flotte. Alcibiade, après avoir remis le commandement à Conon et lui avoir confié les troupes, renonça à retourner à Athènes et s'enfuit avec une trière à Paktyè, en Thrace »<sup>516</sup>. Enfin Justin quant à lui note qu'après la défaite de Notion « le désespoir des citoyens fut tel qu'ils remplacèrent immédiatement Alcibiade par Conon dans le commandement »<sup>517</sup>.

Il semble à partir de ces trois extraits que ce soit Conon qui détienne désormais le commandement de la flotte athénienne. Il est difficile d'estimer le nombre exact de navires qui est désormais sous son commandement. Mais il s'agit de la flotte qui était sous les ordres d'Alcibiade, à laquelle il faut ajouter les vingt navires autres avec lesquels Conon quitte Andros pour rejoindre le reste de la flotte basée à Samos. Sa récente élection au nouveau collège de stratèges ainsi que sa nomination à la tête des forces athéniennes posent la question des pouvoirs et de l'autorité qui lui sont à présent conférés et qu'on pourrait formuler en ces termes : détenait-il une quelconque supériorité vis-à-vis des autres stratèges élus ? Les lignes qui suivent permettront de le vérifier.

---

<sup>515</sup> Xénophon *Helléniques*, 1, 5,18.

<sup>516</sup> Diodore, 13, 74, 1-2.

<sup>517</sup> Justin *Abrégé*, 5, 5, 4.

La question de la hiérarchie entre les stratèges athéniens a soulevé et continue d'entretenir les débats. Selon Debra Hamel<sup>518</sup>, ceux-ci datent d'il y a plus d'un siècle. Il note deux principales positions : ceux qui soutiennent d'une part qu'effectivement des pouvoirs supérieurs sont conférés à l'un des stratèges de façon régulière, et d'autre part ceux qui ne partagent pas ce point de vue, ou du moins qui pensent plutôt que cela se constate uniquement lorsque la situation du moment l'exige<sup>519</sup>.

Cependant cette interprétation de la prééminence d'un stratège sur les autres n'est pas du tout partagée par Kenneth James Dover<sup>520</sup> et Charles William Fornara<sup>521</sup>. En effet, selon ces deux auteurs, il n'existe pas de supériorité entre les stratèges d'un même collègue. Il explique cette insistance qu'on note souvent chez certains auteurs par la simple fantaisie et le bon vouloir de ces derniers. Debra Hamel souligne qu'il partage leur point de vue en ces termes : « I agree in the main with the conclusions reached by Dover and Fornara, that an author's emphasis of one member of a board does not imply his superiority within that board, that the individual so distinguished was probably emphasized because he happened for one reason or another to be "uppermost in the writer's mind at the time of writing", and that the traditional explanation for these emphatic formulae emerged not from empirical evidence but from the assumption that a hierarchy existed in the strategia »<sup>522</sup>. Les arguments ne manquent pas pour soutenir un tel avis.

En effet, à propos toujours de la nomination et de la constitution du nouveau collège de stratèges en 406/405 av. J.-C., le récit de Lysias mentionné un peu plus haut, et qui vient à point nommé soutenir l'avis de Debra Hamel, est loin d'être identique à celui de Xénophon et de Diodore. On peut y lire ce qui suit : « Lorsque vous eûtes révoqué Alcibiade, et que vous eûtes choisi dix généraux à la tête desquels était Thrasylos »<sup>523</sup>. Chez Lysias, on se rend compte clairement que ce n'est pas Conon qui est cité en premier, mais plutôt Thrasylos qui est désigné comme celui qui fait office de stratège prééminent. Selon le raisonnement de Kenneth James Dover et Charles William Fornara, que soutient Debra Hamel, on peut imaginer que Lysias a sans doute des raisons qui le poussent à procéder de la sorte. Mais Guido Barbieri a proposé une autre explication du texte de Lysias. Selon lui en effet, l'interprétation de Lysias est erronée. Guido Barbieri reconnaît certes l'élection de Thrasylos,

---

<sup>518</sup> Hamel, 1998.

<sup>519</sup> Hamel, 1998, p. 84.

<sup>520</sup> Dover, 1960, p.63-71.

<sup>521</sup> Fornara, 1971, p. 28-39.

<sup>522</sup> Hamel, 1998, p. 88.

<sup>523</sup> Lysias, 21, 7-8.

mais pas que ce dernier détienne une quelconque prééminence au sein du collège des stratèges. Pour lui, Thrasyillos est simplement le premier stratège élu pour la nouvelle année, pendant que Conon l'a été déjà du fait de son intérim, et ce pour le reste du printemps et de l'été 407 av. J.-C. L'auteur conclut en disant que Conon fait partie du nouveau collège des stratèges dont Thrasyillos semble le premier désigné simplement, et qu'il ne saurait s'agir d'une quelconque prééminence qui lui serait accordée sur les autres stratèges<sup>524</sup>.

Au total, la destitution d'Alcibiade a propulsé Conon au premier plan. Il semble en tout cas à défaut de preuves matérielles que celui-ci bénéficie de la confiance du peuple. Il est fort probable aussi que les Athéniens lui accordent une certaine autorité sur le reste des stratèges du collège. Il apparaît désormais comme le stratège sur qui reposent tous les espoirs de la cité. C'est le début de l'ascension de Conon, dont la première phase se déroule à son arrivée à Samos.

### **III.Samos<sup>525</sup> : la nouvelle mission du stratège Conon**

La cité de Samos revêt un statut particulier dans l'histoire des Athéniens. L'évolution de la cité fut intimement liée à Athènes. Initialement sous le commandement des Perses en 525 av. J.-C., elle change en effet, de camp au cours des guerres médiques pour devenir, en 478 av. J.-C., membre de la ligue de Délos. À cette ligue, elle rend de nombreux services. Elle fait surtout partie des alliés qui fournissent des trières et non un tribut. Mais les relations d'Athènes avec Samos, excellentes au début de la ligue de Délos, se dégradèrent à propos d'un conflit entre les Samiens et la cité de Milet.

En effet, en 441, un coup d'état oligarchique et des disputes territoriales avec la cité de Milet à propos de Priène occasionnent l'intervention des Athéniens. La révolte de Samos qui s'ensuit est matée par les Athéniens qui profitent pour débarrasser l'île de son gouvernement oligarchique en 439. L'intervention athénienne se solde ainsi par l'assujettissement de Samos et l'installation d'un système démocratique<sup>526</sup>. Mais en 412 sans doute profitant de l'affaiblissement général d'Athènes, l'oligarchie se réinstalle, peut-être avec l'aide des Péloponnésiens. L'année suivante pourtant, les démocrates reprennent le dessus et passent un

---

<sup>524</sup> Barbieri, 1955, p. 32.

<sup>525</sup> Il existe sur Samos une bibliographie assez fournie. Nous indiquerons quelques-uns des ouvrages qui nous paraissent importants et qui aident aussi à mieux approfondir la connaissance des rapports qui ont existé entre cette île et la cité d'Athènes. Ainsi on peut citer : Margaret Stephana Drower, Eric William Gray, Antony J. S. Spawforth, Oxford Classical Dictionary, 1996, p. 1351 ;Quinn, Trevor J., 1981, Athens and Samos, Lesbos and Chios, 478-404 B.C. Manchester (p. 10-23) ; S. Graham, 1987, A history of Samos, 800-188 B.C., Oxford, (p. 103-151) ; Guérin, Victor, 1856, Description de l'île de Patmos et de l'île de Samos, Paris, (p. 122-324).

<sup>526</sup> Sur les événements relatifs à ce conflit nous renvoyons à : Thucydide, 1, 115-117 ; Plutarque, Périclès, 25-28 ; Diodore, 12, 27 f.

accord avec les Athéniens qui stipule l'autonomie de la cité. C'est de Samos, île dont depuis l'année précédente, les Athéniens avaient fait la base de l'armée d'Ionie, que les démocrates athéniens organisent la riposte au coup d'état oligarchique de 411<sup>527</sup>. C'est à cette base athénienne que Conon est envoyé « avec les vingt vaisseaux qu'il avait, pour venir, en exécution d'un décret d'Athènes, prendre le commandement de la flotte »<sup>528</sup>.

Un aspect de la prise du commandement par Conon est relevé par Donald Kagan : il s'agit des conditions dans lesquelles s'est effectuée la transmission du commandement. Il s'interroge pour savoir si Alcibiade a attendu l'arrivée de Conon pour lui remettre en mains propres la flotte<sup>529</sup>. Sur cette question les sources sont loin de s'accorder. D'après Diodore, il semble qu'Alcibiade a croisé effectivement Conon et lui a remis ses pouvoirs. En effet, on peut lire chez lui que « Alcibiade, après avoir remis le commandement à Conon et lui avoir confié les troupes, renonça à retourner à Athènes et s'enfuit avec une trière à Paktyé, en Thrace »<sup>530</sup>. Chez Xénophon au contraire, il est établi que Conon arrive bien après le départ d'Alcibiade pour son exil. En effet, l'auteur des *Helléniques* dit que : « Pour Alcibiade, mal vu maintenant de l'armée elle-même, il partit avec une seule trière pour le fortin qu'il possédait en Chersonèse. Alors Conon quitta Andros avec les vingt vaisseaux qu'il avait, pour venir en exécution d'un décret d'Athènes, prendre à Samos le commandement de la flotte »<sup>531</sup>. Il est difficile de faire la lumière sur cette question. Toutefois les auteurs anciens s'accordent sur le fait que Conon est dépêché à Samos en lieu et place d'Alcibiade. John Francis Lazenby signale une opération conduite par Conon. En effet selon lui le stratège aurait capturé deux trières de Thourion avec leurs équipages<sup>532</sup>. Cela semble douteux, car lorsqu'on relit bien Xénophon<sup>533</sup>, on se rend compte qu'effectivement deux navires de Thourion sont pris, pas du fait de Conon, mais plutôt par son remplaçant, c'est-à-dire Phanosthéne.

---

<sup>527</sup> Brun, 2005, p. 75-76.

<sup>528</sup> Xénophon *Helléniques*, 1, 5,18 : Μετὰ δὲ ταῦτα Κόνων ἐκ τῆς Ἄνδρου σὺν αἷς εἶχε ναυσὶν εἴκοσιν ψηφισαμένων Ἀθηναίων εἰς Σάμον ἔπλευσεν ἐπὶ τὸ ναυτικόν.

<sup>529</sup> Kagan, 1987, p. 323.

<sup>530</sup> Diodore, 13, 74, 2 : Ἀλκιβιάδης δὲ τῆς ἀρχῆς ἐκχωρήσας τῷ Κόνωνι καὶ τὰς δυνάμεις παραδούς, τὴν μὲν εἰς Ἀθήνας ἐπάνοδον ἀπέγνω, μετὰ δὲ τριήρους μιᾶς εἰς Πακτύην τῆς Θράκης ἀπεχώρησε.

<sup>531</sup> Xénophon *Helléniques*, 1, 5, 17-18 : Ἀλκιβιάδης μὲν οὖν πονηρῶς καὶ ἐν τῇ στρατιᾷ φερόμενος, λαβὼν τριήρη μίαν ἀπέπλευσεν εἰς Χερρόνησον εἰς τὰ ἑαυτοῦ τεῖχη. Μετὰ δὲ ταῦτα Κόνων ἐκ τῆς Ἄνδρου σὺν αἷς εἶχε ναυσὶν εἴκοσιν ψηφισαμένων Ἀθηναίων εἰς Σάμον ἔπλευσεν ἐπὶ τὸ ναυτικόν. Ἄντι δὲ Κόνωνος εἰς Ἄνδρον ἔπεμψαν Φανοσθένην, τέτταρας ναῦς ἔχοντα.

<sup>532</sup> Lazenby, 2004, p. 224.

<sup>533</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 18-19 : Ἄντι δὲ Κόνωνος εἰς Ἄνδρον ἔπεμψαν Φανοσθένην, τέτταρας ναῦς ἔχοντα. Οὗτος περιτυχὼν δυοῖν τριήροιν Θουριάων ἔλαβεν αὐτοῖς ἀνδράσι : « Pour le remplacer, on envoya à Andros Phanosthénès, avec quatre vaisseaux : ce dernier, tombant sur deux trières de Thourion, les prit avec leurs équipages ».



L'envoi de Conon à Samos répond à des nécessités uniquement stratégiques et militaires. Il ne faut pas omettre que le contexte général correspond au lendemain de la défaite de Notion de 407/406 av. J.-C. La réaction d'Athènes s'explique surtout par sa volonté de se maintenir dans cette île. Ensuite on peut aussi avancer que la présence de Lysandre à Éphèse, avec une flotte grassement entretenue représente une véritable menace pour les intérêts d'Athènes. Il ne faut pas permettre que Samos, l'une de ses bases militaires tactiques et l'un de ses alliés considérables, ne soit prise par les Lacédémoniens. Il semble que ce soit la mission assignée à Conon. Les lignes qui suivent vont permettre de cerner toute l'activité menée par celui-ci en vue de sauvegarder l'île.

### 1. La réorganisation stratégique de la flotte athénienne basée à Samos

Grâce aux récits de Xénophon et de Diodore, il est possible de rendre compte des actions de Conon dès son arrivée à Samos. Le premier dit que Conon « après son arrivée à Samos, où il trouva les équipages dans le découragement, les concentra sur soixante-dix navires, au lieu de cent et plus qui étaient occupés auparavant »<sup>534</sup>. Quant au second, il signale que « tandis que les événements de cette année-là touchaient à leur fin, à Athènes, Antigénès recevait la charge d'archonte ... Vers cette époque, Conon, le stratège des Athéniens, après qu'il eut reçu le commandement des troupes à Samos, fit préparer les navires qui s'y trouvaient et rassembla ceux qui étaient fournis par les alliés, dans l'intention de constituer une flotte capable de rivaliser avec les navires ennemis »<sup>535</sup>. On retient de ces extraits deux faits majeurs : d'une part l'état des équipages, et d'autres la réaction de Conon devant ce constat.

À partir de Diodore, on peut situer avec précision la date à laquelle Conon débarque à Samos. L'historien dit que c'est lorsqu'« à Athènes, Antigénès recevait la charge d'archonte » que cela a eu lieu. L'archontat d'Antigénès correspond à l'année 407/406 av. J.-C.<sup>536</sup>. C'est à cette période que Conon découvre à Samos des « équipages dans le découragement ». Les raisons de cet abattement sont diverses. La première est sans nul doute due à la récente et

<sup>534</sup> Xénophon *Helléniques*, 1, 5,20.

<sup>535</sup> Diodore, 13, 76, 1 : Τῶν δὲ κατὰ τὸν ἐνιαυτὸν τοῦτον πράξεων τέλος ἔχουσῶν Ἀθήνησι μὲν Ἀντιγένης τὴν ἀρχὴν παρέλαβε, Ῥωμαῖοι δ' ὑπάτους κατέστησαν Γάϊον Μάνιον Αἰμίλιον καὶ Γάϊον Οὐαλέριον. Παρὶ δὲ τούτους τοὺς χρόνους Κόνων ὁ τῶν Ἀθηναίων στρατηγός, ἐπειδὴ παρέλαβε τὰς δυνάμεις ἐν Σάμῳ, τὰς τε παρούσας τῶν νεῶν ἐξήρτύετο καὶ τὰς παρὰ τῶν συμμάχων ἤθροϊζε, σπεύδων ἐφάμιλλον κατασκευάσαι τὸν στόλον ταῖς τῶν πολεμίων ναυσίν.

<sup>536</sup> Develin 1989, p.172: *PA* 983; *Hellanikos FGH323a* FF 25, 26; *Xen. Hell.* 1, 3, 1. *Androtion FGH 324 F 45* (Fornara, n° 159); *Philochoros FGH 328 F 141*; *MP A 63*; *Diod.* 13, 76, 1; *Dion. AR*, 7, 1, 5; *hyp.* I, iii, *Ar. Frogs.* *Schol. Ar. Frogs* 33(Antinos); *IG I<sup>3</sup>* [ 114] (i<sup>2</sup> 119; Walbank n° 89); 115 (i<sup>2</sup> 123); [ 117] (i<sup>2</sup> 105; ML 91; Walbank n°90; Fornara n° 161; cf Henry, Chiron 1979, 27); 316. [60] (i<sup>2</sup> 255. 323); 342.18 (ii<sup>2</sup> 1382.17); ii<sup>2</sup> Add. 1386. [21]; 1388. [48]; 1389. [7]; 1390. [8]; 1400. [22]; 1401.3; 1415.17; 1421. [86]; 1423.13; Add. 1424a.250; 1425.196; 1498.6.

cuisante défaite de Notion face à Lysandre. À cela s'ajoutent aussi les conditions dans lesquelles se retrouvent ces équipages, qui n'ont pas une solde considérable et ne la reçoivent pas de manière régulière. Le moral bas des troupes est donc accentué par des conditions de vie précaires. La conséquence qui en découle est l'enregistrement de nombreuses désertions au sein des équipages<sup>537</sup>. Selon Guido Barbieri<sup>538</sup>, ces défections constituent l'une des situations difficiles que Conon affronte dès son arrivée à Samos. Il explique aussi que celles-ci sont dues d'une part à l'état des finances athéniennes et d'autre part à la bonne santé financière de Lysandre qui a bénéficié et qui continue de bénéficier de l'appui perse<sup>539</sup>. La solde alléchante et garantie que le Lacédémonien propose a fini par dégarnir les rangs athéniens comme souligner plus haut. Il devient impératif que le nouveau stratège Conon apporte une solution à cette situation.

On a dit que, selon Xénophon, les équipages découragés, Conon « les concentra sur soixante-dix navires, au lieu de cent et plus qui étaient occupés auparavant ». Pour Diodore, « Conon, le stratège des Athéniens, après qu'il eut reçu le commandement des troupes à Samos, fit préparer les navires qui s'y trouvaient et rassembla ceux qui étaient fournis par les alliés, dans l'intention de constituer une flotte capable de rivaliser avec les navires des ennemis »<sup>540</sup>. Guido Barbieri pense que la réduction de la flotte à soixante-dix navires s'impose à Conon du fait du nombre insuffisant des équipages qu'il trouve à Samos<sup>541</sup>. Même s'il est indéniable que c'est l'une des raisons de la réorganisation de la flotte athénienne, il faut reconnaître que d'autres justifications existent. Parmi celles-ci on note l'avis émis par Peter Krentz.

Selon lui Conon est plutôt guidé par un souci d'efficacité. C'est ce qui l'amène à sélectionner parmi la centaine d'équipage les meilleurs qu'il range sur 70 navires : « Konon

---

<sup>537</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 7 ; Plutarque, *Alcibiade*, 35, 5 ; *Lysandre*, 4, 6-8.

<sup>538</sup> Barbieri, 1955, p. 33. March, 1994, p.43, souligne aussi la même idée, selon laquelle Conon est face aux désertions causées par le moral bas des équipages, et aussi à l'importante solde proposée par les Lacédémoniens grâce aux largesses de Cyrus. Torres, 1963 p. 138, relève aussi que les équipages que Conon retrouve à Samos sont insuffisants et découragés

<sup>539</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 6-7 : 'Ο δὲ Λύσανδρος τότε μὲν ἐσιώπησε· μετὰ δὲ τὸ δεῖπνον, ἐπεὶ αὐτῷ προπιῶν ὁ Κῦρος ἤρετο τί ἂν μάλιστα χαρίζοιτο ποιῶν, εἶπεν ὅτι « Εἰ πρὸς τὸν μισθὸν ἐκάστῳ ναύτῃ ὀβολὸν προσθείης. » Ἐκ δὲ τούτου τέτταρες ὀβολοὶ ἦν ὁ μισθός, πρότερον δὲ τριῶβλον. καὶ τὸν τε προοφειλόμενον ἀπέδωκε καὶ ἔτι μηνὸς προέδωκεν, ὥστε τὸ στράτευμα πολὺ προθυμότερον εἶναι. « Lysandre se tut sur le moment ; mais, à la fin du repas, quand Cyrus, buvant à sa santé, lui demanda quel était le plus grand plaisir qu'il pût lui faire, Lysandre lui répondit : « Ce serait d'ajouter une obole à la solde de chaque matelot. En conséquence, la solde fut de quatre oboles, tandis qu'auparavant elle était de trois ; de plus, non content de payer ce qui était dû, Cyrus versa encore un mois d'avance, ce qui donna beaucoup plus d'ardeur aux troupes ».

<sup>540</sup> Diodore, 13, 76, 1.

<sup>541</sup> Barbieri, 1955, p.33. Torres, 1963 p. 138, mentionne cette réorganisation de la flotte par Conon, mais il ne fait pas le lien avec les équipages qui sont découragés et qui ont déserté.

put the best rowers into seventy »<sup>542</sup>. Gustave Glotz abonde dans le même sens. Il note que Conon « après avoir renvoyé les non-valeurs et les mauvaises têtes, réduisit la flotte de 115 à 70 unités »<sup>543</sup>. À partir des propos de ces deux historiens, on se rend compte que Conon fait plutôt preuve de ses qualités militaires et de son sens très poussé de la conduite de la guerre sur mer. Conon a semble-t-il opté pour un nombre réduit de navires en vue d'être plus efficace dans la manœuvre de ses équipages. Xénophon le révèle un peu plus loin lorsqu'il rapporte l'affrontement entre Conon et Callicratidas en ces termes : « Conon lui échappa : ses navires étaient bons marcheurs, car il avait choisi dans tous ses équipages les meilleurs rameurs pour les faire monter sur un petit nombre de vaisseaux »<sup>544</sup>.

Victor Davis Hanson donne une autre interprétation de la réorganisation entreprise par Conon au sein de la flotte athénienne de Samos. Il note à ce propos que Conon apporte une réelle innovation dans la configuration des navires athéniens. En effet, il relève que « Conon, amiral athénien, prit des mesures pour améliorer la préparation de ses navires, sans doute pour disposer de trières aussi renforcées et aussi solides en mer que l'ennemi »<sup>545</sup>. Cette idée est présente chez Diodore qui dit que Conon « fit préparer les navires qui s'y trouvaient »<sup>546</sup>. En clair il faut voir dans la réorganisation que Conon effectue à Samos l'expression de ses qualités techniques et militaires, de même que de sa capacité à structurer une flotte. Une fois la flotte remise sur pied, un autre défi attend Conon.

## **2. Les opérations menées par Conon à partir de Samos**

Sur les actions de Conon à partir de Samos, le récit que propose Xénophon donne plus de détails que celui de Diodore. Il mentionne que fort de sa flotte estimée à 70 navires, Conon « prend la mer en compagnie des autres stratèges, et, par des descentes tantôt sur un point tantôt sur l'autre du pays ennemi, il le met au pillage »<sup>547</sup>. Ainsi après avoir réorganisé la flotte, Conon se met immédiatement à la tâche selon Xénophon. On accordera une attention particulière aux différentes étapes de ses activités, parmi lesquelles figure la question des autres stratèges mentionnés par Xénophon et qui accompagnent Conon.

---

<sup>542</sup> Krentz, 1993, p. 145.

<sup>543</sup> Glotz, 1938, p.745.

<sup>544</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 16 : Κόνων δ' ἔφευγε ταῖς ναυσὶν εὖ πλεούσαις διὰ τὸ ἐκ πολλῶν πληρωμάτων εἰς ὀλίγας ἐκλελέχθαι τοὺς ἀρίστους ἐρέτας.

<sup>545</sup> Hanson, 2005, p.322.

<sup>546</sup> Diodore, 13, 76, 1.

<sup>547</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 20.

D'après les trois auteurs qui évoquent l'élection de Conon<sup>548</sup> à la suite de la destitution d'Alcibiade, ce sont au total neuf autres stratèges qui sont élus en même temps que Conon. À la suite du décret athénien qui lui donne l'ordre de se rendre à Samos, Conon, toujours selon nos trois auteurs, part d'Andros avec vingt navires. Aucune de nos sources ne cite clairement qui parmi ces neuf autres stratèges suit Conon à Samos. Il n'est pas non plus possible de dire effectivement si, parmi eux, certains ont déjà rallié Samos et attendent l'arrivée de Conon. Cependant lorsqu'on parcourt chez Xénophon le récit des événements qui suivent ainsi que la narration qu'il fait de la bataille des Arginuses en 406 av. J.-C., on peut reconstituer approximativement la liste des stratèges qui sont en compagnie de Conon à Samos.

Ainsi parmi les stratèges qu'on peut associer à Conon à son départ de Samos, se trouvent Erasinidès<sup>549</sup> et Léon<sup>550</sup>, qui d'après Xénophon sont aux côtés de Conon lorsque celui-ci s'échappe devant Callicratidas<sup>551</sup>. Au sujet d'Erasinidès, on retient qu'il est à la base de la proposition du décret<sup>552</sup> qui honore les assassins de Phrynichos. Il est aussi donné pour être un proche d'Alcibiade, qui lui-même a pour ennemi Phrynichos<sup>553</sup>. Quant à Léon, même si sa présence aux côtés de Conon est attestée, il est important de relever la polémique que règne sur sa mention parmi les stratèges élus en 406/405 av. J.-C.

En effet, Jean Hatzfeld remarque que Léon est mentionné en Xen., I, 5, 15-16 et plus loin, en I, 6, 16. Par contre, dans le récit de la bataille des Arginuses, de même que dans la liste des stratèges donnée par Diodore (XIII, 74, I), on ne le retrouve plus, mais on voit mentionné à sa place Lysias. Sans corriger le texte de Xénophon on admettra avec Breitenbach, *ad h. l.*, que Léon se trouvait sur la trière qui devait être capturée plus tard au sortir du port de Mytilène (I, 6, 21). À part ces deux stratèges, il est difficile d'établir que le reste des stratèges élus sort de Samos avec Conon. En ce qui concerne Diomédon, on est même sûr que celui-ci n'est pas à Samos. En effet, grâce à Xénophon, on sait qu'il part d'Athènes en vue de secourir Conon à Mytilène lors du blocus. C'est donc fort du soutien d'un certain nombre de stratèges que Conon entame le pillage du territoire ennemi, « par des

<sup>548</sup> Xénophon, *Helléniques*, I, 5, 18 ; Diodore, 13,74, 1-2 ; Justin, 5,5, 4.

<sup>549</sup> Develin, 1989, p. 178; *PA 5021: Unus e decem praetoribus, qui post Notiensem creatur archaeresiisa. 407, Xen. Hell. I 5, 16. Diod. XIII 74, 1. Börner De rebus a graecis inde ab a. 410—403 gestis. Dissert. Gotting. 1894 p. 29.37. Se cum Conone Anaphlystio, quem cf., et Leonte collegis Mytilenen recipit vere a. 406, Xen. Hell. I 6, 16. Lys. XXI 8. Inde cum aufugisset Herbst Schlacht bei den Arginusen 17 n. 26, interest proelio ad Arginusas a. 406/5 ineunte, Xen. Hell. I 6, 29. Börner l.c. 37. Athenas reversus reus fit Xen. Hell. I 7, 2 et capitis damnatus ad suplicium ducitur Xen. Hell. I 7, 34. Mem. I 1, 18. Philoch. frg. 121, FHG I 403. Aristoph. Ran. 1196. cf. Diod. XIII 101, 5 sq., ubi pro Καλλιμάδης fortasse reponendum est Ἐρασινίδης; Gilbert Beitr. 367.*

<sup>550</sup> Develin, 1989, p. 178.

<sup>551</sup> L'opposition entre Conon et Callicratidas qui a eu lieu en 406 av. J.-C. quelques temps avant que le blocus de Mytilène n'ait lieu, sera abordée plus en détail dans le chapitre suivant.

<sup>552</sup> IG I<sup>3</sup>. 102.

<sup>553</sup> Krentz, 1989, p. 143.

descentes tantôt sur un point tantôt sur l'autre ». Quelles sont ces places qu'il soumet au pillage ?

Conon finit par réhabiliter la flotte athénienne de Samos. Selon Duane Abe March<sup>554</sup>, plusieurs raisons expliquent les activités de pillage qu'engage Conon par la suite. Elles se justifient en premier par sa volonté de remonter le moral de la flotte après l'échec de Notion, ensuite par le souci de rendre cette flotte opérationnelle, et enfin, par les butins qui en résulteront et qui pourraient représenter un soulagement pour Conon, car ils lui permettraient d'assurer la paie de ses équipages<sup>555</sup>.

Les sources ne mentionnent pas de façon nette toutes ces places sur lesquelles la nouvelle flotte de Conon effectue des descentes. Mais on peut tout de même s'en faire une idée. Gustave Glotz estime que l'expédition de Conon porte essentiellement sur la côte ionienne<sup>556</sup>. Duane Abe March remarque que Conon poursuit le pillage là où Alcibiade s'est arrêté sans donner une quelconque précision<sup>557</sup>. Étant donné que Xénophon qualifie les territoires sur lesquels s'aventure Conon de territoires de l'ennemi, on peut s'en faire une idée approximative. Ainsi, il pourrait s'agir des endroits que Xénophon cite et où Lysandre est signalé dès sa prise de commandement. En effet, le Spartiate « prit des navires, (et) il fit voile vers Cos et Milet, de là à Éphèse où il resta avec soixante-dix navires »<sup>558</sup>. On peut en outre ajouter les territoires cités par Xénophon et qu'occupe Lysandre après sa victoire à Notion. Il s'agit de Delphinion et Téos<sup>559</sup>.

Il semble, du point de vue de Duane Abe March, que la mise à sac des régions de l'ennemi ne constitue pas l'activité principale de Conon et de sa flotte. Il en signale une autre plus importante de laquelle dépend la survie de la cité d'Athènes. Cette raison n'apparaît pas de façon distincte dans les sources à notre disposition. Cela n'implique pas qu'elle ne soit pas plausible et réelle. Ainsi pour Duane Abe March, la tâche la plus importante à laquelle s'adonne Conon est de préserver la route des grains face à la flotte péloponnésienne conduite par un jeune et audacieux navarque, à savoir Callicratidas<sup>560</sup>. En d'autres termes, il s'agit pour

---

<sup>554</sup> March, 1994, p. 43.

<sup>555</sup> Ces mêmes intentions sont exprimées par Donald Kagan comme suit: « Conon, therefore, had to limit himself to plundering raids on enemy territories for the rest of the official year. These actions served several purposes: they kept the men busy, which is a good way to help morale, and gave Conon a chance to improve the training and the cohesion of the newly formed crews; they provided some money and provisions, both of which must have been much needed ».

<sup>556</sup> Glotz, 1938, p. 745.

<sup>557</sup> March, 1994, p. 43.

<sup>558</sup> Xénophon *Helléniques*, 1, 5,1.

<sup>559</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 15.

<sup>560</sup> March, 1994, p. 43. Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 1, est d'un apport précieux dans la datation de l'entrée en scène de Callicratidas. En effet, l'historien soutient que « l'année suivante, pendant laquelle, il y eut une éclipse

Conon de veiller à ce que l'approvisionnement d'Athènes en blé ne connaisse ni de perturbations ni d'interruptions.

Au total, l'année 407/406 av. J.-C. qui débute avec le retour de Conon au sein du collège de stratèges élus, en compagnie d'Alcibiade, s'avère être une date décisive dans la carrière de notre personnage. Relégué d'abord au second plan du fait de la rentrée triomphale d'Alcibiade à Athènes d'une part, et d'autre part à cause de l'autorité et de la prééminence que les Athéniens accordent à ce dernier, Conon finit par se retrouver à la fin de l'année suivante, à la suite de la défaite de Notion, en première ligne : et ironie du sort, il occupe les rôles et fonctions dévolus autrefois à Alcibiade.

La présence de Conon à la tête de la flotte en lieu et place d'Alcibiade n'est pas le fruit d'un hasard. Elle est plutôt la combinaison d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels on décèle d'une part l'infortune des stratèges qui conduisent la flotte à Notion, et d'autre part le mérite personnel de Conon. L'imprudence d'Alcibiade et la témérité de son pilote Antiochos qui ont conduit la flotte athénienne à sa perte ont permis à Conon d'être propulsé au-devant des opérations à Samos.

Une fois de plus, Conon est mandaté par les Athéniens pour porter secours, grâce à son expérience, à une cité démocratique, comme ce fut le cas en 414/413 à Naupacte et ensuite en 410 à Corcyre. On est tenté de dire de lui qu'il apparaît comme un stratège, pour ne pas dire le stratège garant de la protection de la démocratie. Qu'à cela ne tienne, une fois de plus il se met à la disposition de cette démocratie. Conon se retrouve dans une série d'opérations qui lui fera connaître honneur et désillusion.

---

de lune<sup>560</sup>, et où le vieux temple d'Athéna à Athènes fut brûlé, les Lacédémoniens, pour remplacer Lysandre, dont le commandement était déjà expiré [et après vingt-quatre années de guerre], envoyèrent Callicratidas comme chef de la flotte ». Selon Develin, 1989, p. 178, cela renvoie à l'année 406/5 av. J.-C.

### **Chapitre 3 : CONON, DE MYTILÈNE à AIGOS-POTAMOS (406-405 av. J.-C.)**

L'une des périodes au cours de laquelle Conon se retrouve au centre des affaires de la cité d'Athènes court de 406 à 405 av. J.-C. Elle s'ouvre avec son envoi à Samos à partir de 406 av. J.-C. Une fois sur place et après avoir résolu les questions purement militaires, tant sur le plan technique que sur le plan tactique, le stratège nouvellement mandaté doit faire face à la menace spartiate, ainsi qu'à celle qui plane sur les cités grecques d'Asie Mineure.

En effet, on retrouve Conon, plus ou moins impliqué dans le dénouement de trois séries d'événements, qui s'intègrent dans un contexte historique identique à celui de la guerre d'Ionie. Il s'agit d'abord de ce que l'historiographie moderne appelle communément le blocus de Mytilène, ensuite de l'historique et mémorable bataille des îles Arginuses et enfin du douloureux épilogue de la rencontre d'Aigos-Potamos. Trois importants moments où le destin de la cité se joue, mais aussi trois étapes significatives dans la vie de Conon. Il sera intéressant de voir comment celui-ci a su faire usage de l'expérience militaire qui lui est reconnue, surtout dans l'art du commandement, pendant ces difficiles circonstances. Cela revient à rechercher successivement comment il s'y est illustré, et quelle a été sa part de responsabilité dans la résolution de ces situations.

#### **I. Le blocus de Mytilène (printemps 406 av. J.-C.)**

Mytilène est la cité la plus importante de l'île de Lesbos située à l'est de la mer Égée. Elle a été le théâtre de plusieurs affrontements pendant la guerre du Péloponnèse. Parmi ces conflits qu'elle a connus, on s'intéressera spécialement à celui qui s'est déroulé en 406, plus connu sous l'appellation de blocus de Mytilène. Il s'agit de la situation d'isolement dans laquelle s'est retrouvé le stratège athénien Conon. L'étude consacrée à cette crise vise dans un premier temps à cerner le contexte général qui prévaut ainsi que les principaux acteurs qui y sont impliqués, puis dans un second temps à présenter comment Conon a pu s'en libérer.

##### **1. Les préludes au blocus**

###### **• Les principaux acteurs**

L'atmosphère qui a conduit à l'enfermement de Conon à Mytilène se trouve décrite dans deux sources. Il s'agit des *Helléniques* de Xénophon et de la *Bibliothèque Historique* de Diodore. Ces deux sources signalent d'abord de façon précise qui sont les principaux antagonistes. Ainsi Xénophon mentionne le premier en ces termes dans un passage déjà cité plus haut : « Conon cependant, après son arrivée à Samos, où il trouva les équipages dans le

découragement, les concentra sur soixante-dix navires, au lieu de cent et plus qui étaient occupés auparavant ; avec cette escadre, il prend la mer en compagnie des autres stratèges, et, par des descentes tantôt sur un point tantôt sur l'autre du pays ennemi, il le met au pillage »<sup>561</sup>. L'auteur nomme un second personnage comme suit : « L'année suivante, pendant laquelle, il y eut une éclipse de lune<sup>562</sup>, et où le vieux temple d'Athéna à Athènes fut brûlé, les Lacédémoniens, pour remplacer Lysandre, dont le commandement était déjà expiré [et après vingt-quatre années de guerre], envoyèrent Callicratidas comme chef de la flotte »<sup>563</sup>. Guido Barbieri fait coïncider ce remplacement avec l'été 407<sup>564</sup>. Chez Diodore, on peut lire que « les Spartiates, comme le temps de commandement de la flotte assigné à Lysandre avait pris fin, envoyèrent Callicratidas pour lui succéder »<sup>565</sup>. Il poursuit en relevant que ce dernier « abordant à Éphèse, il reçut les bateaux et, après en avoir fait venir, c'est un total de cent quarante navires, en comptant ceux de Lysandre, qu'il prit le commandement »<sup>566</sup>. C'est une opposition entre Conon et Callicratidas qui se dessine à travers les propos des deux historiens. Qui est ce nouveau navarque que Conon doit affronter ?

Selon Diodore, « celui-ci était extrêmement jeune et d'un caractère droit et sans détour, du fait qu'il n'avait pas encore eu de contact avec les mœurs étrangères ; il était le plus intègre des Spartiates. Tout le monde s'accorde à dire que non seulement il ne commit pendant l'exercice de sa charge de faute ni à l'égard de la cité ni à l'égard d'une personne privée, mais que même, lorsqu'on tenta de la corrompre à prix d'argent, il l'accepta mal et fit punir les coupables »<sup>567</sup>. Plutarque ne manque pas d'égards pour lui. Il relève à ce propos le sentiment qu'expriment les compagnons de Lysandre au sujet de Callicratidas. Il note, en effet, que ceux-ci eurent reconnu après expérience que Callicratidas était le meilleur et le plus juste des hommes ; et que sa manière de commander repose sur une simplicité et une franchise doriennes<sup>568</sup>. Il poursuit pour dire que ces derniers admirent en Callicratidas « sa

<sup>561</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5,20.

<sup>562</sup> 15 avril 406.

<sup>563</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6,1 : Τῷ δ' ἐπιόντι ἔτει, ᾧ ἢ τε σελήνη ἐξέλιπεν ἐσπέρας καὶ ὁ παλαιὸς τῆς Ἀθηνᾶς νεὼς ἐν Ἀθήναις ἐνεπρήσθη, (Πιτύα μὲν ἐφορευόντος, ἄρχοντος δὲ Καλλίου Ἀθήνησιν,) οἱ Λακεδαιμόνιοι τῷ Λυσάνδρῳ παρεληλυθότος ἤδη τοῦ χρόνου (καὶ τῷ πολέμῳ τεττάρων καὶ εἴκοσιν ἐτῶν) ἔπεμψαν ἐπὶ τὰς ναῦς Καλλικρατίδαν.

<sup>564</sup> Barbieri, 1955, p. 33.

<sup>565</sup> Diodore, 13, 76, 2 : Οἱ δὲ Σπαρτιᾶται, τῷ Λυσάνδρῳ διεληλυθότος ἤδη τοῦ τῆς ναυαρχίας χρόνου, Καλλικρατίδην ἐπὶ τὴν διαδοχὴν ἀπέστειλαν.

<sup>566</sup> Diodore, 13, 76, 3 : Οὗτος καταπλεύσας εἰς Ἔφεσον παρέλαβε τὰς ναῦς.

<sup>567</sup> Diodore, 13, 76, 2.

<sup>568</sup> Plutarque, *Lysandre*, 5, 7 : διὸ καὶ Καλλικρατίδαν οὐτ' εὐθὺς ἠδέως εἶδον ἐλθόντα τῷ Λυσάνδρῳ διάδοχον τῆς ναυαρχίας, οὕτε, ὡς ὕστερον διδοὺς πείραν ἀνὴρ ἐφάνετο πάντων ἄριστος καὶ δικαιοτάτος, ἠρέσκοντο τῷ τρόπῳ τῆς ἡγεμονίας ἀπλοῦν τι καὶ Δώριον ἐχούσης καὶ ἀληθινόν.



vertu, comme on admire la beauté d'une statue de héros »<sup>569</sup>. C'est donc un personnage à qui on reconnaît beaucoup de qualités et de mérites qui est opposé à Conon. En effet, selon Jean-François Bommelaer, Callicratidas est présenté par Xénophon et par Plutarque comme l'exemple du Spartiate de la tradition, énergique et discipliné, opposant sa rectitude à la fourbe de Lysandre, et l'honneur de la Grèce aux compromissions avec le Barbare »<sup>570</sup>. On dit encore de Callicratidas qu'il est mothax<sup>571</sup> (μόθαζακος), c'est-à-dire issu d'une famille pauvre. Dans cette présentation des principaux acteurs, il convient aussi faire le point sur leur situation militaire respective.

À partir de Xénophon, on apprend que Conon après avoir réorganisé la flotte athénienne basée à Samos, se retrouve à la tête de 70 navires<sup>572</sup>. Quant à Callicratidas, Diodore lui dénombre environ 140 navires qui sont sous son commandement. Ils sont composés d'une part des vaisseaux qu'il a acquis en différents ports en partant de Lacédémone à Éphèse et d'autre part de ceux qu'il reçut des mains de Lysandre<sup>573</sup>. Les moyens qui vont servir à la confrontation directe ayant été évalués de chaque côté, il apparaît nécessaire de s'intéresser à présent à leurs différentes activités qui ont conduit à l'affrontement.

### •Les opérations menées par Callicratidas

Une fois envoyé en remplacement de Lysandre, comme Conon à la place d'Alcibiade en 407/406 av. J.-C., Callicratidas se met immédiatement à la tâche. D'après Xénophon, dès sa prise du commandement entre les mains de Lysandre, Callicratidas se rend en premier lieu chez Cyrus<sup>574</sup>. Ayant essuyé un refus diplomatique de la part du frère du Roi des Perses, il s'en retourne à Milet où il tente lui-même, tant bien que mal, de réunir les moyens

<sup>569</sup> Plutarque, *Lysandre*, 5, 8 : ἀλλὰ τούτου μὲν τὴν ἀρετὴν ὥσπερ ἀγάλματος ἥρωικοῦ κάλλος ἐθαύμαζον, ἐπόθουν δὲ τὴν ἐκείνου σπουδὴν καὶ τὸ φιλέταιρον καὶ χρειώδες ἐζήτουν, ὥστε ἀθυμεῖν ἐκπλέοντος αὐτοῦ καὶ δακρύειν.

<sup>570</sup> Bommelaer, 1981, p. 36.

<sup>571</sup> Sur la condition de Callicratidas ainsi sur les difficultés qu'il rencontre une fois qu'il remplace Lysandre, voir Lazenby, 2004, p. 224-225.

<sup>572</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 5, 20.

<sup>573</sup> Barbieri, 1995, p. 34, les répartit de la manière suivante : 90 navires qu'il reçoit de la part de Lysandre, auxquels il faut ajouter environ 50 que Callicratidas récupère à Chio, Rhodes et chez d'autres alliés.

<sup>574</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 6-7 : Οὐδενὸς δὲ τολμήσαντος ἄλλο τι εἰπεῖν ἢ τοῖς οἴκοι πείθεσθαι ποιεῖν τε ἐφ' ἃ ἦκει, ἐλθὼν παρὰ Κύρον ἦται μισθὸν τοῖς ναύταις· ὁ δὲ αὐτῷ εἶπε δύο ἡμέρας ἐπισχεῖν. Καλλικρατίδας δὲ ἀχθεσθεὶς τῇ ἀναβολῇ καὶ ταῖς ἐπὶ τὰς θύρας φοιτήσεσιν ὀργισθεὶς καὶ εἰπὼν ἀθλιωτάτους εἶναι τοὺς Ἕλληνας, ὅτι βαρβάρους κολακεύουσιν ἕνεκα ἀργυρίου, φάσκων τε, ἂν σωθῆ οἴκαδε, κατὰ γε τὸ αὐτοῦ δυνατὸν διαλλάξειν Ἀθηναίους καὶ Λακεδαιμονίους, ἀπέπλευσεν εἰς Μίλητον : « Personne n'osa rien dire, sinon qu'il devait obéir aux ordres de Sparte et exécuter ce pourquoy il étoit venu ; il alla donc trouver Cyrus et lui demanda la solde des équipages. Cyrus lui dit de prendre patience deux jours. Callicratidas étoit mécontent de ce délai, furieux de ces longues attentes à la porte ; il disoit que les Grecs étoient bien malheureux d'avoir à faire la cour à des Barbares pour avoir de l'argent, et il déclaroit même que, s'il rentrait sain et sauf chez lui, il feroit tout son possible pour reconcilier Athéniens et Lacédémoniens ; il partit donc pour Milet ».

nécessaires<sup>575</sup>. En effet, selon Gustave Glotz, les représentants des cités, convoqués à Milet le quartier général de Callicratidas, lui votent dans un élan d'enthousiasme les fonds nécessaires à la flotte et lui promettent de nouveaux armements<sup>576</sup>. En réalité, les fonds mis à sa disposition se révèlent insuffisants par rapport aux ambitions qui l'animent. L'une des véritables sources qui lui a permis de disposer de fonds est représentée par la prise de Delphinion (à Chios) et de Téos et ensuite de Méthymne<sup>577</sup>.

En effet, on apprend d'après le récit de Diodore que « sur le territoire de Chios, les Athéniens détenaient Delphinion ; il fit voile contre eux avec l'ensemble de la flotte et entreprit de les assiéger. Les Athéniens, au nombre de cinq cents, prirent peur devant la taille de cette force, et sortirent en abandonnant la place moyennant capitulation. Callicratidas prit possession de la forteresse et la rasa, puis faisant voile contre les habitants de Téôs, fit irruption de nuit à l'intérieur des remparts et pilla leur ville. Après quoi, il fit voile vers Lesbos et se porta avec l'armée à l'attaque de Méthymna, qui possédait une garnison athénienne. Il lança des assauts successifs sans d'abord obtenir de résultats ; mais bientôt, des traîtres lui ayant livré la cité, il fit irruption à l'intérieur des remparts, s'empara de ses biens, mais épargna les habitants et rendit la ville aux Méthymniens »<sup>578</sup>. Les opérations conduites à Delphinion, Téos et Méthymne ont donc permis à Callicratidas de disposer de moyens pour entretenir sa flotte. Gustave Glotz relève même qu'il en est venu à donner la somme de 5 drachmes à chacun de ses hommes<sup>579</sup>.

Parmi les cités athéniennes que Callicratidas reprend aux Athéniens, celle de Méthymne mérite qu'on y prête une attention particulière. Les relations que proposent Xénophon et Diodore de la conquête de cette cité permettent de se faire une idée des activités

---

<sup>575</sup> Kagan, 1987, p. 332.

<sup>576</sup> Glotz, 1938, p. 746.

<sup>577</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 13.

<sup>578</sup> Diodore, 13, 76, 3-5 : Ἐν δὲ τῇ Χίων χώρα Δελφίνιον κατεχόντων Ἀθηναίων, ἐπὶ τούτους ἔπλευσε μετὰ πασῶν τῶν νεῶν, καὶ πολιορκεῖν ἐπεχείρησεν. Οἱ δ' Ἀθηναῖοι περὶ πεντακοσίους ὄντες κατεπλάγησαν τὸ μέγεθος τῆς δυνάμεως, καὶ διεξελθόντες ἐξέλιπον τὸ χωρίον ὑπόσπονδοι. Καλλικρατίδας δὲ τὸ μὲν φρούριον παραλαβὼν κατέσκαψεν, ἐπὶ δὲ Τηίους πλεύσας, καὶ νυκτὸς παρεισπεσῶν ἐντὸς τῶν τειχῶν, διήρπασε τὴν πόλιν. Μετὰ δὲ ταῦτα πλεύσας εἰς Λέσβον, τῇ Μηθύμνῃ προσέβαλε μετὰ τῆς δυνάμεως παρ' Ἀθηναίων ἐχούσῃ φρουράν. Ποισάμενος δὲ συνεχεῖς προσβολὰς ἐν ἀρχῇ μὲν οὐδὲν ἦνυε, μετ' ὀλίγον δὲ τινῶν ἐνδόντων αὐτῷ τὴν πόλιν παρεῖπέσεν ἐντὸς τῶν τειχῶν, καὶ τὰς μὲν κτήσεις διήρπασε, τῶν δ' ἀνδρῶν φεισάμενος ἀπέδωκε τοῖς Μηθυμναίοις τὴν πόλιν. Τούτων δὲ πραχθέντων ἐπὶ τὴν Μιτυλήνην ὥρμησε, καὶ τοὺς μὲν ὀπίτας Θῶρακι τῷ Λακεδαιμονίῳ παραδοὺς ἐκέλευσε περὶ κατὰ σπουδὴν ἐπείγεσθαι, ταῖς δὲ ναυσὶν αὐτὸς παρέπλευσεν. En ce qui concerne le cas de Méthymne, Xénophon le signale en 1, 6, 13-14 : « Comme les gens de Méthymna ne voulaient pas le laisser entrer, qu'il y avait là au contraire une garnison athénienne, et que les gens au pouvoir étaient du parti d'Athènes, Callicratidas fait donner l'assaut et prend la ville de force. Les biens furent complètement pillés par les soldats ; pour les prisonniers, Callicratidas les fit tous rassembler sur l'agora, et, comme les alliés demandaient que ceux de Méthymna fussent vendus avec les autres, il déclara que, tant qu'il commanderait, et pour autant qu'il dépendrait de lui, aucun Grec ne serait réduit en esclavage ».

<sup>579</sup> Glotz, 1938, p. 746.

de Conon pendant cette occupation. Selon eux, il semble que la volonté de Callicratidas d'occuper Méthymne a déclenché une réaction chez Conon. En effet, Donald Kagan<sup>580</sup> ainsi que Duane Abe March<sup>581</sup> soutiennent que lorsque Callicratidas s'est attaqué à Delphinion puis à Téos, Conon pour des raisons d'infériorité numérique a jugé bon de ne pas intervenir. Cependant lorsque le Spartiate s'en est pris à Méthymne, Conon se voit obligé de secourir cette dernière. Il part donc de Samos en vue d'empêcher la prise de la garnison. Mais pour des raisons que les deux sources ne précisent pas, le stratège athénien arrive trop tard<sup>582</sup> et l'on connaît la suite : Méthymne tombe entre les mains de Callicratidas<sup>583</sup>.

Xénophon relève aussi qu'à la suite de cette occupation, le navarque spartiate menace le stratège athénien en lui faisant savoir qu'« il ne le laisserait plus être l'amant de la mer »<sup>584</sup>. Donald Kagan a proposé une explication de cette mise en garde de Callicratidas à Conon. Selon lui, il est fort possible de considérer ces propos de Callicratidas comme vrais. Il met cette déclaration sur le compte d'une fanfaronnade de la part du jeune navarque. Il estime aussi qu'elle entre dans le cadre d'une guerre psychologique que Callicratidas veut déjà entamer vis-à-vis de Conon. Cela fait partie de son intention qui est d'établir la suprématie maritime de Sparte et de mettre fin à celle d'Athènes, voire de Conon<sup>585</sup>. Ce détail que relève Xénophon ouvre la voie à l'analyse de la confrontation directe entre Conon et Callicratidas.

D'après Xénophon, dès le lendemain de la chute de Méthymne et après avoir lancé son défi à Conon, Callicratidas, voyant ce dernier « prendre le large au petit jour, (...) parti à sa poursuite en lui coupant la route de Samos, pour l'empêcher de s'y réfugier »<sup>586</sup>. Ce récit ne permet pas de préciser ce à quoi s'adonne Conon pendant ce temps. Mais un coup d'œil chez Diodore vient combler ce vide. Selon l'historien, Conon « trouvant la ville prise, il avait bivouaqué près d'une des îles que l'on appelle les "Cent-Iles" »<sup>587</sup>. On apprend ainsi que Conon part de Samos pour porter secours à Méthymne, et informé par la suite de la chute de

<sup>580</sup> Kagan, 1987, p. 333-335.

<sup>581</sup> March, 1994, p. 44-45. Il justifie l'intervention de Conon de la manière suivante: « Kallikratidas could threaten the grain route from secure bases while depriving the Athenian fleet of important stops between its base and the Hellespont ».

<sup>582</sup> Lazenby, 2004, p. 226.

<sup>583</sup> Diodore, 13, 77, 1-2 : Ἔτυχε μὲν οὖν ἀπάσαις ἀνηγμένους ἐπὶ τὴν βοήθειαν τῆς Μηθύμνης· εὐρῶν δὲ αὐτὴν ἠλωκυῖαν τότε μὲν ἠλίσθη πρὸς τινὶ νήσῳ τῶν Ἑκατὸν καλουμένων.

<sup>584</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6,15 : Κόνωνι δὲ εἶπεν ὅτι παύσει αὐτὸν μοιχῶντα τὴν θάλατταν.

<sup>585</sup> Kagan, 1987, p. 334.

<sup>586</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6,15 : Τῆ δ' ὕστεραία τοὺς μὲν ἐλευθέρους ἀφῆκε, τοὺς δὲ τῶν Ἀθηναίων φρουροὺς καὶ τὰ ἀνδράποδα τὰ δοῦλα πάντα ἀπέδοτο· Κόνωνι δὲ εἶπεν ὅτι παύσει αὐτὸν μοιχῶντα τὴν θάλατταν. Κατιδὼν δὲ αὐτὸν ἀναγόμενον ἅμα τῇ ἡμέρᾳ, ἐδίωκεν ὑποτεμνόμενος τὸν εἰς Σάμον πλοῦν, ὅπως μὴ ἐκεῖσε φύγοι.

<sup>587</sup> Diodore, 13, 77, 2.

la garnison vient camper à Hecatonnesia, un groupe d'îles au sud-est de Lesbos<sup>588</sup>. Donald Kagan estime que la présence de Conon en ce lieu a sans nul doute été signalée à Callicratidas. C'est ce qui lui permet d'engager la poursuite de Conon.

Si jusque-là on note une certaine complémentarité entre les récits de Xénophon et de Diodore, cela ne sera pas le cas pour la suite des événements qu'ils rapportent. En effet, le premier souligne qu'après l'épisode de Méthymne, Callicratidas prend Conon en chasse pour l'empêcher de se réfugier à Samos. Cependant Conon réussit tout de même à lui échapper et s'enfuit en direction de Mytilène. Callicratidas le suit dans le port de cette cité avec cent quarante navires contre les soixante-dix que possède Conon. Ce dernier est forcé de livrer bataille à l'entrée du port et perd trente navires. Ensuite il se réfugie au pied des remparts avec le reste de sa flotte estimée à environ quarante navires. C'est à partir de ce moment que Callicratidas vient le bloquer à cet endroit<sup>589</sup>. Quant au second auteur il rappelle que Conon, s'apercevant du grand nombre des navires de Callicratidas qui sortent de Méthymne, quitte son camp et se dirige vers Mytilène. Mais au passage il accroche quelques navires ennemis. En effet, étant poursuivi par la flotte lacédémonienne jusque près de Mytilène, et constatant l'épuisement des rameurs ennemis, Conon donne le signal à ses navires, qui fondent sur les Spartiates qui les poursuivaient. Une fois la flotte spartiate réunie, Conon, qui appréhende le danger, abandonne et se retire dans Mytilène avec quarante navires. Callicratidas lui prend durant cette confrontation trente navires. Il envisage d'en finir avec Conon et s'avance alors jusqu'à Mytilène pour assiéger Conon, qui s'y attendait plus ou moins<sup>590</sup>. À quelle narration faut-il accorder du crédit ?

---

<sup>588</sup> Barbieri, 1955, p. 36; Kagan, 1987, p.335; March, 1994, p. 46.

<sup>589</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 15-19.

<sup>590</sup> Diodore, 13, 77,1-5 : « Conon, le stratège des Athéniens, disposait de soixante-dix trières armées pour le combat avec un soin qu'aucun autre stratège n'avait déployé jusque-là. Il avait alors pris la mer avec tous ses navires pour aller au secours de Méthymna, mais en trouvant la ville prise, il avait bivouaqué près d'une des îles que l'on appelle les « Cent-Iles ». Au lever du jour, lorsqu'il comprit que les navires des ennemis se portaient à l'attaque, il jugea alors périlleux d'engager le combat avec eux à ce moment, contre des trières deux fois plus nombreuses que les siennes ; il forma le plan d'éviter le combat en prenant la mer et d'attirer à sa suite quelques navires ennemis pour engager la bataille devant Mytilène. Il pensait pouvoir de cette manière, en cas de victoire, se retourner à leur poursuite, et en cas de défaite, se réfugier dans le port. Il embarqua donc ses troupes et avança lentement à la rame, afin que les navires des Péloponnésiens pussent les rattraper. Les lacédémoniens approchaient en pressant toujours plus leurs navires, dans l'espoir de s'emparer des trières ennemies qui étaient à l'arrière. Comme Conon se retirait, les Péloponnésiens qui disposaient des meilleurs navires se hâtèrent de le prendre en chasse ; ils épuisèrent leurs rames à cause de l'effort soutenu que demandait l'exercice, et eux-mêmes se trouvèrent à bonne distance de leurs compagnons. Conon en prit évidemment note, et comme ils étaient déjà à proximité de Mytilène, il fit dresser sur son navire un pavillon rouge : c'était là le signal destiné aux triérarques. Alors les navires, que les ennemis touchaient presque, firent soudain volte-face en même temps, et la masse des équipages entonna le péan, tandis que les trompettes donnaient le signal de l'attaque. Les Péloponnésiens, effrayés par ce qui advenait, essayèrent rapidement de s'opposer aux navires, mais les circonstances ne leur laissèrent pas le loisir de faire demi-tour et ils se retrouvèrent dans une complète confusion, du fait que les navires qui arrivaient derrière avaient abandonné leur ordre habituel ». 13,78, 1-4 : « Conon profita habilement

De l'avis de Guido Barbieri<sup>591</sup> et de manière générale, nous sommes en présence de deux versions qui laissent apparaître de considérables contradictions<sup>592</sup>. La version de Xénophon lui semble en général crédible, malgré les quelques irrégularités qu'il souligne. La première concerne la mention de soixante-dix trières que possède Conon. Guido Barbieri souligne plutôt que Conon se réfugie à Mytilène non pas avec soixante-dix navires, mais plutôt avec quarante uniquement, car ayant déjà perdu trente dans le premier choc qu'il a eu avec Callicratidas. Il semble que ce détail ait échappé à l'historien. Le second reproche quant à lui porte sur le caractère tendancieux des propos de Xénophon. En effet, son récit tend à confier un ascendant au Spartiate. Il en fait le personnage le plus entreprenant, tandis que Conon apparaît comme celui qui subit. Au sujet de la narration de Diodore, l'historien italien remarque quelques détails absents chez Xénophon qui permettent cependant de mieux comprendre le déroulement des événements. Il note surtout que Diodore est plus favorable à Conon. Son récit relève ainsi les qualités et la ruse de Conon, sans toutefois vouloir lui faire porter la responsabilité ni de l'engagement ni de la perte des navires. Cependant il reconnaît tout de même que la narration de Diodore, malgré la minutie de ses détails, apparaît un peu loin de la réalité<sup>593</sup>.

Quant à Duane Abe March, il note certes l'opposition entre les deux textes, mais spécifie leur point de discordance. Il situe principalement l'opposition au niveau des conséquences de la bataille qui se déroule entre Conon et Callicratidas près du port. La remarque fondamentale qu'il fait est que les propos de Diodore ne représentent pas une source fiable. Chez Xénophon par contre, il relève que Callicratidas entre directement dans le port et entame le siège. Tandis que chez Diodore on peut lire que Callicratidas sécurise d'abord les trente navires athéniens, fait débarquer ses hommes, dresse un camp et élève un trophée, en attendant le jour suivant pour continuer la bataille. Pendant ce temps Conon se prépare à la

---

de l'occasion pour les prendre aussitôt en chasse et empêcher les bateaux de se ranger, endommageant les uns, arrachant les rangs de rames des autres. Des trières opposées à Conon, aucune ne fit demi-tour pour fuir, reculant au contraire poupe arrière, elles résistaient, attendant les trières qui arrivaient à leur suite. Les Athéniens qui tenaient l'ale gauche mirent en déroute leurs adversaires et les pressèrent en les poursuivant avec toujours plus d'ardeur pendant longtemps. Mais dès que les Péloponnésiens eurent rassemblé tous leurs navires, Conon, inquiet par le nombre des ennemis, cessa toute poursuite et regagna Mytilène avec quarante de ses navires. Mais les Péloponnésiens jetèrent l'effroi parmi les Athéniens restés au combat en les encerclant avec tous leurs navires et, comme ils coupaient toute voie de retour vers la ville, ils les forcèrent à fuir à terre. Tandis que les Péloponnésiens les pressaient avec toute leur flotte, les Athéniens, ne voyant d'autre moyen de salut, se réfugièrent à terre et abandonnèrent leurs embarcations pour se sauver à Mytilène. Callicratidas, après s'être rendu maître de trente navires, vit que la flotte des ennemis était anéantie, et il espérait n'avoir plus affaire qu'à des combats terrestres. Aussi mit-il le cap sur la ville. Mais Conon, à peine débarqué, comme il s'attendait au siège, fit des préparatifs pour bloquer l'accès du port.

<sup>591</sup> Barbieri, 1950, p. 36 et suivantes.

<sup>592</sup> Pédech, 1969, p.49-52, propose un résumé fort intéressant de ces deux versions.

<sup>593</sup> Barbieri, 1955, p. 37-39.

défense de l'entrée du port. Parmi les auteurs qui estiment que Diodore n'est pas fiable Duane Abe March cite Kagan<sup>594</sup>, Gray<sup>595</sup> et Tuplin<sup>596</sup>.

Peter Krentz tente de justifier les divergences constatées au niveau des sources. Il avance que cela est dû aux sources et aux objectifs des différents auteurs. Pour lui en effet, Xénophon présente la bataille d'un point de vue péloponnésien et relève uniquement ce qui peut être favorable aux Lacédémoniens. Diodore par contre est plus intéressé par la bataille et semble avoir eu pour source Éphore ou l'anonyme d'Oxyrhynque qui ont de l'admiration pour Athènes en général et pour Conon en particulier. L'auteur pour finir pense que la narration de Diodore serait préférable à celle de Xénophon. C'est le même avis auquel aboutit John Francis Lazenby après plusieurs explications<sup>597</sup>. Tout compte fait, Conon est désormais enfermé par Callicratidas dans le port de Mytilène. C'est l'occasion d'analyser les mesures prises par Conon en vue de se sortir de cet engrenage.

## **2.La stratégie de Conon pour briser le blocus**

Avant d'aborder les actions de Conon, il faut souligner que la bataille qui s'est déroulée dans les eaux de Mytilène soulève un certain nombre de questions. Parmi celles-ci se trouvent d'une part la description de la topographie de Mytilène et d'autre part le problème relatif à l'endroit effectif où se sont déroulés ces affrontements<sup>598</sup>.

Au sujet de la description de Mytilène, on dispose des récits de quatre auteurs qui tentent plus ou moins de présenter l'île. Il s'agit des récits de Diodore de Sicile, de Strabon, de Pausanias et enfin de Longus. Lorsqu'il raconte l'affrontement, Diodore dit que « l'accès pour la maîtrise duquel ils s'étaient battus ouvrait sur un beau port et était situé à l'extérieur de la ville. La partie ancienne de celle-ci est une petite île, la partie récente, construite tout près, se situe en face sur l'île de Lesbos. Au milieu des deux, s'étend un étroit bras de mer qui

---

<sup>594</sup> Kagan, 1987, p. 335, n° 38, ne croit pas que Conon aurait pu engager ses 70 navires face aux 170 de l'ennemi.

<sup>595</sup> Gray, 1987, p. 72-89, accuse Diodore d'embellir les faits et il pense que Diodore invente l'épisode des barricades construites par Conon à l'entrée du port.

<sup>596</sup> Tuplin, 1986, p. 37-66, décèle des erreurs dans la description de la topographie des ports de Mytilène.

<sup>597</sup> Lazenby, 2004, p. 225-227.

<sup>598</sup> March, 1994, p. 51, a bien formulé cette interrogation. En effet, il se demande « where did the two battles of Mytilène occur and to which harbors do Diodoros and Xenophon refer in the course of their narratives? Il développe par la suite une série d'argumentations produites par différents auteurs, pour tenter de répondre à cette double interrogation. C'est à son raisonnement qu'il sera souvent fait référence tout au long de l'éclaircissement de cet épisode de la vie de Conon.

donne à la ville une protection »<sup>599</sup>. Diodore distingue deux ports, dont l'un est plus grand et plus beau que l'autre. Il note aussi un détroit qui peut servir de défense.

Strabon propose une autre description en ces termes : « ἔχει δ' ἡ Μιτυλήνη λιμένας δύο, ὃν ὁ νότιος κλειστός τριηρικὸς ναυσὶ πενήκοντα, ὁ δὲ βόρειος μέγας καὶ βαθύς, χῶματι σκεπαζόμενος· πρόκειται δ' ἀμφοῖν νησίον μέρος τῆς πόλεως ἔχον αὐτόθι συνοικούμενον· κατεσκευάσται δὲ τοῖς πᾶσι καλῶς »<sup>600</sup>. L'auteur relève que Mytilène est une cité très grande. Il identifie deux ports, l'un qu'il situe au nord et l'autre au sud de la cité. Il note que le port sud peut être fermé et peut contenir environ cinquante navires. Le port nord quant à lui est large et profond. Il est protégé par une digue. D'après lui enfin, les deux ports sont reliés entre eux par une petite île. La description de Mytilène chez Pausanias est tout aussi brève que celle de Strabon. Le Périégète dit ce qui suit : « διαιροῦντος δὲ τὴν Μεγάλην πόλιν τοῦ ποταμοῦ τοῦ Ἑλισσόντος, καθὰ δὴ καὶ Κνίδον καὶ Μιτυλήνην δίχα οἱ εὐριποὶ νέμουσιν, ἐν μέρει τῶ πρὸς ἄρκτους, δεξιῶ δὲ κατὰ τὸ μετέωρον τοῦ ποταμοῦ, πεποιήται σφισιν ἀγορά » : « La rivière Héllisson divise Mégapolis exactement comme Cnide et Mytilène sont partagées en deux par leur bras de mer. Dans le secteur Nord, à droite, dominant la rivière, est établie l'agora »<sup>601</sup>. Son attention est surtout retenue par le fait que la cité est coupée en deux par un détroit, tout comme Cnide.

Quant à Longus, il consacre de plus longs développements à Mytilène. C'est ainsi que concernant la présentation de la topographie de la cité, il s'exprime en ces termes : « Mytilène est une ville de Lesbos aussi grande que belle, coupée de canaux où s'engage la mer, ornée de ponts en pierre blanche et polie : on croirait voir, non pas une ville, mais une île »<sup>602</sup>. Cette description de Longus a été l'objet de plusieurs critiques dont celle émise par Jean-René Vieillefond<sup>603</sup>. Selon lui avec cette description, « nous sommes assez loin de la réalité aux premiers siècles de la Rome impériale, telle que nous pouvons la reconstituer d'après Strabon, Diodore de Sicile et Pausanias. Mytilène occupait une langue de terre unissant la côte orientale de l'île à un cap rocheux, lui-même situé à l'est de cette côte. La ville s'adossait

---

<sup>599</sup> Diodore, 13, 79, 6 : Ὁ γὰρ εἴσπλους ὑπὲρ οὗ διηγωνίζοντο λιμένα μὲν εἶχε καλόν, ἐκτὸς δὲ τῆς πόλεως ἐστίν. Ἡ μὲν γὰρ ἀρχαία πόλις μικρὰ νησὸς ἐστίν, ἡ δ' ὕστερον προσοικισθεῖσα τῆς ἀντιπέρας ἐστὶ Λέσβου· ἀνὰ μέσον δ' αὐτῶν ἐστὶν εὐριπὸς στενὸς καὶ ποιῶν τὴν πόλιν ὄχυράν.

<sup>600</sup> Strabon, 13, 2, 2c. Nous proposons la traduction française suivant de la Loeb : « Mitylène possède deux ports : celui du sud est fermé, mais ne peut recevoir qu'une cinquantaine de trières ; celui du nord, bien autrement vaste et profond, est protégé par un môle. En avant de ces deux ports s'étend une petite île qui forme à proprement parler un quartier de la ville, et un quartier assez peuplé. On peut dire de Mitylène, du reste, qu'elle est bien pourvue en toutes choses ».

<sup>601</sup> Pausanias, 8, 30, 2.

<sup>602</sup> Longus, 1, 1, 1 : Πόλις ἐστὶ τῆς Λέσβου Μιτυλήνη, μεγάλη καὶ καλή· διείληπται γὰρ εὐρίποις ὑπεισρεούσης τῆς θαλάσσης, καὶ κεκόσμηται γεφύραις ξεστοῦ καὶ λευκοῦ λίθου. Νομίσεις οὐ πόλιν ὄραν ἀλλὰ νῆσον.

<sup>603</sup> C'est à lui que l'on doit l'établissement et la traduction du texte de Longus.

également au flanc occidental du cap appelé aujourd'hui le Kastro. Elle possédait deux ports, l'un, le plus important, s'ouvrant au nord de la ville, l'autre au sud. On avait réuni ces deux ports par un canal qui faisait du cap un îlot<sup>604</sup> séparé de la partie occidentale de l'agglomération. Mytilène ne formait donc pas, dans son ensemble, une île, et mentionner, comme le fait Longus, des canaux, ne peut résulter que d'une vue confuse des choses peu compréhensible chez un habitant du pays »<sup>605</sup>. De l'analyse de ces quatre auteurs, on peut retenir que Mytilène est une grande cité qui possède deux ports : l'un plus important au nord et l'autre intérieur au sud. Cela amène à s'intéresser à présent au lieu proprement dit du siège.

Pour répondre à la question de savoir où a lieu le blocus, il faut se référer à un détail qui apparaît dans l'une des descriptions : Strabon relève que l'un des ports, celui situé au sud, en plus d'être fermé, peut abriter jusqu'à une cinquantaine de navires. À partir de cette information, des auteurs comme Tuplin<sup>606</sup> soutiennent que c'est dans ce port que se déroule toute la bataille de Mytilène. Ce dernier fonde son argumentation sur l'extrait de Xénophon qui mentionne que Conon, après avoir perdu trente navires, fait tirer au pied des remparts le reste de ses navires évalués à quarante. La question de la physionomie de Mytilène ainsi que celle du lieu de la bataille résolue, on peut à présent analyser les différentes stratégies mises en place par Conon, en vue de faire face au blocus que lui impose Callicratidas.

Les actions que Conon entreprend sont relatées en détail par Diodore. En effet, il note que « Callicratidès, après s'être rendu maître de trente navires, vit que la flotte des ennemis était anéantie, et il espérait n'avoir plus affaire qu'à des combats terrestres. Aussi mit-il le cap sur la ville. Mais Conon, à peine débarqué, comme il s'attendait au siège, fit des préparatifs pour bloquer l'accès du port. Sur les haut-fond du port, il coula de petits bateaux en les remplissant de pierres et, en eau profonde, ancra des vaisseaux de transport chargés de projectiles. Les Athéniens et la foule des Mytiléniens, qui avaient quitté leurs champs pour la ville en raison de la guerre, se préparèrent donc hâtivement au siège. Callicratidas, de son côté, débarqua ses troupes sur la plage proche de la ville, établit un camp et dressa un trophée pour le combat naval. Le lendemain, il choisit ses meilleurs navires et leur ordonnant de ne pas s'éloigner de son propre bateau, il prit la mer avec l'intention de gagner le port et d'ouvrir le barrage dressé par les ennemis. Cependant Conon avait fait monter une partie de ses soldats à bord des trières, qu'il avait disposées proues face à l'entrée, il en avait réparti d'autres sur

---

<sup>604</sup> Cf Strabon, XIII, 2, qu'on pourra consulter dans l'édition-traduction anglaise de H.-L. Jones, Loeb Classical Library, vol. VIII (1970) : *πρόκειται νησίον, μέρος της πολέως εχον*, « un îlot qui s'avance (vers le large) contient une partie de la ville ».

<sup>605</sup> Cf Longus, p. CII.

<sup>606</sup> Tuplin, 1986, p. 37-66.



les gros bateaux, et envoyé quelques-uns sur les jetées du port, de manière à ce que celui-ci soit partout pourvu de défenses tant sur terre que sur mer. Alors, Conon engagea en personne le combat naval avec ses navires, emplissant l'espace vide entre les barrages ; les soldats postés sur les gros bateaux jetaient sur les navires des ennemis les pierres depuis les vergues ; les soldats postés sur les jetées empêchaient de débarquer à terre ceux qui s'y risquaient »<sup>607</sup>. Il s'agit d'un ensemble d'actions du stratège athénien. Analysons-les une par une.

Conon initie des travaux de défense de la ville. Premièrement, Diodore dit que Conon obstrue l'entrée du port par des vaisseaux remplis de pierres. Il voit dans ces travaux une barrière élevée par Conon face à l'adversaire. Diodore précise au passage que si Conon agit ainsi, c'est parce qu'il s'attendait surtout à la réaction de Callicratidas. D'où le stratège tire cette intuition ? On ne dispose pas d'arguments sûrs pour expliquer cela. Cependant on peut avancer quelques hypothèses. D'après Diodore, une fois la prise de Méthymne réalisée par Callicratidas, celui-ci est animé par d'autres projets. En effet, « il se porta vers Mytilène et confia le commandement des hoplites au Lacédémonien Thorax, avec ordre de gagner rapidement la cité par voie de terre, tandis que lui-même longeait la côte avec ses navires »<sup>608</sup>. Pendant que ces troupes se dirigent vers Mytilène, Conon est sans doute encore à Hecatonnesia. Il a peut-être pu s'en apercevoir, ou encore il a pu en être informé. Toutefois, il semble que ce soient des actions mûrement réfléchies et minutieusement préparées que Conon met en exécution.

Diodore signale aussi que dans ces travaux de défense du port, on retrouve aux côtés des Athéniens les citoyens de Mytilène et un grand nombre des habitants de la campagne. John Francis Lazenby trouve que cela est discutable. Selon lui en effet, à cette période dans la plupart des cités cohabitent une faction pro-athénienne et une autre pro-spartiate<sup>609</sup>. Lorsque

---

<sup>607</sup> Diodore, 13, 78, 4-7: Καλλικρατίδας δὲ τριάκοντα νεῶν κυριεύσας τὸ μὲν ναυτικὸν ἐθεώρει τῶν πολεμίων καταλελυμένον, πεζῇ δὲ τοὺς ἀγῶνας ἤλπιζεν ὑπολείπεσθαι. Διόπερ οὗτος μὲν ἐπὶ τὴν πόλιν διέπλει, Κόνων δ' ἅμα τῷ καταπλεῦσαι προσδεχόμενος τὴν πολιορκίαν, τὰ περὶ τὸν εἰσπλοῦν τοῦ λιμένος κατεσκεύαζεν· εἰς μὲν γὰρ τὰ βράχη τοῦ λιμένος πλοῖα μικρὰ πληρώσας λίθων κατεπόντισε, πρὸς δὲ τοῖς βάθεσιν ὀλκάδας καθώρμιζεν οὖσας λιθοφόρους. Οἱ μὲν οὖν Ἀθηναῖοι καὶ τῶν Μιτυληναίων ὄχλος πολὺς ἐκ τῶν ἀγρῶν διὰ τὸν πόλεμον συνελθυσθὼς ταχέως κατεσκεύασε τὰ πρὸς τὴν πολιορκίαν. Ὁ δὲ Καλλικρατίδας ἐκβιβάσας τοὺς στρατιώτας εἰς τὸν πλησίον τῆς πόλεως αἰγιαλὸν ἐποιήσατο παρεμβολήν, καὶ τρόπιον ἀπὸ τῆς ναυμαχίας ἔστησεν. Τῇ δ' ὑστεραίᾳ τὰς κρατίστας τῶν νεῶν ἐπιλέξας, καὶ παρακελευσάμενος μὴ ἀπολείπεσθαι τῆς ἰδίας νεῶς, ἀνήχη, σπεύδων εἰς τὸν λιμένα πλεῦσαι καὶ λῦσαι τὸ διάφραγμα τῶν πολεμίων. Ὁ δὲ Κόνων τοὺς μὲν εἰς τὰς τριήρεις ἐνεβίβασε καὶ κατὰ τὸν διέκπλοον ἀντιπρόρους κατέστησε, τοὺς δ' ἐπὶ τὰ μεγάλα πλοῖα διέταξε, τινὰς δ' ἐπὶ τὰς χηλὰς τοῦ λιμένος παρέπεμψεν, ὅπως πανταχόθεν ἢ πεφραγμένος καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν. Αὐτὸς μὲν οὖν ὁ Κόνων τὰς τριήρεις ἔχων ἐναυμάχει, πληρώσας τὸν μεταξὺ τόπον τῶν διαφραγμάτων· οἱ δ' ἐπὶ τῶν μεγάλων πλοίων ἐφεστῶτες ἐπέρριψαν ταῖς τῶν πολεμίων ναυσὶ τοὺς ἀπὸ τῶν κεραιῶν λίθους· οἱ δ' ἐπὶ ταῖς χηλῶν τοῦ λιμένος τεταγμένοι διεκώλων τοὺς ἀποτολμῶντας εἰς τὴν γῆν ἀποβαίνειν.

<sup>608</sup> Diodore, 13, 76, 6 : Τούτων δὲ πραχθέντων ἐπὶ τὴν Μιτυλήνην ὥρμησε, καὶ τοὺς μὲν ὀπλίτας Θώρακι τῷ Λακεδαιμονίῳ παραδοῦς ἐκέλευσε πεζῇ κατὰ σπουδὴν ἐπείγεσθαι, ταῖς δὲ ναυσὶν αὐτὸς παρέπλευσεν.

<sup>609</sup> Lazenby, 2004 p. 228.

Diodore soutient que Conon bénéficie du soutien des Mytiléniens<sup>610</sup>, il faut comprendre par là qu'il s'agit d'une partie des citoyens. On peut même penser que la faction acquise aux Spartiates n'est pas restée inactive à l'image de sa rivale.

Entre autres mesures prises par Conon se trouve l'agencement de ses navires dans le port. En effet, il donne le conseil à ses équipages demeurés à la rade de présenter toujours la proue aux ennemis. Ensuite après avoir fait monter un certain nombre de ses hommes sur de grands vaisseaux, il en fait placer quelques-uns précisément à l'entrée du port<sup>611</sup>. Ces dispositions préconisées par Conon révèlent tout son talent militaire et stratégique. Sans avoir une connaissance préalable de la configuration du port de Mytilène, Conon arrive à l'utiliser de façon judicieuse et pratique. Il s'y adapte si aisément que sa stratégie s'avère payante. D'après les sources en notre possession, il semble en effet que ce soit la première fois qu'il prend contact avec cette cité. S'il conseille à ses hommes de toujours présenter la proue, c'est dans l'objectif d'avoir ainsi l'ennemi en face et d'éviter de se faire surprendre par ce dernier. Cette disposition est la préparation d'un plan que le stratège mijote secrètement sans doute. Avec cette disposition des navires qu'il adopte, Conon arrive à tenir en respect une flotte qui lui est supérieure, pour ne pas dire qui vaut le double de ses vaisseaux. C'est le constat que fait Diodore, car il dit que par ce moyen, le port demeurait fermé tant du côté de la terre que du côté de la mer<sup>612</sup>. C'est l'une des qualités singulières du stratège qui est ainsi mise au jour.

Pour empêcher l'accès au port, Conon met encore en place une autre idée tout aussi originale qu'efficace qui consiste à jeter de dessus les ponts les plus élevés de grosses pierres sur les ennemis ; ceux qui étaient à l'entrée du bassin en interdisaient l'approche même<sup>613</sup>. Diodore affirme que ces jets de pierre causent de graves dégâts chez les Spartiates. En effet, il note que « les hommes des ponts étaient blessés par la multitude des projectiles qu'on leur lançait, certains, mortellement touchés, tombaient à la mer, d'autres, qui ne sentaient pas leurs blessures encore récentes, continuaient à combattre. C'est atteints par les pierres au pied des vergues que la plupart tombaient, parce que les Athéniens jetaient d'énormes pierres à partir des points élevés »<sup>614</sup>. Après avoir agi ainsi, Conon lui-même se dispose au combat, en

---

<sup>610</sup> Diodore, 13, 78, 5.

<sup>611</sup> Diodore, 13, 78, 6.

<sup>612</sup> Diodore, 13, 78, 6.

<sup>613</sup> Diodore, 13, 78, 7.

<sup>614</sup> Diodore, 13, 79, 3 : Οἱ μὲν γὰρ ἐπὶ τῶν καταστρωμάτων ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν εἰς αὐτοὺς φερομένων βελῶν κατετιτρώσκοντο, καὶ τινὲς μὲν ἐπικαίρως πληγέντες ἔπιπτον εἰς τὴν θάλατταν, τινὲς δ' οὐκ αἰσθανόμενοι θερμῶν ἔτι τῶν πληγῶν οὐσῶν διηγωνίζοντο· πλεῖστοι δ' ὑπὸ τῶν λιθοφόρων κεραιῶν ἔπιπτον, ὡς ἂν ἐξ ὑπερδεξίων τόπων βαλλόντων λίθους ὑπερμεγέθεις τῶν Ἀθηναίων.

invitant la flotte à l'engagement, nous dit Diodore<sup>615</sup>. On peut lire à travers cette attitude de Conon tout le courage, la témérité et la volonté qui l'animent. Il participe ainsi lui-même à l'affrontement en occupant les premières lignes. Mais parmi les actions de Conon, la plus spectaculaire et qui est rappelée régulièrement c'est le forcing du blocus.

Notre source, en ce qui concerne cet épisode, est essentiellement constituée par Xénophon. Mais on retrouve aussi chez Polyen un extrait qui décrit la manœuvre instituée par Conon. D'après l'auteur des *Helléniques*, Conon réalise que depuis le début du blocus<sup>616</sup>, il ne reçoit aucun secours de la part de sa cité. Il en conclut que cette dernière n'est sans doute pas informée de la situation dans laquelle il se retrouve. Il décide alors de lui faire parvenir l'information. C'est à partir de cet instant qu'il échafaude un plan original. En effet, sous ses ordres, on met à la mer les deux meilleurs marcheurs parmi ses vaisseaux. Polyen pour sa part révèle cette même intention de Conon de vouloir informer les Athéniens. Mais selon lui, Conon choisit non pas les meilleurs marcheurs mais plutôt « deux vaisseaux des plus légers qu'il eut »<sup>617</sup>. Tout porte à croire que Conon est guidé par le souci de l'efficacité dans le projet qu'il prépare. C'est la raison pour laquelle il embarque en plus sur ces navires « les meilleurs rameurs ».

Xénophon raconte ensuite comment Conon s'y est pris pour forcer le blocus. En effet, une fois les meilleurs vaisseaux équipés des meilleurs hommes, « le jour ils restaient à la mer ainsi parés ; le soir, quand l'obscurité était venue, Conon faisait débarquer les hommes, pour que l'ennemi ne s'aperçût pas de cette dernière opération<sup>618</sup>. Le cinquième jour, après avoir embarqué des vivres en quantité suffisante, en plein milieu du jour, comme les équipages mouillés à l'entrée du port se relâchaient de leur surveillance et qu'il y en avait qui faisaient la sieste, ils sortirent du port, et l'un des navires fila sur l'Hellespont, l'autre vers la haute mer »<sup>619</sup>.

---

<sup>615</sup> Diodore, 13, 78, 7 : Αὐτὸς μὲν οὖν ὁ Κόνων τὰς τριήρεις ἔχων ἐναυμάχει, πληρώσας τὸν μεταξὺ τόπον τῶν διαφραγμάτων : « Alors, Conon engagea en personne le combat naval avec ses navires, emplissant l'espace laissé vide entre les barrages ».

<sup>616</sup> Sur la question de la durée du blocus, Barbieri, 1955, p. 42, indique d'après Beloch (Philol., XLIII, 1884, p. 289 et G.G. II<sup>2</sup> 2 p. 275) et Swoboda col. 1320, environ un mois, ou tout au plus un mois et demi.

<sup>617</sup> Polyen, XLVII, *Conon*, 4.

<sup>618</sup> L'ennemi pouvait croire ainsi que Conon voulait forcer le passage de nuit, et se relâchait de sa surveillance durant le jour.

<sup>619</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 20: Τὴν μὲν οὖν ἡμέραν οὕτως ἀνεῖχον, εἰς δὲ τὴν ἐσπέραν, ἐπεὶ σκότος εἶη, ἐξεβίβαζεν, ὡς μὴ καταδήλους εἶναι τοῖς πολεμίοις ταῦτα ποιοῦντας. Πέμπτη δὲ ἡμέρα εἰσθέμενοι σῖτα μέτρια, ἐπειδὴ ἤδη μέσον ἡμέρας ἦν καὶ οἱ ἐφορμοῦντες ὀλιγώρως εἶχον καὶ ἔνιοι ἀνεπαύοντο, ἐξέπλευσαν ἔξω τοῦ λιμένος, καὶ ἡ μὲν ἐπὶ Ἑλλησπόντου ὥρμησεν, ἡ δὲ εἰς τὸ πέλαγος.

Plusieurs auteurs reviennent sur cette action de Conon<sup>620</sup>. Selon Gustave Glotz, la situation des Athéniens à Mytilène devient terrible, car ils sont asphyxiés par terre tout comme par mer. Il faut à tout prix porter la nouvelle à Athènes. Mais le commentaire qu'il fait par la suite laisse planer une petite confusion. En effet, selon lui la tentative de Diomédon<sup>621</sup> en vue de venir secourir Conon se situe avant l'action engagée par Conon. Ceci n'est pas envisageable, car on se demande bien comment ce dernier a pu être informé, si ce n'est par l'entremise de l'un des deux navires qui arrivent à Athènes depuis Mytilène<sup>622</sup>. Guido Barbieri reprend simplement ce que dit Xénophon. Il souligne que c'est au bout de 5 jours que Conon réussit à faire sortir une trière de Mytilène<sup>623</sup>. Pour Polyen<sup>624</sup>, il s'agit plutôt d'une ruse qu'utilise Conon. C'est l'idée que soutient aussi Esbarranch Juan José Torres. Il relève ainsi que l'opération réussie par Conon est une preuve de son talent militaire, et une attestation de sa capacité à prévoir<sup>625</sup>.

Au total, du blocus de Mytilène imposé par Callicratidas à Conon, on peut retenir deux aspects essentiels. Il y a d'abord le revers que subit le stratège athénien face au navarque spartiate à l'entrée du port de Mytilène. Dans cet affrontement, trente navires athéniens sur soixante-dix sont effectivement pris par Callicratidas. Cela représente une lourde perte pour la flotte athénienne, soit 43% de l'escadre qui est perdu. Mais loin d'affecter le moral des troupes et celui de Conon en particulier, cette bataille renforce au contraire l'ardeur des Athéniens et de leur chef. Dans un second temps, ce blocus a permis à Conon de faire montre de ses qualités singulières de stratège rompu dans l'art du commandement, de l'organisation et de l'utilisation efficace d'une flotte. Les bases de sa tactique sont à rechercher dès son arrivée à Samos, où rappelons-le, il limite la flotte athénienne à soixante-dix vaisseaux au lieu de plus d'une centaine. Ayant réussi à tromper la vigilance des Spartiates qui l'assiègent, Conon arrive à informer les Athéniens par l'entremise sans doute d'Érasinidès, embarqué sur l'une des trières. Après avoir été informée de la situation, la cité se mobilise en vue de porter secours à son stratège. Cet engagement de la cité est à l'origine de la bataille des Arginuses qu'il convient à présent d'aborder.

---

<sup>620</sup> Kagan, 1987, p. 337: « Conon devised a scheme for getting word to Athens. After four days of waiting for an opportunity, he sent two of his fastest ships manned by his best rowers to slip through the blockage, one sailing to the north and the other to the south ». Krentz, 1989, p. 150-151, indique les principaux stratèges qui ont eu la charge de commander leurs deux navires. Il s'agit d'une part du stratège Léon, qui d'après lui a eu son vaisseau capturé, et d'autre part Érasinidès, qui réussit à atteindre la cité sain et sauf. March, 1994, p.57-58; Lazenby, 2004, p. 228-229.

<sup>621</sup> *PA* 4065. Il a été stratège au cours de l'année 406/405. Voir Barbieri, 1955, p. 41.

<sup>622</sup> Glotz, 1938, p. 746.

<sup>623</sup> Barbieri, 1955, p. 42.

<sup>624</sup> Polyen, 1, 48, 4.

<sup>625</sup> Torres, 1963, p. 140.

## II. Conon et la bataille des Arginuses

L'un des épisodes les plus marquants de la guerre du Péloponnèse est représenté par l'engagement qui a eu lieu aux îles Arginuses en 406 av. J.-C. C'est de l'aveu de certains auteurs anciens l'une des plus importantes batailles navales du conflit entre Grecs<sup>626</sup>. Les îles Arginuses sont en réalité le nom donné à un ensemble de trois petites îles, situées à l'entrée sud de la cité de Lesbos. C'est dans les eaux de ces îlots que durant l'été 406 av. J.-C., les flottes athénienne et lacédémonienne se rencontrent. Pour avoir servi de cadre à ce conflit, ces îles partagent avec ces faits une célébrité qui est sans cesse rappelée. Cela a conduit à la production de plusieurs contributions qui ont pour objectif l'analyse minutieuse de cette bataille ainsi que de ses conséquences<sup>627</sup>. Généralement elles ont toutes pour fondement des extraits de Xénophon<sup>628</sup> et/ou de Diodore<sup>629</sup>, qui semblent être les principales sources.

Lorsqu'on parcourt ces différentes études, ce sont en général deux aspects qui sont à chaque fois abordés : il s'agit d'une part de l'aspect essentiellement militaire de la bataille et d'autre part du procès des généraux athéniens qui s'est tenu quelque temps après à Athènes. Malgré l'apport considérable de ces analyses, il semble qu'elles occultent un élément essentiel, disons plutôt un personnage, dont l'intégration permet de mieux comprendre les enjeux, de même que les conséquences de cette bataille. À première vue cela paraît impensable. Comment expliquer qu'un personnage qui n'a aucunement pris part effectivement à ces opérations en soit le point focal ? C'est toute la singularité de Conon qui est ainsi posée et qu'il nous revient à présent d'exposer.

Notre analyse s'attèlera d'abord à présenter un bref rappel du contexte général de la bataille, ensuite il sera question des conséquences qui découlent des Arginuses. Celles-ci

---

<sup>626</sup> On retrouve principalement cette idée chez Diodore, 13, 98, 5 qui dit que : « Aussi était-ce là, de part et d'autre, la plus forte bataille navale, de Grecs contre Grecs, dont l'histoire eut encore fourni l'exemple ». Hanson, 2005, p.353, dénombre plus de deux cent soixante-dix trières au plan logistique. Sur le volet humain, il estime le nombre de rameurs à environ cinquante mille.

<sup>627</sup> Nous indiquerons quelques une de ces études. Ainsi on peut citer : Andrewes, A., 1974, « The Arignusai trial », *Phoenix* 28, p. 112-115; Asmonti, L. A. (2006), The Arginusae trial, the changing role of *strategoï* and the relationship between *demos* and military leadership in late-fifth century Athens, *Bulletin of the Institute of Classical Studies* 49, p.1-21; Cloché, P., 1919, « L'affaire des Arginuses », *Revue Historique* 130, p. 5-68; Giannantoni, G., 1962, « La pritanìa di Socrate nel 406.a.C », *Rivista di Storia della Filoso*, XVII, p. 3-25 ; Hatzfeld, J., 1940, « Socrate au procès des Arginuses », *Revue des Études Anciennes*, p. 165-172 ; Sargent, R. L., 1927, « The use of slaves by the Athenians in warfare », *Classical Philology*, 22, p. 201-212 et 264-279 ; Sordi, M., 1981, « Teramene e il processo delle Arginuse », *Aevum* 55, p. 3-12 ; Wylie, G., 1990, « The battle of the Arginusae : a reappraisal », *Civiltà classica e cristiana* 11, p. 234-249 ; Hunt, P. « The slave and the generals of the Arginusae », *The Athenian journal of philology* 122, n°3, p.359-380; James McCoy, W., 1975, « The identity of Leon », *The American journal of philology* 96, n°2, p. 187-199; James McCoy, W., 1977, « Thrasylus », *The Athenian Journal of Philology* 98, p. 264-289, Moles, J. L., 1994, « Xenophon and Callicratidas », *The Journal Hellenic studies* 114, p. 70-84; Whitehead, I., 1987, « The Periplus », *Greece et Rome* 34, p. 178-185;

<sup>628</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 28-1, 7.

<sup>629</sup> Diodore, 13, 97-103.

seront analysées d'une part en ce qui concerne les généraux qui ont combattu et d'autre part en ce qui concerne Conon particulièrement.

## 1.Des causes à l'affrontement

L'explication du déclenchement de la bataille des Arginuses se trouve dans l'enchaînement d'un certain nombre de faits. Ainsi pour saisir cette bataille, il convient de remonter au blocus imposé par Callicratidas à Conon, et à l'envoi à Athènes par ce dernier d'un navire porteur des nouvelles concernant la situation dans laquelle se trouve le reste de la flotte athénienne. Xénophon dégage de fort belle manière ce trait d'union entre tous ces événements, et présente de façon succincte la raison fondamentale de l'éclatement du conflit. Selon lui, « les Athéniens, en apprenant ce qui s'était passé et le blocus, décrétèrent d'envoyer une expédition de secours de cent dix navires, où ils firent monter tout ce qui était en âge de servir, esclaves et hommes libres ; et, avec les équipages de ces cent dix navires au complet au bout de trente jours, ils se mirent en route : il y avait même à bord beaucoup de cavaliers »<sup>630</sup>.

Diodore exprime à peu près la même idée. Après avoir signalé d'intenses préparatifs militaires chez les Athéniens, l'historien en donne la finalité. Selon lui les Athéniens « comme ils avaient aussi demandé aux Samiens d'ajouter dix trières, ils partirent avec cent cinquante navires au total, et débarquèrent aux îles Arginuses, pressés de mettre fin au siège de Mytilène »<sup>631</sup>. Il apparaît chez les deux auteurs<sup>632</sup> que c'est la volonté des Athéniens de porter immédiatement secours à Conon<sup>633</sup> qui est à la base de cette bataille<sup>634</sup>. De par l'importance des préparatifs de la bataille dans laquelle le stratège a conduit la cité, de façon volontaire ou sans le vouloir, il est essentiel de le remettre au centre de cet affrontement, même s'il n'y a pas pris part. En effet, très peu d'études font le rapprochement entre l'implication de Conon et le déclenchement de cette bataille. On reviendra un peu plus loin sur sa responsabilité, lorsqu'on abordera la question du procès qui a suivi la victoire athénienne aux Arginuses.

---

<sup>630</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 24 : Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι τὰ γεγενημένα καὶ τὴν πολιορκίαν ἐπεὶ ἤκουσαν, ἐψηφίσαντο βοηθεῖν ναυσὶν ἑκατὸν καὶ δέκα, εἰσβιβάζοντες τοὺς ἐν τῇ ἡλικίᾳ ὄντας ἅπαντας καὶ δούλους καὶ ἐλευθέρους· καὶ πληρώσαντες τὰς δέκα καὶ ἑκατὸν ἐν τριάκοντα ἡμέραις ἀπῆραν. Εἰσέβησαν δὲ καὶ τῶν ἰππέων πολλοί.

<sup>631</sup> Diodore, 13, 97, 2 : Δεηθέντες δὲ καὶ τῶν Σαμίων προσπληρῶσαι δέκα τριήρεις, ἀνήχθησαν ἀπάσαις ταῖς ναυσὶν οὓσαις ἑκατὸν πενήκοντα, καὶ κατέπλευσαν εἰς τὰς Ἀργινοῦσας νήσους, σπεύδοντες λῦσαι τὴν Μιτυλήνης πολιορκίαν.

<sup>632</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 24 et Diodore, 13, 97, 2.

<sup>633</sup> Pour Barbieri, 1955, p. 41, la libération de Conon n'ayant pas été réussie avec la tentative de Diomédon, il convient qu'une autre force s'y attèle. March, 1994, p. 58, situe l'arrivée du vaisseau annonciateur à Athènes au début de l'été, soit « 30 days before the end of the civil year, probably Mounychion. Il est fort probable qu'on situe le début des préparatifs de secours athéniens à partir de cette date. Cloché, 1919, p.5, note aussi « en 406 avant J.-C., une flotte athénienne destinée à débloquer le stratège Conon, enfermé dans la rade de Mytilène ».

<sup>634</sup> Il s'agit aussi de préserver l'un point stratégique, tant militaire qu'économique encore acquis à la cité, que représente la cité de Mytilène.

Cependant intéressons-nous à l'aspect inhabituel et considérable que revêtent les préparatifs athéniens.

La mobilisation sonnée par les Athéniens est impressionnante tant par le nombre de vaisseaux équipés et par la composition des effectifs que par les ressources financières qui permettent sa réalisation. En ce qui concerne les vaisseaux réunis par les Athéniens, Xénophon et Diodore produisent un décompte total identique. Le premier dénombre plus de 150 bâtiments qu'il répartit de la manière suivante : 110 navires qui partent d'Athènes, auxquels il faut ajouter les 10 que fournit Samos. Chez les alliés, les Athéniens récupèrent encore plus de trente trières. Enfin il faut compter aussi tous les vaisseaux qu'ils ont pu obtenir en mer. Pour le second, les Athéniens prennent effectivement part à la bataille avec 150 navires. Mais son avis sur l'origine de ces 150 navires ne concorde pas avec celui que propose Xénophon. En effet, selon Diodore, les Athéniens partent d'Athènes avec 60 vaisseaux en état de servir, en les ayant parfaitement bien équipés. Ensuite, une fois qu'ils sont arrivés chez les Samiens, ces derniers leur remettent 80 navires, pris chez leurs alliés. Enfin les Samiens eux-mêmes contribuent à la demande des Athéniens à hauteur de dix navires. C'est avec un nombre impressionnant de navires que dans l'un et l'autre cas, les Athéniens et leurs alliés se dirigent vers Mytilène, pour libérer Conon.

L'urgence de la situation à Mytilène a conduit la cité à agir de façon quelque peu exceptionnelle dans le recrutement des équipages. Xénophon note que sur ces 150 navires, les Athéniens font « monter tout ce qui était en âge de servir, esclaves et hommes libres »<sup>635</sup>. Il note aussi qu'« il y avait même à bord beaucoup de cavaliers »<sup>636</sup>. Diodore relève aussi le caractère hétéroclite de ces équipages. En effet, il note que « les Athéniens, qui venaient de subir une suite ininterrompue de revers, accordèrent la citoyenneté aux métèques et aux étrangers désireux de combattre avec eux. Rapidement beaucoup d'hommes furent inscrits sur la liste des citoyens et les stratèges enrôlèrent ceux qui étaient aptes au service en vue de l'expédition »<sup>637</sup>. À ces derniers les Athéniens accordent le droit de cité. Parmi toutes ces catégories sociales, deux méritent une attention particulière : il s'agit d'une part, des cavaliers et d'autre part des esclaves.

S'agissant des premiers, Peter Krentz remarque qu'ils ont de tout temps fait partie des équipages des navires, tant durant les autres batailles de la guerre du Péloponnèse que lors des campagnes dans le nord de l'Égée, et aussi en Sicile, tout comme en Asie Mineure. Mais ce

---

<sup>635</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 24.

<sup>636</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 24.

<sup>637</sup> Diodore, 13, 97, 1.

qui est nouveau cette fois-ci, c'est qu'ils sont présents sur les navires en tant que rameurs. Selon lui, leur assignation à ce poste est la nette expression de l'ampleur de la situation critique dans laquelle se retrouvent les Athéniens<sup>638</sup>.

Le cas des esclaves engagés sur les trières est plus délicat<sup>639</sup>. Sur la question du rôle des esclaves au sein de l'armée, et principalement de la flotte athénienne, Yvon Garlan fait remarquer que ces deniers « ne jouaient normalement qu'un rôle secondaire et indirect dans les armées : ils y servaient comme goujats, qui déchargeaient les combattants sur le plan individuel et collectif, de toutes les corvées de la vie militaire, assurant par conséquent auprès d'eux les mêmes fonctions sociales que celles qu'ils assumaient dans la vie civile »<sup>640</sup>. Cependant, l'auteur remarque qu'« il n'était procédé à leur enrôlement, ou du moins à l'enrôlement de certains d'entre eux, qu'aux heures critiques où l'existence même des communautés se trouvait directement menacée »<sup>641</sup>. C'est dans ce cas de figure que se retrouve Athènes. À la différence des esclaves, Diodore note que les Athéniens « accordèrent la citoyenneté aux métèques et aux autres étrangers désireux de combattre avec eux »<sup>642</sup>, compte tenu de l'urgence du moment.

Justin décrit aussi l'enrôlement effectué par les Athéniens. Dans un extrait à prendre avec beaucoup de prudence (car l'auteur y fait de véritables confusions entre les événements), il note que « les Athéniens dans une situation critique et désespérée, ... donnèrent le droit de cité aux étrangers, la liberté aux esclaves, l'impunité aux criminels condamnés. C'est dans ce ramassis d'hommes qu'ils enrôlèrent une armée »<sup>643</sup>. Notons que cette naturalisation des esclaves n'apparaît pas chez Xénophon<sup>644</sup>. Des historiens en ont déduit que les Athéniens avaient en fait promis la liberté à ces esclaves. Ainsi selon Peter Hunt, « the promise of freedom was intended to motivate the slaves: the grant of Athenian citizenship was an attempt to keep them rowing for Athens rather than deserting and ending up in the enemy's navy »<sup>645</sup>.

Un autre élément qui rend compte de la détresse dans laquelle se trouvent les Athéniens est l'origine des ressources mobilisées pour préparer cette expédition. D'après les

---

<sup>638</sup> Krentz, 1989, p.152.

<sup>639</sup> Barbieri, 1955, p. 41.

<sup>640</sup> Garlan, 1972, p. 53

<sup>641</sup> Garlan, 1972, p. 54

<sup>642</sup> Diodore, 13, 97, 1 : Τούτων δὲ πραττομένων Ἀθηναῖοι μὲν κατὰ τὸ συνεχὲς ἐλαττώμασι περιπίπτοντες, ἐποιήσαντο πολίτας τοὺς μετοίκους καὶ τῶν ἄλλων ξένων τοὺς βουλομένους συναγωνίσασθαι.

<sup>643</sup> Justin, 5, 6, 5.

<sup>644</sup> Toutefois, pour de plus amples informations sur cet affranchissement massif, Peter Krentz renvoie à Osborne, 3, 33-37, FGrHist. 323 F 25. Osborne soutient que tous esclaves qui ont combattu aux Arginuses ont été affranchis et sont devenus des citoyens (συμπολιτεύσασθαι), comme ce fut le cas des Platéens. Voir aussi Kagan, 1987, p. 339.

<sup>645</sup> Hunt, 2001, p. 359.



scholies d'Aristophane citant Hellanicos<sup>646</sup>, pour financer tous ces préparatifs la cité a dû recourir à un procédé inhabituel. En effet, les défaites de Notion et de Mytilène ont eu un impact sur les finances de la cité. La crise est réelle. Gustave Glotz souligne que la situation ne permet pas non plus la levée d'une *eisphora*, car il n'y avait plus d'argent. Les Athéniens décident alors d'emprunter aux temples tout ce qui reste dans leurs trésors. On fond les Victoires en or<sup>647</sup> ; on fabrique des monnaies obsidionales d'or et de cuivre<sup>648</sup>. Édouard Will souligne qu'il fut frappé même des monnaies d'argent. Selon lui le fait d'utiliser de l'or pour la frappe est l'expression d'une extrême détresse, car l'or, qui n'est pas un métal monétaire dans la Grèce de cette époque, ne pouvait être obtenu que par la fonte des ornements des ex-voto des temples<sup>649</sup>. La fonte de ces métaux à Athènes est au centre d'une polémique qui porte sur sa datation.

En effet, les scholies d'Aristophane et Hellanicos situent ces faits sous l'archontat d'Antigènes, en 407/406 av. J.-C. W. S. Ferguson, de même que E. S. G. Robinson soutiennent cependant que la cité a plutôt frappé sa monnaie durant l'année 406/405. Ces deux auteurs fondent leur argumentation sur l'analyse des inscriptions d'une stèle<sup>650</sup>. Wesley E. Thompson a fait la lumière sur cette question. On retrouve chez lui une description de la stèle indiquée. Il s'agit de quatre larges fragments qui ont été préservés. Le début de la stèle est en partie conservé, mais on ne peut pas en dire autant du dos. La pierre est gravée en trois parties : *IG.*, I<sup>2</sup> 254, 255, 255a. L'auteur note tout de même des vides à certains endroits de la stèle. Il relève aussi que la stèle ne contient de formule d'ouverture connue du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Après une analyse minutieuse des différents fragments, Wesley E. Thompson aboutit à la conclusion que *IG.*, I<sup>2</sup> 255a est la seule preuve à l'heure actuelle pour montrer que la première frappe de monnaie en or à Athènes date de 406/405 av. J.-C. Au total, c'est donc avec une flotte considérable réunie à partir de moyens exceptionnels et dans des conditions particulières que la cité prend la mer en vue de libérer Conon. Intéressons-nous à présent à la narration des opérations militaires de la bataille.

Avant d'entamer le combat proprement dit, on retrouve dans nos deux principales sources, à savoir Xénophon et Diodore, une présentation des forces en présence. La flotte

---

<sup>646</sup> FGr Hist 323 F 25 : καὶ Πλαταιᾶς εὐθὺς εἶναι κἀντὶ δούλων δεσπότης τοὺς συνναυμαχῆσαντας δούλους Ἑλλάνικός φησιν ἐλευθερωθῆναι καὶ ἐγγραφέντας ὡς Πλαταιεῖς συμπολιτεύσασθαι αὐτοῖς, διεξιῶν τὰ ἐπὶ Ἀντιγένους τοῦ < πρὸ > Καλλίου.

<sup>647</sup> Philochore soutient que l'or utilisé pour la frappe de cette monnaie provient du temple d'Athéna Niké : F.Gr.H. 328 F 141.

<sup>648</sup> Glotz, 1938, p. 747

<sup>649</sup> Will, 1972, p. 387.

<sup>650</sup> I G., I<sup>2</sup>, 255a.

athénienne rassemblée à Samos s'avance en direction des Arginuses<sup>651</sup>. Callicratidas informé de l'arrivée des Athéniens se porte à leur rencontre avec une flotte estimée à 120 navires. Il prend soin de maintenir Conon dans le blocus en laissant à Mytilène cinquante navires sous le commandement d'Étéonicos<sup>652</sup>. À partir de là, on lit chez Xénophon que c'est le Spartiate qui dans son intention de donner l'assaut est freiné par une tempête<sup>653</sup>. Tandis que pour Diodore, ce sont plutôt les Athéniens qui veulent engager le combat, mais qui sont aussi dissuadés par un vent fort<sup>654</sup>. C'est le côté pro-spartiate sans doute de Xénophon qui le pousse à donner le premier rôle à Callicratidas. Diodore à son tour se laisse dominer par ses penchants pro-athéniens.

En ce qui concerne la description ainsi que les tactiques employées par chaque camp voilà ce qu'en dit Xénophon au sujet de Callicratidas : « La pluie finie, au petit jour, il se dirigea vers les Arginuses, et les Athéniens prirent la mer à sa rencontre, en avançant sur sa gauche. Ils étaient déployés dans l'ordre suivant : Aristocratès, qui tenait la gauche<sup>655</sup>, commandait à quinze navires ; puis venait Diomédon avec quinze autres ; en soutien d'Aristocratès se trouvait Périclès ; en soutien de Diomédon, Erasinidès, à côté de Diomédon, les dix vaisseaux de Samos sur un seul rang, commandés par un Samien, Hippeus ; à la suite, les dix vaisseaux des taxiarques<sup>656</sup>, eux aussi sur un rang ; comme soutien, les trois navires des navarques<sup>657</sup> et ce qu'il pouvait y avoir encore de vaisseaux alliés. L'aile droite était tenue par Protomachos avec quinze vaisseaux ; à côté de lui, Thrasyllus avec quinze autres ; en soutien de Protomachos, Lysias, avec le même nombre de vaisseaux ; en soutien de Thrasyllus, Aristogènes. Les Athéniens avaient cette formation pour éviter une rupture de leur ligne ; car leurs vaisseaux marchaient moins bien. Les vaisseaux lacédémoniens, en face,

<sup>651</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 27 ; Diodore, 13, 97, 2.

<sup>652</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 26 ; Diodore, 13, 97,3.

<sup>653</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 28.

<sup>654</sup> Diodore, 13, 97, 4 : Οἱ δ' Ἀθηναῖοι τὸν μὲν κατάπλουν τῶν πολεμίων εὐθέως ἔγνωσαν, οὐ μακρὰν ὁρμῶντες, διὰ δὲ τὸ μέγεθος τῶν πνευμάτων τὸ μὲν ναυμαχεῖν ἀπέγνωσαν, εἰς δὲ τὴν ἐχομένην ἡμέραν ἠτοιμάζοντο τὰ πρὸς τὴν ναυμαχίαν, τὸ αὐτὸ ποιοῦντων καὶ τῶν Λακεδαιμονίων, καίπερ ἀμφοτέροις ἀπαγορευόντων τῶν μάντεων : « Les Athéniens se rendirent aussitôt compte de l'arrivée des ennemis, parce que qu'ils mouillaient non loin de là, mais à cause de la violence des vents, ils renoncèrent à engager le combat naval ; ils se tinrent néanmoins prêts au combat pour le lendemain, tandis que les Lacédémoniens faisaient de même de leur côté, bien que les devins s'y fussent opposés dans les deux camps ».

<sup>655</sup> Pour déborder du côté de l'ouest sur la flotte adverse. La tactique des Athéniens semble avoir été de profiter de l'existence des îlots des Arginuses pour y appuyer leur centre, composé des éléments les moins résistants, et pour avoir une ligne de bataille très étendue sans que sa solidité en fût compromise ; ce que voyant, Callicratidas est obligé de diviser sa flotte en deux : cf. Diod., 13, 98, 3-5.

<sup>656</sup> Les taxiarques sont des officiers d'infanterie. Peut-être s'agit-il de transports chargés d'hoplites prêts à combattre sur les îlots des Arginuses dans le cas où l'effort ennemi se serait porté sur le centre.

<sup>657</sup> Le terme de ναύαρχος appliqué, non plus, comme il est de règle dans les *Helléniques*, à l'amiral commandant les forces navales spartiates, mais à un officier de marine athénien, désigne peut-être le chef d'une petite division isolée avec mission spéciale (cf. V, I, 5), et, dans le cas particulier, les commandants des détachements dont Xénophon vient de nous dire qu'ils avaient rejoint le gros de la flotte :

étaient disposés sur une seule ligne et se trouvaient ainsi prêts aux manœuvres de rupture et d’enveloppement ; car ils étaient meilleurs marcheurs. Callicratidas tenait l’aile droite : Hermon de Mégare, un officier pilote, lui dit qu’il serait bon que la flotte se retirât, car les trières des Athéniens étaient plus nombreuses. Callicratidas lui répondit qu’il n’y avait pas de risque que Sparte fût plus mal gouvernée s’il était tué, mais la fuite serait une honte, déclara-t-il »<sup>658</sup>.

Quant au tableau de Diodore il se présente comme suit : « Thrasyllle commandait l’aile droite en compagnie de Périclès, fils de ce Périclès que l’on avait surnommé l’Olympien en raison de ses qualités. Sur l’aile droite, il avait également le concours de Thérāmène qu’il avait placé à un poste de commandement : ce dernier participait alors à la campagne comme simple citoyen, mais avait souvent eu dans le passé le commandement de forces militaires. Il répartit les autres stratèges tout le long du front et engloba les îles des « Arginuses » dans sa ligne, voulant déployer ses bateaux sur la plus grande étendue possible. Callicratidas prit lui-même la mer avec l’aile droite et confia aux Béotiens l’aile gauche, sous le commandement de Thrasondas de Thèbes. Comme il ne lui était pas possible d’étendre sa ligne autant que l’ennemi, à cause du large espace occupé par les îles, il divisa ses forces et engagea deux combats séparés avec deux flottes distinctes, une de chaque côté. Il offrait ainsi un spectacle très étonnant à ceux qui les observaient de tous côtés, parce que c’étaient quatre flotte qui engageaient le combat et trois cents navires, ou peu s’en faut, qui étaient rassemblés au même endroit. De fait, c’est là la plus grande bataille navale de Grecs contre des Grecs dont on ait gardé le souvenir »<sup>659</sup>.

La description des différents camps que proposent les deux historiens pose un certain nombre de problèmes. Nous n’entendons pas les évoquer de manière exhaustive. Notre attention s’est portée principalement sur l’énumération des principaux acteurs dans chacun des récits. Il est frappant à première vue que pour la même bataille décrite par Xénophon et Diodore on n’ait pas les mêmes personnages. En effet, l’auteur des Helléniques range sur l’aile gauche athénienne, Aristocratès, Périclès, Diomedon et Erasinidès. Ils ont sous leur

---

<sup>658</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 28-32.

<sup>659</sup> Diodore, 13, 98, 3-5 : Τοῦ μὲν οὖν δεξιῶν κέρατος Θράσυλλος ἡγεῖτο καὶ Περικλῆς ὁ Περικλέους τοῦ προσαγορευθέντος κατὰ τὴν δύναμιν Ὀλυμπίου· συμπάρελαβε δὲ καὶ Θηραμένην εἰς τὸ δεξιὸν κέρασ, ἐφ’ ἡγεμονίας τάξας· ὃς ἰδιώτης ὢν μὲν συνεστράτευε τότε, πρότερον δὲ πολλάκις ἦν ἀφηγημένος δυνάμεων· τοὺς δ’ ἄλλους στρατηγούς παρ’ ὅλην τὴν φάλαγγα διέταξε, καὶ τὰς καλουμένας Ἀργινούσας νήσους συμπεριέλαβε τῇ τάξει, σπεύδων ὅτι πλεῖστον παρεκτεῖναι τὰς ναῦς. Ὁ δὲ Καλλικρατίδας ἀνήχθη τὸ μὲν δεξιὸν μέρος αὐτὸς ἔχων, τὸ δ’ εὐώνυμον παρέδωκε Βοιωτοῖς, ὧν Θρασώνδας ὁ Θηβαῖος τὴν ἡγεμονίαν ἔσχεν. Οὐ δυνάμενος δὲ τὴν τάξιν ἐξιῶσαι τοῖς πολεμίοις διὰ τὸ τὰς νήσους πολὺν ἐπέχειν τόπον, διείλατο τὴν δύναμιν, καὶ δύο ποιήσας στόλους πρὸς ἑκάτερον μέρος δίχα διηγωνίζετο. Διὸ καὶ παρῆχθητο μεγάλην κατάπληξιν πολλαχῆ τοῖς θεωμένοις, ὡς ἂν τετάρων μὲν στόλων ναυμαχούντων, τῶν δὲ νεῶν συνηθροισμένων εἰς ἓνα τόπον οὐ πολλαῖς ἐλάττω τῶν τριακοσίων· μεγίστη γὰρ αὕτη μνημονεύεται ναυμαχία γεγενημένη Ἑλλήσι πρὸς Ἑλληνας.

commandement environ 15 navires chacun. À l'aile droite selon Xénophon toujours on retrouve Protomachos, Thrasyillos, Lysias et Aristogénès. Chez l'auteur de la *Bibliothèque Historique*, Périclès par exemple est plutôt avec l'aile droite. Il a certes à ses côtés Thrasyillos, comme le note Xénophon, mais Diodore annonce Théràmène qui est passé sous silence par Xénophon. Diodore à son tour ignore ou omet tout simplement Lysias, Protomachos et Aristogénès. En clair il est difficile de pouvoir reconstituer de façon précise la composition de chacun des camps présents aux Arginuses.

Le choc entre les deux flottes s'engage. Callicratidas est tué dans l'affrontement et les Athéniens remportent la décision finale. Dans les récits qui rendent compte de cette bataille, il n'est jamais fait allusion à l'activité à laquelle s'adonne Conon à Mytilène. L'importance de la bataille dans laquelle il entraîne la cité le jette totalement dans l'ombre. L'attention des historiens anciens pour la bataille explique cela sans nul doute. Mais on peut toutefois, en l'absence de preuves matérielles avancer quelques hypothèses.

Première interrogation : Conon est-il informé de ce qui se passe aux Arginuses ? Dans l'état actuel de la documentation disponible, il est difficile d'apporter une réponse certaine. Cependant on peut penser que le stratège se doute bien de quelque chose. Il doit se rendre compte que son action, à savoir le forcing du blocus, est en train de porter ses fruits. Il a sans doute remarqué aussi le mouvement de la flotte de Callicratidas, lorsque ce dernier quitte Mytilène pour les Arginuses. Un autre détail qui amène à avancer une autre hypothèse est le suivant. Xénophon<sup>660</sup> et Diodore<sup>661</sup> relèvent dans leur récit que lorsque la flotte athénienne part de Samos, Callicratidas qui se trouve à ce même moment à Mytilène en est informé. S'il a pu être mis au courant, on peut penser aussi que Conon a sans doute aussi reçu la même information.

Dans un second temps, le fait de supposer que Conon suit l'évolution de la situation des Arginuses peut donner une idée de l'état d'esprit dans lequel il se trouve. Il est peu probable d'envisager que ses équipages ne soient pas sur le pied de guerre. La récente sortie des deux navires opérée, oblige les Spartiates à être plus vigilants. Cela signifie que Conon et ses hommes doivent aussi rester attentifs face à la flotte ennemie.

Au total, on peut retenir que c'est le blocus de Conon à Mytilène qui a conduit à la bataille des Arginuses, en août ou début septembre 406 av. J.-C. La bataille a conduit les Athéniens à mobiliser des moyens humains, matériels et financiers impressionnants. Cette mobilisation finit par avoir la victoire sur l'expérimentée flotte spartiate, conduite par le

---

<sup>660</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 26.

<sup>661</sup> Diodore, 13, 97, 3.

navarque Callicratidas. Si l'affrontement des Arginusés apparaît comme une étape considérable dans la guerre du Péloponnèse, il faut reconnaître aussi que les conséquences (à court, moyen et long terme) qui en découlent ont eu un impact non négligeable sur la cité et la poursuite de la guerre.

## 2. La levée du blocus de Mytilène et le procès des stratèges vainqueurs

Du précédent conflit qui a eu pour cadre les eaux des îles Arginusés, on peut tirer diverses conséquences en fonction du camp dans lequel on se situe. Cependant en ce qui concerne notre étude, nous en avons retenu particulièrement deux, qui nous semblent fondamentales. On peut les qualifier d'une part de conséquences immédiates, et d'autre part d'effets à moyen terme, si on peut le dire ainsi. En effet, après la victoire de la flotte athénienne aux Arginusés, on note que le siège de Mytilène entretenu par Étéonicos est levé. Peu après survient l'action intentée aux stratèges athéniens vainqueurs de la bataille. Mais avant d'en arriver là, il convient de décrire l'atmosphère qui prévaut aux Arginusés, entre la fin du conflit et la levée du blocus.

La bataille entre les deux flottes s'engage. Xénophon note que le combat dura longtemps<sup>662</sup>. Mais une fois la disparition de Callicratidas constatée, ses équipages battent en retraite, abandonnant le combat<sup>663</sup>. Leurs adversaires, décidés à en finir avec eux, se mettent à leur poursuite, oubliant dans le feu de l'action de s'occuper des survivants, ou des naufragés ou encore des morts tombés à l'eau. Diodore souligne que cette poursuite des Athéniens est longue<sup>664</sup>. Mais par la suite, les stratèges vainqueurs regagnent les Arginusés. C'est à ce moment que se tient une discussion entre eux, qui porte sur la conduite à tenir. Après de longs échanges, ils conviennent de ce qui suit : d'une part l'envoi d'une flotte à Mytilène pour libérer Conon, et d'autre part, le repêchage des corps des Athéniens. Cependant, contre toute

---

<sup>662</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 33 : Μετὰ δὲ ταῦτα ἐναυμάχησαν χρόνον πολὺν, πρῶτον μὲν ἄθροαι, ἔπειτα δὲ διεσκεδασμένοι.

<sup>663</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 33-34 : Ἐπει δὲ Καλλικρατίδας τε ἐμβαλοῦσης τῆς νεῶς ἀποπεσὼν εἰς τὴν θάλατταν ἠφανίσθη Πρωτόμαχος τε καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ τῷ δεξιῷ τὸ εὐώνυμον ἐνίκησαν, ἐντεῦθεν φυγὴ τῶν Πελοποννησίων ἐγένετο εἰς Χίον, πλείστων δὲ καὶ εἰς Φώκαιαν· οἱ δὲ Ἀθηναῖοι πάλιν εἰς τὰς Ἀργινούσας κατέπλευσαν. Ἀπώλοντο δὲ τῶν μὲν Ἀθηναίων νῆες πέντε καὶ εἴκοσιν αὐτοῖς ἀνδράσιν ἐκτὸς ὀλίγων τῶν πρὸς τὴν γῆν προσενεχθέντων, τῶν δὲ Πελοποννησίων Λακωνικαὶ μὲν ἐννέα, πασῶν οὐσῶν δέκα, τῶν δ' ἄλλων συμμάχων πλείους ἢ ἐξήκοντα. Diodore, 13, 99, 5-6 : Τότε δὴ φασὶ τὸν Καλλικρατίδαν λαμπρῶς ἀγωνισάμενον καὶ πολὺν ἀντισχόντα χρόνον, τὸ τελευταῖον ὑπὸ τοῦ πλήθους πανταχόθεν τιτρωσκόμενον καταπονηθῆναι. ὡς δὲ τὸ περὶ τὸν ναύαρχον ἐλάττωμα συμφανὲς ἐγένετο, συνέβη τοὺς Πελοποννησίους δεῖσαντας ἐγκλίνας. Τοῦ δὲ δεξιῦ μέρους τῶν Πελοποννησίων φυγόντος, οἱ τὸ λαῖον ἔχοντες Βοιωτοὶ χρόνον μὲν τινα διεκαρτέρουσαν εὐράστως ἀγωνιζόμενοι· εὐλαβοῦντο γὰρ αὐτοῖ τε καὶ οἱ συγκινδυνεύοντες Εὐβοεῖς καὶ πάντες οἱ τῶν Ἀθηναίων ἀφεστηκότες, μήποτε Ἀθηναῖοι τὴν ἀρχὴν ἀνακτησάμενοι τιμωρίαν παρ' αὐτῶν λάβωσιν ὑπὲρ τῆς ἀποστάσεως· ἐπειδὴ δὲ τὰς πλείστας ναῦς ἐώραν τετρωμένας καὶ τὸ πλῆθος τῶν νικόντων ἐπ' αὐτοὺς ἐπιστραφέν, ἠναγκάσθησαν φυγεῖν. Τῶν μὲν οὖν Πελοποννησίων οἱ μὲν εἰς Χίον, οἱ δ' εἰς Κύμην διεσώθησαν.

<sup>664</sup> Diodore, 13, 100, 1. Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 33.

attente, ces deux projets n'ont pu être réalisés, car il survient une violente tempête qui les maintient sur place<sup>665</sup>. C'est pendant ce même laps de temps que le blocus de Mytilène est levé<sup>666</sup>.

Xénophon et Diodore donnent une description du départ d'Étéonicos du port de Mytilène, signe de la libération de Conon. D'après le premier, les échos de la victoire athénienne sur les Lacédémoniens parviennent jusqu'à Étéonicos, par l'entremise de son « croiseur de service ». Le commandant spartiate, semble-t-il, dans le but de voiler son retrait du port de Mytilène et pour ne pas se couvrir de honte face aux Athéniens, monte tout un scénario. En effet, il recommande « à l'équipage de sortir du port sans bruit et sans avoir de conversation avec personne, puis de revenir brusquement à leur camp, la tête couronnée, et en criant : « Callicratidas est vainqueur en combat naval, et les Athéniens ont perdu tous leurs vaisseaux sans exception »<sup>667</sup>. L'attitude d'Étéonicos peut confirmer le fait que Conon et les Athéniens bloqués à Mytilène n'avaient aucune idée de la situation qui se déroule aux Arginuses. Par la suite, Étéonicos, après avoir effectué les rituels commémorant une victoire navale, se retire avec toute son armée de Mytilène en silence. Étrange manière tout de même de manifester sa joie après une victoire. Il regagne par la suite Méthymne, qui est favorable aux Spartiates depuis la conquête qu'en a faite Callicratidas<sup>668</sup>.

Dans l'extrait de Xénophon, c'est donc la tête haute que le reste de la flotte péloponnésienne quitte Mytilène, en n'ayant subi aucune défaite, mais plutôt avec « une victoire imaginaire », vraisemblablement aux Arginuses. Il est difficile de tenir les propos de Xénophon pour vrais. En effet, on s'imagine difficilement qu'une fois Étéonicos informé de l'imminence d'une attaque de la part de la flotte athénienne, il ait eu le temps de faire tout ce que dit Xénophon. On a plutôt l'impression qu'il s'agit d'un montage grossier de la part de l'auteur. L'urgence de la menace rendue encore plus inquiétante par l'ignorance du nombre de vaisseaux athéniens auxquels il aurait à faire face ne peut pas, semble-t-il, lui permettre de s'attarder encore plus longtemps dans le port de Mytilène, surtout que cet endroit peut désormais s'avérer un piège mortel pour lui et son armée. Une fois de plus l'absence

---

<sup>665</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 35 ; Diodore, 13, 100, 1-4. March, 1994, p. 59-60.

<sup>666</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 37-38. Barbieri, 1955, p. 52, fait remarquer que c'est la victoire aux Arginuses des Athéniens qui entraîne la levée du blocus et la libération de Conon. Il souligne aussi que malgré la défaite spartiate aux Arginuses, la flotte péloponnésienne n'est pas totalement anéantie. Elle le doit selon lui à la tempête qui a empêché les Athéniens de se rendre à Mytilène.

<sup>667</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 36 : Τῷ δ' Ἐτεονίκῳ ὁ ὑπηρετικὸς κέλῃς πάντα ἐξήγγειλε τὰ περὶ τὴν ναυμαχίαν. Ὁ δὲ αὐτὸν πάλιν ἐξέπεμψεν εἰπὼν τοῖς ἐνοῦσι σιωπῇ ἐκπλεῖν καὶ μηδενὶ διαλέγεσθαι, παραχρῆμα δὲ αὐθις πλεῖν εἰς τὸ ἑαυτῶν στρατόπεδον ἐστεφανωμένους καὶ βοῶντας ὅτι Καλλικρατίδας νενίκηκε ναυμαχῶν καὶ ὅτι αἱ τῶν Ἀθηναίων νῆες ἀπολώλασιν ἅπασαι.

<sup>668</sup> March, 1994, p. 59.

d'objectivité et le sentiment pro-spartiate de Xénophon entoure la relation qu'il fait de cet épisode de la guerre du Péloponnèse qu'est la levée du blocus de Mytilène.

Lorsqu'on aborde le récit de Diodore à propos de ce même événement, on est loin de la représentation qu'en fait Xénophon. L'auteur de la *Bibliothèque Historique* mentionne, en effet, dès l'abord qu'Étéonicos « apprit de quelqu'un la défaite des Péloponnésiens »<sup>669</sup>. Ensuite Diodore relève parfaitement le caractère cuisant de la défaite spartiate alors que Xénophon choisit de ne pas le relever. Diodore, à son tour, passe sous silence tout le scénario que d'après Xénophon, Étéonicos aurait exécuté pour faire croire aux Athéniens que Callicratidas était non seulement vivant, mais qu'il avait remporté une écrasante victoire sur les ennemis aux Arginuses. À la place de cette anecdote, Diodore mentionne plutôt la peur et la crainte qui envahissent Étéonicos. En effet, il note que ce dernier « envoya ses navires à Chios et se replia lui-même, avec l'armée de terre, dans la ville de Pyrrha, qui était alliée. Il redoutait, en effet, en cas d'attaque de la flotte athénienne contre ses troupes et de sortie des assiégés, de courir le risque de perdre son armée tout entière »<sup>670</sup>. Ainsi chez Diodore, le retrait d'Étéonicos est presque immédiat une fois qu'il a reçu l'information de la mort et de la défaite de Callicratidas<sup>671</sup>. L'auteur laisse ainsi apparaître son penchant pour les Athéniens.

Dans la suite de la narration qu'ils proposent, les deux auteurs conviennent que c'est uniquement après le départ d'Étéonicos que Conon regagne la mer. On retrouve encore dans ce geste de Conon deux interprétations teintées d'un parti pris flagrant. En effet, Xénophon présente un Conon chez qui on retrouve la peur et la lâcheté, car ce n'est qu'« une fois que les ennemis eurent disparu et que le vent fut devenu meilleur »<sup>672</sup> que le stratège athénien remit ses vaisseaux à la mer. Pour Diodore, c'est plutôt un général serein et sûr de lui qui rejoint le reste de la flotte avec « quarante navires »<sup>673</sup>. Le nombre de navires qu'indique tout de même Diodore paraît peu fiable, et même inadmissible. Lorsque Conon quitte Samos, c'est avec soixante-dix navires qu'il se porte au secours de Méthymne. La cause perdue et fuyant devant les navires de Callicratidas qui lui coupent le chemin du retour, Conon perd dans l'affrontement trente navires. C'est donc uniquement avec quarante navires qu'il se retrouve

---

<sup>669</sup> Diodore, 13, 100, 5.

<sup>670</sup> Diodore, 13, 100, 5.

<sup>671</sup> Lazenby, 2004, p. 234, souligne aussi la promptitude et la rapidité avec laquelle Étéonicos a conduit la levée du blocus.

<sup>672</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 36-38.

<sup>673</sup> Diodore, 13, 100, 6 : Οἱ δὲ τῶν Ἀθηναίων στρατηγοὶ πλεῦσαντες εἰς Μιτυλήνην καὶ τὸν Κόνωνα μετὰ τῶν τεσσαράκοντα νεῶν παραλαβόντες εἰς Σάμον κατέπλευσαν, κάκειθεν ὁρμώμενοι τὴν τῶν πολεμίων χώραν ἐπόρθουν : « Les stratèges des Athéniens, après avoir fait voile à Mytilène et s'y être adjoint Conon et ses quarante navires, débarquèrent à Samos et, lançant leurs attaques à partir de là, dévastèrent le territoire des ennemis ».

bloqué à Mytilène. Mais à ceux-ci, il faut retrancher les deux autres qu'il envoie forcer le blocus en direction d'Athènes. Ce qui fait qu'en définitive, Conon n'a sous son commandement semble-t-il que trente-huit navires. Alors on comprend un peu difficilement d'où Diodore tire ces quarante navires qu'il attribue à Conon. On peut supposer que ce dernier a reçu un renfort de la part des Mytiléniens. Mais cette hypothèse ne tient pas, car si Conon avait la possibilité de recevoir un appui en navires de la part de Mytilène, alors pourquoi ne l'a-t-il pas sollicité, en vue d'être en supériorité numérique face à Étéonicos, une fois que Callicratidas se porte aux Arginuses ? On peut penser en dernier ressort qu'après leur mission, ces deux navires ont pu réintégrer la flotte de Conon, tout simplement. En clair, Diodore se trompe tout simplement dans le décompte, car Conon ne peut pas disposer de 40 navires. Ayant assuré le ralliement avec le reste de la flotte athénienne, toute l'escadre se rend à Chios, puis à Samos. L'autre effet de la bataille qui s'est tenue aux Arginuses est la procédure qui sanctionne par la suite les stratèges victorieux.

Il s'agit du fameux procès des généraux athéniens qui remportent la bataille des Arginuses. Au livre I du chapitre VII, Xénophon rappelle en de nombreux points cette affaire. En effet, on peut lire chez lui que lorsque les stratèges reviennent à Athènes, c'est d'abord l'un des leurs, à savoir Érasinidès, qui est traduit en justice<sup>674</sup>. Son accusateur, Archédemos, lui reproche « de garder par devers lui de l'argent, ramené de l'Hellespont, qui appartenait à l'État ; il l'accusait aussi pour sa conduite comme stratège ». Après leur compte rendu au Conseil, et sur la proposition de Timocratès, les généraux sont déférés devant l'Assemblée, puis condamnés pour n'avoir pas recueilli les naufragés de la bataille<sup>675</sup>. Mais une fois leur exécution effectuée<sup>676</sup>, l'auteur note que le regret s'empare des Athéniens<sup>677</sup>. On retrouve chez Diodore sensiblement cette même accusation portée contre les stratèges<sup>678</sup>, ensuite leur jugement et leur condamnation<sup>679</sup>, et enfin leur exécution<sup>680</sup> et le repentir des Athéniens<sup>681</sup>. Le regard que nous porterons sur ce procès vise d'une part à dégager autant que faire se peut les responsabilités des différents acteurs.

La fin de la guerre du Péloponnèse et surtout le début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est marquée par des luttes politiques dont l'expression la plus visible est la multiplication des procès politiques au sein de la cité. En ce qui concerne celui relatif aux généraux vainqueurs

<sup>674</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 1-2.

<sup>675</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 3-4.

<sup>676</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 34.

<sup>677</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 35.

<sup>678</sup> Diodore, 13, 101, 1-5.

<sup>679</sup> Diodore, 13, 101, 6-7.

<sup>680</sup> Diodore, 13, 102, 1-5.

<sup>681</sup> Diodore, 13, 103, 1-2.



aux Arginuses, Paul Cloché<sup>682</sup> permet de se faire une idée des reproches adressés aux différents stratèges qui ont pris part à la bataille. En effet, l'auteur souligne que dans cette affaire, des responsabilités de nature et d'origine très diverses sont à distinguer. Parmi celles-ci, il cite celles « d'ordre militaire et d'ordre judiciaire, responsabilités des généraux, de leurs officiers et de leurs équipages ; responsabilités du peuple athénien dans son ensemble et plus spécialement, de certains groupements familiaux ou politiques »<sup>683</sup>. Que reproche l'auteur à chacune de ces catégories ?

La responsabilité militaire concerne les généraux, leurs officiers et leurs équipages, avec à leur tête Thrasylos<sup>684</sup>. Étant donné que c'est lui qui a le commandement, Paul Cloché estime qu'il est plus responsable que tous les autres stratèges. Selon lui, ce dernier aurait dû prévoir, bien avant la bataille, la collecte des corps de ses équipages naufragés. L'auteur pense donc que de « cette imprévoyance initiale les seuls généraux chefs suprêmes, doivent porter la responsabilité »<sup>685</sup>. Paul Cloché accuse par la suite l'ensemble des stratèges d'une manière générale d'avoir engagé une fausse manœuvre. Il fait allusion à la longue poursuite désordonnée dans laquelle les généraux se sont lancés, oubliant presque leurs hommes tombés à la mer. Au chapitre toujours des responsabilités, il y en a une qui nous semble déterminante, mais ignorée par Paul Cloché. Il s'agit selon nous de la part de responsabilité de Conon dans cette affaire. Nous y reviendrons dans le point suivant.

Quant à l'analyse des responsabilités judiciaires et de celles du peuple athénien dans son ensemble, elle fait entrer de plain-pied dans le mécanisme de l'appareil judiciaire de la cité. En effet, Xénophon signale d'abord que « les gens d'Athènes destituèrent les stratèges », ensuite que le stratège Érasinidès se voit infliger une amende et est déféré par la suite devant les tribunaux qui finissent par le mettre en état d'arrestation<sup>686</sup>. On constate avec Claude Mossé que « Xénophon ne précise pas en vertu de quelle procédure Érasinidès était accusé »<sup>687</sup>. Parmi les procédures auxquelles les stratèges sont soumis, il existe deux qui semblent les plus connues à savoir : *l'eisangélie* et la *graphé paranomôn*.

Selon l'historienne, la procédure lancée contre Érasinidès comprend deux volets : « le premier chef d'accusation était lié à la reddition des comptes, le second pouvait relever de la

---

<sup>682</sup> Cloché, 1919. On peut aussi se référer au commentaire que propose Donald Kagan, 1987, p. 354-375. Voir le résumé succinct que présente Hamel, D., 1998, p. 147.

<sup>683</sup> Cloché, 1919, p. 5.

<sup>684</sup> Il semble que Diodore 13, 97, 6, fait une confusion entre Thrasybule et Thrasylos, qui prend effectivement part à la bataille.

<sup>685</sup> Cloché, 1919, p. 11.

<sup>686</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7,1-2.

<sup>687</sup> Mossé, 1974, p. 215.

procédure d'*eisangélie*. En fait, le cas d'Érasinidès fut très vite lié à celui des autres stratèges<sup>688</sup> et il apparaît bien qu'il s'agissait pour tous d'un procès qui porte sur une destitution. Légalement l'affaire aurait dû être instruite par les thesmothètes, avant d'être introduite devant le tribunal ou devant l'Assemblée siégeant en haute cour de justice. Dans ce cas, il fallait une motion préalable du conseil. En fait, la procédure adoptée fut parfaitement illégale<sup>689</sup>, puisqu'il n'y eut aucune instruction préalable. John Francis Lazenby qualifie tout simplement ce procès d'absurde<sup>690</sup>, car selon lui les stratèges ne méritaient pas un tel traitement après avoir remportée une victoire aussi importante. Quant à la motion présentée par le Conseil par un certain Callixénos, elle était non moins illégale, puisqu'elle invitait les Athéniens, répartis, à voter par oui ou par non sans une nouvelle délibération, et que les stratèges étaient jugés en bloc. Cette accumulation d'illégalités provoqua l'opposition des partisans des stratèges, mais leur voix fut couverte par la foule qui menaça de les mettre aussi en accusation, ainsi que les prytanes qui se refusaient à mettre la proposition de Callixénos aux voix. Malgré une ultime tentative d'Euryptolémios pour obtenir qu'on revienne à la procédure légale, la proposition de Callixénos fut adoptée et les stratèges condamnés à mort<sup>691</sup> »<sup>692</sup>.

Pour Claude Mossé, ce procès constitue la première manifestation d'un contrôle rigoureux et redoutable de l'Assemblée sur les stratèges. Mais elle remarque tout de même qu'il existe d'autres manifestations d'un tel suivi de l'Assemblée. Le contrôle exercé par le *démos* vis-à-vis de ses stratèges s'explique par un certain nombre de facteurs. Parmi ceux-ci, Claude Mossé identifie d'une part l'aspiration à l'oligarchie qui est de plus en plus ressentie à Athènes et au sein des stratèges, et d'autre part les nombreux échecs militaires qu'enregistre la cité en mer Égée. Mais le procès des généraux est parfois assimilé aux querelles politiques qui traversent la cité.

Mogens H. Hansen revient à plusieurs reprises aussi sur la question du procès des stratèges. Selon lui, il constitue l'un des cas pratiques à partir duquel il est possible d'étudier le fonctionnement de la démocratie athénienne, à travers ses institutions, notamment les Tribunaux, dans ce contexte-ci. L'auteur identifie l'*eisangélie* dont les stratèges sont victimes. Il souligne qu'il s'agit d'une dénonciation devant le peuple qui donnait au Tribunal populaire un pouvoir considérable sur les dirigeants politiques surtout les magistrats d'Athènes, non

---

<sup>688</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7,3-4.

<sup>689</sup> C'est l'avis aussi de Peter Krentz, 1989, p. 158-159. Il estime que le comportement adopté par les Athéniens est contraire aux lois.

<sup>690</sup> Lazenby 2004, p. 234-235.

<sup>691</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7,34 ; Diodore, 13, 101, 6-7 ; 102, 1-5.

<sup>692</sup> Mossé, 1974, p. 215.

seulement parce que les peines étaient sévères, mais bien plus encore à cause de son usage fréquent. Il dit que l'*éisangélie* devant le peuple était l'arme de prédilection contre les stratèges.

Au total on retient de ce procès la condamnation et la mise à mort de six stratèges sur les huit que la cité a convoqués<sup>693</sup> : il s'agit de Périclès, Diomédon, Lysias, Aristocratès, Thrasyllus et Érasinidès. Quant à Protomachos et Aristogénès, Xénophon dit à leur propos qu'ils ne sont pas rentrés à Athènes<sup>694</sup>. Une fois les passions dissipées, les Athéniens se rendant compte de leur erreur sont partagés entre amertume et repentir<sup>695</sup>.

Une remarque parmi tant d'autres s'impose à la suite de l'analyse du procès des généraux. En effet, à aucun moment n'a été mentionné le nom de Conon parmi les accusés. Il n'a certes pas pris part à la bataille qui s'est déroulée aux Arginuses, mais fait bien partie du collège des stratèges élus pendant cette année 406/405 av. J.-C. Pourquoi n'a-t-il pas été aussi rappelé comme les autres stratèges ? Qu'est-ce qui explique le fait qu'il soit exempté d'un quelconque procès ou d'une simple poursuite ? Pourquoi ce traitement de faveur ? C'est à toutes ces interrogations que les lignes qui suivent vont s'atteler.

### 3. Conon et le traitement des stratèges des Arginuses

Le premier objectif de cette section est de chercher à comprendre l'attitude particulière adoptée par la cité dans cette affaire des Arginuses. Il s'agit des différentes sanctions qu'elle réserve aux généraux appartenant aux collèges des stratèges de cette année en question. En effet, le verdict du procès laisse apparaître trois types de mesures : une condamnation par contumace de deux stratèges à savoir Protomachos et Aristogénès<sup>696</sup>, ensuite la condamnation à mort et l'exécution de six autres que sont Périclès, Diomédon, Lysias, Aristocratès, Thrasyllus et Érasinidès<sup>697</sup>. Quant à la dernière décision du procès, qui est le point focal de notre attention, elle innocente simplement Conon. Xénophon dit à ce propos que « les gens d'Athènes destituèrent les stratèges<sup>698</sup>, sauf Conon »<sup>699</sup>. Diodore quant à lui note que « le peuple les assigna donc en justice. Après avoir mis Conon hors de cause, il

<sup>693</sup> Diodore, 13, 102, 1-5. March, 1994, p. 60.

<sup>694</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 1-2.

<sup>695</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 35 ; Diodore, 13, 103, 1-3.

<sup>696</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 1. Lazenby, 2004, p. 234, estime que ces deux ne reviennent pas à Athènes par simple mesure de prudence.

<sup>697</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 2. Lazenby, 2004, p. 234.

<sup>698</sup> Le récit que Xénophon donne du procès des Arginuses est dramatique, mais manque parfois de clarté. Dès maintenant, il ne dit pas pourquoi les stratèges ont été immédiatement destitués. Il est probable qu'indépendamment des manœuvres politiques qui vont suivre, la perte des équipages de vingt-cinq trières (§34), c'est-à-dire de trois ou quatre mille hommes — parmi lesquels un grand nombre de citoyens, et de toutes les classes (§24) — a suscité tout de suite un grand mouvement d'indignation. Cf p 60, n°1

<sup>699</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 1.

ordonna que lui fût remis le commandement des troupes »<sup>700</sup>. Avant d'entreprendre la compréhension de cette décision, il convient de faire une précision. D'après un extrait de la *Constitution d'Athènes* attribuée à Aristote, il est mentionné que se sont tous les stratèges du collège de cette année qui sont traduits en justice. L'auteur relève en effet que « sous l'archontat de Callias d'Angélé, après la bataille navale des Arginuses, tout d'abord on jugea en un seul vote à mains levées les dix stratèges vainqueurs, dont les uns n'avaient pas même pris part à la bataille »<sup>701</sup>. Même si Aristote a raison sur le fait que Conon n'a pas pris part à cette bataille, il faut reconnaître qu'il se trompe en affirmant que celui-ci a été jugé aussi. En effet, grâce à Xénophon et à Diodore on se rend compte qu'après avoir rejoint la flotte, Conon est laissé à Samos, tandis que les autres généraux retournent à Athènes. Peter John Rhodes souligne parfaitement cette erreur d'Aristote, en précisant que « the general who did not take part in the battle were not condemned; *A.P* is preceded in his erroneous statement that all generals were condemned by Plat. Apol. 32 B, 2-3, and the error is found also in Plat. Axioch. 368 D 6-7 and some later texts »<sup>702</sup>. Il est aussi possible que cette déformation soit volontaire et vise à polémiquer contre la démocratie et ses injustices. Toutefois Conon n'est pas associé aux stratèges mis en cause.

La première explication de l'attitude particulière accordée à Conon par les Athéniens se trouve dans son absence à la bataille. Au moment où celle-ci se déroule, il est enfermé à Mytilène, par Étéonicos. Il ne peut donc être tenu pour responsable de l'abandon des naufragés.

Du reste une autre raison, celle-ci plutôt stratégique et militaire, semble décider les Athéniens à ne pas rappeler Conon, en même temps que tous les autres stratèges. On peut penser que la cité ne veut pas se retirer complètement de la région. Rappeler tous ces stratèges à Athènes peut être l'occasion pour les Spartiates de reprendre pied dans les cités telles que Mytilène par exemple. La menace spartiate demeure présente, notamment à Chios, même si une grande partie de la flotte est anéantie pendant la bataille des Arginuses. Il est probable, sans nul doute, que Conon demeure à Samos uniquement pour matérialiser la présence athénienne dans la région. En plus de le maintenir sur cette base militaire athénienne, la cité lui renouvelle sa confiance et son soutien. De fait, Conon tire même un surcroît d'importance de ces événements.

---

<sup>700</sup> Diodore, 13, 101, 5.

<sup>701</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, 34, 1.

<sup>702</sup> Rhodes, 1981, p. 423.

En effet, Xénophon signale qu'après avoir destitué les autres stratèges, les Athéniens « adjointèrent Adeimantos et Philoclès »<sup>703</sup> à Conon. Diodore note qu'à Conon « fut remis le commandement des troupes »<sup>704</sup>. Et par la suite, l'historien ajoute qu'au moment où « Alexias devint archonte à Athènes,... les Athéniens, après l'exécution des stratèges, confièrent le commandement à Philoclès, et après avoir remis la flotte entre ses mains, l'envoyèrent auprès de Conon avec ordre de partager avec lui la direction des forces armées »<sup>705</sup>. À partir de ces deux textes, on apprend que Conon est réélu stratège l'année suivante, c'est-à-dire pour l'année 405/404 av. J.-C. La décision de lui adjoindre Adeimantos et Philoclès est intervenue dans l'urgence au lendemain du procès. En effet la cité se trouvait dans l'obligation d'élire immédiatement d'autres stratèges<sup>706</sup>.

En adjoignant ces deux stratèges à Conon resté à Samos, les Athéniens prennent soin de préciser à Philoclès la mission qu'il doit accomplir. Il lui est demandé de s'entendre avec Conon pour l'usage qu'ils feront de leurs différentes forces. La mission confiée à Philoclès se résume en trois points. Dans un premier temps, il est demandé à Philoclès de s'entendre avec Conon. L'ordre qui émane des Athéniens, même s'il paraît précis ne demeure tout de même pas très clair.

Dans un second temps, l'ordre de mission concerne les forces dont dispose Philoclès. Xénophon passe sous silence cette information. On lit par contre chez Diodore que Philoclès se déplace avec soixante-treize vaisseaux. Quant au troisième point de la mission, il porte sur les navires dont dispose Conon. Il faut reconnaître que les informations des sources ne permettent pas d'établir de façon précise l'effectif de ses navires<sup>707</sup>. Il n'est pas non plus aisé de se faire une idée des activités de celui-ci durant cette période qui part du retour des stratèges à Athènes jusqu'à l'envoi de Philoclès à Samos. On peut néanmoins supposer à partir de ce que dit Xénophon un peu plus loin qu'il n'est pas resté inactif. L'historien relève en effet que « de leur côté, les généraux athéniens faisaient des préparatifs pour compléter la flotte de Samos »<sup>708</sup>. Cependant, les stratèges ont pour mission d'unir leurs forces et surtout

---

<sup>703</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7,1.

<sup>704</sup> Diodore, 13, 101, 5.

<sup>705</sup> Diod. 13, 104, 1.

<sup>706</sup> Barbieri, 1955, p. 53.

<sup>707</sup> Une estimation toute de même de la flotte à sa disposition est possible. En effet d'après Jean Hatzfeld après la bataille des Arginuses, la flotte athénienne est réduite à 165 unités. Si on y retranche les 76 vaisseaux avec lesquels Philoclès se rend à Samos rejoindre Conon, on peut approximativement avancer que Conon a avec lui environ 89 vaisseaux. Il faut préciser que ce décompte est loin d'être fiable et ne repose que sur des estimations.

<sup>708</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1,12 : Λαβὼν δὲ ὁ Λύσανδρος τὰργύριον, ἐπὶ τὰς τριήρεις τριηράρχους ἐπέστησε καὶ τοῖς ναύταις τὸν ὀφειλόμενον μισθὸν ἀπέδωκε. Παρεσκευάζοντο δὲ καὶ οἱ τῶν Ἀθηναίων στρατηγοὶ ἕκαστος τὸ ναυτικὸν ἐν τῇ Σάμῳ.

leur commandement. À côté de ces deux stratèges, et grâce à Charles W. Fornara<sup>709</sup> ainsi qu'à Robert Develin<sup>710</sup>, il est possible de reconstituer une partie de la liste des stratèges élus. Il s'agit d'Adeimantos, de Tydeus, de Kephisodotos, de Ménandros, de Philoclès et enfin d'Eucratès.

Au total, on se rend compte que celui qui tire le meilleur profit de la bataille des Arginuses est Conon. L'homme par qui sont arrivés tous les malheurs de la cité s'en sort sans n'être aucunement inquiété. Pendant que tous les autres stratèges, parmi lesquels on trouve les plus expérimentés, subissent la colère des Athéniens, lui est tout simplement épargné. Mieux, il est réélu stratège, malgré des expéditions qui ont été sanctionnées par de réels fiascos. C'est donc avec le soutien de la cité qu'il se lance dans une autre bataille, celle qui se déroule dans l'Hellespont en 405 av. J.-C.

### III. Conon à la bataille d'Aigos-Potamos<sup>711</sup>

La guerre du Péloponnèse déclenchée en 431 av. J.-C. va connaître un tournant décisif avec la bataille d'Aigos-Potamos. Ce conflit entre Athènes et Sparte est pratiquement à sa 27<sup>e</sup> année, lorsque survient cette bataille en septembre 405 av. J.-C. Elle a fait l'objet de diverses interprétations de la part des auteurs anciens. Certains comme Xénophon voient en elle la dernière bataille avant que la guerre ne prenne fin à l'issue du siège d'Athènes au printemps 404, tandis que pour d'autres elle ne représente qu'une étape dans cet affrontement, qui se prolonge jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, avec la victoire de Conon à Cnide sur la flotte spartiate<sup>712</sup>. Mais l'opinion sur laquelle tous ces auteurs sont unanimes, c'est que la bataille demeure un point culminant dans les rapports entre Athènes et Sparte. En dehors de cet aspect, ce choc représente aussi un moment crucial dans la vie de Conon. En effet, nouvellement réélu stratège en 405/404 av. J.-C. à la suite de la condamnation et de l'exécution des généraux

---

<sup>709</sup> Fornara, 1971, p. 70-71.

<sup>710</sup> Develin, 1989, p. 180-181.

<sup>711</sup> Au sujet des principales relations qui concernent la bataille, nous reprenons les indications fournies par Jean-François Bommelaer, 1981, p. 103. Selon l'auteur ces principales sources sont : Xénophon, 2, 1, 20 à 32 ; Diodore, 13, 105 et 106 ; Plutarque, *Alcibiade*, 36, 6 à 37, 4, et surtout Lysandre, 9, 6 à 13, 4 ; Cornélius Népos, Lysandre, 1 ; et surtout Alcibiade, 8 ; Polyen, 1, 45, 2 ; VI, 27 ; Frontin 2, 1, 18 ; Justin, VI ; Pausanias, 3, 11, 5 ; et 17, 4 ; 9, 32, 7 et 9 ; 10, 9, 11 ; Aristote, Constitution d'Athènes, 34, 2 ; Démosthène, Contre Aristocr., 212 ; Lysias, 21, 11 ; Isocrate, 5, 62.

<sup>712</sup> Parmi les partisans de cette vision Hanson, 2005, p. 364 cite les historiens Théopompe et Cratippe. En effet pour ces derniers, la guerre du Péloponnèse ne prend fin vraiment qu'en 394 et a duré 38 ans. Selon l'auteur dans cette vision des choses, les hostilités n'ont cessé uniquement qu'avec la défaite de la flotte spartiate face aux Athéniens lors de la bataille navale livrée à Cnide en 394. « L'armée spartiate fut alors contrainte de rentrer à Sparte pour faire face à une nouvelle menace de Thèbes, tandis que les Longs Murs d'Athènes étaient reconstruits. Ainsi prenait fin la lutte interminable entre Sparte et Athènes qui avait dominé le monde bipolaire au V<sup>e</sup> siècle ».

vainqueurs de la bataille des Arginuses (406/405 av. J.-C.), Conon prend effectivement part à cette rencontre, contrairement à l'affrontement qui s'est déroulé aux Arginuses.

La bataille en question doit son nom à l'endroit où elle a eu lieu, c'est-à-dire à Aigos-Potamos. Xénophon, qui représente une des sources essentielles pour la connaissance de la bataille<sup>713</sup>, précise qu'Aigos-Potamos se situe en face de Lampsaque<sup>714</sup>. Grâce à l'étude physique et topographique de Barry Strauss, il est possible de se faire une idée de la région. En effet, selon lui, les sources anciennes présentent Aigos-Potamos comme une plage sans port ni cité. L'auteur note tout de même que ce handicap peut être comblé par la cité de Lampsaque qui se trouve à proximité d'Aigos-Potamos<sup>715</sup>.

La bataille a fait l'objet de nombreuses études<sup>716</sup>, qui se fondent essentiellement sur Xénophon et Diodore. Elles portent surtout sur le déroulement de la bataille et sur la tactique de Lysandre. Dans le cadre de cette étude, on se concentrera sur l'action des stratèges athéniens, et surtout celle de Conon. Cela conduira à reconstituer d'abord l'atmosphère générale d'avant la bataille, puis à suivre le comportement de Conon au cours de cet affrontement et enfin à situer quelle est sa part de responsabilité dans la défaite des Athéniens.

## 1. Le contexte général de la bataille

Pour saisir l'atmosphère dans laquelle s'inscrit cet affrontement, il convient de remonter aux lendemains de la bataille des Arginuses et de suivre l'ensemble des activités menées de part et d'autre dans chacun des camps. C'est cet exercice qu'on se propose de faire à travers les lignes qui vont suivre.

Après l'épisode des Arginuses, on l'a vu, la cité reconstitue sa flotte et la met sous le commandement de nouveaux stratèges parmi lesquels Conon, Philoclès et Adeimantos sont

---

<sup>713</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 15-32. Il faut ajouter aussi comme source essentielle Diodore, 13, 105- 107, 1. À côté de ces deux sources on peut citer un passage Lysias, XXI, 11, extrait de son discours intitulé *Plaidoyer pour un citoyen accusé de corruption*. Il s'agit d'un plaidoyer composé pour un citoyen accusé de s'être laissé corrompre par des présents. C'est en rappelant pour sa défense les multiples dépenses qu'il a faites, qu'est rappelée la bataille navale d'Aigos-potamos. On retrouve aussi le rappel de cette bataille chez Isocrate, XVIII, 59.

<sup>714</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 21. Voir aussi la situation que donne Plutarque dans Lys 9, 5 et 10, 4.

<sup>715</sup> Strauss, 1987, p. 741. Cependant l'auteur n'exclut pas le fait que cette région fut habitée, même si elle ne possède pas les mêmes commodités comme Lampsaque qui lui fait face. Il s'appuie sur un extrait d'Hérodote (Her. 9, 119) pour soutenir de telles affirmations.

<sup>716</sup> Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, nous indiquons quelques contributions qui abordent la question. Il s'agit de : W. S. Ferguson, *Aegospotami*, in *Cambridge Ancient History*, V, p 358- 362 ; G. Wylie, *What really happened at Aegospotami*, *AC* 55, 1986, p. 124-141; B. Strauss, *Aegospotami reexamined*, *AJP* 104, 1983 p. 24-35; J. F. Bommelaer, *Lysandre de Sparte. Histoire et traditions*, Paris, 1981, p. 103-115; C. Ehrhardt, *Xenophon and Diodorus on Aegospotami*, *Phoenix* 24, 1970, p. 225-228; D. Lotze, *Lysander und der Peloponnisische krieg*, Berlin, 1964, p.32-38. Il faut ajouter à cette liste toutes les monographies qui traitent de l'histoire politique et militaire de la cité d'Athènes à l'époque classique.

les plus en vue<sup>717</sup>. Une fois sur place à Samos, ces généraux ne tardent pas à se mettre en activité. En effet, Conon et Philoclès, après s'être entendus comme le souhaitait les Athéniens dans la conduite des affaires militaires, laissent vingt navires à Samos et conduisent tout le reste de la flotte dans l'Hellespont<sup>718</sup>. Ils sont entre temps rejoints par d'autres généraux à savoir, Ménandros, Tydeus, Képhisodotos et Eucratès. Les Athéniens mènent alors des actions contre le territoire du Roi perse. Ils s'attaquent notamment à Chios et à Éphèse. En ce qui concerne les attaques menées contre Éphèse où est basé Lysandre, Duane Abe March apporte quelques précisions. Selon lui, cette incursion des Athéniens à Éphèse a dû avoir lieu probablement après le départ de Lysandre et de sa flotte pour Rhodes<sup>719</sup>.

Du côté lacédémonien, les effets de la récente défaite des Arginuses commencent à être visibles. Étéonicos qui s'est retiré à Chios avec le reste de la flotte doit faire face à une mutinerie de ses soldats<sup>720</sup>. Il réussit tant bien que mal à la contenir. Mais les alliés des Lacédémoniens envoient une ambassade à Sparte pour demander le retour de Lysandre à la tête de leur flotte<sup>721</sup>. C'est ainsi que par suite des démarches des alliés, Lysandre est de nouveau rappelé. Comme il ne peut pas être navarque une seconde fois, les Spartiates trouvent une alternative. En effet, Xénophon note qu'en 405 av. J.-C, « les Lacédémoniens accordèrent la nomination de Lysandre comme secrétaire (epistoleus), mais comme navarque, ils envoyèrent Aracos »<sup>722</sup>. En réalité c'est Lysandre qui détient effectivement le commandement. Il se met immédiatement à la tâche.

Xénophon note que « Lysandre, arrivé à Éphèse<sup>723</sup>, fit venir Étéonicos de Chios avec ses navires, concentra tous ceux qui pouvaient être disséminés ailleurs, et il les fit radouber en même temps qu'il en mettait d'autres en chantier à Antandros »<sup>724</sup>. Jean-François Bommelaer retrace en détail toutes les actions de Lysandre de son arrivée à jusqu'à la bataille<sup>725</sup>. Parmi celles-ci on peut relever la remise en état et le renforcement de la flotte spartiate. Cette entreprise, les Lacédémoniens la doivent en partie aux subsides que leur fournit Cyrus, le fils du Grand Roi. Une des étapes importantes dans le parcours de Lysandre est sa rencontre à

---

<sup>717</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 7, 1-2; Barbieri, 1955, p. 57.

<sup>718</sup> Diodore, 13, 104, 1-2.

<sup>719</sup> March, 1994, p. 63.

<sup>720</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 1-5. Lazenby, 2004, p. 237.

<sup>721</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 6. Lazenby, 2004, p. 237; Kagan, 1987, p. 379-380; Barbieri, 1955, p. 58; March, 1994, p. 62-63.

<sup>722</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 7 : Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι ἔδοσαν τὸν Λύσανδρον ὡς ἐπιστολέα, ναύαρχον δὲ Ἄρακον.

<sup>723</sup> Selon Kagan, 1987, p. 380, c'est au cours de la fin de l'hiver 406/5 que Lysandre sort de Sparte en direction d'Éphèse.

<sup>724</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 10.

<sup>725</sup> Bommelaer, 1981, p. 96-115.



Égine avec Agis. Selon Édouard Will « ce fut sans doute au cours de cette entrevue que fut conçue la campagne qui devait être fatale à Athènes, et qui consistait à reconquérir les détroits »<sup>726</sup>. C'est ce que soutient aussi Jean-François Bommelaer. Selon lui, « le Roi et lui (Lysandre) s'étaient sans doute entendus sur un plan qui consistait à attaquer la zone des détroits, artère vitale de l'empire athénien et de son ravitaillement »<sup>727</sup>. L'exécution de ce plan ne se fera pas attendre, car Lysandre se rend dans l'Hellespont, où il s'empare de la cité de Lampsaque, allié d'Athènes<sup>728</sup>.

La nouvelle de cette dernière conquête lacédémonienne parvient aux Athéniens<sup>729</sup>. Ceux-ci, et parmi eux sans doute Conon, se portent de Sestos à Aigos-Potamos, au secours de Lampsaque<sup>730</sup>. En effet, « la flotte athénienne (180 trières) qui avait fait force de rames dans l'espoir d'atteindre l'Hellespont avant Lysandre, n'y parvint que pour apprendre la chute de Lampsaque, et poussa aussitôt jusqu'à la « rivière de la chèvre » (Aigos-Potamos, au nord de Sestos), d'où elle ne tarda pas à venir offrir bataille à Lysandre »<sup>731</sup>.

Il convient à présent de s'intéresser à l'inventaire des différentes forces présentes à Aigos-Potamos. Cette récapitulation est possible grâce aux informations que fournissent Xénophon, Diodore mais aussi Plutarque. Chez le premier on est renseigné uniquement sur l'effectif de la flotte athénienne. En effet, l'auteur relève que « les Athéniens, ... naviguaient ... avec cent quatre-vingt vaisseaux »<sup>732</sup>. Quant à Diodore, il fournit des indications sur la flottille des deux camps. Il est plus précis en ce qui concerne le côté athénien, mais très approximatif lorsqu'il s'agit des Spartiates. En effet, il s'accorde au sujet des Athéniens avec le nombre avancé par Xénophon. Mais à propos des Lacédémoniens il mentionne vaguement que « Lysandre, qui avait fait voile avec la plus grande partie de ses navires jusqu'à Thasos en

<sup>726</sup> Will, 1972, p. 388.

<sup>727</sup> Bommelaer, 1981, p. 102.

<sup>728</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 18-21 ; Diodore, 13, 104, 7-8. Barbieri, 1955, p. 58 relève que Lysandre s'empare facilement de Lampsaque.

<sup>729</sup> On peut lire chez Barbieri, 1955, p. 59, qu'il semble que les Athéniens aient mis du temps à se décider à intervenir à Lampsaque, comme ce fut le cas aussi lors du siège de Méthymne par Callicratidas en 406.

<sup>730</sup> Kagan, 1987, p. 385-386, note qu'il semblerait que les Athéniens talonnaient de très près Lysandre. En effet il relève que ceux-ci étaient à deux ou trois jours de la flotte lacédémonienne.

<sup>731</sup> Will, 1972, p. 388. Lazenby 2004, p. 241, après avoir procédé à une présentation minutieuse des événements qui précèdent l'engagement conclut que : « With two great fleets in such close proximity a battle was to be expected at any moment ».

<sup>732</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 20 : Οἱ δ' Ἀθηναῖοι κατὰ πόδας πλέοντες ὠρμίσαντο τῆς Χερρονήσου ἐν Ἐλαιούντι ναυσὶν ὀγδοήκοντα καὶ ἑκατὸν. Ἐνταῦθα δὴ ἀριστοποιούμενοις αὐτοῖς ἀγγέλλεται τὰ περὶ Λάμψακον, καὶ εὐθὺς ἀνήχθησαν εἰς Σηστόν. Diodore, 13, 105, 1, évalue la flotte athénienne à 180 navires : Οἱ δὲ τῶν Ἀθηναίων στρατηγὸι πυθόμενοι τοὺς Λακεδαιμονίους πάσῃ τῇ δυνάμει πολιορκεῖν Λάμψακον, συνήγαγόν τε πανταχόθεν τριήρεις καὶ κατὰ σπουδὴν ἀνήχθησαν ἐπ' αὐτοὺς ναυσὶν ἑκατὸν ὀγδοήκοντα. C'est le même nombre qu'indique Plutarque, *Lysandre*, 9, 6 : ὁ δὲ τῶν Ἀθηναίων στόλος ὀγδοήκοντα καὶ ἑκατὸν τριήρων ἐτύγγανε μὲν ἄρτι καθωρμισμένος εἰς Ἐλαιούντα τῆς Χερρονήσου, c'est-à-dire : « Cependant la flotte athénienne, forte de centquatre-vingt trières, se trouvait depuis peu au mouillage à Elaiou en Chersonèse ».

Carie, prit par la force cette ville alliée des Athéniens... »<sup>733</sup>, une première fois. Ensuite il ajoute un peu plus loin que : « les Lacédémoniens assiégeaient Lampsaque avec l'ensemble de leurs forces »<sup>734</sup>. Mais après l'affrontement, l'auteur de la *Bibliothèque Historique* remarque que c'est avec plus de deux cents navires que Lysandre se porte au Pirée<sup>735</sup>. Si la précision sur l'effectif de la flotte athénienne n'est pas remise en cause, cela n'est pas le cas en ce qui concerne les forces sous le commandement de Lysandre avant l'engagement de la bataille.

C'est le constat qui se dégage lorsqu'on se réfère dans un premier temps à Guido Barbieri. En effet, l'auteur note certes que Lysandre dispose désormais de 200 trières<sup>736</sup>, mais il rejoint ensuite Diodore en précisant que ces 200 navires sont acquis à la fin de la bataille<sup>737</sup>. Pour ce qui est du nombre de navires avant la bataille Donald Kagan et Duane Abe March ont calculé que la flotte de Lysandre devrait osciller entre cent vingt-cinq et cent cinquante navires. Le premier en propose le décompte suivant : quatre-vingt-dix navires qui proviennent de Chios et qui sont sous le commandement d'Étéonicos, les trente-cinq autres apportés par Lysandre lui-même depuis le Péloponnèse<sup>738</sup>, et enfin vingt autres dont Duane Abe March estime qu'ils proviennent d'ailleurs. On peut donc retenir qu'en ce qui concerne les forces en présence à Aigos-Potamos, Athènes semble avoir un léger avantage. Du point de vue de l'expérience, ce sont également les Athéniens qui l'emportent.

En somme les flottes des deux cités ont fini par se retrouver dans les détroits de l'Hellespont à Aigos-Potamos. Celles-ci ne tarderont pas à s'affronter. Tout au long de cette période qui précède l'affrontement à Aigos-Potamos, on a pu remarquer qu'il est difficile d'entendre parler de Conon. Toute l'attention est plutôt orientée vers Lysandre et ses actions. On le comprend aisément, par le fait qu'il a été le grand vainqueur de cette bataille.

---

<sup>733</sup> Diod, 13, 104, 7 : Λύσανδρος δὲ μετὰ τῶν πλείστων νεῶν.

<sup>734</sup> Diod, 13, 105, 1 : Οἱ δὲ τῶν Ἀθηναίων στρατηγοὶ πυθόμενοι τοὺς Λακεδαιμονίους πάσῃ τῇ δυνάμει πολιορκεῖν Λάμψακον, συνήγαγόν τε πανταχόθεν τριήρεις καὶ κατὰ σπουδὴν ἀνήχθησαν ἐπ' αὐτοὺς ναυσὶν ἑκατὸν ὀγδοήκοντα. Pour Krentz, 1989, p. 174, il ne devait pas exister une très large différence entre les 180 navires dont disposent les Athéniens et ceux sous le commandement de Lysandre.

<sup>735</sup> Diodore, 13, 107, 2 : Λύσανδρος δὲ πλέον ἢ διακοσίαις τριήρεσιν εἰς τὸν Πειραιέα κατέπλευσεν. Cependant Krentz, 1989, p. 174, émet l'idée selon laquelle, il est fort possible que Lysandre ait pu disposer des 200 navires bien avant la bataille

<sup>736</sup> Barbieri, 1955, p. 58.

<sup>737</sup> Glotz, 1938, p.753, pour sa part indique ce même nombre de 200 navires, tout comme Will, 1972, p. 388. Les deux auteurs estiment que c'est bel et bien avec ces vaisseaux que Lysandre combat à Aigos-potamos. Selon nous, cela n'est pas probable, car on serait dans le cas de figure où Lysandre se trouve en position de supériorité numérique. Dans cette configuration, il n'aurait pas eu besoin d'user de ruse et de malice pour venir à bout des Athéniens. Il aurait mis sur le grand nombre de ses vaisseaux pour faire immédiatement la différence. Or ce n'est pas ce qu'on constate. Ce qui revient à dire que l'idée avancée par Diodore et reprise par Barbieri paraît plus plausible.

<sup>738</sup> Diod, 13, 104, 3 : Λύσανδρος δ' ὁ τῶν Λακεδαιμονίων ναύαρχος ἐκ Πελοποννήσου παρὰ τῶν ἐγγύς συμμάχων τριάκοντα πέντε ναῦς ἀθροίσας κατέπλευσεν εἰς Ἔφεσον.

Cependant, il faut reconnaître que le stratège athénien n'est pas aussi effacé de cette bataille, comme tentent souvent de le faire croire toutes les contributions relatives à cet engagement. C'est de cette présence de Conon dont il est à présent question.

## 2.L'engagement de Conon

Le récit du déroulement de la bataille d'Aigos-Potamos nous est connu principalement grâce à Xénophon et à Diodore. En effet l'auteur des *Helléniques* commence par relater les quatre premiers jours qui précèdent la bataille et pendant lesquels Lysandre met en marche sa ruse qui aura raison des équipages athéniens. Après avoir mentionné les conseils d'Alcibiade aux stratèges et le refus de ceux-ci de l'écouter<sup>739</sup>, Xénophon décrit l'assaut des équipages du Spartiate et la mise en déroute des navires athéniens. Au sujet de Conon, il relève particulièrement que c'est ce dernier qui voit l'arrivée des vaisseaux spartiates et qui donne l'alerte aux Athéniens encore éparpillés. L'historien mentionne toujours à propos de Conon, sa fuite ainsi que le dernier coup qu'il porte au dépôt des grandes voiles de la flotte de Lysandre<sup>740</sup>.

L'autre description de la bataille se retrouve chez Diodore. Il faut noter que les deux versions sont loin d'être identiques. En effet, Diodore commence par signaler la présence des Athéniens à Aigos-Potamos. Il note par la suite les différentes sorties qu'ils effectuent en vue d'inviter les Lacédémoniens au combat, que ces derniers refusent à chaque fois. L'auteur signale l'intervention d'Alcibiade ainsi que le refus que lui adressent les stratèges athéniens. Là s'arrêtent les points communs avec Xénophon. En effet, Diodore souligne qu'étant donné que la flotte commence à manquer de provisions, le général Philoclès, qui d'après lui détient le commandement ce jour, ordonne aux autres capitaines de le suivre. Il se met lui-même à la tête de trente navires. Lysandre, qui est informé de ce mouvement, vient à sa rencontre et le met en déroute. Il parvient à le repousser vers les autres navires athéniens encore amarrés. Le

---

<sup>739</sup> Il s'agit notamment de Ménandre et Tydeus qui ont fait fi des conseils d'Alcibiade. Selon March, 1994, 66, derrière les conseils d'Alcibiade se cachent ses réelles intentions. En effet, l'auteur relève que l'exilé cherche en réalité les voies et moyens qui pourront lui assurer un rapprochement des stratèges. Ce qui en cas de victoire pourrait lui permettre de retourner dans sa cité, comme ce fut le cas en 407/406. D'après l'auteur, les stratèges ayant deviné les intentions d'Alcibiade, et surtout se rappelant sa promesse non tenue en 411, d'obtenir le soutien des Perses, préférèrent le tenir loin de leur camp. En l'absence de preuves matérielles, March, 1994, 67, avance quelques hypothèses sur l'attitude qu'aurait pu avoir Conon face aux avances faites par Alcibiade. L'auteur relève d'abord que les deux personnages, à savoir Conon et Alcibiade sont loin d'être des proches. Il note ensuite que la majorité des stratèges présents à Aigospotamos ne font pas partie des amis d'Alcibiade ; excepté bien sur Adeimantos. Concernant Conon, l'auteur dit clairement que : « Konon himself may not have felt or voiced strong feelings one way or the other ; and the fact that no source records his attitude towards Alkibiades suggests that Konon, unable to sway his colleagues and unwilling to oppose them in support of Alkibiades, kept his mouth shut ».

<sup>740</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 22-29.

commandant spartiate donne l'ordre d'attaquer aussitôt l'ennemi à terre, tandis que lui-même assure l'offensive sur mer. Pour finir, les Athéniens sont battus. Mais dix navires dont celui de Conon parviennent à s'échapper, pendant que Philoclès est mis à mort<sup>741</sup>. Notre intention n'est pas de procéder à une étude comparative des deux narrations dans leur ensemble. Il s'agit plutôt de relever dans les différents récits le rôle joué par Conon. C'est dans ce but que nous avons également examiné d'autres sources, comme les récits de Cornélius Népos, de Justin, de Plutarque ou de Polyen.

Bien qu'il représente une source tardive, et sujette à beaucoup à caution, Cornélius Népos fournit des informations importantes sur la bataille d'Aigos-Potamos en général, mais surtout sur Conon en particulier. En effet, il souligne au sujet de ce dernier qu'« il avait encore, tout à la fin de la guerre du Péloponnèse, le commandement en chef, lorsque sur les bords de la rivière d'Aegos les troupes athéniennes furent définitivement battues par Lysandre ». Jusque-là on arrive à le suivre. Mais il devient par la suite difficile de le tenir pour crédible. En effet, Cornélius Népos ajoute que « lors de l'action il (Conon) n'était pas là et son absence explique les fautes commises dans cette affaire. Car il était habile dans les choses militaires et ne laissait rien au hasard au cours de ses commandements. Aussi pour personne à son époque n'était-il douteux que sa présence eût épargné aux Athéniens ce lamentable désastre ». Il est clair que pour lui Conon n'a pas participé à cette bataille. Il est flagrant qu'il fait une véritable confusion entre les batailles des Arginuses et d'Aigos-Potamos. Dans le compte rendu de Plutarque<sup>742</sup>, c'est Conon qui aperçoit en premier les navires de Lysandre qui s'approchent. Il alerte les Athéniens, mais ceux-ci n'arrivent pas à embarquer. Plutarque note toutefois que malgré la prise de la majeure partie de la flotte athénienne, Conon réussit à s'échapper, avec huit autres vaisseaux<sup>743</sup>. Polyen rappelle aussi la ruse dont fait preuve Lysandre pour venir à bout de la flotte athénienne<sup>744</sup>. Pour Justin, lors de cette bataille, tous les Athéniens ont été tués, sauf Conon et les équipages de huit navires<sup>745</sup>.

Lorsqu'on rapproche tous ces textes, on est frappé par un certain nombre de constats dont on tient à relever quelques-uns. Il se produit un glissement entre les principaux protagonistes de cet affrontement décrit par les sources. En effet, dans un premier temps, la

---

<sup>741</sup> Diodore, 13, 105, 2-4 ; 106, 1 ; 2 ; 4-6.

<sup>742</sup> Plutarque, *Lysandre*, 11, 6.

<sup>743</sup> Plutarque, *Lysandre*, 11, 8.

<sup>744</sup> Polyen, XLV, 2.

<sup>745</sup> Justin, 5, 6, 9-10 : « Mais ce n'était pas avec de tels soldats qu'Athènes pouvait défendre son nom, ni avec de telles forces qu'elle avait accoutumé de vaincre, et elle ne pouvait compter sur les talents militaires de gens qui avaient vécu dans les fers, et non dans les camps. Aussi furent-ils tous pris ou tués. Comme le général Conon avait survécu à cette bataille, redoutant la cruauté de ses concitoyens, il passa avec huit navires chez le roi de Chypre, Évagoras ».

bataille semble opposer deux flottes, l'une conduite clairement par Lysandre du côté spartiate, l'autre par un collège de généraux d'Athènes. Nous précisons plus loin la question du commandement au sein de ce collège. Mais curieusement par la suite, seuls deux personnages émergent dans l'affrontement. Les autres stratèges sont rarement mentionnés. Et même lorsqu'ils le sont c'est de façon très brève, ou encore pour signaler leur capture ou leur disparition comme c'est le cas de Philoclès. Ce détail est souvent négligé dans les études dont on dispose sur la bataille d'Aigos-Potamos. Un autre constat qui découle du premier est qu'on retrouve dans les différentes narrations surtout les actions de Conon, tandis les autres stratèges sont ignorés. On a le sentiment que l'ensemble de l'action des équipages athéniens dans cette bataille tourne autour des manœuvres réalisées par Conon. C'est le lieu de revenir sur son comportement au cours de la bataille<sup>746</sup>.

Au cours de cette attaque subite, il semble qu'il n'y ait pas une confrontation en tant que telle. Il s'agit plutôt d'un assaut soudain, au cours duquel l'effet de surprise fait la différence. Seul Conon est, semble-t-il, resté sur ses gardes, et n'est pas surpris par Lysandre. Comment l'expliquer ? Il semble que ce soit son expérience qui fasse la différence une fois de plus. Il a sans doute dû se souvenir de l'épisode du blocus de Mytilène et de la stratégie qu'il a lui-même employée lors du siège, pour surprendre la vigilance de Callicratidas. À côté de cette attitude de Conon, il faut noter aussi la seule véritable attaque portée par les Athéniens contre Lysandre. Il s'agit en effet de celle que signale Xénophon et qui est dirigée contre le dépôt de grandes voiles de Lysandre. L'auteur signale que Conon finit par s'en emparer<sup>747</sup>. Une autre question relative à Conon au cours de cette bataille en 405 av. J.-C. concerne le nombre exact de navires avec lesquels il réussit à s'enfuir.

La question des chiffres se pose une fois de plus avec acuité, car les sources sont loin d'être unanimes sur l'effectif des navires qui s'enfuirent avec Conon. Chez Frontin par exemple, il n'est pas question de parler de navires qui ont pu s'échapper de l'attaque de Lysandre. En effet, l'auteur retient que « Lysandre, commandant les Spartiates contre les Athéniens à Aigos-Potamos, allait souvent, à certaine heure, inquiéter la flotte ennemie, et faisait ensuite retirer la sienne. Cette manœuvre étant devenue tout à fait habituelle, les

---

<sup>746</sup> March, 1994, p. 70-71 : pour l'auteur les principales actions de Conon se limitent à celles que relatent Xénophon (*Xénophon, Helléniques*, 2, 1, 28) et Diodore (Diodore, 13, 106, 6).

<sup>747</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 29 : Κόνων δὲ ταῖς ἐννέα ναυσὶ φεύγων, ἐπεὶ ἔγνω τῶν Ἀθηναίων τὰ πράγματα διεφθαρμένα, κατασχὼν ἐπὶ τὴν Ἀβαρνίδα τὴν Λαμψάκου ἄκραν ἔλαβεν αὐτόθεν τὰ μεγάλα τῶν Λυσάνδρου νεῶν ἰστία, καὶ αὐτὸς μὲν ὀκτὼ ναυσὶν ἀπέπλευσε παρ' Εὐαγόραν εἰς Κύπρον, ἡ δὲ Πάραλος εἰς τὰς Ἀθήνας ἀπαγγελοῦσα τὰ γεγονότα. « Conon, qui s'était mis à fuir avec ses neuf vaisseaux, une fois qu'il s'était rendu compte que les affaires des Athéniens étaient perdues, après avoir fait relâche à Abarnis, la citadelle de Lampsaque, s'y empara du dépôt des grandes voiles de la flotte de Lysandre, puis avec huit vaisseaux il partit à Chypre auprès d'Evagoras, tandis que la Paraliennne filait sur Athènes pour annoncer ce qui s'était passé ».

Athéniens, après sa retraite, se dispersaient à terre pour leur approvisionnement. Un jour Lysandre fit, comme de coutume, avancer et revenir ses vaisseaux ; et, quand la plupart des Athéniens se furent séparés, il retourna sur ceux qui restaient, les tailla en pièces, et s'empara de tous leurs navires »<sup>748</sup>. Cela implique par conséquent que même Conon aurait péri dans cette bataille. Cette déduction permet de ne pas accorder trop de crédit au texte de Frontin.

Polyen donne une autre version et une évaluation différente de la situation. En effet, après avoir décrit la ruse de Lysandre, il note ce qui suit : « Les Lacédémoniens bien armés et en bon ordre donnèrent dessus, et remportèrent une victoire complète. Ils firent les hommes prisonniers de guerre, et se rendirent maîtres de toutes les galères et de tous les autres vaisseaux, à la réserve d'une barque légère seule<sup>749</sup>, qui porta les nouvelles de cette défaite à Athènes »<sup>750</sup>. Une fois de plus, à en croire cet auteur, Conon fait partie des prisonniers de Lysandre.

Une autre tendance (généralement plus fournie) signale que Conon a pu s'enfuir d'Aigos-Potamos avec huit navires qui le suivent jusqu'à Chypre. On trouve cette indication d'abord chez Xénophon. L'auteur note en effet au sujet des trières athéniennes que «... celle de Conon et sept autres autour de lui prirent la mer en un seul groupe avec leurs équipages au complet... »<sup>751</sup>. Xénophon compte donc huit navires. Mais il ajoute par la suite la Paralienne, qui a pu aussi s'échapper. Ce qui fait qu'avec Xénophon ce sont au total 9 navires, qui ne sont pas pris par Lysandre. Plutarque avance aussi le chiffre de huit comme Xénophon. En effet, le bilan qu'il dresse de l'attaque de Lysandre dans la biographie qu'il consacre à Alcibiade est le suivant : «... huit trières seulement s'échappèrent, avec Conon, tandis que les autres — près de deux cents — furent emmenées prisonnières. Quant aux hommes, après en avoir capturé

---

<sup>748</sup> Frontin, II, 1, 19. Nous précisons que la version à laquelle nous avons eu accès est bien celle mise en ligne et traduite par M. CH. Bailly.

<sup>749</sup> La barque légère dont parle Polyen peut assimiler à la Paralienne que relève Xénophon *Helléniques*, 2, 1, 28. Avec la description de la Paralienne que donnent Peter Krentz et Borimir Jordan, on est quelque surpris que Guy de Budé puisse la décrire comme une simple barque légère.

<sup>750</sup> Polyen, I, 45, 2.

<sup>751</sup> Xénophon *Helléniques*, 2, 1, 28 : Λύσανδρος δ' εὐθὺς ἐσήμηνε τὴν ταχίστην πλεῖν· συμπαρήει δὲ καὶ Θώραξ τὸ πεζὸν ἔχων. Κόνων δὲ ἰδὼν τὸν ἐπίπλου, ἐσήμηνεν εἰς τὰς ναῦς βοηθεῖν κατὰ κράτος. διεσκευασμένων δὲ τῶν ἀνθρώπων, αἱ μὲν τῶν νεῶν δίκροτοι ἦσαν, αἱ δὲ μονόκροτοι, αἱ δὲ παντελῶς κεναί· ἡ δὲ Κόνωνος καὶ ἄλλαι περὶ αὐτὸν ἐπὶ πλήρεις ἀνήχθησαν ἀθρόαι καὶ ἡ Πάραλος, τὰς δ' ἄλλας πάσας Λύσανδρος ἔλαβε πρὸς τῆ γῆ. Τοὺς δὲ πλείστους ἀνδρας ἐν τῇ γῆ συνέλεξεν· οἱ δὲ καὶ ἔφυγον εἰς τὰ τειχύδρια. : « Lysandre aussitôt donne le signal de mettre à la mer au plus vite : on embarqua aussi Thôrax avec son infanterie. Conon, voyant les vaisseaux s'avancer pour l'attaque, donna le signal aux vaisseaux d'arriver à la rescousse au plus vite ; mais, comme les hommes étaient dispersés, les trières restent, les unes garnies de deux rangs de rameurs, les autres d'un seul, les autres tout à fait vides : celle de Conon et sept autres autour de lui prirent la mer en un seul groupe avec leurs équipages au complet, ainsi que la Paralienne ; mais toutes les autres furent capturées par Lysandre à la côte ; il ramassa la plus grande partie des hommes à terre : il y en eut aussi qui s'enfuirent jusqu'aux fortins ».

trois mille vivants, Lysandre les fit égorger»<sup>752</sup>. Mais lorsqu'il rédige la biographie de Lysandre, Plutarque propose une autre évaluation du nombre de navires qui ont pu s'échapper. Ainsi il signale que « Lysandre fit trois mille prisonniers avec leurs généraux et s'empara de toute la flotte, à la seule exception de la Paralienne et des trières qui s'étaient échappées avec Conon »<sup>753</sup>. Ce qui fait que désormais il aboutit au même chiffre que Xénophon à savoir un total de 9 navires. Chez Justin<sup>754</sup> par contre, on se limite uniquement aux huit navires qui sortent avec Conon.

Diodore propose à son niveau une autre répartition des navires qui sortent sains et saufs d'Aigos-Potamos. En effet, selon lui « seules dix des trières parvinrent à s'échapper, dont une avec le stratège Conon : celui-ci renonça à retourner à Athènes par crainte de la colère du peuple et se réfugia chez Évagoras »<sup>755</sup>. Le même nombre se retrouve chez Pausanias. En effet, l'auteur mentionne dans sa description que seuls dix navires de guerre réussissent à s'échapper en direction de Chypre, tandis le reste est capturé par les Lacédémoniens<sup>756</sup>. Le nombre le plus élevé de navires qui ont pu s'échapper se trouve chez Lysias. En effet, dans son discours composé pour un citoyen accusé de corruption, il affirme qu'« il y eut douze vaisseaux de sauvés, et, à moi seul, je vous en ai ramené deux, le mien et celui de Nausimachos »<sup>757</sup>. Devant toutes ces indications, Peter Krentz<sup>758</sup> penche pour celles dont les données concordent avec les informations fournies par la stèle IG II<sup>2</sup>. 1951<sup>759</sup>. Il soutient que malgré les controverses liées à cette stèle et qui portent sur sa date ainsi que sur les circonstances de son érection, on a la confirmation que se sont huit navires qui joignent Chypre à la suite de la bataille d'Aigos-Potamos. Duane Abe March<sup>760</sup> relève que selon D.

<sup>752</sup> Plutarque, *Alcibiade*, 37, 4 : « ὅτι μέντοι τὰς ἀμαρτίας ὀρθῶς συνείδε τῶν Ἀθηναίων, ταχὺ τὸ ἔργον ἐμαρτύρησεν. ἄφρων γὰρ αὐτοῖς καὶ ἀπροσδοκίῳ τοῦ Λυσάνδρου προσπεσόντος, ὀκτῶ μόναι τριήρεις ὑπεξέφυγον μετὰ Κόνωνος, αἱ δ' ἄλλαι μικρὸν ἀπολείπουσαι διακοσίων ἀπήχθησαν αἰχμαλώτοι. τῶν δ' ἀνθρώπων τρισχιλίους ἐλὼν ζῶντας ἀπέσφαξεν ὁ Λύσανδρος ».

<sup>753</sup> Plutarque, *Lysandre*, 11, 10 : « λαμβάνει δὲ ὁ Λύσανδρος τρισχιλίους ἄνδρας αἰχμαλώτους μετὰ τῶν στρατηγῶν, ἅπαν δὲ τὸ ναύσταθμον ἄνευ τῆς Παράλου καὶ τῶν μετὰ Κόνωνος ἐκφυγούσων ».

<sup>754</sup> Justin, 5, 6, 10.

<sup>755</sup> Diodore, 13, 106, 6 : « Τῶν μὲν οὖν τριήρων δέκα μόνον διεξέπεσον, ὧν μίαν ἔχων Κόνων ὁ στρατηγὸς τὴν μὲν εἰς Ἀθήνας ἐπάνοδον ἀπέγνω φοβηθεὶς τὴν ὀργὴν τοῦ δήμου, πρὸς Εὐαγόραν δὲ τὸν ἀφηγούμενον τῆς Κύπρου κατέφυγεν, ἔχων πρὸς αὐτὸν φιλίαν· τῶν δὲ στρατιωτῶν οἱ πλεῖστοι μὲν κατὰ γῆν φυγόντες εἰς Σηστὸν διεσώθησαν ».

<sup>756</sup> Pausanias, 3, 11, 5. La traduction que propose l'abbé GEDOYN est la suivante : « C'est cet Agias qui prédit à Lysandre qu'il se rendrait maître de toute la flotte d'Athènes à Aigos-Potamos, à la réserve de dix trières, qui en effet se sauvèrent en direction de Chypre ; toutes les autres furent prises par les Lacédémoniens avec les soldats et les matelots qui étaient dessus ».

<sup>757</sup> Lysias, 21, 11 : Αἱ μὲν τοίνυν σωθεῖσαι τῶν νεῶν δώδεκα ἦσαν· ἐγὼ δ' ὑμῖν δύο ἐκόμισα, τὴν ἐμαυτοῦ καὶ τὴν Ναυσιμάχου τριήρη.

<sup>758</sup> Krentz, 1989, p. 177.

<sup>759</sup> D. Laing, Jr., "A new interpretation of the Athenian naval catalogue IG II<sup>2</sup>. 1951" (Univ. of Cincinnati dissertation: 1964).

<sup>760</sup> March, 1994, p. 72.

Laing Jr<sup>761</sup>, il s'agit d'une inscription qui dresse la liste des équipages de huit trières. Ce dernier considère ainsi que se sont les huit navires qui partent avec Conon à Chypre.

Au total on peut dire que Conon occupe une place importante dans la bataille d'Aigos-Potamos. On a quasiment l'impression que cette rencontre n'est plus une opposition de deux flottes, mais plutôt celle de la confrontation de deux hommes : Lysandre face à Conon. C'est pourquoi semble-t-il lorsque les auteurs abordent cette bataille, ils ont souvent tendance à dire que Conon a connu un échec à Aigos-Potamos, alors qu'il semble que ce soit Philoclès, l'autre stratège, qui détenait le commandement le jour de la bataille. Il est à présent intéressant de restituer la part de responsabilité de chacun de ces généraux dans le revers que subit la cité dans cette bataille.

### 3. Le collège des stratèges athéniens et la défaite d'Aigos-Potamos

L'affrontement entre la flotte conduite par Lysandre et celle sous le commandement des stratèges athéniens a fait l'objet de plusieurs analyses. On peut citer parmi celles-ci les contributions de W. S. Ferguson<sup>762</sup>, ensuite l'enquête de Graham Wylie<sup>763</sup> et enfin le nouveau regard que porte Barry Strauss<sup>764</sup>. Si du premier auteur il se dégage un aperçu général de la bataille, les deux autres insistent sur deux aspects particuliers de la bataille. En effet, Graham Wylie aboutit à la conclusion qu'il est peu probable de tenir pour vrai le massacre de tous les Athéniens faits prisonniers par Lysandre<sup>765</sup>. Quant à Barry Strauss, ses propos tournent autour de trois centres d'intérêt. Il se propose dans un premier temps de comprendre pourquoi les Athéniens et leurs généraux refusent de quitter la zone dangereuse et pauvre en provisions qu'ils occupent à Aigos-Potamos. Il revient ensuite sur la question du nombre d'Athéniens faits prisonniers et exécutés par Lysandre. Pour finir, il dégage les incidences de cette défaite sur la politique de la cité d'Athènes.

---

<sup>761</sup> Au sujet de cet auteur nous reprenons la note que fournit Duane Abe March, 1994, p.72: « Laing's reconstitution of the nature of the inscription depends largely on his rearrangement of the stele fragments. He concludes that the inscription lists the crews of eight triremes by calculating the height of the stele and the number of lines required to list an entire crew (pp. 10-51, esp., 44-51). Laing then analyzes the occasion for the inscription, limiting the possibilities to the period 410-390 based on letters forms, and concludes that circumstances best fit the triremes which escaped Aigospotamoi (pp. 94-119). His thesis is controversial and by no means conclusive. For objections to Laing's reconstruction and thesis, see SEG 22.35, 32.205, 33.154; B. Jordan, *Navy*, pp. 71-72; A. J. Graham, "Thucydides 7, 13, 2 and the Crews of Athenian triremes", *TAPA* 122 (1992), pp. 264-265; D. M. Lewis and R. S. Stroud, "Athens honors king Euagoras of Salamis", *Hesperia* 48 (1979), 187; P. Funke, "Konon Rückkehr nach Athen im Spiegel epigraphischer Zeugnisse", *ZPE* 53 (1983), 164-169. The prevailing scholarly opinion dates the decree somewhere in the period 408-404, hence it is published in volume one of the third IG edition (I<sup>3</sup> 1032) ».

<sup>762</sup> Ferguson, 2008.

<sup>763</sup> Wylie, 1986.

<sup>764</sup> Strauss, 1983.

<sup>765</sup> Wylie, 1986. p. 140.



Malgré les apports de ces réflexions, force est de reconnaître que d'autres aspects relatifs à Aigos-Potamos restent en suspens. C'est de certains d'entre eux qu'il sera question dans les lignes qui suivent. En clair, il s'agit dans un premier temps de relever les causes qui expliquent la défaite des Athéniens et dans un second temps de situer les responsabilités qui ont conduit à ce désastre.

On retrouve chez les auteurs anciens diverses raisons qui sont à la base du revers que subissent les Athéniens dans l'Hellespont en 405 av. J.-C. Pour Xénophon par exemple, la défaite des Athéniens est due au fait que lors de l'attaque de Lysandre, les hommes étaient dispersés et les trières étaient restées les unes garnies de deux rangs de rameurs, les autres d'un seul, les autres tout à fait vides<sup>766</sup>. C'est donc la désorganisation et le désordre qui règne chez les Athéniens, qui semble être le point de départ de leur déconvenue. Cette idée apparaît aussi chez Diodore. En effet selon lui, « comme les ennemis ne voulaient pas livrer bataille sur mer et que la disette se répandait dans le champ, Philoclès, qui commandait ce jour-là, ordonna aux autres triérarques d'équiper les trières et de le suivre, tandis que lui-même prenait la mer à l'avance avec trente trières déjà prêtes. Averti par des déserteurs, Lysandre sortit avec l'ensemble de la flotte et, après avoir mis en fuite Philoclès, le poursuivit jusqu'aux autres navires. Les Athéniens n'avaient pas encore fini d'armer leurs trières : l'arrivée inopinée des ennemis provoqua une confusion dans l'armée entière. S'apercevant alors du désordre de ses adversaires, Lysandre fit promptement débarquer Étéonicos et les hommes entraînés au combat terrestre »<sup>767</sup>. Diodore ajoute ensuite que « les Athéniens furent pris de panique devant cet événement inattendu : ils n'eurent ni le temps de prendre le large avec leurs navires, ni la possibilité d'engager le combat à terre ; après une brève résistance, ils furent mis en déroute et aussitôt, abandonnant qui les navires, qui le camp, prirent la fuite dans la direction où chacun espérait pouvoir se sauver »<sup>768</sup>. Cornélius Népos désigne plutôt une série de fautes commises par les généraux en l'absence de Conon<sup>769</sup>. Mais cela peut être une invention de sa part, car sa biographie idéalise nettement Conon. Le laisser-aller des Athéniens n'échappe pas non plus à Plutarque. Il relève que « les hommes étaient dispersés ; en effet, à peine débarqués, comme ils ne s'attendaient à rien, ils s'étaient mis à faire des achats, à se promener dans la campagne, à dormir sous leurs tentes, à préparer leurs repas, bien loin de songer à ce qui allait arriver par suite de l'impéritie de leurs chefs »<sup>770</sup>. Dans le

---

<sup>766</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 28

<sup>767</sup> Diodore, 13, 106, 1-4.

<sup>768</sup> Diodore, 13, 106, 5.

<sup>769</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 1, 2.

<sup>770</sup> Plutarque, *Lysandre*, 11, 6-7.

récit quelque peu confus de Justin, l'explication de la défaite est tout autre. En effet, selon lui c'est le manque d'expérience des équipages athéniens qui est à la base de leur malheur. Il souligne que « ce n'était pas avec de tels soldats qu'Athènes pouvait défendre son nom, ni avec de telles forces qu'elle avait accoutumé de vaincre, et elle ne pouvait compter sur les talents militaires de gens qui avaient vécu dans les fers, et non dans les camps »<sup>771</sup>. Il ressort de tous ces extraits que la défaite d'Aigos-Potamos est le fruit d'une mauvaise organisation militaire de flotte athénienne. On est tout proche d'une réelle indiscipline militaire et d'une incohérence dans les manœuvres navales. Comment cela a-t-il pu se produire ?

La réponse à cette interrogation conduit à réfléchir à la responsabilité des différents généraux du collège. Cela revient à traiter de la question de l'autorité au sein du collège des stratèges en général. Mais dans le cas spécifique d'Aigos-Potamos, il s'agit surtout d'aborder le problème de la rotation ou non du commandement entre les différents stratèges en campagne. Cette idée se retrouve essentiellement chez Diodore et chez Plutarque. En effet, l'auteur de la *Bibliothèque Historique* relève que lors de la bataille à Aigos-Potamos, « Philoclès, qui commandait ce jour-là, ordonna aux autres triérarques d'équiper les trières et de le suivre, tandis que lui-même prenait la mer à l'avance avec trente trières déjà prêtes »<sup>772</sup>. Plutarque pour sa part signale que « les Athéniens étaient commandés par plusieurs stratèges, entre autres par Philoclès... »<sup>773</sup>. En dehors d'Aigos-Potamos, la cité connaît deux autres batailles durant le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au cours desquelles le commandement aurait été assuré à tour de rôle.

Il s'agit, en effet, des batailles de Marathon en 490 av. J.-C. et des Arginuses en 406 av. J.-C. Les avis sont partagés quant à la réalité de cette pratique au sein du collège des stratèges à Athènes. Le point de discorde porte sur la différenciation entre le commandement et la présidence qui serait tournante au sein du collège. En effet, selon Michael H. Jameson<sup>774</sup>, il convient de faire la différence entre ces deux notions. Il conclut qu'à Marathon, tout comme aux Arginuses et à Aigos-Potamos, « it is command, not presidency, that is said to have been rotated »<sup>775</sup>. Kenneth James Dover partage le même point de vue. Tout en reconnaissant l'existence à Athènes du principe de la rotation du commandement, il émet tout de même un doute sur la façon dont ce principe est appliqué. Il souligne que Diodore vise un tout autre objectif en insistant sur la rotation du commandement entre les généraux à Aigos-Potamos. En

---

<sup>771</sup> Justin, 5, 6, 9.

<sup>772</sup> Diodore, 13, 106, 1 : Φιλοκλής ἐκείνην τὴν ἡμέραν ἀφηγούμενος τοῖς μὲν ἄλλοις τριηράρχοις προσέταξε πληρώσαντας τὰς τριήρεις ἀκολουθεῖν, αὐτὸς δ' ἐτοιμίας ἔχων ναῖς τριάκοντα τάχιον ἐξέπλευσεν.

<sup>773</sup> Plutarque, *Lysandre*, 9, 7 : « ἐστρατήγουν δὲ τῶν Ἀθηναίων ἄλλοι τε πλείους καὶ Φιλοκλής ».

<sup>774</sup> Jameson, 1955.

<sup>775</sup> Jameson, 1955, p. 79.

effet Kenneth James Dover dit que « Diodore exemplifies a Hellenistic tendency to import into the history of the Athenian democracy the authoritarian principles taken for granted in a later age; the supposition of rotation of command is one way of doing this »<sup>776</sup>. L'auteur conclut alors que Diodore semble faire une confusion entre l'élection à la stratégie d'une part et d'autre part l'assignation d'un général à un commandement particulier. D'une manière générale, les avis de Michael H. Jameson et de Kenneth James Dover semblent rejoindre la position de Debra Hamel. Ce dernier maintient qu'en l'absence d'un éventail de preuves crédibles, il serait judicieux de considérer cette rotation de commandement au sein du collège des stratèges comme peu probable<sup>777</sup>.

À l'opposé de cette conception se trouve l'autre tendance dont l'un des représentants est Amédée Hauvette-Besnault. Il souligne l'incompatibilité de la prééminence d'un stratège sur les autres avec le principe démocratique de la cité<sup>778</sup>. Mais il reconnaît cependant que parfois « le titre de "président" fut donné successivement à tous les membres du collège comme il convient à des magistrats égaux »<sup>779</sup>. Nicolas Geoffrey Lemprière Hammond abonde dans le même sens<sup>780</sup>. Mais il se demande en outre à partir de quel principe s'opère le mode de désignation. Il avance à ce propos deux possibilités : d'une part une désignation basée sur un tirage au sort, d'autre part une rotation qui s'inspire de l'ordre d'agencement des dix tribus établies par Clisthène. En prenant en compte ces deux positions et en les mettant en rapport avec ce que les sources révèlent au sujet de la bataille d'Aigos-Potamos, on peut dire qu'il est fort probable que le commandement est assuré de façon tournante entre les stratèges<sup>781</sup>. Duane Abe March s'inscrit dans cette logique, en soulignant qu'à Aigos-Potamos, il semble que la rotation de pouvoirs s'effectue entre Conon et Philoclès uniquement. Si cela est admis, alors on peut s'orienter à présent vers les potentiels responsables de la défaite.

D'après le récit de Xénophon ce sont au total six stratèges athéniens qui se retrouvent à la tête de la flotte à Aigos-Potamos<sup>782</sup>. Mais lors de la bataille il est difficile de se faire une idée des actions de chacun d'entre eux. On apprend entre autres en ce qui concerne Tydeus et Ménandros que ce sont les deux stratèges qui refusent les conseils d'Alcibiade et qui lui

---

<sup>776</sup> Dover, 1960, p. 72.

<sup>777</sup> Hamel, 1998, p. 95.

<sup>778</sup> Hauvette, 1885, p. 54.

<sup>779</sup> Hauvette, 1885, p. 55.

<sup>780</sup> Cette position est partagée aussi par Scheele, 1932, p. 6. ; Schwahn, 1935, col. 1080 ; Kahrstedt, 1936, p. 152 ; Hignett, 1952, p. 171 et p. 247 n°3,

<sup>781</sup> Selon March, 1994, p. 71.

<sup>782</sup> Xénophon, 1, 7, 1 : L'auteur cite d'abord Conon, puis Adeimantos et Philoclès. Ensuite on enregistre l'arrivée de Ménandros, Tydeus et Képhisodotos, Xénophon 2, 1, 16.

demandent de s'éloigner des équipages<sup>783</sup>. Rien ne filtre sur les activités de Képhisodotos. Seuls Conon, Philoclès et dans une moindre mesure Adeimantos sont nommément cités dans les sources. Xénophon signale ce dernier parmi les prisonniers capturés par Lysandre, tout en relevant la grâce que lui accorde le Spartiate<sup>784</sup>. Il reste enfin Conon et Philoclès dont les actions sont plus ou moins connues au cours de la bataille.

Si l'on se base sur le récit de Diodore<sup>785</sup>, le premier responsable de la défaite athénienne à Aigos-Potamos est bel et bien Philoclès, puisque c'est lui qui détient le commandement ce jour où a lieu l'affrontement. On peut aussi l'accuser même d'imprudence, car il n'engage que trente trières contre toute la flotte de Lysandre. Il fait ainsi preuve de témérité ou d'un véritable suicide face la supériorité numérique des Spartiates. Si l'on se met dans le cas de figure où les différents généraux échangeaient leurs avis avant toutes décisions militaires, Conon peut être aussi tenu pour responsable, à un degré moindre que Philoclès, de ce désastre. En effet, il n'a pas le commandement ce jour-là, on peut comprendre que les opérations n'ont pas été menées selon sa volonté. Mais lorsqu'on se situe du point de vue de l'expérience, il semble que Conon endosse l'entière responsabilité de cette défaite. En effet comme l'a si bien remarqué Wylie Graham, parmi tous les stratèges présents à Aigos-Potamos, Conon est le plus expérimenté<sup>786</sup>. Et en tant que tel, il aurait pu poser le même diagnostic que fait Alcibiade, et proposer le même conseil que ce dernier aux autres stratèges. Ce ne fut pas le cas.

Un autre argument peut, semble-t-il, faire endosser encore toute la responsabilité de la défaite à Conon. Il s'agit de son attitude lors de l'attaque brutale de Lysandre. En effet, on note que la presque totalité des Athéniens sont surpris par Lysandre sauf Conon. S'attendait-il à cet assaut ? Disons plutôt que c'est son instinct de combattant et sans nul doute son expérience qui l'ont fait demeurer sur ses gardes. Pourquoi n'a-t-il pas invité les autres stratèges et leurs équipages à observer cette prudence, même si ce jour le commandement ne lui revient pas ? C'est l'une des fautes graves que commet Conon et qui le rend coupable probablement. D'après toutes ces remarques l'opinion souvent exprimée par les historiens modernes qui tient Conon pour l'unique responsable de la défaite d'Aigos-Potamos n'est pas tout à fait juste. Il est aussi fautif que Philoclès qui assume le commandement ce jour. Quant

---

<sup>783</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 26 : Οἱ δὲ στρατηγοί, μάλιστα δὲ Τυδεὺς καὶ Μένανδρος, ἀπιέναι αὐτὸν ἐκέλευσαν· αὐτοὶ γὰρ νῦν στρατηγεῖν, οὐκ ἐκείνον. Καὶ ὁ μὲν ὄχρητο.

<sup>784</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 32: Ἐλέγετο δὲ καὶ ἄλλα πολλὰ, καὶ ἔδοξεν ἀποκτεῖναι τῶν αἰχμαλώτων ὅσοι ἦσαν Ἀθηναῖοι πλην Ἀδεϊμάντου, ὅτι μόνος ἐπελάβετο ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ περὶ τῆς ἀποτομῆς τῶν χειρῶν ψηφίσματος· ἠτιάθη μέντοι ὑπὸ τινῶν προδοῦναι τὰς ναῦς.

<sup>785</sup> Diodore, 13, 106, 1-2.

<sup>786</sup> Graham, 1986, p. 130.

aux autres stratèges, l'absence de preuves au sujet de leurs actions ne permet pas de situer clairement leur part de responsabilité. Cependant étant donné que les décisions sont prises en conseil au sein du collège, ceux-ci ne sont pas non plus irréprochables. C'est ce qui pousse peut-être Plutarque à tenir pour responsable l'ensemble des chefs athéniens, dont l'impéritie est à la base de la défaite<sup>787</sup>. Et aussi le fait qu'aucune divergence ne nous est signalée parmi eux.

Au total, de 406 à 405 av. J.-C., trois événements majeurs permettent de découvrir trois postures dans lesquelles se retrouve Conon : d'abord en tant que stratège assiégé à Mytilène, ensuite comme stratège absent d'une importante bataille dont il est l'élément déclencheur, et enfin en qualité de stratège une fois encore, mais cette fois-ci, en tant que l'un des principaux acteurs d'une bataille déterminante. Au cours de ces différentes situations, Conon a su se faire remarquer de façon singulière. On découvre ainsi d'abord un général pétri de talents mais surtout sachant faire usage de ruse et de subterfuge dans une situation qui semble perdue, ensuite un commandant qui grâce à sa capacité à organiser et à commander une flotte tient tête à des navires qui lui sont supérieurs, enfin un général qui malgré toutes ces qualités n'a pas pu éviter à sa cité de succomber face à sa rivale en 405/404. Mais dans cet échec, il faut lui reconnaître des circonstances atténuantes, ce qui n'était pas le cas lors de la situation qui conduit au siège qu'il a eu à subir à Mytilène. Quant à sa responsabilité dans l'affaire survenue aux Arginuses en 406, les Athéniens l'ont tout simplement blanchi. Au terme de cette aventure militaire durant laquelle Conon est demeuré au service de la cité, il convient de jeter un regard sur l'ensemble des magistratures qu'il a occupées, en vue de dresser son bilan.

---

<sup>787</sup> Plutarque, *Lysandre*, 11, 6-7 : Κόνων δὲ πρῶτος ὁ τῶν Ἀθηναίων στρατηγὸς ἀπὸ τῆς γῆς ἰδὼν ἐπιπλέοντα τὸν στόλον ἐξαίφνης ἀνεβόησεν ἐμβαίνειν, καὶ περιπαθῶν τῷ κακῷ τοὺς μὲν ἐκάλει, τῶν δὲ ἐδεῖτο, τοὺς δὲ ἠνάγκαζε πληροῦν τὰς τριήρεις. ἦν δὲ οὐδὲν ἔργον αὐτοῦ τῆς σπουδῆς ἐσκεδασμένων τῶν ἀνθρώπων. ὡς γὰρ ἐξέβησαν, εὐθύς, ἅτε μηδὲν προσδοκῶντες, ἠγόραζον, ἐπλανῶντο περὶ τὴν χώραν, ἐκάθειδον ὑπὸ ταῖς σκιναῖς, ἠριστοποιοῦντο, πορρωτάτω τοῦ μέλλοντος ἀπειρία τῶν ἡγουμένων ὄντες. La traduction que proposent Robert Flacelière et Emile Chambry est la suivante : « Le stratège athénien Conon fut le premier qui, de la terre, vit arriver la flotte. Il crie aussitôt l'ordre de s'embarquer et, consterné du désastre imminent, il appelle les uns, en implore d'autres, et oblige certains à monter à bord. Mais c'était peine perdue, car les hommes étaient dispersés ; en effet, à peine débarqués, comme ils ne s'attendaient à rien, ils s'étaient mis à faire des achats, à se promener dans la campagne, à dormir sous leurs tentes, à préparer leur repas, bien loin de songer à ce qui allait arriver par suite de l'impéritie de leurs chefs ».

## **Chapitre 4 : LES DIFFÉRENTES MAGISTRATURES DE CONON (414/413-405/404 av. J.-C.)**

L'histoire militaire de la Grèce en général et celle d'Athènes en particulier demeure un sujet passionnant et inépuisable. Les batailles ainsi que les guerres qui forment l'essentiel des questions en la matière, représentent l'une des voies pour saisir la vie militaire de la cité. Cependant il est aussi possible d'appréhender le fait militaire à Athènes par le biais de l'étude de ses institutions. C'est le but de cette section qui s'intéressera singulièrement à la stratégie. Elle est l'une des fonctions militaires, pour ne pas dire la plus importante qui puisse exister, et que peut exercer un citoyen à l'époque classique.

L'attention accordée à cette magistrature s'explique en partie par le prestige dont elle jouit, mais surtout par le fait que c'est elle qui révèle Conon au grand jour. L'image à partir de laquelle celui-ci est le plus connu est bien sûr celle de stratège. En effet, toute la production le concernant est ainsi dominée par ses exploits en tant que général à la tête de l'armée ou surtout de la flotte athénienne. Le statut que confère cette fonction oblige le titulaire qui en est investi à être le plus souvent de façon quasi permanente sur le théâtre des opérations. On s'imagine combien de fois cette institution a pu être sollicitée dans un monde où la guerre est quasi omniprésente.

La première apparition attestée de Conon en tant que stratège élu par les Athéniens se situe au cours de l'année 411/410 av. J.-C.<sup>788</sup> comme mentionné plus haut. Elle a lieu après le renversement du régime oligarchique des Quatre Cents et le rétablissement de la démocratie. Les conditions de la désignation des stratèges en général, de même que celles qui ont conduit à l'élection de Conon demeurent jusqu'à ce jour obscures. Après ce retour sur le devant de la scène, Conon disparaît de nos sources pendant environ trois années, de 410/409 av. J.-C. à 408/407 av. J.-C. Lorsqu'on le retrouve, il est désigné une fois encore pour exercer en tant que stratège des Athéniens. Il occupe cette fonction durant trois années consécutives de 407/406 av. J.-C. à 405/404 av. J.-C., comme il a été donné aussi de le constater avec Périclès<sup>789</sup>. Même si les informations concernant Conon le présentent toujours en tant que stratège, très peu ont tenté d'expliquer ce qui justifie son élection, de même que son maintien à ce poste de façon permanente. C'est le but assigné aux lignes qui vont suivre. Pour atteindre

---

<sup>788</sup> Voir à ce propos, Develin, 1989, p. 163, et Fornara, 1971, p. 68. Diodore, 13, 48, 6.

<sup>789</sup> Azoulay, 2010, p. 40, note 4, écrit à propos de Périclès qu'il « fut également élu stratège trois fois de suite entre 448/7 et 446/5 ». Cette remarque de l'auteur rappelle un tant soit peu le nombre de réélections reconnues à Conon. Il a été en effet réélu trois fois de suite lui aussi entre 407/406 av. J.-C. et 405/404 av. J.-C. Mais il faut reconnaître qu'en la matière Périclès présente des statistiques impressionnantes : il est réélu quatorze fois d'affilée entre 443/442 et 429/428 av. J.-C.

cet objectif, il sera fait référence, d'une part, aux conditions générales requises pour exercer cette magistrature, et, d'autre part, à celles qui sont propres à Conon.

### **I. De la première apparition à la première stratégie : 414/413 av. J.-C. à 411/410 av. J.-C.**

En 414/413 av. J.-C., Conon est à Naupacte à la tête d'une flotte de vingt navires. On peut se demander les raisons qui ont poussé les Athéniens à lui confier une si haute responsabilité et dans une région aussi importante que Naupacte. Pour avoir un début de réponse, il convient de s'orienter vers les conditions générales requises pour postuler à la fonction de stratège ou de commandant en général. Amédée Hauvette-Besnault certes, mais surtout Mogens Herman Hansen<sup>790</sup> relève un certain nombre de critères auxquels est soumis le futur stratège. L'ordre dans lequel ils sont énoncés est de notre fait. D'une manière générale pour prétendre à une magistrature et partant à la fonction de stratège la première condition concerne l'âge requis. Il fallait être âgé de 30 ans au moins. Ensuite vient le mode de désignation. Mogens Herman Hansen note d'une manière générale deux modes de désignation des magistrats : d'une part le tirage au sort et d'autre part l'élection. Il précise qu'en ce qui concerne les stratèges, il s'agit plutôt d'élection. L'auteur revient sur le déroulement de ces séances<sup>791</sup>. Une fois élu, le stratège doit se soumettre à la docimasie, c'est-à-dire à l'examen préliminaire. Mogens Herman Hansen souligne que tous les magistrats (c'est-à-dire les archai, pas les ambassadeurs, les prêtres ni d'autres personnes officiels) devaient s'y soumettre, et prêter serment comme les jurés, de faire correctement leur devoir et conformément aux lois<sup>792</sup>. Cependant Amédée Hauvette Besnault<sup>793</sup> fait tout de même quelques précisions sur cette interrogation. Selon lui, l'examen auquel est soumis le stratège revêt un caractère singulier. De fait, il ne partage pas l'opinion selon laquelle la docimasie exigeante à laquelle les archontes sont soumis s'applique à l'ensemble des magistrats. Amédée Hauvette Besnault pense plutôt que cela n'est pas vraisemblable, à cause du caractère propre à chacune des magistratures. Pour confirmer ses dires, il part d'un texte d'Harpocraton. Le lexicographe, en effet, soutient qu'il y a trois sortes de docimasie : l'une pour les neuf archontes, l'autre pour les orateurs et la troisième pour les stratèges<sup>794</sup>. Ce qui porte à croire qu'il y a une procédure particulière à chacune des magistratures.

---

<sup>790</sup> Hansen, 2014, p. 264.

<sup>791</sup> Hansen, 2014, p. 268.

<sup>792</sup> Hansen, 2014, p. 265.

<sup>793</sup> Hauvette, 1885, p. 40.

<sup>794</sup> Harpocraton, 99,1: Δοκιμασθεῖς τρεῖς δοκιμασῖαι κατὰ τὸν νόμον γίνονται, μία μὲν ἦν οἱ ἐννέα ἄρχοντες δοκιμάζονται, ἑτέρα δὲ ἦν οἱ ῥήτορες, τρίτη δὲ ἦν οἱ στρατηγοί.

Au cours de cet examen le futur stratège est amené à fournir les preuves de sa citoyenneté, l'une des conditions exigées pour toute fonction. Un passage des discours de l'orateur Dinarque relève à ce propos deux garanties en plus de la qualité de citoyen. En effet, selon lui « les lois prescrivent à l'orateur et au stratège qui prétendent gagner la confiance du peuple d'avoir des enfants légitimes, de posséder de la terre à l'intérieur des frontières et de ne revendiquer le droit de guider le peuple qu'à la condition de présenter toutes les garanties requises... »<sup>795</sup>. En ce qui concerne le candidat Conon, les preuves de sa citoyenneté ont été apportées dans la première partie de notre travail. On peut donc affirmer qu'il remplit pleinement cette condition.

À mettre au nombre des conditions d'accès à la stratégie, l'origine sociale et économique des prétendants. Dès le début, le principe paraît établi selon Aristote. En effet, le philosophe affirme que, d'après les lois de Dracon (621/620 av. J.-C.), on choisit « les stratèges et les hipparques parmi ceux qui prouvaient un capital d'au moins cent mines, libre de toute charge, et des enfants légitimes, nés d'une femme légitime et âgés de plus de dix ans »<sup>796</sup>. Tout porte à croire que le recrutement s'opère parmi les citoyens issus de la première ou tout au moins de la deuxième classe de cens : c'est-à-dire entre les Pentacosiomédimnes ou les Hippeis. Il faut dire qu'au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., même si l'on ne retrouve pas dans les lois de la cité des textes qui le disent, il semble que le choix des stratèges obéit toujours à cette logique. C'est aussi l'avis de Mogens Herman Hansen. Il souligne qu'« en théorie, la vieille règle selon laquelle les magistrats devaient être choisis parmi les trois premières classes soloniennes était toujours valable au IV<sup>e</sup> siècle »<sup>797</sup>. Mais il précise qu'en réalité elle était devenue lettre morte. En ce qui concerne Conon on peut se rendre compte, à travers la première partie de notre travail, de son origine riche et noble<sup>798</sup>. Ce constat vient confirmer une fois de plus la pratique en vigueur depuis longtemps à Athènes. En clair, Conon doit sa présence à Naupacte en tant qu'archonte ou encore navarque dans un premier temps à sa citoyenneté, à sa majorité civique et enfin à son prestige familial. À ces arguments vont s'ajouter d'autres qui sont encore plus déterminants.

La seconde catégorie des critères réside en Conon lui-même ; il s'agit de ses capacités propres reconnues par les Athéniens. Conon a sans doute eu à prouver plusieurs fois ses aptitudes en la matière avant sa mission à Naupacte en 414/413 av. J.-C. Duane Abe March

---

<sup>795</sup> Dinarque, *Contre Démosthène*, 71.

<sup>796</sup> Aristote, *Constitution d'Athènes*, 4, 2.

<sup>797</sup> Hansen, 2014, p. 265.

<sup>798</sup> Voir aussi Barbieri, 1955, p. 7.



évoque son expérience<sup>799</sup>. Ce sont sans doute ses qualités dans le commandement, ainsi que dans la guerre, qui ont conforté la cité dans son dessein de l'envoyer dans une expédition délicate, à la tête de vingt navires. Malheureusement, les sources dont on dispose à l'heure actuelle ne permettent pas de retracer ces premières activités de Conon qui ont effectivement forgé et révélé sa valeur. On est aussi mal renseigné sur les occupations de Conon au cours des trois années (413/412 av. J.-C., 412/411 av. J.-C. et 411 av. J.-C.) qui suivent Naupacte.

On peut supposer qu'en bon soldat doté d'expérience et de qualités en la matière, et aussi compte tenu de la situation de guerre dans laquelle sa cité se trouve, il sert dans l'armée. C'est la lecture qu'il faut faire de Cornélius Népos lorsqu'il affirme au sujet de Conon qu'au cours de la guerre du Péloponnèse « ses services furent beaucoup appréciés... Qu'on en juge : étant général, il commanda les armées de terre et, préposé à la flotte, il fit sur mer d'importantes actions... »<sup>800</sup>. La mention du commandement de Conon à la tête des armées de terre rend bien compte du fait qu'il a eu à faire ses preuves avant d'être désigné. Cela fait partie du parcours que doit suivre le citoyen qui espère un jour prétendre à la stratégie. Ainsi, il doit avoir été soldat obligatoirement et avoir porté en outre les grades inférieurs de lochage et de taxiarque.

L'élection de Conon en 411/410 av. J.-C. peut donner lieu à plusieurs interprétations. Dans un premier temps on peut y déceler la confiance que la cité lui accorde. En effet, malgré le résultat peu convaincant de sa première mission à Naupacte en 414/3 av. J.-C., les Athéniens n'hésitent pas à lui renouveler leur faveur pour son élection en tant que stratège. Le choix de Conon est suivi de son envoi à Corcyre en 410 av. J.-C. Cette désignation n'est pas loin de revêtir des couleurs politiques, si ce n'est effectivement pas le cas. En effet, Conon est dépêché à Corcyre pour soutenir d'une part les démocrates corcyréens, et d'autre part, pour empêcher que la cité ne bascule dans l'oligarchie et ne devienne un allié des Péloponnésiens. Une telle mission ne peut être confiée qu'à un citoyen sur lequel la cité n'a pas de doute quant à son attachement à la démocratie. Conon apparaît comme le mieux placé pour exécuter cette tâche. Un des arguments qui le conforte dans cette voie est son attitude lors de la récente crise oligarchique de 411 av. J.-C., que la cité a traversée. Il n'est associé à aucun des actes des Quatre-Cents. Le fait qu'il se soit tenu à l'écart des révolutionnaires— de façon volontaire ou

---

<sup>799</sup> March, 1994, p. 17: « Konon's first appearance in recorded history, then, was in a military capacity subordinate to the stratêgoi. He held an important command, suggesting a certain amount of experience and confidence at his disposal ».

<sup>800</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 1,1.

pas, car on est loin d'en avoir la certitude — laisse supposer qu'il ne partageait pas leurs convictions oligarchiques.

Il semble aussi que la situation du moment fasse de lui le candidat idéal. Lorsque la cité s'engage dans les opérations militaires en Grèce d'Occident à partir de 415 av. J.-C., précisément pendant l'expédition de Sicile, elle confie cette mission à des stratèges dont les plus en vue sont Nicias, Alcibiade et Lamachos<sup>801</sup>. À côté de ces stratèges *autocrates*, figurent Conon et d'autres tels que, Démosthène, Eurymédon<sup>802</sup>, avec qui il a eu des contacts. Quand la menace se fait sentir à Corcyre cinq ans après l'expédition de Sicile, la plupart des généraux qui ont une connaissance de cette région et une expérience de ce type d'opérations ont disparu. Parmi eux, le destin semble avoir épargné tout de même un : Conon. Il apparaît donc comme le choix judicieux pour la cité. En outre, les buts de cette nouvelle mission rejoignent sensiblement les missions qui ont guidé son expédition à Naupacte quatre années auparavant. En somme, plusieurs facteurs complémentaires peuvent être avancés pour justifier le choix porté sur Conon lors de ces deux premières apparitions en 414/413 av. J.-C. et en 411/410 av. J.-C. Il s'agit d'abord de son origine sociale, de ses mérites propres, de son attachement indéfectible aux institutions de la démocratie athénienne et enfin de la situation du moment.

## **II. De la deuxième stratégie en 407/406 av. J.-C., aux réélections de 406/405 et 405-404 av. J.-C.**

La seconde élection de Conon en tant que stratège a lieu au cours de l'année 407/406 av. J.-C. Pour arriver à comprendre les raisons qui ont poussé les Athéniens à l'élire, il faut remonter au lendemain de Corcyre en 410 av. J.-C. et au bilan de la mission qu'il effectue. Le revers subi par Conon consacre par la même occasion la fin des intérêts athéniens dans la région de la Grèce d'Occident. Le nouveau centre de préoccupations athéniennes se transfère vers l'Est, en Ionie et vers le Nord dans l'Hellespont. Ces régions deviennent alors le principal théâtre des opérations, où la cité ne compte pas se laisser distancer. Ainsi durant la période de 410 à 408, Athènes va connaître, pendant cette dernière phase de la guerre du Péloponnèse diverses situations. Après sa victoire à la bataille de Cynosèma en 411 av. J.-C., la cité recouvre en 410 av. J.-C. Cyzique au prix d'un remarquable effort. Alcibiade qui est toujours en exil, rançonne Périnthe et fait capituler Sélymbria. En 409 av. J.-C., Thrasylos se fait écraser à Éphèse. Mais cette défaite est vite oubliée grâce au succès des forces

---

<sup>801</sup> Voir Develin, 1989, p. 150-155. Fornara, 1971, p. 64-65. Thucydide, VI, 8, 2 ; 47, 1 ; 62 ; VII, 16 ; Andocide, *Sur les Mystères*, 11 ; Cornélius Népos, *Alcibiade*, 3, 1 ; Diodore, XIII, 2 ; XIV, 5, 5 ; Plutarque, *Nicias*, 14.

<sup>802</sup> Develin, 1989, p. 153-156 ; Fornara, 1971, p. 64-65.

athéniennes conduites par Alcibiade devant Abydos. Malgré tout, la situation d'Athènes demeure préoccupante. En effet, elle doit faire face aux menaces d'Agis sur son propre territoire, d'un côté, tandis que les Mégariens lui reprennent Nisaia. Au sud comme au nord, l'Attique est serrée de près. Pylos ne lui sert plus à grande chose, sinon aux échanges. Toutefois en 408 av. J.-C., la situation semble meilleure. La cité reprend pied en Asie Mineure et gagne l'amitié de Chypre en la personne d'Évagoras<sup>803</sup>.

Le premier constat qui apparaît est que durant toute cette période qui va de 410/409 av. J.-C. à 408/407 av. J.-C., Conon est doublement absent : d'une part, on ne le retrouve pas parmi les stratèges élus au cours de ces trois années. Cela signifie qu'il n'est même pas réélu en 410/409 av. J.-C., bien qu'ayant été stratège en 411/410 av. J.-C. D'autre part, on n'entend pas parler de lui au cours des importantes opérations que mène la cité. La première explication de sa disparition est sans doute à imputer à son échec à Corcyre en 410. C'est aussi l'avis de l'historien allemand Heinrich Swoboda<sup>804</sup>. Guido Barbieri relativise l'impact de cette défaite. En effet, pour lui, les intérêts d'Athènes dans la région ont connu un véritable déclin depuis l'échec de l'expédition de Sicile en 413 av. J.-C. Le malheur que subit Conon par la suite n'est donc que d'une faible envergure<sup>805</sup>.

Une autre explication de son absence se dessine lorsqu'on observe de près la composition du collège des stratèges sur ces trois années. En effet, de 411/410 av. J.-C. à 408/407 av. J.-C., trois personnes sont constamment reconduites dans leur charge<sup>806</sup> : il s'agit de Thrasyillos, de Thrasybule et enfin d'Alcibiade<sup>807</sup>, en un mot d'Alcibiade et de ses proches. Ce sont effectivement Thrasyillos et surtout Thrasybule qui ont œuvré pour le rappel d'Alcibiade en 411, lors du déclenchement de la crise oligarchique des Quatre-Cents<sup>808</sup>. Leur maintien aussi bien que l'absence de Conon peuvent s'expliquer par leur influence au sein de la cité.

À côté de cet effacement de Conon, Duabe Abe March attire l'attention sur une question fondamentale à savoir : à quoi Conon s'adonne-t-il pendant cette période durant

---

<sup>803</sup> Glotz, 1938, p. 733-741. Will, 1972, p. 378-383.

<sup>804</sup> Real-Encyclopädie, XI.2, 1319.

<sup>805</sup> Barbieri, 1955, p. 14-19.

<sup>806</sup> Voir le tableau récapitulatif des différentes stratégies de Conon en annexe (indiquer la page...)

<sup>807</sup> Develin, 1989, p. 162-171. Fornara, 1971, p. 67-69.

<sup>808</sup> Thucydide, VIII, 81, 1, « Chez les dirigeants athéniens de Samos, Thrasybule surtout qui, après avoir renversé la situation, poursuivait toujours son même projet de faire revenir Alcibiade, finit par convaincre la masse des soldats réunis en assemblée ; et quand ils eurent voté le rappel d'Alcibiade en lui garantissant la sécurité, il se rendit chez Tissapherne et s'occupa de ramener Alcibiade à Samos, estimant que leur seule chance était que celui-ci fit passer Tissapherne du camp des Péloponnésiens dans le leur ».

laquelle les sources ne le signalent pas ?<sup>809</sup> Tout en reconnaissant l'impossibilité de répondre à cette interrogation, à défaut de témoignages crédibles, l'auteur avance prudemment quelques hypothèses à ce sujet. Le point de départ de son argumentation est un passage de Diodore de Sicile, où l'historien souligne l'amitié qui existait entre Conon et Évagoras avant son exil en 405 av. J.-C.<sup>810</sup>. Le grec dit que Conon a de l'amitié pour Évagoras, ce qui est plus vague, mais laisse supposer qu'il y ait pu avoir contact entre les deux. Duabe Abe March se demande, au cas où cela est vrai, quand a eu lieu cette rencontre ? Selon lui, ce ne peut être ni en 411/410 av. J.-C., encore moins entre 407-405 av. J.-C., car étant stratège pendant cette période, Conon est en mission à Corcyre, puis dans l'Ionie. Il conclut alors que ce contact entre Conon et Évagoras ne peut avoir eu lieu qu'entre 410 et 407 av. J.-C.<sup>811</sup>. Ne peut-on supposer que Conon a fait partie d'une ambassade à Salamine de Chypre avant le rapprochement de 408 ? Il justifie par la même occasion la faveur dont Conon bénéficia auprès du peuple par les actions que ce dernier aurait accompli à Chypre. Pour finir, il met ces actions en relation avec la réception de navires de blé en provenance de Chypre, dont Andocide<sup>812</sup> dit être à l'origine<sup>813</sup>.

<sup>809</sup> March, 1994, p. 34.

<sup>810</sup> Diodore, 13, 106, 6 : Τῶν μὲν οὖν τριήρων δέκα μόνον διεξέπεσον, ὃν μίαν ἔχων Κόνων ὁ στρατηγὸς τὴν μὲν εἰς Ἀθήνας ἐπάνοδον ἀπέγνω φοβηθεὶς τὴν ὄργην τοῦ δήμου, πρὸς Εὐαγόραν δὲ τὸν ἀφηγούμενον τῆς Κύπρου κατέφυγεν, ἔχων πρὸς αὐτὸν φιλίαν· τῶν δὲ στρατιωτῶν οἱ πλεῖστοι μὲν κατὰ γῆν φυγόντες εἰς Σηστὸν διεσώθησαν. « Les Athéniens furent alors véritablement consternés, ne pouvant jouir de leurs vaisseaux et n'ayant pas le temps de se ranger en bataille sur terre. Ainsi après s'être défendus peu de temps, ils se mirent en fuite ; ceux des vaisseaux vers le camp et ceux du camp vers les vaisseaux ; chacun espérant se sauver dans le lieu où il n'était pas : à peine échappa-t-il dix vaisseaux de toute la flotte. Le général Conon en prit un : mais ce n'était pas pour retourner à Athènes, où il craignait la fureur du peuple : il se retira chez Evagoras, prince de Chypre, dont il était ami ».

<sup>811</sup> On consacrera une analyse plus détaillée aux relations entre Conon et Évagoras dans la troisième partie de notre travail.

<sup>812</sup> Andocide, *Sur son retour*, 20-21 : τὰ γὰρ ὑμέτερα αὐτῶν ἐφ' ὑμῖν δικαίως ἐστὶ καὶ εὖ καὶ κακῶς, ἐὰν βούλησθε, διαθέσθαι. Ἄ γε μέντοι ἔξω τῶν ἀπορρήτων οἷόν τέ μοι ἐστὶν εἰπεῖν εἰς ὑμᾶς ἤδη πεπραγμένα, ἀκούσεσθε. Ἐπίστασθε γὰρ πού ὡς ἠγγέλθη ὑμῖν ὅτι οὐ μέλλει ἐκ Κύπρου σῖτος ἥξειν ἐνταῦθα· ἐγὼ τοίνυν τοιοῦτός τε καὶ τοσοῦτος ἐγενόμην, ὥστε τοὺς ἄνδρας τοὺς ταῦτα βουλευσάντας ἐφ' ὑμῖν καὶ πράξαντας ψευσθῆναι τῆς αὐτῶν γνώμης. Καὶ ὡς μὲν ταῦτα διεπράχθη, οὐδὲν προὔργου ἀκοῦσαι ὑμῖν· τάδε δὲ νυνὶ βούλομαι ὑμᾶς εἰδέναί, ὅτι αἱ μέλλουσαι νῆες ἤδη σιταγωγοὶ καταπλεῖν εἰς τὸν Πειραιᾶ εἰσὶν ὑμῖν τέτταρες καὶ δέκα, αἱ δὲ λοιπαὶ τῶν ἐκ Κύπρου ἀναχθεισῶν ἥξουσιν ἄθροαι οὐ πολὺ ὕστερον. Ἐδεξάμην δ' ἂν ἀντὶ πάντων χρημάτων εἶναι ἐν ἀσφαλεῖ φράσαι πρὸς ὑμᾶς ἃ καὶ τῆ βουλῆ ἐν ἀπορρήτῳ εἰσήγγειλα, ὅπως αὐτόθεν προῆδετε. Georges Dalmeyda propose la traduction suivante : « Pourtant ceux de mes services que je puis vous faire connaître en dehors du secret, vous allez les apprendre. Vous savez, je pense, qu'on est venu annoncer ici que Chypre ne doit pas nous envoyer de blé : eh bien j'ai su manœuvrer avec assez de vigueur pour que ceux qui avaient médité cela et mettaient leur plan à exécution fussent trompés dans leur dessein. Comment ai-je réussi, il ne vous est pas utile de le savoir ; mais, pour l'instant, voici ce que je veux vous apprendre : les navires qui, dès maintenant, doivent amener du blé au Pirée sont au nombre de quatorze ; le reste des bâtiments qui sont partis de Chypre viendront tous ensemble peu après. Plus que tout l'or du monde j'aurais aimé vous expliquer sans danger ce que j'ai révélé secrètement au Conseil : vous le sauriez dès maintenant ».

<sup>813</sup> March, 1994, p.36.

C'est dans ce contexte que Xénophon signale pour l'année 407/6 l'élection de Conon ainsi que celle d'Alcibiade : « Alcibiade, qui voulait rentrer dans sa patrie avec ses troupes, repartit aussitôt pour Samos. De là, avec vingt navires prélevés sur la flotte, il s'embarqua pour la Carie, et pénétra dans le golfe Céramique où il recueillit cent talents, pour revenir de là à Samos. Thrasybule de son côté partit avec trente vaisseaux pour la Thrace ; là il réduisit outre les autres cités qui avaient passé aux Lacédémoniens, Thasos, que les guerres, les troubles civils et la famine avaient mise dans une situation lamentable. Pour Thrasyillos, il repartit pour Athènes avec le reste de l'armée : avant son arrivée, les Athéniens avaient élu comme stratège Alcibiade, encore en exil, Thrasybule, qui était absent, et, comme troisième, parmi ceux qui étaient à Athènes, Conon »<sup>814</sup>. Martin Ostwald relève un détail important à propos de l'élection de Conon. Il note, en effet, que Thrasyillos qui fait partie du collège des dix stratèges de l'année précédente n'est pas reconduit. C'est plutôt Conon qui est désigné en remplacement de celui-ci<sup>815</sup>.

On se rend compte que la désignation de Conon semble dictée par la situation difficile et instable à laquelle la cité fait face. Cela d'autant plus que sa rivale, Sparte, qui demeure toujours une menace, n'est pas restée inactive. Parmi ses plus grandes manœuvres, on note la nomination d'un nouvel homme, Lysandre comme navarque en 407/406<sup>816</sup>. Les activités de ce dernier, ainsi que ses accointances avec Cyrus le roi des Perses, ne rassurent pas du tout Athènes. C'est donc une fois de plus l'aptitude de Conon ainsi que l'urgence du moment, qui décident en partie les Athéniens à le porter à la stratégie. Martin Ostwald résume comme suit les raisons de son élection: « A member of an old Athenian family, as a soldier he had loyally served the Athenian democracy; his genius and good fortune kept him out of political trouble throughout a life devoted to the service of his country<sup>817</sup> ». Il est possible en outre que son association à Alcibiade puisse s'expliquer par la prudence et même la méfiance du peuple vis-à-vis de ce dernier.

<sup>814</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 4,8-10 : Ἀλκιβιάδης δὲ βουλόμενος μετὰ τῶν στρατιωτῶν ἀποπλεῖν οἴκαδε, ἀνήχθη εὐθὺς ἐπὶ Σάμου· ἐκεῖθεν δὲ λαβὼν τῶν νεῶν εἴκοσιν ἔπλευσε τῆς Καρίας εἰς τὸν Κεραμικὸν κόλπον. Ἐκεῖθεν δὲ συλλέξας ἑκατὸν τάλαντα ἦκεν εἰς τὴν Σάμον. Θρασύβουλος δὲ σὺν τριάκοντα ναυσὶν ἐπὶ Θράκης ὄχρετο, ἐκεῖ δὲ τὰ τε ἄλλα χωρία τὰ πρὸς Λακεδαιμονίους μεθεστηκότα κατεστρέψατο καὶ Θάσον, ἔχουσαν κακῶς ὑπὸ τε τῶν πολέμων καὶ στάσεων καὶ λιμοῦ. Θράσυλλος δὲ σὺν τῇ ἄλλῃ στρατιᾷ εἰς Ἀθήνας κατέπλευσε· πρὶν δὲ ἦκειν αὐτὸν οἱ Ἀθηναῖοι στρατηγούς εἶλοντο Ἀλκιβιάδην μὲν φεύγοντα καὶ Θρασύβουλον ἀπόντα, Κόνωνα δὲ τρίτον ἐκ τῶν οἴκοθεν.

<sup>815</sup> Ostwald, 1986, p. 427.

<sup>816</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 1 ; Diodore, 13, 76, 2 ; Bommelaer, 1981, p. 70 et suivantes.

<sup>817</sup> Ostwald, 1986, p. 428.

La réélection de Conon en 406/405 av. J.-C. dépasse le seul cadre de ses aptitudes et de son expérience militaire. Une fois encore, Conon se trouve face à une suite d'événements qui lui sont favorables. En 407/406 av. J.-C., il obtient la stratégie en même temps qu'Alcibiade. Mais ce dernier est destitué à la suite de la défaite de la flotte athénienne dont il a le commandement à Notion (printemps 406)<sup>818</sup>. Pour le moment, on s'en tiendra uniquement au fait que, suite à ce revers, le nom d'Alcibiade « ne sortit pas des urnes »<sup>819</sup> aux élections des stratèges de 406/405 av. J.-C. Au sein du collège des stratèges de l'année précédente, celui qui fait désormais office de plus ancien, et partant de plus expérimenté, sans doute, semble bien être Conon. Alors la réaction du *démos* ne se fait pas attendre. En effet, « à Athènes, lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille navale, il y eut beaucoup de mécontentement contre Alcibiade, sa négligence et sa faiblesse étaient, pensait-on, la cause de la perte des vaisseaux ; et l'on élut dix autres stratèges<sup>820</sup>, Conon, Diomédon, Léon<sup>821</sup>, Périclès, Erasinidès, Aristocratès, Archestratos, Protomachos, Thrasyllon, Aristogènes»<sup>822</sup>. Cette promptitude de la part des Athéniens vise d'une part à ne pas opérer de cassure dans le commandement des troupes, et d'autre part à garder opérationnelle la flotte. La reconduction de Conon l'année suivante en 405/404 s'explique aussi par ces mêmes raisons. Mais cette fois-ci son maintien se justifie en plus par la guerre et par les menaces réelles que représentent Sparte et Lysandre.

D'une manière générale, les raisons de l'élection et des réélections de Conon entre 414/413 et 405/404 ne sont pas totalement distinctes de celles que signale Jeannine Boëldieu-Trevet<sup>823</sup>. Selon elle, les réélections des stratèges sont dues dans un premier temps à la reconnaissance en eux d'une expérience militaire et d'un métier consacrés à la victoire et dans un second temps à la continuité dans le commandement, jugée nécessaire en raison d'opérations lointaines ou complexes. La carrière militaire de Conon débutée dès 414/413 a fait de lui un marin expérimenté au fil des années jusqu'en 405/404. Son rappel à Athènes ou

<sup>818</sup> Nous renvoyons au chapitre 2 de cette partie qui traite de la bataille de Notion.

<sup>819</sup> Will, 1972, p. 386.

<sup>820</sup> Il ne s'agit pas des élections normales qui auraient dû avoir lieu au printemps de 406, mais d'élections extraordinaires nécessitées par la destitution d'Alcibiade : cf. Rev. Et. Anc, XXXIII (1931), p 111.

<sup>821</sup> Léon est mentionné ici et plus loin, I, 6, 16 ; par contre, dans le récit de la bataille (31), de même que dans la liste des stratèges donnée par Diodore (XIII, 74, I), on ne le retrouve plus, mais on voit mentionné à sa place Lysias. Sans corriger le texte de Xénophon (cf. N. C.) on admettra avec Breitenbach, *ad h. l.*, que Léon se trouvait sur la trière qui devait être capturées plus tard au sortir du port de Mytilène (I, 6, 21), et que, d'autre part, Archestratos étant mort à Mytilène (Lys., XXI, 8), Lysias avait été élu à sa place.

<sup>822</sup> Xénophon, *Helléniques*, I, 5, 16 : Οἱ δὲ ἐν οἴκῳ Ἀθηναῖοι, ἐπειδὴ ἠγγέλθη ἡ ναυμαχία, χαλεπῶς εἶχον τῷ Ἀλκιβιάδῃ, οἰόμενοι δι' ἀμέλειάν τε καὶ ἀκράτειαν ἀπολωλεκέναι τὰς ναῦς, καὶ στρατηγούς εἶλοντο ἄλλους δέκα, Κόνωνα, Διομέδοντα, Λέοντα, Περικλέα, Ἐρασινίδην, Ἀριστοκράτην, Ἀρχέστρατον, Πρωτόμαχον, Θράσυλλον, Ἀριστογέννην.

<sup>823</sup> Boëldieu-Trevet, 2007, p. 224.

l'interruption de son élection en tant que stratège ne pouvait être que préjudiciable aux Athéniens. Mais en dehors des critères généraux relevés, il faut ajouter des circonstances particulières qui ont favorisé ses réélections. Au nombre de celles-ci il faut compter certes la défaite de Notion en 407/406 et la bataille des Arginuses, mais surtout le procès des stratèges qui s'en est suivi et la liquidation physique d'un bon nombre de ses potentiels concurrents. C'est au cours de ces réélections qui s'inscrivent dans un période cruciale de la guerre du Péloponnèse, que Conon va faire montre de ses qualités à la guerre et dans le commandement, à la grande satisfaction des Athéniens. Cependant, c'est aussi la période pendant laquelle il passe de la reconnaissance à la désillusion, du succès à l'échec. Dès lors, on n'entendra plus désormais parlé de lui en tant que stratège élu des Athéniens, car étant en rupture de ban avec la cité.

## **Conclusion de la deuxième partie**

Avec la défaite à Aigos-Potamos en 405/404 av. J.-C. s'achève ce que l'on peut considérer comme étant la première partie de la vie civique et militaire de Conon commencée dès 414/413 av. J.-C. Il s'agit d'une période importante de sa vie. C'est en effet l'étape au cours de laquelle il se consacre entièrement au service de sa cité. On a pu ainsi suivre son engagement dans un certain nombre d'expéditions que la cité a pu conduire. Le premier constat est qu'il apparaît comme un acteur essentiel dans les affaires de la cité, durant cette période, et surtout au cours la dernière décennie de la guerre du Péloponnèse. Sa longue expérience militaire acquise à la suite de sa carrière en tant que général a souvent été déterminante pour les Athéniens et aussi pour la démocratie en général. Mais contre toute attente, son ascension connaît une interruption. Cependant les causes de cet arrêt brusque loin de signifier la fin de sa carrière militaire, semblent plutôt présager d'un retour sur la scène publique encore plus remarqué.



**TROISIEME PARTIE : CONON, LE COMMANDANT  
D'INFLUENCE HORS D'ATHENES, 405/404-394/393 av. J.-C.**

## Introduction de la troisième partie

La défaite de la flotte athénienne conduite par Conon l'un des stratèges présents à Aigos-Potamos en 405 a été durement ressentie à Athènes. Malgré le sort que le navarque spartiate Lysandre réserve à la majorité des commandants athéniens, — liquidation physique — Conon réussit à lui échapper. On le retrouve quelques années plus tard auprès du roi Évagoras de Chypre, et ensuite dans le camp des Perses. Fait notable, c'est que sa présence dans ces différents endroits n'a rien d'officiel, car n'étant ni stratège de la cité, encore moins mandaté par elle pour une quelconque mission auprès d'alliés ou d'ennemis. Sa présence s'inscrit par conséquent dans un autre cadre de relation à la limite de la diplomatie que Lynette G. Mitchell<sup>824</sup> a pris soin de préciser. Selon elle, on est en présence de l'immixtion de la *philia*<sup>825</sup> au sein des activités politiques. Dans ce cas, ce n'est pas toujours la cité qui envoie des émissaires en mission. On assiste plutôt à la mise en place de relations basées sur des liens particuliers. Elles mettent en avant des rapports personnels qu'entretiennent les parties contractantes, sans l'intervention à proprement parlé d'un organe officiel tel que la cité par exemple.

Ainsi hors d'Athènes et loin d'avoir été affecté par cette étape cruciale et difficile de sa carrière, Conon se retrouve dans un nouveau registre, où l'action militaire qui est son terrain de prédilection est reléguée au second plan dans un premier temps. En effet, il va faire montre d'autres qualités qu'on ne lui connaissait pas jusqu'à lors : il s'agit de celle d'un homme d'influence. On découvre dès lors et ce durant presque une décennie un commandant qui, fort de ses qualités et de ses relations personnelles va se retrouver dans la peau d'un véritable conseiller d'abord à la cour d'Évagoras à Salamine de Chypre (chapitre I). Puis en utilisant ce dernier, il se rapproche et se met au service du Grand Roi non sans avoir déjà convaincu l'un de ses hommes de main en la personne de Pharnabaze son satrape (chapitre II). On jugera par la suite de l'influence de tous sens engagements (Chapitre III).

---

<sup>824</sup>Mitchell, 1997.

<sup>825</sup> L'auteur débute son ouvrage en insistant sur la nécessité de saisir le sens véhiculé par ce terme. Après avoir listé les différentes sortes de relations que l'on retrouve à Athènes à l'époque classique, Lynette Mitchell relève la définition du terme que propose Aristote dans son *Éthique à Nicomaque*. En effet, ce dernier distingue 3 sortes de *philia* : la première est basée sur la vertu, la seconde caractérisée par le plaisir et enfin une troisième qui fait appel à l'utilité (Aristote, *Éthique à Nicomaque*, 8, 1156a6-10). À ces trois sortes, l'orateur fait correspondre 3 catégories de relations amicales qu'on retrouve généralement en Grèce, et en particulier à Athènes. Il s'agit d'abord de celle qui prend en compte les liens de parentés (kinship), ensuite celle qui fait intervenir les « camaraderies », et enfin celle qu'il qualifie de « ritualised-freindship (xenia).

## Chapitre 1 : CONON À CHYPRE, DE 405/404 À 398/397

« Conon, qui s'était mis à fuir avec ses neuf vaisseaux, une fois qu'il s'était rendu compte que les affaires des Athéniens étaient perdues, après avoir fait relâche à Abarnis, la citadelle de Lampsaque, s'y empara du dépôt des grandes voiles de la flotte de Lysandre, puis avec huit vaisseaux il partit à Chypre »<sup>826</sup>. « Seules dix trières parvinrent à s'échapper, dont une avec le stratège Conon : celui-ci renonça à retourner à Athènes par crainte de la colère du peuple et se réfugia chez Évaogas, qui gouvernait Chypre et avec qui il avait des liens d'amitié »<sup>827</sup>. C'est ainsi que Xénophon et Diodore annoncent respectivement le départ d'Aigos-Potamos de Conon et son arrivée à l'île de Chypre. Il s'agit d'une étape importante de la vie du stratège qui s'ouvre. Au cours de celle-ci, il fait montre de qualités autres que militaires qu'on lui reconnaît le plus souvent. On retrouve ainsi le vaincu d'Aigos-Potamos dans un tout autre registre.

En effet, une fois dans la situation d'expatrié où il se retrouve, Conon développe dans le cadre de ses relations personnelles, le sens de l'opportunisme, de la persuasion et de la négociation dans ses rapports avec son nouveau tuteur, le roi Évagoras. Dans l'analyse de ses contacts avec ce dernier qui s'inscrivent dans le cadre des rapports entre les Grecs d'Europe, ceux d'Asie et le Grand Roi, il convient de rappeler d'abord ce que furent ces rapports entre les Athéniens et Chypre en général, mais surtout entre Athènes et Salamine de Chypre où Conon s'exile<sup>828</sup>. Ensuite, on interrogera les sources pour comprendre les raisons qui justifient sa présence hors d'Athènes. Enfin on exposera l'ensemble de ses activités dans son nouveau cadre de vie.

---

<sup>826</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 29 : Κόνων δὲ ταῖς ἑννέα ναυσὶ φεύγων, ἐπεὶ ἔγνω τῶν Ἀθηναίων τὰ πράγματα διεφθαρμένα, κατασχὼν ἐπὶ τὴν Ἀβαρνίδα τὴν Λαμψάκου ἄκραν ἔλαβεν αὐτόθεν τὰ μεγάλα τῶν Λυσάνδρου νεῶν ἰστία, καὶ αὐτὸς μὲν ὀκτὼ ναυσὶν ἀπέπλευσε παρ' Εὐαγόραν εἰς Κύπρον, ἡ δὲ Πάραλος εἰς τὰς Ἀθήνας ἀπαγγελοῦσα τὰ γεγονότα .

<sup>827</sup> Diodore, 13, 106, 6 : Τῶν μὲν οὖν τριήρων δέκα μόνον διεξέπεσον, ὧν μίαν ἔχων Κόνων ὁ στρατηγὸς τὴν μὲν εἰς Ἀθήνας ἐπάνοδον ἀπέγνω φοβηθεὶς τὴν ὀργὴν τοῦ δήμου, πρὸς Εὐαγόραν δὲ τὸν ἀφηγούμενον τῆς Κύπρου κατέφυγεν, ἔχων πρὸς αὐτὸν φιλίαν.

<sup>828</sup> Nous indiquons des ouvrages et contributions qui permettent une étude plus approfondie sur les relations entre Athènes et Chypre d'une part, et d'autre part sur l'histoire de l'île. Ce sont : S. Casson, *Chypre dans l'antiquité*, 1939. G. Hill, *A history of Cyprus*, I, 1949 ; O. Masson, *Les inscriptions chypriotes syllabiques* (Études chypriotes, I), 1961 ; H. Bengtson, *Griechische Geschichte*, 4<sup>e</sup> ed, 1969 ; V. Karageorghis, *Excavations in the necropolis of Salamis, II* (text) Nicosie, 1970 ; R. Meiggs, *The Athenian empire*, 1972 ; Ed. Will, Cl. Mossé et P. Goukowsky, *Le monde grec et l'Orient, le IV<sup>e</sup> siècle et l'époque hellénistique*, 1990 ; Ed. Will, *Le monde grec et l'Orient, le Ve siècle (510-403)*, 1994 ; Eustathios Raptou, Athènes et Chypre à l'époque perse (VIe-IVe siècle av. J.-C.) histoire et données archéologiques, 1999. Il sera très souvent fait référence à cet ouvrage dans notre analyse, car la plupart des indications qu'il fournit sur la question en plus d'être plus récentes, prennent en compte la majorité des contributions déjà parues. On a enfin M. Yon, *Salamine de Chypre X, Testimonia Salaminia*, I, p. 97-160 ;

## **I. Historique des relations entre Athènes et Chypre**

Signalons de prime abord que l'intention n'est pas de traiter dans les menus détails toutes les facettes de ces relations. Plusieurs auteurs, et non des moindres, ont produit des études remarquables qui vont dans ce sens. L'objectif est plutôt de se faire une idée générale de l'état des rapports entre ces deux entités, en vue de mieux saisir l'ensemble des activités de Conon. Ainsi d'après les conclusions auxquelles Eustathios Raptou aboutit, on peut dégager trois périodes essentielles dans l'histoire des rapports entre les Athéniens et les Chypriotes. L'historien moderne retient en effet que « les relations d'Athènes avec Chypre passent par trois phases caractéristiques qui introduisent l'île, peu à peu, dans la culture grecque. La première phase se place avant les Guerre Médiques... La deuxième phase, celle qui suit la révolte ionienne et les Guerres Médiques, trouve les Athéniens engagés dans la libération des régions grecques tenues par le pouvoir perse... Après la défaite définitive des Athéniens à Chypre et la fin du règne d'Évagoras, commence une troisième phase qui voit s'établir de nouvelles relations entre Athènes et Chypre »<sup>829</sup>.

Dans un souci de concision, et surtout en prenant en compte les objectifs ainsi que le cadre chronologique de notre étude, on prêtera attention dans un premier temps à la nature de ces rapports entre Athènes et Chypre en général, avant le conflit entre Grecs et Perses, donc bien avant Évagoras. Ensuite on s'intéressera spécialement aux rapports d'Athènes avec Salamine de Chypre, sous le règne d'Évagoras. Cette démarche oblige à revenir avant tout sur les conditions de son arrivée au trône.

### **1. Des guerres médiques jusqu'avant Évagoras**

Les rapports entre Athènes et Chypre remontent bien avant le V<sup>e</sup> siècle. La volonté de débiter notre analyse à partir de 490 se justifie par le fait que c'est à ce moment que les trois entités— à savoir, Athènes, Chypre et les Perses— qui entrent dans le cadre de la présente étude sont réunies par des intérêts divers. Cette période d'étude se justifie encore parce qu'elle enregistre des contacts entre Chypre et Athènes, contacts marqués par la présence de nombreux produits athéniens sur les marchés de la Méditerranée orientale. Ces rapprochements se sont effectués dans plusieurs domaines, notamment économique.

Il existe plusieurs témoignages sur les relations commerciales entre les deux régions, même s'il n'est pas aisé de retracer avec précision les voies qu'empruntent les marchands. Cependant selon Eustathios Raptou, « en nous fondant sur la documentation disponible (céramique attique trouvée à Chypre, présence de monnaies athéniennes, témoignages

---

<sup>829</sup> Raptou, 1999, p. 267-268.

contenus dans les inscriptions et les textes classiques), constituée par le matériel archéologique et par les témoignages écrits, on peut définir la nature des marchandises échangées entre les deux régions, l'origine des biens transportés, la place des ports chypriotes dans le commerce athénien, et enfin le rôle des marchands chypriotes dans le commerce et l'organisation économique d'Athènes »<sup>830</sup>. En ce qui concerne les produits de ces échanges, il faut noter qu'ils sont variés. On retrouve des sculptures attiques à Chypre, mais c'est surtout les transactions portant sur la céramique qui animent ce commerce. En effet, c'est « la seule céramique grecque à être exportée de façon massive à Chypre depuis le milieu du VI<sup>e</sup> siècle »<sup>831</sup>. Cela s'explique sans doute par la qualité ainsi que la beauté de ces poteries, mais aussi par le fait que ces objets sont considérés comme relevant du luxe et sont très prisés par les Chypriotes.

Parmi les produits que Chypre propose figurent en bonne place les textiles, les parfums, mais surtout le bois nécessaire pour la construction de navires. En dehors de ces produits, l'île est réputée aussi pour ses productions agricoles. En effet, « en ce qui concerne les denrées agricoles qui devaient constituer le gros des cargaisons transportées entre les différentes régions, les textes nous rapportent que l'île était fertile et très riche en huile, en vin et céréales »<sup>832</sup>. À propos des céréales et plus particulièrement du blé, il faut noter que cet aliment occupe une place importante dans les échanges. Mais il est difficile de soutenir que ce produit a fait l'objet d'un commerce régulier. Il faut ajouter pour finir la présence d'esclaves parmi ces échanges. Leurs relations ne sont pas uniquement économiques. Elles apparaissent aussi dans le domaine culturel et social.

Le domaine religieux constitue l'une des voies de leurs échanges. On retrouve de part et d'autre des dieux ou des divinités semblables. C'est le cas par exemple de Zeus. « Selon la tradition transmise par la littérature antique, le culte de Zeus à Salamine était très ancien, son sanctuaire passant pour être une fondation de Teucros, descendant de Zeus et ancêtre mythique de la famille régnante dans la ville à l'époque classique »<sup>833</sup>. En dehors de Zeus, on note aussi la présence de cultes et de sanctuaires dédiés à Héraclès<sup>834</sup>, à Athéna, à Aphrodite et à Hiéron. Les relations entre Athènes et Chypre sont marquées en outre par l'expression de la conscience grecque commune. En effet, « le sentiment de l'appartenance à la communauté

---

<sup>830</sup> Raptou, 1999, p. 132.

<sup>831</sup> Raptou, 1999, p. 144.

<sup>832</sup> Raptou, 1999, p. 151.

<sup>833</sup> Raptou, 1999, p. 171. En ce qui concerne la fondation de Salamine aux alentours de -1200, voir Yon, 1980, p. 71-80.

<sup>834</sup> Yon, 1986, « À propos de l'Héraclès de Chypre », colloque international CNRS, Paris, 1983, Iconographie classique et identités régionales, *BCH* Suppl. XIV, p. 287-297.

grecque est sans doute resté dans l'inconscient populaire chypriote depuis le temps de l'installation mycénienne à la fin de l'âge de bronze. Malgré l'isolement imposé par la distance qui séparait les deux régions, l'environnement étranger et les occupations successives que l'île a subies, des liens forts tels que la langue commune, les croyances religieuses et les coutumes funéraires, qui ont survécu jusqu'à l'époque archaïque et classique, l'ont préservé intact. Après la conquête perse de l'île, le destin des Grecs de Chypre a été celui des autres Grecs vivant sous la même occupation, notamment des Ioniens, qui sont les premiers à avoir développé avec eux des contacts permanents surtout grâce au commerce très intense entre les ports de la côte ionienne et les villes de chypriotes. Les contacts commerciaux avec d'autres centres de la Grèce, comme les Cyclades, l'Eubée et l'Attique, étaient évidemment d'une date plus ancienne, remontant au début des temps historiques, mais c'est avec les Ioniens que les Chypriotes ont noué des liens très forts, fondés au-delà des simples intérêts économiques, sur la conscience d'une origine commune qui les unissait aux Ioniens »<sup>835</sup>

Des relations politiques et militaires existent aussi entre Athènes et Chypre surtout à partir de la révolte ionienne de 499 av. J.-C où elles deviennent intenses. Selon Eustathios Raptou, « la révolte contre le pouvoir central aurait été dictée plutôt par des raisons nationalistes que par une mauvaise administration, et elle est vue par les Chypriotes comme une occasion de donner des preuves de leur hellénisme en se tournant contre la domination perse »<sup>836</sup>. À Chypre c'est Onésilos frère du roi Gorgos qui conduit la révolte. Durant cette crise, les contacts militaires et politiques entre les deux régions sont limités, ce qui n'est pas le cas pendant les guerres médiques. En effet, même si la présence chypriote est difficilement prouvée pendant l'expédition de Mardonios en 492 av. J.-C. et celle de Datis et Artaphernès en 490 av. J.-C., elle est avérée lors de l'expédition de Xerxès en 480 av. J.-C., comme le souligne Hérodote : « Les Chypriotes fournissaient cent cinquante vaisseaux, et étaient équipés ainsi : leurs rois avaient la tête enveloppée d'une mitre, les autres étaient coiffés de kitzris ; le reste du costume était celui des Grecs. Il y a parmi eux des représentants de tous les peuples que voici : les uns venus de Salamine et d'Athènes, les autres d'Arcadie, d'autres de Kythnos, d'autres de Phénicie, d'autres d'Éthiopie, à ce que disent les Chypriotes eux-mêmes »<sup>837</sup>. Eustathios Raptou relève qu'au cours de cet affrontement, « les bateaux chypriotes étaient placés du côté de la flotte phénicienne, en face des Athéniens qui occupaient l'aile

---

<sup>835</sup> Raptou, 1999, p. 237.

<sup>836</sup> Raptou, 1999, p. 238-239.

<sup>837</sup> Hérodote, 7, 90, 1 : Οὗτοι μὲν οὕτω ἐστάλατο, Κύπριοι δὲ παρείχοντο νέας πεντήκοντα καὶ ἑκατόν, ἐσκευασμένοι ὄδε· τὰς μὲν κεφαλὰς εἰλίχαιτο μίτρησι οἱ βασιλέες αὐτῶν, οἱ δὲ ἄλλοι εἶχον κιθῶνας, τὰ δὲ ἄλλα κατὰ περ Ἑλλήνας. τούτων δὲ τοσάδε ἔθνεα εἰσί, οἱ μὲν ἀπὸ Σαλαμῖνος καὶ Ἀθηνέων, οἱ δὲ ἀπ' Ἀρκαδίας, οἱ δὲ ἀπὸ Κύθνου, οἱ δὲ ἀπὸ Φοινίκης, οἱ δὲ ἀπὸ Αἰθιοπίας, ὡς αὐτοὶ Κύπριοι λέγουσι.

gauche de la flotte grecque »<sup>838</sup>. La présence des Chypriotes dans la flotte perse du Grand Roi est une obligation pour eux, car faisant des sujets de ce dernier.

Après leur victoire sur les Perses, les Grecs entreprennent la libération des autres cités sous domination achéménide. Parmi celles-ci figurent celles de l'île de Chypre<sup>839</sup>. L'île connaît plusieurs expéditions athéniennes conduites notamment par Cimon, l'un de ses stratèges. Malgré l'enthousiasme des Athéniens, il est difficile pour eux de contrôler l'île. En somme, il apparaît qu'Athènes et Chypre ont des relations qui remontent très loin dans le temps. Ces relations s'établissent à différents niveaux, économique, culturel et surtout politique. Le constat est que l'importance des contacts entre ces deux régions est limitée pendant cette période. Mais on assistera à une véritable évolution à partir de 412 av. J.-C. ou peu après en 411 av. J.-C., avec l'arrivée du roi Évagoras. Avant d'aborder cette phase d'intense coopération, il est intéressant de s'imprégner des conditions de sa prise de pouvoir.

## **2.Évagoras<sup>840</sup> et son avènement à la tête de Salamine de Chypre**

Les sources qui concernent Évagoras sont représentées par trois discours d'Isocrate. Il s'agit notamment de *À Nicoclès*, *Nicoclès*, et surtout de l'éloge qu'il rédigea en l'honneur du souverain intitulé *Évagoras*. De ses discours, on apprend qu'Évagoras est issu d'une des familles les plus illustres de Chypre, qui prétendait descendre du héros mythique Teucros<sup>841</sup>. L'orateur dégage ensuite les qualités intrinsèques du nouveau dirigeant de l'île, depuis sa naissance<sup>842</sup> jusqu'à l'âge mûr. En effet, Isocrate ne tarit pas d'éloges sur ce dernier. Il

---

<sup>838</sup> Raptou, 1999, p. 243.

<sup>839</sup> Diodore, 11, 44, 1-2, rappelle ces événements en ces mots : « Les Lacédémoniens confièrent à Pausanias, qui avait dirigé l'armée grecque à Platées, le commandement d'une flotte avec mission de libérer toutes les cités grecques qui étaient encore occupées par des garnisons barbares. Avec cinquante trières du Péloponnèse et trente qu'il avait fait venir d'Athènes et que commandait Aristide, il fit voile d'abord vers Chypre, où il libéra les cités qui avaient encore des garnisons perses ».

<sup>840</sup> Plusieurs études ont eu pour but de dresser le portrait du souverain de Chypre. Les plus connues parmi elles sont : Swoboda, 1922, R.E. s.v. Euagoras ; Spyridakis, 1935, *Evagoras I von Salamis, Untersuchungen zur Geschichte des kyprischen Königs*, Stuttgart ; Hill, G., 1940, *A history of Cyprus I*, Cambridge ; Costa., E. A Jr, 1974, 40-56 ; Lienhard., A., 1975, « L'Évagoras d'Isocrate », *Séminaire Chypre*, p. 96-99 ; Chavane., M. J. et Yon., M., 1978, *Salamine X : Testimonia Salaminia I*, Paris, p. 110-130 ; p. 457-458 ; Stylianou., P. S., 1992, « The age of the kingdoms : A political history of Cyprus in the archaic and classical periods », *Μελέται και Γπομνήματα II*, Nicosie, 1989, p. 375-530.

<sup>841</sup> Isocrate, *Évagoras*, 12-19. Diodore, 14, 98,1, souligne aussi cette origine illustre. En effet il dit que : Κατὰ δὲ τὴν Κύπρον Εὐαγόρας ὁ Σαλαμίνιος, ὃς ἦν μὲν εὐγενέστατος, τῶν γὰρ κτισάντων τὴν πόλιν ἦν ἀπόγονος, πεφευγῶς δ' ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις διὰ τινος στάσεως, καὶ μετὰ ταῦτα κατελθὼν μετ' ὀλίγων, τὸν μὲν δυναστεύοντα τῆς πόλεως Ἀβδήμονα τὸν Τύριον ἐξέβαλε, φίλον ὄντα τοῦ Περσῶν βασιλέως. La traduction que proposent Martine Bonnet et Eric R. Bennett est la suivante : « A Chypre, Evagoras de Salamine, qui était de très noble naissance, descendant des fondateurs de la cité, et que des insurrections avaient jadis contraint à l'exil, revint avec une poignée d'hommes et chassa Abdémon de Tyr qui régnait sur la cité et entretenait des relations d'amitié avec le roi des Perses ».

<sup>842</sup> Spyridakis, 1935, p. 43, propose 435 comme la date de naissance d'Évagoras. Sa monographie qui porte sur le roi chypriote reste fondamental pour se faire une idée du personnage.

reconnaît ainsi en lui « la beauté, la force et la maîtrise de soi », dès sa jeunesse. Il note aussi que devenu adulte, d'autres qualités s'ajoutent à celles-ci, à savoir : « le courage, la sagesse, l'esprit de justice ... et non pas à dose modeste comme chez certains, mais chacune de ces qualités en surabondance »<sup>843</sup>. Les conditions de son arrivée au pouvoir sont décrites par Isocrate de la manière suivante : « Un des princes complota, tua le souverain, et tenta de s'emparer d'Évagoras dans la pensée qu'il lui serait impossible de conserver le pouvoir s'il ne se débarrassait de lui également. Fuyant le danger, Évagoras se réfugia à Soles, ville de Cilicie<sup>844</sup>, mais sans sombrer dans les sentiments que font naître ordinairement de tels malheurs... Lui, au contraire, atteignit à tant de grandeur de caractère que, simple particulier jusque-là, il estima qu'après avoir été contraint à la fuite, il lui était dû de détenir un jour le pouvoir absolu »<sup>845</sup>. Eustathios Raptou donne de plus amples informations sur cette situation qui a prévalu. Il remonte quelque temps en arrière en vue de mener une analyse plus complète. En effet, « après la paix de Callias conclue entre les Athéniens et les Perses, et qui mettait fin à la guerre de Chypre entreprise par Cimon, le trône de Salamine est occupé par un Phénicien qui interrompt la dynastie des Teucrides »<sup>846</sup>. C'est à ce dernier qu'Isocrate fait allusion, sans le nommer, semble-t-il. Chez Diodore par contre ce prince est formellement identifié : il s'agit d'un certain Abdémon<sup>847</sup>.

Contraint par ce dernier à l'exil aux alentours de 415 av. J.-C., Évagoras s'est promis de revenir avec pour objectif principal la reconquête du siège familial<sup>848</sup>. D'après Isocrate,

<sup>843</sup> Isocrate, *Évagoras*, 23-24 : Ἄνδρὶ δὲ γενομένῳ ταῦτά τε πάντα συνηζήθη καὶ πρὸς τούτοις ἀνδρία προσεγένετο καὶ σοφία καὶ δικαιοσύνη, καὶ ταῦτ' οὐ μέσως οὐδ' ὥσπερ ἑτέροις τισίν, ἀλλ' ἕκαστον αὐτῶν εἰς ὑπερβολήν· τοσοῦτον γὰρ καὶ ταῖς τοῦ σώματος καὶ ταῖς τῆς ψυχῆς ἀρεταῖς διήνεγκεν, (24) ὥσθ' ὁπότε μὲν αὐτὸν ὀρῶεν οἱ τότε βασιλεύοντες, ἐκπλήττεσθαι καὶ φοβεῖσθαι περὶ τῆς ἀρχῆς, ἡγουμένους οὐχ οἷόν τ' εἶναι τὸν τοιοῦτον τὴν φύσιν ἐν ἰδιώτου μέρει διαγαγεῖν, ὁπότε δ' εἰς τοὺς τρόπους ἀποβλέψειαν, οὕτω σφόδρα πιστεύειν, ὥστ' εἰ καὶ τις ἄλλος τολμῶν περὶ αὐτοῦ ἐξαμαρτάνειν, νομίζειν Εὐαγόραν αὐτοῖς ἔσσεσθαι βοηθόν. Georges Mathieu et Émile Brémond traduisent de la manière suivante : « Devenu homme, toutes ces qualités grandirent avec lui : le courage, la sagesse, l'esprit de justice s'y ajoutèrent, et non pas à dose modeste comme chez certains, mais chacune de ces qualités en surabondance. Sa supériorité était telle, par les qualités physiques et morales que les rois du temps, lorsqu'ils le voyaient, étaient inquiets et craignaient pour leur pouvoir ; ils estimaient impossible qu'un homme aussi bien doué passât sa vie dans la condition d'un simple particulier. Mais lorsqu'ils prenaient en considération son caractère, leur confiance en lui était alors si forte, qu'ils pensaient que, si même quelqu'un d'autre osait se mettre en faute à leur égard, Évagoras leur viendrait en aide ».

<sup>844</sup> « Il existait deux villes de Soles, l'une à Chypre, l'autre en Cilicie (au Sud-Ouest de Tarse) ; de là vient qu'Isocrate juge bon de préciser », voir Isocrate Discours, tome 2, p. 152, note n°3.

<sup>845</sup> Isocrate, *Évagoras*, 26-27 : Εἷς γὰρ τῶν δυναστευόντων ἐπιβουλεύσας τὸν τε τύραννον ἀπέκτεινε καὶ συλλαβεῖν Εὐαγόραν ἐπεχείρησεν, ἡγούμενος οὐ δυνήσεσθαι κατασχεῖν τὴν ἀρχήν, εἰ μὴ κάκεινον ἐκποδὸν ποιήσαιτο. Διαφυγῶν δὲ τὸν κίνδυνον καὶ σωθεὶς εἰς Σόλους τῆς Κιλικίας οὐ τὴν αὐτὴν γνώμην ἔσχε τοῖς ταῖς τοιαύταις συμφοραῖς περιπίπτουσιν. Οἱ μὲν γὰρ ἄλλοι, κὰν ἐκ τυραννίδος ἐκπέσωσι, διὰ τὰς παρούσας τύχας ταπεινοτέρως τὰς ψυχὰς ἔχουσιν· ἐκεῖνος δ' εἰς τοσοῦτον μεγαλοφροσύνης ἦλθεν, ὥστε τὸν ἄλλον χρόνον ἰδιώτης ὢν, ἐπειδὴ φεύγειν ἠναγκάσθη, τυραννεῖν ᾗθη δεῖν.

<sup>846</sup> Raptou, 1999, p. 251.

<sup>847</sup> Diodore, 14, 98,1.

<sup>848</sup> Isocrate, *Évagoras*, 28 : Καὶ τοὺς μὲν πλάνους τοὺς φυγαδικούς καὶ τὸ δι' ἑτέρων ζητεῖν τὴν κάθοδον καὶ θεραπεύειν αὐτοῦ χεῖρους ὑπερεῖδεν, λαβὼν δὲ ταύτην ἀφορμήν, ἦνπερ χρὴ τοὺς εὐσεβεῖν βουλομένους,



« lorsqu'il débarqua dans l'île, il ne pensa pas qu'il fallait occuper une position fortifiée, et, sa personne mise à l'abri, regarder autour de lui si quelqu'un de ses compatriotes viendrait à son secours. Sur le champ, dans l'état où il était, la même nuit, il enfonça une poterne du rempart et entraîna par-là ses compagnons vers le palais royal... Lui, ne cessa pas la lutte (il était seul contre beaucoup, aidé de quelques hommes contre la totalité de ses adversaires) avant de s'être emparé du palais, d'avoir châtié ses ennemis et secouru ses amis ; enfin il restitua à sa famille les honneurs qu'elle tenait de ses ancêtres et il se proclama le maître souverain de la ville »<sup>849</sup>.

Le commentaire qu'Isocrate fait de cette prise de pouvoir ainsi que tout son propos dans *l'Évagoras* ne peuvent laisser indifférent. Les nombreuses exagérations dont il abuse semblent s'éloigner et l'éloigner lui-même de la réalité. En effet, on arrive à comprendre toutes ces louanges destinées à Évagoras une fois qu'on se replonge dans les circonstances qui suscitent ce discours. D'après les renseignements dont on dispose sur *l'Évagoras*, il est établi que lorsqu'Isocrate écrit ce discours, l'ancien souverain est mort depuis plusieurs années. Cela amène à situer la composition dudit discours aux alentours de 365 ou tout au plus 362 av. J.-C. Devant la menace que représente le Grand Roi et pour susciter l'émulation chez les Athéniens, Isocrate utilise tous les moyens qui lui semblent nécessaires.

Malgré ces critiques justifiées que l'on peut adresser à Isocrate, son texte fournit des données historiques importantes, notamment en ce qui concerne le gouvernement d'Évagoras. C'est ainsi que dans le domaine de la politique intérieure, il note qu'Évagoras « n'hésitait ni pour les affaires qui se présentent à l'improviste chaque jour, ni pour quoi que ce soit ; il gouvernait la ville avec une telle faveur des dieux et un tel amour des hommes que les voyageurs enviaient moins Évagoras pour son pouvoir que ses sujets pour l'autorité qu'il exerçait sur eux. Il vécut toute sa vie sans commettre une injustice, honorant les honnêtes gens, exerçant fermement son autorité sur tous, châtiant les coupables conformément aux lois »<sup>850</sup>. L'orateur conclut qu'en la matière le nouveau dirigeant de l'île « ne négligeait rien

---

ἀμύνεσθαι καὶ μὴ προτέρους ὑπάρχειν, καὶ προελόμενος ἢ κατορθώσας τυραννεῖν ἢ διαμαρτῶν ἀποθανεῖν, παρακαλέσας ἀνθρώπους, ὡς οἱ τοὺς πλείστους λέγοντες, περὶ πενήκοντα, μετὰ τούτων παρεσκευάζετο ποιεῖσθαι τὴν κάθοδον. Georges Mathieu et Émile Brémond proposent la traduction suivante : « Il méprisait les courses errantes des exilés, les retours assurés par des intermédiaires, les soins prodigués à des gens qui valaient moins que lui ; il adopta le moyen que doivent choisir des esprits respectueux des dieux : repousser les attaques et non pas en prendre l'initiative. Ayant choisi ou de régner s'il réussissait, ou de mourir s'il échouait, il réunit environ cinquante hommes, selon les évaluations les plus fortes, et avec leur aide, prépara le retour dans sa patrie ».

<sup>849</sup> Isocrate, *Évagoras*, 30 ; 32.

<sup>850</sup> Isocrate, *Évagoras*, 43 : Ἐν τοιαύταις δ' ἐπιμελείαις αὐτὸν καταστήσας οὐδὲ περὶ τῶν κατὰ τὴν ἡμέραν ἐκάστην προσπιπτόντων οὐδὲ περὶ ἓν πεπλανημένως εἶχεν, ἀλλ' οὕτω θεοφιλῶς καὶ φιλανθρώπως δῶκε τὴν πόλιν ὥστε τοὺς εἰσαφικνουμένους μὴ μᾶλλον Εὐαγόραν τῆς ἀρχῆς ζηλοῦν ἢ τοὺς ἄλλους τῆς ὑπ' ἐκείνου

des activités d'un roi »<sup>851</sup>. En matière de politique intérieure, il faut reconnaître qu'Évagoras est très actif. En dehors des actions purement politiques, il entreprend un vaste programme de reconstruction et de réaménagement de la ville qu'Isocrate rappelle en ces termes : « il recueillait une ville livrée à la barbarie ; en raison de la souveraineté phénicienne, elle n'accueillait pas les Grecs, ne connaissait pas l'industrie, n'utilisait pas le commerce, ne possédait pas de ports. Il redressa cette situation, mieux encore, il ajouta à la ville une vaste étendue de territoire. Il l'entoura de remparts, il lança des trières<sup>852</sup> à la mer ; par toutes les dispositions prises encore, il accrut l'importance de la ville au point qu'elle ne fut distancée par aucune autre ville grecque et il la dota d'une si forte puissance que beaucoup de ceux qui la méprisaient autrefois, la craignaient aujourd'hui »<sup>853</sup>. Évagoras est aussi l'initiateur d'intenses activités extérieures, surtout sur le plan commercial. Celles-ci ont conduit à son ouverture aux autres Grecs en général et plus particulièrement aux Athéniens qui nous préoccupent.

### 3. Les relations athéno-chypriotes, sous le règne d'Évagoras

L'arrivée au trône d'Évagoras se situe vers 412-411 av. J.-C. On remarque à partir de cette période que les relations entre les deux régions s'intensifient. Trois moments importants sont à dégager au cours de ces contacts : le premier qui se situe autour de 410-409 av. J.-C. est marqué par un décret honorifique très mutilé des Athéniens en faveur d'Évagoras<sup>854</sup>. Isocrate<sup>855</sup> y fait allusion tout comme Démosthène<sup>856</sup>. Le décret apparaissant comme une récompense pour le souverain chypriote. En effet, Eustathios Raptou note que « dès le début de son règne, il s'est tourné vers Athènes et en très peu de temps il a rendu tant de services

---

βασιλείας· ἅπαντα γὰρ τὸν χρόνον διετέλεσεν οὐδένα μὲν ἀδικῶν, τοὺς δὲ χρηστοὺς τιμῶν, καὶ σφόδρα μὲν ἀπάντων ἄρχων, νομίμως δὲ τοὺς ἐξαμαρτόντας κολάζων.

<sup>851</sup> Isocrate, *Evagoras*, 46 : ὅλως οὐδὲν παραλείπων ὧν προσεῖναι δεῖ τοῖς βασιλεῦσιν.

<sup>852</sup> D'après Georges Mathieu et Émile Bremond, on attribuait à Évagoras une flotte de 90 trières et une armée de 6000 Salamiens, renforcée de mercenaires.

<sup>853</sup> Isocrate, *Évagoras*, 47: Παραλαβὼν γὰρ τὴν πόλιν ἐκβεβαρβαρωμένην καὶ διὰ τὴν Φοινίκων ἀρχὴν οὔτε τοὺς Ἕλληνας προσδεχομένην οὔτε τέχνας ἐπισταμένην οὔτ' ἐμπορίῳ χρωμένην οὔτε λιμένα κεκτημένην ταῦτά τε πάντα διώρθωσε καὶ πρὸς τούτοις καὶ χώραν πολλὴν προσεκλήσατο καὶ τεῖχη προσπεριέβαλετο καὶ τριήρεις ἐναυπηγήσατο καὶ ταῖς ἄλλαις κατασκευαῖς οὕτως ἠΐξῃσε τὴν πόλιν ὥστε μηδεμιᾶς τῶν Ἑλληνίδων ἀπολελεῖσθαι, καὶ δύναμιν τοσαύτην ἐνεποίησεν ὥστε πολλοὺς φοβεῖσθαι τῶν πρότερον καταφρονούντων αὐτῆς.

<sup>854</sup> IG I<sup>2</sup> 113 ; Voir aussi Osborne, 1972, p. 129-158 ; Chavane et Yon, 1978, n°247 ; Stylianou, 1992, p. 458.

<sup>855</sup> Isocrate, *Evagoras*, 54 : Ὅρωντες γὰρ αὐτὴν ὑπὸ Λακεδαιμονίοις οὔσαν καὶ μεγάλη μεταβολῇ κεκρημένην λυπηρῶς καὶ βαρέως ἔφερον, ἀμφοτέροι προσήκοντα ποιούντες· τῷ μὲν γὰρ ἦν φύσει πατρίς, τὸν δὲ διὰ πολλὰς καὶ μεγάλας εὐεργεσίας νόμοι πολίτην ἐπεποίητο. Passage que Georges Mathieu et Émile Bremond entendent comme suit : « Ils la voyaient tombée sous la domination des Lacédémoniens et affligée d'une grande catastrophe, spectacle qu'ils supportaient avec douleur et difficulté. L'un et l'autre faisaient ainsi leur devoir, car elle était pour l'un la patrie selon la loi de nature, et l'autre en raison de ses nombreux et importants bienfaits avait reçu légalement le titre de citoyen d'Athènes ».

<sup>856</sup> Démosthène, XII, 10.

que la cité a décidé de récompenser le roi pour sa générosité en lui accordant la citoyenneté athénienne à lui et à ses descendants<sup>857</sup>. Il est possible qu'un accord ait été conclu entre Athènes et Salamine puisque dans le texte on trouve le mot σύμβολα ; ils auraient signé ces accords qui imposaient une aide réciproque en cas de nécessité. À cette époque de la guerre du Péloponnèse après l'expédition catastrophique en Sicile, quand le régime démocratique athénien se trouvait en danger à cause de la première révolution oligarchique, qui tentait de profiter de la crise qui a suivi ce désastre pour abolir le régime démocratique. Le roi Évagoras, tirant probablement profit de la situation à Athènes, a dû faire quelques gestes de générosité, perçus favorablement par les Athéniens qui avaient besoin d'aide de toutes sortes pour sortir de leur crise profonde et affronter le danger spartiate »<sup>858</sup>. Cependant cette action d'Évagoras est au centre d'une polémique, car aucune source ne situe réellement sur ces prétendus service qu'il aurait octroyé aux Athéniens. C'est l'avis de Eugene A. Jr. Costa., qui souligne que « unfortunately, he is not clear about what these benefactions were »<sup>859</sup>.

Le second moment fort des relations entre Athènes et Évagoras apparaît sur cette même stèle. Il s'agit précisément de la ligne 39 de l'inscription, où on peut lire le nom du satrape perse Tissapherne. Le texte renvoie à une intervention d'Évagoras dans les négociations entre les Perses et les Athéniens. Évagoras aurait sollicité Tissapherne pour que ce dernier puisse agir en faveur des Athéniens. Pour Kōnstantinos Spyridakis, il s'agit des négociations qui ont eu lieu entre les Athéniens et Tissapherne à Aspendos en 411 av. J.-C.<sup>860</sup>. Eugene A. Jr. Costa., défend l'historicité de cette intervention du roi de Chypre<sup>861</sup>. Selon lui la présence d'Évagoras à ces négociations est la preuve des liens étroits que celui-ci entretient avec Athènes d'une part, et d'autre part l'expression de l'excellence des rapports que ce dernier développe avec le Roi des Perses.

Le dernier acte du rapprochement entre Évagoras et Athènes a lieu en 407 av. J.-C. Andocide met sur la voie des événements de cet épisode. L'orateur s'exprime ainsi : « Pourtant ceux de mes services que je puis vous faire connaître en dehors du secret, vous allez les apprendre. Vous savez, je pense, qu'on est venu annoncer ici que Chypre ne doit pas nous envoyer de blé : eh bien j'ai su manœuvrer avec assez de vigueur pour que ceux qui avaient médité cela et mettaient leur plan à exécution fussent trompés dans leur dessein »<sup>862</sup>. Il

<sup>857</sup> Osborne, 1972, p. 155.

<sup>858</sup> Raptou, 1999, p. 254.

<sup>859</sup> Costa, 1974, p. 45.

<sup>860</sup> Spyridakis, 1935, p. 49.

<sup>861</sup> Costa, 1974, p. 46.

<sup>862</sup> Andocide, *Sur son retour*, 20 : τὰ γὰρ ὑμέτερα αὐτῶν ἐφ' ὑμῖν δικαίως ἐστὶ καὶ εὖ καὶ κακῶς, ἐὰν βούλησθε, διαθέσθαι. Ἄ γε μέντοι ἔξω τῶν ἀπορρήτων οἷόν τέ μοί ἐστιν εἰπεῖν εἰς ὑμᾶς ἤδη πεπραγμένα, ἀκούσεσθε.

rappelle son action auprès d'un souverain de Chypre (qui n'est pas nommé, mais qui pourrait correspondre en réalité à Évagoras), en faveur d'Athènes. Des mystères entourent cette action d'Andocide. Il serait intéressant d'avoir de plus amples informations sur ces manœuvres qu'Andocide se vante d'avoir fait échouer. Eugene A. Jr. Costa précise dans quelles conditions cet envoi a eu lieu. Selon lui, c'est au moment où les Spartiates tentaient d'asphyxier la cité que ce secours originaire de Chypre a eu lieu<sup>863</sup>.

En somme, on peut dire qu'en 404 les relations entre Athènes et Chypre ne sont pas nouvelles. Deux grandes phases se dégagent de ces rapports : d'une part on peut retenir celle qui débute avant les guerres médiques jusqu'à l'arrivée d'Évagoras. Durant cette période les contacts sont d'une faible ampleur. D'autre part, la seconde époque qui commence dès l'accès au trône d'Évagoras jusqu'à sa mort (411/410- 374). Cette dernière étape représente les moments d'intenses relations entre les deux régions. On peut affirmer sans risque de se tromper qu'à la veille de la bataille d'Aigos-Potamos Athènes et Chypre entretiennent d'excellentes relations au niveau politique, militaire, économique, culturel et religieux. La fuite de Conon après la défaite à Aigos-Potamos pour Salamine de Chypre peut-elle s'expliquer uniquement par la bonne santé de ces relations entre Athènes et l'île ? C'est ce que l'on tentera de savoir dans les lignes qui suivent.

## II. Les motifs de l'exil de Conon à Chypre

Dans le fonctionnement de leurs institutions, les Athéniens ont prévu des procédures politiques qui aboutissent au bannissement d'un citoyen. La plus connue est l'ostracisme, au bout duquel le concerné se voit contraint de quitter le territoire de la cité pour un certain temps. Cette procédure politique est à distinguer de l'exil, peine prononcée par les tribunaux par suite d'un crime grave et qui relève du domaine juridique. À côté de ces procédures, on dénombre certains cas où la cité n'est pas à l'origine des départs. Il s'agit d'exil à caractère volontaire. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger celui touche Conon après la bataille d'Aigos-Potamos.

La présence de Conon à Chypre en général, de même que les raisons qui l'ont poussé à agir ainsi n'ont pas été analysées de manière approfondie jusqu'à nos jours. Les quelques contributions qui s'y sont essayées n'ont fait que relayer une certaine opinion qui a fini par être admise comme vraie, et surtout comme la seule valable. C'est ainsi que Guido Barbieri,

---

<sup>863</sup> Ἐπίστασθε γὰρ πού ὡς ἠγγέλθη ὑμῖν ὅτι οὐ μέλλει ἐκ Κύπρου σῖτος ἦξειν ἐνταῦθα· ἐγὼ τοίνυν τοιοῦτός τε καὶ τοσοῦτος ἐγενόμην, ὥστε τοὺς ἄνδρας τοὺς ταῦτα βουλευσάντας ἐφ' ὑμῖν καὶ πράξαντας ψευσθῆναι τῆς αὐτῶν γνώμης.

<sup>863</sup> Costa, 1974, p. 46.

qui constitue à l'heure actuelle l'étude la plus étoffée sur Conon n'aborde même pas la question. Il en va de même de Duane Abe March, qui suit l'auteur italien dans son mutisme sur la question. Sophie Gotteland a cependant relevé des éléments forts intéressants dans le discours élogieux d'Isocrate qui expliquent un tant soit peu les motivations de Conon<sup>864</sup>. Or ne serait-ce qu'à voir l'éventail des sources sur la question, il est difficile de se contenter de tels acquis.

En effet, lorsqu'il s'agit de rechercher les motivations à la base du retrait de Conon à Chypre, on dispose d'une variété de documents, certes littéraires, mais qui émettent plusieurs justifications à l'attitude du stratège. On peut citer ainsi, parmi elles, des sources contemporaines, comme Xénophon et surtout Isocrate, mais aussi d'autres qui sont postérieures comme Diodore, Plutarque, Justin et Cornélius Népos. Il se dégage de ces documents trois grandes catégories de causes qui seront abordées dans les lignes qui suivent.

### **1. Les craintes personnelles de Conon**

Il convient de distinguer parmi ces inquiétudes de Conon deux sentiments : d'une part la crainte de la réaction athénienne et d'autre part tout simplement la honte qu'il ressent. L'appréhension comme justification de l'exil de Conon se retrouve en premier lieu chez Xénophon. L'historien relève que « Conon, qui s'était mis à fuir avec ses neuf vaisseaux, une fois qu'il s'était rendu compte que les affaires des Athéniens étaient perdues, après avoir fait relâche à Abarnis, la citadelle de Lampsaque, s'y empara du dépôt des grandes voiles de la flotte de Lysandre, puis avec huit vaisseaux il partit à Chypre auprès d'Évagoras, tandis que la Paralienne filait sur Athènes pour annoncer ce qui s'était passé »<sup>865</sup>. On note chez l'auteur que Conon est effectivement en fuite. Mais il ne précise pas pourquoi ce dernier qui fait route avec la Paralienne, décide subitement d'abandonner cette dernière pour une autre destination. Le même constat s'observe chez Plutarque. Le biographe souligne qu'après la défaite, « Conon s'échappa avec huit vaisseaux et put se réfugier sain et sauf à Chypre auprès d'Évagoras »<sup>866</sup>. Un début d'explication de la fuite de Conon est exprimé par Isocrate.

---

<sup>864</sup> Gotteland, 2012, « *L'invention d'un héros paradigmatique : la figure de Conon chez les orateurs attiques* », p. 71-73, dans *Eclats de la littérature grecque d'Homère à Pascal Quinard*, 2012, Presses universitaires de Paris Ouest. Les différents motifs qu'elle relève seront évoqués au fur et à mesure que nous exposerons les justifications de cet exil.

<sup>865</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 29 : Κόνων δὲ ταῖς ἑννέα ναυσὶ φεύγων, ἐπεὶ ἔγνω τῶν Ἀθηναίων τὰ πράγματα διεφθαρμένα, κατασχὼν ἐπὶ τὴν Ἀβαρνίδα τὴν Λαμψάκου ἄκραν ἔλαβεν αὐτόθεν τὰ μεγάλα τῶν Λυσάνδρου νεῶν ἰστία, καὶ αὐτὸς μὲν ὀκτὼ ναυσὶν ἀπέπλευσε παρ' Εὐαγόραν εἰς Κύπρον, ἡ δὲ Πάραλος εἰς τὰς Ἀθήνας ἀπαγγελοῦσα τὰ γεγονότα.

<sup>866</sup> Plutarque, *Lysandre*. 11, 8 : ἤδη δὲ κραυγῇ καὶ ῥοθίῳ προσφερομένων τῶν πολεμίων ὁ μὲν Κόνων ὀκτὼ ναυσὶν ὑπεξέπλευσε καὶ διαφυγὼν ἀπεπέρασεν εἰς Κύπρον πρὸς Εὐαγόραν.

En effet, selon l'orateur, si Conon fuit auprès du roi de Chypre, c'est tout simplement parce qu'«il estimait qu'auprès de lui, la sécurité de sa personne était le mieux assurée»<sup>867</sup>. D'après Isocrate le stratège agit de la sorte parce qu'il est en danger, et qu'il craint sans doute pour sa vie. Mais l'auteur ne prend pas soin d'identifier quel est ce danger tant redouté par Conon. Avec Diodore ainsi que Justin, le péril qui représente le principal souci du commandant athénien est clairement établi. En effet, l'historien de Sicile constate que «seules dix trières parviennent à s'échapper, dont une avec le stratège Conon : celui-ci renonça à retourner à Athènes par crainte de la colère du peuple et se réfugia chez Évagoras, qui gouvernait Chypre et avec qui il avait des liens d'amitié»<sup>868</sup>. Quant à Justin, il fait remarquer que c'est le caractère bestial et féroce des Athéniens qui oblige Conon à se diriger vers Chypre. Il l'exprime en ces termes : «... le général Conon avait survécu à cette bataille, redoutant la cruauté de ses concitoyens, il passa avec huit navires chez le roi de Chypre, Évagoras»<sup>869</sup>.

Avant d'analyser plus en détail les contours de cette hostilité des Athéniens vis-à-vis de Conon, il convient de revenir sur quelques situations similaires que la cité a connues auparavant. Loin de l'idée nous de prétendre à l'exhaustivité sur cette question. L'un des exemples retenus se trouve chez Thucydide<sup>870</sup> et concerne Démosthène, fils d'Alkisthène d'Aphidna<sup>871</sup>. Ce dernier a été stratège en 427/426 av. J.-C.<sup>872</sup>. Sur la situation du commandant athénien, voici ce que dit Amédée Besnault Hauvette : « Démosthène est stratège au printemps de l'année 426, lorsque les Athéniens le chargent, avec Proclès pour collègue, de commander trente vaisseaux autour du Péloponnèse. Pendant l'été de la même année, il entreprend une expédition contre les Étoliens, et se fait battre dans un combat sanglant, où périssent Proclès et 120 hoplites. À la suite de cette défaite, redoutant la colère de ses concitoyens il reste à Naupacte, au lieu de rentrer»<sup>873</sup>.

Mais le cas le plus contemporain de notre étude est celui d'Alcibiade, et s'observe en 407 av. J.-C, au lendemain de la défaite de Notion, et de son remplacement par Conon. Xénophon note à ce propos qu'« Alcibiade, mal vu maintenant de l'armée elle-même, partit

<sup>867</sup> Isocrate, *Évagoras*, 52 : Κόνωνα δὲ τὸν διὰ πλείστας ἀρετὰς πρωτεύσαντα τῶν Ἑλλήνων τίς οὐκ οἶδεν ὅτι δυστυχησάσης τῆς πόλεως ἐξ ἀπάντων ἐκλεξάμενος ὡς Εὐαγόραν ἦλθε, νομίσας καὶ τῷ σώματι βεβαιοτάτην εἶναι τὴν παρ' ἐκείνῳ καταφυγὴν καὶ τῇ πόλει τάχιστ' ἂν αὐτὸν γενέσθαι βοηθόν.

<sup>868</sup> Diodore, 13, 106, 6.

<sup>869</sup> Justin, 5, 6, 10.

<sup>870</sup> Thucydide, 3, 91 ; 98.

<sup>871</sup> Thucydide, 3, 91, 1.

<sup>872</sup> Develin, 1989, p. 125 ; Fornara, 1971, p. 56.

<sup>873</sup> Hauvette, 1885, p. 33. Voir aussi Thucydide, 3, 98.

avec une seule trière pour le château-fort qu'il possédait en Chersonèse »<sup>874</sup>. Diodore pour sa part dit qu'une fois le malheur arrivé à Notion, « Alcibiade, après avoir remis le commandement à Conon et lui avoir confié les troupes, renonça à retourner à Athènes et s'enfuit avec une trière à Paktyè, en Thrace »<sup>875</sup>. C'est avec Justin que l'on mesure toute la menace que représentent les Athéniens pour Alcibiade. En effet, l'auteur soutient que « craignant les transports de la colère populaire, il s'exila volontairement pour la seconde fois »<sup>876</sup>. On se rend compte à partir de ces exemples que le comportement de Conon n'est pas un fait nouveau en soi. Mais la situation dans laquelle a lieu sa fuite est si particulière qu'il convient de s'y arrêter un instant.

Plusieurs facteurs rendent les conditions du retour de Conon à Athènes impossibles. Parmi ceux-ci, le premier est lié à la récente affaire des Arginuses et au traitement que les Athéniens ont réservé aux stratèges, bien que ceux-ci aient remporté la décision finale. Conon s'en souvient certainement<sup>877</sup>. Il s'agit d'une probable condamnation à mort à la suite d'une eisangélie<sup>878</sup>. Et sa situation est particulièrement aggravée par les résultats de ses précédentes missions, surtout celle de Mytilène qui a coûté la vie à de nombreux Athéniens. Sa crainte aussi se justifie par le fait que depuis lors il n'a rendu aucun compte de toutes ces expéditions. Cela s'explique sans doute grâce au soutien des démocrates et de leurs partisans qui dirigeaient la cité. Mais dans la situation présente, il constate amèrement que toutes les conditions sont réunies pour que les Athéniens lui expriment leur ressentiment et cela de la manière la plus violente. La seconde raison qui empêche le stratège de retourner à Athènes est exprimée par Isocrate une fois de plus. En effet après avoir souligné que Conon a choisi de se rendre à Chypre chez Évagoras parce qu'« il estimait qu'auprès de lui, la sécurité de sa personne était le mieux assurée... »<sup>879</sup>, l'orateur laisse échapper dans son envolée oratoire que Conon, « après son échec dans la bataille navale de l'Hellespont<sup>880</sup>, échec dû non à sa faute, mais à celle de ses collègues, il eut honte de revenir dans sa patrie : il partit donc pour

---

<sup>874</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 6, 17.

<sup>875</sup> Diodore, 13, 74, 2.

<sup>876</sup> Justin, 5, 5, 8.

<sup>877</sup> Gotteland, 2012, p. 72, souligne aussi cet aspect de la situation. Elle note qu'« on peut imaginer que Conon, témoin du sort réservé en 406 aux généraux vainqueurs des Arginuses, avait toutes les raisons de craindre pour sa vie s'il revenait à Athènes après Aigos-Potamos. La plus élémentaire prudence explique son exil volontaire auprès d'Evagoras ».

<sup>878</sup> Hansen, 2014, 252-254.

<sup>879</sup> Isocrate, *Évagoras*, 52 : Κόνωνα δὲ τὸν διὰ πλείστας ἀρετὰς πρωτεύσαντα τῶν Ἑλλήνων τίς οὐκ οἶδεν ὅτι δυστυχησάσης τῆς πόλεως ἐξ ἀπάντων ἐκλεξάμενος ὡς Εὐαγόραν ἦλθε, νομίσας καὶ τῷ σώματι βεβαιοτάτην εἶναι τὴν παρ' ἐκείνῳ καταφυγὴν.

<sup>880</sup> Il s'agit bel et bien de la bataille d'Aigos-Potamoi (Sept. 405).

Chypre... »<sup>881</sup>. Selon Isocrate c'est le déshonneur qui conduit Conon à s'éloigner de sa patrie. Cet argument du rhéteur est vraiment léger, surtout lorsqu'on prend en considération le fait qu'il dise que Conon n'est pas responsable de ce qui est arrivé dans l'Hellespont. S'il n'est pas le responsable de cette déconfiture, la logique aurait voulu qu'il regagne immédiatement sa cité pour exposer les faits qui ne lui sont reprochés. Aussi vu les conditions dans lesquelles cet échec survient, il très peu probable que le stratège soit animé premièrement par le honte. Mais une fois de plus, Isocrate laisse de côté la réalité historique pour l'occasion, et tente par des arguments peu justes de convaincre son auditoire. En somme Chypre semble à Conon une destination plus sûre pour sa sécurité. Cependant la peur de subir la colère de ses concitoyens ainsi la gêne vis-à-vis d'eux ne représente pas les seuls prétextes pour se réfugier à Chypre. Le caractère de roi semble y être aussi pour quelque chose.

## 2. Les atouts que représente Évagoras<sup>882</sup>

Si l'on s'en tient au discours élogieux d'Isocrate sur Évagoras, on se rend compte que d'autres raisons amènent Conon à se retirer chez le souverain de l'île. Il semble d'après l'orateur qu'il faut plutôt regarder en direction de la personnalité et de la popularité<sup>883</sup>. En effet, il relève qu'Évagoras « gouvernait la ville avec une telle faveur des dieux et un tel amour des hommes que les voyageurs enviaient moins Évagoras pour son pouvoir que ses sujets pour l'autorité qu'il exerçait sur eux »<sup>884</sup>. Un peu plus loin, il renchérit en disant que : « De nombreux Grecs, excellents citoyens, ont quitté leur propre patrie pour venir habiter Chypre, estimant que la royauté d'Évagoras était plus légère à supporter et plus équitable que les constitutions politiques de leur pays »<sup>885</sup>. Parmi ces nombreux et excellents Grecs auxquels Isocrate fait allusion, on peut citer l'orateur Andocide, dont la présence à Chypre semble antérieure à celle de Conon<sup>886</sup>. On enregistre aussi aux côtés du stratège lors de son arrivée dans l'île, la présence de Nicophémos et sans doute du fils de celui-ci Aristophane<sup>887</sup>.

<sup>881</sup> Isocrate, *Philippe*, 61-62 : Κόνων δ' οὐ πολλοῖς ἔτεσιν ὕστερον ἀντίστροφα τούτων ἐπραξεν. Ἀτυχήσας γὰρ ἐν τῇ ναυμαχίᾳ τῇ περὶ Ἑλλάσποντον οὐ δι' αὐτὸν ἀλλὰ διὰ τοὺς συνάρχοντας οἴκαδε μὲν ἀφικέσθαι κατησχύνθη, πλεύσας δ' εἰς Κύπρον.

<sup>882</sup> Dans son analyse du discours d'Isocrate, Sophie Gotteland fait ressortir que l'une des causes de l'exil volontaire de Conon est exprimée par sa crainte vis-à-vis des Athéniens. Elle ne trouve pas une autre explication à l'agissement du stratège, même si elle relève une autre opinion d'Isocrate sur la question. Il semble qu'elle ne prend pas en compte la personnalité du nouveau tuteur de Conon. C'est un élément important qui apparaît tout de même décisif dans le choix opéré par Conon à ce moment précis.

<sup>883</sup> En dehors de l'exposé consacré à Évagoras plus haut, nous voulons relever ici quelques-uns de ces signes caractéristiques qui sont déterminants dans la décision prise par Conon d'une part, et par l'ensemble des Grecs d'autre part.

<sup>884</sup> Isocrate, *Évagoras*, 43.

<sup>885</sup> Isocrate, *Évagoras*, 51.

<sup>886</sup> Andocide, *Sur les mystères*, 4 ; Lysias, *Contre Andocide*, 28-29.

<sup>887</sup> Lysias, *Sur les biens d'Aristophane*, 21, 22, 36, 44.



En dehors de ces personnalités importantes, Eusthastios Raptou émet des réserves quant à la renommée de ces immigrants qui arrivent à Chypre. En effet, il note que « nous ne connaissons aucun de ces artistes et hommes de lettres qui ait eu une célébrité particulière ; il ne s'agit pas de gens très connus dans le monde grec. Nous ne connaissons pas non plus d'œuvres d'artistes grecs à Salamine »<sup>888</sup>. L'attitude du roi de Chypre envers les Grecs en général et vis-à-vis des Athéniens en particulier s'explique par plusieurs raisons.

Son attitude rentre dans le cadre général de sa politique caractérisée par une ouverture sur l'extérieur. Se considérant avant tout comme un Grec, soutenant descendre de la race la plus noble des Hellènes ainsi que de la plus vénérable divinité de la Grèce, Évagoras a su rendre son île hospitalière. En effet, Eustathios Raptou relève que « depuis le début de son règne, il aurait favorisé l'immigration des Grecs à Salamine, ce qui entrerait pleinement dans son plan de développement culturel. On trouve à sa cour des artistes grecs, des philosophes et d'autres personnes connues ou inconnues. Parmi ces Grecs se trouvait une colonie athénienne, qui comptait plusieurs membres installés à Salamine où ils avaient fondé une famille, et ils possédaient des propriétés offertes par le roi. Évagoras accueillait ou invitait des Grecs qui apportaient leurs connaissances en matières artistiques, littéraires, militaires, politiques, administratives pour aider au développement de la ville »<sup>889</sup>. Il semble que ce soit cette hospitalité légendaire du roi qui a attiré Conon vers lui. C'est la nette impression qui se dégage de ces propos d'Isocrate qui soutient que : «... Conon<sup>890</sup> qui, pour avoir possédé plus de mérites qu'aucun autre, fut le premier des Grecs, qui donc ignore que dans le malheur de notre patrie il vint trouver Évagoras après l'avoir choisi entre tous ? Il estimait qu'après de lui, la sécurité de sa personne était le mieux assurée... Bien qu'il eût jusqu'alors réglé de multiples affaires avec bonheur, il ne semble pas qu'il ait jamais pris de décision meilleure qu'en cette occasion »<sup>891</sup>. L'orateur relève le caractère judicieux de cette décision de Conon. Cependant son discours soulève certaines observations.

---

<sup>888</sup> Raptou, 1999, p.253.

<sup>889</sup> Raptou, 1999, p. 253. Costa, 1974, p. 45, reprend aussi cet accueil que réserve Evagoras aux intellectuels et homme de culture originaires de la Grèce. Cependant il remet en cause (comme le fait aussi Spyridakis, 1935, p113), le fait qu'on puisse considérer que parmi les Hellènes présents à Chypre la majorité soit des Athéniens.

<sup>890</sup> Conon se rendit auprès d'Évagoras avec huit trières après la bataille d'Aigos-Potamoi (automne 405), il y séjourna jusque vers le début de la guerre de Corinthe. Il se peut d'ailleurs, qu'Isocrate modifie intentionnellement la chronologie en prétendant qu'Évagoras était citoyen d'Athènes avant la guerre de Corinthe.

<sup>891</sup> Isocrate, *Évagoras*, 52 : Κόνωνα δὲ τὸν διὰ πλείστας ἀρετὰς πρωτεύσαντα τῶν Ἑλλήνων τίς οὐκ οἶδεν ὅτι δυστυχησάσης τῆς πόλεως ἐξ ἀπάντων ἐκλεξάμενος ὡς Εὐαγόραν ἦλθε, νομίσας καὶ τῷ σώματι βεβαιοτάτην εἶναι τὴν παρ' ἐκείνῳ καταφυγὴν καὶ τῇ πόλει τάχιστ' ἂν αὐτὸν γενέσθαι βοηθόν. Καὶ πολλὰ πρότερον ἤδη κατωρθωκῶς οὐδὲ περὶ ἐνὸς πώποτε πράγματος ἔδοξεν ἄμεινον ἢ περὶ τούτου βουλευσασθαι.

Isocrate, dans le souci de justifier la noblesse et la sagesse de la décision de Conon, finit par lui attribuer des actions dont l'authenticité est difficile à prouver. En effet, il dit que jusqu'alors, Conon a eu à régler « de multiples affaires avec bonheur ». A quelles affaires l'auteur fait-il allusion ici ? Quand on se réfère à toutes les actions commises par Conon depuis sa première apparition jusqu'à la date de son départ pour Chypre, il n'est pas aisé de noter quelques actions remarquables que ce dernier ait pu accomplir. Mais Isocrate pour les besoins de sa cause, trouve le moyen d'inventer des actions exceptionnelles réalisées par Conon. En somme il apparaît que la décision de Conon de se rendre à Chypre, est certes motivée par la crainte de ses compatriotes, mais aussi par l'excellence des rapports qui existent entre sa cité et le souverain. C'est surtout le bon accueil que ce dernier réserve à ses hôtes qui influence sans nul doute le choix de Conon. À ces raisons s'ajoute une dernière qui prend plutôt une coloration patriotique.

### **3. Le projet de revanche de Conon**

L'un des avis proposés pour expliquer la décision de Conon se retrouve chez Cornélius Népos. Selon lui en effet, Conon, « le malheur une fois arrivé, ayant appris que son pays avait l'ennemi sur ses frontières il chercha un endroit, non pas où lui pourrait vivre à l'abri des dangers, mais d'où il aurait le moyen de défendre ses concitoyens »<sup>892</sup>. Encore une fois, il ressort que le départ du stratège à Chypre n'est pas motivé par une quelconque crainte. Loin de lui l'idée de fuir un soit prétendu danger. Cornélius Népos présente plutôt un Conon très altruiste et surtout très patriote. En effet, dans la situation tragique que ce dernier traverse, contrairement à d'autres qui ont préféré un exil doré dans un château en Thrace, Conon, lui, recherche une position, voire une cité, à partir de laquelle « il aurait le moyen de défendre ses concitoyens ». La même idée se retrouve chez Plutarque.

Selon lui, le départ de Conon pour Chypre n'a rien avoir avec une fuite, encore moins avec un exil. Pour lui, « Conon séjournait en effet à Chypre depuis la bataille navale d'Aigos-Potamoi, non pas par amour de la sécurité, mais parce qu'il attendait un retournement de situation comme on attend en mer un changement de vent »<sup>893</sup>. Plutarque apparente l'acte de Conon à un recul nécessaire en vue de pouvoir repartir de plus belle. À quelle situation à proprement parler fait-il allusion ? En prenant en compte ce qu'il dit (non pas par amour pour

---

<sup>892</sup> Conélius Népos, *Conon*, 2, 1.

<sup>893</sup> Plutarque, *Artaxerxès*, 21, 1-4 : Ἐξέβαλε δὲ καὶ τῆς θαλάττης Λακεδαιμονίου, Κόνωνι τῷ Ἀθηναίῳ μετὰ Φαρναβάζου στρατηγῷ χρησάμενος. ὁ γὰρ Κόνων διέτριβε μὲν ἐν Κύπρῳ μετὰ τὴν ἐν Αἰγὸς ποταμοῖς ναυμαχίαν, οὐ τὴν ἀσφάλειαν ἀγαπῶν, ἀλλὰ τὴν τῶν πραγμάτων μεταβολὴν ὥσπερ ἐν πελάγει τροπὴν περιμένων.

la sécurité), on comprend à quoi renvoie cette situation. Ce n'est pas la peur d'affronter le courroux et l'hostilité des Athéniens qui oblige Conon à se diriger vers Chypre. Il semble d'après Plutarque que ce soit plutôt le désir de se venger de la défaite qu'il vient de subir qui l'amène à agir ainsi. Cela signifie que Conon n'a pas du tout accepté l'échec d'Aigos-Potamos, et qu'il projette déjà de corriger immédiatement cet accident de parcours qui est survenu. Pour cela il ne guette qu'une occasion pour pouvoir prendre sa revanche. Ce pourrait être de la part de Plutarque une vision a posteriori.

Ce qui serait intéressant c'est de savoir à partir de quand le stratège conçoit l'idée de ne pas retourner à Athènes d'une part, et d'autre part, quand il nourrit la conviction de vouloir coûte que coûte laver l'affront qu'il vient de subir ?

En l'état actuel de la documentation, rien ne permet de dire clairement et avec précision quel était l'état d'âme de Conon, ainsi que les projets immédiats qui l'animaient juste après les événements d'Aigos-Potamos. Cela n'empêche pas d'avancer quelques hypothèses pour tenter de reconstituer les plans imaginés par ce dernier. On peut supposer qu'à première vue, l'idée de retourner à Athènes est présente chez le commandant athénien. C'est sans nul doute ce désir de pouvoir rentrer la tête haute qui le motive et le conduit à sauver quelques navires du déchaînement de Lysandre. C'est aussi, semble-t-il, au nom de ce désir qu'il porte un dernier coup à la flotte du général spartiate<sup>894</sup>. Cela pourrait éventuellement lui être bénéfique. Un autre élément qui soutient la pensée du retour de Conon à Athènes c'est qu'il fait route avec la Paraliénne en direction d'Athènes, avant de s'en séparer définitivement. Est-ce à ce moment que le souvenir de l'exécution des stratèges des Arginusés refait surface ? Répondre par l'affirmative serait la preuve que Conon n'a retenu aucune leçon du sort que les Athéniens ont réservé aux stratèges vainqueurs en 406. Affirmer cependant le contraire par contre renvoie à soutenir qu'à partir du moment où la flotte athénienne a succombé à Aigos-Potamos, Conon avait déjà projeté son départ pour une destination autre qu'Athènes. Dans ce cas, on retrouve le stratège qui sait apprécier et anticiper les situations. Comme on peut le constater le doute demeure sur cette question. Cela n'empêche pas d'aborder celle relative à l'instant à partir duquel Conon envisage sa revanche.

Deux hypothèses se présentent. La première est que le désir de vengeance est né dès qu'il s'est rendu compte que les affaires étaient perdues pour la cité. Dans ce cas, Conon agit

---

<sup>894</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 29 : Κόνων δὲ ταῖς ἐννέα ναυσὶ φεύγων, ἐπεὶ ἔγνω τῶν Ἀθηναίων τὰ πράγματα διεφθαρμένα, κατασχὼν ἐπὶ τὴν Ἀβαρνίδα τὴν Λαμψάκου ἄκραν ἔλαβεν αὐτόθεν τὰ μεγάλα τῶν Λυσάνδρου νεῶν ἰστία, καὶ αὐτὸς μὲν ὀκτῶ ναυσὶν ἀπέπλευσε παρ' Εὐαγόραν εἰς Κύπρον, ἡ δὲ Πάραλος εἰς τὰς Ἀθήνας ἀπαγγελοῦσα τὰ γεγονότα : « Conon, qui s'était mis à fuir avec ses neuf vaisseaux, une fois qu'il s'était rendu compte que les affaires des Athéniens étaient perdues, après avoir fait relâche à Abarnis, la citadelle de Lampsaque, s'y empara du dépôt des grandes voiles de la flotte de Lysandre ».

selon un plan bien arrêté. Tous ses faits et gestes sont le fruit d'un minutieux calcul. Il aurait alors conçu tout un programme, au sein duquel la priorité serait d'abord de trouver un endroit où il développerait par la suite son projet. Par conséquent il ne fuit pas Athènes. Cette lecture des faits le présente alors comme un stratège vif, qui a la capacité d'analyser en un temps limité les contours d'une situation inattendue. En un mot, il apparaît comme un stratège qui a de la suite dans les idées.

La seconde hypothèse est que cette volonté de se laver du déshonneur a pris corps une fois que Conon était arrivé à Chypre. Cette analyse des faits rappelle le cas singulier d'Alcibiade et de son retour en 407 av. J.-C. à Athènes. Il n'est pas impossible que Conon s'en inspire. Dans cette logique, Conon se serait d'abord réfugié à Chypre, puis, s'étant rendu compte que certains événements pouvaient lui être profitables, il aurait profité de la situation, et projeté de venger sa cité. Laquelle de ces conjectures se rapproche le plus de la réalité ? En se basant sur l'ensemble des actions de Conon depuis Naupacte jusqu'à Aigos-Potamos, on peut pencher pour la première hypothèse. On conçoit difficilement que le désir de vengeance de Conon ne soit apparu qu'en second temps.

Enfin le dernier facteur qui conditionne le départ de Conon vers Chypre et qui est souvent passé sous silence est représenté par la réduction des options qui s'offrent à lui. En effet, au lendemain de la victoire de 405 de Lysandre, la plupart des cités grecques ne représentent plus un rempart certain pour lui. Pas question de faire escale dans ces contrées où la présence spartiate commence à se faire sentir et où les partisans d'Athènes sont malmenés. L'une des places qui semble plus sûre au stratège, et qui ne souffre pas de l'hégémonie des nouveaux maîtres de la Grèce est Chypre. C'est un facteur à prendre véritablement en compte dans la décision de Conon de s'établir chez le souverain de l'île.

En somme les motifs qui conduisent Conon dans son exil à Chypre sont divers. On peut cependant les ranger sur le court, le moyen et le long terme : à court terme, il s'agit pour Conon d'éviter la colère et les sanctions des Athéniens ; à moyen terme, il lui faut trouver une place qui ne lui soit pas hostile et surtout qui soit hors de portée des nouveaux maîtres de la Grèce ; enfin sur le long terme, et cela lorsque les événements et la situation le favoriseront, de trouver les moyens de redresser sa patrie. C'est dans cette optique qu'il va entamer un certain nombre de démarches dans sa nouvelle patrie d'accueil.

### **III. Les actions de Conon auprès d'Évagoras**

Comme on l'a souligné un peu plus haut, l'analyse des relations entre Conon et Évagoras s'inscrit dans un cadre bien précis. Il s'agit dans un premier temps de l'étude de

rappports personnels et d'amitié (*philia*) qui s'établissent entre Grecs de différentes cités. Ensuite dans un second temps, il est question de faire ressortir l'importance ainsi que l'influence de ces rapports dans la conduite des relations entre les cités dont sont originaires les personnages concernés. Ce phénomène n'est pas nouveau en soi dans la Grèce de l'époque classique. En effet, à l'image du couple Conon-Évagoras, la Grèce a connu plusieurs cas de figure où l'on fait appel aux liens amicaux entre individus dans les rapports qu'entretiennent leurs cités respectives<sup>895</sup>.

L'objectif recherché à travers l'analyse des actions de Conon auprès d'Évagoras est dans un premier temps de faire ressortir les principaux actes posés par le stratège auprès du souverain de Chypre. Ceux-ci se présentent sous deux volets essentiellement : d'abord les démarches directement liées à sa personne, ensuite celles qui concernent les intérêts d'Athènes et de Chypre. Cette entreprise rompt avec ce que l'on a coutume de voir. Il ne s'agit pas en effet de l'évocation simple de Conon et d'Évagoras, comme cela peut se constater dans quelques études. La démarche vise plutôt à axer la réflexion sur les faits et les détails qui les ont mis en rapport pour comprendre la suite des actions dans lesquelles ils vont s'engager pour le bien respectif de leurs cités. C'est pourquoi nous débutons cette section par une réflexion sur le rapprochement opéré par Isocrate entre les deux individus, l'intention finale étant de dégager leurs points de similitude ou de dissemblance.

## **1. Les relations entre Conon et Évagoras**

Le choix d'Isocrate d'opérer un rapprochement entre le stratège athénien et le souverain chypriote n'est pas fortuit. En dehors de sa motivation personnelle et de l'objectif principal qu'il poursuit à travers son éloge d'Évagoras<sup>896</sup>, il existe d'autres facteurs qui justifient sa démarche. Au nombre de ceux-ci figure la symétrie des vies des deux personnages en général, mais surtout celle de leur parcours militaire. En effet, malgré la relative courte période d'environ une quinzaine d'années pendant laquelle ils se fréquentent<sup>897</sup>, force est de reconnaître qu'il se dégage plusieurs clichés identiques qui n'ont

---

<sup>895</sup> Mitchell, 1997, p 65-68, recense plusieurs cas dont celui d'Athènes avec Chios. Il s'agit de l'exemple d'un nommé Tydeus de Chios, fils d'Ion, dont l'amitié avec Athènes influence les rapports entre Athènes et Chios en 425/424 av. J.-C. Mais il faut noter que l'identité de son ami à Athènes n'est pas révélée. Voir Thucydide, 8, 38, 3.

<sup>896</sup> D'après la notice de l'*Évagoras*, Isocrate ambitionne rompre dans ce discours d'avec ce que l'on a l'habitude de constater en la matière. En effet de son manifeste, trois idées sont à retenir : d'abord que les éloges en vers doivent céder la place aux éloges en prose. Ensuite, que ces éloges doivent s'adresser en premier lieu aux contemporains. Enfin qu'agissant ainsi, l'auteur de ces éloges sera amené à plus de contrôle sur lui-même. Ce qui, par conséquent, conduit son auditoire à agir en bien, et de créer en son sein une véritable émulation.

<sup>897</sup> Il semble que la période pendant laquelle Conon et Évagoras aient eu des contacts s'étende de 405/404 à 390/389. Il faut nettement préciser que cette cohabitation est permanente entre 405 et 397. On note une

pas échappé à l'orateur. C'est à partir du paragraphe 51<sup>898</sup> qu'Isocrate fait intervenir pour la première fois Conon dans le discours élogieux qu'il écrit pour Évagoras.

Le premier constat qui se dégage de l'exercice dans lequel s'engage Isocrate porte sur le choix de la période retenue. L'un des points de départ possibles de cette étude comparative d'Isocrate se rapportant à Conon et Évagoras peut être la rupture avec leur cité respective. En effet, les deux personnages connaissent à un moment de leur vie l'expérience de l'exil. Isocrate signale celui d'Évagoras en ces termes : « Un des princes<sup>899</sup> complota, tua le souverain, et tenta de s'emparer d'Évagoras dans la pensée qu'il lui serait impossible de conserver le pouvoir s'il ne se débarrassait de lui également. Fuyant le danger, Évagoras se réfugia à Soles, ville de Cilicie »<sup>900</sup>. Jean Pouilloux souligne de façon brève cet incident survenu dans le parcours d'Évagoras<sup>901</sup>. Eustathios Raptou pour sa part situe cet exil autour de 415 av. J.-C.<sup>902</sup>. De l'avis d'Eugene A. Jr. Costa qui rappelle aussi cette fuite d'Évagoras, on sait très peu de choses sur lui avant cet événement. George Hill signale tout de même qu'Évagoras est âgé d'environ 20 ans lorsqu'il est contraint de quitter sa patrie<sup>903</sup>. En ce qui concerne Conon, comme on a pu le mentionner plus haut, Isocrate souligne aussi son « bannissement »<sup>904</sup> qui prend effet à partir de la défaite d'Aigos-Potamos, soit vers 405/404 av. J.-C. Dans les deux cas figure le motif fondamental de départ qui est la préservation de leur intégrité physique. En effet, Évagoras fuit devant la menace que représente Abdémon, tandis que Conon lui craint principalement la colère et la fureur de ses concitoyens. La

---

interruption dès que Conon part en mission avec la flotte du grand roi approximativement après 397. Mais certains auteurs estiment que la mort de Conon serait survenue auprès de son ami, vers 390/389.

<sup>898</sup> Isocrate, *Évagoras* IX, 51 : « Mais voici le plus solide témoignage de ses mœurs et de son respect des dieux. De nombreux Grecs, excellents citoyens, ont quitté leur propre patrie pour venir habiter Chypre, estimant que la royauté d'Évagoras était plus légère à supporter et plus équitable que les constitutions politiques de leur pays. Les passer tous en revue par leur nom serait une entreprise considérable ». L'auteur revient sur la présence remarquable des Grecs et surtout des Athéniens à Chypre. C'est en abordant cette question qu'il fait allusion à la présence de Conon auprès d'Évagoras. Cependant au paragraphe suivant (52), il est plus précis sur la question, de même que sur le cas singulier de Conon.

<sup>899</sup> Peut-être la « tyrannie » d'Abdémon dissimule-t-elle le fait que Salamine fut, pendant quelques temps, vassale de Kition.

<sup>900</sup> Isocrate, *Évagoras*, 26-27.

<sup>901</sup> Pouilloux, 1989, p. 154.

<sup>902</sup> Raptou, 1999, p. 251.

<sup>903</sup> Hill, 1949, p. 127.

<sup>904</sup> Isocrate, *Évagoras*, 52 : Κόνωνα δὲ τὸν διὰ πλείστας ἀρετὰς πρωτεύσαντα τῶν Ἑλλήνων τίς οὐκ οἶδεν ὅτι δυστυχησάσης τῆς πόλεως ἐξ ἀπάντων ἐκλεξάμενος ὡς Εὐαγόραν ἦλθε, νομίσας καὶ τῷ σώματι βεβαιοτάτην εἶναι τὴν παρ' ἐκείνῳ καταφυγὴν καὶ τῇ πόλει τάχιστ' ἂν αὐτὸν γενέσθαι βοηθόν. Καὶ πολλὰ πρότερον ἤδη κατωρθωκῶς οὐδὲ περὶ ἐνὸς πρόποτε πράγματος ἔδοξεν ἄμεινον ἢ περὶ τούτου βουλευσασθαι : « Mais Conon qui, pour avoir possédé plus de mérites qu'aucun autre, fut le premier des Grecs, qui donc ignore que dans le malheur de notre patrie il vint trouver Évagoras après l'avoir choisi entre tous ? Il estimait qu'auprès de lui, la sécurité de sa personne était le mieux assurée et qu'il deviendrait rapidement un appui pour sa patrie. Bien qu'il eût jusqu'alors réglé de multiples affaires avec bonheur, il ne semble pas qu'il ait jamais pris de décision meilleure qu'en cette occasion ».

volonté de ne pas demeurer dans cette situation ainsi que la promesse de se venger sont présentes chez les deux personnages.

En effet, au sujet du ressortissant de Chypre, Isocrate souligne que « fuyant le danger, Évagoras se réfugia à Soles, ville de Cilicie, mais sans sombrer dans les sentiments que font naître ordinairement de tels malheurs... Lui, au contraire, atteignit à tant de grandeur de caractère que, simple particulier jusque-là, il estima qu'après avoir été contraint à la fuite, il lui était dû de détenir un jour le pouvoir absolu »<sup>905</sup>. Conon à son tour, lorsqu'il fuit d'Aigos-Potamos en direction de Salamine de Chypre, se fait une promesse allant dans ce même sens. En dehors de sa sécurité qui est désormais assurée auprès d'Évagoras, Isocrate relève que le retrait de Conon laisse planer un air de revanche. En effet, le stratège se rend compte très tôt que son nouveau tuteur « deviendrait rapidement un appui pour sa patrie »<sup>906</sup>. Ce sont deux esprits revanchards qui ont un sens poussé de l'honneur que nous présente l'orateur. Ils ont à cœur de laver l'affront qu'ils ont subi, pour demeurer toujours dignes et mériter l'estime de leurs proches.

En ce qui concerne la fin de la période d'exil, elle est marquée certes par le retour triomphal de chacun des acteurs, mais surtout par la restauration qu'ils opèrent dans leur patrie respective. Le retour d'Évagoras à Salamine de Chypre s'effectue en 411 av. J.-C. Cela fait que son absence n'aura été que d'une courte durée, environ cinq ans. Celle de Conon par contre est plus considérable, à peu près treize ans. Entre cet intervalle, plusieurs faits viennent témoigner encore de la ressemblance qui existe entre leurs aventures. Au nombre de ces similitudes figure celle qui porte sur l'énergie déployée par les deux acteurs en vue d'assurer leur retour.

Le récit qu'Isocrate fait de l'exil d'Évagoras présente un réfugié qui n'est pas resté inactif. En effet, toujours guidé par son amour propre et sa volonté affichée de retourner sur sa terre natale, le futur souverain « réunit environ cinquante hommes, selon les évaluations les plus fortes, et avec leur aide, prépara le retour dans sa patrie »<sup>907</sup>. Au sujet des hommes qui accompagnent Évagoras, pour Eustathios Raptou, tout comme pour Eugène A. Jr. Costa il s'agit respectivement d'une bande qualifiée de partisans d'Évagoras<sup>908</sup> ou d'une « small band of followers »<sup>909</sup>. La composition de ce groupe qui suit Évagoras est à la base d'une

---

<sup>905</sup> Isocrate, *Évagoras*, 27.

<sup>906</sup> Isocrate, *Évagoras*, 52.

<sup>907</sup> Isocrate, *Évagoras*, 28.

<sup>908</sup> Raptou, 1999, p. 251.

<sup>909</sup> Costa, 1974, p. 42.

polémique à laquelle il convient de prêter attention. Le débat porte sur un extrait des *Thesmophories* d'Aristophane<sup>910</sup>.

Il s'agit d'une pièce jouée au cours des grandes Dionysies, quelques mois après *Lysistrata*, soit aux alentours de fin mars 411 av. J.-C. Deux événements majeurs sont à prendre en considération quant au contexte dans lequel la pièce est présentée. Le premier est en rapport direct avec Évagoras. En effet, la mise en scène de cette comédie correspond à son retour d'exil et à sa conquête du trône royal. Cette arrivée au trône, comme on le sait, est acquise à la suite d'une bataille livrée contre le prince usurpateur Abdémon. L'autre fait notable est que cette pièce est jouée à la veille de la révolution oligarchique de 411 av. J.-C. à Athènes. L'objet de la pièce porte sur une assemblée des femmes d'Athènes qui célèbrent comme tous les ans au mois de Pyanepsion (Octobre), au Thesmophorion, les mystères en l'honneur des deux déesses Thesmophores Déméter et sa fille Perséphoné. Au cours de cette réunion, les femmes projettent de se venger d'Euripide. Mais celui-ci, ayant flairé le coup, tente de l'anticiper. Bien qu'il sache que la vue de ce mystère est interdite aux hommes, il y en introduit un, en l'occurrence un parent. Ce dernier a pour mission de plaider en sa faveur. Mais il est très vite découvert. Mis aux arrêts, il réussit en définitive à s'échapper avec Euripide.

À première vue, l'objet de la pièce n'a pas de lien direct avec notre préoccupation. Mais c'est surtout l'un des discours prononcés par une des femmes qui prend la parole lors de cette assemblée qui retient notre attention. En effet, celle-ci affirme que son mari est mort à Chypre en lui laissant cinq petits-enfants qu'elle a peine à nourrir. Cette évocation a suffi pour avancer qu'il figurait des Athéniens parmi les hommes qui accompagnèrent Évagoras pendant son retour à Chypre. Parmi les tenants de cette thèse figure George Hill. Selon lui, il s'agit de volontaires qui se sont engagés à la suite d'Évagoras<sup>911</sup>. Cependant il précise qu'il est peu probable que les Athéniens aient manifesté un quelconque soutien public au souverain dans cette entreprise. Eustathios Raptou prône plutôt la prudence face à cette affirmation que peu d'éléments viennent confirmer<sup>912</sup>.

Cette débauche d'énergie de la part d'Évagoras que relève Isocrate est présente chez Conon aussi, en prélude à son retour. C'est ainsi qu'on le verra manœuvrer auprès d'Évagoras, comme nous allons le démontrer par la suite. En outre, on l'aperçoit aussi du côté

---

<sup>910</sup> Aristophane, *Les Thesmophories*, v 446.

<sup>911</sup> Hill, 1949, p. 127.

<sup>912</sup> Raptou, 1999, p. 251.



des Perses. Pour l'instant, on se contentera de relever tout simplement ce second aspect qui fera l'objet de plus amples développements au chapitre suivant.

Un autre point de ressemblance que relève Isocrate est leur capacité à organiser et à conduire une flotte dans un engagement. Chez Évagoras ce sont cinquante personnes qu'il recrute et forme en vue de son projet. Chez Conon on le voit à l'œuvre une première fois lors de son arrivée à Samos après que les Athéniens lui ont renouvelé leur confiance. Mais Isocrate mentionne une situation dans laquelle on constate que leur prédisposition à la structuration d'une flotte arrive à faire la différence. En effet, selon lui les succès de 394 av. J.-C. sur les Lacédémoniens « s'accomplirent alors que Conon était général et qu'Évagoras avait fourni le moyen d'agir et mettait à notre disposition la majeure partie des forces en jeu »<sup>913</sup>. Ici il faut se méfier du discours de l'orateur qui travestit de façon flagrante toute la vérité historique de cet épisode de la guerre de Corinthe et de la victoire de Cnide.

Isocrate établit un autre parallèle entre les deux personnages. Celui-ci concerne la préparation de leur retour respectif d'exil. Selon lui, en dehors des moyens physiques et matériels mobilisés par Évagoras, il en existe d'autres qui revêtent un caractère moral qu'il faut prendre en considération. En vue de les mettre en lumière, le professeur de rhétorique oppose l'action du Chypriote à celle de Cyrus. En effet, il relève qu'Évagoras, contrairement à Cyrus, « apparaît comme ayant réalisé la plupart des exploits précédemment énumérés avec la seule aide de son âme et de ses forces propres »<sup>914</sup>. Il ajoute en ce qui les concerne que « si l'un accomplit tous ces actes dans un esprit religieux et par amour de la justice, l'autre a commis diverses actions impies ; si l'un a détruit ses adversaires, Cyrus a tué le père de sa mère. Aussi quiconque voudrait apprécier, non pas la grandeur de leurs actions, mais leurs mérites propres, donnerait-il justement la préférence à Évagoras »<sup>915</sup>. Il conclut en disant que « personne ne sera découvert qui ait occupé le pouvoir royal de façon plus noble, plus brillante et plus pieuse qu'Évagoras »<sup>916</sup>. Il apparaît ainsi pour l'orateur que toute l'action menée par Évagoras est juste, logique, légale et soutenue par les dieux. Cela explique un tant soit que son entreprise ait connu un tel succès.

Ces valeurs morales à la base de la réussite d'Évagoras sont aussi soulignées par Isocrate en ce qui concerne Conon. L'extrait en question est tiré du *Philippe*<sup>917</sup>. Dans sa forme actuelle, ce discours est postérieur à 346 av. J.-C. Il s'inscrit dans le contexte général de la

---

<sup>913</sup> Isocrate, *Évagoras*, 56.

<sup>914</sup> Isocrate, *Évagoras*, 37.

<sup>915</sup> Isocrate, *Évagoras*, 38.

<sup>916</sup> Isocrate, *Évagoras*, 39.

<sup>917</sup> Isocrate, *Philippe*.

guerre entre Philippe et Athènes qui dure depuis 357 av. J.-C. Dans cette adresse, Isocrate propose à Philippe une double tâche : réconcilier les cités grecques et les conduire à la conquête de l'empire perse, ou tout au moins de sa partie occidentale. Le *Philippe* est destiné par conséquent à convaincre à la fois le roi de Macédoine et (plus encore) à préparer son entourage de même que les Athéniens à accepter une telle politique. En vue de susciter une réelle motivation chez Philippe, Isocrate en vient à lui rappeler quelques actions de Conon<sup>918</sup>. En effet, il note qu'« après son échec dans la bataille navale de l'Hellespont, échec dû non à sa faute, mais à celle de ses collègues, il eut honte de revenir dans sa patrie : il partit donc pour Chypre et s'y occupa quelque temps de ses affaires, puis quand il vit qu'Agésilas était passé en Asie avec des grandes forces et ravageait ce pays, il eut l'audace, sans autre ressources que sa personne et son intelligence, d'espérer vaincre les Lacédémoniens qui alors commandaient aux Grecs sur terre et sur mer »<sup>919</sup>. Isocrate affirme ici que si Conon a pu remporter la décision finale sur les Spartiates en 394 av. J.-C, cela est dû d'abord à son audace. Cela suppose que Conon ne se laisse pas impressionner par l'ampleur et la rudesse de la tâche qu'il s'apprête à entreprendre. Au contraire, cela représente plutôt une source de motivation supplémentaire pour lui.

Le succès de son action repose ensuite sur sa personne, comme le souligne Isocrate. On pourra s'en rendre compte à travers l'influence qu'il exerce sur Évagoras et qu'on abordera ensuite. Isocrate, à la place de cette influence voit plutôt une amitié. C'est sans doute fort de celle-ci qui est née et qui s'est renforcée entre eux qu'Évagoras intervient pleinement non seulement en sa faveur en particulier, mais aussi dans l'intérêt des Athéniens en général. Enfin si Isocrate soutient que l'intelligence de Conon est pour quelque chose dans sa victoire, il n'a pas totalement tort. En effet, on retrouve cette clairvoyance de l'esprit de Conon et aussi celle d'Évagoras dans l'excellence des conseils qu'ils prodiguent aux satrapes du Roi perse, comme le souligne Isocrate en ces termes : « Les deux héros s'emparèrent de l'occasion et, comme les généraux du Grand Roi hésitaient sur le parti à prendre en cette occurrence, ils leur donnèrent le conseil de ne pas porter la guerre sur terre, mais sur mer. Ils pensaient que, s'ils équipaient une armée de terre et triomphaient avec elle, seules les affaires continentales s'en trouveraient bien ; tandis que s'ils étaient vainqueurs sur mer, toute la Grèce participerait à ce

---

<sup>918</sup> Cf. la notice du *Philippe*, p. 4-8.

<sup>919</sup> Isocrate, *Philippe*, 62-63 : Ἀτυχήσας γὰρ ἐν τῇ ναυμαχίᾳ τῇ περὶ Ἑλλησποντον οὐ δι' αὐτὸν ἀλλὰ διὰ τοὺς συνάρχοντας οἴκαδε μὲν ἀφικέσθαι κατησχύνθη, πλεύσας δ' εἰς Κύπρον χρόνον μὲν τινα περὶ τῶν ἰδίων ἐπιμέλειαν διέτριβεν, αισθόμενος δ' Ἀγησίλαον μετὰ πολλῆς δυνάμεως εἰς τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότα καὶ πορθοῦντα τὴν χώραν οὕτω μεγ' ἐφρόνησεν, ὥστ' ἀφορμὴν οὐδεμίαν ἄλλην ἔχων πλὴν τὸ σῶμα καὶ τὴν διάνοιαν ἤλιπεν Λακεδαιμονίου καταπολεμήσειν ἄρχοντας τῶν Ἑλλήνων καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν.

succès »<sup>920</sup>. C'est la justesse de leur avis et leur facilité à pouvoir envisager la conduite des opérations que relève Isocrate. On retrouve l'un des clichés propres à Isocrate quant à l'image qu'il donne des Barbares et surtout des Perses. En effet, l'orateur tente de montrer à travers ces qualités des deux Grecs que ces derniers sont plus intelligents que les Perses.

La dernière similitude que note Isocrate au sujet des actions militaires de Conon et d'Évagoras a trait à la bataille que chacun des deux protagonistes a livrée avant le retour dans leur cité respective. Voici la description que fait l'orateur de l'engagement du chypriote : « Lui, ne cessa pas la lutte (il était seul contre beaucoup, aidé de quelques hommes contre la totalité de ses adversaires) avant de s'être emparé du palais, d'avoir châtié ses ennemis et secouru ses amis ; enfin il restitua à sa famille les honneurs qu'elle tenait de ses ancêtres<sup>921</sup> et il se proclama le maître souverain de la ville »<sup>922</sup>. De l'avis de l'auteur, l'œuvre accomplie par Évagoras est digne d'un exploit extraordinaire sur lequel il ne tarit pas d'éloges. Il estime, en effet, que les faits qu'il a relatés sont largement suffisants pour « montrer le courage d'Évagoras et la grandeur de ses exploits »<sup>923</sup>. Au sujet de ces exploits Isocrate estime qu'« alors qu'il a existé tant de souverains à travers les âges, on n'en découvre aucun qui ait porté plus brillamment cet honneur »<sup>924</sup>.

Isocrate reconnaît aussi à Conon l'accomplissement d'un exploit remarquable. Il s'agit entre autres de la victoire de Cnide sur les Lacédémoniens, et de la restauration de la renommée d'Athènes. Selon lui, la nette expression de la grandeur des actions des deux personnages est la reconnaissance que les Athéniens leur témoignent. En effet, il souligne qu'« en récompense de ces mérites, nous les avons honorés des plus grandes récompenses et nous leur avons dressé des statues, là où s'élève l'image de Zeus Sauveur, tout près d'elle et tout près l'une de l'autre, en souvenir à la fois de la grandeur de leurs services et de l'amitié qui les unissaient »<sup>925</sup>.

---

<sup>920</sup> Isocrate, *Évagoras*, 55 : « Λαβόντες δ' ἐκεῖνοι τοῦτον τὸν καιρὸν καὶ τῶν στρατηγῶν τῶν βασιλέως ἀπορούντων ὃ τι χρήσονται τοῖς πράγμασιν, ἐδίδασκον αὐτοὺς μὴ κατὰ γῆν ἀλλὰ κατὰ θάλατταν ποιεῖσθαι τὸν πόλεμον τὸν πρὸς Λακεδαιμονίους, νομίζοντες, εἰ μὲν πεζὸν στρατόπεδον καταστήσαιντο καὶ τούτῳ περιγένοιτο, τὰ περὶ τὴν ἡπειρον μόνον καλῶς ἔξιν, εἰ δὲ κατὰ θάλατταν κρατήσειαν, ἅπασαν τὴν Ἑλλάδα τῆς νίκης ταύτης μεθέξιν ».

<sup>921</sup> Les Teucrides de Chypre n'étaient peut-être pas aussi sûrement d'origine grecque qu'ils le prétendaient, mais l'homonymie entre Salamine de Chypre et Salamine d'Attique leur permettait de donner quelque vraisemblance à leur prétention d'être parents d'Ajax, héros cher aux Athéniens.

<sup>922</sup> Isocrate, *Évagoras*, 32.

<sup>923</sup> Isocrate, *Évagoras*, 33.

<sup>924</sup> Isocrate, *Évagoras*, 34. L'aspect particulier de l'exploit d'Évagoras est aussi présent dans la suite du discours de l'orateur, notamment aux paragraphes suivants, 35-36 et 65.

<sup>925</sup> Isocrate, *Évagoras*, 57 : Ὑπὲρ ὧν ἡμεῖς μὲν αὐτοὺς ἐτιμήσαμεν ταῖς μεγίσταις τιμαῖς καὶ τὰς εἰκόνας αὐτῶν ἐστήσαμεν οὐπὲρ τὸ τοῦ Διὸς ἄγαλμα τοῦ σωτήρος, πλησίον ἐκεῖνου τε καὶ σφῶν αὐτῶν, ἀμφοτέρων ὑπόμνημα καὶ τοῦ μεγέθους τῆς εὐεργεσίας καὶ τῆς φιλίας τῆς πρὸς ἀλλήλους.

Au total, il se dégage du discours d'Isocrate une similitude étonnante entre les activités militaires de Conon et celles d'Évagoras. Cependant il faut noter que l'orateur procède parfois à des raccourcis qui s'éloignent très souvent de la réalité historique. C'est pourquoi il convient d'aborder ces propos avec beaucoup plus de réserve et surtout de les questionner amplement. Mais les traits communs entre Conon et Évagoras qui se dégagent de ses extraits sont indéniables. Cette similitude ne se limite pas uniquement au niveau militaire. Elle apparaît aussi dans le cadre de leur choix politique. Un seul point semble les rapprocher dans ce domaine. Il s'agit de leur attitude face au régime démocratique. Isocrate note qu'Évagoras « ne négligeait rien des activités d'un roi, mais de chaque forme de gouvernement il dégagait ce que chacune avait de meilleur, démocrate par sa sollicitude à l'égard de la masse, homme d'État par la façon dont il gouvernait la ville entière, homme de guerre par la sûreté de ses vues en présence du péril, grand esprit par sa supériorité dans tous ces domaines ». Il relève ainsi l'attachement du souverain aux préoccupations de peuple malgré son pouvoir absolu. Cette attention portée au bien-être de la masse s'est traduit par la réalisation de travaux indispensables à l'amélioration de ses conditions de vie, dès son accession au trône. Isocrate en donne pour preuve ce témoignage : « Il avait trouvé un pays tout entier insociable et à tous égards sauvage ; il le rendit plus doux et plus facile »<sup>926</sup>. Conon en a fait autant comme on a pu le relever dans la première partie de notre travail. Nous faisons allusion aux travaux qu'il entreprend dès son retour à Athènes. Ce sont deux personnes au destin étrangement similaire et lié qu'Isocrate nous présente à travers son *Évagoras*. Certes, Isocrate force le parallèle, mais des analogies existent assurément et c'est sans doute ce qui explique leur communauté de vues, et les succès des démarches de Conon auprès son hôte.

## **2. Les actions de Conon en faveur de sa personne**

La défaite d'Aigos-Potamos en 405/404 av. J.-C. a contraint Conon à se rendre à Salamine de Chypre<sup>927</sup>. Cette nouvelle aventure sera pour lui l'occasion de faire montre de certaines aptitudes qu'on ne lui connaissait pas auparavant, notamment celle de la persuasion. En effet, s'il est difficile de noter des situations où son influence fait la différence depuis Naupacte jusqu'avant Chypre, ce n'est pas le cas dès son arrivée dans cette île. Il est donné de constater une intense activité auprès du souverain de Salamine. Cependant il convient avant tout de signaler que l'on dispose de très peu de témoignages sur la question. Seuls quelques

---

<sup>926</sup> Isocrate, *Évagoras*, 67.

<sup>927</sup> Isocrate, *Évagoras*, 52.

extraits d'Isocrate, de Ctésias et de Diodore offrent la possibilité de se faire une idée, malheureusement incomplète, des entreprises de l'Athénien auprès du souverain chypriote.

Le premier aspect sur lequel se porte notre attention est de situer à quand remontent les relations amicales entre ces deux personnages. Cette précision s'avère cruciale, car elle permet de saisir les facteurs qui favorisent ce rapprochement entre eux. Sur ce point, Diodore laisse entendre que « Conon renonça à retourner à Athènes par crainte de la colère du peuple et se réfugia chez Évagoras, qui gouvernait Chypre et avec qui il avait des liens d'amitié »<sup>928</sup>. À l'écouter, il semble qu'il existe déjà un contact préalable et surtout une bonne entente entre les deux compères. L'arrivée de Conon dans l'île n'est alors que la pure expression de cette amitié d'autrefois. Rappelons que c'est à partir de 411 av. J.-C. qu'Évagoras arrive sur le trône à Chypre. Les premiers contacts entre lui et Athènes se situent d'abord à cette date, puis on le voit encore en action en 407 av. J.-C. Tout au long de ces contacts, à aucun moment il n'apparaît dans les sources que les deux personnages se sont rencontrés. C'est ce que souligne aussi Lynette Gail Mitchell en ces termes: « The first time we hear of direct contact between Conon and Euagoras is when Conon fled to his court after the defeat at Aegospotami in 404 »<sup>929</sup>.

Cette affirmation de Diodore est rendue encore peu probable par les propos que tient Isocrate à ce sujet. Selon l'orateur, « à peine se furent-ils fréquentés qu'ils s'apprécièrent mieux encore que ceux même qui étaient jusque-là leurs amis les plus intimes »<sup>930</sup>. Il apparaît clairement ici que c'est effectivement la première fois que Conon et Évagoras se rencontrent. Leur amitié ressemble plutôt à un véritable « coup de foudre », à tel point que leurs rapports sont plus intenses que ceux qu'ils avaient avec leurs plus intimes compagnons, nous dit Isocrate<sup>931</sup>. Ces derniers du côté de Conon peuvent être identifiés en la personne de Nicophémos en premier lieu, qui est cité comme un de ses proches. On peut compter aussi parmi eux Aristophane son fils pour ne citer que ceux-ci. Ce qui est notable et impressionnant dans cette rencontre que décrit Isocrate c'est la vitesse à laquelle ils arrivent à s'accoutumer l'un à l'autre. Qu'est-ce qui a pu bien favoriser cette cohésion ? On a entre autre un début de réponse à travers leurs points communs relevés plus haut. Mais pour l'instant, on reste privé d'un élément important qui aurait pu mettre sur la voie. Il s'agit de la nature mais aussi de la

---

<sup>928</sup> Diodore, 13, 106, 6 : Τῶν μὲν οὖν τριήρων δέκα μόνον διεξέπεσον, ὃν μίαν ἔχων Κόνων ὁ στρατηγὸς τὴν μὲν εἰς Ἀθήνας ἐπάνοδον ἀπέγνω φοβηθεὶς τὴν ὀργὴν τοῦ δήμου, πρὸς Εὐαγόραν δὲ τὸν ἀφηγούμενον τῆς Κύπρου κατέφυγεν, ἔχων πρὸς αὐτὸν φιλίαν.

<sup>929</sup> Mitchell, 1997, p. 68. (Voir aussi chez Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 29).

<sup>930</sup> Isocrate, *Évagoras*, 53 : Πρῶτον μὲν γὰρ οὐκ ἔφθασαν ἀλλήλοις πλησιάσαντες καὶ περὶ πλείονος ἐποιήσαντο σφᾶς αὐτοὺς ἢ τοὺς πρότερον οἰκείους ὄντας.

<sup>931</sup> Costa, 1974, p. 46, estime qu'Évagoras est plus un pro-Conon qu'un pro-athénien. Il souligne par là le degré d'amitié qui se crée entre les deux personnages.

teneur des propos qu'ils ont eu à échanger. Il est quasi impossible dans l'état actuel de la documentation de restituer l'ensemble des discours tenus lors de cette rencontre.

Cependant Isocrate note quelques-unes des retombées de leur entretien. En effet, il souligne que dès son arrivée à Salamine de Chypre, Conon devient « à la fois l'auteur et le bénéficiaire des plus grands biens »<sup>932</sup>. Cela revient à dire, semble-t-il, d'une part qu'une fois arrivé à Salamine de Chypre, Conon réalise un certain nombre des actions qui apparaissent comme des bienfaits pour le roi. D'autre part, il reçoit, en échange de ses actions, plusieurs témoignages de reconnaissance de la part d'Évagoras. Il paraît plus qu'important d'identifier ces gestes dont Conon est l'auteur et ensuite ceux qui lui sont rendus. Dans un premier temps, l'un des plus grands biens qu'apporte Conon à Évagoras est relatif au prestige de ce dernier. En effet, en plus de la communauté athénienne qui vit à Chypre, Évagoras peut se vanter d'avoir eu pour hôte l'un des meilleurs stratèges de la cité avec laquelle il partage des liens. Cela a un impact positif sur la renommée du souverain, surtout vis-à-vis des autres rois de Chypre dont les royaumes sont l'objet de sa convoitise. La présence de Conon auprès d'Évagoras peut avoir influé sur les rapports de ce dernier avec le Grand Roi. C'est l'avis d'Eustathios Raptou. Il relève qu'« avec l'arrivée de Conon à Salamine a commencé dans les relations d'Évagoras avec le Grand Roi et Athènes une nouvelle phase, qui était un jeu de force dangereux »<sup>933</sup>. En somme l'absence d'informations précises sur les actions de Conon laisse la porte ouverte à plusieurs hypothèses. Intéressons-nous à présent aux largesses du roi à son endroit.

Un extrait d'Andocide permet de se faire une idée des principales donations du roi de Salamine de Chypre à l'égard des Grecs immigrés en général et de Conon en particulier. L'objet fondamental du discours qui porte sur la participation de l'orateur aux Mystères d'Eleusis n'a pas de lien immédiat avec notre préoccupation. En effet, de retour de l'exil que la cité lui a imposé, Andocide retrouve sa patrie en 402 av. J.-C. Ce retour est possible d'une part grâce au décret de Patroclidès voté en 405 av. J.-C. qui réhabilite les anciens *atimoi*, et d'autre part à la suite de l'amnistie générale de 403 av. J.-C. Mais contre toute attente il est l'objet d'une *endeixis*<sup>934</sup>. C'est en rappelant les propos de ses ennemis à son sujet qu'il en vient à mentionner les largesses du roi à l'égard des Hellènes à Chypre. Voici la teneur de son discours : « Que pourrait bien prétendre Andocide à affronter un si grave procès, quand il

---

<sup>932</sup> Isocrate, *Évagoras*, 5.

<sup>933</sup> Raptou, 1999, p. 257.

<sup>934</sup> L'*endeixis*, comme l'apagôgè sont « des poursuites exercées sans citation formelle au moyen d'une prise de corps exécutée par l'accusateur ou un recours », notamment contre un citoyen en rupture d'*atimie*.

peut, en s'éloignant d'ici, trouver tout ce qui lui est nécessaire, et s'il fait voile vers Chypre, d'où il est venu, y trouver un large et fertile domaine dont on lui a fait don ? »<sup>935</sup>.

Il s'agit en général de grandes portions de terre qui leur sont offertes. Jean Pouilloux dit à ce propos qu'Évagoras attribue, en effet, à ses courtisans des domaines à exploiter. Il signale que cette attitude du roi présage de celle qu'adopteront les rois lagides et séleucides<sup>936</sup>. Conon en a bénéficié aussi<sup>937</sup>, car Lysias y fait référence dans le décompte final de sa fortune à sa mort<sup>938</sup>. Le stratège athénien reçoit en plus de ce lopin de terre une femme en mariage, originaire du pays, dont il a un enfant. La mention par Isocrate du fait que Conon s'« occupa quelque temps de ses affaires » une fois à Chypre laisse apparaître qu'il mena d'autres activités, sur lesquelles on est malheureusement très peu renseigné. Il s'agit d'environ dix années pendant lesquelles on ne sait pratiquement rien de ce qu'il fait exactement comme activité<sup>939</sup>. Cependant, on peut imaginer quelques-unes de ses occupations. Étant donné qu'il a femme et enfant, et qu'aucun document ne dit qu'il vit à la charge de la cour du roi, cela suppose que Conon a peut-être une activité qui lui rapporte de quoi subvenir aux besoins de sa famille basée à Chypre. Toute cette attention de la part d'Évagoras est le fruit des propos ou encore des agissements de Conon à son égard.

### **3. Les actions de Conon en faveur de sa cité**

Au nombre des démarches entreprises par Conon auprès du souverain de Chypre, figurent en bonne place celles qui plaident pour la cause des Athéniens. Le cadre des rapports privés et amicaux entre les deux hommes est de ce fait largement dépassé. On se retrouve désormais dans le domaine des relations entre Athènes et Chypre. Ces négociations s'intègrent dans l'exécution du projet de revanche élaboré par Conon au lendemain de la défaite d'Aigos-Potamos et de son arrivée à Chypre. Cet aspect de la vie de Conon est très peu étudié à l'image de sa vie en général. En dehors d'un court développement que propose Lynette Gail Mitchell<sup>940</sup>, il est en effet difficile d'avoir de plus amples informations sur la question. C'est essentiellement chez Isocrate<sup>941</sup> qu'on a la mention d'une activité de Conon

---

<sup>935</sup> Andocide, *Sur les mystères*, 4.

<sup>936</sup> Pouilloux, 1975, p. 118.

<sup>937</sup> Raptou, 1999, p. 256, dit clairement que « Conon s'installe à Salamine où il se marie, et il obtient du roi une propriété ». March, 1994, p. 73, mentionne aussi que Conon est détenteur d'une propriété à Chypre, qu'il lègue sans doute à sa femme et à son fils.

<sup>938</sup> Lysias, *Sur les biens d'Aristophane*, 39 ; 39-41.

<sup>939</sup> Pouilloux, 1975, p. 118, souligne que Conon séjourne à Chypre de 405 à 397.

<sup>940</sup> Mitchell, 1997, p. 68.

<sup>941</sup> On relève trois extraits dans lesquels l'orateur fait allusion aux démarches entreprises par Conon vers Évagoras, au profit des Athéniens. Il s'agit de : *Évagoras*, 53, *Évagoras*, 54, mais surtout au paragraphe 52, où il note clairement cette idée.

auprès d'Évagoras en faveur des Athéniens. L'analyse des extraits en question permet d'abord de faire ressortir les raisons qui poussent Conon à agir de la sorte, ensuite d'identifier la stratégie et les moyens qu'il utilise dans sa démarche, et enfin de dégager les effets de son intervention. Deux paramètres sont à intégrer à cette réflexion pour mieux saisir l'engagement de Conon auprès d'Évagoras : il s'agit de garder présent à l'esprit que toute son œuvre est dirigée contre les Spartiates d'une part, et d'autre part qu'elle cherche à capter la sympathie et le soutien du roi des Perses. C'est l'avis aussi de George Hill. En effet, il note que « the Athenian policy under the leadership of Conon was directed to establish friendly relations with Persia, as against Sparta; and it appears that Euagoras fell in with this scheme »<sup>942</sup>

Isocrate relève très tôt l'importance que représente Évagoras pour la cité du stratège. En effet, il note que Conon, après sa fuite et dans son refuge à Salamine de Chypre, a vite compris que le souverain de l'île « deviendrait rapidement un appui pour sa patrie »<sup>943</sup>. L'espoir de Conon de faire d'Évagoras un soutien se fonde dans un premier temps sur la puissance militaire de ce dernier. En effet, plusieurs auteurs reviennent sur la flotte dont il dispose. C'est ainsi qu'Isocrate signale qu'une fois arrivé au trône, Évagoras « lanca des trières à la mer »<sup>944</sup>. Mais bien avant cela les Phéniciens et Chypriotes avaient une flotte au service du Roi des Perses. On lui attribue une flotte d'environ quatre-vingt-dix trières. À celle-ci, il faut ajouter une armée de 6000 Salamiens que renforcent des mercenaires. Isocrate souligne en outre que lors de la bataille de Cnide le succès remporté par Conon est dû à Évagoras qui a mis à sa disposition la majeure partie de la flotte qui a combattu<sup>945</sup>. Diodore note de son côté que les rois de Chypre, parmi lesquels Évagoras est le plus en vue, sont en mesure de réunir pas moins de cent trières<sup>946</sup>. L'idée de l'importance militaire d'Évagoras apparaît enfin chez Cornélius Népos. Il affirme que lorsqu'Artaxerxès nomme Conon à la tête de sa flotte, il envoie celui-ci « près de la mer pour exiger des Chypriotes et des Phéniciens, et

<sup>942</sup> Hill, 1949, p. 130.

<sup>943</sup> Isocrate, *Évagoras*, 52.

<sup>944</sup> Isocrate, *Évagoras*, 47.

<sup>945</sup> Isocrate, *Évagoras*, 56 : Ὅπερ συνέβη· πεισθέντων γὰρ ταῦτα τῶν στρατηγῶν καὶ ναυτικοῦ συλλεγέντος Λακεδαιμόνιοι μὲν κατεναυμαχίησαν καὶ τῆς ἀρχῆς ἀπεστερήθησαν, οἱ δ' Ἕλληνες ἠλευθερώθησαν, ἡ δὲ πόλις ἡμῶν τῆς τε παλαιᾶς δόξης μέρος τι πάλιν ἀνέλαβε καὶ τῶ συμμάχων ἡγεμῶν κατέστη. Καὶ ταῦτ' ἐπράχθη Κόνωνος μὲν στρατηγούντος, Εὐαγόρου δὲ τοῦτό τε παρασχόντος καὶ τῆς δυνάμεως τὴν πλείστην παρασκευάσαντος : « Et c'est ce qui arriva. Les généraux furent convaincus, une flotte réunie : les Lacédémoniens furent vaincus en combat naval et dépossédés de leur puissance. Les Grecs furent libérés, notre ville recouvra une partie de son ancienne gloire et fut mise à la tête des alliés. Ces événements s'accomplirent alors que Conon était général et qu'Évagoras avait fourni le moyen d'agir et mettait à notre disposition la majeure partie des forces en jeu ». L'orateur considère que cette victoire est plutôt l'œuvre de Grecs, que celle du roi des Perses.

<sup>946</sup> Diodore, 14, 39, 2 : « Il s'embarqua alors pour Chypre, enjoignit aux rois de l'île d'armer cent trières... ».



aussi des autres États de la côte, des bateaux longs »<sup>947</sup>. En somme, Conon se rend compte que dans le malheur que traverse sa cité, Évagoras représente un allié sûr dont la puissance militaire peut lui être utile ainsi qu'à sa cité. En dehors de ces considérations, c'est aussi l'état de la situation dans laquelle se retrouve Athènes qui pousse Conon à intervenir auprès d'Évagoras.

À ce propos, Cornélius Népos dit de Conon que « le malheur une fois arrivé, ayant appris que son pays avait l'ennemi sur ses frontières il chercha un endroit, non pas où lui pourrait vivre à l'abri des dangers, mais d'où il aurait le moyen de défendre ses concitoyens »<sup>948</sup>. La suite du passage montre qu'en exécution de ce projet Conon se rend chez Pharnabaze. L'auteur omet cependant une étape importante qui se situe avant le départ de Conon chez le satrape du roi des Perses. Celle-ci porte sur la démarche de Conon auprès d'Évagoras. Toutefois l'auteur souligne que c'est en réalité la situation dans laquelle se trouve Athènes qui conduit le stratège à rechercher les voies et moyens pour la restaurer. Isocrate décrit une cité « tombée sous la domination des Lacédémoniens et affligée d'une grande catastrophe »<sup>949</sup>. La domination dont parle l'orateur fait allusion à la situation dans laquelle se retrouve la cité aux termes des conditions qui définissent sa capitulation en 404 av. J.-C.

En effet, les Spartiates imposent aux Athéniens la destruction des fortifications du Pirée ainsi que celle des Longs Murs, l'évacuation des cités jusqu'alors occupées par eux. Ils doivent aussi se contenter uniquement de leur propre territoire et d'une flotte réduite seulement à douze trières. Enfin ils sont invités à rappeler à Athènes tous les exilés<sup>950</sup>. Ainsi la démarche de Conon auprès d'Évagoras vise à mettre fin à l'hégémonie des Lacédémoniens sur les Athéniens. Quant à la catastrophe signalée par Isocrate, il semble qu'il fasse allusion à la révolution oligarchique marquée par l'installation des Trente tyrans à Athènes. C'est sans doute la terreur et les atrocités de ces derniers que rappelle Isocrate. Il mentionne en outre que le souverain de Salamine de Chypre supporte mal cette situation. L'impression que suscite la vue d'Athènes chez Évagoras invite à s'appesantir sur les moyens mis en œuvre par Conon pour atteindre à ce résultat.

À ce sujet, Isocrate rappelle que tout au long de la période pendant laquelle Conon et Évagoras se sont fréquentés, « ils passèrent tout le temps dans une entière communauté de vues : en particulier, ils eurent pour notre cité des sentiments identiques »<sup>951</sup>. D'après l'auteur,

---

<sup>947</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 2.

<sup>948</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 2, 1.

<sup>949</sup> Isocrate, *Évagoras*, 54.

<sup>950</sup> Will, 1971, p. 392.

<sup>951</sup> Isocrate, *Évagoras*, 53.

il semble qu'Athènes est le point essentiel de leur entretien. Cela suppose que Conon a sans doute avancé plusieurs raisons au souverain, pour l'inciter à agir en faveur de sa cité. Il semblerait d'après Ctésias que Conon adresse des demandes à Évagoras<sup>952</sup>. L'authenticité de ces demandes est difficilement attestée. Dominique Lenfant relève le caractère elliptique du texte qui ne facilite pas son authenticité. Ainsi voici les possibles interprétations qu'elle propose. La traduction du texte grec qu'elle propose et qui sert de base à notre argumentation est la suivante : « Lettre d'Évagoras sur les demandes qu'il a reçues de lui ». À partir de cet instant elle dégage deux interprétations possibles. Le premier cas de figure est celui où Conon serait l'auteur effectif des demandes. Cela reviendrait à dire qu'Évagoras écrit à Ctésias et au Roi au sujet des demandes formulées par Conon. Dans la seconde hypothèse où se serait le Grand Roi, alors il faudrait considérer qu'il s'agisse du versement du tribut d'Évagoras. Même s'il est impossible d'affirmer avec certitude l'authenticité de ces demandes de la part de Conon, force est de reconnaître que les deux personnages (Conon et Évagoras) ont eu des entretiens sur les questions du moment.

Parmi les arguments que Conon a pu avancer, on peut inclure ceux sur lesquels Isocrate lui-même revient. Il relève ainsi que l'action commune de Conon et d'Évagoras à l'endroit d'Athènes est plus que légitime ; « l'un et l'autre faisaient ainsi leur devoir, car elle était pour l'un la patrie selon la loi de nature, et l'autre en raison de ses nombreux et importants bienfaits avait reçu légalement le titre de citoyen d'Athènes »<sup>953</sup>. L'explication de Pausanias en ce qui concerne l'engagement de Conon et d'Évagoras s'inscrit dans cette même logique. En effet, il précise à son tour qu'Évagoras « agit ainsi en sa qualité d'Athénien et parce que sa famille tirait son origine de Salamine, car la généalogie de ses ancêtres le faisait remonter à Teucros et à une fille de Cinyras »<sup>954</sup>. De telles considérations ne sont pas restées sans effets sur le souverain chypriote. Jean Pouilloux relève que la présence à Chypre de la forte communauté athénienne en général, et surtout celle de Conon en particulier, n'est pas sans influencer sur les choix politiques du souverain<sup>955</sup>. C'est ainsi qu'on le voit s'impliquer à fond dans les négociations en faveur de Conon et Athènes auprès du Grand Roi. Nous

---

<sup>952</sup> Ctésias, *Persica*, F32, Photius, 73.

<sup>953</sup> Isocrate, *Évagoras*, 54.

<sup>954</sup> Pausanias, *Description de la Grèce*, 1, 3, 2. Isocrate et Pausanias font allusion au décret des Athéniens par lequel ceux-ci octroient la citoyenneté à Evagoras à la suite des nombreux services qu'il a rendus à la cité. Il s'agit du décret *IG I<sup>2</sup> 113*. Voir Chavane (M. J.) et Yon (M.), 1978, *Salamine X : Testimonia Salaminia I*, Paris ; Osborne (M. J.), 1972, « Attic citizenship decrees : A note », *BSA* 69, p. 129-158 ; Stylianou (P. J.), 1992, « The age of the kingdoms: A political history of Cyprus in the archaic and classical periods », *Μελέται και Υπομνηματα II*, Nicosie 1989, p. 458.

<sup>955</sup> Pouilloux, 1975, p. 118.

aborderons en détail ces négociations au chapitre suivant, consacré aux événements qui réunissent à la fois Évagoras, le Grand Roi, Conon et Athènes.

Toutefois il faut noter que la promptitude de la réaction d'Évagoras face à la sollicitation de Conon s'explique aussi par la convergence et la complémentarité de leurs projets. En effet, Conon ambitionne de rétablir l'indépendance et la puissance de sa cité. Cela qui lui permettra de regagner triomphalement sa patrie qu'il n'a pas revue depuis la bataille d'Aigos-Potamos. La réalisation d'un tel projet nécessite d'importants soutiens, comme le souligne Plutarque<sup>956</sup>. Celui qui est capable de remplir cette tâche n'est autre que le Grand Roi. Le soutien du Perse est par conséquent indispensable à Conon. Quant à Évagoras, son souci majeur est d'étendre sa domination à la totalité de l'île. Pour ce motif il est important pour lui tout comme pour Conon d'obtenir et de maintenir une entente avec le Grand Roi. Il est aussi bénéfique pour lui de rapprocher les Athéniens des Perses contre les Spartiates. En agissant ainsi, il espère pouvoir compter sur l'aide des Athéniens et la bienveillance du Grand Roi dans la réalisation de son projet de conquête. En clair, il s'agit d'une situation où chaque partie met en avant ses intérêts propres.

On peut retenir que Conon, en dehors de sa capacité à œuvrer et à conduire une flotte, dispose des qualités de véritable homme d'influence. L'amitié qu'il a su créer de façon opportune entre lui et Évagoras s'est avérée déterminante dans la conduite de ses projets. La justesse des arguments qu'il emploie dans ses échanges avec le souverain de Chypre, sa renommée de grand stratège qui l'a précédée à travers la Grèce, ainsi que les circonstances du moment ont fortement influencé l'orientation des actions politiques de son hôte chypriote.

En définitive, le passage de Conon à Salamine de Chypre à la suite de la défaite d'Aigos-Potamos est riche en événements marquants. La faiblesse des témoignages sur cet épisode de la vie de l'Athénien ne permet pas d'établir un compte rendu complet et fourni de son séjour à Salamine de Chypre auprès d'Évagoras, même s'il ne faut pas négliger la masse d'informations qu'offrent les trois discours d'Isocrate<sup>957</sup>. On retient de ces discours (surtout de *l'Évagoras*) que le rapprochement qui s'est opéré entre Conon et Évagoras marque une étape importante dans l'histoire des relations entre les deux cités. Plusieurs facteurs ont favorisé très rapidement leur association. Celle-ci a influencé l'ensemble des actions

---

<sup>956</sup>Plutarque, *Artoxerxès*, 21, 1-4 [cf. T7d] : « (Le roi) chassa aussi les Lacédémoniens de la mer en employant comme stratège l'Athénien Conon aux côtés de Pharnabaze. Conon séjournait en effet à Chypre depuis la bataille navale d'Aigos-Potamoi, non pas par amour de la sécurité, mais parce qu'il attendait un retournement de situation comme on attend en mer un changement de vent. Voyant que ses propres plans exigeaient de la puissance et la puissance du roi exigeait un homme sensé, il envoya au roi une lettre sur les projets qu'il nourrissait ».

<sup>957</sup>Isocrate, *À Nicoclès ; Nicoclès ; Évagoras*.

politiques du souverain de Chypre. Son intervention au profit de son ami va les entraîner dans une autre série de négociations où la diplomatie de Conon va une fois de plus s'avérer décisive.

## **Chapitre 2 : CONON ET LES PERSES : DE SON EXIL À CHYPRE A LA VEILLE DE LA GUERRE DE CORINTHE (400/399- 396/395 AV. J.-C.)**

Les relations entre Grecs et Perses constituent l'une des questions qui ont marqué l'histoire de la Grèce durant la période classique. L'étude des rapports entre ces peuples qui ont vécu dans une proximité relative ne cesse de raviver les passions, malgré l'impressionnante production déjà disponible. Cela s'explique sans doute par la diversité des sources disponibles<sup>958</sup>, mais aussi par la pluralité des domaines de réflexion qui se présentent aux chercheurs : socio-culturels d'une part, mais surtout politique, militaire, diplomatique et stratégique d'autre part. C'est dans ce second volet, sur lequel se superpose un important réseau de relations personnelles et d'amitié, que s'inscrit la présente analyse.

La présence de Conon dans les affaires perses constitue une étape importante dans la carrière du stratège. Elle représente par la même occasion un tournant décisif dans les rapports entre les Grecs et le Roi des Perses en général, mais surtout entre les Athéniens et le souverain achéménide. Les contacts de Conon avec la cour du Grand Roi, précédés de ses relations avec Évagoras, constituent l'étape de sa vie sur laquelle on est le plus informé. On a pour témoignage les études qui ont été menées dans ce sens. Malgré cette bibliographie importante, force est de reconnaître que la présence de Conon auprès des Perses en général, et à la tête de la flotte du Roi perse en particulier n'a pas encore fini de livrer tous ses secrets. C'est ce constat qui amène à s'interroger pour savoir quel bilan on peut dresser du rapprochement opéré entre Conon et le Roi des Perses, depuis son exil à Salamine de Chypre jusqu'à la veille de la bataille de Corinthe.

La réponse à cette interrogation passe d'abord par la recherche des motifs qui ont conduit Conon vers le Roi des Perses. Il sera ensuite question de recenser puis d'analyser l'ensemble de ses activités navales. On terminera cette étude en faisant ressortir son implication dans le déclenchement du conflit qui naît à la suite de toutes ses actions, c'est-à-dire la guerre de Corinthe.

### **I. Les raisons de l'engagement de Conon auprès des Perses**

En dehors d'Évagoras qu'il côtoie pendant son exil à Salamine de Chypre à partir de 405/404 av. J.-C., Conon entretient des relations étroites et privilégiées non seulement avec des satrapes perses, mais aussi avec le Grand Roi lui-même. On le retrouve dans la position

---

<sup>958</sup> Lenfant, D., 2011, *Les Perses vus par les Grecs : lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris. L'auteure fournit plusieurs indications bibliographiques indispensables pour aborder les relations que ces deux peuples ont entretenues.

d'homme d'influence dans laquelle il est aux côtés du souverain chypriote, mais aussi dans celle de commandant. On note ainsi durant cet épisode de sa vie qu'il conduit la flotte achéménide contre les Lacédémoniens. Cet engagement aux contours pas toujours aisés à retracer est le début d'une longue aventure en compagnie des Perses. Ce qui ressort généralement des histoires modernes de la Grèce, c'est que Conon fut désigné amiral des Perses contre les Spartiates. Mais très peu d'entre elles insistent sur les motivations réelles et profondes qui ont conduit l'Athénien dans cette voie. C'est l'objectif que l'on se donne dans les lignes qui suivent. Elles s'attacheront à montrer dans un premier temps comment le patriotisme et l'orgueil personnel de Conon l'ont motivé. Dans un second temps, ce seront les implications du contexte général qui seront exposées. On terminera enfin par l'analyse de toutes les tractations qui ont abouti à son enrôlement auprès d'Artaxerxès.

### **1. Le redressement d'Athènes et les ambitions personnelles de Conon**

La décision de Conon de s'orienter vers les Perses ainsi que les motifs qui sous-tendent ce choix sont clairement mis en évidence par Cornélius Népos. L'auteur note, en effet, que « le malheur une fois arrivé, ayant appris que son pays avait l'ennemi sur ses frontières il chercha un endroit, non pas où lui pourrait vivre à l'abri des dangers, mais d'où il aurait le moyen de défendre ses concitoyens. Ce calcul le conduisit chez Pharnabaze, satrape d'Ionie et de Lydie, qui était en même temps gendre du Grand Roi et son parent et dont il s'attira la faveur complète par la complète acceptation de beaucoup de peines et de dangers »<sup>959</sup>. Cet extrait est sujet à plusieurs critiques, malgré l'importance des informations qu'il fournit. En effet, il semble que Cornélius Népos fasse une véritable confusion entre les faits, et surtout entre Évagoras, chez qui Conon se réfugie, et Pharnabaze. C'est aussi le sentiment de Guido Barbieri. Mais il note également que certains historiens comme Eduard Meyer<sup>960</sup>, croient à l'historicité de ce voyage de Conon chez Pharnabaze<sup>961</sup>. Toutefois, deux faits notables se dégagent de cet extrait : d'abord la volonté de Conon de redonner la gloire à sa cité qui a l'ennemi, c'est-à-dire les Lacédémoniens, sur ses frontières, ensuite l'action et les moyens engagés pour atteindre ce but.

Cornélius Népos justifie ainsi le choix de Conon par son désir de rétablir la puissance et la gloire d'Athènes. On retrouve cette même idée dans les propos de Diodore. En effet, l'historien soutient que « Conon, qui espérait ... redonner l'hégémonie à sa patrie si les

---

<sup>959</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 2, 1.

<sup>960</sup> Meyer, 1902, p. 201.

<sup>961</sup> Barbieri, 1955, p. 83.

Lacédémoniens étaient vaincus, ... accepta le commandement »<sup>962</sup>. En plus de cet argument, l'historien introduit deux autres facteurs qui conditionnent la décision de l'Athénien. Le premier concerne les Lacédémoniens. Ils sont aussi signalés par Isocrate comme étant l'élément qui détermine Conon à s'aligner aux côtés des Perses. En effet, ce dernier affirme au sujet d'Athènes dans l'éloge qu'il fait d'Évagoras que Conon et le souverain chypriote « la voyaient tombée sous la domination des Lacédémoniens et affligée d'une grande catastrophe, spectacle qu'ils supportaient avec douleur et difficulté. L'un et l'autre faisaient ainsi leur devoir, car elle était pour l'un la patrie selon la loi de nature, et l'autre en raison de ses nombreux et importants bienfaits avait reçu légalement le titre de citoyen d'Athènes. Tandis qu'ils examinaient comment ils l'arracheraient à ses malheurs, les Lacédémoniens eurent vite fait de leur en offrir l'occasion »<sup>963</sup>. On note que le projet commun préparé par les deux amis, Conon et Évagoras, est de « délivrer Athènes de la domination spartiate, d'arracher la cité antique à ses malheurs en renversant le rapport des forces entre les deux puissances »<sup>964</sup>.

Plusieurs historiens modernes soutiennent que tel était l'objectif fondamental de Conon. C'est le cas par exemple de Robin Seager qui affirme que : « There is general agreement in the sources as to Conon's aims. Isocrate always maintains that Conon's object was to overthrow the Spartan empire. In one passage his intention is to benefit Asia, but the motivation cannot be trusted, since this alleged fact is cited to enhance the treachery of the Persian; elsewhere in Isocrate Conon's aim is from the first to do good to Athens and the Greeks. The Persian contribution is always minimized, though for varying reasons. Later

<sup>962</sup> Diodore, 14, 39, 3 : ὁ δὲ Κόνων ἅμα μὲν ἐλπίζων ἀνακτήσασθαι τῇ πατρίδι τὴν ἡγεμονίαν, εἰ Λακεδαιμόνιοι καταπολεμηθεῖεν, ἅμα δ' αὐτὸς μεγάλης τεύξεσθαι δόξης, προσεδέξατο τὴν ναυαρχίαν.

<sup>963</sup> Isocrate, *Évagoras*, 54 : « Ὅρωντες γὰρ αὐτὴν ὑπὸ Λακεδαιμονίοις οὖσαν καὶ μεγάλην μεταβολὴν κεκρημένην λυπηρῶς καὶ βαρέως ἔφερον, ἀμφοτέρωτεροι προσήκοντα ποιοῦντες· τῷ μὲν γὰρ ἦν φύσει πατρίς, τὸν δὲ διὰ πολλὰς καὶ μεγάλας εὐεργεσίας νόμῳ πολίτην ἐπεποίητο. Σκοποῦμενοι δ' αὐτοῖς ὅπως τῶν συμφορῶν αὐτὴν ἀπαλλάξουσι, ταχὺν τὸν καιρὸν Λακεδαιμόνιο παρεσκεύασαν ». L'idée selon laquelle l'objectif premier de Conon est de faire restaurer Athènes est présente encore dans d'autres extraits de l'orateur. Ainsi on la retrouve au paragraphe 154 de son Panégyrique : « Pour parler brièvement, sans m'attacher à chaque cas particulier, en général qui parmi leurs ennemis n'est pas revenu après avoir réussi ? Qui parmi leurs subordonnés n'a pas fini sa vie dans les tourments ? N'ont-ils pas osé arrêter pour le mettre à mort Conon qui avait commandé pour la défense de l'Asie et avait mis fin à l'empire des Lacédémoniens ? ». Un autre passage des discours d'Isocrate mentionne cette même volonté de Conon de secourir Athènes en premier lieu. Il s'agit cette fois-ci des paragraphes 62 à 64 de son *Philippe* : « Après son échec dans la bataille navale de l'Hellespont, échec dû non à sa faute, mais à celle de ses collègues, il eut honte de revenir dans sa patrie : il partit donc pour Chypre et s'y occupa quelque temps de ses affaires, puis quand il vit qu'Agésilas était passé en Asie avec des grandes forces et ravageait ce pays, il eut l'audace, sans autre ressources que sa personne et son intelligence, d'espérer vaincre les Lacédémoniens qui alors commandaient aux Grecs sur terre et sur mer ; et il envoya aux généraux du Grand Roi la promesse d'exécuter ce projet. Et à quoi bon en dire plus ? Une flotte fut réunie pour lui près de Rhodes<sup>963</sup>, il remporta une victoire sur mer, enleva leur pouvoir aux Lacédémoniens, délivra les Grecs, et non content de relever les murailles de sa patrie, il la ramena au degré de gloire d'où elle était tombée. Pourtant qui eût pu s'attendre qu'un homme descendu si bas, renversât la situation de la Grèce, enlevât leur honneur<sup>963</sup> ».

<sup>964</sup> Gotteland, 2012, p. 73.

writers are agreed that Conon's objective was to win back the hegemony for Athens »<sup>965</sup>. Il est rejoint dans cette même voie par Barry Strauss qui souligne pour sa part ce qui suit : « Conon did not intend to retire to the applause of a grateful country »<sup>966</sup>. L'auteur espagnol Esbarranch Juan José Torres souligne aussi cet objectif principal de Conon<sup>967</sup>. Le lien entre la décision de Conon, les Lacédémoniens et les Perses est sous-entendu par Isocrate. En effet l'orateur souligne que tandis que Conon et Évagoras affligés par la situation que traversait Athènes examinaient comment ils l'arracheraient à ses malheurs, les Lacédémoniens eurent vite fait de leur en offrir l'occasion »<sup>968</sup>. De ses propos, il semble que ce sont les Lacédémoniens qui sont à la base de l'engagement de Conon. Cette impression se dégage aussi chez Diodore lorsque celui-ci relate les conditions dans lesquelles survient l'engagement de Conon auprès des Perses. En effet, l'historien dit que Conon aurait accepté l'offre de Pharnabaze, après que ce dernier ait, à la suite d'une trêve conclue avec les Lacédémoniens en 399/398, obtenu l'assentiment du Grand Roi<sup>969</sup>. Nous reviendrons amplement sur la responsabilité des Spartiates dans le choix de Conon au point suivant. Retenons pour l'instant que ceux-ci sont cités par Diodore et Isocrate comme l'une des raisons qui ont conduit Conon chez les Perses. Mais à cela s'ajoute un autre motif plus personnel qui renvoie à Conon lui-même.

En effet, c'est le second volet de l'avis qu'émet Diodore. Il souligne que si Conon s'engage aux côtés de l'empire achéménide c'est tout simplement parce qu'il souhaite « gagner pour lui-même une grande renommée »<sup>970</sup>. Justin s'inscrit dans ce même ordre d'idée. Il explique le projet que conçoit le stratège de la façon suivante : « comme il avait été cause de la ruine d'Athènes et de la perte de son empire, il ambitionnait en revanche la gloire de le lui rendre et voulait recouvrer par la victoire la patrie qu'il avait perdue par sa défaite »<sup>971</sup>. Pour ces deux auteurs le rétablissement de la suprématie de la cité des Athéniens ne semble pas être le but fondamental poursuivi par Conon. Selon eux, il s'agit plutôt pour lui de servir ses ambitions personnelles autant que d'être utile à sa patrie. Il espère retrouver ainsi

---

<sup>965</sup> Seager, 1967, p. 99.

<sup>966</sup> Strauss, 1986, p. 128.

<sup>967</sup> Torres, 1963, p. 144 : « Mientras la patria se rehace, Conón aguarda impaciente su momento junto a Evágoras de Chipre. Sus planes, ambiciosos, se encaminan a liberar a aquella del yugo espartano y a restablecer su antigua grandeza y poder »

<sup>968</sup> Isocrate, *Évagoras*, 54.

<sup>969</sup> Diodore, 14, 39, 1-3.

<sup>970</sup> Diodore, 14, 39, 3 : « ὁ δὲ Κόνων ἄμα μὲν ἐλπίζων ἀνακτήσεσθαι τῇ πατρίδι τὴν ἡγεμονίαν, εἰ Λακεδαιμόνιοι καταπολεμηθεῖεν, ἄμα δ' αὐτὸς μεγάλης τεύξεσθαι δόξης, προσεδέξατο τὴν ναυαρχίαν ».

<sup>971</sup> Justin *Abrégé*, 6, 3, 5.



l'estime de ses concitoyens et la possibilité de retourner sur sa terre natale, comme l'indique aussi Sophie Gotteland<sup>972</sup>.

Le recouplement des différents extraits proposés par Cornélius Népos, Diodore, Isocrate et Justin permet d'expliquer en partie la décision de Conon de la manière suivante : une fois la flotte athénienne défaite à Aigos-Potamos, Conon se réfugie à Chypre. Pendant ce temps, il supporte difficilement l'état et la situation que traverse sa cité. Celle-ci doit en effet se plier aux conditions de capitulation rédigées et imposées par Lysandre et Sparte. Cependant loin de demeurer dans cet état, Conon recherche les voies et moyens nécessaires pour sortir sa cité de cette situation, qui ne l'honore pas. C'est alors que contre toute attente, ces mêmes Lacédémoniens lui offrent l'occasion de pouvoir réaliser ce dessein. Il se rend compte qu'il peut trouver dans les Perses l'allié et le soutien capable de lui permettre de concrétiser cette tâche. C'est donc la possibilité pour lui d'accomplir deux objectifs directement liés : restaurer Athènes et du coup en tirer une gloire personnelle considérable aux yeux de ses concitoyens.

La complexité de l'entreprise envisagée par Conon est sans pareille. Cette particularité n'a pas échappé à Justin. L'auteur relève que le projet de Conon est « d'autant plus beau qu'il ne combattait même pas avec les forces des Athéniens mais avec celles d'un empire étranger, qu'il voulait livrer bataille au péril du roi et vaincre au profit de sa patrie, enfin acquérir de la gloire par des moyens différents de ceux des généraux qui avaient commandé leur cité avant lui. C'était en effet en battant les Perses que ceux-ci avaient défendu leur patrie, tandis que c'était en leur assurant la victoire qu'il allait relever la sienne »<sup>973</sup>.

Il se dégage de l'extrait de Justin une complication à trois niveaux en ce qui concerne le choix de Conon. Dans un premier temps, il s'agit pour lui de combattre des Grecs, en l'occurrence les Lacédémoniens, avec des forces qui ne sont pas grecques, mais plutôt étrangères et surtout perses. Cela représente un fait nouveau dans la carrière du stratège. En effet, durant toute son activité débutée dès 414/413 av. J.-C., ses compétences n'ont été mises qu'au service des Athéniens. Ce qui n'est pas le cas ici. La seconde difficulté relevée par Justin rejoint en somme la première. En effet, il note l'engagement total de Conon au péril de sa vie à livrer bataille pour le Roi des Perses, dans le seul objectif de remporter la victoire dans l'intérêt des Athéniens.

Le véritable paradoxe de l'entreprise de Conon est le dernier point que dénonce Justin. Il mentionne que Conon ambitionne d'acquérir la gloire par des moyens différents de ceux

---

<sup>972</sup> Gotteland, 2012, note n°32, page 73.

<sup>973</sup> Justin, 6, 3, 6-7.

des généraux qui ont commandé auparavant leur cité. En effet, lors des deux guerres médiques, en 490 av. J.-C. et 480 av. J.-C., les stratèges athéniens, à savoir Miltiade à Marathon et Thémistocle à Salamine, ont obtenu gloire et reconnaissance de leurs citoyens pour les avoir libérés de la menace perse. Plus récente encore est l'intervention déterminante des Perses dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse. Leur soutien aux Lacédémoniens est fatal pour Athènes en général, mais surtout pour Conon lui-même directement. On comprend alors difficilement qu'il puisse envisager une coopération avec les Perses. Cette singularité du choix de Conon est l'une des expressions de la particularité de sa personnalité, où se combinent parfaitement qualités militaires et talents diplomatiques. Au total, l'engagement de Conon à la tête des forces du souverain des Perses est motivé d'une part par la volonté du stratège athénien de restaurer sa cité et d'autre part, par son désir d'en retirer une gloire personnelle. À ces raisons fondamentales, il faut ajouter les agressions des Lacédémoniens contre les Perses.

## **2. Les agissements des Spartiates entre 400 et 397 av. J.-C.**

Les années qui suivent la fin de la guerre du Péloponnèse consacrent l'hégémonie de Sparte sur l'ensemble du monde grec. Grâce à l'appui de ses alliés thébains et corinthiens, ainsi qu'au soutien d'Artaxerxès et de ses satrapes, elle devient le nouveau gardien de la mer Égée, pendant que son ancienne maîtresse, Athènes, est réduite au strict nécessaire. Très vite, les Spartiates se retrouvent dans la situation des Athéniens au siècle précédent. En effet, François Lefèvre note que « la victoire de 404 mettait Sparte en face d'un choix aussi lourd de conséquences qu'en 479 : assumer l'hégémonie à la place d'Athènes ou se retirer conformément à ses buts de guerre initiaux, qui étaient de garder le contrôle de la ligue péloponnésienne tout en se posant en libératrice des Grecs opprimés par les Athéniens »<sup>974</sup>. La première option l'emporta. Les nouveaux maîtres de la Grèce se lancent dans une politique différente de celle qu'ils avaient l'habitude de mener. En effet, Lysandre, l'un des principaux artisans de la victoire finale, installe des garnisons et des oligarchies à sa dévotion (les décarchies) dans les îles de l'Égée. En même temps la politique spartiate se durcit vis-à-vis des Grecs et de ses alliés en général. Parmi les victimes de Sparte les plus attristés se trouvent Conon et Évagoras. Isocrate signale les concernant qu'ils voyaient particulièrement Athènes tomber « sous la domination des Lacédémoniens et affligée d'une grande catastrophe, spectacle qu'ils supportaient avec douleur et difficulté... Tandis qu'ils examinaient comment ils l'arracheraient à ses malheurs, les Lacédémoniens eurent vite fait de leur en offrir

---

<sup>974</sup> Lefèvre, 2007, p. 281.

l'occasion. Ils imposaient déjà leur autorité aux Grecs, sur terre et sur mer ; mais ils se montrèrent à ce point insatiables qu'ils entreprirent des actes d'hostilité contre l'Asie »<sup>975</sup>.

D'après Isocrate, il semble que ce soient les actions des Spartiates contre les Grecs d'abord et surtout contre l'Asie du Grand Roi qui ont décidé Conon à rechercher les voies et moyens pour sauver Athènes. C'est le même constat que fait Plutarque. Ce dernier affirme, en effet, que Conon, pendant son exil à Chypre, « attendait un retournement de situation comme on attend en mer un changement de vent. Voyant que ses propres plans exigeaient de la puissance et que la puissance du Roi exigeait un homme sensé, il envoya au Roi une lettre sur les projets qu'il nourrissait »<sup>976</sup>. Des extraits d'Isocrate et de Plutarque, deux points sont à retenir pour justifier l'engagement de Conon auprès du Grand Roi. Il s'agit d'une part des actions des Spartiates envers les Grecs et d'autre part de leur comportement vis-à-vis du Grand Roi<sup>977</sup>. C'est le lieu de revenir sur ces deux séries d'événements aux conséquences considérables pour Sparte, Athènes et la Perse certes, mais aussi pour Conon particulièrement.

Les premières victimes des agissements des Spartiates sont d'abord ses alliés, à savoir Thèbes, Corinthe, Argos et Mégare. L'attitude de Sparte après la victoire suscite chez eux une réelle déception. En effet, Edouard Will note qu'« en 404, les deux plus puissantes alliées de Sparte, Corinthe et la confédération béotienne dominée par Thèbes, avaient refusé de s'associer à la paix conclue avec Athènes et n'avaient pas envoyé de contingents à l'armée emmenée par Pausanias en Attique en 403. Les Thébains, en outre, n'avaient pas hésité à accueillir les chefs démocrates exilés et à leur fournir les moyens de rentrer en Attique »<sup>978</sup>. Selon Nicholas Geoffrey Lemprière Hammond<sup>979</sup>, c'est tout le fonctionnement de l'alliance des Lacédémoniens et de leurs alliés qui est bouleversé du fait du nouveau statut de Sparte. Dans les principes, chaque allié possède une voix au conseil. Celui-ci est libre de rejeter toute proposition de l'assemblée spartiate et d'avancer ses propres propositions. Mais la réalité est tout autre chose dans les faits.

---

<sup>975</sup> Isocrate, *Énagoras*, 54 : Ὅρωντες γὰρ αὐτὴν ὑπὸ Λακεδαιμονίοις οὕσαν καὶ μεγάλη μεταβολὴ κεκρημένην λυπηρῶς καὶ βαρέως ἔφερον, ἀμφοτέρωτεροι προσήκοντα ποιοῦντες... Σκοποῦμενοι δ' αὐτοῖς ὅπως τῶν συμφορῶν αὐτὴν ἀπαλλάξουσι, ταχὺν τὸν καιρὸν Λακεδαιμόνιο παρεσκεύασαν ἄρχοντες γὰρ τῶν Ἑλλήνων καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν εἰς τοῦτ' ἀπληστίας ἦλθον, ὥστε καὶ τὴν Ἀσίαν κακῶς ποιεῖν ἐπεχείρησαν.

<sup>976</sup> Plutarque, *Artaxerxès* 21, 1-2 : Ἐξέβαλε δὲ καὶ τῆς θαλάττης Λακεδαιμονίου, Κόνωνι τῷ Ἀθηναίῳ μετὰ Φαρναβάζου στρατηγῷ χρησάμενος. ὁ γὰρ Κόνων διέτριβε μὲν ἐν Κύπρῳ μετὰ τὴν ἐν Αἰγὸς ποταμοῖς ναυμαχίαν, οὐ τὴν ἀσφάλειαν ἀγαπῶν, ἀλλὰ τὴν τῶν πραγμάτων μεταβολὴν ὥσπερ ἐν πελάγει τροπὴν περιμένων.

<sup>977</sup> Barbieri, 1955, p. 80 ajoute un autre motif que lui semble valable. Il s'agit de la lutte qui oppose Cyrus et Artaxerxès à la mort de Darius.

<sup>978</sup> Will, 1975, p. 17.

<sup>979</sup> Hammond, 1967, p. 449-450.

En effet l'auteur relève que dans le passé Sparte n'agissait pas sans l'acquisition du soutien de la majorité du vote du congrès. Mais en 404 av. J.-C., elle fait fi de l'avis contraire de Thèbes, Corinthe et les autres vis-à-vis du traitement à infliger aux Athéniens. Encore en 403 av. J.-C., quand Pausanias envahit l'Attique, il le fait malgré l'opposition une fois encore de Thèbes et de Corinthe, qui refusent d'envoyer des contingents. Sparte a peut-être eu dans ces deux occasions la majorité, mais elle foule au pied l'avis de ses deux plus importants alliés. L'auteur note aussi le changement qui s'opère au niveau du statu des membres de l'alliance. En effet, la plupart des membres de la ligue ne sont plus traités comme alliés. Ils sont en réalité des États sujets dans un empire spartiate. En théorie ils sont souverains, et leur association est volontaire. Mais dans les faits, ils ne sont pas traités à l'image de véritables associés.

La nouvelle attitude des Spartiates s'observe aussi à l'endroit d'Athènes et des autres cités grecques. Contre la cité de Conon, l'acte le plus considérable des Spartiates est le remplacement de la démocratie et la contribution à l'installation du régime oligarchique des Trente en 404 av. J.-C. Il ne sera pas question de revenir en détail sur le gouvernement et les actes de ces nouveaux maîtres d'Athènes. Il convient de retenir que leur passage à la tête de la cité a marqué par le nombre important des liquidations physiques dont ils se sont rendus coupables. À l'égard des autres cités grecques<sup>980</sup>, on a retenu deux exemples pour illustrer le comportement des Spartiates : il s'agit d'abord d'Eleusis, et ensuite d'Élis. En vue de maintenir une mainmise sur l'Attique et l'Égée, les Spartiates imposent le versement d'un tribut aux cités. Dans le cas précis d'Eleusis en 403 av. J.-C., la cité est condamnée par les vainqueurs et doit avec Athènes rembourser les prêts contractés par Sparte dans le cadre de la guerre.

Le témoignage le plus probant des agressions subies par les Grecs de la part de Sparte est son acharnement contre la cité d'Élis et la guerre qui en résulte<sup>981</sup>. Xénophon accorde une large place au conflit entre Sparte et cette cité du nord-ouest du Péloponnèse. Sur les motifs qui décident Sparte à se conduire de la sorte, voici ce que dit l'historien : dès 400 av. J.-C. « les Lacédémoniens, qui avaient de vieux ressentiments contre les Éléens, d'abord parce que ceux-ci avaient autrefois conclu une alliance avec Athènes, Argos et Mantinée, ensuite que comme ils prétendaient avoir infligé aux Lacédémoniens une condamnation, ils persistaient à les exclure du concours hippique et gymnique — et ce n'était pas tout : le jour où Lichas avait

---

<sup>980</sup> À Milet par exemple, les Spartiates se sont rendus coupables de l'exécution d'environ 800 démocrates avec l'aide de Lysandre. A Byzance, c'est l'harmoste Cléarque qui s'érige en véritable tyran.

<sup>981</sup> Buckler, 2003, p. 12-21, propose une analyse pertinente de ce conflit.

confié son attelage à des Thébains, au moment de la proclamation des vainqueurs, quand Lichas était entré dans le stade pour couronner son cocher, ils l'avaient, lui, un vieillard, expulsé à coups de fouet ; plus tard, quand Agis avait été envoyé pour offrir à Zeus un sacrifice, suivant l'avis donné par un oracle, les Éléens l'avaient empêché de demander au dieu une guerre victorieuse, sous le prétexte que, de toute antiquité, l'usage interdisait de consulter le dieu à l'occasion d'une guerre de Grecs à Grecs, si bien qu'il était reparti sans avoir sacrifié — toutes ces causes de ressentiment firent donc prendre aux éphores et à l'Assemblée la décision de mettre les Éléens à la raison. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Élis pour dire que le gouvernement de Lacédémone estimait juste qu'ils laissassent l'autonomie aux villes d'alentour. Sur la réponse des Éléens qu'ils n'obéiraient pas, car ils possédaient ces villes par droit de conquête, les éphores décrétèrent la mobilisation »<sup>982</sup>. Selon Nicholas Geoffrey Lemprière Hammond<sup>983</sup>, le traitement que Sparte inflige aux Éléens est l'expression de sa volonté de faire passer un message aux autres cités qui seraient amenées à lui désobéir. Pour Barry Strauss<sup>984</sup>, il ne s'agit que d'une véritable punition que décident les Lacédémoniens à l'encontre d'Élis.

L'autre volet des agressions spartiates est constitué par celles dirigées contre l'Asie et le Grand Roi<sup>985</sup>. Il existe essentiellement deux sources sur la question : il s'agit de Xénophon et de Diodore. Mais cela n'exclut pas d'avoir recours quelque fois à d'autres auteurs. Les incursions spartiates qui ont lieu entre 400 et 397 av. J.-C. sont conduites d'abord par deux de leurs généraux, à savoir Thibron et Dercylidas. Sur les motivations qui suscitent leur envoi en Asie, Xénophon<sup>986</sup> et Diodore<sup>987</sup> avancent la réaction à la volonté de Tissapherne de soumettre les cités grecques d'Asie qui lui reviennent ainsi que celles du défunt Cyrus dont il hérite de la part du Grand Roi<sup>988</sup>. Devant l'appel au secours des cités grecques d'Ionie, la cité décide d'envoyer des forces en vue de préserver la liberté des Grecs d'Asie<sup>989</sup>. Il convient à présent de s'arrêter un tant soit peu sur les actions menées par chacun des commandants spartiates.

---

<sup>982</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 2, 21-23. Voir aussi Diodore, 14, 17, 4-12 ; 34, 1.

<sup>983</sup> Hammond, 1967, p. 450.

<sup>984</sup> Strauss, 1986, p. 105.

<sup>985</sup> Les activités spartiates sur le territoire du grand Roi ont fait l'objet de nombreuses études. On peut citer parmi celles-ci l'ouvrage de David M. Lewis<sup>985</sup> ou celui de Charles D. Hamilton<sup>985</sup>. Plus récente encore la contribution de H. D. Westlake<sup>985</sup> à laquelle on fera souvent référence au cours de notre analyse

<sup>986</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 3.

<sup>987</sup> Diodore, 14, 26, 4-7.

<sup>988</sup> Voir sur les détails des intentions avancées par Tissapherne pour justifier la soumission des cités grecques d'Asie voir : John Buckler, 2003, p. 40 ; Duane Abe March, 1994, p. 75 ; David H. Westlake, 1986, p. 406-410.

<sup>989</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 3-4.

En envoyant Thibron en mission en Asie aux alentours de 400 av.J.-C., les éphores lui spécifient l'objectif principal à atteindre. Il est question pour lui de mener une attaque dans l'immédiat contre non seulement Tissapherne, mais aussi contre Pharnabaze<sup>990</sup>. Une fois arrivé à Éphèse, le général spartiate réunit des forces considérables, en vue de remplir la tâche qui lui a été confiée. Xénophon et Diodore donnent des détails sur la composition de son armée. Le premier auteur avance le chiffre de 5000 soldats auxquels il faut ajouter des supplétifs pris çà et là<sup>991</sup>. Quant au second c'est selon lui plus de 7000 hommes que Thibron s'apprête à engager dans l'aventure<sup>992</sup>. Pour Duane Abe March, l'envoi de Thibron constitue une violation pure et simple de la convention passée entre Sparte et Darius<sup>993</sup>. L'action engagée par Thibron connaît des succès notables. En effet, il réussit à prendre plusieurs villes. Parmi celles-ci, Xénophon cite Pergame, Teuthrania, Halisama, Gambriion, Platagambriion, Myrina et Gryneion<sup>994</sup>. Diodore ajoute à cette liste la Magnésie<sup>995</sup>. Au début de 399 av. J.-C., Thibron est signalé dans le sud en Éolide<sup>996</sup>. Malgré toutes ces actions d'éclats, Thibron est rappelé par les éphores. Entre autres reproches qui lui sont adressés, on note le pillage des territoires alliés, l'échec dans la prise de Larisa<sup>997</sup>. Mais on l'accuse surtout de n'avoir pas pu s'imposer devant Tissapherne<sup>998</sup>. Cela conduira à son remplacement par Dercylidas en 399 av. J.-C.<sup>999</sup>.

Le nouveau commandant allie sagement dans ses actions diplomatie et conquêtes militaires. Cela lui a permis dès son arrivée de prendre « en un seul jour Larisa, Hamaxitos et Colonai, villes de la côte, qui se donnèrent à lui »<sup>1000</sup>. En ce qui concerne ses actions, voici le bilan que dresse John Buckler : « In a brilliant campaign that witnessed very little fighting Derkyllidas had taken nine cities in eight days, all the while collecting enough loot to finance an army of 8000 men for an entire year. This campaign, together with the modest success of Thibron, gave the Spartans the foreshore of Asia Minor from Dardanos in the north to Ephesos in the south. They also held the Skamandros, Kaikos, and probably Hermos valleys

---

<sup>990</sup> Buckler, 2003, p. 45.

<sup>991</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 4-5.

<sup>992</sup> Diodore, 14, 36, 2.

<sup>993</sup> March, 1994, p. 75.

<sup>994</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 6.

<sup>995</sup> Diodore, 14, 36, 2. Selon Xénophon (*Hell.* 3, 1, 5), Thibron ne se livre à aucune opération importante avant d'avoir opéré sa jonction avec les restes des Dix Mille à Pergame (*Anab.* 7, 8, 24). Les villes dont il s'empare alors, toujours selon Xénophon (*Hell.* 3, 1, 6-7), se situent au sud de Pergame et non dans la région de Magnésie du Méandre.

<sup>996</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 3, 6.

<sup>997</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 7-8.

<sup>998</sup> Buckler, 2003, p. 45.

<sup>999</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 8; Diodore, 14, 38, 2.

<sup>1000</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 16.

together with the littoral of the Maeander. The only exceptions to their sway were Atarneus, then held by Chian exiles, and Egyptian Larisa, neither likely to pose serious problems. Moreover, Derkyllidas' rapid and unexpected advance threatened Pharnabazo's seat in Phrygia, for which he was always regardful. The strategical position between the Spartan and the Persians having changed, it remained to be seen how Derkyllidas would use his success and how Pharnabaze would respond to it »<sup>1001</sup>.

Malgré ces acquis considérables, Dercylidas en vient à proposer une trêve d'une durée d'environ huit mois à Pharnabaze, probablement à partir de l'hiver 398 av. J.-C. Il semble que c'est à la suite du renouvellement de cette trêve et au cours du répit qui s'installe que Pharnabaze se rend chez le Grand Roi pour l'informer sur la nécessité de construire une nouvelle flotte et de la mettre sous le commandement de Conon<sup>1002</sup>. La lumière sur cet événement qui marque un tournant décisif dans la vie de Conon ainsi que dans les rapports entre la Perse et les Grecs sera faite par la suite. Pour le moment, on retient que les incursions spartiates chez les Perses de même que les traitements qu'ils infligent aux Grecs sont à la base du rapprochement qui s'opère entre Conon et le Grand Roi. Dès cet instant d'intenses tractations sont menées. Elles aboutissent à la nomination de Conon à la tête de flotte perse. C'est une nouvelle aventure qui débute pour l'Athénien et dont il convient de suivre de près le déroulement.

### **3.La nomination de Conon à la tête de la flotte perse (398/397 av. J.-C.)**

La période qui s'ouvre dès le lendemain des activités de Sparte en Asie (c'est-à-dire à partir de 400/399 av. J.-C.) jusqu'à la veille de la guerre de Corinthe constitue une étape déterminante dans la carrière de Conon. C'est même le tournant décisif de toute sa vie. Il se retrouve au centre de toutes les activités du moment qui concernent, d'une part, les grandes cités grecques d'Europe et d'autre part le Roi des Perses. Le point de départ de son implication dans ces événements est sa nomination en tant que commandant de la flotte perse. C'est l'un des aspects de la carrière de Conon qui mérite d'être approfondi.

---

<sup>1001</sup> Buckler, 2003, p. 53.

<sup>1002</sup> Diodore, 14,39, 1 : Φαρνάβαζος δὲ τῶν πρὸς Λακεδαιμονίους ἀνοχῶν γενομένων ἀνέβη πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ συνέπεισεν αὐτὸν στόλον ἐτοιμάσαι καὶ ναύαρχον ἐπιστῆσαι Κόνωνα τὸν Ἀθηναῖον· οὗτος γὰρ ἦν ἔμπειρος τῶν κατὰ πόλεμον ἀγόνων, καὶ μάλιστα τῶν πολεμίων· πολεμικώτατος δ' ὦν ἐν Κύπρῳ διέτριβε παρ' Εὐαγόρα τῷ βασιλεῖ : « Pharnabaze profita de la trêve conclue avec les Lacédémoniens pour se rendre auprès du Roi qu'il persuada d'armer une flotte et d'en nommer navarque l'Athénien Conon ; ce dernier avait en effet l'expérience des opérations militaires et surtout de l'ennemi ; ce grand homme de guerre résidait à Chypre auprès du Roi Évagoras » ; Justin, 6, 1, 4-8. Barbieri, 1955, p. 81-82.

En effet, on dispose de peu de contributions sur la question. Parmi ces rares apports on peut citer d'abord celui de Duane Abe March<sup>1003</sup>. La nomination de Conon n'est pas l'objet central de son étude. Mais c'est en réfléchissant sur les raisons de la lenteur affichée par le Grand Roi dans la fourniture des moyens à la flotte que celui-ci met aux ordres de Conon, que l'auteur en vient à évoquer la situation de ce dernier. Il se penche en réalité sur la nomination de Pharnabaze comme étant le supérieur de Conon. Cependant l'article laisse apparaître aussi des réflexions intéressantes sur le cas particulier de la nomination de Conon par le Grand Roi. On reviendra très souvent sur ces analyses tout au long de notre argumentation. Le second apport est représenté par l'étude de Christian Bouchet<sup>1004</sup>. Son analyse déborde légèrement notre cadre. Elle s'inscrit surtout dans le prolongement des événements de cette nomination de Conon. L'historien envisage en réalité de faire la lumière sur le titre et le rôle accordés à Conon pendant la bataille de Cnide. Le dernier auteur à signaler est César Fornis<sup>1005</sup>. L'objet principal qu'il poursuit dans son exposé est l'analyse de la trajectoire particulière de Conon entre sa cité Athènes et la Perse, durant les années critiques de la guerre de Corinthe. Une fois de plus, l'accent n'est pas mis essentiellement sur les conditions qui ont abouti à la nomination de l'Athénien. Cependant l'auteur signale au passage qu'« en 398/7, Conón será nombrado precisamente por el Gran Rey almirante de la flotta persa y responsable, junto al sátrapa Farnabazo, de un importante programa de construcción naval en Chipre, Fenicia y Cilicia destinado a arrumbar, o cunado meons frenar, la hegemonía naval lacedemonia en el Egeo y la costa de Asie Menor »<sup>1006</sup>.

Le constat est que la question de la désignation de Conon par le Grand Roi n'est pas suffisamment traitée, et reste entourée d'un flou. C'est tout le défi que se propose de relever cette étude. Son objectif principal est de faire la lumière sur le rôle de chacun des personnages qui apparaissent dans la décision concernant la nomination de Conon. Ainsi dans un premier temps il sera question de souligner d'abord comment les auteurs anciens relatent cet épisode. Puis dans un second temps suivra l'analyse critique des faits, en vue de se rapprocher le plus près possible de ce que fut l'atmosphère dans laquelle cette désignation s'est effectuée.

Parmi les auteurs qui reviennent sur ces événements figure Ctésias. C'est un acteur important, car étant un contemporain des faits, mais surtout un témoin visuel. Il revient à deux reprises sur les circonstances qui ont conduit à la nomination de Conon. Premièrement il s'agit d'une série d'intense correspondances qu'il n'est pas parfois aisé de suivre, car le

---

<sup>1003</sup> March, 1997.

<sup>1004</sup> Bouchet, 2007.

<sup>1005</sup> Fornis, 2007.

<sup>1006</sup> Fornis, 2007, p. 33.



résumé qu'en propose Photius est très condensé. Cependant on peut lire : « Les raisons pour lesquelles le roi Artaxerxès eut un différend avec Évagoras, roi de Salamine. Messagers d'Évagoras auprès de Ctésias pour recevoir les lettres d'Aboulitès. Lettres de Ctésias à Évagoras au sujet de sa réconciliation avec Anaxagoras, roi de Chypre. Arrivée à Chypre des messagers d'Évagoras, remise à Évagoras des lettres reçues de Ctésias et discours tenu par Conon à Évagoras pour qu'il se rende auprès du roi. Lettres d'Évagoras sur les demandes qu'il a reçues de lui. Lettre de Conon à Ctésias et tribut versé au roi par Évagoras, remise des lettres à Ctésias. Discours tenu par Ctésias au roi au sujet de Conon et lettre à ce dernier. Remise des présents d'Évagoras à Satibarzanès et arrivée des messagers envoyés à Chypre. Lettre de Conon au roi et à Ctésias »<sup>1007</sup>. Les principaux personnages impliqués dans la nomination de Conon sont Évagoras, Ctésias, le Grand Roi et Conon lui-même. On se rend compte que Ctésias apporte effectivement « son concours aux négociations entre Artaxerxès II, Évagoras de Chypre et l'Athénien Conon, avant la nomination de ce dernier »<sup>1008</sup>. Dans le second extrait, Ctésias revient sur la réponse du Grand Roi à Conon. Il mentionne cependant un élément important dans la nomination définitive de l'Athénien. En effet, Ctésias explique « comment Conon devint commandant de la flotte par le fait de Pharnabaze »<sup>1009</sup>. Ainsi selon lui, le satrape du Grand Roi a joué un rôle effectif, capital et déterminant dans la décision concernant Conon. La vision de la nomination de Conon selon Ctésias semble accorder le premier rôle à ce dernier. On a l'impression que celui-ci a sans doute voulu se mettre avant dans ces négociations, malgré le fait qu'il signale les actions de Pharnabaze.

Avec le témoignage de Diodore, c'est un autre tableau de la nomination de Conon qui est dépeint. La narration que propose l'auteur de la *Bibliothèque Historique* est très séduisante, surtout par la logique apparente qui se dégage dans l'enchaînement des faits. Mais cela ne signifie pas qu'elle est exempte de toute critique. En ce qui concerne les événements, la version de l'historien est la suivante : selon lui, « Pharnabaze profita de la trêve conclue avec les Lacédémoniens pour se rendre auprès du Roi qu'il persuada d'armer une flotte et d'en nommer navarque l'Athénien Conon ; ce dernier avait en effet l'expérience des opérations militaires et surtout de l'ennemi ; ce grand homme de guerre résidait à Chypre auprès du roi Évagoras. Quand il eut persuadé le Roi, Pharnabaze reçut cinq cents talents d'argent et se prépara à équiper une flotte. Il s'embarqua alors pour Chypre, enjoignit aux rois de l'île d'armer cent trières, entra en pourparlers avec Conon à propos du commandement de

<sup>1007</sup> Ctésias, *Persica*, Photius, 72-73.

<sup>1008</sup> Lenfant, 2011, p. 96.

<sup>1009</sup> Ctésias, *Persica*, Photius, F32, 74.

la flotte et le nomma chef de l'armée de mer, lui faisant entrevoir de la part du Roi de grandes espérances. Conon, qui espérait à la fois redonner l'hégémonie à sa patrie si les Lacédémoniens étaient vaincus, et gagner pour lui-même une grande renommée, accepta le commandement. La flotte entière n'était pas encore équipée que Conon, avec les quarante bateaux qui étaient déjà prêts, fit voile pour la Cilicie où il s'occupa des préparatifs de la guerre »<sup>1010</sup>. Parmi les différents acteurs énumérés dans cet extrait, il semble qu'il y en ait un qui fait office d'acteur principal. Il s'agit de Pharnabaze. En effet, d'après Diodore, c'est le personnage clef du processus. C'est lui qui, profitant de la trêve conclue avec Dercylidas en 399/398 av. J.-C., se rend chez le Grand Roi et le persuade d'armer une flotte et de mettre Conon à sa tête. Ce n'est qu'après avoir reçu l'accord et le soutien financier du Grand Roi qu'il se rend à Chypre pour discuter de la question avec le concerné, c'est-à-dire Conon. Ce détail que mentionne l'auteur intrigue quelque peu, et laisse sceptique. Diodore semble estimer que Conon n'aurait entrepris aucune démarche. Il serait resté tout tranquillement chez Évagoras, et en dernier lieu, aurait reçu la proposition de Pharnabaze de conduire la flotte du Grand Roi. Cela implique aussi l'inexistence d'aucune lettre, encore moins une éventuelle rencontre entre Conon et le Grand Roi. Une telle vue des faits est difficilement admissible. Retenons qu'avec le récit de Diodore, c'est le satrape du Roi des Perses Pharnabaze qui est mis en avant, tandis qu'Évagoras et Ctésias sont ignorés. La similitude entre le récit de Diodore et celui de Justin est frappante.

Ce dernier affirme qu'après avoir entretenu le Roi sur la trahison de Tissapherne, Pharnabaze «...exhorte le Roi, que ces raisons avaient indisposé contre Tissapherne, à lui substituer dans le commandement de la guerre navale, l'Athénien Conon, qui, privé de sa patrie par la guerre, vivait en exil à Chypre ; car les Athéniens, bien que leur puissance fût brisée, n'en gardaient pas moins la pratique de la mer, et, s'il fallait choisir un chef entre tous, on n'en pouvait élire un meilleur. Alors Pharnabaze, ayant reçu cinq talents, fut chargé de mettre Conon à la tête de la flotte »<sup>1011</sup>. On est tenté de dire que Justin est quelque peu influencé par Diodore, ou qu'ils ont semble-t-il tous les deux une source commune c'est-à-

<sup>1010</sup> Diodore, 14, 39, 1-4: Φαρνάβαζος δὲ τῶν πρὸς Λακεδαιμονίους ἀνοχῶν γενομένων ἀνέβη πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ συνέπεισεν αὐτὸν στόλον ἐτοιμάσαι καὶ ναύαρχον ἐπιστῆσαι Κόνωνα τὸν Ἀθηναῖον· οὗτος γὰρ ἦν ἔμπειρος τῶν κατὰ πόλεμον ἀγῶνων, καὶ μάλιστα τῶν πολεμίων· πολεμικώτατος δ' ὢν ἐν Κύπρῳ διέτριβε παρ' Εὐαγόρῃ τῷ βασιλεῖ. πεισθέντος δὲ τοῦ βασιλέως, Φαρνάβαζος λαβὼν ἀργυρίου τάλαντα πεντακόσια παρεσκευάζετο κατασκευάζειν ναυτικόν. διαπλεύσας οὖν εἰς Κύπρον τοῖς μὲν ἐκεῖ βασιλεῦσι παρήγγειλεν ἑκατὸν τριήρεις ἐτοιμάζειν, τῷ δὲ Κόνωνι περὶ τῆς ναυαρχίας διαλεχθεὶς ἐπέστησεν αὐτὸν ἐπὶ τὴν θάλατταν ἡγεμόνα, μεγάλας ὑποφαίνων παρὰ τοῦ βασιλέως ἐλπίδας. ὁ δὲ Κόνων ἅμα μὲν ἐλπίζων ἀνακτήσεσθαι τῇ πατρίδι τὴν ἡγεμονίαν, εἰ Λακεδαιμόνιοι καταπολεμηθεῖεν, ἅμα δ' αὐτὸς μεγάλης τεύξεσθαι δόξης, προσεδέξατο τὴν ναυαρχίαν. οὐπω δὲ τοῦ στόλου παντὸς παρεσκευασμένου, τὰς ἐτοιμοὺς ναῦς τετταράκοντα λαβὼν διέπλευσεν εἰς Κιλικίαν, κάκει τὰ πρὸς τὸν πόλεμον ἡτοιμάζετο.

<sup>1011</sup> Justin, 6, 1, 7-9.

dire Éphore. En effet, comme lui, Justin attribue les premiers rôles à Pharnabaze, et ne cite ni Ctésias ni Évagoras dans les négociations. Les récits d'Isocrate, de Cornélius Népos et de Plutarque se rejoignent à propos de l'enchaînement des faits.

Chez Isocrate, ce sont deux extraits de ses discours qui sont concernés. Le premier a trait à la réaction de Conon et d'Évagoras face aux agressions spartiates en Asie Mineure. L'orateur dit à ce propos que « les deux héros s'emparèrent de l'occasion et, comme les généraux du Grand Roi hésitaient sur le parti à prendre en cette occurrence, ils leur donnèrent le conseil de ne pas porter la guerre sur terre, mais sur mer. Ils pensaient que, s'ils équipaient une armée de terre et triomphaient avec elle, seules les affaires continentales s'en trouveraient bien ; tandis que s'ils étaient vainqueurs sur mer, toute la Grèce participerait à ce succès »<sup>1012</sup>. La même idée est aussi exprimée dans le *Philippe*, où l'orateur note encore au sujet de Conon que : « quand il vit qu'Agésilas était passé en Asie avec des grandes forces et ravageait ce pays, il eut l'audace, sans autres ressources que sa personne et son intelligence, d'espérer vaincre les Lacédémoniens qui alors commandaient aux Grecs sur terre et sur mer ; et il envoya aux généraux du Grand Roi la promesse d'exécuter ce projet »<sup>1013</sup>. Il ressort de ces extraits que les personnes impliquées directement dans le processus qui aboutit à la nomination du stratège sont Évagoras, le Grand Roi et ses généraux uniquement. Isocrate précise en plus que ce sont Évagoras et Conon, mais surtout le second qui prend les devants des négociations. Ils ont pour interlocuteurs directs les satrapes du Roi, à savoir, Tissapherne et Pharnabaze.

Duane Abe March<sup>1014</sup> relève que Tissapherne n'est pas étranger aux affaires qui concernent les Athéniens. En effet, il note premièrement que le satrape a entretenu des relations dans le passé avec Alcibiade<sup>1015</sup>. Mais l'une des attestations irréfutables de son implication dans les affaires athéniennes est la mention de son nom sur le décret des Athéniens qui honore Évagoras vers 410 (IG I<sup>3</sup> 113). En effet, le nom du satrape est bien visible à la ligne 39, malgré le caractère très lacunaire du passage<sup>1016</sup>. L'auteur souligne que

---

<sup>1012</sup> Isocrate, *Évagoras*, 55 : Λαβόντες δ' ἐκείνοι τοῦτον τὸν καιρὸν καὶ τῶν στρατηγῶν τῶν βασιλέως ἀπορούντων ὃ τι χρήσονται τοῖς πράγμασιν, ἐδίδασκον αὐτοὺς μὴ κατὰ γῆν ἀλλὰ κατὰ θάλατταν ποιεῖσθαι τὸν πόλεμον τὸν πρὸς Λακεδαιμονίους, νομίζοντες, εἰ μὲν πεζὸν στρατόπεδον καταστήσαιντο καὶ τούτῳ περιγένοιτο, τὰ περὶ τὴν ἡπειρὸν μόνον καλῶς ἔξειν, εἰ δὲ κατὰ θάλατταν κρατήσειαν, ἅπασαν τὴν Ἑλλάδα τῆς νίκης ταύτης μεθέξειν.

<sup>1013</sup> Isocrate, *Philippe*, 62-63 : αἰσθόμενος δ' Ἀγησίλαον μετὰ πολλῆς δυνάμεως εἰς τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότα καὶ πορθοῦντα τὴν χώραν οὕτω μεγ' ἐφρόνησεν, ὥστ' ἀφορμὴν οὐδεμίαν ἄλλην ἔχων πλὴν τὸ σῶμα καὶ τὴν διάνοιαν ἤλπισεν Λακεδαιμονίους καταπολεμήσειν ἄρχοντας τῶν Ἑλλήνων καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν, καὶ ταῦτα πέμπων ὡς τοὺς βασιλέως στρατηγούς ὑπισχνεῖτο ποιήσειν.

<sup>1014</sup> March, 1994, p. 80,

<sup>1015</sup> Petit, Thierry, 1997, « Alcibiade et Tissapherne », *Les études classiques* 65, (2), p. 137-151.

<sup>1016</sup> Voir supra.

cette présence de Tissapherne est à la base de nombreuses interprétations sur les circonstances qui rendent possible la mention de son nom. En outre, l'association du satrape perse et du roi de Salamine reste étonnante, d'autant plus que, selon toute probabilité, le roi n'entretenait pas de bonnes relations avec les Perses au début de son règne<sup>1017</sup>. Pour revenir à Isocrate, notons qu'en dehors de ces acteurs identifiés plus haut, il n'ajoute personne d'autre.

De Cornélius Népos ce sont deux passages tirés de la biographie qu'il consacre à Conon qui sont concernés. Selon le premier extrait, « porteur d'une accusation contre [Tissapherne] Conon fut envoyé par Pharnabaze auprès du Grand Roi »<sup>1018</sup>. Le passage met en scène quatre personnes à savoir : un satrape, Tissapherne semble-t-il, Conon, Pharnabaze et enfin le Roi des Perses. L'auteur fait allusion à la trahison avérée de Tissapherne vis-à-vis du Grand Roi. Pharnabaze resté fidèle au souverain et ayant constaté ce fait, mandate alors Conon chez le Grand Roi pour lui porter cette information. C'est l'une des interprétations possible des propos de Cornélius Népos. Cependant on comprend difficilement que ce soit un Grec, de plus exilé, qui se rende chez le Roi pour l'informer de la trahison d'un de ses satrapes. Un autre argument qui rend les propos de Cornélius Népos peu probables c'est la bonne santé des relations entre Pharnabaze et le Roi. Cette qualité de leur relation ne justifie pas que Pharnabaze choisisse d'envoyer Conon, pendant que lui-même peut effectuer ce voyage. Toutefois pour Cornélius Népos, il n'est pas question de parler d'un quelconque voyage effectué par Pharnabaze à la cour du souverain, comme certain auteurs ont pu le signaler. C'est une information de taille, qu'il faut regarder avec plus d'attention. Il apparaît ainsi dans cet extrait que c'est la combinaison des actions de Conon et de Pharnabaze qui donne le coup d'envoi des négociations visant la nomination de l'Athénien. Ni Évagoras, ni Ctésias ne semblent ici avoir joué un rôle dans le processus. L'autre donnée de taille est que d'après l'auteur, Conon, pour certaines considérations sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin, ne rencontre pas le Grand Roi en personne, mais plutôt celui « qui occupait la première place après le souverain, Tithraustès ». Cependant la mise en relation de ce passage avec le suivant, soulève des interrogations quant à cette rencontre.

Dans le second extrait, l'auteur mentionne qu'« ayant pris connaissance de ces communications, le Roi tint un si grand compte de son témoignage qu'il mit Tissapherne au rang de ses ennemis et de plus chargea Conon de le venger des Lacédémoniens par les armes et l'autorisa à élire qui lui semblerait bon pour administrer le trésor de l'armée. Ce choix, Conon dit que lui n'était pas en mesure de le faire et qu'il revenait au Roi qui devait mieux

---

<sup>1017</sup> Raptou, 1999, 256.

<sup>1018</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 3, 2.

que tout autre connaître ses serviteurs ; lui ne pouvait proposer que Pharnabaze pour cette mission. Ensuite il reçut beaucoup de présents et fut envoyé près de la mer pour exiger des Chypriotes et des Phéniciens, et aussi des autres États de la côte, des bateaux longs et pour armer une flotte qui devait, l'été suivant, assurer la liberté de la mer. On lui donna pour l'aider dans cette affaire Pharnabaze, comme il l'avait lui-même demandé »<sup>1019</sup>. Cinq acteurs sont impliqués dans cette scène. Deux d'entre eux ne sont pas d'un grand intérêt dans la nomination de l'Athénien. Il s'agit de Tissapherne et des Lacédémoniens. À côté de ceux-ci figurent Conon, le Grand Roi et l'autre satrape, Pharnabaze. D'après le texte c'est à l'issue du compte rendu que lui fait Tithraustès, à qui Conon s'est adressé, que le Roi nomme le nouveau commandant de sa flotte. Il lui adjoint aussi Pharnabaze pour l'aider dans cette affaire. L'auteur ne signale par conséquent aucune intervention de Ctésias ni d'Évagoras. Selon lui, c'est le Grand Roi en personne qui charge Conon de la mission, avant de l'envoyer auprès des Chypriotes et des Phéniciens pour préparer la flotte en question. Un constat apparaît lorsqu'on lit de près ce passage. On a l'impression que Conon est effectivement en présence du Grand Roi lorsque ce dernier rend compte des dernières mesures qu'il adopte. Pourtant dans le passage précédent, l'auteur affirme que l'Athénien n'a pas rencontré le Grand Roi, mais plutôt son ministre en la personne de Tithraustès. Il nous semble que la rencontre au cours de laquelle l'auteur signale que Conon refuse de se prosterner se situe dans un autre contexte qui sera précisé un peu plus loin. En somme chez l'auteur latin, c'est Conon qui joue les premiers rôles dans sa nomination.

Dans la reconstitution que propose Plutarque, on note que « (Le roi) chassa aussi les Lacédémoniens de la mer en employant comme stratège l'Athénien Conon aux côtés de Pharnabaze. Conon séjournait en effet à Chypre depuis la bataille navale d'Aigos-Potamoi, non pas par amour de la sécurité, mais parce qu'il attendait un retournement de situation comme on attend en mer un changement de vent. Voyant que ses propres plans exigeaient de la puissance et la puissance du roi exigeait un homme sensé, il envoya au Roi une lettre sur les projets qu'il nourrissait »<sup>1020</sup>. Parmi les personnages cités dans ce passage, il semble que ce soit Conon qui prenne l'initiative des négociations pour sa nomination. Il le fait à travers une correspondance qu'il adresse au Roi. L'auteur ne précise pas cependant celui qui remet la lettre de Conon au Roi. Mais par la suite on est informé sur l'identité de ce messenger qui n'est autre qu'Évagoras, même s'il n'est pas cité clairement dans le passage. Le lien entre ces trois auteurs que sont Isocrate, Cornélius Népos et Plutarque est que c'est Conon qui est mis en

---

<sup>1019</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 1-4.

<sup>1020</sup> Plutarque, *Artaxerxès*, 21, 1-2.

avant dans les négociations. Cela se comprend car pour ceux-ci, Conon représente le grand homme, le patriote, le héros grec reconnu comme tel par les Barbares. Il est donc normal que leurs récits gommant le rôle d'intermédiaires comme Ctésias ou encore Évagoras. Quelles conclusions peut-on dégager de ces différentes versions de la nomination de Conon par le Grand Roi ?

Le premier constat est que la désignation de Conon par le Grand Roi en tant que navarque de sa flotte est le fruit de plusieurs interventions combinées. Il est indéniable que chacun des différents personnages identifiés a pu jouer un rôle important. Ainsi on peut penser que Ctésias par exemple, du fait de sa proximité avec le Grand Roi, ait pu influencer ce dernier. Pharnabaze qui est signalé par Diodore et Justin demeure aussi un personnage qui, compte tenu de ses relations avec le Grand Roi ait pu peser dans la décision finale de ce dernier. Mais l'action de ces intermédiaires n'aurait eu aucune chance d'aboutir si Conon lui-même n'était pas impliqué dans les négociations. C'est ce qui nous fait dire qu'en dehors de Ctésias, d'Évagoras et Pharnabaze qui sont cités comme les principaux intermédiaires, il faut désormais prendre en considération un quatrième facteur, c'est-à-dire les actions menées par l'Athénien et surtout sa volonté de redonner la gloire à sa cité ainsi que d'en tirer pour lui-même une renommée. Une fois à la tête de la flotte et sans même attendre que celle-ci soit complètement réunie, Conon débute les opérations<sup>1021</sup>.

## **II. Les activités navales de Conon dès sa nomination à la tête des forces perses (397-396/5 av. J.-C.)**

Les moments qui suivent l'attribution du commandement de la flotte à Conon ne sont pas de tout repos pour lui. En effet, dès 397 av. J.-C. l'occasion lui est enfin offerte par le Grand Roi, de réaliser le projet qu'il avait peut être conçu depuis 405/404 av. J.-C., au soir de la défaite d'Aigos-Potamos. C'est le départ d'une série de missions dont l'aboutissement sera Athènes, en passant par Cnide. Cependant, la rareté des sources ne permet pas de reconstituer l'ensemble des opérations conduites par le nouveau commandant. Même quand elles existent, leur état ainsi que les différentes versions qu'elles proposent pour chacune des aventures rendent l'exercice peu aisé. Pour rendre compte des actions engagées par Conon, on a retenu trois faits majeurs, dont l'enchaînement chronologique continue d'alimenter les débats jusqu'à nos jours. Il s'agit d'abord de sa sortie en Cilicie, ensuite de son isolement à Caunos,

---

<sup>1021</sup> Diodore, 14, 39, 4: οὐπω δὲ τοῦ στόλου παντὸς παρεσκευασμένου, τὰς ἐτοίμους ναῦς τετταράκοντα λαβὼν διέπλευσεν εἰς Κιλικίαν, κάκει τὰ πρὸς τὸν πόλεμον ἡτοιμάζετο : « La flotte n'était pas encore équipée que Conon, avec les quarante bateaux qui étaient déjà prêts, fit voile pour la Cilicie où il s'occupa des préparatifs de la guerre ; Philochore F 144-145; Buckler, 2003, p. 55 ; March, 1997, p. 259 ; March, 1994 p. 81; Costa, 1974, p. 48.

et enfin de son implication dans les événements survenus à Rhodes, ainsi que la mutinerie de ses soldats qu'il a su contenir. Il devient dès lors intéressant de voir comment Conon a vécu toutes ces situations, mais surtout avec quelle dextérité il s'en est sorti.

### 1. La visite de Conon en Cilicie

Les événements qui se sont déroulés à Caunos ont débuté par une mission que Conon effectue en Cilicie juste après sa désignation. Cette expédition, lorsqu'elle n'est pas passée sous silence, est simplement évoquée au passage chez certains historiens modernes, ces derniers privilégiant le siège que subit le nouvel amiral à Caunos. C'est ainsi que Guido Barbieri signale le départ de Conon de Chypre pour la Cilice. Parmi les questions qu'il pose au sujet de ce déplacement de Conon figure le problème de la datation. Il avance ainsi le printemps 397 av. J.-C. comme date effective<sup>1022</sup>. Esbarranch Juan José Torres revient pour sa part brièvement sur le voyage de Conon qu'il place sous l'archontat de Suniades, c'est-à-dire en 397/396<sup>1023</sup> av. J.-C. C'est le même avis qu'émet Charles D. Hamilton<sup>1024</sup>. Duane Abe March<sup>1025</sup> signale aussi la mission de Conon en Cilicie dans presque les mêmes termes que ses prédécesseurs. John Buckler résume quant à lui cette mission en une phrase: « For the moment, however, Konon in 397 led forty ships that had already been fitted out to Cilicia for further preparations »<sup>1026</sup>. On constate qu'en plus d'être tous brefs sur la mission de Conon en Cilicie, les historiens modernes reviennent uniquement sur la question de la datation de l'événement. Cela se comprend, car ils fondent tous leurs raisonnements sur de Diodore<sup>1027</sup>.

En effet, l'historien affirme que « la flotte entière n'était pas encore équipée que Conon, avec les quarante bateaux qui étaient déjà prêts, fit voile pour la Cilicie où il s'occupa des préparatifs de la guerre »<sup>1028</sup>. L'auteur situe ce départ en 399/398 av. J.-C. Cette proposition est battue en brèche par les arguments des différents auteurs cités plus haut<sup>1029</sup>. Selon nous, étant donné que la visite de Conon en Cilicie se situe juste après sa nomination par le Grand Roi, il conviendrait d'avancer l'année 397. Une telle option apporte selon nous, une suite logique et chronologique dans les actions de Conon. Il semble qu'une autre question de fond demeure en dehors de celle relative à la datation. Il s'agit d'expliquer pourquoi Conon

---

<sup>1022</sup> Barbieri, 1955, p. 101-104.

<sup>1023</sup> Torres, 1963, p. 148-149.

<sup>1024</sup> Hamilton, 1979, p. 187.

<sup>1025</sup> March, 1994, p. 80-81.

<sup>1026</sup> Buckler, 2003, p. 55.

<sup>1027</sup> En dehors de l'extrait de Diodore, on peut consulter aussi sur la question, Philochorus, *FGrH*, 328F 144 ; Swoboda, *RE*, s.v. « Konon », 11, col. 1323.

<sup>1028</sup> Diodore, 14, 39, 4.

<sup>1029</sup> Ils mettent le départ de Conon pour la Cilicie en rapport avec le moment où a lieu l'affrontement entre Dercylidas d'un côté et Tissapherne et Pharnabaze de l'autre.

porte son choix sur la Cilicie en premier lieu. Cela revient à analyser la position stratégique que tient cette région. La Cilicie constitue un carrefour entre l'Anatolie, la Méditerranée et la Mésopotamie. C'est aussi, rappelons-le, la région où se réfugie Évagoras pour préserver son intégrité physique pendant la révolution menée par le prince usurpateur<sup>1030</sup>. Sous les auspices de Cyrus le Grand, la région avait intégré l'empire achéménide entre 546 et 539 av. J.-C. D'après les études menées par Olivier Casabonne<sup>1031</sup>, il n'est pas aisé de donner de façon précise les limites de la région pendant l'époque achéménide. Cependant, il fournit quelques indications sur ce qui pourrait être ses frontières. Ainsi, il reconnaît comme limite méridionale la Méditerranée<sup>1032</sup>. En ce qui concerne la ligne nord, l'auteur note qu'elle reste sujette à discussion, certains historiens soutenant qu'elle a pu s'étendre à un moment donné jusqu'à l'Halys. À l'est, c'est la cité de Myriandros qui est désignée comme étant sa dernière ville<sup>1033</sup>. Quant à sa frontière occidentale, elle est marquée par Sélinonte, à proximité de l'actuelle Gazipaşa à 44 km au sud-est d'Alanya<sup>1034</sup>. Malgré son appartenance à l'empire perse, la Cilicie bénéficie d'un statut particulier. Olivier Casabonne souligne en effet qu'elle n'apparaît nullement comme une satrapie à part entière. Il poursuit en disant que d'après les textes grecs et latins, la région se présente comme un nome dès le début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le Grand Roi n'y nomme pas un satrape. Mais il laisse plutôt la liberté aux Ciliciens de désigner leur dynaste, à l'image de Syennésis.

La visite de Conon sur cette terre du Grand Roi, n'est pas fortuite. Elle s'explique d'abord par le rôle et l'importance que tient cette région pour l'empire perse. Son premier atout réside dans sa végétation et sa configuration physique. En effet, la Cilicie dispose d'immenses étendues forestières, dont le bois est très prisé pour la construction de trières. Ces ressources sylvicoles sont la propriété du Grand Roi. L'ouverture de la ville sur la Méditerranée est aussi un atout. Cela lui fait disposer de nombreux ports et d'une vaste façade maritime, facile d'accès. On s'explique à présent pourquoi Conon entreprend son voyage.

---

<sup>1030</sup> Isocrate, *Évagoras*, 26-27 : « Un des princes complota, tua le souverain, et tenta de s'emparer d'Évagoras dans la pensée qu'il lui serait impossible de conserver le pouvoir s'il ne se débarrassait de lui également. Fuyant le danger, Évagoras se réfugia à Soles, ville de Cilicie, mais sans sombrer dans les sentiments que font naître ordinairement de tels malheurs... Lui, au contraire, atteignit à tant de grandeur de caractère que, simple particulier jusque-là, il estima qu'après avoir été contraint à la fuite, il lui était dû de détenir un jour le pouvoir absolu ».

<sup>1031</sup> Casabonne, 2004.

<sup>1032</sup> Casabonne, 2004, p.24.

<sup>1033</sup> Casabonne, 2004, p. 21.

<sup>1034</sup> Casabonne, 2004, p. 23.



Diodore dit qu'il y alla pour s'occuper des préparatifs de la guerre<sup>1035</sup>. Sans doute que Conon voulait se rendre compte de l'avancée des travaux ordonnés par le Grand Roi.

La seconde raison qui explique la présence de l'amiral en Cilicie découle de la première. Compte tenu de tous les atouts dont dispose cette région, le souverain perse en a fait une base militaire stratégique<sup>1036</sup>. En effet, la région est traditionnellement le lieu de rassemblement des armées terrestres et navales perses. Conon n'est donc ni le premier ni le dernier à y séjourner. Hérodote rappelle à ce propos qu'en 499 av. J.-C., la région a servi de site de regroupement dans la guerre des Perses contre Chypre<sup>1037</sup>. Elle sert aussi de lieu de préparation dans la guerre des Perses contre les Grecs<sup>1038</sup>. En 470 av. J.-C., Diodore rappelle à son tour que dans la guerre contre les Égyptiens, c'est en Phénicie et surtout en Cilicie que les Perses Artabaze et Mégabyze font camper leurs troupes<sup>1039</sup>. Ce rôle de base militaire conféré à la Cilicie se poursuit encore longtemps après Conon. Enfin, la visite de Conon peut répondre au besoin de renforcer son équipage par des marins ou des soldats de qualité. C'est l'impression qui se dégage de la description qu'Hérodote fait de la panoplie des soldats ciliciens.

Au total, la visite de Conon en Cilicie prend des allures de passage en revue des troupes, et de révision technique<sup>1040</sup>. Cependant lorsqu'on assemble tous ces motifs, il devient difficilement acceptable de croire Diodore quand il affirme que Conon se rend à Caunos — après la Cilicie — avec seulement 40 navires<sup>1041</sup>, c'est-à-dire avec les mêmes effectifs qu'il a quitté Chypre. C'est l'occasion de s'intéresser aux activités du commandant perse dans cette nouvelle destination et qui ont conduit à son enfermement.

## 2. Le blocus de Caunos

Après la Cilicie c'est à Caunos que se signale Conon. C'est une ville côtière située dans les zones frontalières entre la Carie et la Lycie, sur le Kalbis<sup>1042</sup>. D'après George Ewart Bean, la première mention de la cité est à attribuer à Hérodote. L'historien signale, en effet, la

---

<sup>1035</sup> Diodore, 14, 39, 4 : οὐπω δὲ τοῦ στόλου παντὸς παρεσκευασμένου, τὰς ἐτοίμους ναῦς τετταράκοντα λαβὼν διέπλευσεν εἰς Κιλικίαν, κάκει τὰ πρὸς τὸν πόλεμον ἠτοιμάζετο.

<sup>1036</sup> Sur les aspects purement militaires de la question, nous renvoyons à Wallinga, H. T., 1991, « Naval installations in Cilicia pedias : the defense of the parathalassia in achaemenid times and after », *AnatI* (= *BIFEA XXXII*), p. 276-281.

<sup>1037</sup> Hérodote, 5, 108.

<sup>1038</sup> Hérodote, 6, 43 et 95.

<sup>1039</sup> Diodore, 11, 75, 2 ; 77, 1.

<sup>1040</sup> À partir de la documentation à notre disposition il est difficile de dire si les navires ciliciens sont en préparation ou bien si les équipages sont en cours de mobilisation.

<sup>1041</sup> Diodore, 14, 79, 5 : ἐκεῖθεν δὲ ὀρμώμενος ἐπολιόρκει τὴν Καῦνον, καὶ Κόνωνα μὲν τὸν τοῦ βασιλικῆς στόλου τὴν ἡγεμονίαν ἔχοντα, διατρίβοντα δ' ἐν Καῦνῳ μετὰ τεσσαράκοντα.

<sup>1042</sup> Strabon, 14, 2, 2.

conquête de la région en 546 par Harpage, après une résistance héroïque des Cauniens<sup>1043</sup>. La cité se signale aussi pendant la révolte des Grecs d'Ionie contre la Perse, en 497 av. J.-C. L'historien d'Halicarnasse souligne que la ville, après un moment d'hésitation, finit par rejoindre les cités récalcitrantes. Caunos fait partie aussi de la ligue de Délos. Il convient de se faire une idée juste de la configuration de la ville, pour mieux saisir la situation à laquelle Conon sera confronté.

D'après Strabon l'un des traits caractéristiques de la ville c'est qu'elle « possède un arsenal maritime et un port fermé ; elle est dominée de très haut par le fort d'Imbros »<sup>1044</sup>. Ce sont ces atouts de la ville qui justifient en quelque sorte la présence de Conon dans cette région. George Ewart Bean identifie un port à Caunos, dont il dit que les Spartiates et les Athéniens ont eu à l'utiliser à plusieurs reprises<sup>1045</sup>. Maxime Collignon pour sa part reconnaît deux infrastructures maritimes différentes. Il parle de deux promontoires rocheux dont l'un est représenté par le prolongement d'Imbros et l'autre qui apparaît comme le point où aboutit le mur de l'enceinte du côté de la mer. Ces deux pointes enserrant une partie de terrain basse, marécageuse, couverte par endroits d'une eau stagnante. D'après l'auteur, « il ne paraît pas douteux qu'on doive reconnaître dans cette dépression de terrain, autrefois couverte d'eau, le port de Kaunos »<sup>1046</sup>. C'est dans cette région que Diodore semble situer le siège dont est victime le commandant des Perses avec ses quarante navires. En effet, l'auteur affirme que « Pharax, le navarque des Lacédémoniens, quitta Rhodes avec cent vingt navires, et débarqua à Sasanda, en Carie, une forteresse située à cent cinquante stades de Caunos. Il en fit sa base pour assiéger Caunos et bloquer Conon, le commandant de la flotte royale, qui relâchait à Caunos avec quarante navires »<sup>1047</sup>.

L'analyse du blocus que signale Diodore portera essentiellement sur trois points : d'abord la question de la datation de l'événement. Ensuite, on se posera la question des principaux acteurs. On cherchera particulièrement à savoir quelle est en réalité l'identité de celui qui assiège Conon. Enfin on accordera une attention au dénouement de cette tentative d'isolement.

La question de la datation se pose une fois de plus en ce qui concerne le blocus que subit Conon et que mentionne Diodore. D'après l'auteur, il faut le situer au moment

---

<sup>1043</sup> Hérodote, I, 171 ; 172, 176.

<sup>1044</sup> Strabon, 14, 2, 3.

<sup>1045</sup> Bean, 1953, p. 18.

<sup>1046</sup> Collignon, 1876, « Emplacement et ruines de la ville de Kaunos », dans Dumont Albert, *Institut de correspondance hellénique*, Paris, p. 340.

<sup>1047</sup> Diodore, 14, 79, 4-5 : Φάραξ δὲ ὁ τῶν Λακεδαιμονίων ναύαρχος ἀναχθεὶς ἐκ Ῥόδου ναυσὶν ἑκατὸν εἴκοσι κατέπλευσε τῆς Καρίας πρὸς Σάσανδα, φρούριον ἀπέχον τῆς Καίνου σταδίους ἑκατὸν πενήκοντα.

où Phormion devint archonte à Athènes, c'est-à-dire pendant l'année 396/395<sup>1048</sup> av. J.-C. Il est le seul chez qui on retrouve une indication formelle de l'événement contrairement aux extraits des *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>1049</sup>. Dans ce récit, les événements sont contemporains du navarque Pollis que l'on situe aux alentours de 396 av. J.-C. Comme on peut le constater, les deux principales sources sont loin de s'accorder. Leur position est aussi relayée par d'autres auteurs modernes parmi lesquels on peut citer John Buckler<sup>1050</sup>, et Charles D. Hamilton<sup>1051</sup>. Daune Abe March quant à lui propose une autre date. En effet, l'auteur relève plutôt que « the course of events involving Konon's fleet at Kaunos took place during the winter and/or spring of 395 »<sup>1052</sup>. Il le déduit de l'analyse des extraits de Diodore et des *Helléniques d'Oxyrhynchos* mentionnés plus haut auxquels il ajoute un extrait de Xénophon<sup>1053</sup>. Il fonde ainsi son argumentation à partir de la datation de la campagne d'Agésilas à Sardes et à l'arrivée de Tithraustès en Asie Mineure en 395. C'est à partir de cette date autour de laquelle semble se dégager l'unanimité<sup>1054</sup> qu'il avance que le blocus de Conon à Caunos a eu lieu en 395.

Une autre proposition complètement différente des précédentes est faite par Guido Barbieri. En effet, l'auteur soutient pour sa part que le siège subi par Conon à Caunos se situe dans la seconde moitié de l'été 397 av. J.-C.<sup>1055</sup>. Il bâtit son argumentation essentiellement à partir des extraits de Diodore<sup>1056</sup>. Mais il fait quelquefois appel à Xénophon<sup>1057</sup>. Selon lui, du premier auteur cité on retient que pendant la période de la trêve conclue en 397 av. J.-C. entre Dercylidas et le satrape du Grand Roi perse Pharnabaze, Conon est déjà à Caunos. Et lorsque la trêve est rompue vers la fin de l'été de cette même année, Pharnax a déjà débuté la guerre maritime et part d'Éphèse vers Sasanda en vue d'assiéger Conon<sup>1058</sup>. Cela conduit à considérer que la sortie de Conon de Chypre pour la Cilicie avec les quarante navires est contemporaine du début des hostilités entre le satrape et le navarque spartiate.

<sup>1048</sup> Diodore, 14, 54, 1. Voir aussi Develin, 1989, p. 206.

<sup>1049</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 9, 2 ; 9,3.

<sup>1050</sup> Buckler, 2003, p. 70-71, situe le blocus pendant l'année 396/395.

<sup>1051</sup> Hamilton, 1979, p. 187-188, considère que Conon part de Cilicie sous l'archontat de Suniades en 397/396, ou plus grand tard pendant la dernière moitié de cette année. Il semble alors faire coïncider le blocus à l'année 396.

<sup>1052</sup> March, 1999, p. 84.

<sup>1053</sup> Xénophon, 3, 4, 5-15.

<sup>1054</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 4, 20-29 ; Diodore, 14, 80, 1-8 ; *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 9, 2-3.

<sup>1055</sup> Barbieri, 1955, p. 104.

<sup>1056</sup> Diodore, 14, 39, 4 : et 79, 5.

<sup>1057</sup> Xénophon, 3, 2, 12-20 ; 3, 2, 17.

<sup>1058</sup> Barbieri, 1955, p. 102.

Pour Guido Barbieri cette vision de Diodore est complètement absurde<sup>1059</sup>. Il implique que Conon serait parti de Chypre avec quarante navires pour la Cilicie au plus tard durant l'été 398 av. J.-C. On le retrouverait par la suite en Carie à Caunos pendant l'été 396 av. J.-C. avec les mêmes quarante navires. Cela amène l'auteur à s'interroger pour savoir quelle explication donner au contraste entre les deux années de flottage durant lesquelles il semble que Conon soit resté inactif et la hâte qui le pousse à porter la flotte dans l'Égée. Toutes ces considérations amènent Guido Barbieri à situer le siège de Caunos pendant l'année 397 av. J.-C., au lieu de 396/395 av. J.-C., comme le propose Diodore. Selon nous, la question de la datation du blocus de Conon à Caunos peut se résoudre si on part de la date de sa nomination par le Grand Roi. C'est la date 397 qui souvent retenue. À partir de ce moment, si on prend en compte son voyage en Cilicie juste après sa nomination, nous pensons qu'il est plus prudent de situer le blocus pendant l'année 396/395.

En dehors du débat chronologique, le siège de Caunos pose le problème des principaux acteurs. Grâce aux récits de Diodore d'une part et aux *Helléniques d'Oxyrhynchos* d'autre part, on peut se faire une idée des différents protagonistes de cet épisode de la vie de Conon. D'après l'auteur de la *Bibliothèque Historique*, c'est le navarque spartiate Pharax<sup>1060</sup> qui en 396 av. J.-C. part de Rhodes avec une flotte estimée à cent-vingt navires, en vue d'assiéger Conon dans le port de Caunos<sup>1061</sup>. Il semble qu'il ne soit pas inconnu de Conon. En effet, le Lacédémonien était bel et bien présent aux côtés de Lysandre en 405 av. J.-C. lors de la bataille d'Aigos-Potamos, comme le souligne Pausanias : « quand les navires athéniens eurent été capturés à Aigos-Potamoi, les Samiens consacèrent Lysandre à Olympie, les Éphésiens dans le sanctuaire d'Artémis, Lysandre encore, Étéonicos et Pharax, ainsi que d'autres spartiates absolument inconnus, du moins dans le monde grec »<sup>1062</sup>. Xénophon signale en outre qu'il participe à partir de 399 av. J.-C. aux actions spartiates en Asie. En effet, l'auteur note que sur l'ordre des éphores, Dercylidas passe en Carie « pendant que le navarque Pharax longerait les côtes avec sa flotte »<sup>1063</sup>. Un peu plus loin, Xénophon relève la

---

<sup>1059</sup> Barbieri, 1955, p. 103.

<sup>1060</sup> Mosley, 1963, p. 247, souligne que le Pharax qui fait partie de l'ambassade spartiate qui se rend à Athènes en 370/369 est souvent identifié au général spartiate qui opère en Sicile pendant l'année 355. L'auteur affirme qu'il est très probable que ce soit le même Pharax dont on entend parler pour la première à Aigos-Potamos. Toutefois pour une étude plus approfondie sur le personnage, nous renvoyons à l'article du Pauly-Wissova dans la *Real Encyclopaedia*, col. 1817.

<sup>1061</sup> Diodore, 14, 79, 4-5.

<sup>1062</sup> Pausanias, 6, 3, 15.

<sup>1063</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 2, 12.

complicité qui existe entre les deux compatriotes<sup>1064</sup>. On lui reconnaît comme autre action l'arrestation des Athéniens qui se rendaient chez le Grand Roi en 396 av. J.-C.<sup>1065</sup>.

En plus de Pharax, le nom d'un autre Lacédémonien est lié à ce qu'on pourrait appeler désormais l'affaire de Caunos. Il s'agit de Pollis. En effet, il est présenté par l'auteur des *Helléniques d'Oxyrhynchos* comme étant l'auteur et l'instigateur du siège de Conon<sup>1066</sup>. C'est un personnage sur lequel on dispose de très peu d'éléments. Cependant en dehors de cette supposée action que lui attribue l'auteur, Xénophon signale sa présence dans la guerre de Corinthe<sup>1067</sup>. Il ressort ainsi des deux narrations relatives au blocus de Caunos une divergence qui porte sur l'instigateur effectif du siège. Laquelle faut-il tenir pour vraie ?

Un début de solution est apporté par Iain Anthon Fyvie Bruce<sup>1068</sup>. L'analyse des *Helléniques* qu'il propose aide, en effet, à résoudre à la fois la question de la chronologie relevée plus haut d'une part, et d'autre part celle qui porte sur l'identité du meneur du siège à Caunos. L'auteur reconnaît dès l'abord que ces tâches ne sont pas aisées, compte tenu des lacunes que présente sa source<sup>1069</sup>. Le nœud du problème réside dans l'établissement d'une liste chronologique fiable des différents navarques spartiates qui se sont succédé durant la période allant de 398 à 395 av. J.-C. La succession proposée par Iain Anthon Fyvie Bruce et qui semble avoir aussi le soutien de Jacoby est la suivante : en 398/397 av. J.-C., c'est Pharax qui est navarque. Ensuite, on retrouve après lui Archelaïdas l'année suivante, soit en 397/396 av. J.-C. Pollis aurait été quant à lui navarque en 396/395 av. J.-C. Il est suivi juste après par Cheiricratès en 395 av. J.-C.<sup>1070</sup>. L'auteur souligne toutefois que « on the question of the Spartan nauarchs, Jacoby accepts that the series Pharax 398/7, Archelaïdas 397/6, Pollis 396/5, Cheiricrates, is certain, but rightly states that the official duration of each term of office is uncertain »<sup>1071</sup>. À partir de cette donnée, on peut émettre plusieurs hypothèses.

D'après Diodore, le blocus a lieu en 396/395 av. J.-C. et est mené par le navarque Pharax<sup>1072</sup>. Cependant lorsqu'on se réfère à la liste des commandants spartiates que propose Iain Anthon Fyvie Bruce, les arguments avancés par Diodore ne tiennent plus. En effet, la

---

<sup>1064</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 2, 14.

<sup>1065</sup> *Helléniques Oxyrhynchos*, 7, 1.

<sup>1066</sup> *Helléniques Oxyrhynchos*, 9, 2 ; 3.

<sup>1067</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 11.

<sup>1068</sup> Bruce, 1967.

<sup>1069</sup> Bruce, 1967, p. 66.

<sup>1070</sup> Bruce, 1967, p. 54.

<sup>1071</sup> Bruce, 1967, p. 71.

<sup>1072</sup> Diodore, 14, 79, 4-5 : « De son côté Pharax, le navarque des Lacédémoniens, quitta Rhodes avec cent vingt navires, et débarqua à Sasanda, en Carie, une forteresse située à cent cinquante stades de Caunos. Il en fit sa base pour assiéger Caunos et bloquer Conon, le commandant de la flotte royale qui relâchait à Caunos avec quarante navires. »

date qu'il avance 396/395 est plutôt contemporaine du navarque Pollis. Dans les *Helléniques d'Oxyrhynchos*, les faits semblent s'accorder et donne Pollis comme auteur du siège. Il est difficile de trancher la question, en l'absence de nouveaux arguments décisifs. Nous pensons qu'il faut plutôt prôner la prudence et accepter Pharax comme étant à l'origine de l'isolement de Conon et voir dans Pollis celui qui poursuit la campagne après non pas Pharax, mais plutôt le navarque Archelaïdas, comme le souligne Guido Barbieri<sup>1073</sup>. Sa présence dans la région ainsi que sa participation aux opérations préliminaires en compagnie de Dercylidas apparaissent comme des éléments qui pèsent en sa faveur, tandis que Pollis n'est que rarement évoqué. Cela implique qu'il serait souhaitable de s'en tenir pour le moment à la version des faits proposée par Diodore. Abordons à présent le dénouement de ce siège.

La fin du siège imposé à Conon nous est connue essentiellement à partir de Diodore. Il note qu'à la suite de l'action du navarque spartiate, « Artaphernès et Pharnabaze vinrent en nombre secourir les Cauniens, et Pharax leva le siège et repartit pour Rhodes avec toute sa flotte »<sup>1074</sup>. Il semble qu'avant l'action d'Artaphernès et Pharnabaze l'Athénien Démainétos ait tenté de porter secours à Conon<sup>1075</sup>. L'action de Démainétos que relatent les *Helléniques d'Oxyrhynchos* soulève des questions. Selon le récit il semble que Démainétos aurait tenté cette aventure avec une seule trière. Cela amène à s'interroger sur les buts réels qu'il envisageait à travers cet acte isolé. Nous pensons qu'il ne saurait s'agir d'une éventuelle libération de Conon du blocus, car Conon a eu son salut grâce à l'arrivée des satrapes du Grand Roi. Combien de temps le navarque des Perses est-il resté isolé ? Il serait difficile de le dire avec précision. Charles D. Hamilton propose une période de quatre ou cinq mois. Mais rien ne permet de l'attester. En ce qui concerne la levée du blocus, il la fixe entre la fin de juin ou le début de juillet 396 av. J.-C. D'après lui c'est à cette occasion principalement qu'a lieu une rencontre attestée entre Conon et Pharnabaze<sup>1076</sup>. Mais en dehors de la libération du commandant de flotte du Grand Roi, les regards sont aussi tournés vers la modification de l'effectif des navires qui sont sous son commandement.

Selon Diodore, il semble que la libération de Conon par Artapherne et Pharnabaze a eu une incidence sur le nombre de trières dont il dispose. De quarante trières avec lesquelles il a

---

<sup>1073</sup> Barbieri, 1955, p. 113. Notons l'auteur ne parvient pas à dire de façon claire et précise lequel des navarques est l'auteur du siège. Il émet des hypothèses qui semblent plutôt conforter la thèse d'un Pharax comme étant l'auteur, sans toutefois l'affirmer.

<sup>1074</sup> Diodore, 14, 79, 5 : Ἀρταφέρνηος δὲ καὶ Φαρναβάζου μετὰ πολλῆς δυνάμεως παραβοηθήσαντος τοῖς Καυνοῖς, ὁ Φάραξ ἔλυσε τὴν πολιορκίαν καὶ μετὰ τοῦ στόλου παντὸς ἀπῆρεν εἰς Ῥόδον.

<sup>1075</sup> *Helléniques Oxyrhynchos*, 6, 1-3 ; Bruce, 1967, p. 50-51, situe ces faits durant l'hiver 397/396, ou tout au plus pendant le printemps 396. La suite de son entreprise n'est pas clairement précisée. Mais tout porte à croire que l'objectif qu'il escomptait n'a pas été atteint.

<sup>1076</sup> Hamilton, 1979, p. 187-188.

rejoint Caunos, Conon se retrouve désormais avec quatre-vingt navires<sup>1077</sup>. C'est avec cette nouvelle flotte qu'il opère et finit par se rendre à Rhodes. Ce n'est qu'après cet épisode qu'il reçoit un important renfort de quatre-vingt-dix navires en provenance d'une part de Cilicie (soit dix trières) et d'autre part de Phénicie (soit quatre-vingt trières). Cet appui a à sa tête le dynaste sidonien. Le récit de Diodore soulève bien des interrogations. Premièrement, d'où proviennent les quarante autres navires qui portent le nouvel effectif de Conon à quatre-vingt trières ? Quand on relit Diodore, on a l'impression que Conon reçoit ce soutien de la part des Perses, c'est-à-dire Artapherne et Pharnabaze. Mais selon Henry Dickinson Westlake, il semble que ceux-ci rejoignent Conon essentiellement par la voie terrestre. En effet il signale que « Artapherne et Pharnabaze arrived to rescue, presumably by land, with powerful forces »<sup>1078</sup>. Comment ces derniers auraient pu alors transporter les quarante navires par voie terrestre ? Cela paraît difficilement convaincant. Il avance alors Chypre comme l'origine de ces 40 navires que reçoit Conon<sup>1079</sup>. Une autre hypothèse peut être également avancée. En effet on peut supposer que ce nouvel effectif de Conon est dû aux navires lacédémoniens qui revenaient d'Égypte et qu'il détoure<sup>1080</sup>. Toutefois étant donné que très peu d'auteurs modernes ont mis en doute cette relation de Diodore, il paraît raisonnable de s'en tenir à ses propos. La seconde interrogation peut être formulée de la manière suivante : pourquoi Pharax débute un siège face à une flotte à laquelle il est largement supérieur (120 contre 40 trières) ? Il aurait pu engager la bataille contre Conon et de ses trières stationnées à Caunos.

Les réponses à ces interrogations pourraient se trouver dans la narration que propose l'auteur des *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>1081</sup>. Selon ce dernier, Pharax ou plutôt Pollis entre en fonction à la suite d'Archelaïdes, en provenance de Sparte. L'auteur signale que c'est à ce même moment que Conon reçoit quatre-vingt-dix navires de Cilicie et de Phénicie, conduits par le dynaste Sidonien. Ainsi il aurait à sa disposition non plus quarante navires, mais plutôt cent trente navires. Pollis qui se rend compte qu'il ne détient plus la supériorité numérique, aurait alors levé le siège<sup>1082</sup>. Il est difficile de se prononcer devant les deux versions dont on dispose. Mais ce dont on est sûr est que dès sa libération du blocus, Conon met le cap désormais sur Rhodes, où « les Rhodiens chassèrent la flotte du Péloponnèse, abandonnèrent

<sup>1077</sup> Diodore, 14, 79, 6 : « Conon rassembla alors quatre-vingt trières et fit voile vers la Chersonèse ».

<sup>1078</sup> Westlake, 1983, p. 334.

<sup>1079</sup> Westlake, 1983, p. 335.

<sup>1080</sup> Diodore, 14, 79, 4.

<sup>1081</sup> *Helléniques Oxyrhynchos*, 9, 2 ; 9,3.

<sup>1082</sup> Buckler, 2003, p. 70-71. L'auteur s'appuie sur les *Helléniques d'Oxyrhynchos* pour mener son raisonnement.

l'alliance lacédémonienne, et accueillirent dans leur cité Conon avec toute sa flotte »<sup>1083</sup>. Il convient à présent de s'intéresser au rôle du commandant de la flotte perse dans les événements qui surviennent à Rhodes à partir de 396 av. J.-C.

### 3. Conon et la révolution à Rhodes

Parmi les opérations menées par Conon pour le compte du Grand Roi, celle qui concerne l'île de Rhodes revêt un caractère particulier. Le succès de la mission du navarque des Perses marque en effet ce qui pourrait être considéré comme la première victoire, non pas militaire, mais plutôt morale et psychologique, qu'il remporte sur les Lacédémoniens. Avant tout, il convient de faire une mise au point à propos des événements en question. Il faut distinguer deux épisodes successifs : d'abord l'expulsion de la flotte lacédémonienne par les Rhodiens qui abandonnent l'alliance spartiate pour accueillir Conon et sa flotte vraisemblablement en 396 av. J.-C., ensuite le renversement du régime oligarchique et son remplacement par la démocratie<sup>1084</sup> l'année suivante. Il semble que le commandant des Perses n'est pas étranger à ces changements qui s'opèrent entre les Rhodiens et leurs anciens alliés spartiates. C'est de l'implication de Conon dans ces situations qu'il sera question dans les lignes ci-dessous.

Le récit de l'éviction de la flotte lacédémonienne de la cité de Rhodes est fourni essentiellement par Diodore<sup>1085</sup>, comme on l'a mentionné plus haut. D'après son texte, il semble que ce soit l'arrivée de Conon avec quatre-vingt trières à la Chersonèse de Cnide, il semble, qui déclenche le bannissement des Spartiates et son accueil par les Rhodiens. En d'autres termes, ce n'est qu'à la vue de Conon et de ses quatre-vingt trières que les Rhodiens auraient pris la décision de chasser Pollis avec sa flotte estimée à environ cent vingt navires. Il est difficile de donner du crédit à la narration de Diodore. C'est ainsi que l'interprétation de son extrait a donné lieu à un débat dans lequel trois avis s'opposent : d'abord ceux qui soutiennent que Conon est à la base de ce mouvement des Rhodiens, ensuite ceux qui estiment que les insulaires ne sont redevables qu'à eux-mêmes, enfin ceux qui nient et l'implication de Conon et celle des Rhodiens.

Dans la première catégorie, on peut citer Nicholas Geoffrey Lemprière Hammond. Il argumente très peu son point de vue. Cependant il soutient effectivement le rôle prépondérant joué par Conon dans le bannissement des Lacédémoniens. Il souligne, en effet, que

---

<sup>1083</sup> Diodore, 14, 79, 6: 'Ρόδιοι δ' ἐκβαλόντες τὸν τῶν Πελοποννησίων στόλον ἀπέστησαν ἀπὸ Λακεδαιμονίων, καὶ τὸν Κόνωνα προσεδέξαντο μετὰ τοῦ στόλου παντὸς εἰς τὴν πόλιν.

<sup>1084</sup> Bruce, 1961, p. 166-170.

<sup>1085</sup> Diodore, 14, 79, 6.



Conon « advanced his base to the mainland south-east of Rhodes... »<sup>1086</sup>. Avec Richard M. Berthold, la thèse de l'implication de Conon ne fait pas l'objet d'un doute<sup>1087</sup>. En effet, il avance même la stratégie qu'auraient peut-être utilisée Conon et les Rhodiens pour arriver à leur fin. Selon lui, le commandant de la flotte perse aurait convenu du stratagème suivant : dans un premier temps, le navarque devrait attirer les Lacédémoniens hors du port de Rhodes. Une fois cela accompli, ceux-ci devraient par la suite le rendre inaccessible aux Spartiates. Ce n'est qu'après qu'ils reçoivent Conon et sa flotte<sup>1088</sup>. Une telle analyse nous semble peu probable et relève plutôt selon nous d'une réelle fiction. Notre réserve est rendue plus nécessaire par la suite des propos que l'auteur avance. En effet il soutient que cette entreprise a sans nul doute dû avoir le soutien des autorités oligarchiques de Rhodes. Cela nous paraît invraisemblable.

Pendant que certains auteurs font de Conon l'acteur principal de l'expulsion des Lacédémoniens, d'autres relativisent sa participation. À l'idée avancée par Richard M. Berthold d'un Conon ayant défié les forces péloponnésiennes, Iain Anthont Fyvie Bruce répond que la faiblesse des effectifs de ce dernier ne permet pas de prendre en compte une telle hypothèse<sup>1089</sup>. Selon lui, c'est plutôt la présence de Conon avec sa flotte de 80 navires qui sert de catalyseur aux Rhodiens<sup>1090</sup>. Ainsi pour lui, le rôle de Conon est relégué au second plan, l'entièreté de l'action revenant aux insulaires. C'est le même point de vue que partage John Buckler. Celui-ci note en effet que « Pollis promptly sailed against Konon at Kaunos, but found himself forced back to Rhodes. Konon then went over to the offensive. He sailed to the Chersonesos on the mainland immediately north of Rhodes, and his presence prompted a revolt there against the Spartans »<sup>1091</sup>.

Avec Henry Dickinson Westlake, c'est un tout autre motif qui aboutit au départ de la flotte lacédémonienne du port des Rhodiens. D'après l'auteur en effet, il n'est pas question d'envisager une quelconque action de Conon ayant entraîné l'expulsion de la flotte lacédémonienne. Pour lui, il est même impropre de parler d'expulsion. Il s'agit plutôt d'un départ volontaire initié purement et simplement par les occupants du port<sup>1092</sup>. En effet, selon Henry Dickinson Westlake, après l'échec du blocus à Caunos, Conon se retrouve à

---

<sup>1086</sup> Hammond, 1967, p. 455.

<sup>1087</sup> Berthold, 1980, p. 35.

<sup>1088</sup> Berthold, 1980, p. 36.

<sup>1089</sup> Barbieri, 1955, p. 117, soutient la même idée. Il note en effet que « Conone, di cui è nota la prudenza, non si sarebbe certo avventurato con la sua flotta di 80 navi contro quella nemica, costituita di 120 unità ».

<sup>1090</sup> Bruce, 1961, p. 166.

<sup>1091</sup> Buckler, 2003, p. 71.

<sup>1092</sup> Westlake, 1983, p. 336.

Loryma<sup>1093</sup> pas loin de Rhodes<sup>1094</sup>. Le départ de la flotte lacédémonienne n'est que la mise en application de la demande formulée par Agésilas<sup>1095</sup>. Celui-ci, opérant dans l'Hellespont aurait demandé à la flotte de le rejoindre, en vue de faire face à Pharnabaze. C'est donc à son appel que les Lacédémoniens évacueraient le port. Ils partiraient en outre parce que les renforts que Conon a reçus deviennent une menace pour la sécurité de la flotte basée à Rhodes<sup>1096</sup>. Ce point de vue est partagé aussi par Beloch<sup>1097</sup>. La matérialisation du danger que représente désormais Conon est attestée par le coup de maître qu'il réalise en s'accaparant la cargaison de blé spartiate en provenance d'Égypte<sup>1098</sup>. En dehors de l'expulsion des Lacédémoniens en 396 av. J.-C. et de la réception de Conon et sa flotte par les Rhodiens, l'autre fait marquant à Rhodes l'année suivante est le renversement du régime oligarchique. La présence de l'Athénien à Rhodes y est-elle pour quelque chose ? En d'autres termes, quelle est la part de responsabilité de Conon dans cette révolution ?

Le récit du bouleversement qui intervient à Rhodes est minutieusement rendu par les *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>1099</sup>. L'auteur relève en premier lieu l'attitude de Conon qui consiste en une révision quasi quotidienne de ses troupes en armes dans le port de Rhodes. Toujours selon l'auteur, le prétexte avancé par l'amiral pour justifier cet exercice est d'éviter aux soldats de demeurer inactifs. En réalité, l'auteur note que cela visait uniquement à rassurer les Rhodiens dans leur futur projet. Ayant habitué tout le monde à ce banal exercice, Conon à la tête d'une vingtaine de navires part pour Caunos. Il laisse le commandement des troupes à ses lieutenants Hiéronymos et Nycophémos<sup>1100</sup>. Après avoir constaté la présence des hommes en armes de Conon dans le port et sur la place du marché, les conspirateurs conduits par Dorimachos déclenchent leur opération qui connaît un succès sans équivoque. Les Diagorides sont exécutés avec pas moins de onze citoyens, et la démocratie est instaurée à la place de l'oligarchie<sup>1101</sup>. Une fois le peuple rassemblé, l'auteur annonce le retour de Conon dans la cité<sup>1102</sup>.

<sup>1093</sup> Loryma est une ancienne ville de la province de Carie en Asie Mineure. C'est une ville fortifiée et un port sur la côte de la Carie.

<sup>1094</sup> Westlake, 1983, p. 335

<sup>1095</sup> Barbieri, 1955, p. 117, rejette cependant l'idée d'un quelconque appel d'Agésilas.

<sup>1096</sup> Westlake, 1983, p. 336-337.

<sup>1097</sup> Beloch, *Griechische Geschichte*, III.1, Berlin, p. 42, note 2.

<sup>1098</sup> Diodore, 14, 79, 7 : « οἱ δ' ἐκ τῆς Αἰγύπτου τὸν δωρηθέντα σῖτον κατακομίζοντες Λακεδαιμόνιοι τὴν ἀπόστασιν τῶν Ῥοδίων ἀγνοοῦντες τεθαρρηκότες προσέπλεον τῆ νήσῳ· Ῥόδιοι δὲ καὶ Κόνων ὁ τῶν Περσῶν ναύαρχος καταγαγόντες τὰς ναῦς εἰς τοὺς λιμένας ἐπλήρωσαν σίτου τὴν πόλιν ». Selon Barbieri, 1955, p. 119, il convient de situer la demande des Spartiates au roi d'Égypte bien avant le blocus de Caunos.

<sup>1099</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 15, 1-3.

<sup>1100</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 15, 1.

<sup>1101</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 15, 2.

<sup>1102</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 15, 3.

D'après ce récit, on ne peut pas nier l'implication de Conon dans le coup d'État de Rhodes<sup>1103</sup>. Selon la reconstitution de Bernard Pyne Grenfell et Arthur S. Hunt<sup>1104</sup> reprise par Iain Anthon Fyvie Bruce, Conon aurait été sans doute approché en premier par les conspirateurs. Ces derniers lui auraient demandé son soutien, compte tenu de son attachement à la démocratie. En réponse il aurait accepté l'idée, sans toutefois confirmer sa participation effective. Il aurait en outre promis un soutien en cas d'échec de l'opération<sup>1105</sup>. L'aide apportée par Conon est représentée par ses troupes stationnées d'une part dans le port et d'autre part sur la place du marché. Henry Dickinson Westlake relève la détermination de Conon non seulement à assurer le succès de l'opération, mais aussi sa volonté d'éviter d'encourir tout soupçon<sup>1106</sup>. C'est sans doute pour cela qu'il met en route le manège qui consiste en la révision des troupes. Selon Iain Fyvie Anthon Bruce, cette manœuvre poursuit deux objectifs principaux : d'une part apporter une assurance aux conspirateurs par la vue de ses troupes, afin d'engager l'opération, d'autre part leur garantir aussi une porte de sortie au cas où les choses n'évolueraient pas comme cela était prévu<sup>1107</sup>. Le projet ayant connu le succès, Conon regagne Rhodes, qui devient pour lui une base solide pour ses futures expéditions. Il réussit ainsi sans même combattre à porter un coup rude aux Lacédémoniens. Ces événements sont révélateurs une fois de plus de toutes les qualités du commandant des Perses de même que de ses talents de fin tacticien. Cependant une fois la victoire acquise à Rhodes, Conon doit faire face à un mouvement d'humeur de ses soldats, sans doute aux alentours de 395 av. J.-C. Comment a-t-il bravé cette situation ? Les lignes qui suivent le diront.

La mutinerie des mercenaires chypriotes de Conon représente l'une des crises les plus graves que l'amiral a eu à affronter pendant le mandat que lui a conféré le Grand Roi. L'analyse de cet épisode du commandement de l'Athénien portera essentiellement sur trois points à savoir d'abord les causes de cette mutinerie, ensuite les réactions qu'elle a entraînées et enfin le dénouement qu'elle a connu.

D'après Justin<sup>1108</sup> et les *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>1109</sup>, il semble que les raisons du soulèvement des soldats se trouvent dans les mauvais agissements des lieutenants perses à

---

<sup>1103</sup> Sur la question, nous indiquons les contributions suivantes : Barbieri, 1955, p. 130-131 ; Bruce, 1961, p. 166-170 ; Hammond, 1967, p. 455 ; Westlake, 1983, p. 333-344 ; Harding, 1994, p. 167-168 ; March, 1994, p. 88-92 ; March, 1997, p. 257-269 ; Buckler, 2003, p. 71.

<sup>1104</sup> Grenfell, et Hunt, 1903.

<sup>1105</sup> Bruce, 1961, p. 170.

<sup>1106</sup> Westlake, 1983, p. 341.

<sup>1107</sup> Bruce, 1961, p. 169.

<sup>1108</sup> Justin, 6, 2, 11.

<sup>1109</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 19, 2.

leur égard. Le motif fondamental de ce mécontentement est surtout constitué par le non-paiement de leur solde<sup>1110</sup>. Isocrate souligne qu'il s'agit d'environ quinze mois d'arriérés de solde que le Grand Roi doit aux soldats<sup>1111</sup>. Selon les *Helléniques d'Oxyrhynchos*, la révolte coïncide avec le remplacement du navarque spartiate Pollis par Cheiricrates, soit vers 395 av. J.-C. L'auteur signale par la suite un voyage de Conon à la tête de vingt navires de Rhodes à Caunos. Ensuite il relève que Conon qui d'une part souhaite échanger avec Pharnabaze et Tithraustès, et d'autre part obtenir des fonds, se rend chez ces derniers. C'est en son absence d'après l'auteur qu'éclate la mutinerie<sup>1112</sup>. En ce qui concerne le non versement de leur prime, l'auteur note que cela est monnaie courante de la part du Roi des Perses. Les agissements du souverain ainsi que ceux de ses soldats conduisent Conon à prendre la situation en main.

Quatre auteurs abordent la réaction de Conon face à l'insurrection. On a d'abord Diodore<sup>1113</sup>. Selon lui, Conon se rend lui-même à Babylone, sans doute pendant l'été 395 av. J.-C.<sup>1114</sup>, où il a une rencontre avec le Grand Roi. Il fait savoir à ce dernier que s'il met à sa disposition l'argent et le matériel nécessaires, il viendra à bout des Lacédémoniens. Diodore dit qu'en réponse le Grand Roi le combla de nombreux dons. Il lui adjoignit un trésorier en la

<sup>1110</sup> Justin, 6, 2, 11. March, 1994, p. 97, souligne en effet que « the absence of pay, which appears to have lasted for as long as fifteen months, was certainly the chief cause for the rebellious mood which afflicted the King's forces in the late summer/early fall of 395 ».

<sup>1111</sup> Isocrate, *Panégryque*, 142 : « Ἐν δὲ τῷ πολέμῳ τῷ περὶ Ῥόδον ἔχων μὲν τοὺς Λακεδαιμονίων συμμάχους εὖνους διὰ τὴν χαλεπότητα τῶν πολιτειῶν, χρώμενος δὲ ταῖς ὑπηρεσίαις ταῖς παρ' ἡμῶν, στρατηγοῦντος δ' αὐτῷ Κόνωνος, ὃς ἦν ἐπιμελέστατος μὲν τῶν στρατηγῶν, πιστότατος δὲ τοῖς Ἑλλησιν, ἐμπειρότατος δὲ τῶν πρὸς τὸν πόλεμον κινδύνων, τοιοῦτον λαβῶν συναγωνιστὴν τρία μὲν ἔτη περιεῖδε τὸ ναυτικὸν τὸ προκινδυνεῦον ὑπὲρ τῆς Ἀσίας ὑπὸ τριήρων ἑκατὸν μόνων πολιορκούμενον, πεντεκαίδεκα δὲ μηνῶν τοὺς στρατιώτας τὸν μισθὸν ἀπεστέρησεν, ὥστε τὸ μὲν ἐπ' ἐκείνῳ πολλάκις ἂν διελύθησαν, διὰ δὲ τὸν ἐφεστῶτα κίνδυνον καὶ τὴν συμμαχίαν τὴν περὶ Κόρινθον συστάσαν μόλις ναυμαχοῦντες ἐνίκησαν ».

<sup>1112</sup> Bruce, 1962, se propose de réfléchir sur les activités des mutins. Il veut faire la lumière sur leur supposé retour et quel est le but que ceux-ci recherchent à travers cette décision. Mais avant tout, il prend soin de présenter la mutinerie en elle-même. Il bâtit son argumentation à partir du texte des *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 14, 2, de l'édition de Bartoletti, Teubner, 1959.

<sup>1113</sup> Diodore, 14, 81, 4-6 : Κόνων δ' ὁ τῶν Περσῶν ναύαρχος ἐπὶ μὲν τοῦ στόλου κατέστησεν Ἰερώνυμον καὶ Νικόδημον Ἀθηναίους ὄντας, αὐτὸς δὲ σπεύδων ἐντυχεῖν τῷ βασιλεῖ παρέπλευσεν εἰς Κιλικίαν, κάκειθεν εἰς Θάψακον τῆς Συρίας πορευθεὶς ἀνὰ τὸν Εὐφράτην ποταμὸν ἐπλευσεν εἰς Βαβυλῶνα. ἐκεῖ δ' ἐντυχὼν τῷ βασιλεῖ καταναυμαγήσειν ἐπηγγείλατο τοὺς Λακεδαιμονίους, ἂν αὐτῷ χρήματα καὶ τὴν ἄλλην παρασκευὴν ἐτοιμάσῃ κατὰ τὴν ἑαυτοῦ προαίρεσιν. ὁ δ' Ἀρταξέρξης ἐπαινέσας αὐτὸν καὶ δωρεαῖς μεγάλας τιμήσας, συνέστησε ταμίαν τὸν χορηγήσοντα χρημάτων πλῆθος ὅσον ἂν προστάτῃ Κόνων, καὶ τὴν ἐξουσίαν ἔδωκεν αὐτῷ λαβεῖν εἰς τὸν πόλεμον συνηρησόμενον ὃν ἂν προαιρῆται Περσῶν. Κόνων μὲν οὖν Φαρνάβαζον ἐλόμενος τὸν σατράπην κατέβαινεν εἰς τὴν θάλατταν, ἅπαντα διωκτικῶς κατὰ τὴν ἑαυτοῦ διάνοιαν : « Conon, le navarque des Perses, confi le commandement de la flotte à Hiéronymos et Nicophémos<sup>1113</sup>, tous deux Athéniens ; désireux d'avoir une entrevue avec le Roi, lui-même prit la mer et longea la côte jusqu'en Cilicie ; de là il marcha jusqu'à Thapsaque en Syrie, enfin il descendit l'Euphrate jusqu'à Babylone. Là il eut une entrevue avec le Roi, et s'engagea à combattre les Lacédémoniens sur mer, si le Roi lui fournissait l'argent et le matériel nécessaires à son projet. Artaxerxès entra dans ses vues et le gratifia de présents considérables ; un trésorier fut spécialement chargé de procurer à Conon autant d'argent qu'il en exigerait ; enfin il reçut toute liberté de choisir à sa convenance le Perse avec qui il partageait le commandement dans cette guerre. Conon choisit donc le satrape Pharnabaze, puis il revint vers la mer après avoir tout réglé conformément à ses plans ».

<sup>1114</sup> March, 1997, p. 264-265 ; 1994, p.92.

personne de Pharnabaze. Le compte rendu de l'auteur est totalement différent de celui de Cornélius Népos.

Dans le premier passage qu'on lui doit<sup>1115</sup>, l'auteur signale que Conon est envoyé auprès du souverain perse par Pharnabaze. Mais Conon ayant refusé de se plier à la coutume grecque de la proskynèse, il ne rencontra pas le Roi en personne, mais plutôt Tithraustès. Si les faits relatés par l'auteur dans ce passage semblent logiques, ceux du paragraphe suivant sont peu cohérents<sup>1116</sup>. En effet, l'auteur dit que le Grand Roi après sans doute l'exposé que lui fait Tithraustès, charge Conon de le venger des Lacédémoniens. Il lui offre aussi la possibilité de choisir un trésorier pour gérer les fonds de l'armée qu'il met à sa disposition. Le Roi aurait proposé son satrape Pharnabaze. On a l'impression que l'auteur se contredit car après avoir dit plus haut que Conon ne rencontre pas le Roi, il semble que c'est à lui que le dirigeant perse s'adresse directement. L'incohérence flagrante apparaît par la suite dans le texte. En effet, après la désignation de Pharnabaze, l'auteur dit que Conon qui reçoit des présents est envoyé auprès des Chypriotes et des Phéniciens pour exiger des bateaux longs. Il fait une grave confusion entre les événements de 398/397 av. J.-C. relatifs à la nomination de Conon en tant que navarque de la flotte et ceux qui correspondent au lendemain de la révolte des soldats à Rhodes. Nous reprochons en outre à Cornélius Népos l'anecdote relative à la proskynèse. On s'imagine difficilement que Conon qui vient à la cour solliciter des subsides auprès du Roi, puisse tenir un tel discours. Nous pensons plutôt que cela correspond à la volonté de l'auteur d'embellir les faits et surtout de souligner le sentiment de supériorité de Conon en particulier et des Grecs en général vis-à-vis de l'élément perse.

La version des faits de Justin diffère des deux précédentes<sup>1117</sup>. Selon l'auteur il semble que Conon ait fait parvenir au Roi plusieurs correspondances pour le tenir informé de la situation générale, mais surtout financière de la flotte. Face probablement à son indifférence, Conon décide de se rendre en personne à la cour du Roi. L'auteur ne mentionne pas de rencontre entre Conon et le Grand Roi, car l'amiral aurait refusé de se soumettre aux pratiques perses (comme l'a souligné plus haut Cornélius Népos). Après s'être entretenu avec les intermédiaires, on lui remet la prime des soldats et, semble-t-il, un ministre des dépenses. C'est avec ces acquis que Conon retourne et se met à l'œuvre.

---

<sup>1115</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 3, 1-4.

<sup>1116</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 1-2.

<sup>1117</sup> Justin, 6, 2, 12-17.

Dans la narration des *Helléniques d'Oxyrhynchos*, on note un absent de marque : le Grand Roi<sup>1118</sup>. L'auteur note d'abord qu'en réaction au mouvement de protestation des soldats, Conon entreprend de rencontrer Pharnabaze et Tithraustès<sup>1119</sup>. À la suite de ce tête-à-tête avec les lieutenants du Grand Roi, Conon n'obtient que la somme de 220 talents. Cette somme ne vient pas des comptes du Roi perse en personne, mais est plutôt prélevée directement dans les ressources du défunt Tissapherne<sup>1120</sup>. L'omission du souverain perse dans ce passage des *Helléniques d'Oxyrhynchos* laisse supposer que Conon a eu à effectuer une autre visite chez les Perses, et particulièrement à la cour du Roi. C'est probablement à la suite de cette seconde visite qu'il obtient du Grand Roi une autre subvention et un trésorier désigné par le souverain en la personne de Pharnabaze.

L'analyse de ces différentes versions peut amener à la reconstitution suivante : dans un premier temps, devant l'accumulation des arriérés de soldes dus aux soldats, Conon aurait décidé d'en informer les lieutenants perses Pharnabaze et Tithraustès. En réponse, ces derniers auraient mis à sa disposition la somme de 220 talents. Face à l'insuffisance des fonds<sup>1121</sup> et devant la permanence de la menace de ses mercenaires, Conon aurait tenté d'attirer l'attention du Roi. Après plusieurs correspondances qui restent sans suite, l'amiral aurait entrepris un voyage à la cour pour s'entretenir en personne avec le Roi<sup>1122</sup>. Ayant été introduit auprès de celui-ci<sup>1123</sup> par Tithraustès et après son exposé de la situation, le Roi répond favorablement en lui octroyant les fonds nécessaires. En outre il met à sa disposition Pharnabaze. C'est par la suite que Conon retourne à sa base. Cette hypothèse repose certes sur de faibles arguments, nous le reconnaissons. Cependant ce dont on est sûr, c'est que Conon dispose désormais de moyens suffisants pour d'une part mettre fin à la mutinerie et d'autre part engager des opérations futures. C'est l'un des résultats des pourparlers qu'il conduit auprès du Roi, qui lui permet de rentrer en possession de ces fonds indispensables pour la victoire perse certes, mais aussi pour la réalisation de ses projets personnels.

Abordons à présent le dernier aspect de cette mutinerie à savoir comment Conon parvient à la dénouer. Le récit de la résolution de la crise se trouve une fois de plus dans les *Helléniques d'Oxyrhynchos*. Par cet exposé, on apprend que les mutins désignent d'abord leur

---

<sup>1118</sup> March, 1994, p. 94, relève aussi qu'à partir de cet extrait des *Helléniques d'Oxyrhynchos*, Conon n'a pas effectué de voyage à la cour du roi et ne l'a pas rencontré personnellement.

<sup>1119</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 19, 1.

<sup>1120</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 19, 3.

<sup>1121</sup> March, 1997, p. 265.

<sup>1122</sup> March, 1994, p. 100, situe cette visite de Conon probablement au cours de l'hiver 395/394.

<sup>1123</sup> D'après Duane Abe March, 1994, p. 100, n°339, il est généralement admis que Conon n'a pas rencontré le grand Roi (Bruce, 1967, p. 124). Il soutient plutôt que c'est Artaxerxès qui refusa de croiser Conon p. 124-125. Barbieri, 1995, p. 135-136 pour sa part rejette l'anecdote de la proskynée.

chef, un Chypriote<sup>1124</sup> de Carpasie<sup>1125</sup>, ville de la côte nord de Chypre. Tout porte à croire que Conon a rencontré ce dernier<sup>1126</sup>. Les propos de cet entretien ne sont pas conservés. Mais il semble que le discours que tient Conon à l'endroit des soldats révoltés vise d'abord à les rassurer sur le paiement des soldes dues, contrairement à la rumeur qui circulait dans le camp. Conon réussit ainsi à ramener un calme précaire au sein des troupes<sup>1127</sup>, évitant de peu une altercation entre d'une part les Messéniens qui assurent sa garde personnelle<sup>1128</sup> et d'autre part les Chypriotes qui protègent leur porte-parole<sup>1129</sup>. Une fois que les mercenaires chypriotes et leur chef se sont retirés, Conon élabore le stratagème par lequel il compte mettre fin à cette rébellion<sup>1130</sup>.

En effet, il renforce ses effectifs grâce à des soldats pris chez Leonimos, le commandant de l'infanterie. Ensuite ayant disposé ses hommes à des points stratégiques (notamment en dehors du camp et près des navires), il fait demander à chaque soldat de regagner son poste. Une fois esseulé, Conon s'empare du Carpasien et des soixante Chypriotes qu'il met mort<sup>1131</sup>. L'acte de Conon suscite de vives protestations à Rhodes. De Caunos, l'amiral s'y rend et réserve le même sort aux soldats réfractaires<sup>1132</sup>. En deux opérations éclairs, Conon met fin à la sérieuse crise qui aurait pu compromettre tous ses projets. L'Athénien a su concilier d'une part diplomatie et négociation, et d'autre part fermeté et cruauté. C'est une autre facette du personnage qui se dégage de cet épisode de sa vie. La détermination avec laquelle il règle cette mutinerie n'est que la partie visible de l'iceberg qui représente sa volonté d'aboutir à ses fins. Parallèlement aux opérations entreprises par Conon, la situation conflictuelle entre les Lacédémoniens et les Perses née des différentes agressions des premiers débouche sur une belligérance plus connue sous le nom de guerre de Corinthe.

---

<sup>1124</sup> Le contingent chypriote en rébellion peut bien être celui que le roi Evagoras met à la disposition de Conon. Si cela est le cas, on imagine qu'à partir de cet instant il se pourrait que les rapports entre Conon et le souverain de l'île connaissent quelques difficultés. Mais nous n'en avons aucune mention dans les sources.

<sup>1125</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 20, 1: « Those of the Cypriot in Conon's forces sailed to Caunos and were persuaded, by some who spread false rumours, that they were not intending to give them the pay that was owing but were preparing discharges only for crews and marines. They were angry at this and got up a meeting and chose as their general a man of Carpasian race, and give him as a bodyguard two soldiers form each company... ».

<sup>1126</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 20, 1: « Conon ... as it happened ...when Conon was coming down ... negotiated about the matters in hand ».

<sup>1127</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 20, 2.

<sup>1128</sup> Meyer, 1877, p. 76 n°3, Barbieri, 1955, p. 133 ainsi que Bruce, 1967, p. 129, soutiennent qu'il pourrait s'agir de ces mêmes Messéniens qui sont avec Conon depuis 414/413. Ils émettent en outre l'idée selon laquelle ces derniers l'aient suivi sans doute pendant son exil à Chypre.

<sup>1129</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 20, 3.

<sup>1130</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 20, 4.

<sup>1131</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 20, 5.

<sup>1132</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 20, 6.

L'analyse des raisons du déclenchement de ce conflit est un impératif pour saisir la portée de l'action et surtout de la victoire mémorable de Conon à Cnide en 394.

### III. Conon et les prodromes de la guerre de Corinthe (396/395 av. J.-C.)

La guerre de Corinthe<sup>1133</sup> débute autour de 396 av. J.-C., ou au plus tard en 395 av. J.-C. Elle oppose d'une part Sparte et la ligue du Péloponnèse excepté Argos, Corinthe et Thèbes qui forment d'autre part avec Athènes ainsi que leurs alliés respectifs, la coalition des cités grecques révoltées. Ces dernières comptent dans leurs rangs un soutien de taille qui n'est personne d'autre que le Grand Roi. Ce conflit occupe une place importante dans la carrière militaire de même que dans la vie de Conon, car c'est au cours de l'une de ces batailles, principalement à Cnide en 394, que l'Athénien à la tête des forces perses vient à bout des Lacédémoniens. À ce stade de notre étude, il ne sera question essentiellement que de l'analyse des événements qui ont conduit au déclenchement de cette opposition. L'attachement à cette partie de conflit s'explique par le fait que dans les événements qui ont conduit à son déclenchement, on dénote une implication directe ou indirecte de Conon. Malgré les nombreuses contributions qui traitent des causes de cette guerre<sup>1134</sup>, très peu ont en effet placé l'Athénien au centre de la question.

D'une manière générale il ressort de ces études deux catégories de causes : celles qu'on pourrait qualifier de lointaines d'une part, et d'autre part celles qu'on peut considérer comme étant immédiates. Notre étude concerne le premier type et a pour objectif d'aborder ces causes en les mettant en rapport avec la personne de Conon. Pour y parvenir, on a retenu trois faits importants au cours desquels son influence s'est fait ressentir. Il s'agit d'abord des campagnes spartiates conduites principalement par Agésilas sur les terres des Perses à partir de 396 av. J.-C. Ensuite la question des ressources du Grand Roi et de leur utilisation à travers l'envoi de Timocrate de Rhodes en Grèce sera débattue. Enfin l'analyse des prodromes se terminera par l'étude de l'alliance des cités qui s'est constituée et qui affronte désormais les Lacédémoniens.

---

<sup>1133</sup> Le livre IV et le début du livre V des *Helléniques* de Xénophon représentent la principale source d'information sur la guerre de Corinthe. Cependant d'autres auteurs comme l'Anonyme des *Helléniques d'Oxyrhyncos*, Andocide, Cornélius Népos, Isocrate, Diodore et aussi Polyen.

<sup>1134</sup> Les causes de la guerre de Corinthe n'étant l'objectif principal de notre étude, il ne nous ait pas apparu nécessaire d'approfondir la question. Pour une analyse plus détaillée et critique des raisons à la base du déclenchement de ce conflit, nous indiquons les travaux suivants : Fornis Vaquero, César, *Estrategia y recursos : Corintios en la guerra del Peloponeso*, Polis, 1995, 7, p. 77-103 ; Pascual Gonzalez, José, *Corinto y las causas de la guerra de Corinto*, Polis, 1995, p. 187-218 ; Thompson Wesley E, *The stasis at Corinth*, SIFC, 1986, IV,3a, p. 155-171 ; G. L. Cawkwell, *The Corinthian war, The classical view*, vol 30, n°2, 1980, p. 242-244 ; Perlman, S., *the causes and the outbreak of the Corinthian war*, *Classical Quaterly*, 1964, 14, p. 64-81.



## 1. Les campagnes d'Agésilas en Asie (396-395 av. J.-C.)

De l'avis de plusieurs auteurs modernes, la guerre de Corinthe trouve sa source principalement dans la haine suscitée par les campagnes lacédémoniennes tant en Grèce propre<sup>1135</sup> qu'en Asie. Dans cette région ces expéditions débutées dès 399 av. J.-C. par Thibron<sup>1136</sup> et poursuivies par Dercylidas<sup>1137</sup> par la suite, connaissent un autre visage avec l'arrivée d'Agésilas à partir de 396 av. J.-C. Cornélius Népos relève que c'est en réaction aux actions de Tissapherne que les Lacédémoniens envoient Agésilas en Asie<sup>1138</sup>. Pour Xénophon et Plutarque, il existe une autre raison plus pertinente qui justifie le départ d'Agésilas. Ces deux auteurs présentent l'arrivée du roi spartiate en Asie comme étant la conséquence des importants travaux de construction et d'équipement de trières engagés par le Grand Roi, sous les conseils avisés de Conon. En effet, selon Xénophon d'après l'information que leur fournit Hérôdas de Syracuse sur les grands armements du Roi, « les Lacédémoniens réunissent des alliés, et délibèrent sur la conduite à tenir ; Lysandre alors, qui estimait que leur flotte assurerait aux Grecs une grande supériorité, et qui, pour l'armée de terre, fondait son opinion sur la manière dont s'était tirée d'affaire la troupe montée en Haute-Asie avec Cyrus, persuade à Agésilas d'accepter, si on lui donne trente Spartiates, environ deux mille Néodamodes, et dix mille hommes du contingent allié<sup>1139</sup>, le commandement d'une expédition en Asie. Sur la déclaration d'Agésilas, qu'il se chargerait de l'expédition, les Lacédémoniens lui accordent tout ce qu'il avait demandé, avec des vivres pour six mois »<sup>1140</sup>.

Plutarque reprend sensiblement le même récit, mais il insiste sur toute l'énergie que déploie Lysandre pour que d'une part les Lacédémoniens portent leur choix sur Agésilas en vue de conduire les opérations, et d'autre part que les Grecs d'Asie réclament aussi sa venue. Ainsi on le voit écrire « à ses amis d'Asie d'envoyer des ambassades à Lacédémone pour réclamer Agésilas comme général »<sup>1141</sup>. Justin passe rapidement sur les démarches ayant abouti à l'envoi d'Agésilas, et porte son attention sur les deux armées mobilisées par le

---

<sup>1135</sup> Perlman, 1964, p. 64. Il indique quelques auteurs qui fournissent de plus amples détails sur les causes de ce conflit. Il s'agit de J. Beloch, *Griechische Geschichte*, iii, i<sup>2</sup> Berlin, p. 61-68, Ed. Meyer, *Theopomps Hellenika*, Halle, 1909, p. 47-48 ; *Geschichte des Altertums*, v<sup>4</sup>, Basell, 1958, p. 182-224 ; S. Accame, *Ricerche intorno alla guerra corinzia*, Napoli, 1951, p. 21-32 ; P. Cloché, *Thèbes de Béotie*, Namur, 1951, p. 95-103 ; Glotz-Cohen, *Histoire grecque* iii, Paris, 1941, p. 78-81.

<sup>1136</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 7.

<sup>1137</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 8-9 ; 1, 16-17 ; 2, 1.

<sup>1138</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 2, 2 : « Les Lacédémoniens, les Athéniens une fois hors de combat, violèrent l'alliance conclue avec Artaxerxés et envoyèrent Agésilas faire la guerre en Asie, obéissant en cela surtout aux excitations de Tissapherne, un des familiers du grand roi, qui avait trahi son amitié et conclu une entente avec Lacédémone ».

<sup>1139</sup> Hammond, 1967, p.453, revient aussi sur la composition des troupes d'Agésilas.

<sup>1140</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 4, 2-3.

<sup>1141</sup> Plutarque, *Agésilas*, 6, 3.

Spartiate et par Conon. Il note en effet qu'il « serait difficile de trouver deux autres généraux aussi bien appariés. Ils étaient tous deux à peu près égaux en âge, en courage, en prudence, en sagesse, et également glorieux par leurs exploits ; mais, après leur avoir tout donné à égalité, la fortune ne permit pas qu'il semble que aucun des deux fût battu par l'autre. Ils avaient fait tous les deux de grands préparatifs, tous les deux firent de grandes choses »<sup>1142</sup>. Notons entre autres que l'auteur n'a pas tort quand il affirme qu'aucun des deux ne fut battu par l'autre, car pendant qu'Agésilas conduisait ses opérations en Asie, il semble que Conon soit à Caunos, préoccupé probablement par les événements de Rhodes, d'une part, et d'autre part par la révolte de ses mercenaires de Chypre.

S'il est clairement établi que les deux chefs ne se rencontrent pas, on ne peut pas nier que l'un ait eu une influence sur l'autre. C'est l'impression qui se dégage de ces propos de Xénophon. L'historien affirme que pendant qu'Agésilas « se trouvait dans la plaine en amont de Cymé, il reçut du gouvernement de Sparte l'ordre de prendre également, avec pleins pouvoirs, le commandement de la flotte à laquelle il devait préposer un navarque de son propre choix. En prenant cette décision, les Lacédémoniens faisaient ce calcul que, si c'était le même qui commandait aux deux, le pouvoir de l'infanterie en serait renforcé, puisque les deux forces auraient une direction unique, ainsi que celui de la flotte, puisque l'infanterie se montrerait là où l'on en aurait besoin »<sup>1143</sup>. D'après l'auteur, cette réorganisation stratégique des Lacédémoniens est suscitée par les activités de la flotte de Conon<sup>1144</sup>. Parmi ces activités auxquelles l'auteur fait allusion<sup>1145</sup>, on peut inclure d'abord le blocus que subit Conon à Caunos. Comme on l'a vu, il est délivré de cet isolement par l'arrivée d'Artapherne et Pharnabaze<sup>1146</sup>. L'une des conséquences de ce blocus est que l'effectif des navires de Conon est passé du simple au triple, grâce non seulement à l'appui des Perses, mais surtout au renfort de quatre-vingt-dix navires qu'il reçoit des Chypriotes et des Phéniciens conduits par le dynaste Sidonien<sup>1147</sup>. Une autre activité à mettre à son compte est la récupération de la base navale lacédémonienne de Rhodes. Cette occupation se couvre de l'installation d'un régime démocratique en lieu et place de l'oligarchie qui règne dans l'île<sup>1148</sup>. Ainsi, il apparaît que la

---

<sup>1142</sup> Justin, 6, 2, 7-11.

<sup>1143</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 4, 27.

<sup>1144</sup> Cf la note n°1, page 143, *Helléniques*, tome 1, les livres 1 à 3.

<sup>1145</sup> Hammond, 1967, p. 455, propose un récapitulatif de ces principales activités entreprises par Conon durant cette période et qui aurait pu susciter la réorganisation des forces lacédémoniennes.

<sup>1146</sup> Diodore, 14, 79, 5.

<sup>1147</sup> Diodore, 14, 79, 8 : παρεγενήθησαν δὲ τῷ Κόνωνι τριήρεις ἑνεήκοντα, δέκα μὲν ἀπὸ Κιλικίας, ὀγδοήκοντα δ' ἀπὸ Φοινίκης, ὧν ὁ Σιδωνίων δυνάστης εἶχε τὴν ἡγεμονίαν : « Conon reçut encore un renfort de quatre-vingt-dix trières, dix de Cilicie et quatre-vingts de Phénicie, commandées par le dynaste des Sidoniens ».

<sup>1148</sup> Diodore, 14, 79, 6 : μετὰ δὲ ταῦτα Κόνων μὲν ἀθροίσας ὀγδοήκοντα τριήρεις ἔπλευσεν εἰς Χερρόνησον, Ῥόδιοι δ' ἐκβαλόντες τὸν τῶν Πελοποννησίων στόλον ἀπέστησαν ἀπὸ Λακεδαιμονίων, καὶ τὸν Κόνωνα

poursuite des opérations lacédémoniennes en Asie qui préludent au déclenchement de la guerre de Corinthe est conditionnée d'une part par la réalisation du plan de construction navale soumis par Conon au Grand Roi et qui rentre dans sa phase active, et d'autre part par les actions de l'amiral des Perses dans le sud-est de l'Égée. Les actes du Roi des Perses et de ses satrapes en vue de faire face à l'avancée des Lacédémoniens ne se résument pas uniquement en la mise en place d'une flotte importante. Ils prennent aussi la forme de missions plus ou moins secrètes sur le territoire même de ses ennemis. La plus célèbre d'entre elle est la tâche confiée au Rhodien Timocrate.

## 2. Timocrate de Rhodes et les subsides du Roi des Perses<sup>1149</sup>

La mission de Timocrate occupe une place importante dans la compréhension du déclenchement de la guerre de Corinthe. Elle est au centre d'une polémique qu'il n'est pas facile de dénouer. Cependant grâce au récit que fournissent les *Helléniques d'Oxyrhynchos*, il est possible de se faire une idée de ce que fut cet envoi du Rhodien en Grèce. En dehors de cet ouvrage, on dispose aussi des *Helléniques* de Xénophon, dont on retrouve généralement la substance chez Plutarque et aussi chez Pausanias. Le dernier auteur qui renseigne sur cet événement est Polyen dont le compte rendu n'a pas encore fini de susciter des réactions. Dans le cadre de notre étude, on abordera deux questions essentielles que soulève l'envoi de Timocrate en Grèce. La première est d'ordre chronologique et porte sur le moment où a lieu cette mission. Cet éclairage est nécessaire, car il oriente par la suite toutes les analyses sur le sujet. Quant à la seconde préoccupation, elle concerne le ou les potentiels commanditaires. Plusieurs noms sont avancés parmi lesquels on retrouve parfois celui de Conon. On s'attèlera à vérifier le rôle que chacun d'eux a joué dans la préparation et l'exécution de la mission en Grèce.

Deux textes permettent de situer approximativement la période à laquelle a eu lieu la mission de Timocrate. Le premier est tiré des *Helléniques* de Xénophon. L'historien dit que « Tithraustès...ne sachant comment se tirer d'affaire, il envoie Timocrate de Rhodes en Grèce avec une somme d'environ cinquante talents d'argent, et lui donne mission d'essayer de les distribuer, après avoir reçu les garanties les plus sûres, aux principaux hommes politiques des

---

προσεδέξαντο μετὰ τοῦ στόλου παντὸς εἰς τὴν πόλιν. « Conon rassembla alors quatre-vingt trières et fit voile vers la Chersonèse. Les Rhodiens chassèrent la flotte du Péloponnèse, abandonnèrent l'alliance lacédémonienne, et accueillirent dans leur cité Conon avec toute sa flotte ».

<sup>1149</sup>Pour une étude poussée sur la question, nous renvoyons à Schepens, G., 2001, « Timocrates' money. Ancient and modern controversies », in S. Bianchetti et alii (éd.), ΠΟΙΚΙΛΑΜΑ. Studi in onore di M. R. Cataudella, vol. II, Agorà Edizioni, La Spezia, p. 1195-1218. Schepens, G., 2012, « Timocrates' mission to Greece-once again », in *Mnemosyne- Leiden-Supplementum*, 348, p. 213-242.

cités, à condition qu'ils aillent faire la guerre à Sparte »<sup>1150</sup>. D'après la chronologie des événements que relate Xénophon, l'envoi de Timocrate se situe après l'exécution de Tissapherne par le Grand Roi et son remplacement par Tithraustès. Ce qui se rapproche de 395 av. J.-C. Duane Abe March propose l'intervalle « between Agesilaos's military activity in Asia and the King's unwillingness to devote resources to the fleet »<sup>1151</sup>. Il conclut ainsi à l'été 395 av. J.-C. Selon Guido Barbieri, la prise en compte de cette date (si l'on s'en tient à la version de Xénophon) est lourde de conséquence. En effet, il relève que Tithraustès arrive en Asie Mineure avant l'été 395 av. J.-C. Quant à Timocrate, sa venue est signalée vers la fin de l'été, après le déclenchement des hostilités entre Locriens et Phocidiens (mai 395 av. J.-C.). La conclusion qu'il dégage est que la mission de Timocrate ne peut pas être retenue comme étant la cause fondamentale de l'éclatement de la guerre de Corinthe<sup>1152</sup>.

Le second texte en ce qui concerne la datation de la mission de Timocrate est extrait des *Helléniques d'Oxyrhynchos*<sup>1153</sup>. L'auteur, après avoir mentionné la prise des Athéniens envoyés au Roi par le navarque Spartiate Pharak, souligne les échanges qui ont eu lieu entre Timocrate d'une part et Epicrate et Céphalos d'autre part. La prise en compte de ces deux faits amène Iain Fyvie Anthon Bruce à soutenir que « the visit occurred before August/September 397, when Pharak's term of office ended »<sup>1154</sup>.

Laquelle des deux dates faut-il retenir en définitive ? L'hypothèse la plus plausible sera dégagée en fin d'analyse. Mais avant cela, qu'en est-il des commanditaires de cette mission.

Trois noms reviennent le plus souvent pour désigner le ou les initiateurs. Selon Polyen, l'homme à la base de l'entreprise n'est autre que l'Athénien et désormais commandant au service du Grand Roi, c'est-à-dire Conon. En effet, l'auteur souligne que Conon qui s'était allié à Pharnabaze lorsqu'Agésilas ravageait l'Asie, persuade les Perses d'envoyer de l'or aux demagogues des cités grecques. Il rassure les Perses qu'une fois l'or reçu, ces derniers iront convaincre leurs concitoyens respectifs pour déclencher une guerre contre les Lacédémoniens<sup>1155</sup>. Guido Barbieri pour sa part émet un doute par rapport à cette hypothèse<sup>1156</sup>. Cependant il signale une autre source qui fait de Conon l'auteur du déclenchement de la guerre à Corinthe. Il s'agit d'un extrait d'Aristophane, plus précisément

<sup>1150</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 5, 1. Comme on l'a signifié plus haut la version que propose Xénophon se retrouve sensiblement chez Plutarque, Artaxerxès, 20, 3-4 et aussi chez Pausanias, 3, 9, 8.

<sup>1151</sup> March, 1994, p. 99.

<sup>1152</sup> Barbieri, 1995, p. 94. Bruce, 1967, p. 58-59.

<sup>1153</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 7, 1-2.

<sup>1154</sup> Bruce, 1967, p. 59.

<sup>1155</sup> Polyen, 1, 48, 3. Barbieri, 1955, p. 93; Bruce, 1967, p. 59; March, 1994, p. 99-102.

<sup>1156</sup> Barbieri, 1955, p. 97.

des scholies à *l'Assemblée des femmes*<sup>1157</sup>. Pour l'auteur de *Conone*, même si les arguments pour soutenir cette dernière position sont faibles, on ne doit pas nier l'implication de Conon au moins dans l'initiative ou l'organisation de cette mission. Il justifie en dernier lieu son implication par sa volonté de se venger de la défaite d'Aigos-Potamos que les Spartiates lui ont infligée<sup>1158</sup>.

En dehors de Conon, le nom du satrape de Phrygie hellespontique est aussi avancé. En effet, Pharnabaze est souvent cité dans les *Helléniques d'Oxyrhynchos* comme l'initiateur de l'envoi de Timocrate en Grèce<sup>1159</sup>. Guido Barbieri pense qu'il est très peu probable que ce dernier puisse disposer une telle somme, environ 50 talents, pour les mettre à la portée de Conon, surtout que deux ans auparavant il a reçu lui-même de la part du Roi la somme de 500 talents devant servir à la construction des navires demandés par l'Athénien<sup>1160</sup>. Pour Xénophon, par contre, l'auteur de cette mission n'est personne d'autre que Tithraustès, comme le signale le passage cité plus haut<sup>1161</sup>. Devant ces positions divergentes en ce qui concerne la date et le commanditaire de la mission de Timocrate, Guido Barbieri propose la solution suivante : selon lui il convient de considérer que Timocrate est envoyé d'abord en Grèce par Pharnabaze pendant l'été 397 av. J.-C<sup>1162</sup>. À partir de ce postulat, il explique l'association de Tithraustès comme suit : ce dernier a effectivement mandaté Timocrate, mais ce ne serait que deux années après Pharnabaze, avec deux objectifs à atteindre : alimenter la guerre de Corinthe qui a déjà éclaté d'une part, et d'autre part encourager la révolte contre Sparte<sup>1163</sup>.

En ce qui nous concerne voici la reconstitution possible de la mission de Timocrate. Le plan semble avoir été discuté lors du voyage effectué par Conon chez Pharnabaze et Tithraustès. Conon en aurait fait la proposition vraisemblablement après avoir eu à échanger sans doute avec Timocrate lui-même, en supposant que ce dernier résidait à Rhodes, devenue depuis lors la base de la flotte de Conon. Son plan exposé, Conon aurait laissé par la suite la négociation de l'affaire entre les mains de Pharnabaze, qui à son tour plaiderait la cause

---

<sup>1157</sup> Barbieri, 1955, p. 98 ; Aristophane, *L'Assemblée des femmes*, 196.

<sup>1158</sup> Barbieri, 1955, p. 98.

<sup>1159</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 7, 5: « So it was for these reasons much more than on account of Pharnabazus and the gold that those in aforementioned cities had been incited to hate the Spartans.

<sup>1160</sup> Barbieri, 1955, p. 97.

<sup>1161</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 5, 1.

<sup>1162</sup> Glotz, 1941, p. 81, suppose comme Barbieri la possible existence de deux missions perses en Grèce. Cependant, il distingue deux envoyés différents. D'abord pendant l'automne 396, il signale le voyage de Dorieus qui est chargé par Tissapherne de soulever les Grecs contre les Lacédémoniens. Ensuite, une seconde mission cette fois conduite par Timocrate, sous les ordres de Pharnabaze, avec toujours le même objectif. Cette affirmation de l'auteur est peu fiable, car les textes à partir desquels il fonde son argumentation (Androt. ap ; Pausanias, 6, 7, 6), ne rendent pas compte de la situation.

<sup>1163</sup> Barbieri, 1955, p. 97.

auprès de Tithraustès. Et ce serait ce dernier en question qui aurait fourni les fonds nécessaires pour la mission, avec si possible l'accord du Grand Roi lui-même. Une telle hypothèse repose certes sur très peu d'arguments, mais elle a la particularité d'impliquer tous les acteurs potentiels dans l'organisation tactique et matérielle de la mission. Le dernier élément à propos des prodromes de la guerre de Corinthe et qui est parfois mis en relation avec la mission de Timocrate est le mouvement qu'on observe au niveau des principales cités de la Grèce.

### **3.La coalition anti-spartiate des cités grecques**

L'alliance qui se crée entre les principales cités grecques en 395 av. J.-C. est fréquemment citée comme étant à la base du déclenchement de la guerre de Corinthe. Les conditions de sa naissance ainsi que les événements qui l'ont précédé continuent d'alimenter encore les débats. Pour certains, elle est le fruit d'une intervention étrangère, et même barbare, tandis que pour d'autres elle doit son apparition strictement à des circonstances d'origine grecque. L'attention accordée à cette alliance abordera la polémique en question, mais visera en outre à rechercher s'il existe un lien entre les actions de Conon et la mise sur pied de cette coalition. C'est un facteur qui est rarement pris en compte dans les analyses qui tournent autour de la ligue mise sur pied pour faire face aux Lacédémoniens et à leurs alliés. Les sources pour une telle initiative ne manquent pas.

Ainsi lorsqu'on parcourt les *Helléniques* de Xénophon, on se rend vite compte qu'il établit une relation de cause à effet entre la distribution de l'or et de l'argent perse par le biais de Timocrate et la naissance de cette coalition<sup>1164</sup>. En effet, après avoir évoqué l'action du Rhodien, l'auteur relate comment les cités en sont arrivées à se liguer contre les Lacédémoniens. Il mentionne les agissements des Thébains en vue de susciter d'abord un conflit entre leurs alliés les Locriens et les Phocidiens proches de Lacédémone<sup>1165</sup>. Il retrace par la suite un large extrait du discours que l'envoyé de Thèbes prononce à Athènes<sup>1166</sup>. Après quoi il signale la décision des Athéniens de s'allier aux Béotiens<sup>1167</sup>.

Mais pour Diodore ce sont d'autres raisons qui expliquent la naissance de la coalition. En effet, il ne mentionne point une quelconque action de Timocrate en Grèce. Il souligne plutôt qu'« après leur entrée en charge les Béotiens, les Athéniens, ainsi que les Corinthiens et les Argiens conclurent entre eux une alliance ; puisque les Lacédémoniens étaient haïs par

---

<sup>1164</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 5, 1.

<sup>1165</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 5, 3-5.

<sup>1166</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 5, 7-15.

<sup>1167</sup> Xénophon, *Helléniques*, 3, 5, 16-18.

leurs alliés qu'ils écrasaient de leur domination, ils pensaient qu'il serait facile de renverser leur hégémonie s'ils faisaient cause commune avec les principales cités. Ils établirent d'abord à Corinthe un conseil général, où ils déléguaient des représentants à voix délibérative, et ils réglèrent en commun les préparatifs de la guerre. Ils envoyèrent ensuite des ambassadeurs dans les cités et détachèrent des Lacédémoniens beaucoup de leurs alliés »<sup>1168</sup>. Il note ensuite l'un des effets immédiats de cet engagement qui est le rappel inhérent d'Agésilas d'Asie<sup>1169</sup>.

Une version des motifs ayant entraîné la formation de l'alliance est proposée par les *Helléniques d'Oxyrhynchos*. Dans ce récit l'auteur commence par signaler le conflit entre les Béotiens et les Phocidiens pendant l'été qui suit la révolte de Rhodes<sup>1170</sup>. Puis suit la présentation de la situation générale qui prévaut en Béotie<sup>1171</sup>. Il met surtout l'accent sur les différentes formations politiques de l'heure. Il en fait de même pour la cité de Thèbes<sup>1172</sup>. En ce qui concerne particulièrement la naissance de l'alliance, l'auteur relève que l'idée vient des Thébains, surtout d'Androcleidas et d'Isménias. Ils envisagent amener le peuple à la révolte contre Sparte. Ils espèrent aussi en la promesse de ressources et d'un soutien de la part du Roi qui leur a été promis, semble-t-il, par un intermédiaire qui malheureusement n'est pas nommé. Leur seconde espérance de pouvoir régler de façon rapide la situation repose aussi sur l'union entre eux et les Corinthiens, les Argiens et les Athéniens<sup>1173</sup>.

Le dernier extrait en rapport avec la mise sur pied de l'alliance des cités grecques est tiré du *Sur la Paix* d'Andocide. Le discours est à situer en 391 et s'inscrit dans un contexte bien particulier. En effet, après l'échec de la rencontre convoquée par Tiribaze le satrape du Roi en 392 à la suite de la dénonciation des Spartiates, se tient un autre sommet à Sparte. Andocide y représente les Athéniens. C'est en rapportant les conditions de paix proposée à cette rencontre qu'il en vient à rappeler la coalition qui s'était créée à la veille de la guerre de Corinthe. En effet, il note « qu'après cela nous faisons alliance avec les Béotiens et les Corinthiens que nous détachons d'eux, nous renouons avec les Argiens l'amitié d'autrefois, et nous mettons les Lacédémoniens dans la nécessité de livrer la bataille de Corinthe. Et qui leur suscita l'inimitié du Grand Roi, qui mit Conon en état de livrer la bataille navale qui leur fit perdre l'empire de la mer<sup>1174</sup> »? Il semble que l'orateur établit un lien entre la formation de l'alliance

---

<sup>1168</sup> Diodore, 14, 82,1-2.

<sup>1169</sup> Diodore, 14, 83,1-2.

<sup>1170</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 16, 1.

<sup>1171</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 16, 2- 4.

<sup>1172</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 17, 1.-5

<sup>1173</sup> *Helléniques d'Oxyrhynchos*, 17, 1.

<sup>1174</sup> Andocide, *Sur la Paix*, 22.

et Conon. Quelles analyses peut-on dégager de ces différents comptes rendus que proposent tous ces auteurs ?

Tout d'abord on peut noter deux tendances. La première conduite par Xénophon soutient que la coalition est née grâce aux subsides distribués par le Grand Roi aux cités grecques. Une telle considération signifie que les agissements des Lacédémoniens depuis leur hégémonie de fait, n'avaient suscité aucune désapprobation de la part de leur alliés. Ce qui n'est pas juste, car on sait que déjà les Corinthiens leur sont réticents. Cette lecture de Xénophon est semble-t-il plutôt dictée par ces tendances pro-spartiates. Parmi les représentants de la seconde tendance on peut citer Diodore. Pour lui ce sont les comportements des Lacédémoniens qui poussent leurs alliés à se liguer contre eux. Il est rejoint dans cette hypothèse par Andocide qui situe clairement à quel moment intervient l'action des Perses. Celle-ci ne vient qu'en appoint à la décision prise par les coalisés.

Stephen Perlman qui analyse de fort belle manière les causes de la guerre de Corinthe partage ce même avis. Dans son étude, il mène sa réflexion à partir de deux avis : d'une part celui-ci soutient que la guerre est le fruit de l'interférence de Sparte dans les querelles entre « les partis » et dans les affaires internes des cités grecques, et d'autre part l'opinion selon laquelle c'est la Perse et son influence qui en sont la cause<sup>1175</sup>. L'auteur aboutit en définitive à l'idée que c'est plutôt la crainte d'une future intervention spartiate du fait d'une victoire obtenue en Asie à la suite des opérations menées par Agésilas sur les Perses, qui pousse les Athéniens et leurs alliés à mettre sur pied cette alliance et à déclencher les hostilités contre les Lacédémoniens. Une telle analyse, conduit à orienter les regards vers Conon pour rechercher le rôle qu'il aurait joué.

L'implication de Conon est surtout ressentie à travers l'attitude que les Athéniens adoptent vis-à-vis des Lacédémoniens. En effet, on enregistre deux comportements contraires qu'ils affichent. Le premier s'observe dès le lendemain de la défaite d'Aigos-Potamos. Lorsque les Spartiates envoient Thibron en mission en Asie, on compte parmi les hommes qui l'accompagnent trois cent cavaliers fournis par les Athéniens. La cité qui vient de subir l'échec naval ne peut que se plier aux exigences des vainqueurs. Mais par la suite quand Agésilas lance sa campagne en Asie aux alentours de 396/395 av. J.-C. et que les Lacédémoniens sollicitent à nouveau les Athéniens, ceux-ci leur refusent tout soutien<sup>1176</sup>.

---

<sup>1175</sup> Perlman, 1964, p. 64.

<sup>1176</sup> Cloché, 1934, p. 11-12, relève le changement dans l'attitude des Athéniens. Il rappelle leur participation à l'expédition de Thibron en 400-399 (Xénophon, 3, 1, 4), mais également à celle du roi Agis contre la ville d'Elis en 399-398 (Xénophon, 3, 2, 24-25). La docilité des Athéniens, comme il l'appelle, se manifeste encore en 397, face à l'arrestation par Pharax et la mise à mort des 3 Athéniens qui se rendaient à la cour du grand Roi



Qu'est-ce qui peut expliquer cette attitude<sup>1177</sup> ? Pausanias justifie le refus athénien de la manière suivante : « Les Athéniens s'en dispensèrent aussi sous prétexte que leur ville avait besoin de repos, pour se remettre de ce qu'elle avait souffert par la guerre du Péloponnèse et par la peste, et pour recouvrer son ancienne splendeur; mais le vrai motif qui les décida à rester tranquilles, c'est qu'ils avaient appris de leurs envoyés que Conon, fils de Timothée, s'était rendu auprès du roi des Perses. »<sup>1178</sup>. D'après lui les Athéniens suivent de près les activités de Conon, surtout la dernière en date qui concerne la reprise de la base navale de Rhodes après l'éviction du contingent lacédémonien. Ce succès de Conon et semble-t-il les correspondances officieuses qu'il entretient avec sa cité<sup>1179</sup>, ont peut-être conditionné la conduite de ses compatriotes<sup>1180</sup>. C'est cette influence qu'il aurait eue qui amène à considérer que Conon n'est pas étranger à la décision d'Athènes d'intégrer la coalition contre les Lacédémoniens. Il apparaît par conséquent, que l'implication de Conon dans les causes militaires (à savoir les campagnes d'Agésilas), économiques (l'octroi des subsides perses) et politiques (la coalition des cités grecques) de la guerre de Corinthe est plus que probable.

Au total la collaboration entre Conon et les Perses, entamée dès le début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est riche en événements de très grande portée. Rendue possible par des conditions de natures diverses, où se mêlent ambitions personnelles et sentiments patriotiques, elle est l'occasion pour le nouvel amiral de la flotte perse de faire montre de ses talents de marin de même que de ses qualités de fin tacticien et d'homme d'influence. Même si parfois il a eu à affronter des situations qui risquaient de compromettre ses projets particuliers, Conon a su en tirer profit pour mener à bien la mission que lui a confiée le Roi des Perses. Désormais installé à Caunos et bénéficiant du soutien sans faille de la cité de Rhodes qui lui sert de base,

---

(*Helléniques d'Oxyrhynchos*, 7, 1). La dernière manifestation de cette docilité se situe en 396-395, lors de l'affaire du soutien de Dèmainétos à Conon. L'auteur conclut que si durant toute cette période les Athéniens se sont montrés ainsi, cela ne sera plus le cas dans les mois qui suivront. Il met par conséquent leur changement en relation avec d'autres facteurs parmi lesquels Conon et ses activités occupent sans nul doute la première place.

<sup>1177</sup> Perlman, 1964, p. 68, note aussi ce changement dans la politique athénienne vis-à-vis des Lacédémoniens. Il considère ce refus comme le premier acte qui marque la violation du traité imposé à Athènes par les Spartiates à la fin de la guerre du Péloponnèse.

<sup>1178</sup> Pausanias, 3, 9, 2. Nous avons eu recours une fois de plus à la traduction en ligne de l'abbé Gedoy.

<sup>1179</sup> Torres, 1963, p. 148 : « Otra prueba clara de la actitud que adoptan las ciudades griegas la tenemos cuando Esparta les pide ayuda por la guerra de Asia. Todas encuentran pretextos para no dársela. Atenas le contesta que aún está demasiado debilitada por la guerra y por la peste, pero Pausanias ya comprende que los atenienses conocían los movimientos de Conón y el apoyo del Gran Rey. Tebas y Corinto tampoco respondieron al llamamiento. En suma, faltaba poco para que los griegos no pudieran seguir contentándose y se revolvieran contra Esparta. Supo darse cuenta de esto Títroates y actuó en el momento oportuno. Envío a Timócrates con grandes sumas para apoyar el levantamiento. Entre tanto Conón escriba a Atenas recomendando el plan persa, que era el suyo. Este sucedía en primavera del 395 ».

<sup>1180</sup> Strauss, 1986, p. 105, reconnaît aussi l'implication de Conon dans le changement opéré chez les Athéniens. Il note en effet que : « In 397 however, the Persian King began to build a fleet to fight Sparta, and chose as admiral an Athenian general living in Cyprus, Conon. There was now a chance to oppose Sparta... ».

il influence, directement ou indirectement, les opérations en cours tant en Asie qu'en Grèce propre, qui vont déboucher sur l'historique guerre de Corinthe. C'est au cours de l'une des batailles de cet affrontement qu'il connaîtra son heure de gloire à Cnide en 394 av. J.-C.

### Chapitre 3 : LA BATAILLE DE CNIDE ET SES CONSÉQUENCES (394-393 av. J.-C.)

La guerre de Corinthe déclenchée dès 395 av. J.-C. à la suite de la coalition des cités grecques soutenues par le Grand Roi, se déroule sur plusieurs théâtres d'opération, et comprend diverses batailles. Ainsi ont lieu des affrontements tant en Grèce propre (en Europe) qu'en Asie Mineure. Parmi les batailles qui composent cette guerre, les plus connues sont d'abord la bataille de Némée<sup>1181</sup>, ensuite la mêlée de Coronée<sup>1182</sup> et enfin le choc naval de Cnide, sur lequel portera notre attention. Toutes ces rencontres ont eu lieu en 394 av. J.-C., ce qui fait de cette date une année clef dans les relations entre Grecs d'une part, et d'autre part dans les rapports entre Grecs et Perses. Elle représente en outre le moment fort dans le parcours militaire et diplomatique de Conon. C'est en effet à cette date que le commandant des Perses remporte sa mémorable victoire sur la flotte lacédémonienne conduite par Pisandre dans les eaux de Cnide.

---

<sup>1181</sup> La bataille est connue grâce aux comptes rendus que font Xénophon (*Helléniques*, 4, 2, 9-3, 1) et Diodore (14, 83, 1-2). L'auteur des *Helléniques* après avoir relaté les discours de mobilisation chez les alliés (Xénophon, 4, 2, 10-15), aborde la bataille elle-même par l'état des forces en présence (Xénophon, 4, 2, 16-18). Puis vient le déroulement de la bataille (Xénophon, 4, 2, 18-23), à la suite de laquelle il annonce que les Lacédémoniens sont vainqueurs. Chez l'auteur de la *Bibliothèque Historique*, on note aussi l'attention portée aux effectifs, mais surtout à celui des Lacédémoniens, qu'il estime à environ 23 000 fantassins et 500 cavaliers (Diodore, 14, 83, 1). Son récit du déroulement de la bataille est très bref contrairement à Xénophon (Diodore, 14, 83, 2). Il note ainsi que « la bataille eut lieu la nuit près du fleuve Némée et qu'elle ne s'acheva qu'à la nuit. Il y eut des succès partiels des deux côtés ; les Lacédémoniens et leurs alliés perdirent onze cents hommes, les Béotiens et les leurs environ deux mille huit cents ». Les deux versions des auteurs sont à la base de nombreuses contributions sur ladite bataille. On peut citer J. Kromayer et G. Veith, *Schachtenatls der antiken krie gesgeschichte, Griech. Abt, Blatt 5*, (Leipzig, 1926), 31 ; E. Cavaignac, « A propos de la bataille du torrent Némée », *REA* 27, (1925), p. 273-278 ; J. K. Anderson, *Military theory and practice in the age of Xenophon*, Berkeley et Los Angeles, 1970, p. 141-150. Une attention particulière doit être accordée à W. Kendrick Pritchett, "The battle near Nemea river in 394 B.C., in studies in *Ancient Greek topography, Part II, Battlefields*, Berkeley and Los Angeles, 1969. En dernier lieu on a Charles D. Hamilton, 1979, p. 220-224, dont on a retenu quelques argumentations. Il s'intéresse à trois points essentiels concernant cette bataille : d'abord la question de la datation, ensuite les divergences relatives aux effectifs respectifs de chaque camp, et enfin aux conséquences immédiates de la bataille. L'auteur signale qu'il n'est pas aisé de fixer de manière précise la date de la bataille. Cependant il avance une date qui se situe avant la fin de l'archontat de Diophantos. Sur la question des chiffres, il relève une anomalie dans le décompte que fournit Xénophon. Il souligne que ce dernier omet la liste des hoplites d'Achaïe, de Tégée et de Mantinée, alors qu'il les indique précédemment (p.221). Sur les conséquences de la bataille, il note deux faits majeurs : l'attitude des Corinthiens qui refusent de recevoir les armées défaites d'une part, et d'autre part la reconstruction des fortifications de la cité et du Pirée. Il précise que celles-ci débutent sous le dernier mois de l'archontat de Diophantos, en 395/394.

<sup>1182</sup> Les sources qui informent sur cette bataille sont presque identiques à celles de la précédente bataille. En effet on dénombre les *Helléniques* de Xénophon, le récit de Diodore, auxquels on ajoute *l'Agésilas* de Xénophon et celui de Plutarque. D'après ces auteurs, la bataille a eu lieu en 394, quelques jours après l'éclipse solaire de cette année (Xénophon, 4,3, 10-23 ; Plutarque, *Agésilas*, 17, 4). Ce qui signifie qu'elle s'est déroulée bien après la bataille de Cnide, puisque avant de l'engager, Agésilas est informé de la défaite de sa flotte face à Conon. Xénophon fournit une description des forces en présence (Xénophon, 4, 3, 15). Selon Charles D. Hamilton, 1979, p. 225, bien que les différentes sources ne mentionnent pas les effectifs respectifs des deux camps, on peut estimer qu'ils sont sensiblement les mêmes à quelques détails près, à ceux de la précédente bataille. Agésilas remporte la décision finale. En ce qui concerne une étude détaillée de la bataille, nous indiquons la contribution de W. Kendrick Pritchett, « The battle of Koroneia in 394 B. C. », dans *Studies in Ancient Greek topography*, 1969, p. 85-95.

Malgré toute l'importance que revêt cette bataille, ainsi que toute l'attention que lui accordent les auteurs modernes, elle n'a pas encore fini de livrer tous ses secrets. Cela peut s'expliquer sans nul doute par le traitement qui lui est accordé dans les sources. En effet, plusieurs auteurs anciens la mentionnent, mais fournissent très peu de détails surtout en ce qui concerne les événements qui l'ont précédé. Quant à son déroulement, on est suffisamment renseigné par les diverses narrations qui sont disponibles. Toutefois, notre intérêt pour cette opposition ne vise pas uniquement à relater le récit de la confrontation, mais plutôt à saisir le sens de cette bataille, au-delà de ses aspects militaires qui sont le plus souvent mis en avant. Par conséquent, notre démarche vise à replacer Conon au centre de la bataille, particulièrement au centre des conséquences qui en découlent. Ceci nous conduira dans un premier temps à analyser son implication dans le conflit, ce n'est que par la suite que viendra l'exposé des conséquences proprement dites. Celles-ci apparaissent d'une part dans les cités grecques en général, et d'autre part à Athènes en particulier. On ne manquera pas non plus de relever aussi les incidences au niveau de Conon singulièrement.

## **I. Conon à la bataille de Cnide**

La mise en rapport de l'Athénien et de cet épisode de la guerre de Corinthe qui est indispensable pour la compréhension de la suite des événements est souvent reléguée au second plan. Son utilité est pourtant de fournir un contexte aux opérations à venir. Elle s'articulera autour de trois points principalement. D'abord il s'agira de relever les enjeux que suscite la bataille, vu l'hétérogénéité des principaux acteurs. Ensuite dans l'exposition du déroulement de la bataille, il sera question de la place qu'occupe effectivement le commandant de la flotte perse. Pour finir, on relèvera le sentiment qui se dégage du succès de l'amiral des Perses.

### **1. Les enjeux de la bataille**

Une dizaine d'années environ après sa défaite à Aigos-Potamos, les conditions d'une revanche pour Conon sur ses adversaires d'alors semblent réunies. Elles ont pour cadre les eaux de Cnide où a eu lieu la bataille<sup>1183</sup>. Selon Lysias<sup>1184</sup>, la bataille s'est déroulée sous

---

<sup>1183</sup> Sur la date effective de la bataille navale de Cnide, plusieurs propositions sont faites par les auteurs modernes. Ainsi Strauss, 1986, p. 125, avance la période du mois d'août de l'année 394. C'est la même information que fournit Cloché, 1934, p. 18. March, 1994, p. 103, est un plus précis, en indiquant la date du 14 août de 394. Barbieri, 1955, p. 152-153, reprend aussi la date avancée par Xénophon, à savoir celle du 14 Aout 394. Mais pour lui cette date représente plutôt le jour où Agésilas est informé de la défaite. Si selon lui on doit tenir compte du temps écoulé entre le jour où a eu lieu la rencontre et celui où le Roi spartiate est informé, il convient alors de situer la date effective de la rencontre à la première semaine du mois d'août. Il propose par conséquent la date du 5 août 394.

l'archontat d'Euboulidès, c'est-à-dire en 394/393. Plus haut, il a été déjà question des raisons qui ont motivé l'Athénien à entreprendre des démarches auprès des Perses. Celles-ci peuvent être valablement reprises une fois de plus ici pour expliquer la bataille de Cnide. Mais l'objectif visé dans cette section va bien au-delà de ses simples motivations et s'insère dans un ensemble plus vaste où s'entremêlent crainte et assurance, amateurisme et talent confirmé, et enfin désillusion et succès retentissant. Deux aspects ont été retenus pour dégager les enjeux qui découlent de ce combat naval.

Le premier est relatif aux effectifs mobilisés de part et d'autre. Parmi les quatre auteurs anciens<sup>1185</sup> qui abordent la bataille, seuls deux fournissent des informations sur cet aspect. Il s'agit d'abord de Xénophon. Il souligne que « Pharnabaze, qui avait le titre d'amiral, était avec l'escadre phénicienne ; Conon, avec la division grecque, était rangé devant lui. Peisandros s'était déployé en face d'eux, et il avait bien vu alors que ses vaisseaux étaient beaucoup moins nombreux que la division grecque de Conon »<sup>1186</sup>. L'auteur établit une comparaison entre les forces en présence et constate que Conon détient un léger avantage numérique. Cependant les informations qu'il fournit ne renseignent pas de manière précise sur les effectifs engagés de chaque côté. C'est avec le second auteur, c'est-à-dire Diodore, que cette lacune tend à disparaître. En effet, les premières informations sur les chiffres sont présentes chez lui. L'historien note que « l'Athénien Conon et Pharnabaze, qui commandait la flotte royale, stationnaient à Lôryma dans la Chersonèse avec plus de quatre-vingt-dix trières. Avertis que les forces navales ennemies étaient à Cnide, ils s'apprêtèrent au combat. Peisandros, le navarque des Lacédémoniens, partit de Cnide avec quatre-vingt-cinq trières et vint mouiller à Physcos dans la Chersonèse »<sup>1187</sup>. Le texte de Diodore confirme l'observation de Xénophon. Si un consensus semble se dégager de l'effectif des navires attribués à Peisandros, ce n'est pas du tout le cas en ce qui concerne Conon et Pharnabaze. La composition de leur effectif a donné lieu à plusieurs spéculations.

Pour se faire une idée des trières que compte la flotte perse, il convient de revenir sur les activités de Conon, surtout à partir de sa libération du blocus à Caunos par Artapherne et

---

<sup>1184</sup> Lysias, *Sur les biens d'Aristophane*, 28 : « Certains d'entre vous, juges, trouveront peut-être que c'est peu : mais réfléchissez qu'avant la victoire navale de Conon, Aristophane ne possédait pas d'autres terres qu'un petit bien à Rhamnunte. Or cette bataille eut lieu sous l'archontat d'Euboulidès ».

<sup>1185</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 3, 11-12 ; Diodore, 14, 83, 4-7 ; Cornélius Népos, Conon, 4, 3-4 ; Justin, 6, 3, 1-2.

<sup>1186</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 3, 11-12.

<sup>1187</sup> Diodore, 14, 83, 4-5 : Κόνων δὲ ὁ Ἀθηναῖος καὶ Φαρνάβαζος ἀφηγοῦντο μὲν τοῦ βασιλικοῦ στόλου, διέτριβον δὲ περὶ Λόρυμα τῆς Χερρονήσου, τριήρεις ἔχοντες πλείους τῶν ἐνεπήκοντα. πυθόμενοι δὲ ἐν Κνίδῳ τὸ ναυτικὸν τῶν πολεμίων εἶναι, τὰ πρὸς τὴν ναυμαχίαν παρεσκευάζοντο. Πείσανδρος δ' ὁ τῶν Λακεδαιμονίων ναύαρχος ἐξέπλευσεν ἐκ τῆς Κνίδου τριήρεσιν ὀγδοήκοντα πέντε, καὶ κατηνέχθη πρὸς Φύσκον τῆς Χερρονήσου.

Pharnabaze. En effet, on se souvient qu'à Caunos Conon dispose de quarante trières. Mais à la suite du soutien qu'il reçoit des deux Perses, il se rend à Rhodes avec environ quatre-vingt trières<sup>1188</sup>. À celles-ci, il faut ajouter les dix navires ciliciens et les quatre-vingt autres des Phéniciens<sup>1189</sup>. Ce qui fournit un total d'environ cent soixante-dix navires qui composent la flotte perse, aux ordres de Conon et de Pharnabaze. C'est la même observation que fait Duane Abe March<sup>1190</sup>. La confrontation des informations que fournissent Xénophon et Diodore au sujet de la composition de la flotte perse à Cnide<sup>1191</sup> permet de dire que celle-ci est avant tout composée d'éléments perses et grecs dans un premier temps et qu'ensuite ceux-ci sont sous les ordres des deux commandants. Intéressons-nous à présent à la composition des 90 navires de Conon qui attaquent en premier Peisandros (Pisandre).

D'après Xénophon, c'est à Conon que revient le commandement de la division grecque. Elle est d'une composition très hétéroclite. On est sensé y retrouver en effet environ quarante navires originaires de Chypre, peut-être ceux mis à sa disposition par Évagoras à la demande du Grand Roi. Duane Abe March suppose qu'ils sont au nombre de quatre-vingt navires, si l'on considère que les renforts reçus par Conon à Caunos en 395 av. J.-C. viennent de Chypre. Il note enfin la présence de navires Athéniens<sup>1192</sup>. Mais il faut reconnaître que ceux-ci sont difficilement quantifiables<sup>1193</sup>. Au total on peut convenir avec Guido Barbieri qu'en ce qui concerne les chiffres des navires engagés dans cette bataille, il est difficile de remettre en cause les données que fournit Diodore<sup>1194</sup>. L'importance des forces mobilisées situe réellement sur les enjeux que suscite la bataille de Cnide. Le second enjeu de la bataille se situe dans l'importance qui lui est accordée.

En effet, l'importance du choc naval de Cnide transparaît surtout à travers les propos que Cornélius Népos et Justin prêtent aux soldats et aux différents membres d'équipage. Le premier auteur note surtout que les Lacédémoniens sont « persuadés que plus importante était la guerre qui les menaçait que s'il se fût agi seulement d'une lutte contre le Roi barbare ; qu'un chef brave allait habilement mettre en jeu les ressources du Grand Roi et qu'ils auraient

<sup>1188</sup> Diodore, 14, 79, 6 : μετὰ δὲ ταῦτα Κόνων μὲν ἀθροίσας ὀγδοήκοντα τριήρεις ἔπλευσεν εἰς Χερρόνησον.

<sup>1189</sup> Diodore, 14, 79, 8 : παρεγενήθησαν δὲ τῷ Κόνωνι τριήρεις ἐνενήκοντα, δέκα μὲν ἀπὸ Κιλικίας, ὀγδοήκοντα δ' ἀπὸ Φοινίκης, ὧν ὁ Σιδωνίων δυνάστης εἶχε τὴν ἡγεμονίαν ; *Oxyrhynchos*, 9, 2

<sup>1190</sup> March, 1994, p. 106, l'auteur note en effet que pendant l'été de 395 la flotte perse est accréditée d'un effectif de 170 navires.

<sup>1191</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 3, 11-12, signale Pharnabaze à la tête de l'escadre phénicienne et Conon au-devant de la division grecque. Diodore, 14, 83, 4-5, note que les commandants perses dirigeaient plus de 90 navires.

<sup>1192</sup> Duane Abe March fonde cette hypothèse à partir de récit de Démainétos que les *Helléniques d'Oxyrhynchos* soulignent

<sup>1193</sup> March, 1994, p. 107.

<sup>1194</sup> Barbieri, 1955, p. 149-152.

affaire à un adversaire qui, en habileté et en forces militaires, les vaudraient»<sup>1195</sup>. Quant à Justin, il remarque d'abord que « le combat excita la plus vive émulation non seulement entre les chefs, mais également entre les soldats »<sup>1196</sup>. Ensuite il relève que « tous les soldats et tous les rameurs partageaient ces soucis ; et ils étaient moins tourmentés de la crainte de perdre leurs conquêtes que de voir Athènes recouvrer son ancienne puissance.

Le constat qui se dégage de leurs extraits est qu'ils soulignent tous les craintes et les inquiétudes exprimées par les Lacédémoniens. Est-ce l'expression d'un penchant affiché pour le camp de Conon et des Athéniens ? Chez Cornélius Népos, le motif fondamental de leur souci est matérialisé par la personne de Conon. La peur qu'il leur suscite est nettement plus considérable que celle qu'ils ressentent vis-à-vis du Roi des Perses malgré les ressources dont il dispose. Cela signifie qu'ils reconnaissent, entre autres qualités de Conon, sa bravoure et son habileté en ce qui concerne les combats navals. Dans le second passage, ce sont plutôt les conséquences envisagées par les Lacédémoniens qui fondent leur appréhension. Il s'agit d'un éventuel retour de l'hégémonie des Athéniens, appuyés par la flotte du Grand Roi qui est menée par Pharnabaze et Conon. Les appréhensions des Lacédémoniens sont perceptibles. En témoignage le rappel d'Agésilas à Sparte par les éphores en 394<sup>1197</sup>. Même si les deux auteurs ne disent rien de l'atmosphère qui règne dans le camp des Athéniens et dans celui des Perses, on peut imaginer que le rappel d'Agésilas a été sans nul doute perçu comme un soulagement, et la preuve du bon déroulement des projets de Conon. Par conséquent on peut imaginer que ceux-ci animés par l'espoir d'un succès sur leurs ennemis lacédémoniens, n'affichent alors qu'une réelle sérénité. C'est l'avis de John Buckler qui affirme que « by 394 Konon and Pharnabaze were ready to contest Spartan control of the Aegean »<sup>1198</sup>. Au total, l'enjeu de la bataille de Cnide est d'une extrême importance. C'est la place de futur *hégémon* des Grecs qui se joue. C'est ce qui explique en partie l'ampleur des flottes mobilisées. Il convient à présent de revenir aux faits en eux-mêmes, tout en recherchant la place que Conon a pu y tenir.

## **2. Le titre et le rôle de Conon lors de la bataille de Cnide**

L'image et la renommée de Conon sont depuis toujours associées à la victoire qu'il remporte en 394 av. J.-C. sur les Lacédémoniens à Cnide. Cependant, en dehors de ce cliché général et superficiel, très peu d'études ont poussé plus loin la réflexion sur la relation qui existe entre l'ancien stratège athénien (devenu entre-temps amiral perse) et cette

---

<sup>1195</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 3.

<sup>1196</sup> Justin, 6, 3, 3.

<sup>1197</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 2, 1-4.

<sup>1198</sup> Buckler, 2003, p. 73.

confrontation. Parmi celles-ci, la contribution de Christian Bouchet<sup>1199</sup> occupe une place de choix, tant par la pertinence des interrogations qu'elle soulève que par la justesse des réponses qu'elle y apporte. Tout au long de cette section, nous aurons recours à plusieurs reprises à cette étude qui procure un éclairage considérable sur cette étape très importante de la carrière du personnage étudié. Comme indiqué dans l'intitulé, notre réflexion portera sur deux aspects essentiellement : d'une part, on traitera du statut effectif de Conon lors de cette confrontation, et d'autre part on reviendra sur son implication dans le choc.

En parcourant les différentes sources qui abordent le sujet, il se dégage trois titres en général qui sont différemment attribués à Conon. Ce constat n'a pas échappé à Christian Bouchet qui a su à travers sa contribution<sup>1200</sup> mettre en lumière le statut de l'Athénien. Le premier l'assimile à un stratège. Ce terme est employé par Isocrate à trois reprises pour qualifier Conon. D'abord dans son éloge au roi de Salamine de Chypre Évagoras, l'orateur signale que les événements de Cnide s'accomplirent alors que Conon était général (στρατηγοῦντος)<sup>1201</sup>. Ensuite en parlant du Grand Roi Artaxerxés, Isocrate dit que ce dernier a Conon pour général (στρατηγοῦντος)<sup>1202</sup> dans la guerre de Rhodes. Enfin Isocrate applique le terme de stratège à Conon lorsqu'il relève l'attitude des Perses envers ceux qui leur rendent bien des services. Il dit à ce propos : « N'ont-ils pas osé arrêter pour le mettre à mort Conon qui avait commandé (στρατηγήσας) pour la défense de l'Asie et avait mis fin à l'empire des Lacédémoniens ? »<sup>1203</sup>. En dehors d'Isocrate, l'attribution du titre de stratège à Conon

---

<sup>1199</sup> Bouchet, 2007.

<sup>1200</sup> Pour faire la lumière sur le titre de Conon à Cnide, surtout en ce qui concerne son statut de navarque ou pas, Christian Bouchet fonde son argumentation sur Ctésias et Xénophon, chez qui on retrouve l'emploi de ce terme avec différentes connotations. Mais il n'hésite pas à avoir recours parfois à d'autres auteurs tels que l'Anonyme d'Oxyrhynchos, Diodore ou encore Démosthène pour renforcer et étayer ses propos.

<sup>1201</sup> Isocrate, *Évagoras*, 56 : Καὶ ταῦτ' ἐπράχθη Κόνωνος μὲν στρατηγοῦντος, Εὐαγόρου δὲ τοῦτο τε παρασχόντος καὶ τῆς δυνάμεως τὴν πλείστην παρασκευάσαντος : « Ces événements s'accomplirent alors que Conon était général et qu'Évagoras avait fourni le moyen d'agir et mettait à notre disposition la majeure partie des forces en jeu ».

<sup>1202</sup> Isocrate, *Panegyrique*, 142 : Ἐν δὲ τῷ πολέμῳ τῷ περὶ Ῥόδον ἔχων μὲν τοὺς Λακεδαιμονίων συμμάχους εὐνοῦς διὰ τὴν χαλεπότητα τῶν πολιτειῶν, χρώμενος δὲ ταῖς ὑπηρεσίαις ταῖς παρ' ἡμῶν, στρατηγοῦντος δ' αὐτῷ Κόνωνος, ὃς ἦν ἐπιμελέστατος μὲν τῶν στρατηγῶν, πιστότατος δὲ τοῖς Ἑλλήσιν, ἐμπειρότατος δὲ τῶν πρὸς τὸν πόλεμον κινδύνων, τοιοῦτον λαβῶν συναγωνιστὴν τρία μὲν ἔτη περιεῖδε τὸ ναυτικὸν τὸ προκινδυνεῦον ὑπὲρ τῆς Ἀσίας ὑπὸ τριήρων ἑκατὸν μόνων πολιορκούμενον, πεντεκαίδεκα δὲ μηνῶν τοὺς στρατιώτας τὸν μισθὸν ἀπεστέρησεν, ὥστε τὸ μὲν ἐπ' ἐκείνῳ πολλάκις ἂν διελύθησαν, διὰ δὲ τὸν ἐφεστῶτα κίνδυνον καὶ τὴν συμμαχίαν τὴν περὶ Κόρινθον συστᾶσαν μόλις ναυμαχοῦντες ἐνίκησαν : « Dans la guerre de Rhodes, quand il avait la sympathie des alliés de Lacédémone à cause de la dureté du régime politique, quand il recevait de nous ses équipages, quand il avait pour général Conon, le plus consciencieux des généraux, le mieux vu par les Grecs, le plus expérimenté dans les dangers de la guerre, avec un tel auxiliaire il a laissé pendant trois ans la flotte qui luttait pour l'Asie bloquée par cent trières seulement, et il a refusé aux soldats la solde de quinze mois, de sorte que, s'il n'avait tenu qu'à lui, ils se seraient souvent débandés et que c'est grâce à leur chef et à la formation de la ligue de Corinthe qu'ils ont été vainqueurs après une pénible bataille navale ».

<sup>1203</sup> Isocrate, *Panegyrique*, 154 : Οὐ Κόνωνα μὲν ὃς ὑπὲρ τῆς Ἀσίας στρατηγήσας τὴν ἀρχὴν τὴν Λακεδαιμονίων κατέλυσεν, ἐπὶ θανάτῳ συλλαβεῖν ἐτόλμησαν.



apparaît aussi chez Démosthène<sup>1204</sup>, chez Androtion<sup>1205</sup>, chez Pausanias<sup>1206</sup> et enfin chez Plutarque<sup>1207</sup>. Quel sens chaque auteur accorde-t-il à ce terme ?

Il faut préciser dès le départ que le statut de stratège que ces auteurs reconnaissent à Conon ne colle pas avec la réalité. Selon Christian Bouchet, l'usage que ces auteurs font du vocable stratège est loin de son sens premier. En effet, il note que le terme ne renvoie pas du tout à la magistrature telle que la conçoivent les institutions grecques. Il avance pour justifier cette affirmation deux arguments de taille : d'abord il constate qu'étant donné que Conon n'a pas été élu stratège pour l'année 394/393 av. J.-C., il n'est pas concevable de lui attribuer ce titre. Son second argument est plutôt lexical, car découlant de l'analyse grammaticale du verbe στρατηγεῖν et du substantif στρατηγός. Il pense que le terme est utilisé dans un sens plus large et différent de sa signification originelle<sup>1208</sup>. Nous souscrivons à cette argumentation en soulignant que Conon étant mandaté par le Roi de Perse et non par Athènes, le terme stratègos ne peut être entendu au sens de La magistrature athénienne.

Si Conon n'est pas reconnu comme stratège en 394/393, il est souvent qualifié, à juste titre selon nous, de commandant des Perses. On le note par deux fois chez Diodore. Premièrement lorsque ce dernier traite du blocus que la flotte lacédémonienne impose à Conon, il note que Pharax fait de Caunos sa base pour bloquer Conon, le commandant de la flotte royale<sup>1209</sup>. Il utilise le terme pour la seconde fois au moment où il signale l'arrivée de

---

<sup>1204</sup>Démosthène, *Contre Leptine*, 68 : στρατηγῶν βασιλεῖ, παρ' ὑμῶν οὐδ' ἡντινοῦν ἀφορμὴν λαβών, κατεναυμάχησεν Λακεδαιμονίους, καὶ πρότερον τοῖς ἄλλοις ἐπιτάττοντας εἶθις ἀκούειν ὑμῶν, καὶ τοὺς ἀρμοστὰς ἐξήλασεν ἐκ τῶν νήσων, καὶ μετὰ ταῦτα δεῦρ' ἔλθων ἀνέστησε τὰ τεῖχη, καὶ πρῶτος πάλιν περὶ τῆς ἡγεμονίας ἐποίησε τῇ πόλει τὸν λόγον πρὸς Λακεδαιμονίους εἶναι : « Général au service du Grand Roi, Conon, sans avoir reçu de vous le moindre secours, vainquit sur mer les Lacédémoniens ; et ce peuple qui auparavant, commandait aux autres, il l'habitua à vous écouter. Il chassa des îles les harmostes, puis, de retour ici, il releva nos murs ; et c'est grâce à lui, le premier que de nouveau se posa entre notre ville et Lacédémone la question de l'hégémonie ».

<sup>1205</sup> Androtion, Fr. 49.

<sup>1206</sup> Pausanias, *Le tour de la Grèce*, 6, 7, 6 : καὶ Κόνωνα ἐπ' αὐτῷ στρατηγόν, Ῥοδίων δὲ τὸν δῆμον πεισθέντα ὑπὸ τοῦ Κόνωνος, ἀπὸ Λακεδαιμονίων μεταβαλέσθαι σφᾶς ἐς τὴν βασιλέως καὶ Ἀθηναίων συμμαχίαν : « Conon qui en avait le commandement engagea les Rhodiens à abandonner l'alliance des Lacédémoniens pour embrasser celle du roi et des Athéniens ».

<sup>1207</sup> Plutarque, *Artaxerxès*, 21, 1 : Ἐξέβαλε δὲ καὶ τῆς θαλάττης Λακεδαιμονίους, Κόνωνι τῷ Ἀθηναίῳ μετὰ Φαρναβάζου στρατηγῷ χρησάμενος : « Le roi chassa aussi de la mer les Lacédémoniens, en adjoignant à Pharnabaze le stratège athénien Conon ».

<sup>1208</sup> Bouchet, 2007, p. 240.

<sup>1209</sup> Diodore, 14, 79, 4-5 : Φάραξ δὲ ὁ τῶν Λακεδαιμονίων ναύαρχος ἀναχθεὶς ἐκ Ῥόδου ναυσὶν ἑκατὸν εἴκοσι κατέπλευσε τῆς Καρίας πρὸς Σάσανδα, φρούριον ἀπέχον τῆς Καύνου σταδίου ἑκατὸν πενήκοντα. ἐκεῖθεν δὲ ὀρμώμενος ἐπολιόρκει τὴν Καύνον, καὶ Κόνωνα μὲν τὸν τοῦ βασιλικοῦ στόλου τὴν ἡγεμονίαν ἔχοντα, διατρίβοντα δ' ἐν Καύνῳ μετὰ νεῶν τεσσαράκοντα : « De son côté Pharax, le navarque des Lacédémoniens, quitta Rhodes avec cent vingt navires, et débarqua à Sasanda, en Carie, une forteresse située à cent cinquante stades de Caunos. Il en fit sa base pour assiéger Caunos et bloquer Conon, le commandant de la flotte royale, qui relâchait à Caunos avec quarante navires. Mais Artaphernès et Pharnabaze vinrent en nombre secourir les Cauniens, et Pharax leva le siège et repartit pour Rhodes avec toute sa flotte ».

Conon à Athènes sous l'archontat d'Euboulidès<sup>1210</sup>. Il dit que Conon débarqua au Pirée en tant que commandant de la flotte royale<sup>1211</sup>. Pour Christian Bouchet le titre *d'hégemon* octroyé à Conon par Diodore est le fruit d'une discussion. Celle-ci a lieu entre Conon et Pharnabaze. C'est après s'être mis d'accord que ce dernier le fait commandant en chef de la flotte royale. Christian Bouchet conclut alors que Conon est revêtu de ce titre à partir de 398 av. J.-C., c'est-à-dire dès sa nomination. Il le conservera pendant et même après Cnide. Cependant Christian Bouchet prend soin de préciser que « ce statut laissé à Conon, celui de "chef de la flotte", n'est pas celui d'un commandant en chef, loin de là même, puisque Conon devait le partager avec d'autres : ainsi voyons-nous chez Diodore, 14, 79, 8, que l'hégémonie d'une partie de la flotte est accordée aussi à un dynaste de Sidon ».

Le dernier titre sous lequel on retrouve souvent Conon est celui de navarque des Perses. Ctésias utilise ce terme pour désigner Conon. En effet, il dit que « Ὄς ὑπὸ Φαρναβάζου ναύαρχος Κόνων ἐγένετο ». La traduction proposée par Dominique Lenfant est la suivante : « Comment Conon devint commandant de la flotte par le fait de Pharnabaze »<sup>1212</sup>. Diodore utilise aussi à deux reprises le terme de navarque pour désigner Conon : d'abord lorsqu'il signale la réquisition des navires lacédémoniens revenant d'Égypte et chargés de blé par Conon. Il dit que « les Rhodiens et Conon, le navarque des Perses, firent entrer leurs navires dans les ports, et le blé alla garnir les greniers de la ville »<sup>1213</sup>. Quant à la seconde mention, elle apparaît dans les instants qui précèdent le départ de Conon pour l'Asie en vue de croiser le Grand Roi. L'auteur relève que « Conon, le navarque des Perses, confie le commandement de la flotte à Hiéronymos et Nicophémos<sup>1214</sup>, tous deux Athéniens »<sup>1215</sup>.

On constate cet emploi aussi chez Diodore. En effet, lorsqu'il relate les événements qui mènent à la nomination de Conon par le Grand Roi, Diodore mentionne que Conon est

<sup>1210</sup> Cela renvoie à la date de 394/393, qui correspond au retour de Conon à Athènes.

<sup>1211</sup> Diodore, 14, 85,1-2 : περι δὲ τούτους τοὺς χρόνους Κόνων τοῦ βασιλικοῦ στόλου τὴν ἡγεμονίαν ἔχων, ὀγδοήκοντα τριήρεσι καταπλεύσας εἰς τὸν Πειραιέα τοῖς πολίταις ὑπέσχετο τὸν περιβόλον τῆς πόλεως ἀνοικοδομήσειν » : À cette époque, Conon, commandant de la flotte royale, débarqua au Pirée avec quatre-vingts trières ».

<sup>1212</sup> Ctésias, Persica, F 30 §74 (Photius 44b20-42) : « Ὄς ὑπὸ Φαρναβάζου ναύαρχος Κόνων ἐγένετο ».

<sup>1213</sup> Diodore, 14, 79,7 : « Ῥόδιοι δὲ καὶ Κόνων ὁ τῶν Περσῶν ναύαρχος καταγαγόντες τὰς ναῦς εἰς τοὺς λιμένας ἐπλήρωσαν σίτου τὴν πόλιν » : « Les Rhodiens et Conon, le navarque des Perses, firent entrer leurs navires dans les ports, et le blé alla garnir les greniers de la ville ».

<sup>1214</sup> Le nom exact de Nicophémos est donné par Xén., *Hell.* IV, 8, 8, Lysias, XIX, 7 sq. et *Hell. Oxy.* X, 1 ; cf. Kirchner, PA, 11066. Ici, c'est-à-dire aussitôt avant sa visite au Roi, se place la mutinerie dans la flotte de Conon rapportée par *Hell. Oxy.* XIV-XV, Isocrate, Panég. 142 et Justin, VI, 2, 11 ; malgré les 120 talents pris sur les biens confisqués de Tissapherne que lui a remis Pharnabaze, Conon n'a plus d'argent pour payer la solde des équipages, et la mutinerie a pu, pour sa part, le déterminer à aller demander des subsides au Roi. Selon les *Hell. Oxy.* XIV, 1, Conon aurait effectué une démarche analogue auprès de Pharnabaze et de Tithraustès.

<sup>1215</sup> Diodore, 14, 81, 4 : Κόνων δ' ὁ τῶν Περσῶν ναύαρχος ἐπὶ μὲν τοῦ στόλου κατέστησεν Ἱερώνυμον καὶ Νικόδημον Ἀθηναίους ὄντας : « Conon, le navarque des Perses, confie le commandement de la flotte à Hiéronymos et Nicophémos<sup>1215</sup>, tous deux Athéniens... ».

fait navarque par Pharnabaze : « Pharnabaze profita de la trêve conclue avec les Lacédémoniens pour se rendre auprès du Roi qu'il persuada d'armer une flotte et d'en nommer navarque l'Athénien Conon<sup>1216</sup>.

D'une manière générale la *navarchie*, en tant que magistrature, est une invention spartiate qui apparaît pendant le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C<sup>1217</sup>. Elle est liée à la naissance d'une flotte spartiate. Le navarque spartiate est élu pour un an non renouvelable. On retrouve à ses côtés souvent, un secrétaire (épistoleus) et un autre officier (épibatès). La fonction a fini par se retrouver dans d'autres cités et même aussi chez les Athéniens<sup>1218</sup>. Pour Christian Bouchet, Conon n'est pas un navarque dans le sens où l'entendent les Grecs, surtout pas dans le sens spartiate du terme. C'est ce qui l'amène à considérer Conon comme un navarque selon le sens que lui attribue Ctésias, c'est-à-dire celui de commandant doté de pouvoirs moins étendus que le navarque spartiate<sup>1219</sup>. Cette réflexion à propos du statut de Conon pendant la bataille de Cnide débouche sur la question de la hiérarchie qui existe entre lui et Pharnabaze. La problématique est de savoir qui détient effectivement le pouvoir sur la flotte ? L'Athénien ou le satrape perse ?

À notre avis, la seconde proposition semble de loin logique et plus réaliste car reposant sur des témoignages que fournissent les sources. C'est surtout Xénophon, très peu prolix sur la bataille en elle-même, qui est notre recours. En effet, plusieurs passages du chapitre 8 de son livre 4 attestent que c'est à Pharnabaze que revient la supériorité sur Conon. L'historien relève d'abord qu'à la suite du conseil que Conon donne à Pharnabaze de laisser leur liberté aux cités libérées, ce dernier laisse sous le commandement de Conon quarante navires<sup>1220</sup>. Une autre preuve de l'autorité de Pharnabaze sur Conon est la recommandation

---

<sup>1216</sup> Diodore, 14, 39, 1-2 : Φαρνάβαζος δὲ τῶν πρὸς Λακεδαιμονίους ἀνοχῶν γενομένων ἀνέβη πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ συνέπεισεν αὐτὸν στόλον ἐτοιμάσαι καὶ ναύαρχον ἐπιστῆσαι Κόνωνα τὸν Ἀθηναῖον : « Pharnabaze profita de la trêve conclue avec les Lacédémoniens pour se rendre auprès du Roi qu'il persuada d'armer une flotte et d'en nommer navarque l'Athénien Conon ».

<sup>1217</sup> Dans l'objectif de pousser plus loin les analyses sur la navarchie, nous fournissons à titre indicatif cette bibliographie : L. Pareti, « Ricerche sulla potenza marittima deli spartani e sulla cronologia dei nauarchi » Mem, dell' Accad. Delle scienze di Torino, 2, 59, (1908-1909) p. 71-159= Studi minori II, 1961, p.1-131 ; R. Sealey « Die spartanische nauarchie », Klio 58 (1976), p. 335-358 ; J. F. Bommelaer, *Lysandre de Sparte, Histoire et tradition*, Paris, De Boccard, 1981, p. 75-79 et 163 ; E. F. Bloedow, « Sparta naval command from secretary to « vice-amiral », scholia, n.s.9 (2000), p. 12-19.

<sup>1218</sup> Bouchet, 2007, p. 242-243.

<sup>1219</sup> Bouchet, 2007, p. 243.

<sup>1220</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 2-3 : Καὶ γὰρ ὁ Κόνων τὸν Φαρνάβαζον ἐδίδασκεν ὡς οὕτω μὲν ποιοῦντι πᾶσαι αὐτῶ αἱ πόλεις φίλαι ἔσονται, εἰ δὲ δουλοῦσθαι βουλόμενος φανερός ἔσοιτο, ἔλεγεν ὡς μία ἐκάστη πολλὰ πράγματα ἱκανῆ εἴη παρέχειν καὶ κίνδυνος εἴη μὴ καὶ οἱ Ἕλληνας, εἰ ταῦτα αἰσθόιντο, συσταίεν. (3) Ταῦτα μὲν οὖν ἐπειθετο ὁ Φαρνάβαζος. ἀποβὰς δ' εἰς Ἐφεσον τῶ μὲν Κόνωνι δοῦς τετραράκοντα τριῆρεις εἰς Σηστόν εἶπεν ἀπαντᾶν, αὐτὸς δὲ πεζῇ παρήει ἐπὶ τὴν αὐτοῦ ἀρχήν : « De fait, Conon avait averti Pharnabaze qu'une pareille conduite lui vaudrait l'amitié de toutes les villes, mais que, si on lui voyait l'intention de les asservir, chacune en particulier, lui avait-il dit, serait capable de lui valoir beaucoup de difficultés, et l'on risquait que les Grecs, s'ils en étaient informés, ne se groupassent en coalition. Sur ce point donc Pharnabaze s'était laissé persuader. Puis il

qu'il fait à propos des villes de Sestos et d'Abydos. Le satrape lui ordonne de leur interdire la navigation et surtout de préparer les bonnes dispositions des cités de la région de l'Hellespont<sup>1221</sup>. La dernière attestation de la supériorité de Pharnabaze sur Conon est rendue à travers ce passage où Conon demande le commandement à Pharnabaze : « Mais Conon lui dit que, si Pharnabaze lui laissait le commandement de la flotte, il saurait la ravitailler en tirant ses ressources de l'Archipel, et que, d'autre part, il irait débarquer dans sa patrie pour aider les Athéniens à relever les Longs-Murs et les fortifications du Pirée : il ne savait rien, dit-il, qui serait plus pénible aux Lacédémoniens ; « et, alors, ce faisant, c'est toi qui obtiendras la reconnaissance des Athéniens, et aussi le châtement des Lacédémoniens, car ce qui a été l'objet principal de leurs efforts sera, grâce à toi, annulé. » Pharnabaze, après avoir entendu ces propos, l'envoya de bon cœur à Athènes et lui donna par-dessus le marché de l'argent pour le relèvement des murs »<sup>1222</sup>. Avec cette preuve, Christian Bouchet conclut au sujet de Conon que : « Nous sommes parfaitement renseignés sur sa position subalterne au sein de l'armée perse : non seulement aucun titre officiel ne lui est donné, mais encore il est constamment (au moins jusqu'en 393) défini comme un allié, ou un *lieutenant* de Pharnabaze, pour ne pas dire un mercenaire »<sup>1223</sup>. La lumière sur le titre et le statut de Conon étant faite, on peut à présent s'intéresser à son rôle effectif durant la bataille.

Le premier auteur que nous citons dans ce domaine est Xénophon. Il note que les deux flottes se font face. Celle du Grand Roi est composée de deux contingents : l'un dirigé par Pharnabaze et l'autre avec à sa tête Conon. Il souligne que c'est l'escadre conduite par Conon

---

débarqua à Ephèse, remit à Conon quarante trières, et lui donna rendez-vous à Sestos pendant que lui se dirigeait par terre vers son gouvernement ».

<sup>1221</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 6 : Ὁ δὲ Φαρνάβαζος ἐπεὶ ἤρρε τὴν τε Ἄβυδον καὶ τὸν Σηστὸν οὕτως ἔχοντα, προηγόρευεν αὐτοῖς ὡς εἰ μὴ ἐκπέμψοιεν τοὺς Λακεδαιμονίους, πόλεμον ἐξοίσει πρὸς αὐτούς. Ἐπεὶ δὲ οὐκ ἐπέιθοντο, Κόνωνι μὲν προσέταξε καλύειν αὐτοὺς τὴν θάλατταν πλεῖν, αὐτὸς δὲ ἐδήου τὴν τῶν Ἀβυδηγῶν χώραν. Ἐπεὶ δὲ οὐδὲν ἐπέβαινε πρὸς τὸ καταστρέφεσθαι, αὐτὸς μὲν ἐπ' οἴκου ἀπῆλθε, τὸν δὲ Κόνωνα ἐκέλευεν εὐτρεπίζεσθαι τὰς καθ' Ἑλλησποντον πόλεις, ὅπως εἰς τὸ ἔαρ ὅτι πλεῖστον ναυτικὸν ἀθροισθεῖη. ὀργιζόμενος γὰρ τοῖς Λακεδαιμονίοις ἀνθ' ὧν ἐπεπόνθει περὶ παντὸς ἐποιεῖτο ἐλθεῖν τε εἰς τὴν χώραν αὐτῶν καὶ τιμωρήσασθαι ὅ τι δύναιτο. « Quand Pharnabaze vit que telles étaient les dispositions de Sestos et d'Abydos, il fit savoir à ces villes que, si elles n'expulsaient pas les Lacédémoniens, il leur ferait la guerre. Comme elles ne lui cédaient pas, il donna mission à Conon de leur interdire toute navigation, pendant que lui-même pillait le territoire d'Abydos. Comme cela ne faisait pas avancer la soumission, il retourna chez lui, tandis qu'il chargeait Conon de préparer les bonnes dispositions des villes de la région de l'Hellespont, pour pouvoir rassembler au printemps une flotte aussi importante que possible. C'est que, plein de ressentiment contre les Lacédémoniens pour tout le mal qu'il avait reçu, il n'avait pas de plus grand désir que d'aller dans leur pays et de les châtier du mieux qu'il pouvait ».

<sup>1222</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 9 : Λέγοντος δὲ τοῦ Κόνωνος <ὡς> εἰ ἐφῆ αὐτὸν ἔχειν τὸ ναυτικόν, θρέψοι μὲν ἀπὸ τῶν νήσων, καταπλεύσας δ' εἰς τὴν πατρίδα συναναστήσοι τὰ τε μακρὰ τεῖχη τοῖς Ἀθηναίοις καὶ τὸ περὶ τὸν Πειραιᾶ τεῖχος, οὗ εἰδέναι ἔφη ὅτι Λακεδαιμονίοις οὐδὲν ἂν βαρύτερον γένοιτο, « Καὶ τοῦτο οὖν, » ἔφη, « σὺ τοῖς μὲν Ἀθηναίοις κεχαρισμένος ἔσει, τοὺς δὲ Λακεδαιμονίους τετιμωρημένος· ἐφ' ᾧ γὰρ πλεῖστα ἐπόνησαν, ἀτελεῖς αὐτοῖς ποιήσεις. » Ὁ δὲ Φαρνάβαζος ἀκούσας ταῦτα ἀπέστειλεν αὐτὸν προθύμως εἰς τὰς Ἀθήνας, καὶ χρήματα προσέθηκεν αὐτῷ εἰς τὸν ἀνατειχισμόν.

<sup>1223</sup> Bouchet, 2007, p. 246.

qui est en première ligne en face de Peisandros<sup>1224</sup>. Pour l'auteur, c'est ce dernier qui a abordé en premier l'ennemi. Il n'est pas aisé de saisir le rôle qu'a pu jouer Conon à partir du compte rendu très peu détaillé<sup>1225</sup> qu'Isocrate fait de la bataille<sup>1226</sup>. L'orateur se contente en effet simplement d'attribuer la victoire finale à Conon. C'est le même constat chez Démosthène, qui affirme que c'est Conon qui vainquit sur mer les Lacédémoniens<sup>1227</sup>. Diodore est du même avis que Xénophon au sujet de l'identité de ceux qui abordent en premier lors de l'affrontement. Il soutient, en effet, que c'est le Spartiate qui attaqua les navires de tête et eut le dessus. Mais il ajoute que Conon ne reprend le dessus qu'après le secours porté par la flotte sous les ordres de Pharnabaze. On voit alors l'Athénien prendre en chasse les Lacédémoniens jusqu'à la côte et se rendre maître de cinquante trières<sup>1228</sup>.

En dehors des auteurs cités plus haut (Xénophon, Isocrate, Démosthène et Diodore), il existe un autre compte rendu de la bataille qui renseigne sur le rôle joué par Conon. Il s'agit d'un extrait de Polyen. L'auteur dit que : « Conon, sur le point de donner une bataille navale, fut averti par un transfuge que les ennemis avaient formé le dessein d'attaquer son vaisseau avec leurs meilleures galères. Aussitôt il fit armer et équiper une galère pareille à la sienne, y mit toutes les marques d'honneur du vaisseau amiral, plaça ce navire à l'aile droite, et ordonna que les signaux se donnassent de ce point. Les ennemis trompés par ces apparences, tournèrent de ce côté leurs galères les plus considérables, pendant que Conon, avec le reste de sa flotte, donna sur les autres vaisseaux des ennemis, dont il coula les uns à fond, et fit

<sup>1224</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 3, 11-12 : Εἶναι μὲν γὰρ περὶ Κνίδου τὸν ἐπίπλου ἀλλήλοισι, Φαρνάβαζον δὲ ναύαρχον ὄντα σὺν ταῖς Φοινίσσαις εἶναι, Κόνωνα δὲ τὸ Ἑλληνικὸν ἔχοντα τετάχθαι ἔμπροσθεν αὐτοῦ. Ἀντιπαραταξαμένου δὲ τοῦ Πεισάνδρου, καὶ πολὺ ἐλαττόνων αὐτῷ τῶν νεῶν φανεισῶν τῶν αὐτοῦ τοῦ μετὰ Κόνωνος (τοῦ) Ἑλληνικοῦ. « C'était dans les eaux de Cnide que s'étaient rencontrées les deux flottes ; Pharnabaze, qui avait le titre d'amiral, était avec l'escadre phénicienne ; Conon, avec la division grecque, était rangé devant lui. 12- Peisandros s'était déployé en face d'eux, et il avait bien vu alors que ses vaisseaux étaient beaucoup moins nombreux que la division grecque de Conon ».

<sup>1225</sup> Gotteland, 2007, p. 75, fait remarquer que la coutume chez les orateurs est d'insister très peu sur les manifestations des batailles. Ils portent le plus souvent leur attention sur leurs raisons de même que leurs conséquences. Comme on peut le constater, Isocrate n'échappe pas à cette habitude.

<sup>1226</sup> Isocrate, *Evagoras* 56 : Ὅπερ συνέβη· πεισθέντων γὰρ ταῦτα τῶν στρατηγῶν καὶ ναυτικοῦ συλλεγέντος Λακεδαιμόνιοι μὲν κατεναυμαχήθησαν καὶ τῆς ἀρχῆς ἀπεστερήθησαν, οἱ δ' Ἕλληνας ἠλευθερώθησαν, ἡ δὲ πόλις ἡμῶν τῆς τε παλαιᾶς δόξης μέρος τι πάλιν ἀνέλαβε καὶ τῶ συμμάχων ἡγεμῶν κατέστη, « Et c'est ce qui arriva. Les généraux furent convaincus, une flotte réunie : les Lacédémoniens furent vaincus en combat naval et dépossédés de leur puissance. Les Grecs furent libérés, notre ville recouvra une partie de son ancienne gloire et fut mise à la tête des alliés ».

<sup>1227</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 68 : στρατηγῶν βασιλεῖ, παρ' ὑμῶν οὐδ' ἡντινοῦν ἀφορμὴν λαβὼν, κατεναμάχησεν Λακεδαιμονίουσ : « Général au service du Grand Roi, Conon, sans avoir reçu de vous le moindre secours, vainquit sur mer les Lacédémoniens ».

<sup>1228</sup> Diodore, 14, 83, 7 : οἱ δὲ περὶ τὸν Κόνωνα μέχρι τῆς γῆς καταδιώξαντες τοὺς Λακεδαιμονίους πεντήκοντα μὲν τριήρων ἐκυρίευσαν : « Conon poursuivit les Lacédémoniens jusqu'à la côte et se rendit maître de cinquante trières ».

prendre la fuite aux autres »<sup>1229</sup>. La contradiction entre ce récit et les précédents est frappante. Polyen écarte radicalement une quelconque intervention de Pharnabaze. Tandis chez les autres auteurs, notamment chez Diodore, 14, 83, 5-7, après l'assaut donné par Conon, celui-ci était en mauvaise posture, car Peisandros avait le dessus. La fuite des soldats de ce dernier n'est due semble-t-il qu'à l'apparition de la flotte conduite par le satrape du Roi. Il convient de retenir que l'Athénien tient une place de choix et un rôle de premier ordre dans cette bataille de Cnide. Cela ne revient pas à dénier l'importance de l'intervention de Pharnabaze. Peut-être que ce fut une stratégie sur laquelle les deux commandants s'étaient au préalable entendus comme l'avance Duane Abe March<sup>1230</sup>. La difficulté pour établir précisément leurs rôles respectifs au cours de cette bataille ainsi que des considérations politiques et culturelles ont donné lieu à diverses interprétations au succès qu'ils ont remporté. Il serait intéressant à présent d'analyser ces différents points de vue.

### **3.L'opinion athénienne<sup>1231</sup> et la victoire de Cnide**

La victoire militaire de la flotte perse conduite par Pharnabaze et Conon a fait l'objet de diverses interprétations. Parmi les analyses prêtées à ce succès obtenu dans les eaux de Cnide en 394 av. J.-C., figure celle qui porte sur la réception que les Athéniens lui réservent. D'une manière générale et à la lecture des sources, on peut dégager deux positions que suscite Cnide au sein de l'opinion à Athènes : on distingue d'une part ceux qui reconnaissent en Conon le seul et unique artisan de la victoire. Pour ces derniers Cnide est alors une victoire athénienne d'abord, ensuite grecque et enfin une manifestation de la liberté face à l'oppression. D'autre part on retrouve l'opinion qui ne voit à travers cette victoire que la consécration des Barbares et leur immixtion dans les affaires des Grecs. Deux positions diamétralement tranchées qu'il importe d'analyser dans les détails.

Le témoignage de l'écho favorable que reçoit Cnide chez les Athéniens est surtout présent dans les discours des orateurs attiques. En effet, plusieurs d'entre eux font de la bataille un véritable coup de maître réussi par les seules forces et qualités de Conon. On en a trace d'abord chez Andocide à travers son discours intitulé *Sur la paix* composé vers 391 av. J.-C. Dans ce discours, l'auteur tente de convaincre les Athéniens de conclure la paix avec les Lacédémoniens. C'est en poursuivant cet objectif qu'il en vient à traiter de l'épisode — alors

---

<sup>1229</sup> Polyen, *Ruses de guerre* 1840 dans César, "Commentaires" publ. par MM. Ch. Liskenne et Sauvan Bibliothèque historique et militaire ; 3 Anselin, 1840.

<sup>1230</sup> March, 1994, p.111.

<sup>1231</sup> À défaut de sources d'informations rendant compte de l'avis des Lacédémoniens, et de celui des Perses, notre propos portera essentiellement sur l'accueil que les Athéniens ont réservé à la victoire de Cnide.

tout récent — de Cnide et de Conon. L'orateur dit que c'est ce dernier qui livra bataille et qui fit perdre l'empire de la mer aux Lacédémoniens<sup>1232</sup>. Il mentionne certes le Grand Roi, mais ne lui attribue pas la victoire. Pour lui, il semble que Cnide est plutôt une victoire de Conon.

Cet avis se dessine largement aussi chez Isocrate dans deux de ses discours : *l'Aréopagitique* et le *Philippe*. Rappelons en ce qui concerne le premier discours qu'il date de 348 ou même de 346. Ce sont deux passages qui sont retenus dans lesquels l'auteur parle de la victoire navale de Conon. Ainsi dans le premier on peut lire : « Alors que toute la Grèce était tombée sous le pouvoir de notre cité après la victoire de Conon et après la stratégie de Timothée<sup>1</sup>... »<sup>1233</sup>. Isocrate attribue sans aucun doute la victoire de Cnide à Conon. Dans un autre passage du même discours il dit qu'« autrefois, quand le peuple était maître des affaires, nous mettions garnison dans les citadelles étrangères, mais quand les Trente eurent pris en mains le gouvernement, l'ennemi occupa la nôtre. En ce temps-là les Lacédémoniens étaient nos maîtres ; mais lorsque les bannis furent revenus et osèrent combattre pour la liberté, après la victoire navale de Conon, des ambassadeurs vinrent de Lacédémone offrir à notre cité l'empire de la mer »<sup>1234</sup>. Les raisons qui amènent l'orateur à avancer de tels propos résident dans les intentions qui sous-tendent ce discours. En effet, l'orateur attire l'attention des Athéniens sur le lien qui existe entre le rétablissement de la constitution des ancêtres et les succès qu'elle garantit. C'est selon lui l'explication de la victoire de Conon. Dans le second discours adressé à Philippe, l'auteur note encore que c'est Conon qui remporta une victoire sur mer. Il soutient en effet qu'« une flotte fut réunie pour lui près de Rhodes, il remporta une victoire sur mer, enleva leur pouvoir aux Lacédémoniens, délivra les Grecs... »<sup>1235</sup>. Une fois de plus l'explication de l'association de Conon à la victoire de Cnide se retrouve dans les intentions qui ont suscité ce discours d'Isocrate. Il faut situer dans un premier temps le discours dans son contexte. Celui-ci est postérieur au 19 Elaphébolion 346. À travers le discours, Isocrate propose à Philippe une double tâche : réconcilier les cités grecques et les conduire à la conquête de l'empire perse. C'est en voulant faire comprendre au souverain

---

<sup>1232</sup> Andocide, *Sur la Paix*, 22 : « Donc, après leur avoir fait des serments et obtenu d'eux de dresser la stèle du traité — triste parti, mais dont il fallait se tenir alors pour satisfaits — nous signâmes la paix aux conditions dites. Et voici qu'après cela nous faisons alliance avec les Béotiens et les Corinthiens que nous détachons d'eux, nous renouons avec les Argiens l'amitié d'autrefois, et nous mettons les Lacédémoniens dans la nécessité de livrer la bataille de Corinthe. Et qui leur suscita l'inimitié du Grand Roi, qui mit Conon en état de livrer la bataille navale qui leur fit perdre l'empire de la mer? »

<sup>1233</sup> Isocrate, *Aréopagitique*, 12

<sup>1234</sup> Isocrate, *Aréopagitique*, 65. Dans cet extrait il semble qu'Isocrate fait allusion à la période d'avant Éphialtés, voir d'avant Clisthène.

<sup>1235</sup> Isocrate, *Philippe*, 5, 63.

macédonien que des gens moins doués que lui ont accompli des exploits qu'Isocrate en vient à associer la victoire de Cnide à Conon.

Le dernier orateur retenu chez qui Cnide est vue comme le succès de Conon est Démosthène. Cette idée est présente dans trois de ses discours. D'abord dans les reproches qu'il adresse à Androtion en 356 av. J.-C. pour avoir détruit les anciennes inscriptions qui sont dignes de gloire, l'auteur relève l'une d'entre elle sur laquelle on peut lire : « Conon, en souvenir de sa victoire navale sur les Lacédémoniens »<sup>1236</sup>. Quelques années après ce discours soit en 355/4 av. J.-C., et à travers son *Contre Leptine*, Démosthène s'insurge contre ce dernier et contre la loi qu'il a fait voter de manière arbitraire. Celle-ci vise à supprimer les immunités autrefois accordées à des citoyens. C'est dans ce cadre qu'il en vient à traiter de la victoire de Cnide de 394 av. J.-C. Il note, en effet que, « général au service du Grand Roi, Conon, sans avoir reçu de vous le moindre secours, vainquit sur mer les Lacédémoniens »<sup>1237</sup>. Le dernier passage relatif à Cnide est contenu dans le *Contre Timocrate*<sup>1238</sup>. Démosthène dresse dans ce passage l'inventaire des inscriptions officielles qu'on pouvait lire au bas des couronnes dans la cité. Il remarque que celles-ci suscitent une réelle admiration et font honneur à la cité, par les messages, de même que les faits qui sont à la base de leur création. Parmi ces inscriptions en figure une qui rappelle la victoire navale que Conon remporte sur les Lacédémoniens. Il s'agit de la même que celle du *Contre Androtion*.

En un mot l'opinion qui se dégage chez les orateurs attiques c'est que Cnide est l'œuvre de Conon tout simplement. Sophie Gotteland a porté un regard intéressant sur cette

---

<sup>1236</sup> Démosthène, *Contre Androtion*, 72 : « Maintenant, Athéniens, considérez combien, au jugement de tous les siècles, étaient belles et dignes d'envie les inscriptions officielles qu'Androtion a détruites, combien impies et scandaleuses, celles qu'il leur a substituées. Vous avez tous lu, je pense au bas de la monture de ces couronnes, des inscriptions comme : « les alliés au peuple Athéniens pour sa prudence et sa justice » ou « Prix de courage dédié par les alliés à Athéna » ; et d'autres, provenant de quelque État particulier : « au peuple, athénien telle cité par lui sauvée » ; par exemple on y trouvait inscrit : « les Eubéens délivrés par le peuple Athénien, lui ont décerné cette couronne », ou encore « Conon, en souvenir de sa victoire navale sur les Lacédémoniens ». Voilà quelle sorte d'inscriptions portaient les couronnes ».

<sup>1237</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 68 : « Considérez d'abord Conon. Avons-nous, contre ce héros lui-même ou contre ses actes, quelque grief qui justifie la révocation de vos dons ? Comme en peuvent témoigner certains d'entre vous qui sont de la même génération, la cité, après que le peuple fut revenu du Pirée, était mal en point ; elle ne possédait plus un seul vaisseau. Général au service du Grand Roi, Conon, sans avoir reçu de vous le moindre secours, vainquit sur mer les Lacédémoniens ; et ce peuple qui auparavant, commandait aux autres, il l'habitua à vous écouter. Il chassa des îles les harmostes, puis, de retour ici, il releva nos murs ; et c'est grâce à lui, le premier que de nouveau se posa entre notre ville et Lacédémone la question de l'hégémonie ».

<sup>1238</sup> Démosthène, *Contre Timocrate*, 180 : « Maintenant, Athéniens, considérez combien au jugement de tous les siècles étaient belles et dignes d'envie les inscriptions officielles qu'Androtion a détruites, combien impies et scandaleuses, celles qu'il leur a substituées. Vous avez tous lu, je pense au bas de la monture de ces couronnes, des inscriptions comme : « les alliés ont couronné le peuple athénien pour sa prudence et sa justice » ou « Prix de courage dédié par les alliés à Athéna » ; et d'autres, provenant de quelque État particulier : « au peuple athénien, telle cité par lui sauvée » ; par exemple : « Les Eubéens, délivrés par le peuple athénien, lui ont décerné cette couronne », ou encore « Conon, en souvenir de sa victoire navale sur les Lacédémoniens » ou « Chabrias, en souvenir de sa victoire navale de Naxos ». Voilà quelle sorte d'inscriptions portaient les couronnes ».



réécriture de la bataille de Cnide de la part des orateurs attiques. Elle relève le caractère athéno-centrique du point de vue énoncé sur la bataille. En effet, selon elle, c'est à l'aune d'Athènes et de la Grèce que la bataille de Cnide est évaluée<sup>1239</sup>. « Cnide est donc interprété en quelque sorte comme le dernier acte de la guerre du Péloponnèse, la revanche de la défaite de 404 »<sup>1240</sup>. Le compte rendu que les orateurs font de cette bataille navale lui fait dire en définitive que « Cnide chez les orateurs apparaît comme la victoire d'un homme seul, un héros qui, en s'opposant à l'ambition démesurée de Sparte, travaille au bien d'Athènes et, derrière elle, aux intérêts de toute la Grèce. Chez Isocrate, la bataille que livre Conon est présentée comme un combat mené pour la justice contre une puissance tyrannique »<sup>1241</sup>. Il faut cependant garder à l'esprit que toute cette propagande était à dessein.

Les orateurs ne sont pas les seuls à adresser des discours laudatifs à Cnide et en faveur de Conon. On retrouve aussi la même tendance chez des auteurs tardifs. D'abord chez Diodore, c'est semble-t-il grâce à la fougue et à l'ardeur du seul Conon que la décision se fait à Cnide. L'auteur relève en effet que « Conon poursuivit les Lacédémoniens jusqu'à la côte et se rendit maître de cinquante trières »<sup>1242</sup>. Chez Cornélius Népos, on apprend toute l'importance et l'espoir que suscite Cnide dans les cités grecques. En effet, l'auteur souligne que les Lacédémoniens « entrent en campagne sous le commandement de Pisandre. Mais leurs troupes sont attaquées par Conon non loin de Cnide et, dans une grande bataille, mises en fuite ; beaucoup de leurs bateaux sont pris, un certain nombre coulés. Cette victoire fut pour Athènes et en même temps pour tous les États grecs que les Lacédémoniens tenaient sous leur domination, le signal de la délivrance »<sup>1243</sup>. Quant à Justin, on peut lire chez lui que c'est Conon qui assure la victoire aux Perses<sup>1244</sup>. D'une manière générale, on constate que Cnide devient le succès des Grecs. Avant même les orateurs et des auteurs tardifs, il est hautement probable que la population d'Athènes elle-même ait réservé le même accueil à Cnide. En effet, si l'on prend en compte le contexte général dans lequel la victoire intervient (après la défaite des coalisés à Némée et avant celle de Coronée), on peut comprendre tout le

---

<sup>1239</sup> Gotteland, 2012, p. 76.

<sup>1240</sup> Gotteland, 2012, p. 76.

<sup>1241</sup> Gotteland, 2012, p. 77.

<sup>1242</sup> Diodore, 14, 83, 7.

<sup>1243</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 4.

<sup>1244</sup> Justin, 6, 3,4-7 : « Le général des Perses même, Conon, leur était moins dévoué qu'à sa patrie, et, comme il avait été cause de la ruine d'Athènes et de la perte de son empire, il ambitionnait en revanche la gloire de le lui rendre et voulait recouvrer par la victoire la patrie qu'il avait perdue par sa défaite, projet d'autant plus beau qu'il ne combattait même pas avec les forces des Athéniens mais avec celles d'un empire étranger, qu'il voulait livrer bataille au péril du roi et vaincre au profit de sa patrie, enfin acquérir de la gloire par des moyens différents de ceux des généraux qui avaient commandé leur cité avant lui. C'était en effet en battant les Perses que ceux-ci avaient défendu leur patrie, tandis que c'était en leur assurant la victoire qu'il allait relever la sienne ».

prestige qu'elle accorde à la bataille. L'un des témoignages de l'accueil de Cnide peut se retrouver dans la couronne que les Athéniens accordent à Conon et que signale Démosthène. Malgré cette attention particulière accordée à Cnide, il existe une certaine opinion qui ne partage pas ce point de vue. Elle pose alors un autre regard, qui réfute toute la propagande athénienne ou grecque faite autour de Cnide.

Lysias fait partie de ces orateurs pour qui Cnide représente tout, sauf une victoire athénienne, encore moins un succès des Grecs. C'est au cours de l'*Oraison Funèbre* composée en l'honneur des Athéniens tombés pendant la guerre dite de Corinthe qu'on note cette remise en cause de la victoire de Cnide. En effet, l'auteur note que: « quand l'hégémonie eut passé à d'autres mains, les Grecs furent vaincus sur mer par un peuple qui n'osait plus auparavant s'y aventurer. Les Barbares font voile vers l'Europe; les cités grecques sont asservies et des tyrans s'y installent, les uns après notre revers, les autres après la victoire des Barbares »<sup>1245</sup>. Lysias fait allusion à la période qui suit la défaite des Athéniens à Aigospotamos, et qui consacre désormais la suprématie spartiate sur le monde grec. Il constate que c'est à partir de ce moment que les Grecs connaissent les défaites, sous les coups des Barbares qui les asservissent. Le fait marquant dans cet extrait est l'absence de Conon. En plus de son omission, le texte ne mentionne pas non plus Cnide. Pour Sophie Gotteland « c'est ici, sans équivoque, une victoire des Barbares sur les Grecs... Loin de marquer l'heure de la libération pour les Grecs, elle signifie au contraire pour beaucoup d'entre eux l'asservissement, et ouvre aux Barbares les portes de la Grèce »<sup>1246</sup>. Christian Bouchet ne dit pas autre chose. En effet, selon lui, « loin d'être la victoire d'un Athénien, de Conon, la bataille de Cnide consacrerait la puissance militaire des Perses. Il serait inopportun d'associer le nom d'un Athénien à ce qui apparaît être une victoire perse dont les effets sur la liberté grecque sont jugés désastreux par certains »<sup>1247</sup>. Il ajoute pour finir que le chef et le bénéficiaire de la bataille de Cnide n'est personne d'autre que le Grand Roi, et que l'action de Conon n'est que purement et simplement ignorée<sup>1248</sup>.

Platon critique Cnide à travers son *Ménexène*. Il s'agit pour l'essentiel d'une oraison funèbre athénienne, dont il propose en fait un pastiche<sup>1249</sup>. Le sujet dudit discours part de la désignation d'un orateur qui sera chargé de faire l'éloge des soldats morts. C'est un extrait du dialogue entre Socrate et Ménexène qui revient sur la bataille de Cnide. L'auteur qualifie les

---

<sup>1245</sup> Lysias, *Oraison funèbre*, 59.

<sup>1246</sup> Gotteland, 2012, p. 82-83.

<sup>1247</sup> Bouchet, 2007, p. 236

<sup>1248</sup> Bouchet, 2007, p. 237.

<sup>1249</sup> Lenfant, 2011, p. 279.

vainqueurs de la bataille tantôt de « bannis et de volontaires » soutenus par Athènes, qui ont secouru le Roi des Perses<sup>1250</sup> ; tantôt de braves qui délivrèrent le Grand Roi<sup>1251</sup>. Il évite ainsi avec une habileté déconcertante de mentionner le nom de Conon et de faire de ce dernier le principal artisan de la victoire.

L'analyse de Lysias et Platon en ce qui concerne la perception de la victoire de Cnide se retrouve à quelques détails près chez Isocrate, particulièrement dans son *Panegyrique*. L'idée qui sous-tend ce discours annonce déjà la position de l'orateur vis-à-vis de Cnide et des Perses. L'auteur se donne pour objectif de conseiller aux Grecs de mettre fin à leurs dissensions, de réunir leurs forces, et de marcher contre les Perses. C'est ainsi qu'il a pu dire ce qui suit : « Les malheurs de notre cité l'ont clairement démontré : en effet, c'est au moment où l'empire nous fut enlevé que la situation de la Grèce commença à empirer. Après notre échec survenu dans l'Hellespont, quand d'autres eurent l'hégémonie, les Barbares remportèrent des victoires navales, s'emparèrent de l'empire de la mer, occupèrent la plupart des îles, firent une descente en Laconie, prirent de force Cythère, firent le tour complet du Péloponnèse en le ravageant »<sup>1252</sup>. Il faut souligner la facilité déconcertante avec laquelle Isocrate déforme les faits dans le seul but de servir sa cause. Sophie Gotteland souligne à travers cet extrait toute l'amertume de l'orateur devant le nouveau caractère que prennent les rapports entre la Grèce et la Perse surtout après la paix d'Antalcidas<sup>1253</sup>.

Aux extraits des précédents auteurs, on peut adjoindre le passage du *Contre Leptine* de Démosthène cité plus haut. L'auteur note certes que la victoire est remportée par Conon. Mais il prend soin de souligner que Conon demeure un général au service du Grand Roi. Cela signifie implicitement qu'il dépend en tout et pour tout du Roi des Perses. On peut en dire autant de l'extrait d'Andocide cité plus haut<sup>1254</sup>. Mais à ce passage, il lui faut rattacher un paragraphe qui le précède dans le même discours et qui souligne qu' : « après des succès aussi éclatants ils (les Lacédémoniens) sont prêts à faire la paix en ne gardant que leur territoire, eux les vainqueurs, en laissant aux cités l'autonomie, et la liberté des mers aux vaincus. Et

---

<sup>1250</sup> Platon, *Ménexène*, 244e-245a : « c'est ainsi qu'en ce temps-là, elle (Athènes) ne put tenir bon ni garder jusqu'au bout sa résolution de ne secourir contre l'asservissement aucun de ceux qui lui avaient fait tort ; elle se laissa fléchir et leur vint en aide. En personne, elle secourut les Grecs, et les arracha à la servitude, leur assurant une liberté qu'ils conservèrent jusqu'au jour où ils recommencèrent à s'asservir eux-mêmes. Quant au Grand Roi, elle n'osa le défendre elle-même, par respect pour les trophées de Marathon, de Salamine et de Platées ; mais, en permettant seulement aux bannis et aux volontaires d'aller au secours, elle le sauva de l'aveu unanime ».

<sup>1251</sup> Platon, *Ménexène*, 246e- 246 a : « Pourtant nous perdîmes encore des braves dans cette guerre, victimes à Corinthe des *difficultés* du terrain et de la trahison à Léchaon. C'étaient aussi des braves, ceux qui délivrèrent le Grand Roi et chassèrent de la mer les Lacédémoniens ».

<sup>1252</sup> Isocrate, *Panegyrique*, 119.

<sup>1253</sup> Gotteland, 2012, p. 83-84.

<sup>1254</sup> Andocide, *Sur la paix*, 22.

pourtant, je vous le demande, quelles conditions de paix leur aurions-nous faites s'ils avaient perdu seulement une bataille ? »<sup>1255</sup>. Les raisons qui pourraient expliquer le silence de l'orateur sur la question sont exprimées par Pierre Debord<sup>1256</sup>, et reprises aussi par Christian Bouchet, selon qui, « la position d'Andocide, plénipotentiaire lors des discussions de paix avec Sparte en 392/1, explique son silence sur les rapports entre les Athéniens et le Grand Roi »<sup>1257</sup>. Au total, il apparaît que les avis sont partagés en ce qui concerne la victoire de Cnide. Cela s'explique aussi par les intentions qui les ont suscités. Cette diversité d'opinion ne se retrouve pas lorsqu'on aborde les effets qui découlent de ce succès, surtout au niveau des Grecs en général.

## **II. Les conséquences de la victoire de Cnide pour les cités grecques**

La victoire remportée par Pharnabaze et Conon, comme le souligne Xénophon<sup>1258</sup>, marque certes un véritable tournant dans les relations entre les cités grecques d'une part, et d'autre part entre elles et les Perses<sup>1259</sup>. Ce succès représente aussi une étape cruciale dans la carrière politique et militaire de l'amiral du Grand Roi. En effet les lendemains de Cnide sont pour lui le début d'une ère nouvelle marquée de gloire et de reconnaissance. Les suites de sa victoire ont conduit inévitablement à une redéfinition de la configuration générale des rapports entre les différents protagonistes de la guerre de Corinthe. Ce constat est rendu possible grâce à la variété des sources disponibles sur la question. D'une manière générale, on remarque un véritable bouleversement à tel point que certains auteurs ont pu parler d'un jour nouveau qui se lève sur la Grèce, ou encore d'un vent de liberté qui souffle sur le monde grec. La particularité de l'analyse que nous comptons mener réside dans le fait qu'elle se démarque du regard fréquemment posé sur les conséquences de la bataille de Cnide dans les cités grecques. Pour nous il sera question certes de présenter les répercussions du choc naval avant tout, mais aussi d'y rechercher le rôle et la place de Conon.

### **1. La défection des cités alliées aux Lacédémoniens et l'expulsion des harmostes spartiates**

C'est l'une des conséquences majeures de Cnide sur laquelle les sources reviennent le plus souvent. Dans un premier temps, on constate d'abord l'abandon de l'alliance spartiate

---

<sup>1255</sup> Andocide, *Sur la paix*, 19.

<sup>1256</sup> Debord, 1999, p. 253-254.

<sup>1257</sup> Bouchet, 2007, p. 235.

<sup>1258</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 1.

<sup>1259</sup> Selon Barbieri, 1955, p. 153, le désastre de Cnide a les mêmes effets à Sparte qu'Aigos-Potamos en 405/404 av. J.-C. à Athènes. Cette comparaison de l'écrivain italien ne nous semble pas tout à fait juste. Il ne tient pas compte du fait que dans le cas de Sparte, la cité demeure avant tout une puissance terrestre.

par certains de ses anciens alliés. Parmi ces cités, Xénophon mentionne le statut particulier de Mélos. En effet, l'historien dit que : « Pharnabaze, accompagné de Conon, fit voile à travers l'archipel jusqu'à Mélos, qui leur servit de base pour une expédition contre Lacédémone »<sup>1260</sup>. Diodore fournit de plus amples informations à propos des cités qui abandonnent les Spartiates contrairement à Xénophon. Ainsi il note en effet qu'« après la bataille navale, Pharnabaze et Conon appareillèrent avec tous leurs navires et se dirigèrent contre les alliés des Lacédémoniens. Ils obtinrent d'abord la défection de Cos, puis celle de Nisyros et de Téos...et de la même façon Mytilène, Éphèse et Érythrées se rallièrent. Dans ces circonstances, une sorte de fièvre s'empara des cités : les unes expulsaient les garnisons lacédémoniennes et se faisaient indépendantes, les autres se ralliaient à Conon. C'est de ce moment que les Lacédémoniens perdirent leur suprématie maritime. Conon appareilla avec toute la flotte pour gagner l'Attique ; il rallia les îles des Cyclades, puis opéra un débarquement dans l'île de Cythère »<sup>1261</sup>. D'après l'auteur les principales cités qui font défection sont d'abord : Cos, Nisyros<sup>1262</sup>, Téos. Ensuite s'ajoutent Mytilène, Éphèse et Érythrées. Le décompte s'achève par l'addition des îles des Cyclades et de Cythère.

Plusieurs historiens modernes évoquent ce retrait des cités. Ainsi pour Gustave Glotz, il s'agit des « îles depuis Cos jusqu'à Érythrées sur le continent »<sup>1263</sup>. Guido Barbieri, lui, reste attaché au texte de Diodore et avance, de même que Louis Robert, que c'est Cos qui est la première cité à faire défection. Les deux auteurs s'accordent aussi sur le fait que l'énumération de Diodore correspond à l'ordre chronologique selon lequel les cités sont libérées. Guido Barbieri remarque que cet ordre se confond en outre avec la disposition géographique des cités<sup>1264</sup>. Charles D. Hamilton relève l'empressement de Conon et Pharnabaze à en finir avec l'empire des Lacédémoniens. En effet, il mentionne que « Conon and Pharnabazus lost no time in exploiting their victory, and they spent the rest of the summer

<sup>1260</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 7.

<sup>1261</sup> Diodore, 14, 84, 3-4 : Φαρνάβαζος δὲ καὶ Κόνων μετὰ τὴν ναυμαχίαν ἀνήχθησαν ἀπάσαι ταῖς ναυσὶν ἐπὶ τοὺς τῶν Λακεδαιμονίων συμμάχους. καὶ πρῶτον μὲν Κόρους ἀπέστησαν, εἶτα Νισυρίους καὶ Τηίους. μετὰ δὲ ταῦτα Χίοι τὴν φρουρὰν ἐκβαλόντες προσέθεντο τοῖς περὶ Κόνωνα παραπλησίως δὲ μετέβαλον καὶ Μιτυληναῖοι καὶ Ἐφέσιοι καὶ Ἐρυθραῖοι. τοιαύτη δὲ τῆς μεταστάσεως σπουδὴ τις εἰς τὰς πόλεις ἐνέπεσεν, ὧν αἱ μὲν ἐκβάλλουσαι τὰς φρουρὰς τῶν Λακεδαιμονίων τὴν ἐλευθερίαν διεφύλαττον, αἱ δὲ τοῖς περὶ Κόνωνα προσετίθεντο. καὶ Λακεδαιμόνιοι μὲν ἀπὸ τούτου τοῦ χρόνου τὴν κατὰ θάλατταν ἀρχὴν ἀπέβαλον, οἱ δὲ περὶ Κόνωνα κρίναντες παντὶ τῷ στόλῳ πλεῖν ἐπὶ τὴν Ἀττικὴν ἀνέζευσαν, καὶ τὰς Κυκλάδας νήσους προσαγαγόμενοι κατέπλευσαν ἐπὶ Κύθηρα τὴν νῆσον ; Buckler, 2003, p. 130-131; March, 1994, p. 113; Strauss, 1986, p. 125-126; Lewis, 1977, p. 143 ; Perlman, 1968, p. 261 ; Cloché, 1934, p. 17-18, pour l'auteur, il semble que le discours de persuasion de Conon est antérieur à l'expulsion des *harmostes* spartiates.

<sup>1262</sup> Parke, 1930, p. 61, relève qu'en ce qui concerne particulièrement Cos et Nysiros, il n'existe aucun élément qui prouve que ces cités disposent de garnisons, encore moins qu'elles sont visitées par Lysandre. L'auteur signale cependant que dans la plupart des autres îles, on enregistre des *harmostes* résidents, sur lesquels les sources sont peu prolixes.

<sup>1263</sup> Glotz, 1934, p. 86.

<sup>1264</sup> Barbieri, 1955, p. 154.

and part of the autumn of 394 in voyaging from city to city inviting defection from Sparta. On the whole, they enjoyed enormous success... »<sup>1265</sup>. Pierre Debord, lui, parle plutôt de « la libération de tout le couloir paralien de la domination spartiate par Pharnabaze et Conon après la bataille de Cnide »<sup>1266</sup>. Cornélius Népos n'a pas manqué d'exprimer son avis sur la situation. En effet pour lui « cette victoire fut pour Athènes et en même temps pour tous les États grecs que les Lacédémoniens tenaient sous leur domination, le signal de la délivrance »<sup>1267</sup>.

À la suite de leur libération, on observe deux attitudes chez les cités grecques, que signale Diodore. Selon l'auteur, en effet, « les unes expulsaient les garnisons lacédémoniennes et se faisaient indépendantes, les autres se ralliaient à Conon »<sup>1268</sup>. Pierre Debord explique cette situation de la façon suivante : selon lui, la première catégorie de cités entend reprendre aussitôt leur liberté, tandis que la seconde, voyant que Conon commence à jouir d'une grande popularité dans la région, préfère s'en remettre à ce dernier<sup>1269</sup>. De l'avis de Guido Barbieri, il se crée entre ces deux catégories une réelle différence, du point de vue de leur degré de liberté. En effet, il avance que les premières cités disposeraient véritablement de leur liberté, tandis que les autres limitent elles-mêmes la leur, en s'en remettant à Conon<sup>1270</sup>.

Xénophon note que le retrait des alliés de Sparte est suivi par l'expulsion des harmostes lacédémoniens. En effet il dit que : « Pharnabaze et Conon, après la victoire navale remportée sur les Lacédémoniens, firent le tour des îles et visitèrent les villes maritimes ; ils en chassèrent les harmostes lacédémoniens »<sup>1271</sup>. Diodore<sup>1272</sup> mentionne également que le retrait des alliés de Sparte est suivi par l'expulsion des harmostes lacédémoniens<sup>1273</sup>. Cette dernière information se trouve enfin chez Démosthène. L'orateur note en effet que « général au service du Grand Roi, Conon, sans avoir reçu de vous le moindre secours, vainquit sur mer les Lacédémoniens ; et ce peuple qui auparavant, commandait aux autres, il l'habitua à vous

---

<sup>1265</sup> Hamilton, 1979, p. 229.

<sup>1266</sup> Debord, 1999, p. 64.

<sup>1267</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 4.

<sup>1268</sup> Diodore, 14, 84, 4 : τοιαύτη δὲ τῆς μεταστάσεως σπουδὴ τις εἰς τὰς πόλεις ἐνέπεσεν, ὧν αἱ μὲν ἐκβάλλουσαι τὰς φρουρὰς τῶν Λακεδαιμονίων τὴν ἐλευθερίαν διεφύλαττον, αἱ δὲ τοῖς περὶ Κόνωνα προσετίθεντο.

<sup>1269</sup> Debord, 1999, p. 252.

<sup>1270</sup> Barbieri, 1955, p. 155. L'auteur n'exclut pas que depuis lors, Conon ait cherché à influencer beaucoup de villes avec la flotte.

<sup>1271</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 1.

<sup>1272</sup> Diodore, 14, 84, 3.

<sup>1273</sup> Parke, 1930, p. 37-79. L'auteur consacre une analyse remarquable aux harmostes, depuis le début de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Il relève les évolutions relatives à cette nouvelle politique militaire conduite par Sparte en dehors de la Grèce. En ce qui concerne ceux qui sont expulsés au lendemain de Cnide, le constat est que l'auteur ne mentionne pas de façon distincte le nom de ces derniers. C'est encore une fois le cas particulier de Dercylidas qui est signalé.

écouter. Il chassa des îles les harmostes... »<sup>1274</sup>. En dehors de leur éviction, les sources ne les nomment pas distinctement<sup>1275</sup>. La seule indication relative à l'un de ces harmostes spartiates, sauf erreur de notre part, concerne le cas de Dercylidas<sup>1276</sup>. Les sources font de lui, semble-t-il, le seul harmoste qui aurait tenu tête à Conon et Pharnabaze.

La résistance de ce dernier est signalée par Xénophon. En effet, l'historien note d'abord que Dercylidas « se trouvait à Abydos lors de la bataille navale, et n'avait pas abandonné cette ville, comme avaient fait les autres harmostes, mais l'avait maintenue sous son autorité et dans l'amitié de Lacédémone »<sup>1277</sup>. Rappelons qu'Abydos relève de l'autorité de Pharnabaze bien qu'elle soit occupée par le Spartiate. Cette cité a connu les assauts de ce dernier durant les opérations menées sous le commandement d'Agésilas. Malgré les défections en cascade que Sparte enregistre, Dercylidas réussit à maintenir cette cité dans l'alliance avec les Lacédémoniens. Parmi les moyens qu'il met en œuvre pour atteindre cet objectif, Xénophon indique le discours qu'il a tenu aux habitants de la ville pour les inviter à résister. En voici la teneur : « Citoyens voilà le moment pour vous, qui étiez les amis de notre cité, de vous montrer maintenant les bienfaiteurs des Lacédémoniens. Car, dans la prospérité, faire preuve de fidélité, cela n'a rien de remarquable ; mais montrer à des amis tombés dans le malheur la solidité de son attachement, voilà qui mérite un souvenir éternel. Les choses n'en sont pas d'ailleurs au point que, pour avoir été vaincus sur mer, nous soyons du même coup anéantis ; auparavant déjà, quand les Athéniens étaient maîtres de la mer, notre cité n'était-elle pas en mesure de faire du bien à ses amis, du mal à ses ennemis ? Mais plus les autres villes se sont, en suivant la chance, détournées de nous, mieux on pourra mesurer en fait votre fidélité. Et si quelqu'un a la crainte que nous soyons assiégés ici par terre et par mer, qu'il réfléchisse que les Grecs n'ont pas encore de flotte qui navigue<sup>1278</sup>, et que, pour les barbares, s'ils essayent d'avoir la maîtrise de la mer, la Grèce ne le supportera pas ; si bien que pour se

---

<sup>1274</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 68.

<sup>1275</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 2, 5 : 'Ο δ' Ἀγησίλαος ἐν μὲν τῇ Ἀσίᾳ κατέλιπεν Εὐξενὸν ἄρμοστίην. Xénophon signale Euxénos comme *harmoste*. Il s'agit de celui qu'Agésilas désigne pour rester en Asie lorsque la cité le rappelle. Il lui confie un corps d'occupation d'au moins 4000 hommes. Mais le nom de ce dernier n'est pas mentionné par la suite au moment où se déroule l'épisode de l'expulsion des *harmostes* après Cnide. Voir aussi à ce sujet, Parke, 1930, p. 68.

<sup>1276</sup> Le statut de Dercylidas est singulier. Xénophon le signale pour la première fois en Asie en remplacement de Thibron (Xénophon, *Helléniques*, 3, 1, 8). Parke, 1930, p. 60, s'appuie sur cet argument pour dire que Dercylidas « is never specially called harmost by Xenophon ». Cependant, il note par la suite que « the fact that Xenophon applies the title to Dercylidas's predecessor, and that the fact that no technical title is applied to him may be regarded as purely accidental ».

<sup>1277</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,3 : Καὶ γὰρ ὁ Δερκυλίδης, ὅσπερ καὶ πάλαι πολέμιος ἦν αὐτῶ, ἔτυχεν ἐν Ἀβύδῳ ὧν, ὅτε ἡ ναυμαχία ἐγένετο, καὶ οὐχ ὡσπερ οἱ ἄλλοι ἄρμοσται ἐξέλιπεν, ἀλλὰ κατέσχε τὴν Ἀβυδὸν καὶ διέσωζε φίλην τοῖς Λακεδαιμονίοις. Barbieri, 1955, p. 158, parle d'une résistance tenace de la part de Dercylidas. Quant à Hamilton, 1979b, p. 229, il souligne toute l'énergie déployée par Dercylidas pour résister.

<sup>1278</sup> Dercylidas considère sans doute que la flotte de Conon, quoique composée d'éléments grecs (cf. IV, 3, 11) est à la solde et au service du Roi.

protéger elle-même, elle voudra vous soutenir »<sup>1279</sup>. Il semble que la mobilisation sonnée par Dercylidas à Abydos ait gagné aussi une autre ville de l'Hellespont. Il s'agit de Sestos. Ces deux cités apparaissent donc comme les seules généralement connues qui n'ont pas abandonné Sparte, même si Xénophon mentionne d'autres cités en Asie-Mineure, telles que Temnos et Aigai, ainsi que d'autres endroits où, dit-il, « l'on pouvait habiter sans être sujet du Roi »<sup>1280</sup>.

La réaction des vainqueurs de Cnide ne s'est pas fait attendre devant ces deux cités récalcitrantes. Xénophon relève que « quand Pharnabaze vit que telles étaient les dispositions de Sestos et d'Abydos, il fit savoir à ces villes que, si elles n'expulsaient pas les Lacédémoniens, il leur ferait la guerre. Comme elles ne lui cédaient pas, il donna mission à Conon de leur interdire toute navigation, pendant que lui-même pillait le territoire d'Abydos. Comme cela ne faisait pas avancer la soumission, il retourna chez lui, tandis qu'il chargeait Conon de préparer les bonnes dispositions des villes de la région de l'Hellespont, pour pouvoir rassembler au printemps une flotte aussi importante que possible »<sup>1281</sup>.

Selon Guido Barbieri, deux raisons permettent d'expliquer le succès de la résistance de Dercylidas<sup>1282</sup>. La première est la « capacità e animosità del generale spartano ». Quant à la seconde, ce sont les murs que la ville a érigés pour sa sécurité en 398 av. J.-C. Après avoir demandé à Conon de préparer une flotte pour une expédition en direction de ces cités rebelles, et une fois l'hiver passé, Pharnabaze s'oriente plutôt vers les cités alliées de l'Égée et des Cyclades. Pour Xénophon c'est la volonté de Pharnabaze de "châtier" les Lacédémoniens qui le pousse à agir ainsi. Guido Barbieri ne se laisse pas convaincre par cet argument. Il relève plutôt que c'est l'urgence de la situation dans les cités grecques fraîchement libérées qui conditionne sa décision<sup>1283</sup>. Ce recul des vainqueurs de la bataille Cnide face à Dercylidas, ainsi que la difficulté à préciser le nombre exact des cités ayant fait défection à Sparte ne masquent pas pour autant la situation difficile dans laquelle les Lacédémoniens se retrouvent désormais. C'est pourquoi nous convenons avec Gustave Glotz<sup>1284</sup> et Pierre Debord<sup>1285</sup> que la

---

<sup>1279</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 4.

<sup>1280</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 5. Barbieri, 1955, p. 158; Debord, 1999, p. 252.

<sup>1281</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 6 : Τούτους αὖ τοιαῦτα λέγων ἔσχε τοῦ ἐκπεπλήχθαι. Ὁ δὲ Φαρνάβαζος ἐπεὶ ἤϊρε τὴν τε Ἄβυδον καὶ τὸν Σηστόν οὕτως ἔχοντα, προηγόρευεν αὐτοῖς ὡς εἰ μὴ ἐκπέμψοιεν τοὺς Λακεδαιμονίους, πόλεμον ἐξοίσει πρὸς αὐτούς. Ἐπεὶ δὲ οὐκ ἐπέειθοντο, Κόνωνι μὲν προσέταξε κωλύειν αὐτοὺς τὴν θάλατταν πλεῖν, αὐτὸς δὲ ἐδήου τὴν τῶν Ἀβυδηῶν χώραν. Ἐπεὶ δὲ οὐδὲν ἐπέβαινε πρὸς τὸ καταστρέφεσθαι, αὐτὸς μὲν ἐπ' οἴκου ἀπῆλθε, τὸν δὲ Κόνωνα ἐκέλευεν εὐτρεπίζεσθαι τὰς καθ' Ἑλλήσποντον πόλεις, ὅπως εἰς τὸ ἔαρ ὅτι πλείστον ναυτικὸν ἀθροισθεῖη.

<sup>1282</sup> Barbieri, 1955, p. 158.

<sup>1283</sup> Barbieri, 1955, p. 159.

<sup>1284</sup> Glotz, 1934, p. 86.

<sup>1285</sup> Debord, 1999, p. 251.



perte de la flotte lacédémonienne à Cnide en 394 av. J.-C, qui a entraîné la défection de bon nombre des alliés, ouvre une période de remise en cause de son autorité navale.

## 2. La perte de l'hégémonie navale de Sparte

C'est de loin la conséquence la plus importante qu'on enregistre au lendemain de Cnide dans les cités grecques. La volonté du Grand Roi de mettre fin aux entreprises de cet adversaire lacédémonien qui lui causait tant de soucis semble être atteinte. D'autre part, c'est de même pour Conon la réalisation de l'une des étapes déterminantes de son projet personnel, qui va lui ouvrir les portes d'un retour triomphal dans sa patrie. Comme on a pu le voir tout au long de ce chapitre, plusieurs raisons sont à la base du succès de l'union entre Conon, le Grand Roi et Pharnabaze. On peut ajouter à celles-ci le point sur lequel Xénophon insiste à présent, à savoir la volonté des Barbares de se venger de toutes les humiliations subies de la part des Lacédémoniens. En effet, l'historien souligne en ce qui concerne le cas particulier du satrape du Roi que « plein de ressentiment contre les Lacédémoniens pour tout le mal qu'il avait reçu, il n'avait pas de plus grand désir que d'aller dans leur pays et de les châtier du mieux qu'il pouvait »<sup>1286</sup>. Xénophon fait allusion surtout aux conséquences des différentes agressions de Dercylidas sur le territoire de Pharnabaze. C'est sans doute cela qui le détermine, en compagnie de Conon, à engager au lendemain de leur victoire cette véritable croisière qui aboutit, on l'a vu, aux défections et aux expulsions en cascade dans le camp lacédémonien.

À partir des comptes rendus de Xénophon, d'Isocrate et enfin de Diodore, on peut tenter de reconstituer le tour effectué par Conon et Pharnabaze, après les désertions enregistrées dans les îles et les cités côtières. L'auteur des *Helléniques* annonce qu'après l'hiver sans doute qui suit Cnide, et dès le printemps, Conon et Pharnabaze se rendent avec des mercenaires à l'île de Mélos, qui leur sert désormais de base pour attaquer Lacédémone<sup>1287</sup>. Duane Abe March estime que cette opération se situe en 393 av. J.-C<sup>1288</sup>. Isocrate<sup>1289</sup> et Diodore<sup>1290</sup> signalent par la suite les vainqueurs de Cnide d'abord à Cythère,

---

<sup>1286</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 6.

<sup>1287</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 7 : Καὶ τὸν μὲν χειμῶνα ἐν τοιοῦτοις ὄντες διήγον· ἅμα δὲ τῷ ἔαρι ναῦς τε πολλὰς συμπληρώσας καὶ ξενικὸν προσμισθωσάμενος ἐπλευσεν ὁ Φαρνάβαζός τε καὶ ὁ Κόνων μετ' αὐτοῦ διὰ νήσων εἰς Μήλον, ἐκεῖθεν δὲ ὁρμώμενοι εἰς τὴν Λακεδαίμονα : « L'hiver passa pour eux dans ces conditions ; et dès le printemps, après avoir réuni les équipages d'une grosse flotte auxquels s'ajoutaient les mercenaires qu'il avait pris à sa solde, Pharnabaze, accompagné de Conon, fit voile à travers l'archipel jusqu'à Mélos, qui leur servit de base pour une expédition contre Lacédémone ».

<sup>1288</sup> March, 1994, p. 114.

<sup>1289</sup> Isocrate, *Panegyrique*, 119.

<sup>1290</sup> Diodore, 14, 84, 4-5.

ensuite en Laconie où ils causent de véritables dégâts aux Lacédémoniens. Pour finir, l'auteur de la *Bibliothèque Historique* indique la présence de Conon à Corinthe.

Isocrate qualifie ces missions d'authentiques ravages qui s'abattent sur le Péloponnèse<sup>1291</sup>. Justin relève aussi les effets néfastes de ces incursions perses sur le territoire spartiate<sup>1292</sup>. Pour Charles D. Hamilton, l'ampleur de la défaite et les ravages qui s'ensuivent ont de réelles conséquences dans le camp lacédémonien<sup>1293</sup>. L'historien conclut un peu plus loin en disant que: « Cnidus cost Sparta its recently acquired naval supremacy, and Pharnabazus and Conon followed up their victory with a diplomatic campaign to win over the Greek cities from Spartan control »<sup>1294</sup>. Cependant la mention de la perte de l'hégémonie navale par les Lacédémoniens est beaucoup perceptible chez Diodore. En effet, dans un de ses passages déjà cité, il note qu'« une sorte de fièvre s'empara des cités : les unes expulsaient les garnisons lacédémoniennes et se faisaient indépendantes, les autres se ralliaient à Conon. C'est de ce moment que les Lacédémoniens perdirent leur suprématie maritime »<sup>1295</sup>. Le même constat se retrouve chez Andocide. Ce dernier dit en substance que c'est Conon qui enleva l'empire maritime aux Lacédémoniens à la suite de la bataille de Cnide<sup>1296</sup>.

Isocrate, en plus de la perte de la suprématie navale par les Lacédémoniens, constate que Sparte semble détrônée par sa rivale Athènes. En effet, il ne manque pas de le souligner à plusieurs reprises dans son éloge d'Évagoras de Chypre. Ainsi on peut lire que lorsque « les généraux furent convaincus, une flotte réunie ; les Lacédémoniens furent vaincus en combat naval et dépossédés de leur puissance. Les Grecs furent libérés, notre ville recouvra une partie de son ancienne gloire et fut mise à la tête des alliés. »<sup>1297</sup>. Un peu plus loin, il ajoute parlant de Cnide que « grâce à cette victoire, le Grand Roi devint le maître de toute l'Asie ; les

---

<sup>1291</sup> Isocrate, *Panégryque*, 119 : « Que cela eût pour cause le courage de nos ancêtres, les malheurs de notre cité l'ont clairement démontré : en effet, c'est au moment où l'empire nous fut enlevé que la situation de la Grèce commença à empirer. Après notre échec survenu dans l'Hellespont, quand d'autres eurent l'hégémonie, les Barbares remportèrent des victoires navales, s'emparèrent de l'empire de la mer, occupèrent la plupart des îles, firent une descente en Laconie, prirent de force Cythère, firent le tour complet du Péloponnèse en le ravageant ».

<sup>1292</sup> Justin, 6, 5,6-8 : « De son côté, Conon, apprenait le retour d'Agésilas, revient d'Asie, lui aussi, pour ravager les champs des Lacédémoniens, et ainsi les Spartiates, assourdis de toutes parts par le bruit formidable de la guerre et entourés d'ennemis, sont réduits au dernier désespoir. Mais Conon, après avoir ravagé les terres de l'ennemi, se dirige vers Athènes, où les citoyens l'accueillent avec des transports de joie ».

<sup>1293</sup> Hamilton, 1991, p. 109.

<sup>1294</sup> Hamilton, 1991, p. 111.

<sup>1295</sup> Diodore, 14, 84, 4.

<sup>1296</sup> Andocide, *Sur la Paix*, 22 : « Donc, après leur avoir fait des serments et obtenu d'eux de dresser la stèle du traité — triste parti, mais dont il fallait se tenir alors pour satisfaits — nous signâmes la paix aux conditions dites. Et voici qu'après cela nous faisons alliance avec les Béotiens et les Corinthiens que nous détachons d'eux, nous renouons avec les Argiens l'amitié d'autrefois, et nous mettons les Lacédémoniens dans la nécessité de livrer la bataille de Corinthe. Et qui leur suscita l'inimitié du Grand Roi, qui mit Conon en état de livrer la bataille navale qui leur fit perdre l'empire de la mer ? ».

<sup>1297</sup> Isocrate, *Évagoras*, 56.

Lacédémoniens, au lieu de ravager le continent, furent contraints de lutter pour la défense de leur patrie ; quant aux Grecs, au lieu de la servitude, ils trouvèrent l'indépendance et les Athéniens firent de tels progrès que leurs anciens maîtres vinrent leur confier le pouvoir »<sup>1298</sup>. Isocrate fait encore allusion à ce retournement de situation dans deux autres de ses discours<sup>1299</sup>. Il convient en outre de noter que l'avis émis par Isocrate se retrouve chez Démosthène<sup>1300</sup>. Il ressort de tous ces témoignages que les nombreuses défections, ainsi que l'éviction des harmostes des cités grecques ont considérablement affaibli, sans pour autant les faire disparaître, les forces des Lacédémoniens. Ces derniers se contentent désormais de leur seul territoire<sup>1301</sup>. Il faut compter aussi quelques places fortes dont Sestos et Abydos sont encore la manifestation. C'est le lieu à présent de revenir sur les actions de Conon qui ont entraîné la désagrégation de l'empire naval spartiate au lendemain de Cnide.

### 3. Conon, conseiller de Pharnabaze

L'analyse de l'implication de Conon dans la déconfiture des Lacédémoniens est rendue possible grâce aux récits de Xénophon et de Diodore. Les faits ne bénéficient pas, comme cela est le plus souvent le cas, du même traitement. Pendant que le premier leur accorde un long traitement, le second les rassemble sur un seul paragraphe. Cependant l'un des points parmi tant d'autres sur lequel les deux auteurs se rejoignent est l'association quasi permanente de Pharnabaze et Conon dans toutes les actions qui suivent. Ainsi chez Xénophon dès le début du chapitre 8 du livre 4, il mentionne les deux personnages. On les retrouve par la suite tout au long de ce chapitre. Le même constat apparaît chez Diodore qui dès le début de 14, 84, 3, mentionne également Pharnabaze et Conon. La confrontation des deux sources nous permet de retenir trois points à partir desquels on observe le rôle joué par Conon.

Le premier est relatif au conseil qu'il donne à Pharnabaze en ce qui concerne les cités libérées. Xénophon note à ce propos qu'après la victoire navale, Pharnabaze et Conon donnent l'assurance aux cités qu'ils ne leur imposeront pas de fortifications, et de respecter

---

<sup>1298</sup> Isocrate, *Évagoras*, 68.

<sup>1299</sup> Isocrate, *Panégyrique*, 154 et *Philippe*, 63-64.

<sup>1300</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 68 : « Général au service du Grand Roi, Conon, sans avoir reçu de vous le moindre secours, vainquit sur mer les Lacédémoniens ; et ce peuple qui auparavant, commandait aux autres, il l'habitua à vous écouter. Il chassa des îles les harmostes, puis, de retour ici, il releva nos murs ; et c'est grâce à lui, le premier que de nouveau se posa entre notre ville et Lacédémone la question de l'hégémonie ».

<sup>1301</sup> Christien et Ruzé, 2007, p. 258. D'après ces auteurs les difficultés qui apparaissent au début du IV<sup>e</sup> siècle dans le Péloponnèse, emmènent Sparte à redevenir une puissance continentale. Ils notent cependant que malgré cet échec survenu à Cnide, la force militaire et/ou diplomatique de Sparte n'est pourtant pas entamée. La preuve qu'ils avancent pour justifier cela est qu'elle réussit d'une part à surmonter la guerre de Corinthe, et d'autre part, elle retrouve après 386 une nouvelle vigueur. Sur la perte de l'empire maritime, voir aussi Cartledge, 1979, p. 282-283.

leur liberté<sup>1302</sup>. Il précise par la suite que c'est Conon qui « avait averti Pharnabaze qu'une pareille conduite lui vaudrait l'amitié de toutes les villes, mais que, si on lui voyait l'intention de les asservir, chacune en particulier, lui avait-il dit, serait capable de lui valoir beaucoup de difficultés, et l'on risquait que les Grecs, s'ils en étaient informés, ne se groupassent en coalition »<sup>1303</sup>. Cette précision de l'auteur des *Helléniques* n'apparaît pas chez Diodore. D'après l'agencement selon lequel Xénophon présente les faits, tout porte à croire que l'amiral perse a pris soin d'entretenir son ami et collègue perse sur l'attitude à adopter vis-à-vis des cités bien avant que ceux-ci n'y arrivent. Si cette hypothèse est vraie, il n'est pas exclu de penser que c'est Conon qui est à la base de la défection des alliés des Lacédémoniens. Cela apparaît tout particulièrement à travers les arguments qu'il choisit pour arriver à convaincre Pharnabaze. Il lui montre dans un premier temps les avantages qui résulteront d'une telle attitude, à savoir s'attirer l'amitié de toutes ces cités. Dans un second temps, il relève les inconvénients qui pourraient découler de l'attitude contraire : affronter toutes ces cités groupées en coalition. Guido Barbieri relève la perspicacité de l'argumentation de Conon<sup>1304</sup>. Les effets en sont perceptibles, car Xénophon note qu'en définitive Pharnabaze s'est laissé persuader<sup>1305</sup>.

Le second point est celui qui soulève le plus de polémique. Il porte sur les supposés conseils qui sont donnés aux Grecs coalisés, les invitant à se montrer dignes du Grand Roi et de combattre pour lui. D'après Xénophon, c'est sans aucun doute Pharnabaze qui, s'étant rendu maître de l'île de Cythère et après avoir désigné Nicophémos comme le nouvel harmoste, « débarqua à l'Isthme de Corinthe, exhorta les alliés à combattre de bon cœur et à se montrer des hommes dignes de la confiance du Roi »<sup>1306</sup>. Cela fait, l'auteur dit qu'il leur laisse de l'argent et repart chez lui. Lorsque Diodore reprend ces mêmes événements, on a la nette impression que ce n'est pas Pharnabaze qui en est l'acteur principal, mais plutôt

<sup>1302</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 1 : Πρῶτον μὲν τοῖνον Φαρνάβαζος καὶ Κόνων, ἐπεὶ ἐνίκησαν τοὺς Λακεδαιμονίους τῇ ναυμαχίᾳ, περιπλέοντες καὶ τὰς νήσους καὶ πρὸς τὰς ἐπιθαλαττιδίας πόλεις τοὺς τε Λακωνικοὺς ἀρμοστὰς ἐξήλανον καὶ παρεμυθοῦντο τὰς πόλεις ὡς οὕτε ἀκροπόλεις ἐντειχίσαιεν ἐάσαιεν τε αὐτονόμους : « Et d'abord Pharnabaze et Conon, après la victoire navale remportée sur les Lacédémoniens, firent le tour des îles et visitèrent les villes maritimes ; ils en chassèrent les harmostes lacédémoniens et donnèrent aux cités la double assurance qu'ils ne fortifieraient pas leur citadelles et qu'ils respecteraient leur autonomie ».

<sup>1303</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 2 : Καὶ γὰρ ὁ Κόνων τὸν Φαρνάβαζον ἐδίδασκεν ὡς οὕτω μὲν ποιοῦντι πᾶσαι αὐτῶ αἱ πόλεις φίλαι ἔσονται, εἰ δὲ δουλοῦσθαι βουλόμενος φανερὸς ἔσοιτο, ἔλεγεν ὡς μία ἐκάστη πολλὰ πρᾶγματα ἰκανῆ εἴη παρέχειν καὶ κίνδυνος εἴη μὴ καὶ οἱ Ἕλληνας, εἰ ταῦτα αἴσθαιεν, συσταῖεν.

<sup>1304</sup> Barbieri, 1955, p. 154.

<sup>1305</sup> Xénophon, *Helléniques* 4, 8, 3. Strauss, 1986, p. 125: « The Persians, following the sound advice of Conon, made points both of not establishing garrisons and of guaranteeing each city's autonomy ». Cloché, 1934, p. 18: « mais, d'abord, Conon persuada Pharnabaze de ne pas remplacer ces harmostes et de laisser aux villes délivrées l'autonomie ». Hamilton, 1979, p. 229. Buckler, 2003, p. 130, relève que Conon n'est pas uniquement un lieutenant du grand Roi et un conseiller de Pharnabaze.

<sup>1306</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 8.

Conon<sup>1307</sup>. En effet, l'auteur de la *Bibliothèque Historique* souligne que passé le moment des défections des cités alliées aux Lacédémoniens, « Conon appareilla avec toute la flotte pour gagner l'Attique ; il rallia les îles des Cyclades, puis opéra un débarquement dans l'île de Cythère. S'en étant rendu maître dès le premier assaut, il transporta les habitants en Laconie en vertu d'une trêve, laissa dans la cité une garnison suffisante, et mit à la voile pour Corinthe, où il débarqua. Il eut avec les représentants siégeant au Conseil une conférence dont ils avaient fixé l'ordre du jour, conclut avec eux une alliance et leur laissa de l'argent ». Mais cette impression est vite dissipée lorsqu'on lit la phrase qui suit : « Après quoi il s'embarqua pour l'Asie »<sup>1308</sup>. On devine alors qu'il ne peut que s'agir de Pharnabaze<sup>1309</sup>. Pourquoi laisser planer ce doute ? Pourquoi l'auteur n'affirme-t-il pas de façon claire le rôle tenu par chacun des commandants ? Nous pensons que c'est son parti pris pour Conon qui l'oblige, une fois de plus à agir de la sorte. Tout compte fait, on note qu'en dehors d'avoir probablement poussé les cités à la rupture avec les Lacédémoniens, Conon les incite ou plutôt amène encore Pharnabaze à les inciter à se conduire de manière favorable envers le Grand Roi.

Le dernier acte dans lequel on retrouve Conon en tant que conseiller de Pharnabaze est relevé par Xénophon. L'avis de l'Athénien à son compagnon perse revêt à la fois un aspect militaire et diplomatique. En effet, il l'entretient d'une part sur les voies et moyens nécessaires pour assurer le ravitaillement de la flotte que ce dernier lui laisse. D'autre part, il lui fait savoir la démarche à suivre pour se concilier d'abord la faveur des Athéniens tout en se vengeant par la suite des Lacédémoniens. Xénophon rapporte cet entretien en ces termes : « Conon lui dit que, si Pharnabaze lui laissait le commandement de la flotte, il saurait la ravitailler en tirant ses ressources de l'Archipel, et que, d'autre part, il irait débarquer dans sa patrie pour aider les Athéniens à relever les Longs-Murs et les fortifications du Pirée »<sup>1310</sup>.

Conon ne se limite pas à de simples affirmations. Il prend soin d'attirer l'attention de Pharnabaze sur les avantages qu'il pourrait en retirer. En effet, il lui fait savoir que s'il aide

---

<sup>1307</sup> March, 1994, p. 114, résout le problème en associant à chaque fois les deux personnes dans tous les actes posés. Ainsi pour lui, « from Kythera, Konon and Pharnabazos sailed to the Isthmus of Korinth (May/June 393?), where they conferred with delegates of allies fighting Sparta. Pharnabazos encouraged the allies to carry on the war and concluded an alliance between the allies and the King ». Hamilton, 1979, p. 231, soutient aussi que c'est Pharnabaze qui est à l'œuvre, accompagné de Conon.

<sup>1308</sup> Diodore, 14, 84, 4-5.

<sup>1309</sup> Briant, 1996, p. 664.

<sup>1310</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,9 : Mais Conon lui dit que, si Pharnabaze lui laissait le commandement de la flotte, il saurait la ravitailler en tirant ses ressources de l'Archipel, et que, d'autre part, il irait débarquer dans sa patrie pour aider les Athéniens à relever les Longs- Murs et les fortifications du Pirée : il ne savait rien, dit-il, qui serait plus pénible aux Lacédémoniens ; « et, alors, ce faisant, c'est toi qui obtiendras la reconnaissance des Athéniens, et aussi le châtimeut des Lacédémoniens, car ce qui a été l'objet principal de leurs efforts sera, grâce à toi, annulé. » Pharnabaze, après avoir entendu ces propos, l'envoya de bon cœur à Athènes et lui donna par-dessus le marché de l'argent pour le relèvement des murs. Voir aussi Barbieri, 1955, p. 162.

les Athéniens à relever leurs murs, il ne voit rien qui serait plus pénible aux Lacédémoniens. Il lui confie enfin qu'il obtiendra la reconnaissance des Athéniens de même que le châtement des Lacédémoniens, car ce qui a été l'objet principal de leurs efforts sera, grâce à lui, annulé. La qualité de l'exposé de Conon ainsi que la justesse de son argumentation finissent pas convaincre Pharnabaze, qui en plus de la demande formulée par son lieutenant, met à sa disposition de l'argent pour l'accomplissement de son projet à Athènes<sup>1311</sup>.

Au total la série des actions que Conon accomplit au lendemain de Cnide met au grand jour ses talents de diplomate et de fin négociateur. Il a su trouver des arguments justes et à des moments cruciaux, pour entraîner Pharnabaze vers la réalisation de son projet personnel, qui n'est autre que le relèvement d'Athènes. Le soutien financier qu'il finit par obtenir de ce dernier lui ouvre grandement les voies d'un retour triomphal à Athènes, où les effets de la bataille de Cnide ne tardent pas à se faire sentir.

### **III. Les conséquences de la victoire de Cnide à Athènes (à partir de 393 av. J.-C.)**

Athènes représente sans nul doute la cité grecque au sein de laquelle les effets de la victoire de Cnide ont été le plus ressentis. Après l'épisode de la défection des cités alliées à Sparte et celui de l'expulsion des harmostes, elle devient désormais le nouveau centre d'intérêt. L'attention qu'elle suscite est semble-t-il due, d'une part à l'importance des événements qui y surviennent, mais d'autre part aussi à l'accueil que les Athéniens leur réservent. C'est en effet l'une des périodes de leur l'histoire sur laquelle on dispose d'une bibliographie relativement bien fournie. On constate que dans cette importante documentation, Conon occupe une place de choix. Il ne serait pas inexact d'affirmer que cette étape de sa vie se confond presque avec celle de la cité. C'est l'une des conséquences majeures du conflit naval de 394 av. J.-C., dont on exposera trois de ses manifestations particulièrement à Athènes.

#### **1. Le retour de Conon à Athènes (393 av. J.-C.)**

L'un des objectifs recherchés par Conon en se mettant au service de la flotte du Grand Roi, est de pouvoir un jour regagner sa cité qu'il a abandonnée depuis 405/404 av. J.-C. Une dizaine d'années plus tard, c'est chose faite, car l'Athénien retrouve sa terre natale. Avant d'aborder l'arrivée proprement dite à Athènes, il convient de revenir dans un premier temps sur les conditions qui ont précédé le retour tant espéré par Conon. Ensuite, on s'intéressera à

---

<sup>1311</sup> March, 1994, p. 115. Hamilton, 1979, p. 231.

la question de la date effective de ce retour. Notre analyse s'achèvera par l'exposition de l'atmosphère qui a prévalu lors de ces retrouvailles.

Bien qu'ayant nourri le projet de retourner à Athènes depuis bien longtemps, Conon prend soin de l'exprimer, pour la première fois, ouvertement à Pharnabaze. En effet, Xénophon note que l'Athénien fait savoir au satrape du Grand Roi qu'« il irait débarquer dans sa patrie »<sup>1312</sup>. C'est après avoir écouté attentivement l'exposé de son amiral sur les avantages d'une telle action que Pharnabaze l'« envoya de bon cœur à Athènes »<sup>1313</sup>. Ainsi d'après le récit que propose l'auteur des *Helléniques* en ce qui concerne les conditions de l'arrivée de Conon à Athènes, on est tenté de dire que c'est uniquement par la volonté de Pharnabaze que celui-ci se rend à Athènes. C'est tout comme s'il y était envoyé par ce dernier.

Cette impression est nuancée lorsqu'on se rapporte aux narrations des autres auteurs. En effet, chez Démosthène par exemple cet aspect n'apparaît pas. L'orateur relève simplement le retour de Conon, après que ce dernier a chassé les harmostes<sup>1314</sup>. Cornélius Népos pour sa part souligne que « Conon, emmenant une partie des bateaux, rentre à Athènes »<sup>1315</sup>. Enfin, on note chez Diodore que c'est Conon qui, de lui-même, appareille « avec toute la flotte pour gagner l'Attique »<sup>1316</sup>. Nous pensons qu'il serait invraisemblable de dire que l'arrivée de Conon à Athènes ait été planifiée par Pharnabaze. Elle semble peut-être autorisée par lui, mais ne vient pas initialement de lui. C'est l'avis de Gustave Glotz qui mentionne nettement que c'est avec l'autorisation du satrape que Conon se rend au Pirée<sup>1317</sup>. Il s'agit d'un projet cher à l'Athénien. Il faut plutôt comprendre l'intervention de Pharnabaze, comme l'expression de la hiérarchie qui existe entre les deux, car comme on l'a déjà souligné plus haut, c'est sous les ordres de ce dernier que Conon est placé. Si cela est acquis, on peut alors s'intéresser à la question de la datation de cette arrivée de Conon à Athènes.

Les éléments relatifs à la date d'arrivée de Conon à Athènes sont fournis par Diodore. Dès 14, 85, l'auteur signale que : « Lorsque l'année fut écoulee, Euboulidès devint archonte à Athènes, et à Rome le pouvoir consulaire fut exercé par six tribuns militaires, Lucius Sergius, Aulus Postumius, Publius Cornelius et Quintus Manlius. À cette époque, Conon, commandant

---

<sup>1312</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 9.

<sup>1313</sup> Seager, 1967, p. 102. L'auteur souligne que Conon justifie son plan à Pharnabaze en démontrant qu'il sert les intérêts perses. En agissant comme il le dit, Sparte serait gravement atteinte, et Athènes profondément reconnaissante. Selon l'auteur, on peut dire que tout le discours de Conon était tout simplement un prétexte pour convaincre Pharnabaze, mais en réalité il visait les intérêts d'Athènes.

<sup>1314</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 68.

<sup>1315</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 5.

<sup>1316</sup> Diodore, 14, 84, 4.

<sup>1317</sup> Glotz, 1941, p. 86 ; Cloché, 1934, p. 18.

de la flotte royale, débarqua au Pirée avec quatre-vingts trières »<sup>1318</sup>. D'après la chronologie adoptée par Robert Develin, cela correspond à l'année 394/393 av. J.-C.<sup>1319</sup>. Guido Barbieri apparaît un peu plus précis. En effet, selon lui l'arrivée de Conon au Pirée se situe vraisemblablement pendant l'été 393 av. J.-C.<sup>1320</sup>. Il fonde son raisonnement à partir de l'extrait de Diodore, mais estime que l'historien se trompe en faisant coïncider cette arrivée avec le début de l'archontat d'Euboulide. Cependant il soutient qu'après son retour, Conon demeure à Athènes environ pendant un an, voire un an et demi tout au plus. Il relève que, durant cette période, le vainqueur de Cnide s'adonne à plusieurs sorties soit dans l'Égée, soit dans les îles ou encore sur la côte de l'Asie Mineure<sup>1321</sup>. Il note enfin que c'est au cours de ces expéditions que les anciennes clérouques athéniennes, à savoir Lemnos, Imbros et Skyros sont récupérées par Conon. Duane Abe March<sup>1322</sup> pour sa part avance deux propositions en ce qui concerne la datation du retour de Conon. Il propose soit le printemps soit l'été 393 av. J.-C. Il penche plus pour la pénultième prytanie de l'archontat d'Euboulide<sup>1323</sup>. D'une manière générale, c'est l'été de l'année 393 av. J.-C. qui est retenu comme la date du retour de Conon à Athènes. Il semble que ces retrouvailles se sont déroulées dans une atmosphère très particulière.

Les émotions suscitées par l'arrivée de Conon à Athènes sont rappelées par Justin. L'auteur note en effet que « Conon, après avoir ravagé les terres de l'ennemi, se dirige vers Athènes, où les citoyens l'accueillent avec des transports de joie. Cependant lui-même ressentit plus de tristesse, à revoir sa ville incendiée et réduite par les Lacédémoniens, que de joie de la retrouver après une si longue absence »<sup>1324</sup>. Notre attention se portera essentiellement sur l'accueil que Conon reçoit à son arrivée. Paul Cloché ainsi que Gustave Glotz reprennent l'idée de Justin en affirmant que ce fut un retour triomphal pour Conon en Attique<sup>1325</sup>. Duane Abe March<sup>1326</sup> opère un rapprochement entre le retour de Conon et celui qu'effectue Alcibiade en 407 av. J.-C., après avoir été élu stratège, malgré son absence

---

<sup>1318</sup> Diodore, 14, 85, 1-2.

<sup>1319</sup> Develin, 1989, p. 208.

<sup>1320</sup> Barbieri, 1955, p. 161.

<sup>1321</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 12.

<sup>1322</sup> March, 1994, p. 115.

<sup>1323</sup> Voir aussi pour de plus amples détails, Funke, 1980, *Homonoia und arche, Athen und die griechische staate welt vom ende des peloponnesischen Krieger bis zum Konigsfrichen, ( 404/3-387/6 v Chr) Historia Einzelschriften, Heft 37, p. 83, et note n°36. Voir aussi du même auteur, Konon's rückerkehr nach Athen im spiegel epigraphischer Zeugnisse, ZPE 53 (1983), p. 149-189 ; 152-163.*

<sup>1324</sup> Justin, 6, 5, 8.

<sup>1325</sup> Cloché, 1934, p. 18. Glotz, 1941, p. 86.

<sup>1326</sup> March, 1994, p. 115.



d'Athènes<sup>1327</sup>. Cependant il prend soin de relever des détails qui rendent le cas de Conon singulier. En effet, il note qu'à la différence de la joie retenue que suscite le retour d'Alcibiade, celle qu'entraîne la vue de Conon à Athènes en 393 av. J.-C. est plus considérable. Il signale en outre l'inquiétude d'Alcibiade malgré la liesse qui l'accueille. Ce sentiment n'est pas présent chez Conon, qui ressent plutôt de la tristesse lorsqu'il découvre sa cité surtout sans Murs. Enfin l'auteur distingue d'un côté Alcibiade, qui est sous le coup d'une accusation, et qui est considéré parfois comme un traître, et de l'autre Conon, reçu comme le libérateur de l'emprise spartiate. En somme, dès 393 av. J.-C. Conon regagne Athènes où il est accueilli en véritable héros<sup>1328</sup>. Nous avons pour preuve les nombreuses récompenses et les signes de reconnaissance qui lui sont offerts. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différentes manifestations de reconnaissance dans la dernière partie de notre travail. Cependant une fois arrivé sur ces terres paternelles, Conon engage une série de travaux qu'il convient d'aborder à présent.

## **2.La reconstruction des Longs Murs**

D'après Xénophon, l'entreprise de reconstruction de Conon à Athènes dès son retour comporte deux aspects : d'une part le relèvement des Longs Murs d'Athènes, d'autre part la remise en état des fortifications du Pirée<sup>1329</sup>. Avant de traiter de l'œuvre de Conon proprement dite, il serait intéressant dans un premier temps de procéder à une présentation générale et succincte de ces deux structures. Ensuite on dressera l'état dans lequel elles se trouvent avant l'arrivée de Conon. On terminera enfin l'exposé par l'analyse des motivations qui ont amené Conon à entreprendre ces travaux ainsi que les moyens qu'il a engagés pour leur réalisation.

Les Longs Murs d'Athènes ainsi que ceux du Pirée ont fait l'objet de plusieurs études remarquables. Notre intention n'est pas d'entreprendre à leur suite une investigation approfondie sur les origines de ces constructions, mais d'en dégager quelques traits généraux. Il semble que l'idée à la base de leur réalisation, surtout en ce qui concerne celles du Pirée, est d'ordre militaire, ensuite économique. D'après Thucydide, c'est à Thémistocle que revient l'initiative des fortifications du Pirée. En effet, l'historien note que « Thémistocle persuada aussi les Athéniens de terminer les fortifications du Pirée qu'on avait commencé à relever

---

<sup>1327</sup> Xénophon, *Helléniques*, 1, 4, 10-23.

<sup>1328</sup> March, 1994, p. 125, note à propos de l'accueil qui lui est réservé que: « Konon must have appeared as a savior to his countrymen upon his return in the summer of 393, not only because he came at the head of a large fleet and laden with the financial means for quickly rebuilding Athens' walls, but also because his successes in the course of previous two years were in marked contrast to Athenian during the same period ».

<sup>1329</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,9.

l'année de son archontat. C'est lui qui le premier osa leur dire qu'ils devaient devenir les maîtres de la mer et qui dès l'abord leur facilita les débuts de cette domination. Telle fut la pensée qui les guida dans la construction de cette épaisse muraille qui à l'heure actuelle est encore visible aux abords du Pirée »<sup>1330</sup>. On situe cette entreprise après la bataille de Salamine en 480 av. J.-C. et l'invasion des Perses. L'idée est de préserver la ville du Pirée d'une éventuelle attaque. Quant aux Longs Murs d'Athènes<sup>1331</sup>, leur construction se situe entre 461 et 456 av. J.-C. Il s'agit de la double muraille construite sur environ 7 km. Elle a pour but de garantir en tout temps les communications entre Athènes et son port. Les Longs Murs sont aussi généralement associés au nom de Cimon d'Athènes. Il faut noter que l'unanimité est loin d'être faite sur ce point, comme l'a si bien relevé David H. Conwell<sup>1332</sup>. Cependant l'auteur conclut en relevant que tous ces travaux de construction sont destinés à protéger les intérêts tant politiques et navals de la cité<sup>1333</sup>. Il est impossible d'évoquer les Longs Murs d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle sans faire référence à leur utilité dans la tactique de Périclès pendant la guerre du Péloponnèse. En effet Thucydide au livre II<sup>1334</sup> raconte comment Périclès a convaincu les Athéniens de quitter la campagne et de se retrancher en ville derrière les Longs Murs.

Pour se faire une idée de l'état des Longs Murs avant l'arrivée de Conon à Athènes, il suffit de se souvenir des conséquences de la guerre du Péloponnèse en 405/404 av. J.-C. que rappelle Xénophon<sup>1335</sup> d'une part, et d'autre part de se référer à ce que Justin dit de Conon, lorsque ce dernier découvre Athènes<sup>1336</sup>. Les deux auteurs font incontestablement référence à la destruction de ces fortifications, qui seront relevées par Conon une dizaine d'années plus tard. Cependant, il faut reconnaître que les Athéniens n'ont pas attendu le retour du vainqueur de Cnide avant de débiter les travaux de reconstruction. En effet, on peut l'affirmer, grâce au témoignage de deux inscriptions<sup>1337</sup>, *IG II<sup>2</sup>. 1656* et *IG II<sup>2</sup>. 1657*, découvertes dans la seconde moitié de 1886. La première inscription date de l'archontat de Diophantos 395/4 tandis que la seconde de celui d'Euboulidès 394/3. Elles concernent la paie des ouvriers employés dans les

<sup>1330</sup> Thucydide, 1, 93.

<sup>1331</sup> Conwell, 2008, p. 3-4, propose une description détaillée de ces constructions.

<sup>1332</sup> Conwell, 2008, p. 49.

<sup>1333</sup> Conwell, 2008, p. 57.

<sup>1334</sup> Thucydide, 2, 13 et suivants.

<sup>1335</sup> Xénophon, 2, 2, 20 : « Mais les Lacédémoniens refusèrent de réduire en esclavage une cité grecque, qui avait fait de grandes et belles choses dans les dangers extrêmes qui avaient autrefois menacé la Grèce, et ils se décidèrent à faire la paix aux conditions suivantes : destruction des Longs-Murs et de ceux du Pirée, livraison de tous les vaisseaux, sauf douze, retour des exilés ; les Athéniens auront les mêmes amis et ennemis que les Lacédémoniens, et suivront ceux-ci sur terre et sur mer là où ils les conduiront ». Voir aussi Plutarque, *Lysandre*, 14, 8.

<sup>1336</sup> Justin, 6, 5,8 : Conon ressent de la tristesse à la vue de sa cité.

<sup>1337</sup> Voir Rhodes et Osborne, 2003, p. 46-48. Tod, 107.

travaux de reconstruction. Pierre François Foucart leur a consacré une attention particulière. Il ressort de son étude que « pour être exact, il faut reconnaître, d'après les deux inscriptions nouvelles, que les Athéniens n'attendirent pas une année entière avant d'entreprendre cette restauration de leur remparts qui était la condition même de leur indépendance »<sup>1338</sup>. Paul Cloché souligne cependant que « l'œuvre ainsi accomplie était à la fois tardive et modeste : le gros de la besogne ne sera exécuté qu'en 393, après le retour de Conon »<sup>1339</sup>. Christian Bouchet est du même avis. Il souligne pour sa part que « Conon n'est pas à l'origine de ces travaux de relèvement. Il les a poursuivis et accélérés »<sup>1340</sup>. C'est ce qui amène Pierre François Foucart à affirmer que si le nom de Conon reste attaché à cette réparation, « c'est avec justice puisque c'est lui qui donna à cette entreprise la plus vive impulsion »<sup>1341</sup>. Intéressons-nous à présent au coup d'accélérateur que donne Conon à ces travaux.

Notre analyse de l'œuvre engagée par Conon débute par les motivations qui l'ont conduit à cette tâche. L'avait-il inscrite à son programme dès le début pendant son exil à Chypre, ou bien n'est-ce qu'une fois sur les lieux, c'est-à-dire à Athènes, que l'idée lui vient ? En clair à quel moment Conon a-t-il nourri cette pensée ? On est en droit de s'interroger sur la question, puisque parmi les raisons qui l'ont conduit à s'engager auprès du Grand Roi, il n'apparaît à aucun moment une quelconque volonté de relever les murs détruits en 404 av. J.-C. Cette impression se confirme lorsqu'on lit Xénophon. L'historien note, en effet, que l'intention de Conon d'agir de la sorte se fait jour une fois que les activités dans l'Égée sont terminées et qu'il est sur le point de retourner à Athènes. Il en parle à Pharnabaze qui finit par se laisser convaincre<sup>1342</sup>. Une autre impression se dégage à la lecture des passages de Cornélius Népos et de Diodore quant au moment où Conon aurait décidé de la reconstruction. Le premier relève que « Conon, emmenant une partie des bateaux, rentre à Athènes ; y trouvant les murs détruits —ils l'avaient été par Lysandre— à la fois autour du Pirée et autour d'Athènes, il prend l'initiative de les faire relever... »<sup>1343</sup>. Quant au second, il souligne que « Conon, commandant de la flotte royale, débarqua au Pirée avec quatre-vingts trières ; il promit aux citoyens de faire reconstruire l'enceinte de la cité... »<sup>1344</sup>. À lire ces auteurs, il

<sup>1338</sup> Foucart, 1887, p. 134. Barbieri, 1955, p. 166. Voir aussi March, 1994, p. 126.

<sup>1339</sup> Cloché, 1934, p. 17.

<sup>1340</sup> Bouchet, 2007, p. 234, voir note n°4. Sealey Raphael, 1956, p. 183, tout en soutenant la même idée, note qu'il est fortement probable que le nom de Thrasybule, l'un des opposants à Conon, soit associé à ces premiers travaux.

<sup>1341</sup> Foucart, 1887, p. 134. Barbieri, 1955, p. 166.

<sup>1342</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,9.

<sup>1343</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 5.

<sup>1344</sup> Diodore, 14, 85, 2.

semble que l'idée de reconstruction de Conon n'a été forgée qu'une fois sur place<sup>1345</sup>. La limite entre les deux positions n'est pas facile à établir. Cependant le point qui semble les rapprocher est celui relatif à la question des moyens utilisés par Conon pour la réalisation de ces travaux.

Selon Xénophon<sup>1346</sup> et Diodore<sup>1347</sup>, c'est grâce à l'argent et aux équipages perses remis par Pharnabaze que Conon entreprend les travaux de reconstruction. Pour Cornélius Népos, l'aide apportée par Pharnabaze à Conon s'élève à environ 50 talents<sup>1348</sup>. Justin pour sa part évoque en plus de ce soutien perse, « un butin », apporté par Conon. Cependant, l'auteur ne fournit pas de plus amples informations sur ces fonds<sup>1349</sup>. Xénophon et Diodore signalent en outre la présence d'autres cités grecques aux côtés des Athéniens et des moyens apportés par Conon. En effet, le premier mentionne « les Béotiens, et d'autres villes », tandis que le second cite nommément les Thébains, qui fournissent « cinq cents ouvriers et maçons ». En somme, une fois de retour à Athènes, Conon s'attache à relever les Longs Murs d'Athènes. Mais il convient de noter, comme le fait si bien Paul Cloché, qu'avec le retour de Conon, « le relèvement des Longs Murs se poursuit et s'achève, grâce à l'or de la Perse et au labeur d'une foule d'ouvriers athéniens et étrangers »<sup>1350</sup>. Cet ouvrage du vainqueur de Cnide a fini par susciter plusieurs réactions au sein de la société athénienne, comme en témoignent les discours de certains orateurs, parmi lesquels Isocrate, mais surtout Démosthène occupent une place singulière.

### **3. Conon et la perception du relèvement des Longs Murs par les Athéniens**

La remise en état des fortifications du Pirée ainsi que la réparation des Longs Murs de la cité effectuées par Conon ne sont pas passées inaperçues au sein de la population athénienne. Parmi les auteurs qui rendent compte de cette opinion, nous avons retenu deux, plus précisément, deux orateurs. Il s'agit d'Isocrate, mais surtout de Démosthène. Le premier le fait à travers son discours adressé à Philippe et composé en 346 av. J.-C., soit plus de quarante ans après la réalisation des travaux en question. Quant à Démosthène il se fait l'écho

---

<sup>1345</sup> En ce qui concerne la reconstruction des murs à Athènes, David H. Conwell, à travers son étude que nous avons citée un peu plus haut, identifie 4 phases distinctes de construction dans l'histoire des Longs Murs d'Athènes. Il identifie la première phase à celle des constructions initiales (les 3 premiers chapitres de son livre le soulignent). Il prend comme la fin de cette phase la destruction effectuée par le Lacédémoniens en 404. La seconde phase débute les travaux reconstruction, c'est ceux entrepris avant et à l'époque de Conon, à partir de 395/4 jusqu'en 393/2. Il identifie enfin la troisième et la quatrième phase qui représentent respectivement l'entretien puis la modernisation des Longs Murs.

<sup>1346</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 9-12.

<sup>1347</sup> Diodore, 14, 85, 1-3.

<sup>1348</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 1, 5.

<sup>1349</sup> Justin, 6, 5, 9.

<sup>1350</sup> Cloché, 1934, p. 19.

de l'opinion des Athéniens par l'entremise de quelques passages de son *Contre Leptine*, déjà mentionné un peu plus haut. Que nous apprennent-ils en ce qui concerne le jugement des Athéniens vis-à-vis du relèvement des Longs Murs ?

Le premier sentiment qui se dégage est que la reconstruction effectuée par Conon reçoit un accueil favorable, en plus d'être considérée comme la plus prestigieuse de ces actions. C'est ce qui ressort des propos de Démosthène. En effet, il affirme à ce sujet qu'« entre tant d'actions dignes d'éloges, Athéniens, — et dont chacune vous ferait un devoir de ne pas révoquer les récompenses dont elles ont été l'objet— la plus belle, en vérité, c'est le relèvement de nos murs »<sup>1351</sup>. Nous reviendrons dans la quatrième partie de notre travail sur les éloges et récompenses qui ont été décernées à Conon à la suite de sa victoire et des services qu'il a rendus aux Grecs en général et aux Athéniens en particulier. Quant à la beauté à laquelle Démosthène fait allusion ici<sup>1352</sup>, elle n'a rien avoir avec l'allure des travaux réalisés. Pour Sophie Gotteland, il s'agit plutôt d'un retour à ce qui constitue le symbole de la cité.

En effet, elle souligne que la destruction des Longs Murs « avait fini par être indissociablement liée à la chute de la démocratie et par en constituer la marque concrète dans l'espace de la cité. Les Long Murs, témoins de l'hégémonie d'Athènes, sont en effet devenus, au fil des ans, le symbole de la démocratie, au point que l'on constate souvent, dans les discours, une équivalence entre « abattre les murs » et « renverser la démocratie »<sup>1353</sup>.

La seconde remarque de Démosthène concerne le regard que les Athéniens portent désormais sur Conon. En effet, l'orateur remarque que « le relèvement des murs fait plus d'honneur à Conon qu'à Thémistocle »<sup>1354</sup>. Pour affirmer cela, il opère un rapprochement entre les moyens et le procédé utilisés par les deux stratèges en vue du relèvement des murs d'Athènes. Il dit à ce sujet ce qui suit : « Par quels moyens Thémistocle, le plus illustre des Athéniens de son temps, avait-il exécuté la même œuvre<sup>1355</sup> ? Il pressa, dit-on ses concitoyens de se mettre au travail des murs, leur recommandant, s'il se présentait quelque émissaire de Lacédémone, de le retenir. Quant à lui, il partit en ambassade auprès des Lacédémoniens. Là,

---

<sup>1351</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 72 : Πολλὰ μὲν γὰρ ἐστὶν, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῶν ὑπ' ἐκείνου πραχθέντων ἄξι' ἐπαίνου, δι' ἃ πάντα προσήκει μὴ λύειν τὰς ἐπὶ τούτοις δοθείσας δωρεΐας, κάλλιστον δὲ πάντων ἢ τῶν τειχῶν ἀνάστασις.

<sup>1352</sup> Bouchet, 2007, p. 234.

<sup>1353</sup> Gotteland, 2012, p. 78.

<sup>1354</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 74 : Φημι τοίνυν ἐγὼ καὶ πρὸς Δίος, ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μηδεὶς φθόνῳ τὸ μέλλον ἀκούσῃ, ἀλλ' ἂν ἀληθὲς ἢ σκοπεῖτω, ὅσῳ τὸ φανερώς τοῦ λάθρα κρεῖττον, καὶ τὸ νικῶντας τοῦ παρακρουσαμένου πράττειν ὀτιοῦν ἐντιμότερον, τοσοῦτῳ κάλλιον Κόνωνα τὰ τεῖχη στήσαι Θεμιστοκλέους.

<sup>1355</sup> Voir Thucydide, I, 90 sqq. Le relèvement des murs grâce à la ruse de Thémistocle était devenu un lieu commun, qui apparaît chez Lysias, c. *Eratosth.*, 63.

au cours des pourparlers, des rapports étant parvenus sur cette réfection des murs d'Athènes, il les démentit et proposa l'envoi d'une ambassade aux fins d'enquêter. Puis, comme celle-ci ne revenait pas, il conseilla d'en envoyer une seconde »<sup>1356</sup>. Démosthène fait allusion à la ruse utilisée par Thémistocle pour arriver à ses fins, et conclut en ces termes : « Ils ont atteint leur but, l'un par la dissimulation, l'autre en mettant d'abord hors de cause les opposants »<sup>1357</sup>. Toutefois il faut garder présent à l'esprit que dans le cas de Thémistocle, ce ne sont pas les Longs Murs qui ont été reconstruits, mais plutôt une fortification autour de la ville.

Ce rapprochement a fait l'objet de plusieurs analyses de la part d'historiens modernes. Christian Bouchet, par exemple, note que Démosthène glorifie plus Conon que Thémistocle<sup>1358</sup>. De l'avis de Michel Nouhaud, la symétrie que Démosthène établit ne tient pas compte des réalités propres à chacun des cas. En effet, il note que « l'élément sous-entendu comme une constante dans les deux cas (les Lacédémoniens opposés à la reconstruction) est en réalité une variable. Pour Thémistocle, les Lacédémoniens sont des alliés, des émules inquiets de la puissance du partenaire au lendemain d'une victoire commune. En 394/393 av. J.-C., ce sont des vaincus dans une bataille navale par une flotte commandée sans doute par Conon mais qui n'en est pas moins une flotte perse comme sont perses les fonds qui aident à financer la reconstruction des murs. Ainsi par un rapprochement abusif et des silences, Démosthène arrive ici fort habilement à une apparence trompeuse de vérité historique »<sup>1359</sup>. Sophie Gotteland pour sa part relève que si Démosthène agit de la sorte, c'est tout simplement pour souligner la valeur de l'exploit accompli par Conon. Elle note en effet qu' « en prétextant que l'exploit de Conon dépasse celui de Thémistocle parce qu'il a été accompli ouvertement, au vu et au su de tous, en utilisant Thémistocle comme piédestal à la gloire de Conon, Démosthène magnifie encore les prouesses de ce dernier »<sup>1360</sup>. Elle mentionne pour terminer que le rapprochement n'est pas le fait d'un hasard. En effet, « la fin des guerres médiques, remportées par Athènes en grande partie grâce à Thémistocle, est marquée par la création de la première Confédération maritime et le début de l'hégémonie athénienne sur la Grèce. Le parallèle effectué entre les deux hommes suggère le même rôle pour Conon, la même importance fondamentale de son action pour le destin d'Athènes »<sup>1361</sup>.

---

<sup>1356</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 73.

<sup>1357</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 74.

<sup>1358</sup> Bouchet, 2007, p. 234.

<sup>1359</sup> Nouhaud, 1982, p. 219.

<sup>1360</sup> Gotteland, 2012, p. 79.

<sup>1361</sup> Gotteland, 2012, p. 79.

C'est ce constat probablement qui pousse George Grote à traiter Conon de second Thémistocle<sup>1362</sup>.

La dernière impression que suscite le relèvement des murs que nous signalons découle de la précédente. Elle apparaît chez Isocrate. En effet, il affirme que Conon après avoir vaincu les Lacédémoniens à Cnide en 394 av. J.-C., « non content de relever les murailles de sa patrie, il la ramena au degré de gloire d'où elle était tombée »<sup>1363</sup>. L'orateur fait allusion à une « renaissance » d'Athènes et plus particulièrement aux conséquences politiques sur le long terme des travaux de Conon. Sophie Gotteland parle plutôt de « l'acte de naissance d'une nouvelle hégémonie athénienne ... que viendra concrétiser la constitution, quelques années plus tard, de la seconde Confédération maritime »<sup>1364</sup>. À notre avis, la meilleure évaluation de l'impact politique de la reconstruction entreprise par Conon est celle que dégage George Grote. Il le résume en ces termes: « The importance of this event in reference to the future history of Athens was unspeakable. Though it did not restore to her either her former navy, or her former empire, it reconstituted her as a city not only self-determining but even partially ascendant. It re-animated her, if not into the Athens of Perikles, at least into that of Isokrates and Demosthenes, it imparted to her a second fill of strength, dignity, and commercial importance, during the half century to elapse before she was finally overwhelmed by the superior military force of Macedon »<sup>1365</sup>. Notons pour en finir avec la perception du relèvement des Longs Murs à Athènes, que le théâtre comique fait de fréquentes allusions à ce thème, cela témoigne de la forte impression laissée à Athènes par l'événement<sup>1366</sup>.

En somme la victoire acquise par Conon et Pharnabaze à Cnide en 394 av. J.-C. a eu un impact réel et considérable dans le monde des cités grecques. La portée du succès obtenu particulièrement par Conon s'est fait ressentir à différents niveaux et en différents endroits. En outre, on a pu se rendre compte que son implication dans ce conflit ne se limite pas à sa

---

<sup>1362</sup> Grote, 1852, p. 448. Signalons que Strauss, 1986, p. 127 relève aussi cette idée, sauf qu'il semble s'être trompé au niveau de la page où figure cette affirmation de Grote. En effet, il indique la page 323, au lieu de celle que nous avons mentionnée.

<sup>1363</sup> Isocrate, *Philippe*, 64 : οὐ μόνον δὲ τὰ τεῖχη τῆς πατρίδος ἀνώρθωσεν, ἀλλὰ καὶ τὴν πόλιν εἰς τὴν αὐτὴν δόξαν προήγαγεν ἐξ ἧσπερ ἐξέπεσεν.

<sup>1364</sup> Gotteland, 2012, p. 80.

<sup>1365</sup> Grote, 1852, p. 450.

<sup>1366</sup> Voir Edmonds, 1957. On note dans ce recueil présentant des poètes comiques de l'ancienne comédie plusieurs références à Conon. Ainsi à la page p.861 on peut voir chez Théopompe d'Athènes, dans son *Odyssée*, 19, 232,3, qu'il est mentionné le retour de Conon en 393, date à laquelle il entreprend la reconstruction des Longs Murs. De même à la page p. 875, on retrouve une autre allusion aux Longs Murs construits par Thémistocle. À la page 899, c'est chez Dioclès, à travers son « Les Cyclopes », qu'il est fait allusion à la reconstruction de Conon. À la page p.933, une autre allusion à Conon est mentionnée chez Nicochares. Enfin à la page 937, il est fait allusion dans le « Les mains rempisseuses de ventre » de Nicophon, aux cyclopes qui sont assimilés aux troupes que Conon a utilisées pour ses travaux.

participation à la victoire finale. On le retrouve en effet au centre des répercussions de cette bataille. L'importance et le prestige des actions qu'il a accomplies dans le prolongement de son succès dès 393 av. J.-C., ainsi que l'accueil que celles-ci ont reçu auprès des Grecs en général, et des Athéniens en particulier, lui ont valu plusieurs manifestations de reconnaissance. L'ampleur qu'elles ont connue oblige à leur prêter attention.



## **Conclusion de la troisième partie**

La période comprise entre 405/404 et 394/393 av. J.-C. correspond à ce qui peut être considéré comme la deuxième étape de la vie civique et militaire de Conon. Au cours de cet intervalle, il est appréhendé sous un autre angle, celui non plus de stratège, mais plutôt en tant qu'un véritable homme d'influence. À la fois opportuniste, fin négociateur, tacticien incontesté et enfin véritable conseiller, on le voit œuvrer auprès d'Évagoras de Chypre, du satrape Pharnabaze, et enfin en direction d'Artaxerxès lui-même. On découvre chez l'Athénien des capacités et des qualités à convaincre ses interlocuteurs, et à les conduire presque dans le sens qu'il entend. Les résultats de la nouvelle attitude de Conon débouchent sur un succès fulgurant, qui le place au sommet de sa carrière militaire et diplomatique. Il s'agit de la victoire de Cnide, teintée d'un air de revanche sur les Lacédémoniens. Dès lors s'ouvrent pour lui les chemins de la gloire et de la reconnaissance publique.

**QUATRIEME PARTIE : CONON, DE LA RECONNAISSANCE  
CIVIQUE A LA DISPARITION (394/393-390/389 av. J.-C.)**

## Introduction de la quatrième partie

La victoire remportée par Conon et Pharnabaze sur les Lacédémoniens à Cnide en 394 av. J.-C. a entraîné diverses conséquences, comme cela nous a été donné de le constater. En effet, en dehors du déclin notable de l'hégémonie de Sparte, on observe que le succès « des commandants » du Grand Roi contribue à libérer un certain nombre de cités de la domination des Spartiates et de leurs alliés. Il s'agit surtout des cités grecques d'Asie, et de quelques-unes de l'Égée, qui dans cet élan retrouvent leur liberté pour certaines et pour d'autres leur autonomes. Il faut mettre aussi au nombre de ces cités nouvellement libérées celle des Athéniens, qui pour marquer l'événement ne se privent pas de relever leurs Longs-Murs autrefois démolis. Dans l'ivresse de la célébration de leur indépendance fraîchement acquise ou octroyée, ces cités ont par divers procédés témoigné leur gratitude à leurs nouveaux « sauveurs ». Elles n'ont pas hésité, dans certains cas, à les élever soit au titre de bienfaiteurs, soit à les qualifier de héros national. Dans cette partie de notre étude, l'attention se portera sur ces manifestations à l'égard des vainqueurs de Cnide (Chapitre I). On accordera cependant un traitement particulier au cas de Conon à Athènes, mais aussi dans les autres cités qui lui sont reconnaissantes. Cette étape qui constitue un tournant décisif de sa vie, débouchera inéluctablement sur l'interruption de sa carrière, et pour finir sur sa mort (Chapitre II), dont l'occasion nous sera donnée d'éclairer les conditions.

## Chapitre 1 : CONON ET LES HONNEURS CIVIQUES (394-393 av. J.-C.)

Les honneurs civiques comme témoignage de reconnaissance d'une cité à un individu ou à un groupe d'individus sont une pratique tardivement observable pendant la période classique en Grèce en général. Très développés par contre à partir des époques hellénistiques et romaines, ils ont donné lieu, grâce à la diversité des approches méthodologiques et des potentialités historiques qu'ils offrent en tant que source, à une production considérable. Parmi ces contributions disponibles, celle de Paul Veyne<sup>1367</sup>, et surtout celle de Philippe Gauthier<sup>1368</sup> occupent une place de choix. Dans le cadre de notre travail, l'attention s'est surtout portée sur la seconde, compte tenu de la pertinence des interrogations qui ont servi de fil conducteur à son investigation sur la question<sup>1369</sup>. À partir de ce constat, nous avons formulé notre problématique autour de la question suivante : quels sont les différents moyens utilisés par les cités (il s'agira ici des cités grecques libérées et d'Athènes) pour honorer Conon, à la suite de la libération qu'il leur a offerte à partir de 394/3 av. J.-C. ?

Notre intérêt pour cet aspect de la vie de Conon part d'une observation. Lorsqu'on parcourt les quelques études qui lui sont consacrées, on note qu'il est fait très peu de place aux honneurs qu'il a reçus. Or ce sont ces honneurs qui ont forgé en partie sa renommée. En effet, de Guido Barbieri<sup>1370</sup> à Luca Asmonti<sup>1371</sup>, en passant par Duane Abe March<sup>1372</sup>, la question est traitée de façon expéditive en seulement quelques lignes. Il paraît difficile, dans ces conditions, d'évaluer l'importance des distinctions qui lui sont octroyées. C'est tout le sens et l'objectif assigné aux lignes qui vont suivre. Ainsi en nous fondant sur l'analyse des différentes sources disponibles (en général des décrets) d'une part, et d'autre part sur les pratiques habituelles en la matière en Grèce en général et à Athènes en particulier, en prenant en compte enfin les principales manifestations de reconnaissance que dégage Philippe Gauthier dans son étude, on a pu retenir en ce qui concerne Conon deux catégories de reconnaissance civique. Les lignes qui vont suivre seront consacrées à leur analyse détaillée.

---

<sup>1367</sup> Veyne, 1976.

<sup>1368</sup> Gauthier, 1985.

<sup>1369</sup> Gauthier, 1985, p.2 :L'auteur relève en effet une série de questions qui représente la problématique qui sous-tend son propos. En voici la teneur : « Comment les cités honorent-elles leurs bienfaiteurs citoyens et étrangers ? Quelle était la valeur des diverses « récompenses » ? Observe-t-on une évolution significative à propos de l'octroi des privilèges et, si oui, vers quelle époque se situent les changements les plus importants ? Les bienfaiteurs devaient-ils avant d'obtenir certains honneurs remplir des conditions particulières et se plier à des procédures précises ? Comment les cités ont-elles pu adapter le code des honneurs civiques à des personnes ou à des groupes (satrapes, rois, « amis » des rois, mercenaires) qui se situaient en dehors ou en marge du monde des cités ? ». Il conclut en précisant que son questionnaire vise l'analyse de l'attitude des communautés envers leurs bienfaiteurs, et non pas le rôle joué par ces derniers dans la cité, p.3.

<sup>1370</sup> Barbieri, 1955, p. 169-171.

<sup>1371</sup> Asmonti, 2015, p. 157-158.

<sup>1372</sup> March, 1994, p. 126.

## I. Les « privilèges de routine »<sup>1373</sup> octroyés à Conon

Les Grecs ont mis en place une diversité d'honneurs publics en vue de récompenser leurs bienfaiteurs (qu'ils soient citoyens ou étrangers). Malgré cette pluralité, ils opèrent cependant une hiérarchisation parmi ces différentes distinctions. Les « privilèges de routine » qui figurent parmi celles-ci représentent ce qu'on pourrait qualifier d'honneur ou de privilèges ordinaires décernés dans les cités. D'après Philippe Gauthier, cette marque de reconnaissance sert généralement à récompenser « les généreux patriotes, les bons conseillers ou les ambassadeurs »<sup>1374</sup>. Cela s'observe surtout pendant le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à travers les discours des orateurs. Mais il n'est pas non plus exclu de retrouver ce genre de reconnaissance dans les hommages adressés à d'autres catégories sociales ou politiques de la cité, comme c'est le cas ici avec Conon. Ces témoignages de reconnaissance se composent en réalité d'une série de privilèges que la cité accorde à celui qu'elle considère comme son bienfaiteur. La libération apportée par Conon aux cités par sa victoire à Cnide en 394 av. J.-C. lui a valu ce type de privilèges de leur part. Il convient à présent de les analyser respectivement dans les cités d'Asie Mineure, puis dans la cité d'Athènes.

### 1. À Érythrées et dans les autres cités d'Asie Mineure

La marque de reconnaissance des Érythréens à l'égard de Conon s'est traduite par un décret qu'ils ont pris en son honneur<sup>1375</sup>. À la suite de Marcus N. Tod<sup>1376</sup> on peut affirmer que le décret est contemporain du lendemain de la victoire commune remportée par Conon et Pharnabaze sur les Lacédémoniens<sup>1377</sup>. En ce qui concerne le décret lui-même, il s'agit de la partie supérieure d'une stèle, aujourd'hui perdue, découverte dans le mur d'une église près du site d'Érythrées dont voici la teneur :

1 [ἔδοξεν] τῇ βουλῇ καὶ τῷ  
[δήμῳ· Κ]όνωνα ἀναγράψαι  
[εὐεργ]έτην Ἐρυθραίων  
[καὶ π]ρόξενον, καὶ προε-  
5 [δρί]ην αὐτῷ εἶναι ἐν Ἐρυ-  
[θρ]ῆσιν καὶ ἀτέλειαν  
[π]άντων χρημάτων καὶ  
[ἐ]σαγωγῆς καὶ ἐξαγωγῆς  
[κ]αὶ πολέμου καὶ εἰρήνης·

<sup>1373</sup> Nous empruntons cette expression à Philippe Gauthier, 1985, p. 106.

<sup>1374</sup> Gauthier, 1985, p. 106.

<sup>1375</sup> Rhodes et Osborne, 2003, n°8, p. 44 ; *SIG*<sup>3</sup> 126 ; Tod 106 ; *IK Erythrai und Klazomenai* 6.

<sup>1376</sup> Ce dernier affirme que « it was, no doubt, at this time that Erythrae honoured its liberator by the present grant... ». Il l'affirme à partir de Diodore, 14, 84, 3 et de Pausanias, 6, 3, 16.

<sup>1377</sup> Tod, p. 21-22. Voir aussi John Ma, 2006, p. 124.

10 [κα]ὶ Ἐρυθραῖον εἶναι  
 [ἦν] βούληται· εἶναι δὲ  
 [ταῦ]τα καὶ αὐτῶι καὶ ἐκ-  
 [γόνου]ς· ποιήσασθαι δὲ  
 [αὐτοῦ] εἰκόνα χαλκῆν  
 15 [ἐπί]χρυσον καὶ στῆσαι  
 [ὅπου ἂν δόξηι] Κόνωνι·  
 [. . . . 11 . . . . .]ι καὶ[—]

La traduction du texte à partir de laquelle nous avons mené notre analyse est celle que propose Patrice Brun. Ainsi on peut lire : « *Il a plu au Conseil et au peuple. Que Conon soit inscrit comme évergète et proxène des Érythréens ; qu'il ait la proédrie à Érythrées, l'exemption des taxes (atélie) sur toutes les marchandises, à l'entrée comme à la sortie, en temps de guerre comme en temps de paix et qu'il devienne citoyen d'Érythrées s'il le désire. Que ces dispositions soient valables pour lui comme pour ses descendants. Que l'on fasse une statue en bronze doré à son effigie et qu'on l'érige où il plaira à Conon [---]* »<sup>1378</sup>.

La structure du décret laisse apparaître à quelques détails près le schéma général d'une inscription honorifique en Grèce. En effet, Philippe Gauthier souligne à ce propos qu'« analogue d'une cité à l'autre, le canon des honneurs varie également assez peu au cours des siècles. Après divers tâtonnements à la période archaïque (...) et en dépit de la survivance au V<sup>e</sup> siècle de certaines singularités (Sparte), la liste des honneurs, sans être jamais close ni immuable, s'est transmise avec de menues variantes de génération en génération »<sup>1379</sup>. On note ainsi que les décrets sont introduits le plus souvent par un intitulé. Ce sont d'une part, les indications du texte qui permettent de le dater. On peut avoir par exemple le nom de l'archonte éponyme, la tribu exerçant la prytanie, le nom de l'épistate. Dans le présent décret, tous ces éléments ne figurent pas, ou plus n'ont pas été conservés. D'autre part, on note la formule de sanction authentifiant le décret introduite par « il a plu au conseil et au peuple ». Cette formule est présente dans le texte conservé. Ensuite vient le nom du rogateur, ce qui une fois de plus fait défaut. Après cette étape viennent les considérants qui évoquent les clauses justificatives du décret. Mais pour l'hommage que les Érythréens rendent à Conon, il n'est pas mentionné de considérants. Cependant on distingue nettement les principales décisions arrêtées par le décret.

En effet, Conon est élevé aux titres d'évergète et de proxène des Érythréens. Philippe Gauthier souligne que ce couple d'honneurs est souvent utilisé par les Grecs en vue d'honorer un étranger<sup>1380</sup>. Il lui est accordé ensuite la proédrie<sup>1381</sup> de même que l'atélie<sup>1382</sup>. Le décret

<sup>1378</sup> Brun, 2005, p. 81.

<sup>1379</sup> Gauthier, 1985, p. 130-131.

<sup>1380</sup> Gauthier, 1985, p. 16.

souligne que s'il le désire, il peut obtenir la citoyenneté. Enfin, les Érythréens précisent que ces privilèges sont valables non seulement pour lui, mais aussi pour ses descendants. L'auteur de *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs* opère de manière générale une classification entre ces cinq privilèges. Selon lui, « la plupart des privilèges civiques décernés aux étrangers pourraient être rangés en deux catégories. Les uns établissent une hiérarchie parmi les *xénoi* et confient par conséquent aux bénéficiaires une situation ou un statut supérieur à ceux des étrangers ordinaires (le titre *d'évergètes*, la *proxénie*, la *proédrie* dans les concours, *l'asylia*). Les autres rapprochaient l'étranger du citoyen (*l'enktésis* de la terre et/ou de la maison, le droit de cité) »<sup>1383</sup>.

La reconnaissance dont bénéficie Conon ne se limite pas uniquement aux Érythréens. Samos et Éphèse ont, à la même époque, décerné à Conon des honneurs similaires. En somme la victoire de Cnide offre à Conon une diversité de privilèges dans certaines cités d'Asie Mineure. C'est tout le sens des propos que Démosthène tient à l'endroit des Athéniens ; il leur rappelle en effet que « beaucoup d'autres peuples aussi ont cru devoir lui témoigner, pour les services reçus, leur juste reconnaissance »<sup>1384</sup>. Cependant il note que les Athéniens ne sont pas restés en marge de cet élan de générosité.

## 2.À Athènes

Contrairement aux cités grecques d'Asie Mineure, on ne dispose pas à proprement parler à Athènes d'un décret où l'on puisse distinguer aisément les principaux privilèges décernés à Conon<sup>1385</sup>. Par contre, on relève dans des passages de Démosthène quelques allusions aux privilèges de routine concédés au vainqueur de Cnide. En effet, on note distinctement que Conon « obtint de ses contemporains l'exemption »<sup>1386</sup> de taxes. Il s'agit de *l'atélie*, qui lui confère une exemption partielle ou totale des taxes et impôts prélevés par la cité. Mais en dehors de cet avantage, il en existe un autre autour duquel règne une polémique. Une fois de plus, c'est Démosthène qui fournit cette information.

<sup>1381</sup> Elle renvoie à la présidence et consiste à accorder une place d'honneur au premier rang, dans les concours officiels.

<sup>1382</sup> C'est l'avantage qui consiste en l'exemption d'une taxe. Ce sont souvent des étrangers qui, dans une cité, bénéficient de la dispense du paiement des droits à l'import et à l'export. Mais il peut arriver qu'elle concerne également une exemption de taxes dans le cadre de la cité ou d'un dème.

<sup>1383</sup> Gauthier, 1985, p. 130.

<sup>1384</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 71 : Οὐ τοίνυν ὑφ' ὑμῶν μόνον ὁ Κόνων, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τότε ἐτιμήθη πράξας ἃ διεξῆλθον ἐγώ, ἀλλὰ καὶ ὑπ' ἄλλων πολλῶν, οἱ δικάϊως ὦν εὐεργέτηντο χάριν ᾧοντο δεῖν ἀποδιδόναι.

<sup>1385</sup> Cependant Démosthène dans le *Contre Leptine*, 69, fait référence à un décret, dont on ne connaît uniquement qu'un considérant qui s'énonce comme suit : « attendu que Conon a rendu l'indépendance aux alliés d'Athènes » : Ἐπειδὴ Κόνων φησὶν ἠλευθέρωσε τοὺς Ἀθηναίων συμμάχους. Malheureusement nous n'avons pas de trace de cet arrêté.

<sup>1386</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 70 : Διόπερ οὐ μόνον αὐτῷ τὴν ἀτέλειαν ἔδωκαν οἱ τότε.

En effet, l'orateur mentionne une récompense que les Athéniens ont donnée à Conon, mais qui est menacée de lui être retirée maintenant qu'il n'est plus. Démosthène dit à ce propos: « Mais vous n'avez pas été les seuls, Athéniens, à récompenser alors Conon pour les exploits que je viens d'énumérer. Beaucoup d'autres peuples aussi ont cru devoir lui témoigner, pour les services reçus, leur juste reconnaissance. Vraiment, ce serait une honte, Athéniens, si, les récompenses des autres peuples lui restant acquises, seule lui était enlevée celle qu'il a reçue de vous ».<sup>1387</sup> Il signale d'autre part qu'« il ne serait pas beau non plus, après avoir honoré Conon vivant au point de le juger digne de toutes les distinctions que vous venez d'entendre, d'oublier, aujourd'hui qu'il n'est plus, ses mérites et de lui retirer une partie de vos dons passés »<sup>1388</sup>. Dans ces deux extraits, Démosthène n'est pas très précis en ce qui concerne les récompenses que la cité a offertes à Conon. Cependant dans un autre passage, il met sur la voie d'une catégorie de ces récompenses. Il souligne ainsi que : « Maintenant, Athéniens, considérez combien, au jugement de tous les siècles, étaient belles et dignes d'envie les inscriptions officielles qu'Androtion a détruites, combien impies et scandaleuses, celles qu'il leur a substituées. Vous avez tous lu, je pense au bas de la monture de ces couronnes, des inscriptions comme : « les alliés au peuple Athénien pour sa prudence et sa justice » ou « Prix de courage dédié par les alliés à Athéna » ; et d'autres , provenant de quelque État particulier : « au peuple Athénien, telle cité par lui sauvée » ; par exemple on y trouvait inscrit : « les Eubéens délivrés par le peuple Athénien, lui ont décerné cette couronne », ou encore « Conon, en souvenir de sa victoire navale sur les Lacédémoniens<sup>1389</sup> ». Voilà quelle sorte d'inscriptions portaient les couronnes »<sup>1390</sup>. Démosthène traite des inscriptions qu'on pouvait lire sur le bas des couronnes à Athènes. Parmi celles-ci, une nous intéresse particulièrement, car étant en rapport avec Conon. Sur cette dernière on peut lire : « Conon, en souvenir de sa victoire navale sur les Lacédémoniens ». Cet extrait fait l'objet de deux interprétations différentes chez Esbarranch Juan José Torres.

<sup>1387</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 71 : Οὐ τοίνυν ὑφ' ὑμῶν μόνον ὁ Κόνων, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τότε ἐτιμήθη πράξας ἃ διεξῆλθον ἐγώ, ἀλλὰ καὶ ὑπ' ἄλλων πολλῶν, οἱ δικαίως ὧν εὐεργέτηντο χάριν ᾗοντο δεῖν ἀποδιδόναι. Οὐκ οὖν αἰσχρὸν, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εἰ αἱ μὲν παρὰ τοῖς ἄλλοις δωρεαὶ βέβαιοι μένουσιν αὐτῷ, τῆς δὲ παρ' ὑμῶν μόνης τοῦτ' ἀφαιρήσεται.

<sup>1388</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 72 : Καὶ μὴν οὐδ' ἐκεῖνο καλόν, ζῶντα μὲν αὐτὸν οὕτω τιμᾶν ὥστε τοσοῦτων ὄσων ἀκηκόατ' ἀξιοῦν, ἐπειδὴ δὲ τετελεύτηκεν, μηδεμίαν ποιησαμένους τούτων μνεῖαν ἀφελέσθαι τι τῶν δοθέντων τότε.

<sup>1389</sup> Il s'agit de la victoire de Cnide, remportée en Août 394 par l'Athénien Conon sur l'amiral lacédémonien Pisandre, avec le concours d'une escadre phénicienne et perse commandée par Pharnabaze ; voir Xénophon *Helléniques*, IV, 3, 11-12, Diodore, XIV, 83. Cet éclatant succès mit fin à l'hégémonie maritime que Sparte exerçait depuis Aegos-Potamoi.

<sup>1390</sup> Démosthène, *Contre Androtion*, 72.



Dans la première explication qu'il en donne, l'auteur soutient que : « En fin, la patria impuso al liberador la simbólica corona de olivo »<sup>1391</sup>. Ainsi selon lui, la cité dans un élan de reconnaissance aurait offert une couronne d'olivier à Conon. Quant au second commentaire, il souligne que Conon « por la victoria de Cnido...ofrendó a Atena una corona de oro »<sup>1392</sup>. L'historien suppose une couronne d'or offerte par Conon sans doute à Athéna. En clair, pour le même passage il propose deux couronnes : une d'olivier que reçoit Conon et une autre en or, qu'il offre. À notre avis, le passage de Démosthène (*Contre Androtion*, 72) indiqué par Esbarranch Juan José Torres pour expliquer l'existence de la première couronne n'est pas à propos. On se demande bien comment il aurait été possible de graver des inscriptions sur une couronne faite d'olivier. De plus si la couronne est offerte par Conon, en quoi est-ce une récompense pour lui ? Il est clair que cette explication d'Esbarranch Juan José Torres n'est très fiable. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'aurait pas existé. Mais nous disons simplement que le texte cité par l'auteur espagnol ne peut pas justifier la couronne d'olivier à laquelle il fait allusion. Par contre la seconde couronne paraît plus plausible car à la relecture de Démosthène, il semble que le don qu'effectue Conon est en partie le fruit du butin qu'il obtient sur les Lacédémoniens. Au vu de l'estimation que fait Diodore de la prise de Conon à Cnide sur ses ennemis<sup>1393</sup>, on peut avancer que la couronne qu'il offre devrait avoir une valeur considérable<sup>1394</sup>. C'est l'un des motifs avancé par Démosthène pour réprover le traitement qu'Androtion fait subir aux couronnes de ce même type.

L'affaire est dénoncée dans le *Contre Androtion*, déjà mentionné plus haut. Il s'agit de la première intervention publique dans la carrière de logographe de Démosthène. Elle se situe en 355/354 av. J.-C. sous l'archontat de Callistratos, date à laquelle a lieu semble-t-il le procès. Ce sont plusieurs griefs que Démosthène adresse à d'Androtion. Parmi ces reproches, nous prêterons principalement attention à celui relatif à sa supposée implication dans les malversations qui auraient été commises lors de la refonte des ex-voto d'or — couronnes honorifiques, vases sacrés, etc. — déposés à l'Acropole<sup>1395</sup>. D'après Michel Nouhaud,

<sup>1391</sup> Torres, 1963, p. 162.

<sup>1392</sup> Torres, 1963, p. 162.

<sup>1393</sup> Diodore, 14, 83,7 : « Conon poursuivit les Lacédémoniens jusqu'à la côte et se rendit maître de cinquante trières ; la plupart des hommes se jetèrent à la mer et purent s'enfuir en gagnant la côte ; environ cinq cents furent faits prisonniers ; le reste des trières parvint à Cnide sans dommages » : οἱ δὲ περὶ τὸν Κόνωνα μέχρι τῆς γῆς καταδιώξαντες τοὺς Λακεδαιμονίους πενήτηκοντα μὲν τριήρων ἐκυρίευσαν, τῶν δ' ἀνδρῶν οἱ πλείστοι μὲν ἐκκολυμβήσαντες κατὰ γῆν ἔφυγον, ἔαλωσαν δὲ περὶ πεντακοσίου· αἱ δὲ λοιπαὶ τριήρεις εἰς Κνίδον διεσώθησαν.

<sup>1394</sup> Malgré les traces de cette couronne qu'offre Conon, il est difficile de pouvoir donner de plus amples informations en ce qui concerne le poids et la valeur de celle-ci.

<sup>1395</sup> Voir notice du discours, p. 4 ; 8. L'opération est connue grâce à une inscription malheureusement mutilée (*C I A II*, 1, 74).

« Démosthène avec la véhémence qu'on lui connaît, reproche à Androtion d'avoir ordonné la refonte des couronnes dont certaines portaient des inscriptions prestigieuses »<sup>1396</sup>. Démosthène relève d'abord le prétexte avancé par Androtion pour exiger la fonte des couronnes. Il note qu'Androtion évoque leur « vétusté »<sup>1397</sup>. Il semble que sur ce point particulier Androtion n'a pas tout à fait tort. En effet, parmi ces couronnes destinées à être fondues, figure une au moins (c'est-à-dire celle offerte par Conon à Athéna) qui date de 394/393 av. J.-C. Si l'on prend en considération la date à laquelle le présent discours est prononcé, il s'est écoulé une quarantaine d'années. Selon Anne Jacquemin, il était fréquent « d'envoyer à la fonte les offrandes métalliques, couronnes, vase ou statues, qui avaient souffert du temps ou des hommes »<sup>1398</sup>. Cependant elle note que Démosthène, « pour amener les juges à condamner l'administrateur qui avait fondu des couronnes pour fabriquer des phiales »<sup>1399</sup>, feignait d'ignorer cet aspect. Elle note en outre que la fonte répond à la piété qui demande également que les dieux soient honorés de belles offrandes. Ce que Démosthène une fois de plus ne prend pas en compte de façon volontaire probablement.

Prétextant donc de leur ancienneté, Androtion propose non seulement leur fonte, mais œuvre auprès du peuple pour pouvoir présider cette cérémonie en personne. C'est là le deuxième reproche que Démosthène lui adresse. En effet, l'orateur relève qu'Androtion affiche une volonté opaque dans la gestion de cette fonte, car il est à la fois « auteur du décret, préposé à la refonte, trésorier, contrôleur »<sup>1400</sup>. C'est le seul point délicat que relève aussi Anne Jacquemin dans la conduite d'Androtion<sup>1401</sup>, même si ce dernier a été élu pour cette tâche. La procédure normale dans le cas d'une fonte est celle que signale l'historienne. En effet, elle note que « la commission était chargée de recenser les offrandes « déclarées » et de les peser avant de les fondre, elle travaillait sous la surveillance des prêtres ou d'un collègue spécialement élu pour cette tâche »<sup>1402</sup>. La troisième récrimination de Démosthène porte sur les conséquences de l'action d'Androtion. En effet, l'orateur constate qu'Androtion prive d'abord la cité de belles et dignes inscriptions officielles, qui faisaient sa gloire. Cependant Anne Jacquemin souligne que « la disparition des inscriptions à la gloire d'Athènes que portaient les couronnes était certes regrettable, mais on ne pouvait guère l'éviter quand

<sup>1396</sup> Nouhaud, 1982, p. 66. L'auteur relève en outre que Démosthène opère un rapprochement entre la victoire de Cnide et la fonte des ex voto en vue d'aggraver l'acte d'accusation porté contre Androtion.

<sup>1397</sup> Démosthène, *Contre Androtion*, 70.

<sup>1398</sup> Jacquemin, 1999, p. 233.

<sup>1399</sup> Jacquemin, 1999, p. 234.

<sup>1400</sup> Démosthène, *Contre Androtion*, 70.

<sup>1401</sup> Jacquemin, 1999, p. 234.

<sup>1402</sup> Jacquemin, 1999, p. 233.

l'assemblée avait décidé leur fonte »<sup>1403</sup>. Démosthène note ensuite que cette action n'est pas digne, car elle dépouille les bienfaiteurs et les héros comme Conon des honneurs qui leur ont été rendus. Enfin, il voit dans la fonte des ex-voto une offense aux divinités. C'est ce qui ressort de ses propos suivants : « Eh bien ! Ces inscriptions qui autrefois, vous valaient tant d'admiration et de gloire, elles ont disparu par la destruction des couronnes. Sur les calices par lesquels ce prostitué les a remplacées, on lit : « fabriqué par les soins d'Androtion »... On voit par là qu'ils ont commis trois forfaits, graves entre tous. Envers la Déesse : ils l'ont dépouillée de ses couronnes. Envers la cité : ils ont anéanti la gloire attachée aux hauts faits, dont ces couronnes, tant qu'elles subsistaient, perpétuaient la mémoire. Enfin envers les donateurs : ils leur ont ravi un renom inestimable, celui de garder fidèle souvenir des services reçus »<sup>1404</sup>. Pour Anne Jacquemin, même si l'action de faire fondre les couronnes et objets sacrés était autorisée, il fallait veiller à ce que la ou les divinités concernées dans ce cas ne soit point lésées. C'est ce qui explique toutes les mesures qui visent à éviter tout détournement avant, pendant et après la fonte. Octave Navarre et Pierre Orsini soulignent pour leur part certains détails qui semble-t-il ne sont pas pris en compte par Démosthène. En effet, ces auteurs rappellent qu'au moment où a lieu cette refonte des inscriptions honorifiques, la cité est en proie à une détresse financière<sup>1405</sup>. Ils soutiennent en outre qu'« il est à craindre que, désireux de servir la haine de son client, Démosthène n'ait parfois été entraîné un peu loin, ce qui n'enlève rien, comme de juste, à la sincérité de ses sentiments politiques personnels, qui transparaissent en maint endroits »<sup>1406</sup>.

Le dernier point sur lequel nous voulons insister et qui porte toujours sur les privilèges de routine que Conon aurait reçus concerne les éloges ou louanges publiques. Dans le corpus à notre disposition, sauf erreur de notre part, à aucun moment on ne note que Conon ait pu bénéficier d'éloges publics. Cependant cette absence de témoignage n'est pas une preuve suffisante pour soutenir que ce dernier n'en ait pas reçu.

Au total, Conon s'est vu octroyer plusieurs avantages ordinaires à la suite de son succès sur les Lacédémoniens. Ces témoignages de reconnaissance se sont manifestés tant chez, lui à Athènes, que dans un certain nombre de cités d'Asie Mineure. Malgré le caractère habituel de ces principaux privilèges qui lui sont accordés, ils font de lui déjà un personnage singulier dans ces différentes cités. Mais les marques de reconnaissance à son égard vont

---

<sup>1403</sup> Jacquemin, 1999, p. 234.

<sup>1404</sup> Démosthène, *Contre Timocrate*, 181-182.

<sup>1405</sup> En ce qui concerne la situation dans laquelle se trouvent les Athéniens, nous renvoyons aux extraits d'Isocrate, notamment à *La Paix*, 69, et à *l'Aréopagitique* 9.

<sup>1406</sup> Démosthène, notice du *Contre Androtion*, p. 8.

connaître une autre dimension avec l'entrée en jeu d'un autre type honneurs qui lui seront décernés. C'est de cette catégorie de récompenses dont il sera à présent question.

## II. Les honneurs suprêmes décernés à Conon

Avant d'aller plus loin, il convient d'apporter quelques précisions en ce qui concerne les *timai* en général, et ensuite les *megistai timai* en particulier. Selon Aristote, les honneurs ou *timai* « sont l'indice d'une avantageuse réputation de bienfaisance ; on les accorde justement et surtout à ceux qui ont fait du bien ; mais on les décerne aussi à celui qui a la faculté d'en faire ; (...) beaucoup d'hommes, en effet, obtiennent des honneurs pour des causes qui semblent peu importantes ; mais ce sont les lieux et les circonstances qui le veulent »<sup>1407</sup>. Si cette définition que propose l'orateur reste valable, il convient de lui affecter le qualificatif de *megistai* dans le cas particulier de Conon. En effet, les *megistai timai* sont les honneurs extraordinaires et suprêmes attribués à la suite de services jugés exceptionnels par la cité.

De l'avis de Vincent Azoulay, « au V<sup>e</sup> siècle, cette catégorie d'honneurs extraordinaires ne comptaient que deux degrés : la *proédrie* et la *sitèsis*. À partir de 394, l'octroi d'une statue en bronze vint s'ajouter à cette liste. Cette triade — *proédrie*, *sitèsis* et statue — devint, au cours du IV<sup>e</sup> siècle, un élément clé de la culture des honneurs à Athènes et, au-delà, dans le monde grec »<sup>1408</sup>. Toutefois Philippe Gauthier souligne qu'on parle toujours de *megistai timai* dans le cas de figure où seulement l'un de ces honneurs est attribué, surtout lorsqu'il s'agit d'une statue. Dans les lignes qui suivront, il ne sera fait allusion qu'aux différentes statues qui ont été dressées en l'honneur de Conon. Sur ce point précis, Philippe Gauthier souligne que les premiers à avoir bénéficié de l'érection d'une statue en guise d'honneur civique sont bien sur les Tyrannoctones, Harmodios et Aristogiton, en 510/509<sup>1409</sup>. Il nous reviendra par conséquent de recenser puis de décrire les principales statues qui ont été décernées à Conon au lendemain de sa victoire à Cnide, chaque fois du moins que les sources nous le permettront. Cela nous conduira d'abord à prospecter dans les cités de la côte ionienne, puis à visiter l'agora et l'Acropole à Athènes.

---

<sup>1407</sup> Aristote, *Rhétorique*, 1361 a.

<sup>1408</sup> Azoulay, 2014, p. 133.

<sup>1409</sup> Gauthier, 1985, p. 92. On retrouve cette information principalement aussi chez Démosthène, *Contre Leptine*, 70 : Διόπερ οὐ μόνον αὐτῷ τὴν ἀτέλειαν ἔδωκαν οἱ τότε, ἀλλὰ καὶ χαλκῆν εἰκόνα, ὥσπερ Ἄρμοδιου καὶ Ἀριστογείτονος, ἔστησαν πρώτου· ἡγοῦντο γὰρ οὐ μικρὰν τυραννίδα καὶ τοῦτον τὴν Λακεδαιμονίων ἀρχὴν καταλύσαντα πεπαυμέναι : « C'est pourquoi, non seulement il obtint de ses contemporains l'exemption, mais encore ils lui érigèrent une statue de bronze, la première en date après celles d'Harmodios et d'Aristogiton. Ils estimaient qu'en détruisant la puissance lacédémonienne, il avait mis fin, lui aussi, à une lourde tyrannie ».

## 1. Dans les cités libérées d'Asie Mineure

Sauf erreur de notre part, la première preuve qui atteste de l'érection d'une statue en l'honneur de Conon dans une cité grecque d'Asie Mineure est le décret que les Érythréens prennent en 394/393 av. J.-C. en sa faveur. Il a déjà été question de ce décret plus haut, lors de l'analyse des « honneurs de routine » offerts à Conon en Asie. La mention de la statue dédiée à Conon apparaît pratiquement à la fin du texte qui nous a été conservé, précisément des lignes 13 à 16 : [γόνοι]ς ποιήσασθαι δὲ [αὐτοῦ εἰκόνα χαλκῆν [ἐπίχρυσον] καὶ στήσαι [ὅπου ἂν δόξῃ] Κόνων· « Que l'on fasse une statue en bronze doré à son effigie et qu'on l'érige où il plaira à Conon »<sup>1410</sup>. Malgré toutes les informations relatives aux différents privilèges accordés à Conon que fournit ce décret, nous sommes peu renseignés sur la statue elle-même. En effet, en l'état actuel de la documentation, il n'est pas aisé de procéder à une description physique de la représentation. Cependant elle a fait l'objet de plusieurs études menées à partir du décret cité. C'est vers ces dernières qu'il convient de s'orienter pour en savoir plus.

À notre connaissance, la contribution de John Ma<sup>1411</sup> représente une analyse certes brève, mais dense et fort enrichissante de la statue de Conon dressée par les Érythréens. Nous en rappelons les principales lignes et les conclusions auxquelles elle aboutit. L'auteur situe dans un premier temps la rédaction dudit décret au lendemain de Cnide. Il souligne à propos de l'arrêté que celui-ci représente « the earliest know epigraphical example of an honorific statue decreed for a benefactor »<sup>1412</sup>. Il est fortement probable que la statue fut érigée à cette même période. D'après la restitution que propose Ph. Le Bas<sup>1413</sup> (et qui est admise par Philippe Gauthier, comme le souligne John Ma), il semble que cette première statue honorifique soit en bronze doré (ἐπίχρυσον). Ce type de procédé, note l'auteur, est réservé jusque-là aux dieux.

Une autre particularité de cette statue mentionnée par le décret et commentée par l'auteur est la possibilité laissée à celui qui reçoit la statue de désigner l'endroit de son érection. Cela amène John Ma à s'interroger sur le site retenu par Conon pour sa statue. Pour répondre à cette interrogation, l'auteur part du lieu supposé où la stèle du décret a été retrouvée. Il indique « in the wall of a church of the Mother of God, 30 min. south of Lithri, the Greek village on the site of Erythrai »<sup>1414</sup>. Il émet ensuite l'hypothèse selon laquelle le lieu choisi par Conon serait le tombeau ou le sanctuaire d'Aphrodite Pontia, une déesse

---

<sup>1410</sup> Rhodes, Osborne, 2003, n°8, p. 44 ; Brun, 2005, p. 81.

<sup>1411</sup> Ma, 2006.

<sup>1412</sup> Ma, 2006, p. 124.

<sup>1413</sup> Le Bas, 1856, p. 3-4.

<sup>1414</sup> Ma, 2006, p. 125.

d'Érythrées. Pour avancer cet argument, il se fonde sur les différentes dévotions à Aphrodite attestées de la part Conon. En effet, ce dernier a fondé un culte dédié à l'Aphrodite Euploia au Pirée à Athènes. Cette dévotion s'inspire de celle de l'Aphrodite Cnidienne<sup>1415</sup>. John Ma note pour finir que « Konon would thus have made a choice, among the civic and religious topography of Erythrai, that fitted his own religious experience and expressive needs, rather than those of the community that did the honouring; he took up on his own terms the Erythraian offer to set up the statue wherever he pleased »<sup>1416</sup>.

En dehors de cette prescription qui se rapporte à la statue des Érythréens, la mention d'autres statues en l'honneur du vainqueur de Cnide dans d'autres cités ioniennes s'observe chez Pausanias. En effet, l'auteur indique dans sa description de la Grèce que « Conon ayant remporté la victoire sur mer dans la région de Cnide et de la montagne nommée Dorion, les Ioniens se mirent à changer aussi, et on peut voir un Conon en bronze et Timothée consacrés à Samos près d'Héra, et de même manière à Éphèse auprès de la déesse éphésienne »<sup>1417</sup>. L'auteur fait allusion aux représentations de Conon visibles à Samos et Éphèse. En l'état actuel de la documentation, il faut reconnaître qu'on est très peu renseigné sur ces deux statues. Cependant grâce à Pausanias, on est en mesure de se faire une idée de l'endroit où elles ont été élevées. Ainsi, le périégète situe d'abord celle de Samos près d'Héra. Il doit sans doute faire allusion au sanctuaire de la déesse à Samos. Il est possible à partir de certaines études récentes d'approfondir les informations que donne Pausanias. C'est le cas avec la contribution de Paul Frédéric Girard<sup>1418</sup>. L'étude qu'il mène permet, en effet, de se faire une idée du lieu où la statue de Conon aurait été dressée. L'auteur se donne pour but dans son analyse de faire entre autres la lumière sur l'emplacement de *l'Héraion*. C'est ainsi qu'il précise que son propos vise à donner sur *l'Héraion* en général tous les renseignements qu'il a pu obtenir, lors de ses investigations sur le terrain. À partir du compte rendu de Strabon<sup>1419</sup>, il propose la localisation suivante du temple : « On sait exactement où était situé *l'Héraion*. On en retrouve l'emplacement à trois quarts d'heure de marche environ au Sud-Ouest du village actuel de Tigani (ancienne Samos), sur les bords de la mer, à quelques centaines de mètres à

---

<sup>1415</sup> Ma, 2006, p. 126.

<sup>1416</sup> Ma, 2006, p. 126.

<sup>1417</sup> Pausanias, 6, 3, 16 : Μεταπεσόντων δὲ αὐθις τῶν πραγμάτων, καὶ Κόνωνος κεκρατηκότος τῆ νουμαχία περὶ Κνίδου καὶ ὄρος τὸ Δώριον ὀνομαζόμενον, οὕτω μετεβάλλοντο οἱ Ἴωνες, καὶ Κόνωνα ἀνακείμενον χαλκοῦν καὶ Τιμόθεον ἐν Σάμῳ τε ἔστιν ἰδεῖν παρὰ τῆ Ἥρας, καὶ ὡσαύτως ἐν Ἐφέσῳ παρὰ τῆ Ἐφεσία θεᾶ. Strauss, 1986, mentionne aussi la statue de bronze dédiée à Conon, mais il ne spécifie pas que celle-ci est du fait des Érythréens.

<sup>1418</sup> Girard, 1880.

<sup>1419</sup> Strabon, 14, 1, 14.

l'Est d'un torrent toujours à sec durant la belle saison, mais plein d'eau, paraît-il pendant l'hiver, et qui n'est autre, selon toute vraisemblance, que le fleuve Imbrasos »<sup>1420</sup>.

Pour ce qui est du culte et des offrandes dédiés à la déesse, nous avons pris en compte les travaux d'Andreas Furtwängler<sup>1421</sup>. Ceux-ci, comme le souligne l'auteur, visent à « tracer globalement l'évolution du sanctuaire, du V<sup>e</sup> siècle à l'époque hellénistique »<sup>1422</sup>. Selon lui, « les fondations du dernier grand temple archaïque d'Héra ont en toute certitude été établis sous Polycrate, peu avant 522 av. J.- C. Sous Syloson et Aiakes, ses successeurs imposés par les Perses, les travaux de construction ont continué »<sup>1423</sup>. L'auteur note une certaine similitude dans le domaine des offrandes entre ce qui se fait Samos et Athènes. En effet, il souligne que les offrandes d'origine privée étaient les plus nombreuses. Mais il constate qu'à la fin des derniers tyrans, le téménos de la déesse de Samos verra les monuments érigés par l'État devenir prédominants. Il identifie ensuite la statue de Mainandrios comme étant la première à être érigée par l'État à l'époque classique. Cependant l'auteur note que « la période trop brève d'indépendance dont jouirent les Samiens de 394/393 à 384, et qu'ils doivent à Konon, n'enraya qu'à peine la décadence de *l'Héraion* »<sup>1424</sup>.

La troisième représentation de Conon chez les Ioniens est localisée à Éphèse, très probablement dans le temple d'Artémis. Marie-Christine Hellmann souligne que « le temple d'Artémis à Éphèse était l'un des plus grands du monde grec avec celui d'Héra à Samos et d'Apollon didyméen à Milet. L'ancienneté du culte fut démontrée par les fouilles qui mirent au jour les fondations d'un temple du VIII<sup>e</sup> av. J.- C. Mais c'est au IV<sup>e</sup> après la destruction du temple archaïque par le feu, que fut construit la fameuse Artémision dont les proportions colossales, la richesse de sa décoration, le renom de la déesse et la prospérité de la ville, l'on fait ranger parmi les 7 merveilles du monde »<sup>1425</sup>. On constate que les lieux retenus pour ériger les statues de Conon ne sont pas le fruit d'un hasard. C'est ce qui nous amène à nous interroger sur l'origine de ces choix ? Émanent-ils de Conon comme ce fut le cas à Érythrées, ou est-ce de façon souveraine et délibérée que les cités ont opté pour ces sanctuaires si prestigieux? Les informations à notre disposition ne permettent pas de trancher de manière objective. Cependant on peut affirmer que cela montre toute l'importance que ces cités ont accordée au personnage lui-même, tout comme à l'œuvre libératrice qu'il a accomplie.

---

<sup>1420</sup> Girard, 1880, p. 383.

<sup>1421</sup> Furtwängler, 1997.

<sup>1422</sup> Furtwängler, 1997, p. 141.

<sup>1423</sup> Furtwängler, 1997, p. 141.

<sup>1424</sup> Furtwängler, 1997, p. 144.

<sup>1425</sup> Hellmann, 1995, p. 36.

Pour terminer avec les statues de Conon à Samos et à Éphèse, retenons qu'elles ont remplacé celles qui s'y dressaient auparavant et qui représentaient Lysandre et ses généraux<sup>1426</sup>. Cet acte revêt un caractère hautement politique. En effet on peut l'interpréter comme l'abandon par Samos et Éphèse du camp des Spartiates, et l'orientation vers Conon, voire vers la démocratie athénienne. Intéressons-nous à présent aux *megistai timai* décernées à Conon au sein de sa propre cité.

## 2. Dans la cité d'Athènes

Avant d'aborder à proprement parler les statues que les Athéniens ont décernées à Conon, on se propose de retracer l'évolution qu'a connue la pratique à Athènes. Notre intention n'est pas de fournir un exposé approfondi sur les statues en tant qu'honneur civique. Des esprits plus avisés et mieux renseignés ont déjà œuvré dans ce sens. Il sera plutôt question de chercher à comprendre la mesure réelle du geste des Athéniens. Pour cette analyse, nous ferons appel surtout à Vincent Azoulay<sup>1427</sup>. Sa contribution sur « la gloire et l'outrage. Heurs et malheurs des statues honorifiques de Démétrios de Phalère » porte sur une période qui se situe après notre cadre d'étude (deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C). Cela permet d'apprécier les évolutions en la matière, car cette période (c'est-à-dire la période hellénistique) constitue en quelque sorte le point de rupture avec ce qui existait auparavant.

Le premier constat qu'il pose est que la pratique de la récompense des bienfaiteurs est bien présente à Athènes et semble être une action de haute importance pour les Athéniens. Selon lui, l'État qui est au centre de ces distinctions conserve un rôle éminent, surtout pendant l'époque classique. En effet, il relève que c'est la cité qui définit les « formes légitimes de la supériorité politique et sociale, à travers un répertoire d'honneurs dont elle gardait, en dernier ressort, la maîtrise »<sup>1428</sup>. En ce qui concerne l'octroi de la statue honorifique, l'auteur souligne son apparition au début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il note que l'idée des Athéniens à travers ce geste est d'inscrire « topographiquement le bienfaiteur dans la mémoire de la cité »<sup>1429</sup>. Ce qui fait que la statue représente l'ultime degré dans l'échelle des contre-dons que la cité pouvait accorder à ses bienfaiteurs en témoignage de gratitude. D'après Vincent Azoulay, « la

---

<sup>1426</sup> Pausanias, 6, 3, 16. Voir aussi Strauss, 1984, p. 39 ; 1986, p. 126 ; Azoulay, 2014, p. 132. Au sujet des statues dressées en l'honneur de Lysandre, nous renvoyons à Jean-François Bommelaer, 1981, p. 13-21.

<sup>1427</sup> Azoulay, 2009.

<sup>1428</sup> Azoulay, 2009, p. 307.

<sup>1429</sup> Azoulay, 2009, p. 307.



première statue honorifique fut ainsi accordée plus de trente ans après l'octroi de la *sitêsis* et la proédrie aux stratèges et aux athlètes vainqueurs aux concours panhelléniques »<sup>1430</sup>.

L'acte en lui-même a donc pour but fondamental de singulariser le récipiendaire bien plus que ne le font les autres honneurs. À cet effet, l'auteur souligne que « la statue venait redoubler l'effet distinctif de l'inscription en individualisant le bienfaiteur, probablement moins par les traits du visage que par la pose adoptée ». En plus de cette particularité liée à la statue honorifique en général, celle de Conon marque aussi un renouveau. C'est en effet, à notre connaissance le premier Athénien à être honoré d'une statue aussi importante, de son vivant<sup>1431</sup>. Ce trait singulier à Conon ne s'est pas maintenu longtemps. C'est ce que souligne Vincent Azoulay en ces termes : « À la fin du IV<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, une réforme renforça même le contrôle populaire. Tout d'abord, la nouvelle législation distinguait désormais clairement les honneurs décernés aux Athéniens, d'une part, et aux étrangers, d'autre part : seuls les bienfaiteurs étrangers étaient susceptibles d'être honorés sur le moment, juste après avoir prodigué leurs bienfaits ; à l'inverse, les citoyens athéniens, orateurs ou stratèges, devaient dorénavant attendre la fin de leur vie — après 60 ans — pour solliciter éventuellement ces honneurs exceptionnels »<sup>1432</sup>. C'est ce qui le conduit à parler d'honneur « à froid ». Après ce large tour d'horizon, on peut à présent analyser les actions de la cité envers le vainqueur de Cnide.

Les Athéniens n'ont pas lésiné sur les témoignages de reconnaissance exceptionnelle à l'égard de Conon au lendemain de sa victoire à Cnide. C'est le sentiment qui se dégage lorsqu'on parcourt les différents textes à ce propos. Il s'agit d'Isocrate<sup>1433</sup>, de Démosthène<sup>1434</sup> et enfin de Pausanias<sup>1435</sup>. À travers les informations qu'ils fournissent, il est possible de mener une réflexion sur deux points, en ce qui concerne les statues de Conon. Ainsi on abordera en premier la question de la localisation, puis dans un second temps celle de sa description proprement dite. Mais bien avant de traiter de ces questions il convient de revenir d'une part sur les raisons qui justifient ces honneurs et d'autre part sur le décret pris dans ce sens par les Athéniens.

---

<sup>1430</sup> Azoulay, 2009, p. 307. Platon, *Apologie de Socrate*, 36d-e; Démosthène, *Contre Leptine*, 141, *IG I<sup>3</sup>*, 131, 1. 34 (datant des années 440-432 av. J.-C.).

<sup>1431</sup> Asmonti, 2015, p. 157 ; Strauss, 1984, p. 38.

<sup>1432</sup> Azoulay, 2009, p. 308-309.

<sup>1433</sup> Isocrate, *Évagoras*, 57.

<sup>1434</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 70.

<sup>1435</sup> Pausanias, 1, 3, 2 ; 24, 3.

D'après Isocrate c'est en récompense de certains mérites de Conon que les statues lui sont érigées<sup>1436</sup>. Démosthène est un peu plus précis. En effet l'orateur avance à propos de Conon que les Athéniens, « ... estimaient qu'en détruisant la puissance lacédémonienne, il avait mis fin, lui aussi, à une lourde tyrannie »<sup>1437</sup>. D'après Démosthène, il ne s'agit pas seulement d'une victoire sur les Lacédémoniens, mais plutôt de la destruction de la tyrannie, symbolisée par Sparte. Stephen Perlman note à ce propos que les Athéniens honorèrent Conon non seulement « as the liberator of their city from the yoke of Spartan domination, but also as the liberator of their former allies »<sup>1438</sup>.

L'allusion au décret des Athéniens qui concerne l'érection d'une statue en l'honneur de Conon se trouve chez Démosthène. En effet, il le cite clairement. Cependant, sans erreur de notre part, ce décret n'a pas été conservé. La seule citation qui en est issue est celle que prononce Démosthène et qui résonne comme un considérant dudit décret : « attendu que Conon a rendu l'indépendance aux alliés d'Athènes<sup>1439</sup> ». Philippe Gauthier relève deux observations relatives à ce décret dont les Athéniens seraient l'auteur.

Il s'interroge d'une part sur la procédure ayant abouti à la prise de ce décret, et d'autre part sur les décisions qu'il contient. Il reconnaît cependant que les sources ne permettent pas d'apporter des réponses satisfaisantes à ces questions. Mais il est presque certain que le décret ne fut pas l'œuvre d'une quelconque demande qui aurait été introduite par Conon auprès des institutions<sup>1440</sup>. Il doute aussi que ce dernier ait pu susciter et encourager une telle action non plus comme ce fut le cas chez Cléon. Il ajoute sur ce même sujet que, des siècles plus tard, le rhéteur Aspénès écrira : « quelqu'un propose (γράφει) que Conon, à la suite du relèvement des

---

<sup>1436</sup> Isocrate, *Évagoras*, 57.

<sup>1437</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 70 : ἀλλὰ καὶ χαλκῆν εἰκόνα, ὥσπερ Ἀρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος, ἔστησαν πρώτου· ἡγοῦντο γὰρ οὐ μικρὰν τυραννίδα καὶ τοῦτον τὴν Λακεδαιμονίων ἀρχὴν καταλύσαντα πεπαυκένα. Ἴν' οὖν μᾶλλον οἷς λέγω προσέχητε, τὰ ψηφίσματα ὑμῖν αὐτ' ἀναγνώσεται τὰ τότε ψηφισθέντα τῷ Κόνωνι.

<sup>1438</sup> Perlman, 1968, p. 262-263.

<sup>1439</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 69 : Ἐπειδὴ Κόνων φησὶν « ἡλευθέρωσε τοὺς Ἀθηναίους συμμάχους. Isocrate, *Évagoras* 56 : Ὅπερ συνέβη· πεισθέντων γὰρ ταῦτα τῶν στρατηγῶν καὶ ναυτικοῦ συλλεγέντος Λακεδαιμόνιοι μὲν κατεναυμαχήθησαν καὶ τῆς ἀρχῆς ἀπεστερήθησαν, οἱ δ' Ἕλληνας ἡλευθέρωσαν, ἡ δὲ πόλις ἡμῶν τῆς τε παλαιᾶς δόξης μέρος τι πάλιν ἀνέλαβε καὶ τῷ συμμάχων ἡγεμῶν κατέστη. Καὶ ταῦτ' ἐπράχθη Κόνωνος μὲν στρατηγοῦντος, Εὐαγόρου δὲ τοῦτό τε παρασχόντος καὶ τῆς δυνάμεως τὴν πλείστην παρασκευάσαντος : « Et c'est ce qui arriva<sup>1439</sup>. Les généraux furent vaincus, une flotte réunie : les Lacédémoniens furent vaincus en combat naval et dépossédés de leur puissance. Les Grecs furent libérés, notre ville recouvra une partie de son ancienne gloire et fut mise à la tête des alliés. Ces événements s'accomplirent alors que Conon était général et qu'Évagoras avait fourni le moyen d'agir et mettait à notre disposition la majeure partie des forces en jeu » ; Dinarque, *Contre Démosthène*, 14 : Καὶ Τιμοθέω μὲν ὃ Ἀθηναῖοι, Πελοπόννησον περιπλεύσαντι καὶ τὴν ἐν Κερκύρα ναυμαχίαν νικήσαντι Λακεδαιμονίους καὶ Κόνωνος υἱεὶ τοῦ τοῦ Ἕλληνας ἐλευθέρωσαντος καὶ Σάμον λαβόντι καὶ Μεθώνην καὶ Πύδναν καὶ Ποτεΐδιαν καὶ πρὸς ταῦταις ἑτέρας εἴκοσι πόλεις : « Timothée, Athéniens, avait fait par mer le tour du Péloponnèse et avait vaincu les Lacédémoniens dans la bataille navale de Corcyre ; il était le fils de Conon, le libérateur des Grecs, il avait pris Samos, Méthone, Pydna, Potidée,, vingt autres villes encore... » ; Barbieri, 1955, p. 171.

<sup>1440</sup> Gauthier, 1985, p. 97.

remparts, obtienne les mêmes honneurs qu'Harmodios et Aristogiton », mais qu'il demeure fort douteux que cela soit vrai<sup>1441</sup>. Intéressons-nous à présent à l'endroit où le décret invite à dresser la statue de Conon.

La première indication relative à l'emplacement de la statue de Conon apparaît chez Isocrate. En effet l'orateur dit s'agissant de Conon et Évagoras que « nous leur avons dressé des statues, là où s'élève l'image de Zeus Sauveur, tout près d'elle et tout près l'une de l'autre, en souvenir à la fois de la grandeur de leurs services et de l'amitié qui les unissaient »<sup>1442</sup>. La seconde localisation est fournie par Pausanias. En effet, le Périégète signale d'abord que « près du portique se dressent Conon, Timothée, fils de Conon, et Évagoras, roi de Chypre, celui qui obtint du Roi Artaxerxès qu'il remît à Conon les trières phéniciennes »<sup>1443</sup>. Il ajoute un peu plus loin sans trop de précision qu'« en cet endroit encore se trouvent Timothéos, fils de Conon, et Conon lui-même »<sup>1444</sup>.

D'après Barry S. Strauss, « Conon was voted two statues, one in bronze, making him the first Athenian to be honoured since Harmodius and Aristogeiton. One statue stood on the Acropolis, the other in the Agora, next to the precinct of Zeus the Liberator »<sup>1445</sup>. Ainsi pour lui ce sont l'Acropole et l'Agora qui abritent les statues de Conon. Pour Vincent Azoulay l'endroit choisi n'est pas le fruit d'un hasard. En effet, selon lui le fait que l'effigie soit placée devant le portique de Zeus Eleutherios signifie que « les Athéniens avaient donc conçu, sur le plan spatial, une association significative entre le décret honorifique, le portrait de Conon et la statue divine de Zeus, destinée à donner au stratège le statut d'un grand libérateur »<sup>1446</sup>. Il semble qu'il n'est pas laisser à Conon la possibilité de décider de l'endroit où ses statues peuvent être installées comme auparavant. Cependant les deux endroits où on les retrouve représentent des places importantes dans la cité. Nous pensons qu'il ne pouvait y avoir de lieux plus importants que ces deux-là. Qu'en est-t-il de la description proprement dite ?

Démosthène est indiqué dans ce domaine. En effet, il dit que la statue de Conon à Athènes est faite en bronze<sup>1447</sup>. Phillips Stevens Gorham reprend la même information à la suite de l'étude qu'il mène<sup>1448</sup>. Celle-ci a le mérite de procéder à une description plus détaillée

---

<sup>1441</sup> Gauthier, 1985, p. 97.

<sup>1442</sup> Isocrate, *Évagoras*, 57 : Ὑπὲρ ὧν ἡμεῖς μὲν αὐτοὺς ἐτιμήσαμεν ταῖς μεγίσταις τιμαῖς καὶ τὰς εἰκόνας αὐτῶν ἐστήσαμεν οὐπὲρ τὸ τοῦ Διὸς ἄγαλμα τοῦ σωτῆρος, πλησίον ἐκείνου τε καὶ σφῶν αὐτῶν, ἀμφοτέρων ὑπόμνημα καὶ τοῦ μεγέθους τῆς εὐεργεσίας καὶ τῆς φιλίας τῆς πρὸς ἀλλήλους.

<sup>1443</sup> Pausanias, 1, 3, 2 : πλησίον δὲ τῆς στοᾶς Κόνων ἔστηκε καὶ Τιμόθεος υἱὸς Κόνωνος καὶ βασιλεὺς Κυπρίων Εὐαγόρας, ὃς καὶ τὰς τριήρεις τὰς Φοινίσσας ἐπραξε παρὰ βασιλέως Ἀρταξέρξου δοθῆναι Κόνωνι.

<sup>1444</sup> Pausanias, 1, 24, 3 : ἐνταῦθα καὶ Τιμόθεος ὁ Κόνωνος καὶ αὐτὸς κεῖται Κόνων.

<sup>1445</sup> Strauss, 1986, p. 128. Voir aussi Torres, 1963, p. 162 ; March, 1994, p.129.

<sup>1446</sup> Azoulay, 2014, p. 128.

<sup>1447</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 70.

<sup>1448</sup> Gorham, 1946.

d'une des statues de Conon, principalement celle située à l'Acropole. Les conclusions auxquelles il aboutit sont intéressantes. La description qu'entame Phillips Stevens Gorham porte sur la partie nord du Parthénon de l'Acropole à Athènes<sup>1449</sup>. Il distingue à cet endroit plusieurs monuments dont celui dédié à Conon et à son fils<sup>1450</sup>. Après une présentation matérielle de la base du monument en question, l'auteur procède à une série d'hypothèses en vue d'aboutir à une restauration de la statue de Conon et de celle de Timothée son fils. Il souligne deux périodes dans l'érection des statues du père et du fils. Il avance que dans un premier temps, la statue de Conon était seule visible sur le bloc de pierre comme le présente la figure en annexe A. Ensuite lorsque les Athéniens décident d'honorer Timothée, ils trouvent l'idée judicieuse de la placer aux côtés de son père. Ce qui conduit à se représenter les deux statues comme le propose l'image du dessin 9 B. En se basant sur les passages d'Isocrate<sup>1451</sup>, d'Eschine<sup>1452</sup>, de Cornélius Népos<sup>1453</sup> et de Pausanias<sup>1454</sup>, l'auteur conclut qu'en réalité il y avait deux groupes de monuments représentant le père et le fils à Athènes : l'un à l'Acropole et l'autre à l'Agora<sup>1455</sup>. La remarque est importante, car généralement l'accent est plutôt mis sur le couple que forment Conon et Évagoras, et qui est visible sur l'Agora.

Barry Strauss établit un lien entre la statue de Conon et celle des Tyrannoctones. Le rapprochement qu'il effectue entre la statue de Conon et celle « des Tyrannoctones » a bénéficié d'une analyse plus approfondie de la part de Vincent Azoulay<sup>1456</sup>. L'auteur souligne, en effet, qu'il n'y a pas doute que la statue dédiée à Conon ne s'inspire du modèle de celles des Tyrannoctones.

Quel sens accordé à ces témoignages de reconnaissance des Athéniens ? En d'autres termes, que recherchaient-ils à travers tant de distinctions à l'égard de Conon ? À première vue, les gestes des Athéniens résonnent comme une récompense accordée à Conon pour l'exploit qu'il vient d'accomplir, bien sûr en compagnie de Pharnabaze à la tête de la flotte du Grand Roi. C'est le constat qui se dégage des différents témoignages des auteurs anciens sur la question. En effet, pour Isocrate il s'agit d'une récompense bien méritée par Conon<sup>1457</sup>. Quant à Démosthène, il l'explique plus par une faveur unique<sup>1458</sup> des Athéniens. Sur le

<sup>1449</sup> Lewis, Stroud, 1979, p. 192. Voir aussi la note à la même page la note n°21.

<sup>1450</sup> Gorham, 1946, p. 4.

<sup>1451</sup> Isocrate, *Évagoras*, 57.

<sup>1452</sup> Eschine, 3, 243.

<sup>1453</sup> Cornélius Népos, *Timothée*, 2.

<sup>1454</sup> Pausanias, 1, 3, 2.

<sup>1455</sup> Gorham, 1946, p. 8.

<sup>1456</sup> Azoulay, 2014, p. 127.

<sup>1457</sup> Isocrate, *Évagoras*, 57.

<sup>1458</sup> Démosthène, *Contre Leptine*, 69.

champ, il semble que les Athéniens oublient la fuite de Conon lors de la défaite d'Aigos-Potamos. Ils ne gardent présent à l'esprit que le succès de Cnide sur les Spartiates. Cependant les manifestations des Athéniens à l'égard de Conon peuvent également revêtir d'autres significations. Elles peuvent être une réponse directement adressée au vainqueur de 405-404, Lysandre en particulier, même si celui n'est plus, et aux Spartiates en général. Il est possible également de voir dans l'attitude des Athéniens la volonté de se créer un nouveau chef, un nouveau héros, à l'image de Périclès ou des autres stratèges du V<sup>e</sup> siècle qui ont permis à la cité d'atteindre sa renommée. Conon serait dans ce cas de figure celui qui devrait préfigurer à la reconstitution de la seconde ligue.

En définitive Conon a bénéficié de plusieurs *megistai timai*. Il s'agit au total d'au moins cinq statues, dont la plupart sont en bronze. Notons aussi qu'aucune de ces statues ne nous a été conservée. Cela fait qu'il est difficile de pouvoir mettre un visage sur celui qui fut tant distingué par les cités. Ces marques de reconnaissance civique lui confèrent désormais, tant dans les cités grecques d'Asie Mineure qu'à Athènes, un statut particulier. Ces distinctions surpassent nettement celles reconnues autrefois à Thémistocle d'une part, et d'autre part à son contemporain et adversaire Thrasybule. Elles rivalisent aussi avec les honneurs décernés au célèbre Périclès. Conon est dorénavant désigné comme bienfaiteur, libérateur aussi ou enfin comme héros national. Auréolé de ces distinctions, il poursuit son œuvre de redressement d'Athènes, tant au niveau interne que sur le plan externe. Ce sont ces dernières actions qui seront à la base de la brouille entre lui et les Perses, et qui conduiront à sa perte.

## **Chapitre 2 : LA FIN DE CONON (393-390/389 av. J.-C.)**

L'un des moments de la vie de Conon sur lesquels on est relativement bien renseigné est la période qui précède sa disparition. On peut situer cet intervalle entre 393 av. J.-C., c'est-à-dire au lendemain des honneurs qui lui sont octroyés tant par les cités ioniennes que par les Athéniens, à la suite de sa victoire à Cnide en 394 av. J.-C. Cette période apparaît aussi comme l'une des plus controversées de sa vie<sup>1459</sup>. En effet, dans un premier temps, à partir de cette date et principalement à Athènes, il devient l'un des personnages les plus en vue<sup>1460</sup>. Sans avoir été officiellement désigné par les Athéniens, et n'exerçant aucune magistrature, il apparaît désormais comme celui qui conduit effectivement les affaires de la cité, pendant les cinq années qui précèdent sa disparition. On peut affirmer à partir des informations à notre disposition, que cette période constitue celle au cours de laquelle Conon est au centre, sinon à l'initiative d'intenses activités pour le compte des Athéniens. Dans un second temps, Conon demeure toujours l'amiral au service du Roi des Perses, car recevant continuellement de ce dernier des subsides et du soutien. Cette double casquette que revêt Conon constitue l'un des principaux débats que soulève la fin de sa carrière, dont l'issue finale sera sa mort.

En vue de saisir tous les aspects de cette ambiguïté qui entoure le personnage pendant cette période déterminante, les lignes qui suivent vont s'atteler à expliquer comment il a pu passer en si peu de temps, de la phase de gloire (avec tous les honneurs qui lui ont été rendus) à la mésentente avec les Perses, puis à sa disparition. La démarche pour aboutir à cette fin implique d'abord la recherche des causes qui conduisent à la brouille avec les Perses. Ensuite il sera question d'analyser l'avis des Athéniens face au destin tragique que connaît Conon dans ses relations avec son « employeur ». Enfin, on éclaircira les conditions dans lesquelles intervient sa disparition proprement dite.

### **I. Les causes de l'arrestation de Conon<sup>1461</sup>**

La particularité de la carrière de Conon ainsi que de sa vie en général est une fois de mise. Elle concerne précisément la trajectoire singulière des derniers moments de son existence ponctuée de difficultés. Cette descente aux enfers, comme l'ont appelée certains, voit le jour dans le sillage et les conséquences de la fameuse victoire qu'il a remportée sur les Lacédémoniens à Cnide, à la tête de la flotte du Roi des Perses. En effet, passés les honneurs et les célébrations qui lui sont dus, Conon fait face à une série de faits qui le conduira

---

<sup>1459</sup> Asmonti, 2015, p. 161. Strauss, 1986, p. 128 a pu ainsi dire à ce propos: « His return to Athens had placed Conon in an ambiguous position. Wall-builder and servant of the Great King... »

<sup>1460</sup> Strauss, 1986, p. 126, souligne que: « Conon's victories and honours redounded greatly to his credit at home ».

<sup>1461</sup> Torres, 1963, p. 163, n°6.

inéluclablement à sa fin. Le point de départ de cette déconfiture est son arrestation orchestrée par Tiribaze. Sa mise aux arrêts constitue un tournant décisif tant dans sa vie que dans les relations entre le grand Roi et les Grecs. Par conséquent, il convient de s'arrêter un tant soit peu sur les principaux motifs qui ont entraîné son arrestation. D'après les récits des auteurs anciens, on peut dégager deux séries d'événements qui ont conduit à son emprisonnement.

### **1. Les activités de Conon au lendemain de Cnide et à son retour à Athènes**

Selon Xénophon, l'arrestation de Conon se justifie par les actions que ce dernier a accomplies à la suite de son succès à partir de 394/393 av. J.-C. En effet, l'auteur souligne que « ...les Lacédémoniens, à la nouvelle que Conon, non content de reconstruire les remparts des Athéniens avec l'argent du Roi, entretenait sa flotte avec les mêmes ressources, et créait dans les îles et dans les villes côtières du continent de bonnes dispositions à l'égard des Athéniens, estimèrent que s'ils en informaient Tiribaze, général des armées du Roi, il passerait de leur côté, ou tout au moins il ferait cesser l'envoi des subsides à la flotte de Conon. Cette décision prise, ils envoient, auprès de Tiribaze, Antalcidas, avec mission de l'informer de cette situation et d'essayer de faire la paix avec le Roi au nom de la cité »<sup>1462</sup>. C'est sans nul doute à la suite de cette dénonciation des Lacédémoniens<sup>1463</sup> que Conon est mis en prison. Du passage de Xénophon, on retient trois reproches qui sont adressés à Conon : d'abord la reconstruction des remparts avec l'argent que lui fournit le Roi des Perses, ensuite l'entretien d'une flotte encore aux frais du Grand Roi. Enfin le dernier reproche qui est relatif à son attitude favorable aux Athéniens dans les cités côtières qu'il a libérées.

Une autre analyse des causes de son arrestation est proposée par Cornélius Népos. L'auteur latin note d'abord que c'est parce que Conon « eut des visées dépassant ses forces », qu'il s'est retrouvé dans cette situation. En effet, il semble que les intentions de Conon « tendaient à assurer à sa patrie une augmentation de ses forces aux dépens du Grand Roi »<sup>1464</sup>. Il ajoute un peu plus loin toujours à propos de Conon que « comme il s'était acquis une grande influence par sa belle victoire navale de Cnide, et cela non seulement chez les barbares, mais encore dans les États grecs, il commença à travailler secrètement en vue de

---

<sup>1462</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 12 : Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι ἀκούοντες ὅτι Κόνων καὶ τὸ τεῖχος τοῖς Ἀθηναίοις ἐκ τῶν βασιλέως χρημάτων ἀνορθοῖη καὶ τὸ ναυτικὸν ἀπὸ τῶν ἐκείνου τρέφων τάς τε νήσους καὶ τὰς ἐν τῇ ἠπείρῳ παρὰ θάλατταν πόλεις Ἀθηναίοις εὐτρεπίζοι, ἐνόμισαν, εἰ τὰυτα διδάσκοιεν Τιρίβαζον βασιλέως ὄντα στρατηγόν, ἢ καὶ ἀποστήσαι ἂν πρὸς ἑαυτοὺς τὸν Τιρίβαζον ἢ παῦσαι γ' ἂν τὸ Κόνωνος ναυτικὸν τρέφοντα. γόντες δὲ οὕτω, πέμπουσιν Ἀνταλκίδαν πρὸς τὸν Τιρίβαζον, προστάξαντες αὐτῷ τὰυτα διδάσκειν καὶ πειρᾶσθαι εἰρήνην τῇ πόλει ποιεῖσθαι πρὸς βασιλέα.

<sup>1463</sup> Asmonti, 2015, p. 167, souligne en effet que « in spite of their victories on the mainland, the resurgence of Athens' naval activity out of the King's money was cause of preoccupation for the Spartans ». Barbieri, 1955, p. 175.

<sup>1464</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 5, 2.

rendre l'Ionie et l'Éolie à Athènes »<sup>1465</sup>. La confrontation des récits des deux auteurs (Xénophon et Cornélius Népos) a permis de formuler essentiellement les reproches adressés à Conon en trois points.

Le premier volet concerne la reconstruction des Longs Murs de la cité et probablement aussi de ceux du Pirée aux alentours de 394/393<sup>1466</sup> av. J.-C. Une analyse de cette entreprise de Conon a déjà été menée plus haut. Il ne sera donc pas question de revenir sur l'aspect technique de l'ouvrage, mais plutôt de l'analyser en tant que motif probable de l'emprisonnement de Conon. C'est l'une des tâches à laquelle s'est adonné Duane Abe March. Contrairement à ce qu'avance Xénophon<sup>1467</sup>, l'auteur anglais pense que Conon ne peut pas être incriminé pour avoir mené cette action. Il soutient aussi que ces travaux de Conon ne doivent pas être normalement inconnus de Tiribaze, puisqu'ils ont eu le soutien et l'approbation du satrape d'alors qui n'est autre que Pharnabaze<sup>1468</sup>. Selon lui donc, Conon n'a pas abusé de la confiance de Pharnabaze, encore moins de celle du Grand Roi. C'est ce qu'il exprime de la manière suivante : « The first charge which the Spartans thought to use, that Konon was restoring the walls of Athens with the king's money, should not have surprised Tiribazos, as Pharnabazos had specifically assented to use of Persian funds »<sup>1469</sup>. En dehors de l'accusation de trahison qui semble ressortir chez Xénophon, on peut reprocher dans une moindre mesure à Conon de vouloir remettre sur pied le système défensif de la cité représenté par les fortifications. Cela est-il possible ? En d'autres termes, ces actions de Conon représentent-elles une menace sérieuse et imminente contre le Grand Roi ? Nous pensons que non, car les Athéniens ne disposent pas suffisamment à cette période de trières nécessaires pour inquiéter le Roi des Perses. Ainsi on peut dire que la seule remise en état des Longs

---

<sup>1465</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 5, 2.

<sup>1466</sup> Sur la reconstruction des Longs Murs, voir aussi Xénophon, 4, 8, 9-10 Diodore, 14, 85, 1-3.

<sup>1467</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4,8, 12 : Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι ἀκούοντες ὅτι Κόνων καὶ τὸ τεῖχος τοῖς Ἀθηναίοις ἐκ τῶν βασιλέως χρημάτων ἀνορθοίη καὶ τὸ ναυτικὸν ἀπὸ τῶν ἐκείνου τρέφων τάς τε νήσους καὶ τὰς ἐν τῇ ἡπείρῳ παρὰ θάλατταν πόλεις Ἀθηναίοις εὐτρεπίζοι, ἐνόμισαν, εἰ ταῦτα διδάσκοιεν Τιρίβαζον βασιλέως ὄντα στρατηγόν, ἢ καὶ ἀποστῆσαι ἂν πρὸς ἑαυτοὺς τὸν Τιρίβαζον ἢ παῦσαι γ' ἂν τὸ Κόνωνος ναυτικὸν τρέφοντα : « Cependant les Lacédémoniens, à la nouvelle que Conon, non content de reconstruire les remparts des Athéniens avec l'argent du Roi, entretenait sa flotte avec les mêmes ressources, et créait dans les îles et dans les villes côtières du continent de bonnes dispositions à l'égard des Athéniens, estimèrent que s'ils en informaient Tiribaze, général des armées du Roi, il passerait de leur côté, ou tout au moins il ferait cesser l'envoi des subsides à la flotte de Conon ».

<sup>1468</sup> C'est en tout cas le sentiment que se dégage lorsqu'on lit cet extrait de Xénophon : « Mais Conon lui dit que, si Pharnabaze lui laissait le commandement de la flotte, il saurait la ravitailler en tirant ses ressources de l'Archipel, et que, d'autre part, il irait débarquer dans sa patrie pour aider les Athéniens à relever les Longs-Murs et les fortifications du Pirée : il ne savait rien, dit-il, qui serait plus pénible aux Lacédémoniens ; « et, alors, ce faisant, c'est toi qui obtiendras la reconnaissance des Athéniens, et aussi le châtimement des Lacédémoniens, car ce qui a été l'objet principal de leurs efforts sera, grâce à toi, annulé. » Pharnabaze, après avoir entendu ces propos, l'envoya de bon cœur à Athènes et lui donna par-dessus le marché de l'argent pour le relèvement des murs ».

<sup>1469</sup> March, 1994, p. 137.



Murs de la cité ne suffit pas pour justifier l'enfermement dont Conon est victime. Voyons ce qu'il en est des autres motifs avancés.

Le second volet de l'accusation portée contre Conon a trait une fois de plus aux ressources du Grand Roi qu'il utilise pour entretenir cette fois-ci sa flotte, aux dépens des intérêts, semble-t-il, de ce dernier<sup>1470</sup>. Il est fort probable que la flotte à laquelle Xénophon fait allusion renvoie à une entité bien précise. En effet, lorsqu'on se réfère aux différents passages de Xénophon<sup>1471</sup> et de Diodore<sup>1472</sup> qui traitent spécifiquement de la flotte du Grand Roi sous le commandement de Conon et Pharnabaze, on comprend très vite ce à quoi renvoie la flotte de Conon entretenue par les ressources d'Artaxerxès. Il peut s'agir de la division grecque qui est sous les ordres de Conon ou encore de la flotte athénienne elle-même. Xénophon opère une démarcation radicale entre la flotte du Roi en général en vue de montrer que ce n'est plus de celle-ci qu'il s'agit, mais bien uniquement de celle conduite par Conon. D'après les deux auteurs, on peut évaluer les navires sous l'autorité de Conon au moment où s'engage la bataille de Cnide à environ quatre-vingt-dix unités. Détient-il ce même effectif une fois à Athènes ? Il est difficile de le confirmer. Toutefois c'est en réalité à l'entretien de ces navires que sert désormais l'argent du Roi. En dehors du mauvais usage que Conon fait des ressources que le Roi lui accorde, Xénophon dénonce surtout les missions qu'il accomplit avec sa flotte dans l'intérêt toujours des Athéniens.

---

<sup>1470</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 12 : Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι ἀκούοντες ὅτι Κόνων καὶ τὸ τεῖχος τοῖς Ἀθηναίοις ἐκ τῶν βασιλέως χρημάτων ἀνορθοίη καὶ τὸ ναυτικὸν ἀπὸ τῶν ἐκείνου τρέφων τάς τε νήσους καὶ τὰς ἐν τῇ ἡπείρῳ παρὰ θάλατταν πόλεις Ἀθηναίοις εὐτρεπίζοι, ἐνόμισαν, εἰ ταῦτα διδάσκοιεν Τιρίβαζον βασιλέως ὄντα στρατηγόν, ἢ καὶ ἀποστήσαι ἂν πρὸς ἑαυτοὺς τὸν Τιρίβαζον ἢ παῦσαι γ' ἂν τὸ Κόνωνος ναυτικὸν τρέποντα : « Cependant les Lacédémoniens, à la nouvelle que Conon, non content de reconstruire les remparts des Athéniens avec l'argent du Roi, entretenait sa flotte avec les mêmes ressources, et créait dans les îles et dans les villes côtières du continent de bonnes dispositions à l'égard des Athéniens, estimèrent que s'ils en informaient Tiribaze, général des armées du Roi<sup>1470</sup>, il passerait de leur côté, ou tout au moins il ferait cesser l'envoi des subsides à la flotte de Conon » ; Strauss, 1984, p. 40.

<sup>1471</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 3, 10-12 : Ὅντος δ' αὐτοῦ ἐπὶ τῇ ἐμβολῇ ὁ ἥλιος μηνοειδῆς ἔδοξε φανῆναι, καὶ ἠγγέλθη ὅτι ἡττημένοι εἶεν Λακεδαιμόνιοι τῇ ναυμαχίᾳ καὶ ὁ ναύαρχος Πείσανδρος τεθναίη. Ἐλέγετο δὲ καὶ ὃ τρόπον ἡ ναυμαχία ἐγένετο. Εἶναι μὲν γὰρ περὶ Κνίδον τὸν ἐπίπλου ἀλλήλοισι, Φαρνάβαζον δὲ ναύαρχον ὄντα σὺν ταῖς Φοινίσσαις εἶναι, Κόνωνα δὲ τὸ Ἑλληνικὸν ἔχοντα τετάχθαι ἔμπροσθεν αὐτοῦ. Ἀντιπαραταξαμένους δὲ τοῦ Πείσανδρου, καὶ πολὺ ἐλαττόνων αὐτῶ τῶν νεῶν φανεισῶν τῶν αὐτοῦ τοῦ μετὰ Κόνωνος (τοῦ) Ἑλληνικοῦ, τοὺς μὲν ἀπὸ τοῦ εὐωνύμου συμμάχους εὐθὺς αὐτῶ φεύγειν, αὐτὸν δὲ συμμείξαντα τοῖς πολεμίοις ἐμβολὰς ἐχούσῃ τῇ τριήρει πρὸς τὴν γῆν ἐξωσθῆναι· καὶ τοὺς μὲν ἄλλους ὅσοι εἰς τὴν γῆν ἐξεώσθησαν ἀπολιπόντας τὰς ναῦς σφύζεσθαι ὅπῃ δύναιτο εἰς τὴν Κνίδον, αὐτὸν δ' ἐπὶ τῇ νηὶ μαχόμενον ἀποθανεῖν : « Il était sur la route qui y débouche quand on crut voir le soleil sous la forme d'un croissant, et qu'on lui annonça la défaite que les Lacédémoniens avaient subie sur mer ainsi que la mort du navarque Peisandros. On racontait aussi comment la bataille avait lieu. C'était dans les eaux de Cnide que s'étaient rencontrées les deux flottes ; Pharnabaze, qui avait le titre d'amiral, était avec l'escadre phénicienne ; Conon, avec la division grecque, était rangé devant lui. Peisandros s'était déployé en face d'eux, et il avait bien vu alors que ses vaisseaux étaient beaucoup moins nombreux que la division grecque de Conon; les alliés de l'aile gauche l'avaient aussitôt abandonné pour s'enfuir ; lui-même avait abordé l'ennemi, mais sa trière, avariée par les coups d'éperon, l'avait porté à terre ; tous les autres équipages qui avaient été portés à terre avaient abandonné leurs vaisseaux et s'était enfuis comme ils pouvaient à Cnide ; mais lui, resté sur son navire, avait été tué à son bord en combattant ».

<sup>1472</sup> Diodore, 14, 83, 4-7; 14, 84, 3-5; 14, 85, 1-4.

C'est le troisième et dernier aspect de l'accusation portée contre Conon d'après Xénophon. Il concerne les bonnes dispositions que ce dernier crée dans les cités de l'Égée et ses actions qui visent à rendre l'Ionie et l'Éolie à Athènes<sup>1473</sup>. Il semble que ce soit l'argument principal en ce qui concerne l'accusation de Conon. Cornélius Népos est de cet avis car il estime que Conon « montra moins de sagesse dans l'heureuse fortune que dans la mauvaise ». Quant à Diodore, il formule de façon claire ce qui est reproché à Conon. Il dit ainsi « que celui-ci utilisait les forces royales pour gagner les cités aux Athéniens »<sup>1474</sup>. D'une manière générale, les actions de Conon dans ce cas précis peuvent être analysées à deux niveaux de réflexion : dans un premier temps, il s'agit de son attitude envers les cités de la côte asiatique et des îles de l'Égée, ensuite dans un second temps de la politique d'alliance dans laquelle il se lance<sup>1475</sup>.

Le premier geste de Conon qui pourrait être interprété comme allant dans le sens de gagner les cités à Athènes est probablement le conseil qu'il donne à Pharnabaze, devant l'attitude à adopter vis-à-vis des cités libérées, déjà souligné plus haut<sup>1476</sup>. Cette impression se confirme lorsqu'on observe de près les réactions disproportionnées des cités à l'égard des deux commandants de la flotte du Roi des Perses. En effet, selon Xénophon, « à ces nouvelles, les villes, dans leur allégresse, décernaient des éloges à Pharnabaze et lui envoyaient de bon cœur des présents d'hospitalité »<sup>1477</sup>. Si l'on note une manifestation de reconnaissance relativement limitée à l'endroit de Pharnabaze, ce n'est pas du tout le cas en ce qui concerne Conon comme on a pu le constater<sup>1478</sup>. Il nous paraît que c'est probablement à partir de cet instant que le rapprochement s'est opéré entre lui et les cités libérées. Luca Asmonti a proposé une explication à cette attitude des cités grecques. Pour lui « we might also suppose that the people of the cities and the islands would find it more congenial to deal with a Greek admiral than a Persian satrap, and this certainly contributed to the political success of the cruise undertaken with Pharnabazus in the wake of the victory over the Spartan

<sup>1473</sup> Lewis, 1977, p. 145.

<sup>1474</sup> Diodore, 14, 85, 4. On retrouve également cette même idée chez Seager, 1967, p. 101, qui soutient que: « One of the most important charges brought against him was that of using the King's resources to win over the islands and the coastal cities of the mainland to the friendship of Athens ».

<sup>1475</sup> Torres, 1963, p. 158.

<sup>1476</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,1 : Πρῶτον μὲν τοίνυν Φαρνάβαζος καὶ Κόνων, ἐπεὶ ἐνίκησαν τοὺς Λακεδαιμονίους τῇ ναυμαχίᾳ, περιπλέοντες καὶ τὰς νήσους καὶ πρὸς τὰς ἐπιθαλαττιδίας πόλεις τοὺς τε Λακωνικοὺς ἀρμοστὰς ἐξήλαυνον καὶ παρεμυθοῦντο τὰς πόλεις ὡς οὔτε ἀκροπόλεις ἐντειχίσιοιεν ἑάσοιεν τε αὐτονόμους : « Et d'abord Pharnabaze et Conon, après la victoire navale remportée sur les Lacédémoniens, firent le tour des îles et visitèrent les villes maritimes ; ils en chassèrent les *harmostes* lacédémoniens et donnèrent aux cités la double assurance qu'ils ne fortifieraient pas leur citadelles et qu'ils respecteraient leur autonomie ».

<sup>1477</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,2 : Οἱ δ' ἀκούοντες ταῦτα ἤδοντό τε καὶ ἐπῆνον καὶ ξένια προθύμως ἔπεμπον τῷ Φαρναβάζῳ.

<sup>1478</sup> Voir le développement consacré aux honneurs civiques que reçoit Conon de la part des cités.

fleet »<sup>1479</sup>. Le sentiment d'appartenir à la même communauté des Hellènes n'est pas non plus absent de tels agissements. Cependant, Robin Seager n'est pas tout à fait d'accord avec cette interprétation des actions de Conon. En effet, selon lui il n'est pas juste de penser que Conon dès cet instant travaille dans l'intérêt des Athéniens. Il souligne ainsi que « so far there can be no question of activity in the interests of Athens. It is to Persia, not to Athens, that the cities are being won over, and Conon's advice is at least ostensibly designed to minimize difficulties for the Persian commander and further his ultimate object to subjecting the cities to Persia »<sup>1480</sup>.

Une autre action de Conon qui est considérée comme étant menée au profit des Athéniens est la campagne qu'il conduit successivement dans plusieurs cités après avoir reçu le quitus de Pharnabaze, et avant son retour à Athènes. Xénophon note à ce propos que Conon dit à Pharnabaze que s'il « lui laissait le commandement de la flotte, il saurait la ravitailler en tirant ses ressources de l'Archipel... »<sup>1481</sup>. Dans l'objectif d'accuser Conon, cette action est interprétée autrement par les Lacédémoniens comme le souligne Duane Abe March. L'auteur dit, en effet, que malgré le fait que Xénophon ait déjà noté que Conon informa Pharnabaze qu'il allait parcourir les îles en vue de ravitailler la flotte du Roi<sup>1482</sup>, « the Spartans alleged, instead, that Konon was using the King's funds to maintain the fleet while « winning over » cities to the Athenians »<sup>1483</sup>.

Conon est accusé encore de gagner les villes de l'Hellespont aux Athéniens. En effet, Xénophon mentionne que « quand Pharnabaze vit que telles étaient les dispositions de Sestos et d'Abydos, il fit savoir à ces villes que, si elles n'expulsaient pas les Lacédémoniens, il leur ferait la guerre. Comme elles ne lui cédaient pas, il donna mission à Conon de leur interdire toute navigation, pendant que lui-même pillait le territoire d'Abydos. Comme cela ne faisait pas avancer la soumission, il retourna chez lui, tandis qu'il chargeait Conon de préparer les bonnes dispositions des villes de la région de l'Hellespont, pour pouvoir rassembler au printemps une flotte aussi importante que possible... »<sup>1484</sup>. Dans cet extrait, c'est Pharnabaze qui demande à Conon de créer de bonnes dispositions dans les villes de l'Hellespont. Pour

---

<sup>1479</sup> Asmonti, 2015, p.161.

<sup>1480</sup> Seager, 1967, p. 101.

<sup>1481</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,9 : Λέγοντος δὲ τοῦ Κόνωνος <ὡς> εἰ ἐφ' αὐτὸν ἔχειν τὸ ναυτικόν.

<sup>1482</sup> Funke, 1980, p. 132.

<sup>1483</sup> March, 1994, p. 138.

<sup>1484</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 6: Ὁ δὲ Φαρνάβαζος ἐπεὶ ἦρε τὴν τε Ἄβυδον καὶ τὸν Σηστόν οὕτως ἔχοντα, προηγόρευεν αὐτοῖς ὡς εἰ μὴ ἐκπέμψοιεν τοὺς Λακεδαιμονίους, πόλεμον ἐξοίσει πρὸς αὐτούς. Ἐπεὶ δὲ οὐκ ἐπειθόντο, Κόνωνι μὲν προσέταξε κωλύειν αὐτοὺς τὴν θάλατταν πλεῖν, αὐτὸς δὲ ἐδήου τὴν τῶν Ἀβυδηῶν χώραν. Ἐπεὶ δὲ οὐδὲν ἐπέβαινε πρὸς τὸ καταστρέφεσθαι, αὐτὸς μὲν ἐπ' οἴκου ἀπῆλθε, τὸν δὲ Κόνωνα ἐκέλευεν εὐτρεπίζεσθαι τὰς καθ' Ἑλλάσποντον πόλεις, ὅπως εἰς τὸ ἔαρ ὅτι πλεῖστον ναυτικὸν ἀθροισθεῖη.

Duane Abe March, Conon est loin d'avoir exécuté la consigne qui lui a été donnée. En effet, l'auteur souligne que l'ordre de Pharnabaze signifiait sans doute que Conon œuvre en sa faveur et en celle du Grand Roi. Cependant il émet un réel doute sur les intentions de Conon. Il avance plutôt qu'il serait vraiment naïf de croire que Conon n'ait pas agi dans ces cités en faveur d'Athènes<sup>1485</sup>. Une dernière action de Conon avant son retour à Athènes et qui peut justifier son arrestation est son geste à Corinthe à l'endroit d'Iphicrate et ses mercenaires. Esbarranch Juan José Torres<sup>1486</sup>, César Fornis<sup>1487</sup> et Lucas Asmonti<sup>1488</sup> relèvent en effet que Conon entretient un corps de peltastes sous les ordres d'Iphicrate, sans doute grâce à l'argent perse<sup>1489</sup>.

Ces missions de séduction et de diplomatie menées par Conon dans les cités grecques se poursuivent une fois de retour chez les Athéniens. En effet, à la suite de ses opérations menées dans l'Égée, on enregistre l'affirmation de l'autorité des Athéniens sur ces anciennes clérouquies que sont Lemnos, Imbros et Skyros<sup>1490</sup>. Thasos se lie aussi d'amitié avec Athènes<sup>1491</sup>. Dans le même temps, la cité retrouve son autorité sur le sanctuaire d'Apollon à Delphes<sup>1492</sup>. Au total, il s'agit d'un effectif considérable de cités qui noue et entretient de bonnes relations avec Conon<sup>1493</sup>, et vraisemblablement avec les Athéniens. Luca Asmonti en propose le bilan suivant : « in the two years following the battle of Cnidus, the Athenians managed to extend their influence over Thasos and the Hellespont, "the Asian coast past Mytilene", Chios, Clazomenae, Erythrae, Ephesus, Cnidus and its satellite islands and the newly democratic Rhodes »<sup>1494</sup>. John Buckler<sup>1495</sup> de même que Esbarranch Juan José<sup>1496</sup> aboutissent à cette même conclusion.

Le second aspect des manœuvres engagées par Conon concerne la politique des alliances qu'il poursuit. En effet, l'action de Conon dans les cités est soutenue aussi par la recherche d'alliés. L'un de ceux-ci est représenté par la personne du roi de Chypre Évagoras<sup>1497</sup>. On a pu se rendre compte de l'amitié qui s'est créée entre les deux hommes au

---

<sup>1485</sup> March, 1994, p. 139-140.

<sup>1486</sup> Torres, 1963, p. 161.

<sup>1487</sup> Fornis, 2008, p. 42.

<sup>1488</sup> Asmonti, 2015, p. 163.

<sup>1489</sup> Androtion, FGrHist., 324 F 48; Philochore, FGrHist 328 F 150; Swoboda, 1331, 45. Seager, 1967, p. 103.

<sup>1490</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 15. Voir aussi Buckler, 2003, p. 138. Fornis, 2008, p. 55-56; Asmonti, 2015, p. 164.

<sup>1491</sup> IG II<sup>2</sup>, 17, 24, 25.

<sup>1492</sup> IG III 814= Syll<sup>3</sup> 153.

<sup>1493</sup> Diodore, 14, 84, 3.

<sup>1494</sup> Asmonti, 2015, p. 167.

<sup>1495</sup> Buckler, 2003, p. 133.

<sup>1496</sup> Torres, 1963, p. 159.

<sup>1497</sup> Perlman, 1968, p. 262.

lendemain de l'arrivée de Conon à Chypre et durant le temps où ils se sont fréquentés<sup>1498</sup>. Au-delà de leur amitié, c'est l'union entre Chypre et Athènes qui apparaît, même si les deux cités entretenaient des relations depuis fort longtemps. La preuve irréfutable de cette entente est non seulement le décret pris en l'honneur du roi de Chypre en 412 av. J.-C. qui lui accorde la citoyenneté, mais surtout l'autre décret qui date de 394/393<sup>1499</sup> av. J.-C. et qui lui accorde des honneurs, dont une statue à Athènes. Cependant dans l'état actuel de nos sources, rien ne nous permet d'affirmer que Conon soit à la base de ce geste des Athéniens d'une part, et d'autre part qu'il ait recherché le soutien d'Évagoras dès le départ, en vue d'assurer la sécurité de sa cité, ou de s'opposer aux intérêts des Perses.

L'autre soutien considérable vers lequel Conon s'oriente est signalé par Lysias. L'orateur note, en effet, que « lorsque Conon voulut envoyer une ambassade en Sicile, il s'offrit, et il partit avec Eunomos, ami et hôte de Denys, qui rendit bien des services à la démocratie, comme je l'ai entendu dire à ceux qui ont été au Pirée. On espérait décider Denys<sup>1500</sup> à s'allier par un mariage avec Évagoras, à devenir l'ennemi des Lacédémoniens, l'ami et l'allié de votre ville. Les envoyés accomplirent leur mission parmi tous les dangers que leur faisaient courir la mer et les ennemis, et ils décidèrent Denys à ne pas envoyer des trirèmes qu'il avait alors équipées pour les Lacédémoniens »<sup>1501</sup>. Il s'agit de la mission que Conon suscite chez Denys de Syracuse et dont les buts sont clairement définis<sup>1502</sup>. Selon Robin Seager, l'objectif recherché est simplement de rapprocher Denys du côté athénien dans la guerre contre Sparte. Il poursuit en soulignant qu'il est fort possible que Conon vise à construire une coalition qui serait capable de faire face à la combinaison des forces spartiates et du Grand Roi<sup>1503</sup>. Il n'est pas aisé de confirmer que Conon soit à la base des honneurs accordés à Denys de Syracuse en 393 av. J.-C., car ceux-ci ont été octroyés bien avant son retour à Athènes. Cependant on peut lui attribuer sans aucun doute le rapprochement entre Évagoras et ce dernier.

<sup>1498</sup> Xénophon, *Helléniques*, 2, 1, 29 ; Diodore, 13, 106, 5-6 ; Isocrate, *Évagoras*, 52-56.

<sup>1499</sup> Rhodes, Osborne, 2003, p. 50-55, n°11.

<sup>1500</sup> Sur ses rapports avec Athènes à cette date, cf. Michel, *Recueil*, n° 82.

<sup>1501</sup> Lysias, 19, 19-20: Πρῶτον μὲν γὰρ βουλομένου Κόνωνος πέμπειν τινὰ εἰς Σικελίαν, ὄχρητο ὑποστάς μετὰ Εὐνόμου, Διονυσίου φίλου ὄντος καὶ ξένου, τὸ πλῆθος τὸ ὑμέτερον πλεῖστα ἀγαθὰ πεποιηκότος, ὡς ἐγὼ ἀκήκοα τῶν ἐν Πειραιεῖ παραγενομένων. Ἦσαν δ' ἐλπίδες τοῦ πλοῦ πείσαι Διονύσιον κηδεστήν μὲν γενέσθαι Εὐαγόρα, πολέμιον δὲ Λακεδαιμονίοις, φίλον δὲ καὶ σύμμαχον τῇ πόλει τῇ ὑμετέρᾳ. Καὶ ταῦτ' ἐπραττον πολλῶν κινδύνων ὑπαρχόντων πρὸς τὴν θάλατταν καὶ τοὺς πολεμίους, καὶ ἐπεισαν Διονύσιον μὴ πέμψαι τριήρεις ἅς τότε παρεσκευάσατο Λακεδαιμονίοις.

<sup>1502</sup> Cloché, 1934, p. 19-20; Sealey, 1956, p. 183; Torres, 1963; p. 159; Perlman, 1968, p. 262; Mosley, 1973, p. 20; Costa, 1974, p. 51-52 ; Strauss, 1986, p. 128-129; Buckler, 2003, p. 138-139; Asmonti, 2015, p. 163.

<sup>1503</sup> Seager, 1967, p. 103.

De l'avis de certains auteurs dont John Buckler<sup>1504</sup>, il semble que toute cette intense activité de Conon vise la reconstruction de l'ancien empire de la mer d'Athènes du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>1505</sup>. C'est l'une des questions essentielles qui se dégage des actions menées par Conon et sur laquelle les avis sont forts partagés. Il s'agit de la *symmachie* qu'Athènes s'est construite au lendemain de la victoire sur les Perses et que Thucydide décrit dans son livre I<sup>1506</sup>. En effet, Athènes met en place une vaste alliance militaire initialement destinée à combattre les Perses : c'est la ligue de Délos créée en 478. Russell Meiggs en retrace les étapes de la création à partir des informations de Thucydide et de Plutarque. Ainsi il souligne que « according to Plutarch it was under pressure, particularly from Chians, Sammians, and Lesbians, that Aristides on behalf of the Athenians took over the leadership of the allies »<sup>1507</sup>. L'auteur relève aussi que « the two most difficult problems in the establishment of the Delian League, was the original membership and what was the nature and total of the first assessment »<sup>1508</sup>. Toutefois les principaux membres de cette ligue sont Athènes qui fait office de chef de la ligue, les cités grecques ioniennes de l'Asie Mineure, celles de l'Hellespont, de Propontide. Il faut aussi ajouter la grande majorité des îles dont les plus importantes sont Chios, Lesbos et Samos.

Lorsqu'on rapproche de cet ensemble les cités acquises à Athènes par Conon, il apparaît clairement qu'on est très largement loin de l'empire athénien du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Esbarranch Juan José Torres fait le même constat. En effet, selon lui il n'y a pas de doute que la situation de l'Égée obtenue par Conon diffère de loin de celle de l'empire athénien d'autrefois<sup>1509</sup>. Mais il est important de souligner que les actions de Conon pouvaient représenter un début de reconstitution de la ligue. C'est une hypothèse à ne pas écarter surtout quand on se réfère aux nouvelles intentions des Athéniens après la défaite des Lacédémoniens en 394. C'est sans doute cela qui amène Stephen Perlman à dire que bien avant le retour de

<sup>1504</sup> Buckler, 2003, p. 137, l'auteur note que: « For his part, Konon strove to re-create the Athenian empire, culminating in the conquest of Ionia and Aiolis ». Perlman quant à lui souligne que « there are scholars who regard Conon as the statesman who realized policies which were to be the founding principles of the second Athenian League ».

<sup>1505</sup> Perlman, 1968, p. 263. L'auteur souligne en effet que « Though he acted very cautiously, Conon strove to restore Athenian imperial dominion and to strengthen Athens' position so that she would be able to withstand the pressure of both Sparta and Persia ».

<sup>1506</sup> Thucydide, I, 75-77. L'auteur insiste surtout sur l'aspect contraignant de l'empire maritime des Athéniens et se propose d'exposer plutôt comment les alliés de ces derniers ont fini par devenir leurs sujets. L'instrument de cette oppression est bien sur la Ligue de Délos dont la création est à situer autour de 478/477 av. J.-C. La pression des Athéniens s'amplifie surtout après le transfert du trésor de la Ligue de Délos à Athènes.

<sup>1507</sup> Meiggs, 1972, p. 42.

<sup>1508</sup> Meiggs, 1972, p. 49.

<sup>1509</sup> Torres, 1963, p. 158-159 : « No hay duda de que la situación del Egeo lograda por Conón distaba mucho del imperio ateniense como era en el siglo V y como luego renovó Trasíbulo por breve tiempo. Pero creemos que la causa principal de ello no fue, como afirma Swoboda, que Conón estuviera impedido por su puesto de almirante persa, sino porque juzgaba que era prematuro llegar más allá de dondó llegó ».

Conon à Athènes, la cité avait eu l'occasion d'afficher ses ambitions impérialistes. En effet l'auteur dit que: « the power and the new aspirations of Athens in the Aegean, which were the result of Conon's operations, are manifest in the decree of the demos concerning the inhabitants of Carpathos »<sup>1510</sup>. Il ajoute ensuite que « the aspirations to renew Athenian imperial rule in the Aegean are clearly revealed in this decree »<sup>1511</sup>. D'une manière générale, on peut retenir que les reproches adressés à Conon portent sur l'ensemble de ses campagnes menées auprès des cités libérées. Mais de l'avis de Charles D. Hamilton les actions de Conon ne sont pas les seuls et uniques motifs de sa capture et de sa chute. Il existe d'autres raisons qui ne dépendent pas de lui directement.

En effet l'auteur pointe du doigt les honneurs suprêmes dont les statues que le vainqueur de Cnide a reçues en retour, de la part des Athéniens en particulier. Charles D. Hamilton définit ses objectifs dès le début. En effet, il indique que son étude vise à montrer que contrairement à ce que l'on a l'habitude de croire, les honneurs suprêmes ont des effets négatifs et sont ainsi néfastes pour les citoyens ou les individus qui les reçoivent. Il précise ensuite que son analyse portera sur deux cas qui viennent soutenir son propos : il s'agit du général spartiate Lysandre et de l'Athénien Conon. Il justifie ce choix par la relative générosité des sources concernant ces deux personnages<sup>1512</sup>. La conclusion à laquelle il aboutit à propos de Conon se présente ainsi: « honors which the Athenians had bestowed upon Conon may have been the decisive factor in Tiribazus' decision to arrest him. For matter, the special position accorded him by his fellow-citizens may also have encouraged Conon to take more blatant steps in advancing the cause of Athens rather than of Persia vis-à-vis the common enemy Sparta. In any case, Conon's special honors undoubtedly played a role in his political and diplomatic rise and fall in 392 »<sup>1513</sup>. Il ajoute un peu plus loin dans la même logique au sujet des deux personnages que « in the cases of Lysander and Conon, at least, there is a good case to be made that the granting of extraordinary civic honors not only enhanced and illuminated their reputations, but also hastened their political eclipse »<sup>1514</sup>.

Au total Conon est l'auteur d'une série d'actions dès son retour à Athènes. La variété et la diversité de ses initiatives sont à la base de plusieurs interprétations surtout dans le camp spartiate. Les dénonciations des Lacédémoniens qui se feront jour à la suite des activités de

---

<sup>1510</sup> Perlman, 1968, p.262. Pour le décret voir Tod 110.

<sup>1511</sup> Perlman, 1968, p.262.

<sup>1512</sup> Hamilton, 1979 a, p. 87.

<sup>1513</sup> Hamilton, 1979 a, p. 90.

<sup>1514</sup> Hamilton, 1979 a, p. 90.

Conon et de son nouveau statut à Athènes seront finalement prises en compte par Tiribaze dont il importe à présent d'analyser la réponse.

## 2. La réaction de Tiribaze

La première étape dans le processus qui a conduit à la fin de Conon est, comme on vient de le voir, marquée par les accusations des Lacédémoniens qui sont portées contre lui. Le principal interlocuteur de ces derniers n'est autre que Tiribaze. En vue de retracer l'enchaînement des faits ayant débouché sur la fin de Conon, il nous est apparu essentiel de marquer une pause sur le personnage central par qui intervient la disparition du vainqueur de Cnide. Au-delà des informations sur lui, il sera surtout prêté attention aux conséquences qui résultent des dénonciations des Spartiates auprès de lui, conséquences dont l'aboutissement est finalement l'arrestation de Conon. En nous fondant sur le passage de Xénophon qui porte sur les principaux motifs de la mise aux arrêts de Conon et dont nous avons déjà fait mention<sup>1515</sup>, on peut relever les différents acteurs qui entrent en scène par la suite. Il s'agit d'abord des Lacédémoniens dont le plus en vue est Antalcidas, ensuite des Athéniens et de Conon, et enfin du Grand Roi et de Tiribaze<sup>1516</sup>.

Les Lacédémoniens, au vu de toute l'activité déployée par Conon, ont dépêché un émissaire au cours de l'année 392/391 av. J.-C. auprès de Tiribaze<sup>1517</sup>. Il semble qu'en plus de ces motifs, la crainte d'avoir à subir l'impérialisme des Athéniens est aussi à la base de l'envoi de ce dernier. Antalcidas est le fils de Leon<sup>1518</sup>. Paul Cartledge fournit quelques informations sur le personnage. En effet, il signale que « Antalcidas appears to have been surprisingly young for this vital mission but he was of a distinguished family with inherited Persian connections and perhaps (no less relevantly) related by marriage to the Eurypontids »<sup>1519</sup>. De l'avis de Charles D. Hamilton, les raisons fondamentales de la mission d'Antalcidas résident plutôt dans la situation difficile dans laquelle se retrouvent les Spartiates<sup>1520</sup>. Ce constat l'amène à revenir sur les conditions dans lesquelles cette décision intervient. Il relève que celle-ci est le fruit d'âpres discussions entre les différentes factions politiques de la cité, dont les principaux représentants sont Agésilas, Agis, Antalcidas et enfin les amis de Lysandre. L'auteur note ainsi que « the negotiations at Sardis, therefore, would

---

<sup>1515</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,12.

<sup>1516</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,12 ; Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,16 ; Diodore, 14, 85, 4 ; Cornélius Népos, *Conon*, 5, 3.

<sup>1517</sup> Cloché, 1934, p. 20; Strauss, 1986, p. 136.

<sup>1518</sup> Asmonti, 2015, p. 167-168.

<sup>1519</sup> Cartledge, 1987, p. 194.

<sup>1520</sup> Hamilton, 1979 b, p.242-243.



have been urged by a coalition between the traditionalists, headed by Antalcidas, and the old faction of Agis, who wished to set matters right again in Greece ; whether Agesilaus had already become associated in their policy and perhaps their leadership cannot be determined. The combined forces of these factions outweighed the Lysandreans, and they sent Antalcidas to Tiribazus with proposals for peace »<sup>1521</sup>. Luca Asmonti est du même avis. En effet, il note que d'après le compte rendu de Xénophon « it might be argued that the decision of sending an embassy to Tiribazus to ask him to intercede with the Great King on behalf of the Spartans was taken after long and lively debate on the damage caused to the Spartan cause by the resurgence of Athens, for which Persian support had been so essential »<sup>1522</sup>. C'est le lieu de relever les principaux objectifs que vise la mission spartiate auprès des Perses, ou plus précisément auprès de Tiribaze.

C'est le même passage de Xénophon qui se révèle fort intéressant sur cet aspect. En effet, les buts recherchés sont dans un premier temps de faire basculer Tiribaze de leur côté. Ensuite, une fois que ce dernier se sera lié d'amitié avec eux, il cessera de soutenir la flotte de Conon<sup>1523</sup>. C'est donc dans le souci de réaliser ces projets que les Spartiates mandatent Antalcidas à Sardes pour proposer la paix au Grand Roi. Xénophon nous donne une idée de la teneur des propos tenus par l'ambassadeur spartiate à son arrivée<sup>1524</sup>. En effet il note qu'«Antalcidas dit à Tiribaze qu'il venait demander la paix avec le Roi au nom de sa patrie, et une paix telle que le Roi pouvait la désirer depuis longtemps : pour les villes grecques d'Asie Mineure, les Lacédémoniens ne veulent pas les disputer au Roi, et il leur suffit que toutes les îles et les autres villes aient l'autonomie. « Et alors, si ce sont les conditions que nous demandons, quelles raisons auraient les Grecs † ou le Roi de nous faire la guerre ou de dépenser de l'argent pour nous nuire ? En effet, une expédition même contre le Roi serait impossible aussi bien pour les Athéniens, si nous n'en prenons pas le commandement, que pour nous, si les cités sont autonomes ». »<sup>1525</sup>. Sparte propose ainsi de façon claire au Grand Roi qu'« elle ne combattrait pas les prétentions du Roi sur les villes grecques d'Asie, et elle demandait que l'on reconnût l'autonomie des autres cités et des îles »<sup>1526</sup>. Avant d'aborder la

<sup>1521</sup> Hamilton, 1979 b, p. 244.

<sup>1522</sup> Asmonti, 2015, p. 171.

<sup>1523</sup> Strauss, 1986, p. 136-137.

<sup>1524</sup> Hamilton, 1979 b, p. 245, souligne qu'Antalcidas s'est adressé directement à Tiribaze.

<sup>1525</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,14 : 'Ἐπεὶ δ' ἐκεῖ ἦσαν, ὁ μὲν Ἀνταλκίδας ἔλεγε πρὸς τὸν Τιριβαζὸν ὅτι εἰρήνης δεόμενος ἦκοι τῇ πόλει πρὸς βασιλέα, καὶ ταύτης οἴασπερ βασιλεὺς ἐπεθύμει. Τῶν τε γὰρ ἐν τῇ Ἀσίᾳ Ἑλληνίδων πόλεων Λακεδαιμονίους βασιλεῖ οὐκ ἀντιποιεῖσθαι, τὰς τε νήσους ἀπάσας καὶ τὰς ἄλλας πόλεις ἀρκεῖν σφίσιν αὐτονόμους εἶναι. « Καίτοι, » ἔφη, « τοιαῦτα ἐθελόντων ἡμῶν, τίνας ἂν ἔνεκα πρὸς ἡμᾶς (οἱ Ἕλληνας ἢ) βασιλεὺς πολεμῆ ἢ χρήματα δαπανᾷ; καὶ γὰρ οὐδ' ἐπὶ βασιλέα στρατεῦσθαι δυνατόν οὔτε Ἀθηναίους μὴ ἡγουμένων ἡμῶν οὔθ' ἡμῖν αὐτονόμων οὐσῶν τῶν πόλεων. Voir aussi March, 1994, p. 141.

<sup>1526</sup> Cloché, 1934, p.20.

réaction de Tiribaze face aux dénonciations et à la proposition de paix lacédémonienne, il convient de relever les effets d'une telle conduite à Athènes.

Xénophon note qu'« à cette nouvelle, les Athéniens envoient de leur côté, comme députés, avec Conon, Hermogénès, Dion, Callisthénès, Callimédon : et ils demandent aux alliés d'en envoyer en même temps : aussi en vint-il de Béotie, de Corinthe, et d'Argos »<sup>1527</sup>. En dehors de la promptitude de la réaction des Athéniens que relève Xénophon, cet extrait soulève un certain nombre d'interrogations capitales au sujet de Conon. Ainsi on peut se demander d'abord quelles sont les raisons qui justifient son choix par les Athéniens en vue de conduire cette ambassade à Sardes ? Ensuite avec quel statut mène-t-il cette mission ?

De l'avis de John Buckler, les justifications du choix de Conon apparaissent très évidentes. Il note en effet que la désignation d'un autre représentant en dehors de la personne de celui qui avait reconstruit les Longs Murs d'une part, et restauré l'influence athénienne dans l'Égée d'autre part, était quasi impossible. Conon représente ainsi le choix le mieux indiqué pour cette mission. Un autre argument qu'avance l'auteur, c'est la bonne santé des relations qui existent entre non seulement l'Athénien et l'un des satrapes perses (Pharnabaze), mais surtout entre lui et le Grand Roi. John Buckler ajoute aussi que Conon, qui a combattu pour les Perses contre les Lacédémoniens, saura trouver les arguments justes pour rappeler au Roi la trahison des Spartiates envers lui. Enfin, l'auteur conclut que personne d'autre à Athènes à part Conon n'incarnait mieux l'unité athéno-perses<sup>1528</sup>. C'est à cette même conclusion qu'aboutissent Derek J. Mosley et Luca Asmonti. Le premier retient au sujet de Conon que « his reputation for trustworthiness among the Greeks, with whose liberty he was closely identified, made him an eminently suitable envoy to send to Tiribazus. In addition he had served well the Persian cause... »<sup>1529</sup>. Il faut cependant relever l'avis contraire qu'il émet au sujet de cette ambassade. En effet, dans son étude qu'il mène sur les envoyés en Grèce ancienne, l'auteur ne fait pas cas de cette mission des Athéniens à Sardes<sup>1530</sup>. Quant au second, il relève à son tour que « the Athenians and their allies arguably hoped that Conon could put to use his Persian connections to distract Tiribaze from the Spartan peace offer »<sup>1531</sup>. Si les raisons de la désignation de Conon paraissent évidentes<sup>1532</sup>, ce n'est pas tout à fait le cas en ce qui concerne son statut lors de cette ambassade.

---

<sup>1527</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,13 : Αισθόμενοι δὲ ταῦτα οἱ Ἀθηναῖοι ἀντιπέμποσι πρέσβεις μετὰ Κόνωνος Ἑρμογένη καὶ Δίωνα καὶ Καλλισθένη καὶ Καλλιμέδοντα. Συμπαρεκάλεσαν δὲ καὶ ἀπὸ τῶν συμμάχων πρέσβεις· καὶ παρεγένοντο ἀπὸ τε Βοιωτῶν καὶ Κορίνθου καὶ Ἄργους. Swoboda, 1332 ; Glotz, 1941, p.89.

<sup>1528</sup> Buckler, 2003, p. 140-141.

<sup>1529</sup> Mosley, 1973 a, p. 20.

<sup>1530</sup> Mosley, 1973 b, p. 55-62.

<sup>1531</sup> Asmonti, 2015, p. 168.

Avant d'aborder la question du statut de Conon dans cette ambassade, il est nécessaire de définir dans un premier son statut général depuis son retour à Athènes. À partir du compte rendu des différentes actions qu'il accomplit dès son retour, nous pensons que son statut à Athènes ne souffre d'aucune ambiguïté. En effet, il agit plus comme un citoyen athénien qu'un amiral de la flotte des Perses. Il n'est plus considéré en tant que commandant ou amiral des Perses, d'autant plus qu'il ne se trouve plus à la tête de leur flotte. Exerçait-il une magistrature à son retour ? Nous n'en avons aucune trace dans les sources. Son statut dans l'ambassade qui se rend chez Tiribaze a par contre suscité au contraire plusieurs débats. Le point de départ de toute cette polémique est le texte de Xénophon cité plus haut.

En effet, l'auteur marque une nette distinction entre Conon et les autres émissaires. C'est ce que Duane Abe March souligne de la manière suivante: « Xenophon's language distinguishes Konon from the other envoys in such a way as to suggest that either Konon was somehow the chief envoy, or he went in another capacity »<sup>1533</sup>. Toutefois il relève la complexité qui entoure le débat, tout en soulignant d'entrée de jeu qu'il n'est pas clairement établi le statut de Conon dans la délégation athénienne qui se rend à Sardes. Cependant il est certain que « Konon does not appear to have acted in any official capacity while at Athens 393-392 »<sup>1534</sup>. La position de Duane Abe March paraît de logique. Elle est soutenue entre autre par le fait que le nom de Conon n'apparaît pas parmi les stratèges élus cette année par les Athéniens<sup>1535</sup>. Cependant cette vision est remise en cause par certains auteurs dont John Buckler »<sup>1536</sup>. La dernière observation à propos de la réaction des Athéniens porte sur les autres membres de la délégation.

D'après Xénophon, l'ambassade athénienne en dehors de Conon est composée de Hermogénès, Dion, Callisthénès, Callimédon<sup>1537</sup>. Il faut signaler dès l'abord que sur ces différents personnages l'on dispose de très peu d'informations. En ce qui concerne par exemple Hermogénès, on sait d'abord qu'il est le fils d'Hipponicos<sup>1538</sup> et l'un des compagnons de Socrate l'Athénien. L'information majeure à son sujet est qu'il est probable qu'il soit le frère ou le demi-frère de Callias<sup>1539</sup>. De Dion<sup>1540</sup> on peut retenir qu'il est l'un des

---

<sup>1532</sup> Hamilton, 1979 b, p. 245.

<sup>1533</sup> March, 1994, p. 141.

<sup>1534</sup> March, 1994, p. 141.

<sup>1535</sup> Develin, 1989, p. 208-212. On peut constater qu'entre les années 394/3-392/1, Conon ne fait pas partie des stratèges athéniens.

<sup>1536</sup> Buckler, 2003, p. 141.

<sup>1537</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,13 : Αἰσθόμενοι δὲ ταῦτα οἱ Ἀθηναῖοι ἀντιπέμπουσι πρέσβεις μετὰ Κόνωνος Ἑρμογένη καὶ Δίωνα καὶ Καλλισθένη καὶ Καλλιμέδοντα.

<sup>1538</sup> Xénophon, *Mémoires*, 4, 8, 4 ; Platon, *Cratyle*, 384a ; 391 b-c ; PA 5119 ; Davies, 1971, p. 269 et suivants.

<sup>1539</sup> Sealey, 1956, p. 183 ; Strauss, 1986, p. 131.

proches de Platon et ardent défenseur de la philosophie de ce dernier. Callisthènes<sup>1541</sup> demeure peu connu. Le dernier compagnon de Conon est Callimédon fils de Callicratès et originaire du dème de Collytos. Il est probable qu'il soit le père du fameux Agyrrhios<sup>1542</sup>. Toute cette députation conduite par Conon se rend chez Tiribaze à la suite de l'ambassade d'Antalcidas. Il convient à présent de s'intéresser à la réaction du représentant du Roi des Perses face aux discours des Grecs.

Diodore de Sicile, Cornélius Népos mais d'abord et surtout Xénophon sont les auteurs qui fournissent des informations au sujet de la réaction de Tiribaze. Le point commun de leur narration est qu'au final Tiribaze se rend maître de Conon et le fait emprisonner<sup>1543</sup>. Nous reviendrons au point suivant plus en détail sur les conditions dans lesquelles cette arrestation a eu lieu. Mais on note en outre une série d'actions de Tiribaze. C'est surtout Xénophon qui les signale. En effet, il relève que «Tiribaze pensait bien qu'il y avait du danger pour lui à se mettre du côté des Lacédémoniens sans l'aveu du Roi : en secret néanmoins, il donna de l'argent à Antalcidas, pour que les Lacédémoniens puissent équiper une flotte qui rendrait la paix plus souhaitable aux Athéniens et à leurs alliés ; en même temps il fit arrêter Conon en disant qu'il se conduisait mal vis-à-vis du Roi et que les Lacédémoniens avaient raison. Cela fait, il se mit en route pour la Haute-Asie auprès du Roi, pour lui faire connaître les propositions des Lacédémoniens, lui dire qu'il s'était rendu maître de la personne de Conon parce qu'il le jugeait coupable, et lui demander quelle devait être sa conduite sur tous ces points »<sup>1544</sup>.

---

<sup>1540</sup> PA 4491= 4508.

<sup>1541</sup> PA 8088.

<sup>1542</sup> Athénée, 8, 340 e ; Sealey, 1956, p. 183 ; Davies, 1971, p. 278-279 ; Strauss, 1986, p. 131.

<sup>1543</sup> Diodore, 14, 85, 4 dit à ce propos que : Τηρίβαζος δ' ὁ τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν πεζῶν δυνάμεων ἀφηγούμενος ἐφθόνηι ταῖς τοῦ Κόνωνος εὐπραξίαις, καὶ πρόφασιν μὲν λαβὼν ὅτι ταῖς βασιλικαῖς δυνάμεσι τὰς πόλεις Ἀθηναίους κατακτᾶται, προαγαγόμενος δ' αὐτὸν εἰς Σάρδεις συνέλαβε καὶ δῆσας εἰς φυλακὴν κατέθετο : « Tiribaze, commandant des forces terrestres en Asie, était jaloux des succès de Conon, et prenant prétexte de ce que celui-ci utilisait les forces royales pour gagner les cités aux Athéniens, il l'appela à Sardes où il le fit arrêter, mettre aux fers et emprisonner ». Cornélius Népos, *Conon*, 5, 3 soutient pour sa part que « Tiribaze, gouverneur de Sardes, manda Conon, sous prétexte de l'envoyer auprès du grand roi pour une mission importante. Cet ordre trouva l'Athénien obéissant, mais à son arrivée il fut jeté en prison et y resta quelque temps ». Enfin Xénophon, 4, 8, 16, dit que : Ὁ μὲντοι Τηρίβαζος τὸ μὲν ἄνευ βασιλέως μετὰ Λακεδαιμονίων γενέσθαι οὐκ ἀσφαλὲς αὐτῷ ἤγειτο εἶναι· λάθρα γε μὲντοι ἔδωκε χρήματα Ἀνταλκίδα, ὅπως ἂν πληρωθέντος ναυτικοῦ ὑπὸ Λακεδαιμονίων οἱ τε Ἀθηναῖοι καὶ οἱ σύμμαχοι αὐτῶν μᾶλλον τῆς εἰρήνης προσδέοιντο, καὶ τὸν Κόνωνα ὡς ἀδικοῦντά τε βασιλέα καὶ ἀληθῆ λεγόντων Λακεδαιμονίων εἴρξε : «Tiribaze pensait bien qu'il y avait du danger pour lui à se mettre du côté des Lacédémoniens sans l'aveu du Roi : en secret néanmoins, il donna de l'argent à Antalcidas, pour que les Lacédémoniens puissent équiper une flotte qui rendrait la paix plus souhaitable aux Athéniens et à leurs alliés ; en même temps il fit arrêter Conon en disant qu'il se conduisait mal vis-à-vis du Roi et que les Lacédémoniens avaient raison ».

<sup>1544</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 16.

Selon Xénophon, il semble que Tiribaze finit par se laisser convaincre par les propositions de l'envoyé des Spartiates<sup>1545</sup>. C'est en tout cas l'interprétation que l'on peut faire du soutien financier qu'il leur accorde<sup>1546</sup>. Cela fait, il part à la cour exposer les propositions de paix des Lacédémoniens. Ces derniers par la voix d'Antalcidas souhaitent une paix aux conditions suivantes : « une paix telle que le Roi pouvait la désirer depuis longtemps : pour les villes grecques d'Asie Mineure, les Lacédémoniens ne veulent pas les disputer au Roi, et il leur suffit que toutes les îles et les autres villes aient l'autonomie »<sup>1547</sup>. Comme on peut s'en rendre compte, l'essentiel du discours spartiate repose sur l'autonomie des Grecs des îles et d'Asie qui fut le prétexte de la guerre entre Sparte et la Perse durant le début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Concrètement les Lacédémoniens reconnaissent d'une part au Grand Roi son autorité sur les cités grecques d'Asie, et d'autre part ils souhaitent que celles des îles deviennent pleinement autonomes. Cela signifie tout simplement qu'Athènes doit renoncer à Lemnos, Imbros et Skyros ; que Thèbes de son côté perde son hégémonie sur la Béotie ; et qu'enfin Argos mette fin à ses intentions de dominer Corinthe<sup>1548</sup>. En clair, Antalcidas propose un retour à la situation d'avant la guerre de Corinthe. Xénophon signale au passage que les Athéniens et leurs alliés rejettent en bloc toutes ces avances. En dehors de faire savoir au Roi les propositions des Lacédémoniens, Tiribaze veut informer ce dernier de l'arrestation de Conon et savoir quel sort lui réserver.

Même si Tiribaze approuvait les propositions d'Antalcidas, il semble qu'elles ne rencontrent pas à première vue l'enthousiasme du Grand Roi. En effet, Luca Asmonti souligne l'inquiétude du Roi quant à l'impact qu'aurait pu avoir l'emprisonnement de Conon sur les relations entre les Athéniens et lui. Le Roi reconnaît qu'il doit le maintien de son autorité dans l'Égée à l'excellence des relations entre son satrape Pharnabaze et son amiral Athénien<sup>1549</sup>. Mais la véritable réaction d'Artaxerxès qui résonne comme un blâme est la nouvelle réorganisation qu'il opère à la tête de Sardes. Xénophon note en effet que « le Roi cependant, pendant que Tiribaze était en Haute-Asie auprès de lui, envoie Strouthas pour prendre la direction dans les régions maritimes »<sup>1550</sup>. Xénophon ajoute que ce dernier se

<sup>1545</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,15.

<sup>1546</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,16. Cloché, 1934, p. 22; Strauss, 1986, p. 137; March, 1994, p. 141; Debord, 1999, p. 253-254; Asmonti, 2015, p. 173.

<sup>1547</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,14 : 'Επει δ' ἐκεῖ ἦσαν, ὁ μὲν Ἀνταλκίδας ἔλεγε πρὸς τὸν Τιρίβαζον ὅτι εἰρήνης δεόμενος ἦκοι τῇ πόλει πρὸς βασιλέα, καὶ ταύτης οἴασπερ βασιλεὺς ἐπεθύμει. Τῶν τε γὰρ ἐν τῇ Ἀσίᾳ Ἑλληνίδων πόλεων Λακεδαιμονίους βασιλεῖ οὐκ ἀντιποιεῖσθαι, τὰς τε νήσους ἀπάσας καὶ τὰς ἄλλας πόλεις ἀρκεῖν σφίσι αὐτονόμους εἶναι.

<sup>1548</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8,15.

<sup>1549</sup> Asmonti, 2015, p. 174.

<sup>1550</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 17 ; Adcock, Mosley, 1975, p. 68; Hamilton, 1979, p. 248 ; March, 1994, p. 142; Debord, 1999, p. 128-130 ; Buckler, 2003, p. 154-155 ; Asmonti, 2015, p. 169.

révèle plus hostile aux Spartiates et favorable aux Athéniens. L'interrogation qui point à l'esprit est de savoir où se trouve Conon pendant tout temps ? La dernière fois où Xénophon le mentionnait c'était pour signaler son arrestation. Si on s'en tient à cela, et en l'absence d'informations plus précises, on peut supposer qu'il est en prison chez Tiribaze. En définitive Tiribaze s'est laissé séduire par les propositions d'Antalcidas. Il a en partie répondu favorablement aux attentes des Lacédémoniens, car il a mis un frein au rêve des Athéniens de rebâtir leur empire maritime, par l'arrestation de Conon. Les concitoyens de ce dernier ne manqueront pas d'exprimer leur ressentiment face à la volte-face perse.

## **II.L'opinion athénienne face aux circonstances de l'arrestation de Conon**

La mission des Lacédémoniens conduite par Antalcidas, d'une part, et celle des Athéniens et leurs alliés dirigée par Conon d'autre part auprès de Tiribaze a donné lieu à une conférence sur la paix improvisée de toutes pièces en 392 av. J.-C. En dehors de l'échec qui a sanctionné ces premières négociations, le fait le plus marquant est la capture de Conon, l'amiral du Roi perse, par Tiribaze. Cette incarcération a marqué plus d'un, au rang desquels se trouvent les Athéniens. Avant de s'imprégner du jugement de ces derniers face aux agissements de Tiribaze et même à la position du Grand Roi devant le comportement de son satrape, il est nécessaire de revenir sur les conditions dans lesquelles a eu lieu cette mise aux arrêts.

### **1.Les circonstances de l'arrestation de Conon**

L'une des étapes de la vie de Conon sur laquelle il n'est pas aisé de faire la lumière est représentée par l'atmosphère qui a prévalu lors de son emprisonnement à Sardes en 392/391 av. J.-C. Cela est sans doute dû à la diversité des versions qui rendent compte de cet événement. D'après le corpus que nous avons établi, on peut retenir trois auteurs qui abordent les conditions de l'incarcération de Conon. Après l'analyse et le recoupement de leurs différentes narrations, deux reconstitutions essentielles sont possibles : d'une part celle proposée par Xénophon, et d'autre part, celles de Diodore et de Cornélius Népos qui se rejoignent. C'est à partir de leurs différents avis que se sont développées toutes les hypothèses qui tentent de reconstituer les faits.

La première version à laquelle il est souvent fait allusion dans les études modernes est celle proposée par Xénophon<sup>1551</sup>. Selon ce dernier, le processus de la mise aux arrêts de Conon est enclenché à partir de la mission qu'Antalcidas effectue chez Tiribaze. L'historien note en effet qu'à la suite de cette mission, les Athéniens y envoient Conon, Hermogénès,

---

<sup>1551</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 13 ; Lewis, 1977, p. 146 ; Hamilton, 1979 b, p. 245 ; March, 1994, p. 141-142 ; Debord, 1999, p. 253-254 ; Buckler, 2003, p. 140-151 ; Asmonti, 2015, p. 168-169.

Dion, Callisthénès, Callimédon de même que leurs alliés à Sardes<sup>1552</sup>. Une fois les délégations arrivées, c'est le Spartiate qui prend la parole et fait des propositions de paix au satrape du Grand Roi. Tiribaze est séduit par ces propositions, qui sont par contre rejetées par les Athéniens et leurs alliés. Sur ce, Xénophon constate l'échec des négociations et surtout signale le retour de chaque délégation chez elle<sup>1553</sup>. Ensuite il note le soutien financier que Tiribaze accorde aux Lacédémoniens. C'est après cela qu'intervient l'arrestation de Conon. Une fois celui-ci mis aux arrêts, Tiribaze se rend chez le Grand Roi à Suse pour l'informer de la situation<sup>1554</sup>. Ainsi d'après Xénophon, la présence de Conon à Sardes s'explique par la volonté des Athéniens qui l'y envoient en mission. Cette vision de l'auteur est l'un des points discutés, car ailleurs ce sont d'autres explications qui sont avancées pour justifier sa venue à Sardes. Telle que présentée, la narration de Xénophon soulève un certain nombre d'interrogations dont la plus importante peut être formulée comme suit : si Xénophon soutient qu'à la suite de l'échec de la conférence chacune des ambassades retourne chez elle, à quel moment alors se saisit-il de Conon ? Ensuite comment s'expliquer aussi que Tiribaze puisse retenir Conon, qui de surcroît conduit la délégation athénienne, au vu et au su de cette dernière ? Pourquoi Xénophon ne dit-il rien sur une éventuelle réaction instantanée des Athéniens ou même de leurs alliés devant la saisie de Conon ? Nous pensons que cette version comporte certaines zones d'ombre. C'est ce qui conduit à s'orienter vers d'autres narrations, notamment celles d'auteurs plus tardifs, à savoir Diodore et Cornélius Népos.

La description que fait Diodore tranche avec celle de Xénophon. Avant d'aborder précisément la capture de Conon, l'auteur présente le contexte général qui la précède. Ainsi il présente en premier lieu l'ensemble de l'ouvrage que Conon entreprend à son retour à Athènes. Ensuite, il relève les effets des actions de Conon sur Tiribaze. Il dit concernant ce dernier qu'il « était jaloux des succès de Conon ». Animé de ce sentiment, le satrape du Roi perse « prenant prétexte de ce que celui-ci utilisait les forces royales pour gagner les cités aux Athéniens, il l'appela à Sardes où il le fit arrêter, mettre aux fers et emprisonner »<sup>1555</sup>. On constate chez Diodore qu'il n'est nullement question d'une quelconque ambassade initiée par les Athéniens avec à sa tête Conon. Ce n'est qu'à la suite de l'appel de Tiribaze que Conon se

<sup>1552</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 13.

<sup>1553</sup> Buckler, 2003, p. 148 n°18, souligne qu'à lire Xénophon, on a l'impression que l'échec des négociations de Sardes marque la fin du processus de paix. L'historien ne signale pas la rencontre qui se tient plus tard à Sparte. Asmonti, 2015, p. 175, signale cette rencontre inter-grecs qui semble-t-il s'être tenue pendant l'hiver 392/391 av. J.-C.

<sup>1554</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 13-16. Briant, 1996, p. 664-665.

<sup>1555</sup> Diodore, 14, 85, 4 : Τίριβαζος δ' ὁ τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν πεζῶν δυνάμεων ἀφηγούμενος ἐφθόνηι ταῖς τοῦ Κόνωνος εὐπραξίαις, καὶ πρόφασιν μὲν λαβὼν ὅτι ταῖς βασιλικαῖς δυνάμεσι τὰς πόλεις Ἀθηναίοις κατακτᾶται, προαγαγόμενος δ' αὐτὸν εἰς Σάρδεις συνέλαβε καὶ δῆσας εἰς φυλακὴν κατέθετο.

rend à Sardes. C'est quasiment la même version qu'on retrouve un peu plus tard chez Cornélius Népos. En effet, l'auteur latin suit une démarche semblable à celle de Diodore. Il présente dans un premier temps les actions de Conon qui travaille « secrètement en vue de rendre l'Ionie et l'Éolie à Athènes ». Ensuite il souligne que « ces projets n'ayant pas été tenus suffisamment cachés, Tiribaze, gouverneur de Sardes, manda Conon, sous prétexte de l'envoyer auprès du Grand Roi pour une mission importante. Cet ordre trouva l'Athénien obéissant, mais à son arrivée il fut jeté en prison et y resta quelque temps »<sup>1556</sup>.

Parmi les tentatives de reconstitution disponibles nous avons retenu celle proposée par John Buckler. Malgré sa prise en compte des deux versions pour tenter un rétablissement plus proche des faits réels, il faut noter qu'il subsiste toujours des interrogations sans réponse. L'auteur souscrit aux narrations des deux historiens jusqu'au moment où à la suite de refus athénien, les délégations retournent chacune chez elles<sup>1557</sup>. À partir de là, il note qu'en se séparant les participants se donnent rendez-vous pour une seconde rencontre, mais cette fois-ci à Sparte. Et cela, sans doute avec l'accord de Tiribaze. Lors de cette rencontre les Athéniens y sont représentés par Andocide, Epicrate et Euboulide<sup>1558</sup>. Après l'exposé des propositions spartiates, l'ambassade athénienne bien que disposant des pleins pouvoirs souhaite en référer d'abord au *démos*. Les Spartiates leur accordent pour cela un délai de quarante jours. Selon l'auteur c'est à partir de ce moment que Tiribaze entre en scène. Il finance d'abord la reconstruction de la flotte lacédémonienne, en offrant de l'argent en secret à Antalcidas. Ensuite il convoque Conon prétextant d'échanger avec lui sur les changements intervenus dans l'Égée. Or, bien informé sur les activités de ce dernier, à savoir qu'il travaillerait dans l'intérêt des Athéniens et contre le Roi, il se saisit de lui et le fait enfermer. Enfin il se rend chez Artaxerxès pour l'en informer<sup>1559</sup>.

Cette version même si elle paraît acceptable présente aussi des limites. On se demande dans un premier temps pourquoi Conon n'est pas présent parmi les ambassadeurs qui vont pour la négociation à Sparte, si tant est qu'il soit retourné avec les autres à Athènes ? La première hypothèse est que Conon n'est sans doute pas rentré avec les autres. Il est détenu à Sardes. Ces remarques viennent confirmer qu'il n'est pas du tout aisé de faire la lumière sur les circonstances dans lesquelles Conon est capturé par Tiribaze. Si les conditions dans lesquelles le satrape opère demeurent floues, le sentiment des Athéniens lui est par contre clairement exprimé face à cette arrestation.

---

<sup>1556</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 4, 5, 3.

<sup>1557</sup> Buckler, 2003, p. 139-148.

<sup>1558</sup> Develin, 1989, p. 212.

<sup>1559</sup> Beloch, 1922, p. 84 ; 1923, p. 22-223 et Barbieri, 1955, p. 182.



## 2.L'opinion athénienne

Il convient de préciser que le sentiment des Athéniens n'est pas clairement défini dans les sources à notre disposition. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'est pas possible de s'en faire une idée. Ce dont on peut être sûr est que l'arrestation de Conon par Tiribaze n'est pas passée inaperçue à Athènes. Bien au contraire, elle marque une étape importante dans les rapports entre les Grecs et le Grand Roi en général, mais surtout entre lui et les Athéniens. Rappelons que dans la période qui part de la nomination de Conon par le Grand Roi en tant que navarque (398/7) jusqu'à son emprisonnement en 392/391 av. J.-C. il se dessine une certaine entente, voire une collaboration entre les Athéniens et le souverain perse, par l'intermédiaire de Conon. Les manifestations de cette intelligence sont diverses<sup>1560</sup>. Il faut mettre au nombre des actions de coopération entre autres le soutien qu'offre Pharnabaze à Conon et aux Athéniens au moment du retour de ce dernier à Athènes. Nous reconnaissons particulièrement que ces dernières actions n'ont rien d'officielles. Toutefois on peut avoir une idée de l'opinion des Athéniens à partir du *Panégyrique* d'Isocrate.

Il s'agit du premier des discours politiques d'Isocrate qui est publié pour la première fois lors d'une fête olympique. On le situe dans le courant de l'été de 380 av. J.-C., entre juillet et septembre. Il est souvent avancé que le *Panégyrique* avait été rédigé durant de longues années. Mais il est fort vraisemblable qu'Isocrate commença à songer à ce discours dès le moment où il abandonnait le métier de logographe, c'est-à-dire vers 392 av. J.-C. C'est l'année qui vit paraître *l'Olympique* de Gorgias, et c'est à ce moment que le Grand Roi faisait arrêter Conon et se prononçait contre Athènes où d'ailleurs les tendances impérialistes s'accroissaient. Dès ce moment Isocrate pouvait donc appeler les Grecs à s'unir contre la Perse sous la direction d'Athènes<sup>1561</sup>. C'est le but ultime poursuivi par l'orateur à travers ce discours. En ce qui concerne le sentiment des Athéniens vis-à-vis de la situation que vit Conon, Isocrate en parle dès le paragraphe 129. Mais c'est surtout lorsqu'il traite de la « faiblesse générale de la Perse » et de la « haine irréconciliable entre la Grèce et la Perse », qu'il laisse échapper son opinion face à l'incarcération de Conon.

C'est à travers deux extraits du *Panégyrique* qu'on arrive à suivre son point de vue à ce propos. Premièrement l'orateur dit concernant la campagne des Dix Mille en Asie que « ces gens qui n'étaient pas venus (seulement) pour piller et n'avaient pas fait qu'occuper une

---

<sup>1560</sup> Lenfant, 2004, p. 4, souligne aussi cet aspect des rapports Grecs-Perses. Elle note en effet que « ce thème de l'ennemi héréditaire ne rend pas compte des rapports réels entre Athènes et la Perse tout au long de l'époque classique, puisque les affrontements militaires furent relayés, dès le milieu du V<sup>e</sup> siècle, par des périodes d'indifférence ou, au contraire, de contacts diplomatiques nombreux et parfois suivis d'accords ».

<sup>1561</sup> Voir la notice dudit discours, p. 5-6.

bourgade, mais avaient dirigé une expédition contre le Roi lui-même, revinrent avec moins de risques que les ambassadeurs qui vont vers lui en amis »<sup>1562</sup>. Un peu plus loin, il ajoute s'agissant des Perses ce qui suit : « Pour parler brièvement, sans m'attacher à chaque cas particulier, en général qui parmi leurs ennemis n'est pas revenu après avoir réussi ? Qui parmi leurs subordonnés n'a pas fini sa vie dans les tourments ? N'ont-ils pas osé arrêter pour le mettre à mort Conon qui avait commandé pour la défense de l'Asie et avait mis fin à l'empire des Lacédémoniens ?... Or faut-il être satisfait de l'amitié de ces gens qui châtient leurs bienfaiteurs et flattent de façon si éclatante ceux qui leur font du mal ? »<sup>1563</sup>.

Dans le premier passage, Isocrate rappelle l'attitude du grand Roi vis-à-vis des mercenaires grecs venus lui faire guerre pendant l'expédition des Dix Mille. Il dit à ce propos que ces derniers, adversaires du Roi, retournent de leur expédition avec moins de risques que certains émissaires originaires d'autres contrées, qui viennent vers lui en amis. Dans le second passage, il semble que l'orateur, en vue de confirmer son opinion émise préalablement, apporte une preuve supplémentaire de la conduite du Grand Roi vis-à-vis cette fois-ci de Conon. En clair, les deux textes d'Isocrate présentent deux attitudes selon lui contradictoires du Grand Roi : d'une part à l'égard de ses ennemis, et d'autre part à l'endroit de ceux qui sont ses amis. Le rhéteur dénonce les faveurs du Roi envers ses ennemis et sa trahison face à ses amis. Selon Michel Nouhaud, « Isocrate va plus loin et prétend que la vertu, l'habileté, la discipline ne sont point qualités perses... Bref, la preuve qu'ils n'ont pas le sens commun... »<sup>1564</sup>.

Pour lui, l'intention d'Isocrate est d'aboutir à la conclusion qu'on ne peut pas se fier à ces hommes qui ont donné à maintes reprises l'image de l'ingratitude et de l'incohérence dans leur conduite à l'égard de leurs amis comme de leurs ennemis<sup>1565</sup>. Il apparaît ainsi d'après les propos d'Isocrate que l'arrestation de Conon a été très mal perçue par les Athéniens en général. À partir de la rédaction de son *Panégryrique* Isocrate appelle à la guerre contre le Grand Roi. En vue d'atteindre ce but, il n'hésite pas sur les moyens nécessaires. Parmi ceux-ci figurent en bonne place la dénonciation de la faiblesse du Roi<sup>1566</sup> d'une part, et d'autre part

<sup>1562</sup> Isocrate, *Panégryrique*, 149.

<sup>1563</sup> Isocrate, *Panégryrique*, 154-155 : Ὅς δ' ἀπλῶς εἰπεῖν καὶ μὴ καθ' ἕνα ἕκαστον, ἀλλ' ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ, τίς ἢ τῶν πολεμησάντων αὐτοῖς οὐκ εὐδαιμονήσας ἀπῆλθεν, ἢ τῶν ὑπ' ἐκείνοις γενομένων οὐκ αἰκισθεὶς τὸν βίον ἐτελεύτησεν; Οὐ Κόνωνα μὲν ὃς ὑπὲρ τῆς Ἀσίας στρατηγήσας τὴν ἀρχὴν τὴν Λακεδαιμονίων κατέλυσεν, ἐπὶ θανάτῳ συλλαβεῖν ἐτόλμησαν... Καίτοι πῶς χρὴ τὴν τοῦτων φιλίαν ἀγαπᾶν, οἱ τοὺς μὲν εὐεργέτας τιμωροῦνται, τοὺς δὲ κακῶς ποιοῦντας οὕτως ἐπιφανῶς κολακεῖουσιν.

<sup>1564</sup> Nouhaud, 1982, p. 91.

<sup>1565</sup> Nouhaud, 1982, p. 168.

<sup>1566</sup> Isocrate, *Panégryrique*, 138-148 ; 160-164.

l'usage de stéréotypes<sup>1567</sup> en ce qui concerne les Barbares. Nous n'aborderons pas dans ce travail cet aspect des relations entre les Grecs et les Perses qui fait l'objet de débats actuels, et sur lequel des voix mieux autorisées que nous ont proposé des analyses. Au total il faut retenir que l'arrestation de Conon dont s'est rendu coupable Tiribaze a eu d'une manière générale de réelles répercussions sur l'opinion des Athéniens vis-à-vis des Perses. C'est ce que suppose Barry S. Strauss en imaginant quelle fut la réaction des Athéniens : « Imagine the uproar in the agora when the news of Tiribazus' perfidy reached it »<sup>1568</sup>. Les effets de l'opinion athénienne se sont ressentis aussi au niveau de leurs relations mutuelles. Toutefois l'emprisonnement de Conon marque la dernière ligne droite qui débouche sur sa fin.

### **III. La disparition de Conon**

Les dénonciations spartiates ont débouché sur l'arrestation de Conon en 392/391 av. J.-C. par Tiribaze. À partir de cet instant, il n'est pas aisé de fournir sur lui des informations dont on peut assurer la certitude. Cela s'explique d'une part par les diverses versions disponibles sur la fin de sa carrière et d'autre part sur sa disparition définitive. Notre attention portée à cette étape de sa vie se justifie par le souci de tenter de faire la lumière sur les circonstances dans lesquelles intervient sa fin. En effet, c'est l'une des périodes de sa vie sur laquelle les sources nous renseignent très peu. Notre but n'est pas d'aboutir à une reconstitution exacte des faits, mais plutôt, à partir des différents témoignages à notre disposition, d'émettre un certain nombre d'hypothèses possibles sur les circonstances de cette partie de sa vie. Pour atteindre cet objectif, notre propos portera sur deux points essentiellement : d'abord nous nous intéressons aux préoccupations et occupations de Conon dans les moments qui ont suivi son incarcération à Sardes, ensuite on prêter attention aux différentes versions quant à sa fin.

#### **1. Les dernières actions de Conon**

Les différentes versions de l'emprisonnement de Conon que proposent Xénophon, Diodore et Cornélius Népos ouvrent la voie à plusieurs spéculations quant aux dernières actions de celui-ci par la suite. Selon Xénophon « Tiribaze pensait bien qu'il y avait du danger pour lui à se mettre du côté des Lacédémoniens sans l'aveu du Roi : en secret néanmoins, il donna de l'argent à Antalcidas, pour que les Lacédémoniens puissent équiper une flotte qui rendrait la paix plus souhaitable aux Athéniens et à leurs alliés ; en même temps il fit arrêter Conon en disant qu'il se conduisait mal vis-à-vis du Roi et que les

---

<sup>1567</sup> Isocrate, *Panégryrique*, 149-152.

<sup>1568</sup> Strauss, 1986, p. 138.

Lacédémoniens avaient raison<sup>1569</sup>. Cela fait, il se mit en route pour la Haute-Asie auprès du Roi, pour lui faire connaître les propositions des Lacédémoniens, lui dire qu'il s'était rendu maître de la personne de Conon parce qu'il le jugeait coupable, et lui demander quelle devait être sa conduite sur tous ces points »<sup>1570</sup>. Il est difficile de détecter ce que l'Athénien fait après sa capture. Xénophon mentionne tout simplement sa mise aux arrêts et le départ de Tiribaze pour la Haute-Asie. La même lecture à quelques détails près se dégage du compte rendu de Diodore.

Celui-ci note en effet que « Tiribaze, commandant des forces terrestres en Asie, était jaloux des succès de Conon, et prenant prétexte de ce que celui-ci utilisait les forces royales pour gagner les cités aux Athéniens, il l'appela à Sardes où il le fit arrêter, mettre aux fers et emprisonner »<sup>1571</sup>. Des deux versions, on peut avancer qu'il est hautement probable que Conon soit resté dans les geôles de Tiribaze à Sardes, au moment où ce dernier se rend à Suse, pour sans doute en informer le Grand Roi. Jusque-là donc aucune action notable de Conon, du fait de son emprisonnement. La version de Cornélius Népos quant à elle mentionne un détail qui peut servir dans nos hypothèses. En effet, l'auteur dit que « Tiribaze, gouverneur de Sardes, manda Conon, sous prétexte de l'envoyer auprès du Grand Roi pour une mission importante. Cet ordre trouva l'Athénien obéissant, mais à son arrivée il fut jeté en prison et y resta quelque temps »<sup>1572</sup>. L'auteur signale certes l'incarcération, mais souligne surtout par la même occasion que celle-ci est temporaire car Conon « y resta quelque temps ». On comprend cette allusion de l'auteur lorsqu'on se reporte à la suite du récit de Xénophon. L'auteur des *Helléniques* note le remplacement de Tiribaze par Strouthas. En effet, il dit que « le Roi, pendant que Tiribaze était en Haute-Asie auprès de lui, envoie Stouthas pour prendre la direction des régions maritimes. Mais Strouthas se montra partisan résolu des Athéniens, car il n'avait pas oublié tout le mal qu'Agésilas avait fait au territoire royal »<sup>1573</sup>.

De l'avis de Duane Abe March, l'arrivée de Strouthas à Sardes apporte des modifications notables au sort réservé à Conon. L'auteur, à partir des extraits de Lysias, 19, 39, 41, de Diodore, 15, 43, 5 et de Cornélius Népos, *Conon*, 5, 3-4, pense qu'il est fort probable que ce soit Strouthas qui ait libéré l'Athénien, en raison du penchant qu'il a pour la cité. En effet, il avance que « Strouthas probably arrived in Sardeis in the fall or winter of

---

<sup>1569</sup> Xénophon a passé sous silence la suite de ces pourparlers, repris sans succès par une députation envoyée d'Athènes à Sparte : cf. Andoc., III ; Didymos, de Demosth., col.7, 1. 19 ; Démosth., XIX, 277-279.

<sup>1570</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 16.

<sup>1571</sup> Diodore, 14, 85, 4.

<sup>1572</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 5, 3.

<sup>1573</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 17. Diodore, 14, 99, 1. Buckler, 2003, p. 151; Asmonti, 2015, p. 173-174.

392/1. He may have released Konon...»<sup>1574</sup>. Albert Ten Eyck Olmstead est du même avis. Il soutient à son tour que « upon the arrival of Struthas, Conon was permitted to escape to Cyprus...»<sup>1575</sup>. Charles D. Hamilton abonde aussi dans le même sens, sans toutefois rattacher le nom de Strouthas à la libération de Conon<sup>1576</sup>. Eugène A. Jr. Costa n'envisage pas les faits de la même manière. Il pense plutôt qu'une telle vision est peu probable<sup>1577</sup>. Il faut souligner cependant que malgré tous ces avis émis par les historiens modernes sur une libération de Conon par Strouthas, aucune source ne peut être citée pour confirmer leur propos. Toutefois, une fois hors de captivité, il semble que Conon ait pris la direction de Chypre plutôt que celle de la mère patrie une seconde fois, si on s'en tient au texte de Lysias<sup>1578</sup>. Nous y reviendrons plus loin. Une autre version de la libération de Conon est cependant proposée par Cornélius Népos, indépendamment de celle de Lysias. Il s'appuie sur un autre auteur qui n'est autre que Dinon<sup>1579</sup>, auteur d'un récit sur la Perse au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ainsi il soutient à partir de ce dernier, qu'il présente comme une référence en ce qui concerne l'histoire de la Perse du IV<sup>e</sup> siècle, que Conon a probablement réussi à s'échapper de son lieu de détention<sup>1580</sup>.

Dominique Lenfant s'est prononcée sur cette démarche de Cornélius Népos qui désigne Dinon comme une source fiable. Elle souligne qu'« il est rare que Népos reconnaisse à un historien pareil crédit. Cet éloge vise sans doute à donner de l'autorité à une version minoritaire sur le sort de Conon »<sup>1581</sup>. Il découle de son avis que la tentative de Cornélius Népos de vouloir donner plus de crédit à sa version ne tient pas forcément. Cela se ressent dans ces propos emprunts d'incertitude s'agissant des conditions de « cette évasion ». Il s'interroge à cet effet si le complice de cette fuite de Conon ne peut être pas Tiribaze. À ce sujet, on se demande comment Tiribaze qui est à ce moment précis retenu à Suse chez Artaxerxès, a pu comploter pour aider Conon à fuir. C'est toute la complexité qui entoure le plus souvent les dires de Cornélius Népos. Cependant le point sur lequel on peut s'accorder avec lui, c'est que Conon n'est plus en captivité. D'une manière générale, la seule activité reconnue de Conon après s'être échappé de Sardes est la rédaction de son testament avant sa mort dont il convient d'en parler à présent.

<sup>1574</sup> March, 1994, p. 142. Voir aussi Strauss, 1986, p. 137 et Debord, 1999, p. 254.

<sup>1575</sup> Olmstead, 1978, p. 390.

<sup>1576</sup> Hamilton, 1979 b, p. 248.

<sup>1577</sup> Costa, 1974, p. 52.

<sup>1578</sup> Lysias, 19, 39-42.

<sup>1579</sup> En ce qui concerne Dinon, nous renvoyons à la notice que fournit Lenfant, 2011, p. 115-119. Le fragment qui rentre dans le cadre de notre travail est le F 18, qui traite de la fuite de Conon après sa capture par Tiribaze.

<sup>1580</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 5, 4.

<sup>1581</sup> Lenfant, 2009, p. 76-77.

## 2. Les différentes thèses sur la disparition de Conon

L'une des étapes de la vie de Conon sur laquelle les sources de même que les auteurs modernes sont loin de s'accorder est représentée par la date tout comme le lieu où survient sa mort. Comme justification à cette difficulté, on peut avancer notamment la rareté des allusions concernant sa disparition surtout chez les auteurs anciens. C'est le constat qui se dégage particulièrement chez un auteur comme Xénophon. En effet, point de références chez lui de l'endroit où survient la mort de l'Athénien, ni même à sa mort. Un constat qui apparaît fort troublant lorsqu'on sait la présence non négligeable de Conon dans ses récits. D'après le corpus établi par nos soins, et sauf erreur de notre part, on retrouve des allusions à la disparition de Conon chez essentiellement quatre auteurs anciens<sup>1582</sup>. C'est à partir de ces relations que se sont élaborées les principales thèses sur l'endroit de la disparition de Conon. D'une manière générale, on peut dégager deux grandes tendances : d'une part celle dont Isocrate et Cornélius Népos sont les dépositaires, et d'autre part celle qui se fonde particulièrement sur les propos de Lysias. Mais en dehors de ces versions qui sont généralement véhiculées, il en existe une à laquelle il est accordé très peu d'attention. Il s'agit de la narration de Pausanias. Ce sont ces trois interprétations dont il sera question dans les lignes qui vont suivre.

Premièrement, Isocrate évoquant les conditions dans lesquelles les Perses arrêtent Conon a pu ainsi affirmer : « N'ont-ils pas osé arrêter pour le mettre à mort Conon qui avait commandé pour la défense de l'Asie et avait mis fin à l'empire des Lacédémoniens ? »<sup>1583</sup>. Il nous semble plutôt qu'Isocrate prête des intentions, sans fondement aucun, aux Perses. Car on a pu se rendre compte par la suite que les projets de Tiribaze ne visait pas tant à mettre fin aux jours de Conon, mais plutôt de stopper dans un premier temps les activités de ce dernier, puis de se rendre lui-même auprès d'Artaxerxès<sup>1584</sup>. Les propos de l'orateur visent sans doute à donner une image négative des anciens collaborateurs de Conon vis-à-vis des Athéniens. Pour Cornélius Népos, Conon « fut jeté en prison et y resta quelque temps. Ensuite, suivant les uns, on l'emmena au Grand Roi et c'est une fois arrivé qu'il mourut »<sup>1585</sup>. La première remarque en ce qui concerne ces propos de l'auteur c'est qu'il semble qu'il n'en est pas lui-même certain, car il ne l'affirme pas de lui-même, mais plutôt « suivant les uns ». Il est fort probable

---

<sup>1582</sup> Ce sont : Isocrate, *Panegyrique*, 154 ; Lysias, 19, 39-41 ; Cornélius Népos, *Conon*, 5, 3-4 et enfin Pausanias, 1, 29, 15.

<sup>1583</sup> Isocrate, *Panegyrique*, 154.

<sup>1584</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 16 ; Diodore, 14, 85, 4.

<sup>1585</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 5, 3-4. Buck, 1998, p. 110, l'auteur en quelque sorte l'avis de Cornélius Népos indiqué.

que ce soit en partie ce manque d'assurance dans les dires de Cornélius Népos qui explique pourquoi cette vision des faits ne soit pas si répandue chez les auteurs modernes. En réalité c'est surtout l'invraisemblance du son discours qui le trahit.

Deuxièmement, l'autre version en ce qui concerne l'endroit et surtout les circonstances dans lesquelles décède Conon propose l'île de Chypre du roi Évagoras. C'est la conclusion à laquelle on aboutit lorsqu'on lit le passage de Lysias relatif au testament que laisse Conon<sup>1586</sup>. L'orateur dit en effet qu'« après la mort de Conon, le testament qu'il avait fait à Chypre a montré clairement que sa fortune était bien au-dessous de ce que vous croyiez : à Athènes et à l'Apollon de Delphes, il a consacré en offrande 5000 statères ; à son neveu, qui était gardien et gérant de tous ses biens à Chypre, il a fait un legs d'à peu près 10 000 drachmes ; à son frère, un de trois talents ; et il a laissé à son fils le reste, soit plus de dix-sept talents : le total s'élève à quarante talents environ. Et personne ne saurait dire qu'il y a eu des détournements ou que les comptes ne sont pas en règle ; car il a testé dans sa dernière maladie et alors qu'il avait toutes ses facultés. Appelle-moi, là-dessus, les témoins »<sup>1587</sup>. L'auteur soutient explicitement en effet que Conon meurt une fois après avoir rédigé son testament, précisément à Chypre. Il souligne surtout que cette rédaction s'est effectuée au moment où celui-ci était en pleine possession de toutes ses facultés mentales, mais malade. La thèse de la mort de Conon à Chypre qui se trouve chez Lysias est celle qui est la plus répandue chez les historiens modernes<sup>1588</sup>. Cela peut s'expliquer par le fait que ce dernier étant un contemporain des faits, sa narration paraît par conséquent plus crédible. En outre il se réfère à des données connues des autres Athéniens.

Troisièmement, la révélation la plus troublante s'agissant de la mort de Conon est celle qui apparaît dans le compte rendu de Pausanias et qui mérite tout de même une attention particulière. En effet, l'auteur nous apprend qu'à un endroit bien déterminé à Athènes « sont également ensevelis Conon et Timothéos, les seconds après Miltiade et Cimon à avoir accompli, le père et le fils, des actions d'éclat. Se trouvent encore enterrés là Zénon, fils de Mnaséas, et Chryssippe de Soles, et Nicias, fils de Nicodème, le meilleur des peintres de son

---

<sup>1586</sup> Lysias, 19, 39-41.

<sup>1587</sup> Lysias, 19, 39-41: ἀλλ' οὐκ εἰκός, ὃ ἄνδρες δικασταί· ὁ γὰρ Κόνωνος θάνατος καὶ αἱ διαθήκαι, ἃς διέθετο ἐν Κύπρῳ, σαφῶς ἐδήλωσαν ὅτι πολλοστὸν μέρος ἦν τὰ χρήματα ὧν ὑμεῖς προσεδοκᾶτε· τῇ μὲν γὰρ Ἀθηναίᾳ καθιέρωσεν εἰς ἀναθήματα καὶ τῷ Ἀπόλλωνι εἰς Δελφοὺς πεντακισχιλίους στατήρας· τῷ δὲ ἀδελφιδῷ τῷ ἑαυτοῦ. ὃς ἐφύλαττεν αὐτῷ καὶ ἐταμίευε πάντα τὰ ἐν Κύπρῳ, ἔδωκεν ὡς μυρίας δραχμάς, τῷ δὲ ἀδελφῷ τρία τάλαντα· τὰ δὲ λοιπὰ τῷ υἱεὶ κατέλιπε, τάλαντα ἑπτακαίδεκα. Τούτων δὲ κεφάλαιον τι γίνεται περὶ τετταράκοντα τάλαντα. Καὶ οὐδενὶ οἷόν τε εἰπεῖν ὅτι διηρπάσθη ἢ ὡς οὐ δικαίως ἀπεφάνθη· αὐτὸς γὰρ ἐν τῇ νόσῳ ὧν εὖ φρονῶν διέθετο. Καί μοι κάλει τούτων μάρτυρας.

<sup>1588</sup> Glotz, 1941, p. 89-90 ; Barbieri, 1955, p. 199-200 ; Hamilton, 1979 b, p. 248 ; Strauss, 1986, p. 138 ; March, 1994, p. 142-143 ; Buck, 1998, p. 110 ; Buckler, 2003, p. 152 ; Fornis, 2008, p. 217 ; Asmonti, 2015, p. 174.

époque, Harmodios et Aristogiton, les meurtriers d’Hipparque, le fils de Pisistrate ; des orateurs aussi, Éphialte qui porta le plus grand coup aux droits de l’Aréopage, Lycurgue, fils de Lycophron »<sup>1589</sup>.

Les propos de Pausanias s’inscrivent dans la description qu’il fait de l’Attique, plus précisément en ce qui concerne les sanctuaires, mais surtout les tombeaux publics des Athéniens ou de certains de leurs alliés morts à la guerre. C’est en procédant à cette énumération qu’il en vient à mentionner la sépulture de Conon parmi celle de tant d’autres soldats. L’information qu’il fournit soulève un certain nombre d’interrogations au sujet de la mort de Conon. Au nombre de celles-ci figure en premier une qui consiste à savoir comment Conon qui vraisemblablement est mort à Chypre peut se retrouver enseveli à Athènes. Avant d’apporter un début de réponse à une question aussi capitale, il serait intéressant de marquer un arrêt sur l’endroit où d’après Pausanias Conon repose. Selon l’auteur, « les Athéniens, hors de la cité aussi, dans les dèmes aussi bien que le long des routes, ont des sanctuaires de divinités et des tombeaux de héros ou d’hommes. L’Académie est toute proche, jadis domaine appartenant à un particulier, mais de mon temps c’est un gymnase »<sup>1590</sup>.

Le point de repère que signale Pausanias est l’Académie d’Athènes. Il s’agit de ce bois sacré situé au nord-ouest d’Athènes. Il est entouré de murs construits par Hipparque. Cet endroit doit son nom à Akadêmos, héros légendaire local en l’honneur duquel on a sans doute élevé, dans une époque reculée, un sanctuaire rustique. C’est sans nul doute à lui que Pausanias fait allusion lorsqu’il affirme que « jadis, domaine appartenant à un particulier ». L’endroit est également consacré à Athéna qui y possède un temple et une enceinte sacrée où poussent douze oliviers sacrés issus d’une bouture de l’arbre sacré planté par Athéna sur l’Acropole. On en tire l’huile offerte aux vainqueurs des concours panathénaïques. D’autres dieux et héros y ont des autels et un sanctuaire y est consacré à Prométhée où les pèlerins des Panathénées viennent allumer leurs flambeaux. L’Académie comporte aussi trois gymnases pour les éphèbes comme l’a souligné Pausanias. C’est à cet endroit aussi que Platon a fondé sa fameuse école de philosophie où il avait l’habitude de réunir ses disciples. C’est sans nul doute en effet au bord du chemin qui y descend que se trouvent plusieurs tombeaux dont celui de Conon, mentionné par Pausanias. Le premier tombeau visible avant tous les autres est d’après l’auteur celui de « Thrasybule, fils de Lycos, le plus valeureux en toute chose des

---

<sup>1589</sup> Pausanias, 1, 29, 15 : τέθαιται δὲ καὶ Κόνων καὶ Τιμόθεος, δεύτεροι μετὰ Μιλτιάδην καὶ Κίμωνα οὔτοι πατὴρ καὶ παῖς ἔργα ἀποδειξάμενοι λαμπρά. κεῖται δὲ καὶ Ζήνων ἐνταῦθα ὁ Μνασέου καὶ Χρῦσιππος ὁ Σολεύς, Νικίας τε ὁ Νικομήδου <ς> ζῶα ἄριστος γράψαι τῶν ἐφ’ αὐτοῦ, καὶ Ἀρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων οἱ τὸν Πεισιστράτου παῖδα Ἴππαρχον ἀποκτείναντες, ῥήτορες τε Ἐφιάλτης, ὃς τὰ νόμιμα τὰ ἐν Ἀρείῳ πάγῳ μάλιστα ἐλυμήνατο, καὶ Λυκοῦργος ὁ Λυκόφρονος.

<sup>1590</sup> Pausanias, 1, 29, 2-3.



gens qui ont existé après lui et de tous ceux qui firent parler d'eux avant lui... »<sup>1591</sup>. L'autre élément d'information que fournit Pausanias est que Conon repose à cet endroit avec son fils, Timothée. L'auteur signale entre autres qu'ils ne sont pas le seul couple de père et fils qui sont enterrés à cet endroit. On note aussi la présence de Miltiade et de son fils Cimon. Abordons à présent les hypothèses expliquant la présence de Conon dans ce tombeau à Athènes.

L'un des auteurs modernes qui soutient cette version de Pausanias est Derek J. Mosley. En effet, il affirme que Conon « lived to enjoy his property in Cyprus before an honourable burial in Athens »<sup>1592</sup>. L'explication possible est à rechercher au niveau des rites funéraires qui ont lieu en Grèce en général. Il faut préciser d'entrée de jeu que dans le cas de Conon, il s'agit plutôt de funérailles privées, dans lesquelles la plupart des rites sont exécutés et pris en charge par la famille du défunt<sup>1593</sup>. D'une manière générale les rites funéraires en Grèce comprennent trois étapes : l'exposition (*prothesis*), le cortège (*ekphora*) et l'inhumation ou la crémation. En ce qui nous concerne, notre attention se portera essentiellement sur le dernier rite. D'après Aurélie Damet, « les deux pratiques se retrouvent entre le VIII<sup>e</sup> siècle et le IV<sup>e</sup> siècle, mais n'ont pas la même popularité selon les âges. Le monde homérique connaît quasi exclusivement la crémation (tandis que) l'époque classique ne semble en revanche pas avoir choisi entre les deux pratiques, mais a apporté des nuances topographiques. En effet, à partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, au moment où la cité se construit, l'inhumation des adultes se fait désormais exclusivement hors des murs de la *polis*, à l'exception de la crémation tolérée des enfants et de l'inhumation des urnes à l'intérieur des murailles. Ce qui est alors en cause, c'est la plus ou moins grande capacité de souillure du cadavre, moins dans le cas d'un mort en bas âge »<sup>1594</sup>. Pour Xavier De Schutter, même s'il est vrai que les deux pratiques coexistent, il faut cependant reconnaître qu'« en raison de la rareté du bois en Attique la crémation a été plus onéreuse et donc plus estimée par les riches »<sup>1595</sup>. C'est sans nul doute à cette solution qu'ont eu recours les proches de Conon après sa mort à Chypre. Étant donné que le corps des cadavres se conservait mal, Conon a vraisemblablement été incinéré. Il est donc fort probable que ce soient ses cendres qui aient été transférées à Athènes et ensevelies dans le tombeau

---

<sup>1591</sup> Pausanias, 1, 29, 3.

<sup>1592</sup> Mosley, 1973, p. 20-21.

<sup>1593</sup> Damet, 2007, p. 94, estime que les funérailles publiques offertes aux hoplites morts à la guerre laissent à la famille peu d'initiatives dans l'accomplissement des rites, alors que la parenté a une place majeure dans la compréhension des rites funéraires.

<sup>1594</sup> Damet, 2007, p. 95.

<sup>1595</sup> De Schutter, 1989, p. 56.

dont parle Pausanias. Nous reconnaissons toutefois que cette explication ne repose en réalité sur aucun fondement.

Un constat parmi tant d'autres se dégage de l'énumération des tombeaux que fait Pausanias. Les noms de plusieurs hommes célèbres d'Athènes ne sont pas mentionnés. En effet, ni les noms de Nicias, ni celui d'Alcibiade par exemple ne figurent. Cette information traduit une fois de plus le traitement singulier dont bénéficie Conon auprès des Athéniens. Au total, on peut retenir que la mort de Conon est généralement admise aux alentours de 390/389 av. J.-C. Les causes de son décès semblent être d'une part son âge avancé, mais surtout une maladie sur laquelle on est peu renseigné. Malgré sa disparition survenue à Chypre aux côtés d'Évagoras, il est fort probable que ses restes ont été ramenés à Athènes, où il repose désormais.

## Conclusion de la quatrième partie

Le succès de Conon à Cnide lui a valu plusieurs sortes de reconnaissance civique, allant des plus simples au plus importantes qui soient. Ces témoignages de gratitude à son égard sont visibles aussi bien dans des cités étrangères qu'à Athènes. Dans cette dernière cité, il faut reconnaître que ces manifestations ont été portées à leur plus haut niveau. Conon s'est vu en effet octroyer les honneurs suprêmes (*megistai timai*) avec l'érection de plusieurs statues en bronze à des endroits très significatifs de la cité. Il s'agit de privilèges dont il est l'un des tout premiers à bénéficier. Cette distinction le porte au sommet de sa carrière, car à aucun moment il n'a été aussi adulé et considéré par ses concitoyens. Le culte de l'individu absent pendant un moment de la cité semble naître de nouveau avec lui. Mais cette période qu'on pourrait considérer comme l'apogée de sa vie, est de courte durée. Elle s'étend à peine sur une année. Elle est brusquement interrompue par son arrestation, orchestrée de main de maître par (les Spartiates et) Tiribaze dans des conditions peu claires. C'est le début du déclin de sa carrière, qui connaîtra son point final à Chypre sans doute aux côtés de celui qui l'a recueilli lors de son premier exil.

## **Conclusion générale**

L'étude qui a eu pour objet Conon d'Athènes a permis une fois de plus de mesurer toute l'importance que revêt la période classique dans l'histoire de la Grèce en général, et particulièrement dans celle de la cité d'Athènes. C'est l'époque qui connaît les principales guerres au cours desquelles il est donné d'apprécier les hauts faits de Conon. Il s'agit notamment de la guerre du Péloponnèse, dont l'issue à Aigos-Potamos en 405/404 ne lui est pas favorable. Il faut compter aussi la bataille au large de Cnide en 394 av. J.-C. qui résonne comme l'élément déclencheur de la gloire dont il sera couvert jusqu'à sa disparition. Conon fait en effet parmi des hommes illustres que la cité d'Athènes a connus durant les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C. En abordant cet essai biographique, l'objectif fondamental était de faire la lumière sur la vie et la carrière militaire de même que politique de ce personnage qui a tant marqué sa période, mais auquel les historiens modernes ont accordé très peu d'importance. Comme nous l'avons signalé dès le début de notre analyse, quelques contributions existent sur Conon, cependant elles ne s'intéressent le plus souvent qu'à un aspect bien précis de sa vie. Notre entreprise s'est voulue plus large, en réunissant dans un même volume le maximum d'informations relatives à ce personnage. En clair, « au terme de notre odyssee biographique » pour paraphraser Vincent Azoulay<sup>1596</sup>, il convient de répondre à nos interrogations initiales qui se formulent ainsi : une fois les traits essentiels de la personnalité de Conon dégagés, montrer comment ces caractéristiques particulières, combinées à la situation que traversait sa cité, lui ont permis de jouer un rôle singulier dans les relations entre Grecs et Perses. Ensuite à partir du rôle qu'il a pu jouer, quelle est l'image que les sources laissent de lui ? Enfin, examiner si cette perception de Conon a connu une évolution dans le temps ou si elle s'est maintenue. Voici les principales réponses que pouvons y apporter.

### **Conon, une vie en triptyque**

L'un des constats qui se dégage à première vue de l'analyse de la carrière de Conon est la distinction de trois grandes étapes. La première correspond à l'intervalle 414/413-405/404 av. J.-C. Il s'agit de celle où a lieu la première apparition publique de Conon que signalent les sources. Elle intervient dans un contexte particulier, celui du lendemain de la désastreuse expédition menée par les Athéniens en Sicile en 415 av. J.-C. Elle s'étend jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, durant laquelle il est donné d'observer plusieurs expéditions conduites par Conon. La seconde étape part de 404 à 394/393 av. J.-C. Elle s'ouvre, comme on a pu le voir, par son échec à Aigos-Potamos et le début de son exil volontaire à Chypre. La fin de cet épisode est marquée par le retour triomphal de Conon sur

---

<sup>1596</sup> Azoulay, 2010, p. 237.

ses terres ancestrales. Quant à la troisième et dernière phase marquante de sa vie, elle couvre la période de 393 à 390/89 av. J.-C. qui coïncide avec la date de sa mort. C'est au cours de cette phase qu'il reçoit les honneurs suprêmes de la part des Athéniens, mais aussi des Érythréens. D'une manière générale, c'est le schéma classique qui se retrouve à quelques détails près dans la presque totalité des études concernant l'Athénien. Loin de représenter des divisions factices ou encore fantaisistes, ces différentes phases de sa vie correspondent à des tournants importants dans sa carrière, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de sa cité. La conséquence qui découle d'un tel regard porté sur la vie de Conon est qu'on l'appréhende à travers diverses images. Celles-ci étant conditionnées par le contexte dans lequel elles se déroulent, mais aussi par l'attitude ainsi que l'aptitude de ce dernier face aux différentes circonstances qui se présentent à lui.

### **Conon le stratège défenseur de la démocratie (414/413-405/404 av. J.-C.)**

Lorsque Conon apparaît au-devant de la scène publique, on est très peu renseigné sur lui. La seule information fiable à son sujet concerne essentiellement ses origines familiales, qui le donnent issu d'une famille noble et riche de la cité. Cependant, ce sont les missions qui lui seront confiées par la cité à partir de cet instant, qui peuvent amener à déterminer à quel personnage on a à faire, et par conséquent fournir des données sur les traits essentiels de sa personnalité. En effet, tout au long de cette première phase de sa vie, on enregistre près de sept missions officielles dans lesquelles la cité s'engage et où elle implique Conon, directement ou souvent indirectement. Il s'agit des expéditions de 414/413 av. J.-C. à Naupacte d'abord, ensuite de celle conduite en 410 av. J.-C. à Corcyre. Elles sont suivies presque à la même période, c'est-à-dire entre 407 et 406 av. J.-C., par la bataille navale de Notion, la remise en état de la flotte et des équipages basés à Samos, le blocus de Mytilène et enfin le choc naval aux Arginuses. La série des événements de cette phase se clôt par la bataille d'Aigos-Potamos en 405 av. J.-C. On constate que Conon est souvent sollicité pour porter secours à la démocratie.

En effet comme nous avons pu le constater c'est le cas à Naupacte. Conon a aussi pour mission de veiller à ce que cette base navale athénienne ne soit pas prise par les Spartiates et leurs alliés. Son dépêchement à Corcyre en 410 av. J.-C. s'inscrit dans le même ordre d'idées. En effet, la cité est en proie à une guerre civile qui oppose démocrates contre oligarques. La tâche de Conon est d'apporter son soutien et celui des Athéniens aux premiers avec qui la cité partage des intérêts. En clair, les deux premières sorties de Conon ont un seul objectif : porter secours à la démocratie. Il s'agit pour lui et les Athéniens de secourir des

alliés, donc de veiller à la propre puissance de la cité, sans aucune arrière-pensée idéologique. Cette même préoccupation justifie son envoi à Samos au lendemain de l'échec à Notion dans lequel Alcibiade a conduit la flotte, dont il avait le commandement. Le blocus que Conon subit à Mytilène n'y échappe pas non plus. En effet, son départ de Samos qui se termine par son isolement dans cette cité côtière d'Asie Mineure se justifie par sa volonté d'aller porter secours à la cité de Méthymne, qui se trouve à la portée du navarque spartiate Callicratidas. Ce confinement l'empêche, de participer à la bataille des Arginuses. Cependant il prend part à la bataille d'Aigos-Potamos. On constate ainsi qu'entre 414/413 et 405 av. J.-C., à chaque fois que la démocratie athénienne est en difficulté, Conon fait partie des missions envoyées. On peut donc affirmer qu'il apparaît comme le stratège modèle qui demeure fidèle et dévoué aux principes démocratiques chers aux Athéniens. Il l'a prouvé à chaque fois que la cité l'a sollicité. Cela fait qu'il apparaît ainsi comme l'un des véritables défenseurs de la démocratie. C'est l'une des conclusions à laquelle Luca Asmonti aboutit également.

L'attachement de l'Athénien à la démocratiques que nous relevons tantôt se trouve renforcé par ses distances prises vis-à-vis du coup d'état oligarchique opéré dans la cité en 411 av. J.-C, de même que dans la situation trouble qui a prévalu à Samos, comme le souligne une fois de plus Luca Asmonti. L'auteur reconnaît ainsi que « Conon found himself in a much safer position than other prominent individuals, because his career had been less exposed to political attacks and judicial abuses »<sup>1597</sup>. Ces critères en la faveur du stratège athénien sont loin de se retrouver au niveau du bilan militaire des campagnes qui lui ont été confiées.

En effet à Naupacte, Conon est loin d'avoir remporté la décision finale. En témoigne son remplacement précipité par Diphilos, de même que son effacement par la suite de la scène publique. Le bilan de Coreyre n'est guère reluisant, car il n'a pas pu maintenir la cité dans le camp athénien. Le comble dans ses échecs est la retentissante défaite à Aigos-Potamos. On pourrait être tenté de dire que le sort joue contre lui, après l'estime qui lui est accordée par les Athéniens, à la suite de la révocation d'Alcibiade. On ne peut le nier, au cours de cette première phase, Conon n'est pas auréolé d'un quelconque succès militaire. Ces échecs dans son parcours militaire témoignent aussi de sa place dans les relations de sa cité avec d'une part les autres Grecs, et d'autre part avec les Perses. En ce qui concerne ces derniers il faut signaler déjà que durant cette phase de sa carrière, il n'est enregistré, sauf erreur de notre part, aucune implication de Conon dans leurs rapports avec les Athéniens.

---

<sup>1597</sup> Asmonti, 2015, p. 62.

C'est plutôt vers les autres cités grecques qu'il va falloir rechercher ses activités. À ce niveau, il n'est point crédité non plus d'un rôle considérable. Au total, Conon nous apparaît tel un personnage nouveau sur la scène. Mais à partir de 406 av. J.-C., il commence à se faire une renommée dans l'opinion athénienne, renommée favorisée d'une part par l'exclusion d'Alcibiade, et d'autre part par ses qualités propres. Cependant, cette ascension connaît un arrêt brusque à Aigos-Potamos. La seconde phase de sa vie, qui s'ouvre dès cet instant, sera l'occasion de découvrir une tout autre image du personnage.

### **Conon, le libérateur des Grecs et des Athéniens : 404 à 394/393 av. J.-C.**

La deuxième étape importante de la vie de Conon qui débute ainsi rompt avec la précédente, non seulement au niveau de la gravité des événements, mais surtout en ce qui concerne le cadre géographique dans lequel il évolue désormais. En effet, à la suite de la défaite à Aigos-Potamos, Conon ne retourne pas à Athènes comme prévu. Mais il prend le chemin de l'exil, à Chypre, où dorénavant il séjourne aux côtés du roi de Salamine Évagoras. À partir de ce nouveau cadre vie, Conon entreprend ou est au centre d'un certain nombre d'actions dont les plus notables sont d'abord, en 398/397 av. J.-C., sa nomination à la tête de la flotte du Grand Roi, après diverses négociations et interventions. Ensuite on le voit manœuvrer respectivement en Cilicie, à Caunos, puis à Rhodes. Le point de mire de ses campagnes est sans nul doute la célèbre et retentissante victoire qu'il remporte à Cnide en 394 av. J.-C. sur la flotte lacédémonienne conduite par un certain Peisandros. Les conséquences de cette victoire de Conon et de Pharnabaze, le satrape du Roi des Perses, sur la flotte spartiate, vont servir de terreau pour définir non seulement la personnalité de Conon, mais aussi l'image à laquelle il renvoie chez les Grecs en général, et les Athéniens en particulier.

En effet, le premier fait remarquable est que la plupart des cités alliées des Lacédémoniens abandonnent désormais l'alliance de Sparte. Diodore, comme on a pu le constater, souligne que celles-ci soit deviennent libres, soit s'attachent à la personne de Conon<sup>1598</sup>. Ces défections en masse sont suivies de l'éviction des principaux harmostes spartiates des cités libérées. Il s'agit d'un véritable revers pour les Spartiates, qui a l'air d'une authentique revanche personnelle pour Conon. L'indépendance qu'il a permis aux cités de recouvrer l'a fait désigner par ces derniers comme le nouveau libérateur, non seulement des Grecs, mais surtout des Athéniens qui supportaient mal « la tyrannie » que les Spartiates exerçaient sur eux depuis plus de dix ans. C'est à juste titre qu'Adrien Némoy en fait un modèle et une source de motivation pour les soldats français, pendant la seconde guerre

---

<sup>1598</sup> Diodore, 14, 84, 4.



mondiale. En effet, à propos de Conon voilà ce qu'il dit : « J'avais déniché dans l'histoire grecque un stratège athénien du nom de Conon. Celui-ci avait dû quitter son pays avant la défaite d'Aigos-Potamos, infligée par le Spartiate Lysandre (405 av. J.-C.) qui avait installé à Athènes le gouvernement des Trente Tyrans. Une dizaine d'années plus tard, Conon, réfugié chez les Perses, avait remporté avec eux une grande victoire sur Sparte. Et il était rentré triomphalement dans sa patrie. Bien que la concordance ne fût pas parfaite, il y avait beaucoup d'analogies avec notre situation dans les années quarante ! Les Spartiates qui occupaient Athènes pouvaient être comparés aux Allemands ; les Perses, c'étaient les Anglais et Conon, c'était de Gaule ! En entreprenant ce travail mon but était de relever le moral des Français en leur montrant qu'aucune défaite n'est définitive et que la volonté d'un homme était capable de ramener la victoire »<sup>1599</sup>. Cette conception de la remarquable trajectoire de Conon que souligne ici l'auteur rejoint celle qu'exprimait déjà depuis fort longtemps Isocrate en ces termes : « il remporta une victoire sur mer, enleva leur pouvoir aux Lacédémoniens, délivra les Grecs, et non content de relever les murailles de sa patrie, il la ramena au degré de gloire d'où elle était tombée. Pourtant qui eût pu s'attendre qu'un homme descendu si bas, renversât la situation de la Grèce, enlevât leur honneur »<sup>1600</sup>. Même si le rapprochement qu'effectue Adrien Némoy peut sembler anachronique, cela n'empêche pas de reconnaître les qualités intrinsèques de l'amiral perse, qui font la différence. Les auteurs anciens ne tarissent pas à cet effet d'éloges à son égard. Ils sont unanimes sur un point : c'est la dextérité et le savoir-faire de l'Athénien. À ce propos Isocrate relève qu'il est le premier des Grecs<sup>1601</sup>. Il ajoute ensuite que Conon est le plus consciencieux des généraux, le mieux vu et le plus expérimenté dans les dangers de la guerre<sup>1602</sup>. Cornélius Népos note qu'en plus de ces qualités, le stratège ne laissait rien au hasard au cours de ses commandements<sup>1603</sup>. Diodore abonde dans le même sens, en soulignant par-dessus tout son habileté<sup>1604</sup>. Pour Justin, on ne peut pas en trouver de meilleur que lui<sup>1605</sup>.

Cette étape de la vie de Conon a aussi révélé son rôle ainsi que la place qu'il a tenue dans les relations d'une part entre les Grecs et d'autre part entre les Grecs et les Perses. En ce qui concerne le premier cas de figure, la parfaite illustration en est son activité auprès d'Évagoras pendant son exil. En effet, on le voit œuvrer certes pour son propre profit, mais

---

<sup>1599</sup> Némoy, 2006, p.78-79.

<sup>1600</sup> Isocrate, *Philippe*, 63-64.

<sup>1601</sup> Isocrate, *Evagoras*, 52.

<sup>1602</sup> Isocrate, *Panegyrique*, 142.

<sup>1603</sup> Cornélius Népos, *Conon*, 1,1, 3.

<sup>1604</sup> Diodore, 13, 78, 1-2 ; 14, 39,1.

<sup>1605</sup> Justin, 6, 1, 4-9.

surtout plaider la cause de sa cité. C'est sans nul doute cette entreprise qui décide le souverain de Salamine à s'impliquer davantage dans sa nomination à la tête de la flotte du Roi en 398/397 av. J.-C. Une autre manifestation de sa présence au sein des relations entre Grecs est qu'il n'est pas étranger à la mobilisation des cités grecques qui s'opposent aux Lacédémoniens à partir de 395 av. J.-C. Sa présence aux côtés de Pharnabaze a sans doute aussi eu un effet rassurant pour ces cités grecques. Le ton est ainsi donné quant à l'importance qu'il tient dans les rapports entre les Grecs et les Perses.

Conon a représenté à n'en point douter un acteur important dans les relations entre les Perses et les Grecs, surtout dans le cas singulier des Athéniens comme il nous a été donné de le constater. Il faut cependant préciser avant tout que son rôle et son influence n'ont été que de courte durée. On peut les situer entre 398/397 av. J.-C., dès sa nomination à la tête de la flotte perse et 393/392 av. J.-C. Cinq ans durant lesquels, sans aucun mandat officiel de la part de sa cité, et avec uniquement sa personnalité, ses qualités et ses relations personnelles<sup>1606</sup>, Conon a servi de trait d'union entre les Perses et les Athéniens. C'est un constat majeur dans sa vie et dans l'histoire des Athéniens à ne point négliger. Le stratège défenseur de la démocratie devenu entretemps libérateur incontestable des Grecs bénéficie d'une renommée sans précédent auprès des Grecs en général et des Athéniens en particulier. Ceux-ci ne lésineront pas sur les moyens pour lui témoigner leur reconnaissance. Ces signes distinctifs marquent une autre étape dans sa vie.

### **Conon, l'Athénien le plus distingué et le plus honoré de tous les temps (393-390/89 av. J.-C)**

La dernière phase de la vie de Conon est celle que nous situons dès 393 av. J.-C. et qui s'achève à sa disparition en 390/389 av. J.-C. En dehors de sa fin quelque peu tragique, il faut reconnaître que c'est durant ce court intervalle que le stratège athénien devenu entretemps le commandant de la flotte des Perses, connaît son heure de gloire. C'est à partir de cet instant qu'il récolte, si on peut le dire ainsi, les fruits de toutes les actions qu'il a entamées depuis son retranchement à Chypre. En effet, comme il nous a été donné de le noter, Conon est le bénéficiaire de plusieurs témoignages de reconnaissance, pas uniquement à Athènes, mais aussi à travers les cités d'Aïse Mineure. Ainsi il est fait évergète et proxène des Érythréens. Il lui est accordé aussi la proédrie, l'atèlie de même que le droit de cité. Tous ces privilèges lui sont décernés à lui et à ses descendants. Les Érythréens poussent un peu plus

---

<sup>1606</sup>Isocrate, *Philippe*, 62-63, souligne que Conon doit son succès à son audace, à sa personne et à son intelligence.

loin leur reconnaissance, et vont jusqu'à élever une statue en bronze à la gloire de vainqueur. D'autres cités, notamment Samos et Éphèse, en font autant.

À Athènes aussi, Conon est célébré et ces célébrations prennent des allures inhabituelles. En effet, au lendemain de la libération des Athéniens qu'il obtient à la suite de sa victoire à Cnide, la cité en plus de l'exemption fiscale qu'elle lui accorde, décide de lui ériger deux statues : une qui se dresse à l'agora et l'autre à l'Acropole. En dehors de l'œuvre réalisée en elle-même qui reste remarquable, c'est son caractère extraordinaire et exceptionnel qui est à retenir. En effet, de mémoire, c'est la première fois à Athènes qu'à la suite d'un service rendu par un citoyen, à la suite d'un bienfait d'une importance aussi capitale, que la cité lui érige coup sur coup deux statues, et de surcroît de son vivant, et que celles-ci sont élevées sur les places les plus importantes de la cité. Bien avant la cité a connu des hommes politiques et militaires célèbres. C'est le cas par exemple de Périclès pour ne citer que lui seul. Malgré toute l'estime que la cité lui a accordée, jamais il n'a pu bénéficier des honneurs qui ont été octroyés à Conon. Nous ne voulons tirer aucune conclusion hâtive, qui pourrait ouvrir un débat ou une polémique opposant ces deux illustres personnages. Mais Conon a sans doute été encore plus consensuel que Périclès. Cette primauté accordée à Conon par les Athéniens en particulier, et par les Grecs en général, a eu un impact décisif, non seulement sur Conon lui-même, mais aussi sur les relations entre les Athéniens et les Perses.

En effet, les honneurs qui lui sont accordés, de même que la renommée qu'il acquiert auprès des Grecs l'ont placé dans une situation ambiguë. Depuis la défaite d'Aigos-Potamos, Conon n'apparaît plus en tant que membre officiel du collège des stratèges d'Athènes. Il est plutôt reconnu comme l'amiral du Grand Roi. C'est avec ce titre qu'il libère les cités grecques. C'est toujours avec ce même statut qu'il est accueilli en héros à Athènes en 393 av. J.-C., même si les Athéniens en font fi. Mais dans ses faits et gestes, son comportement reflète plus celui d'un stratège dévoué aux Athéniens que celui de l'amiral du Roi des Perses qu'il est censé incarner. Les Spartiates profiteront de cette situation pour le dénoncer, et porter ainsi un coup d'arrêt à sa carrière. Son arrestation représente un tournant important dans les rapports entre le Grand Roi et ses concitoyens.

### **Conon et sa perception dans le temps**

La dernière observation en ce qui concerne Conon se rapporte à la l'ultime interrogation que nous avons posée dans notre introduction. Elle consistait à examiner si la perception de Conon a connu une évolution dans le temps ou bien si celle-ci s'est maintenue.

Avant de se prononcer sur une quelconque évolution de l'impression que les sources laissent de Conon, il convient de préciser d'abord ce qu'elle en est. Deux figures importantes de la cité vont nous servir de point de départ pour aboutir à cet objectif. Il s'agit en premier de Périclès. Comme il a donné son nom à un siècle — le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. — on devine aisément que ce dernier a fortement marqué l'histoire de la cité. D'une manière générale, il bénéficie auprès des Athéniens d'un écho favorable, même si une certaine bibliographie qui se fait jour tend à le nuancer. Avec Cléon qui représente notre second exemple, les avis sont différents, voire diamétralement opposés à ceux qu'on reconnaît à Périclès. En effet, ce stratège, malgré son remarquable succès face aux meilleurs hoplites spartiates en 425 av. J.-C. à Sphactérie, joui d'une mauvaise réputation. C'est l'« Abominable Homme d'Athènes, le Père Ubu de l'Antiquité »<sup>1607</sup>, comme le dit Philippe Lafargue. Même si certains auteurs comme ce dernier ont tenté de le réhabiliter, le nom de Cléon continue de renvoyer à la médiocrité, et la démagogie malfaisante sous toutes ses formes. Cette impression émane surtout, comme le signale une fois de plus Philippe Lafargue, de ses adversaires ou encore de ses détracteurs<sup>1608</sup>. Ainsi des deux personnages illustres, on a deux destins opposés, deux perceptions contraires.

En abordant le cas de Conon, on constate que les sources donnent de lui un écho d'une manière globale positif. Ce constat est plus perceptible encore chez les orateurs. Les prémisses de ce regard porté sur Conon sont notables dès l'effacement d'Alcibiade en 406 av. J.-C. Parmi les auteurs qui le soulignent, Isocrate semble le mieux incarner cette position vis-à-vis de Conon. En effet, il n'a pas hésité à avancer que Conon était le mieux vu par les Grecs. Ce dernier est donc présenté comme un exemple, un modèle pour les Athéniens, et pour les Grecs en général. L'une des manifestations de cette exemplarité est l'innovation que sa carrière apporte en ce qui concerne la fonction de stratège. Jeannine Boeldieu-Trevet souligne à cet effet la « spécialisation dans le commandement » qu'illustre la trajectoire de l'amiral perse. Pour Conon cette spécialisation renvoie à sa carrière tout entière consacrée à la guerre navale. C'est ce qui pousse l'auteure à conclure que « le parcours de Conon semble avoir été spécialisé dès l'origine »<sup>1609</sup>. Même s'il n'est pas aisé de trouver dans les sources étudiées les éventuelles critiques des adversaires et opposants de Conon, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne se soit pas élevé contre lui une certaine remise en question de cette image

---

<sup>1607</sup> Lafargue, 2013, p.13.

<sup>1608</sup> Lafargue, 2013,

<sup>1609</sup> Boëldieu-Trevet, 2007, p. 227

qu'on lui attribue. Nous abordons ainsi de plain-pied la pérennité ou non de la perception dont Conon est l'objet.

D'après nos analyses et sauf erreur de notre part, à aucun moment donné de la vie de Conon, les sources ne relèvent une image négative de lui. Pas une seule fois un seul auteur ne relève un cliché négatif, tendant à porter une quelconque accusation contre Conon, ni au niveau de ses activités politiques, ni dans ses conduites militaires. La seule opinion qui apparaît comme le reproche fondamental adressé à Conon est mentionné par Robin Seager. Il fonde son argumentation sur des passages des auteurs tels que Xénophon<sup>1610</sup>, Diodore<sup>1611</sup>, ou encore Cornélius Népos<sup>1612</sup>. Il dit ainsi à propos de Conon que « one of the most important charges brought against him was that of using the king's resources to win over the islands and the coastal cities of the mainland to the friendship of Athens »<sup>1613</sup>. Il faut encore préciser que cet avis émane non pas des Athéniens, mais vient plutôt des Spartiates. Ce qui nous conforte une fois de plus dans notre constat. Tout en ayant fréquenté des Grecs des cités les plus diverses, tout en ayant eu une collaboration active avec les Perses, Conon a eu le privilège rare d'être à Athènes un personnage consensuel et de l'être resté dans la postérité.

---

<sup>1610</sup> Xénophon, *Helléniques*, 4, 8, 12.

<sup>1611</sup> Diodore, 14, 85, 4.

<sup>1612</sup> Cornélius Népos, Conon, 5, 1-3.

<sup>1613</sup> Seager, 1967, p. 101.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## SOURCES

### 1- LES SOURCES LITTÉRAIRES

- Andocide, *Discours*, texte établi et traduit par G. Dalmeyda, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1930.
- Athénée, *The Deipnosophists*, Tome3, (Book VI- Book VII (Book XII- Book XIV); Tome 6, with an English translation by Charles Burton Golick, 1976.
- Aristote, *Politique*, texte établi et traduit par J. Aubonnet. Tome 1 : Introduction. Livres I-II. CCVI, 1960.
- Cornelius Nepos, *Œuvres*, texte établi et traduit par A.- M.Guillemain, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1923.
- Ctésias, *La Perse ; L'Inde ; Autres fragments*, texte établi, traduit et commenté par Dominique Lenfant, Paris, Les Belles Lettres, 2004.
- Démosthène, *Plaidoyers civils*. Tome I : Discours XXVII-XXXVIII, texte établi et traduit par Louis Gernet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1954.
- Démosthène, *Plaidoyers civils*. Tome II : Discours XXXIX-XLVIII, texte établi et traduit par Louis Gernet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1957.
- Démosthène, *Plaidoyers civils*. Tome III : Discours XLIX-LVI, texte établi et traduit par Louis Gernet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1959.
- Démosthène, *Plaidoyers politiques*. Tome I : *Contre Androtion*. - *Contre la loi de Leptine*. - *Contre Timocrate*, texte établi et traduit par O. Navarre et P. Orsini, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1957.
- Démosthène, *Plaidoyers politiques*. Tome II : *Contre Midias*. – *Contre Aristocrate*, texte établi et traduit par J. Humbert et L. Gernet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1959.
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, Livre XIII, thèse de Doctorat de Christine Mainsonneuve, soutenue en Janvier 2004.

- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, Tome IX : Livre 14, texte établi et traduit par M. Bonnet et E. R. Bennett, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1997.
- Hérodote, *Histoires*, texte établi et traduit par Ph. –E. Legrand livre 7, Polymnie, Paris, Les Belles Lettres, 1951.
- Isocrate, *Discours*, texte établi et traduit par G. Mathieu et E. Brémond. Tome I : *Contre Euthynous*. - *Contre Callimakhos*. - *Contre Lokhitès*. - *Sur l'attelage*. – *Trapézitique*. - *Eginétique*. - *A Démonicos*. - *Contre les Sophistes*. – *Hélène*. - *Busiris*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1929.
- Isocrate, *Discours*, texte établi et traduit par G. Mathieu et E. Brémond. Tome II : *Panegyrique*. - *Plataïque*. - *A Nicoclès*. - *Nicoclès*. - *Evagoras*. – *Archidamos*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1938.
- Isocrate, *Discours*, Tome III : *Sur la paix*. - *Aréopagitique*. - *Sur l'échange*, texte établi et traduit par G. Mathieu, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1942.
- Isocrate, *Discours*, texte établi et traduit par G. Mathieu et E. Brémond. Tome IV : *Philippe*. - *Panathénaïque*. - *Lettres*. – *Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1962.
- Justin-Troguè-Pompée, *Abrégé des histoires philippiques de troguè – pompée et prologues de troguè pompée*, texte établi et traduit par Chambry et L. Thely, Chambry, Paris, Classique Garnier, 1936.
- Lysias, *Discours*, texte établi et traduit par L. Gernet et M. Bizos. Tome I : *Discours I-XV*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1924.
- Lysias, *Discours*, texte établi et traduit par L. Gernet et M. Bizos. Tome II : *Discours XVI- XXXV*. – *Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1926.
- Pausanias, *Description de la Grèce*, Tome I : Introduction générale. Livre I. L'attique, texte établi par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux et commenté par F. Chamoux. XLVI, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1992.
- Pausanias, *Description de la Grèce*, Tome VI : Livre VI. L'Elide (II), texte établi par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux et commenté par A. Jacquemin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2002.



- Platon, *La République*, Tome VII, livres IV-VII, texte établi et traduit par E. Chambry., 1931.
- Plutarque, *Œuvres morales*, Tome III, texte établi et traduit par F. Furhmann, 1988.
- Plutarque, *Traité sur l'éducation*, intro. et trad. Danièle Houpert-Merly, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Tome III : *Périclès- Fabius Maximus- Alcibiade-Coriolan*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1964.
- Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Tome VI : *Pyrrhos- Marius- Lysandre- Sylla*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1971.
- Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Tome VIII : *Sertorius- Eumée- Agésilas- Pompée*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1973.
- Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry. Tome XI : *Agis- Cléomène- Les Gracques*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1976.
- Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Tome I : *Thésée- Romulus. Lycurgue-Numa*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1958.
- Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Tome II : *Solon- Publicola. Thémistocle-Camille*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1961.
- Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Sous la direction de J. de Romilly. Tome II, 1<sup>er</sup> partie : Livre II, texte établi et traduit par J. de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1962.
- Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Sous la direction de J. de Romilly. Tome II, 2<sup>e</sup> partie : Livre III, texte établi et traduit par R. Weil avec la collaboration de J. de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1969.
- Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Sous la direction de J. de Romilly. Tome III, Livres IV-V, texte établi et traduit par J. de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1968.

Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Sous la direction de J. de Romilly. Tome IV : Livres VI-VII, texte établi et traduit par L. Bodin et J. de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1955.

Xénophon, *Helléniques*, texte établi et traduit par J. Hatzfeld. Tome I : Livres I-III, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1936.

Xénophon, *Helléniques*, texte établi et traduit par J. Hatzfeld. Tome II : Livres IV-VII, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1939.

Xénophon, Œuvres complètes<sup>1</sup>, Cyropédie-Hipparque- Équitation- Hieron- Agésilas- les Revenus, Traduit par Pierre Chambry, Paris, Garnier-Flammarion, 1967.

## 2-SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

Meiggs R., et Lewis, D., 1969, *A selection of Greek historical inscriptions, to the end of the fifth century B.C.*, Oxford.

Rhodes, P. J., Osborne, R., 2003, *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC*, Oxford.

## THÈSES

Asmonti L., 2007, *Conon and the Athenian Democracy*, King's College London.

Boëldieu-Trevet, J., 1997, *Exercice et art du commandement durant la guerre du Péloponnèse*, Thèse, Renne, p. 231-215.

Scott, P., 1991, *The role of the "strategoi" in Athens in the 4<sup>th</sup> century BC*, University of St Andrews.

Maisonneuve, Ch., 2004, *Diodore de Sicile Bibliothèque Historique livre XIII, établissement et commentaire*, soutenue à l'Université de Paris IV-Sorbonne

## ÉTUDES

- Accame, S., 1914, *La lega ateniese del secolo IV a.C.*, Roma.
- Adcock, F. E., 1948, « The development of ancient greek diplomacy », *L'antiquité classique*, tome 17, fasc.1, *Miscellanea Philologica Historica et archaeologia in honorem Hvberti Van De Weerd*, p. 1-12.
- Adcock, F. E., Mosley, D. J., 1975, *Diplomacy in ancient Greece*, London.
- Alonso, T., 1997, « Tratados y relaciones de alianza en la guerre de Corinto », *Rivista Storica dell' Antichità* 27, p. 21-71.
- Amit, M., 1961, « Le Pirée dans l'histoire d'Athènes à l'époque classique », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé ; Lettres d'humanité*, n° 20, p.464-474.
- Amouretti, M-C., Ruzé, F., 1999, *Les sociétés grecques et la guerre à l'époque classique*, Paris.
- Anderson, J. K., *Military theory and practice in the age of Xenophon*, Berkeley et Los Angeles, 1970.
- Andrewes, A., 1953, « The generals in the Hellespont, 410-407 B.C. », *Journal of Hellenic Studies*, 73, p. 2-9.
- Armées et fiscalité dans le monde antique*. Actes du colloque national du CNRS, Paris, 14-16 Octobre 1976.
- Asmonti L., 2006, « The Arginusae trial, the changing role of strategoi and the relationship between demos and military leadership in late fifth Century Athens », *Bulletin of the Institute of Classical Studies* 49, p. 1-22.
- Asmonti, L., 2008, « How to become a renowned general without winning battles: The case of Conon. », dans E. Bragg, L. I. Hau et E. Macaulay-Lewis (éd.), *Beyond the battlefields : New perspectives on warfare and Society in the Graeco-Roman World*, Cambridge, p. 85-98.
- Asmonti, L., 2015, *Conon the Athenian, Warfare and politics in the Aegean, 414-386 B.C.*, Stuttgart.
- Azoulay, V., 2004, *Xénophon et les grâces du pouvoir : de la charis au charisme*, Paris.
- Azoulay, V., 2009, « La gloire et l'outrage. Heurs et malheurs des statues honorifiques de Démétrios de Phalère », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2, p. 303-340.
- Azoulay, V., 2010, *Périclès: La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme*, Paris.
- Azoulay, V., Ismard, P., 2011, *Clisthène et Lycurgue d'Athènes. Autour du politique dans la cité classique*, Paris.

- Azoulay, V., 2014, *Les Tyrannicides d'Athènes, Vie et mort de deux statues*, Paris.
- Barbieri, G., 1955, *Conone*, Roma.
- Baslez, M.-Fr., 2001, *Histoire politique du monde grec antique*, Paris.
- Bean, G. E., 1953, « Notes and inscriptions from Caunus », *The Journal of Hellenic Studies*, 73, p. 10-35.
- Beck, H., 2000, « Nikophemos, Athener, Vertrauter des Konon. », *Der Neue Pauly*. Band VIII, 934.
- Bekker, I., 1814, *Anecdota graeca*, Berlin.
- Belloni, F., P., Beller, D., C., *Faction politics : Political parties and factionalism in comparative perspective*, Santa Barbara.
- Beloch, J. K., 1922, *Griechische Geschichte* III, I<sup>2</sup>, Strasbourg.
- Beloch, J. K., 1923, *Griechische Geschichte* III, 2<sup>2</sup>, Strasbourg.
- Berthold, R. M., 1980, « Fourth century Rhodes », *Historia*, 29, (1), p. 32-49.
- Besso, G., 1999, « L'azione politica in Atene all'inizio del IV secolo a. C. gli "amici" di Conone », *Quaderni del Dip. Di Filologia Rostagni* XII, p. 115-129.
- Bicknell, P. J., 1972, *Studies in Athenian politics and genealogy*, Wiesbaden.
- Boëldieu-Trevet, J., 2007, *Commander dans le monde grec au Ve siècle avant notre ère*, Besançon.
- Bommelaer, J. Fr., 1981, *Lysandre de Sparte, Histoire et traditions*, Athènes.
- Bouchet, C., 1988, *La guerre et la paix chez Démosthène*, Paris.
- Bouchet, C., 2007, « Conon, navarque perse à Cnide en 394 ? », *Rivista di Cultura Classica e Medioevale* 49 (2), p. 231-247.
- Bouchet, C., 2011, « Le vocabulaire du commandement chez Isocrate », *Ktèma*, 36, p. 185-209.
- Bouchet, C., 2012, « Isocrate et la question des mercenaires », *Studia Humaniora tartuensia* 11. A.1, 25 p.
- Bouchet, C., 2014, *Isocrate l'Athénien, ou la belle hégémonie : étude des relations internationales au IVe siècle*, Paris.
- Bourriot, Félix, 1976, *Recherche sur la nature du génos: étude d'histoire sociale athénienne, période archaïque et classique*, Paris.
- Bradeen, D. W., 1964, « Athenian casualty lists », *Hesperia* 33, p. 43-55.

- Bradley, J.R., 1969, « The sources of Cornelius Nepos: Selected lives », *Harvard Studies in Classical Philology* 63, p. 308-309.
- Briant, P., 1968, « La Boulé et l'élection des ambassadeurs à Athènes au IV<sup>e</sup> siècle », *Revue des Etudes Anciennes*, 70, 1-2, p. 7-31.
- Briant, P., 1996, *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris.
- Briant, P., 2003, *Darius dans l'ombre d'Alexandre*, Paris.
- Briquel, D., 1982, « Initiations grecques et idéologie indo-européenne », *Annales. Economies. Sociétés Civilisations* 37<sup>e</sup> année, n°3, p. 454-464.
- Bruce, I., A., F., 1961, « The democratic revolution at Rhodes », *Classical Quarterly*, 11, (2), p. 166-170.
- Bruce, I., A., F., 1962, « The mutiny of Conon's Cypriot mercenaries », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 8, p. 13-16.
- Bruce, I., A., F., 1967, *An historical commentary on the "Hellenica Oxyrhynchia"*, London.
- Brun, P., 1983, *Eisphora-Syntaxis-Stratitika. Recherches sur les finances militaires d'Athènes au IV<sup>e</sup> siècle av. J.- C.*, Ann. Litt. de l'Univ. de Besançon, Paris.
- Brun, P., 1999, « Guerre et finances : état de la question », dans *Guerres et sociétés dans les mondes grecs à l'époque classique*, *Pallas* 51, Toulouse, PUM, p. 223-240.
- Brun, P., 2000, *L'orateur Démodète. Essai d'histoire et d'historiographie*, Bordeaux.
- Brun, P., 2003, *Le monde grec à l'époque classique, 500-323 avant J.-C.*, Paris.
- Brun, P., 2005, *Impérialisme et démocratie à Athènes. Inscriptions de l'époque classique (c. 500-317 av. J.- C.)*, Paris.
- Brun, P., 2015, *Démosthène : rhétorique, pouvoir et corruption*, Paris.
- Buck, R. J., 1998, *Thrasybulus and the Athenian democracy. The life of an Athenian statesman*, *Historia* 120, 139 p.
- Buckler, J., 2003, *Aegean Greece in the fourth century B.C.*, Leiden, Boston.
- Burich, N.J., 1994, *Timotheus, son of Conon, prostates of the second Athenian Confederacy*, Diss. University of Kansas Lawrence (Kan).
- Capdetrey, L., Lafond, Y., 2010, *La cité et ses élites : pratiques et représentation des formes de domination et de contrôle social dans les cités grecques*, Paris.
- Carlier, P., 1995, *Nouvelle histoire de l'Antiquité. 3, Le IV<sup>e</sup> siècle grec : jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris.

- Cartledge, P., 1979, *Sparta and Lakonia: a regional history, 1300-362 BC*, London, Boston.
- Cartledge, P. A., 1987, *Agasilaos and the crisis of Sparta*, London.
- Casabonne, O., 2004, *La Cilicie à l'époque achéménide*, Paris.
- Caspari, M. O. B., 1914, « On the long walls of Athen », *The Journal of Hellenic studies*, vol. 34, p. 242-248.
- Casson, S., 1939, *Chypre dans l'antiquité*, Paris.
- Cavaignac, E., 1925, « A propos de la bataille du torrent Nemée », *Revue des Etudes Anciennes* 27, p. 273-278.
- Cawkwell, G.L., 1976, « The imperialism of Thrasybulus », *Classical Quarterly* 26, p. 270-277.
- Cawkwell, G. L., 1980, « The Corinthian war », *The classical view*, 30, n°2, 1980, p. 242-244.
- Ceccarelli, P., 1989, « I Nesiotika », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, classe di Lettere e Filosofia* 19, p. 903-935.
- Chantraine, P., 1933, *La formation des noms en grec ancien*, Paris.
- Chavane, M. J., Yon, M., 1978, *Salamine de Chypre*, Paris.
- Chène, O., 1998, « Xénophon, *Helléniques*, I, 1, 36 et l'envoi de Cléarque à Byzance après la bataille de Cyzique », *Revue des Etudes Grecques*, 111, p. 481-502.
- Christodoulou, P., 2006, « La place de Chypre dans le conflit entre le monde grec et la Perse », *Επετηριδα XXXII*, p. 9-43.
- Christodoulou, P., 2009, « Nicokréon, le dernier roi de Salamine de Chypre : Discours idéologique et pouvoir politique », *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes* 39, p.235-258.
- Classen, J., Steup, J., 1900, *Geschichte des Peloponnesischen Kriegs*, Berlin.
- Cloché, P., 1919, « Les conflits politiques et sociaux à Athènes pendant la guerre corinthienne (395-387 av. J.-C.) », *Revue des Études anciennes*, 21, p.157-192.
- Cloché, P., 1925, « Les procès des stratèges athéniens », *Revue des Études Anciennes* 27, p. 97-118.
- Cloché, P., 1934, *La politique étrangère d'Athènes de 404 à 338 avant Jésus-Christ*, Paris.
- Cloché, P., 1960, « Les hommes politiques et la justice populaire dans l'Athènes du IV<sup>e</sup> siècle », *Historia* 9, p. 80-95.

- Cloch , P., 1963, *Isocrate et son temps*, Paris.
- Collignon, M., 1887, « Emplacement et ruines de la ville de Kaunos », *Bulletin de Correspondance Hell nique*, 1, 1, p. 338-346.
- Conwell, D. H., 2008, *Connecting a city to the sea*, Leiden, Boston.
- Costa, E., 1974, « Evagoras I and the Persians, c.a. 411-391 B. C. », *Historia* 23, p. 40-56.
- Costa, V., 2007, *Filocolo di Atene*, volume1, Tivoli.
- Couvenhes, J.-C, Milanesi, S., (s/dir), 2007, *Individus, groupes et politique   Ath nes de Solon   Mithridate*, Tours
- Darmezin, L., 1991, « L’approvisionnement en bl  des cit s grecques   l’ poque hell nistique », *Travaux de la Maison de l’Orient*, 20, 1, p. 113-118.
- David, E., 1984, « The oligarchic revolution at Rhodes, 391-89 B. C. », *Classical Philology*, 79, 4, p. 271-284.
- Davies, J.K., 1971, *Athenian propertied families: 600- 300 B.C.*, Oxford.
- Debord, P., 1999, *L’Asie Mineure au IV  si cle (412-323 a. c.) : pouvoirs et jeux politiques*, Paris.
- De Bruyn, O., 1995, *La comp tence de l’Ar opage en mati re de proc s publics*, Stuttgart.
- De Coulanges, F., 1967, *La cite antique*, Paris.
- Develin, R., 1989, *Athenian officials, 684-321 B.C.*, Cambridge.
- Domingo, P., 2011, « Evergetismo y relaciones clientelares en la sociedad ateniense del siglo IV a.C. », *Dialogues d’histoire ancienne*, 37, 2, p. 19-47.
- Donlan, W., 1973, « The Origins of καλός κάγαθός », *American journal of philology*, 94, p. 367 n. 4.
- Donnay G., 1967, « Les comptes de l’Ath na chrys l phantine du Parth non », *Bulletin de Correspondance Hell nique*, 91, 1, p. 50-86.
- Donnay G. 1968, « L’Ath na chrys l phantine dans les inventaires du Parth non », *Bulletin de Correspondance Hell nique* 92, 1, p. 21-28.
- Dover, K. J., 1960, « ΔΕΚΑΤΟΣ ΑΥΤΟΣ », *Journal of Hellenic Studies*, 80, p. 61-77.
- Ducrey, P., 1976, « L’arm e, facteur de profit », dans *Arm es et fiscalit  dans le monde antique*. Actes du colloque national du CNRS, Paris, 14-16 Octobre 1976.
- Ducrey, P., 1999, *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Gr ce antique des origines   la conqu te romaine*, Paris.

- Dugas, C., 1910, « La campagne d'Agésilas en Asie Mineure (395) : Xénophon et l'Anonyme d'Oxyrynchos », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 34, p. 58-95.
- Dugas, L., 1914, *L'amitié antique*, Paris.
- Duploux, A., 2002, « L'aristocratie et la circulation des richesses, Apport de l'histoire économique à la définition de l'élite grecque », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 80, p. 5-24.
- Duploux, A., 2003, « Les Eupatrides d'Athènes, "nobles défenseurs de leur patrie" », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 14, p. 7-22.
- Duploux, A., 2005, « Pouvoir ou prestige ? Apport et limites de l'histoire politique à la définition des élites grecques », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 83, p. 5-23.
- Duploux, A., 2006, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, Paris.
- Eck, B., 1990, « Sur la vie de Ctésias », *Revue des Etudes Grecques*, 103, n°492, p. 409-434.
- Edmonds, J. M., 1957, *The fragment of Attic comedy*, Leiden.
- Ehrhardt., Chr., 1970, « *Xenophon and Diodorus on Aegospotami* » *Phoenix* 24, n°3  
p. 225-228.
- Eliot, C. W. J. 1962, «Coastal demes of Attika: A Study Of The Policy Of Kleisthenes », *Phoenix Supplementary Volume 5* (Uni. of Toronto Press: 1962) , p. 75-109.
- Figueira, Th., J., 1984, « The Ten Archonts of 579/8 », *Hesperia*, 53, p. 458.
- Flacelière, R., 1959, *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, Paris.
- Fornara, Ch. W., 1971, « The Athenian Board of generals from 501 to 404 », *Historia* 16, Wiesbaden: Franz Sleiner.
- Fornis, V. C, 1995, « Estrategia y recursos : Corintios en la guerra del Peloponeso », *Polis*, 7, p. 77-103.
- Fornis, C., 2008, *Grecia exhausta, Ensayo sobre la guerra de Corinto*, Göttingen.
- Fornis, C., 2008, « Conón entre Persia y Atenas (394-391 a.c.) », *Dialogues d'histoire ancienne* 34 (2), p. 33-64.
- Foucart, P., 1910, « Note sur un passage de Philochoros », *Journal des Savants*, 8, n°8, p. 368-371.
- Foucart, P.F., 1887, « Les fortifications du Pirée en 394-393 », *Bulletin de Correspondance*



- Hellénique* 11, p. 129-144.
- Foucart, P.F., 1888, « Décrets athéniens du IV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 12, p. 153-179.
- Fröhlich, P., 2000, « Remarques sur la reddition de comptes des stratèges athéniens », *Dike*, 3, p. 81-111.
- Fröhlich, P., 2004, *Les cites grecques et le contrôle des magistrats (IV-I<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Genève.
- Funke, P., 1980, *Homonoia und Arche, Athen und die griechische Staatenwelt vom Ende des peloponnesischen Krieges bis zum Königsfrieden (404/3- 387/6 v. Chr.)*, Historia Einzelschriften, Heft 37, Wiesbaden: 1980.
- Funke, P., 1983, « Konons Rückkehr nach Athen im Spiegel epigraphischer Zeugnisse », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, p. 149-189.
- Furtwängler, A., 1997, « L'Héraion de Samos: quelques aspects de l'évolution du sanctuaire du V<sup>e</sup> siècle à l'époque hellénistique. Essai d'interprétations », dans *Héra, Images, espaces, cultes, Actes du Colloque International du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III et de l'Association P. R. A. C., Lille, 29-30 novembre 1993*.
- Garlan, Y., 1972, *La guerre dans l'antiquité*, Paris.
- Gauer, W., 1968, « Die griechischen Bildnisse der klassischen Zeit als politische und persönliche Denkmäler », *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts* 83, p. 118-179.
- Gauthier, Ph., 1976, *Un commentaire historique des Poroi de Xénophon*, Genève-Paris.
- Gauthier, Ph., 1985, *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs*, Paris.
- Gauthier, Ph., 1998, « La date de l'élection des magistrats athéniens et l'oracle de Delphes », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 142, (1), p. 63-75.
- Gehrke, H. J., 1998, « Eupatridai », *DPN*, 4, col, 263.
- Geiger, J., 1985, *Cornelius Nepos and Ancient Political Biography*, Stuttgart.
- Gernet, L., 1955, « Delphes et la pensée religieuse en Grèce », *Annales Economies, Sociétés Civilisations*, 10<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup>4, p. 526-542.
- Gillis, D., 1981, « Collaboration with the Persians », *Revue des Etudes Grecques*, 94, n<sup>o</sup>447, p. 537-538.
- Girard, P., 1891, *L'éducation athénienne*, Paris.
- Girard, P. F., 1880, « L'Héraion de Samos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 4,

p. 383-394.

Glötz, G., 1938, *Histoire ancienne*, Paris.

Glötz, G., 1968, *La cité grecque. Le développement des institutions*, Paris.

Golfin, E., 2003, « Essai sur la construction du temps dans la narration historique. L'exemple des Helléniques de Xénophon », *L'Antiquité classique*, 72, 1, p. 75-94.

Gomme, A., 1956, *A historical commentary on Thucydides*, Oxford.

Gomme, A., W., Andrewes, A., Dover, K., J., 1970, *A historical commentary on Thucydides*, Oxford.

Gomme, A., W., Andrewes, A., Dover, K., J., 1981, *A historical commentary on Thucydides*, Oxford.

Gorham, S. P., 1946, « The Northeast Corner of the Parthenon », *Hesperia* 15, p.1-26.

Gotteland, S., 2012, « L'invention d'un héros paradigmatique : la figure de Conon chez les orateurs attiques », p. 71-73, dans *Eclats de la littérature grecque d'Homère à Pascal Quinard*, 2012, Presses universitaires de Paris Ouest.

Grenfell, B. P., Hunt, A. S., 1903, *Greek papyri*, Oxford.

Grimal, N., 1992, *Dictionnaire des biographies. I L'Antiquité*, Paris.

Grote, G., 1852, *History of Greece*, vol. 9, London

Guérin, Victor, 1856, *Description de l'île de Patmos et de l'île de Samos*, Paris.

*Guerres et sociétés dans les mondes grecs à l'époque classique*, Colloque de la SOPHAN Dijon, 26, 27 et 28 Mars 1999.

Hägg, T., 2012, *The art of biography in antiquity*, New York.

Hamel, D., 1998, *Athenian Generals. Military Authority in the Classical Period*, Leiden.

Hamilton, C.D, 1979 a, « On the perils of extraordinary honors. The cases of Lysander and Conon », *Ancient World* 2, p. 87-90.

Hamilton, C.D, 1979 b, *Sparta's bitter victories, politics and diplomacy in the Corinthian war*, New York.

Hamilton, C.D, 1991, *Agésilas and the failure of Spartan hegemony*, New York.

Hammond, N.G.L., 1967, *A history of Greece to 322 B. C.*, Oxford.

Hammond, N.G.L., 1969, « Strategia and hegemonia in fifth-century Athens »,

*Classical Quarterly*, 19, p. 111-144.

Hansen, M.H., 1983, « The Athenian “Politicians”: 403-322 B.C. », *Greek, Roman and Byzantine Studies* 24 (1), p. 33-55.

Hansen, M.H., 2014, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris.

Hanson, V. D., 2008, *La guerre du Péloponnèse*. Paris.

Harding, P., 1985, « From the end of the Peloponnesian war to the battle of Ipsus », *Cambridge*.

Harding, P., 1994, *Androtion and the Atthis, the fragments translated with introduction and commentary*, Oxford.

Hatzfeld, J., 1930, « Notes sur la composition des Helléniques », *Revue de Philologie de Littérature et d'Histoire Anciennes* 56, p. 113-127 ; p. 209-226.

Hatzfeld, J., 1931, « Alcibiade et les élections des stratèges athéniens en 406 », *Revue des Études Anciennes* 33, pp. 109-116.

Hatzfeld, J., 1933, « Notes sur la chronologie des Helléniques », *Revue des Études Anciennes* 35, p. 387-409.

Hatzfeld, J., 1940, « Socrate au procès des Arginuses », *Revue des Études Anciennes* 42, p 165-172.

Hatzfeld, J., 1946, « Agésilas et Artaxerxès », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, vol. 70, p. 238-246.

Hauvette-B, A., 1885, *Les stratèges athéniens*, Paris.

Hellmann, M-C., 1995, « L'Artémision d'Ephèse », *Dossiers d'Archéologie* n° 202, p. 36-41.

Hellmann, M-C., 2002, *L'architecture grecque. 1. Les principes de la construction*, Paris.

Hellmann, M-C., 2006, *L'architecture grecque. 2. Architecture religieuse et funéraire*, Paris.

Hellmann, M-C., 2010, *L'architecture grecque. 3. Habitat urbanisme et fortifications*, Paris.

Hignett, Ch., 1952, *A History of the Athenian constitution to the end of the 5th century B.C.*, Oxford.

Hill, G. F., 1949, *A history of Cyprus. I, To the conquest by Richard Lion Heart*, Cambridge.

Hofstetter, J., 1978, *Die Griechen in Persien. Prosopographie der Griechen im persischen Reich vor Alexander*, Berlin.

Hornblower, S., 2008, *A commentary on Thucydides*, Oxford.

- Humfrey, M., 1953, *Sparte et les Spartiates*, Paris.
- Hunt, P., 2001, « The slaves and the generals of arginusae », *The American Journal of Philology* 122 , n°3, p. 359-380.
- Jacquemin, A., 1999, *Offrandes monumentales à Delphes*, Athènes.
- Jameson, M.H., 1955, « Seniority in the strategia », *Transactions of the American Philological Association*, 86, p. 63-87.
- Joana, J., 1994, « Les usages de la méthode biographique en sciences sociales », *Pôle Sud* n°1, p 89-99.
- Jordan, B., 1969, « The meaning of the technical term hyperesia in naval contexts of the fifth and fourth centuries B. C.», *California Studies in Classical Antiquity*, 2, p.183-207.
- Jordan, B., 1970, « A note on the Athenian strategia », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 101, p. 229-239.
- Jordan, B., 1975, *The Athenian navy in the classical period, a study of the Athenian naval administration and military organisation in the fifth and fourth centuries B.C.*, Berkeley- Los Angeles-London.
- Jordan, B., 2000, « The crews of Athenian triremes », *L'Antiquité classique*, 69, 1, p. 81-101.
- Judeich, W., 1892, *Kleinasiatische Studien*, Marburg.
- Kagan, D., 1961, « The economic origins of the Corinthian war (395-387) », *La Parola del passato* 16, p. 321-341.
- Kagan, D., 1962, « Corinthian politics and the revolution of 392 B. C. », *Historia*, 11, p. 447-457.
- Kagan, D., 1969, *The outbreak of the Peloponnesian war*, London.
- Kagan, D., 1974, *The Archidamian war*, London.
- Kagan, D., 1987, *The fall of the Athenian Empire*, New York.
- Kagan, D., 1996, *The Peace of Nicias and the Sicilian expedition*, New York.
- Kahrstedt, U., 1936, *Untersuchungen zur Magistratur in Athen*, Stuttgart.
- Kallet, L., 1983, « Iphikrates, Timotheos, and Athens », *Greek, Roman and Byzantine Studies* 24 (3), p. 239-252.
- Kapellos, A., 2009, «Adeimantos at Aegospotami: innocent or guilty? », *Historia* 58 (2),

p. 257-275.

Kirchner, I., 1901-03, *Prosopographia attica*, Berolini.

Kougeas, S. B., 1964, « Cyprus and the Athenian democracy », *Athene* 25, 1, 9.

Krentz, P., 1989, *Helléniques*, Warminster.

Krevelen, D. A. van., 1961, «Bemerkungen zun kanobos des Apollonios von Rhodes », *Rheinisches Museum* 104, p. 128-131.

Kyriakidis, N., 2012, « Le sanctuaire d'Apollon Pythien à Delphes et les diasporas grecque du VIII au III siècle av. J.-C. », *Pallas*, 89, p. 77-93.

L'Homme-Wéry, L. M., 1996, *La perspective éleusinienne dans la politique de Solon*, Belgique, Suisse.

Lacey, W., K., 1968, *The family in classical Greece*, London.

Lafarque, Ph., 2013, *Cléon: le guerrier d'Athéna*, Paris.

Lawton, C. L., 1995, *Attic documents relief: art and politics in ancient Athens*, Oxford.

Lazenby, J., F., 2004, *The Peloponnesian War*, London.

Le bas, Ph., 1856, *Revue Archéologique*, 13,

Le Dinahet, M-T., 2005, *La religion des cités grecques*, Paris.

Lechat, H., 1888, « Fouilles au Pirée : les fortifications antiques », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, vol. 12, p. 337-357.

Lefèvre, Fr., 2011, *Histoire du monde grec antique*, Paris.

Legras, B., 1998, *Éducation et culture dans le monde grec, VIII<sup>e</sup> siècle- IV<sup>e</sup> siècle*, Paris.

Lenfant, D., 2004, « Les rois de Perse vus d'Athènes », < halshs.00001112 >.

Lenfant, D., 2007, *Athénée et les fragments d'historiens : actes du colloque de Strasbourg (16-18 juin 2005)*, Paris.

Lenfant, D., 2007, « Greek historians of Persia » in : J. Marincola (éd.), *A Companion to Greek and Roman historiography*, Blackwell, Oxford, p. 206-207.

Lenfant, D., 2009 a, « Era Dinone di Colofone ? » in : V. Costa — E. Lanzillotta — G. Ottone (éd.), *Tradizione e trasmissione degli storici greci frammentari. In ricordo di Silvio Accame*, Tored, Tivoli (Roma), p. 563-576.

Lenfant, D., 2009 b, *Les histoires perses de Dinon et d'Héraclide*, Fragments édités, traduits et commentés par Dominique Lenfant, Paris.

- Lenfant, D., 2011, *Les Perses vus par les Grecs : lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris.
- Lenfant, D., 2013, « Les malentendus culturels entre grecs et Perses (VIe-IVe siècle av. J.-C.) », *Revue des Sciences Sociales* 50, p. 36-41.
- Lenfant, D., 2015, « Isocrate et la vision occidentale des rapports greco-perses » in C. Bouchet et P. Giovanelli-Jouanna (éd.), *Isocrate : entre jeu rhétorique et enjeux politiques*, p. 273-285.
- Lengauer, W., 1979, *Greek commanders in the 5th and the 4th centuries B.C.. politics and Ideology: A study in militarism*, Varsovie.
- Lenormant, F., 1862, *Recherches archéologiques à éleusis: exécutées dans le cours de l'année 1860 sous les auspices des Ministères de l'Intititionpublique et d'État : recueil des inscriptions*, Paris.
- Lenschau, Th., 1938, « Pharnabazos », *Real Encyclopädie* XIX, p. 1845-1846.
- Lévêque, P., 1957, *Pyrrhos*, Paris.
- Levi, G., 1989, « Les usages de la biographie », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, p. 1325-1336.
- Levy, Éd. 2003, *Sparte, histoire politique et sociale jusqu'à la conquête romaine*, Paris.
- Lewis, D.M, 1961, « Double representation in the strategia », *Journal of Hellenitic Studies* 81, p. 118-123.
- Lewis, D.M, 1977, *Spartan and Persia*, Leiden.
- Lewis, D.M. et Stroud, R. S., 1979, « Athens honors king Euagoras of Salamis », *Hesperia* 48, p. 180-193.
- Linforth, I. M., 1919, *Solon the Athenian*, Berkeley.
- Lintott, A. W., 1982, *Violence, civil strife and revolution in the classical city: 750-330 BC*, London.
- Loroux, N., 1993, *L'invention d'Athènes: histoire de l'oraison funèbre dans la cité classique*, Paris.
- Lynette, G. M., 1997, *Greeks bearing gifts: the public use of private relationships in the Greek world, 435-323 B.C*, New York.
- Lynette, G. M., 2000, « A New Look at the Election of Generals at Athens », *Klio* 82, p. 344-360.

- Ma, J., 2006, « A gilt statue for Konon at Erythrai? », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 157, p. 124-126.
- Ma, J., 2007, « Notes on honorific statues at Oropos (and elsewhere) », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 160, p. 89-96.
- Ma, J., 2012, « Notes on the history of honorific statues », dans P. Martzauou, N. Papazarkadas, *The Epigraphy of the post.classical polis* (Oxford), p. 165-179.
- Ma, J., 2013, *Statues and cities*, Oxford.
- MacDowell, D., 1965, Nikostratos, *Classical Quarterly*, 15, p. 41-51.
- Mackendrick, P., 1969, *Athenian Aristocracy 399 to 31 B.C.*, Cambridge.
- March, D.A., 1994, *The Family of Konon and Timotheos*, Ann Arbor.
- March, D. A., 1997, « Konon and the Great King's fleet, 396-394. », *Historia* 46, p. 257-269.
- Marginesu, G., 2010, *Gli epistatic dell'Acropoli, Edilizia sacra nella città di Pericle 447/6-433/2 a. C.*, Atene.
- Marrou, H.-I., 1981, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris.
- Martin, V., 1944, « Le traitement de l'histoire diplomatique dans la tradition littéraire du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. », *Museum Helveticum* 1, p. 18-20.
- Mathieu, G., 1925, *Les idées politiques d'Isocrate*, Paris.
- McGlew, J. F., 1999, « Politics on the Margins: The Athenian Hetairerai in 415 B.C. », *Historia* 48, p. 1-22.
- Méautis, G., 1927, *L'aristocratie athénienne*, Paris.
- Meiggs, R., 1972, *The athenian empire*, Oxford.
- Meritt, B.D., 1970, « The election of the athenian generals », *Klio*, 52, p.277-282.
- Meyer, E., 1920, *Geschichte des Alterthums IV*, Stuttgart.
- Mitchell, L. G., 1997, *Greeks bearings gifts, the public use of private relationships in the greek world, 435-323 BC*, New York.
- Momigliano, A., 1971, *Les origines de la biographie en Grèce ancienne*, Strasbourg.
- Mosley, D., 1963, « Pharax and the Spartan embassy to Athens in 370/369 », *Historia* 12, (1), p. 247-250.
- Mosley, D. J., 1973 a, « Conon's embassy to Persia. », *Rheinisches Museum* 116, p. 17-21.

- Mosley, D. J., 1973 b, Envoys and diplomacy in ancient Greece, *Historia* 22, Wiesbaden.
- Mossé, Cl., 1925, « Les procès des stratèges athéniens », *Revue des Études Anciennes* 27, 2, p. 97-118.
- Mossé, Cl., 1962, *La fin de la démocratie athénienne*, Paris.
- Mossé, Cl., 1964, « Classes sociales et régionalisme à Athènes au début du Ve siècle », *L'Antiquité classique*, Tome 33, Fasc. 2, p. 401-413.
- Mossé, Cl., 1974, « Les procès politiques et la crise de la démocratie athénienne », *Dialogues d'Histoire Ancienne* 1, p. 207-236.
- Mossé Cl., 1990, *Stratégies matrimoniales et fonctionnement de la vie politique à Athènes (Ve-IVe siècles), Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine. Actes de la table ronde des 2-4 octobre 1986 (Paris, Maison des sciences de l'homme) Rome : École Française de Rome, pp. 545-554. (Publications de l'École française de Rome, 129).*
- Mossé, Cl., 1999, *Les institutions grecques à l'époque classique*, 7<sup>e</sup> éd., Paris.
- Mossé, Cl., 1999, *Guerres et sociétés dans les mondes grecs de 490 à 322 av. J.-C.*, Paris.
- Mossé, Cl., 2001, *Alexandre, la destinée d'un mythe*, Paris.
- Mossé, Cl., 2005, *Périclès. L'inventeur de la démocratie*, Paris.
- Némoz, A., 2006, *Avoir 20 en 1940*, Paris.
- Nouhaud, M., 1982, *L'utilisation de l'histoire par les orateurs attiques*, Paris.
- Ober, J., 1989, *Mass and Elite in Democratic Athens*, Princeton.
- Öhler, J., 1907, « Eupatridai », [1] et [2], *RE*, XI, col 1164-1165.
- Osborne, M. J., 1970, « Honours for Sthorys (IG II2. 17) », *British School Annual at Athens* 65, p. 151-172.
- Osborne, M. J., 1972, « Attic citizenship decrees: A note », *BSA* 69, p. 129-158.
- Ostwald, M., 1986, *From popular sovereignty to the sovereignty of law*, Berkeley.
- Panagopoulos, A., 1979, « Fugitives and refugees in the Peloponnesian war. », *Epistimonnikí epetiris tis Filosofikis Scholis tou Panepistimiou Athinon* 27, p. 247-296.
- Panagopoulos, A., 1989, *Captives and hostages in the Peloponnesian war*, Amsterdam.
- Parke, H. W., 1930, « The development of the second spartan empire, 405-371 » *The Journal of Hellenic Studies*, 50, p. 37-79.



- Pascual, G. J., 1995, « Corinto y las causas de la guerra de Corinto », *Polis*, p. 187-218.
- Paul, G., « Les navires à rames de l'Antiquité, trières grecques et liburnes romaines », *Journal des Savants*, 1, 1, p. 36-72.
- Pédech, P., 1970, « Un historien nommé Cratippe », *Revue des Etudes Anciennes* 72 p. 31-45.
- Peck, W., 1942, « Attische Inschriften », *Ath. Mitt.*, 67, p. 24-29, n° 26.
- Peneff J., 1994, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie Française », *Politix*. Vol. 7, N°27, p. 25-31.
- Perlman, S., 1963, « The Politicians in the Athenian Democracy of the Fourth Century B.C. », *Athenaeum* 41, p. 327-55.
- Perlman, S., 1964, « The causes and the outbreak of the Corinthian war », *Classical Quarterly*, 14, p. 64-81.
- Perlman, S., 1967, « Political Leadership in Athens in the Fourth Century B.C. », *La Parola del Passato* 22, p. 161-176.
- Perlman, S., 1968, « Athenian democracy and the revival of imperialistic expansion at the beginning of the fourth century B.C. », *Classical Philology* 63, p. 257-267.
- Petit, Th., 1997, « Alcibiade et Tissapherne », *Les études classiques* 65, (2), p. 137-151.
- Picard, O., 1999, « Monnaies et guerre en Grèce ancienne », dans *Guerres et sociétés dans les mondes grecs à l'époque classique*, *Pallas* 51, PUM, Toulouse, p. 205-221.
- Pierart, M., 1974, « À propos de l'élection des stratèges athéniens », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 98, p. 125-146.
- Piketty, G., 1999 « La biographie comme genre historique ? Étude de cas », *Revue d'histoire* 63, p. 119-126.
- Pironti, G., 2005, « Aphrodite dans le domaine d'Arès », *Kernos en ligne*, 18, p. 167-184.
- Poniter, P., 2010, « L'Agésilas de Xénophon : comment on réécrit l'histoire », *Cahiers*, XLVII, p. 359-383.
- Pouilloux, J., 1973, « Salamiens de Chypre à Délos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, supp. 1, p. 399-413.
- Pouilloux, J., 1975, « Athènes et Salamine de Chypre », *Report of the department of antiquities Cyprus*, p. 111-122.
- Pouilloux, J., 1986, « Athènes et Salamine de Chypre », *D'Archiloque à Plutarque. Littérature et réalité. Choix d'articles de Jean Pouilloux*, p. 543-554.
- Pouilloux, J., 1986, « Callianax, gendre de Diagoras de Rhodes. A propos de la ville

olympique de Pindare », *Collection de la Maison de l'orient méditerranéen. Série épigraphique*, 16, p. 652-660.

Pouilloux, J., 1989, « L'époque classique à Chypre », *Journal des Savants* n° 3-4, p. 147-161.

Prentice, W. K., 1934, « The character of Lysander », *American Journal of Archeology*, vol 38, 1, p. 37-42.

Prêtre, Cl., 2002, *Nouveau choix d'inscriptions de Délos : lois, comptes et inventaires*, Paris.

Price, J. J., 2001, *Thucydides and internal war*, New York.

Pritchett, W. K., 1985, *The Greek state at war*, Los Angeles, London.

Quinn, T. J., 1981, *Athens and Samos, Lesbos and Chios, 478-404 B.C.*, Manchester.

Raptou, E., 1999, *Athènes et Chypre à l'époque perse (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, *Histoire et données Archéologiques*, Lyon.

Revendin, O., 1945, « Remarques sur la vie politique d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle », *Museum Helveticum* 2, p. 200-212.

Rhodes, P. J., 1985, *A commentary on the Aristotelian Athenaion Politeia*, Oxford.

Rhodes, P. J., Osborne, R., 2003, *Greek historical inscriptions, 404-323 BC*, Oxford.

Robert, L., 1937, *Études anatoliennes: recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris.

Roebuck, C., 1974, « Three Classes (?) in Early Athens », *Hesperia*, 43, p. 485-493.

Romilly, J. de, 1947, *Thucydide et l'impérialisme athénien*, Paris.

Romilly, J. de, 1995, *Alcibiade : ou les dangers de l'ambition*, Paris.

Roussel, P., 1928, *La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine*, Paris.

Roussel, P., 1960, *Sparte*, Paris.

Roussel, D., 1976, *Tribu et cité*, Paris.

Rousselle, A., Sissa, G., Y., Thomas, *La famille dans la Grèce antique et à Rome*, Bruxelles.

Ruzé, F., 2007, *Sparte : géographie, mythes et histoire*, Paris.

Sanctis, G., de, 1931, « Nuovi studi sulle Elleniche di Oxyrhynchos », *Atti della Accademia delle Scienze di Torino. 2 classe di Scienze Morali, Storiche e Filologiche* 66, p. 157-194.

- Sargent, R. L., 1927, « The use of slaves by the Athenians in warfare », *Classical Philology*, 22, n°2, p. 201-212.
- Sartori, F., 1958, « Platone e le eterie », *Historia*, 7, p. 157-171.
- Sawicki, F., Peneff, J., 1992, « La méthode biographique », *Politix* 17, p. 153-157.
- Schaefer, H., 1937, « Tiribazos », *Real Encyclopädie* VI, 1432-1433.
- Scheele, 1932, ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ, Diss, Leipzig.
- Schepens, G., 1993, « L'apogée de l'archè spartiate comme époque historique dans l'historiographie grecque du début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. », *Ancient Society*, 24, p. 169-204.
- Schepens, G., 2001, « Timocrates' money. Ancient and modern controverses », in S. Bianchetti et alii (éd.), ΠΟΙΚΙΛΙΑ. Studi in onore di M. R. Cataudella, vol. II, Agorà Edizioni, La Spezia, p. 1195-1218.
- Schepens, G., 2005 « À la recherche d'Agéilas. Le roi de Sparte dans le jugement des historiens du IV<sup>e</sup> s av. J.-C. », *Revue des Études Grecques*, 118, p. 31-78.
- Schepens, G., 2012, « Timocrates' mission to Greece-once again », in *Mnemosyne- Leiden-Supplementum*, 348, p. 213-242.
- Schlaifer, R., 1943, « The cult of Athena Pallenis », *Harvard Studies in Classical Philology*, 54, p. 35-67.
- Schmidt, M., 1873, *Konon*, Leipzig.
- Schmitt, P. P., 1998, « Les mœurs des hommes illustres : le luxe et la classe politique athénienne à l'époque classique, p. 375-385, *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains, de l'Antiquité au XXe siècle*, actes du colloque de Tours, 7-9 septembre 1998, textes réunis et présentés par Claude Petitfrère, Tours, CEHVI, 1999, 570 p.
- Schmitt, P. P., 2007, « L'entrée dans la vie publique des « hommes illustres » à Athènes au Ve siècle à partir des Vies de Plutarque », *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*.
- Schmitt, P. P., De Polignac, Fr., 2007, *Athènes et le politique. Dans le sillage de Claude Mossé*, Paris.
- Schmitt, P. P., 2009, *Hommes illustres. Mœurs et politique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Schmitz, W., 1999, « Konon », *Der Neue Pauly*. 706-707.
- De Schutter, X., 1989, « Rituel funéraire et cout des obsèques en Grèce classique », *Kernos*, 2, (en ligne), mis en ligne le 02 Mars 2011.
- Schwahn, 1935, Strategos, *Real Encyclopädie* I Suppl. VI, p. 1071-1081.

- Seager, R., 1967, « Thrasybulus, Conon and Athenian imperialism, 396-386 B. C. », *Journal of Hellenic Studies* 87, p. 95-115.
- Sealey, R., 1956, « Callistratos of Aphidna and his contemporaries », *Historia* 5, p. 178-203.
- Sealey, R., I., 1960, « Regionalism in Archaic Greece », *Historia*, 9, p. 503-507.
- Sealey, R., I., 1961, « Eupatridai », *Historia*, vol.10, p. 512-514.
- Shingley, G., 1987, *A history of Samos, 800-188 B.C.*, Oxford.
- Spyridakis, K., 1935, *Evagoras I von salamis, Untersuchungen zur geschichte des kyprischen Königs*, Stuttgart.
- Stanton, G. R., 1984, « Some Attic Inscriptions », *British School at Athens*, 79, p. 289-306.
- Staveley, E. S., 1966, « Voting procedure at the election of strategoi », *Studies Ehrenberg*, p. 275-288.
- Strauss, B. S., 1983, « Aegospotami reexamined », *American Journal of Philology*, 104, p. 24-35.
- Strauss, B. S., 1984, « Thrasybulus and Conon. A rivalry in Athens in the 390's B. C. », *American Journal of Philology* 105, p. 37-48.
- Strauss, B. S., 1986, *Athens after the Peloponnesian war, Class, Faction and Policy 403-386 B.C.*, London.
- Strauss, B. S., 1987, « A note on the topography and tactics of the battle of Aegospotami », *American Journal of Philology* 108, n°4, p. 741-745.
- Stylianou, P. J., 1992, « The age of the kingdoms: a political history of Cyprus in the archaic and classical periods », *Μελέται και Γπομνήματα II*, Nicosie, 1989, p. 375-530.
- Swoboda, 1922, « Konon », *Real Encyclopädie XI*, p. 1319-1334.
- Thompson, W. E., 1986, « The stasis at Corinth », *Studi Italiani di Filologia Classica*, 1986, IV,3a, p. 155-171.
- Thompson V. E., 2005, « L'histoire du genre : trente ans de recherche des historiennes américaines de la France », *Cahiers d'Histoire*, 96-97, p. 41-62.
- Tod, M. N., 1948, *A selection of greek historical inscriptions*, Oxford.
- Toepffer, J., 1889, *Attische Genealogie*, Berlin.
- Torres, E. J.J., 1963, « Conòn. Ensayo de una biografía », *Convivium* 15-16, p. 133-166.
- Tracy, S. V., 1972, « Epigraphical notes », *Hesperia*, 41, p. 46-49.
- Tracy, S.V., 1979, « Greek Inscriptions from the Athenian Agora », *Hesperia* 48, p. 174-179.

- Troncoso, A., 1997, « Tratados y relaciones de alianza en la guerra de Corinto », *Rivista Storica dell' Antichità* 27, p. 21-71.
- Valenti, C., 2007, « La biographie en France : un essai d'historiographie », *Revista Cercles*, Université de Barcelone, p. 145-161.
- Vannier, F., 1984, « Les finances de guerre d'Athènes », *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 10, p.427-429.
- Veyne, P., 1976, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris.
- Vidal-Naquet, P. Lévêque, P., 1964, *Clisthène l'Athénien*, Paris.
- Wade-Gery, T., 1930, «The year of the armistice, 423 B.C. » *The Classical Quarterly*, vol 24, p. 33-39.
- Wade-Gery, T., 1931, « Eupatridai, Archons and Areopagus » *The Classical Quarterly*, vol 25-1, p. 1-11.
- Wade-Gery, T., 1931, « Eupatridai, Archons and Areopagus » *The Classical Quarterly*, vol 25-2, p. 77-89.
- Walser, G., 1967, *Griechen am Hofe des Grosskönigs*, Bern.
- Westlake, H.D., 1983, « Conon of Rhodes. The troubled aftermath of synœcism », *Greek, Roman and Byzantine Studies* 24 (3), p. 334-344.
- Westlake, H.D., 1986, « Spartan intervention in Asia, 400-397 B. C. », *Historia* 35, (4), p. 405-426.
- Wilamowitz-Moellendorff, U., V., 1893, *Aristoteles und Athen*, I-II, Berlin.
- Wilhelm, A., 1942, *Attische Urkunden*, Wien.
- Will, Ed., 1972, *Le monde grec et l'orient*, Tome 1, le V<sup>e</sup> siècle (510-403), Paris.
- Will, Ed., 1975, *Le monde grec et l'orient*, Tome 2, le IV<sup>e</sup> siècle, et l'époque hellénistique, Paris.
- Woodbury, L., 1973, « Socrates and the Daughter of Aristides », *Phoenix* 27 (1), p.7- 25.
- Woodhead, A. G., 1948, « Greek inscriptions », *Hesperia* 17, p. 54-60.
- Wylie, G., 1986, « What really happened at Aegospotami », *Antiquité Classique*, 55, p. 125-141.
- Yon, M., 1980, « Zeus de Salamine », *Recherches sur les religions de l'antiquité classique*, R. Bloch éd. Paris, p. 85-103.

Yon. M., 1986, « A propos de l'Héraclès de Chypre », colloque international CNRS, Paris, 1983, *Iconographie classique et identités régionales*, BCH Suppl. XIV, p. 287-297.

Zunkel, G., 1911, *Untersuchungen zur griechischen Geschichte der Jahre 395-386*, Weimar.

## **ANNEXES**

## LES SOURCES SUR CONON

### Andocide

- *Sur la Paix* 19- 22.

### Aristote

- *Constitution d'Athènes*, 25,1-2.
- *Rhétorique*, 1399a.
- *Rhétorique*, 1400b.

### Ctésias

- *F30. Photius*, p. 44b20-42 (§ 72-75)

### Cornélius Népos

- *Conon*, (IX), 1, 1-3.
- *Conon*, (IX), 2, 1-4.
- *Conon*, (IX), 3, 1-4.
- *Conon*, (IX), 4, 1-5.
- *Conon*, (IX), 5, 1-4.

### Démosthène

- *Contre Androtion*, 72.
- *Contre Leptine*, 68.
- *Contre Leptine*, 69.
- *Contre Leptine*, 70.
- *Contre Leptine*, 71.
- *Contre Leptine*, 72.
- *Contre Leptine*, 74.
- *Contre Timocrate*, 180.
- *Contre Aphobos I*, 7.
- *Contre Aphobos III*, 59.
- *Contre Bætos II*, 38-39.

### Dinarque

- *Contre Démosthène*, 14.

### Diodore

#### *Bibliothèque Historique*

- 11, 74, 1.
- 13, 48, 5-6.
- 13, 74, 1-2.
- 13, 76, 1.
- 13, 77, 1-2.
- 13, 77, 3-5.
- 13, 78, 1-2.
- 13, 78, 3-4.
- 13, 78, 6-7.
- 13, 100,6.



- 13, 101, 5.
- 13, 104, 1-2.
- 13, 106, 5-6.
- 14, 39, 1-4.
- 14, 79, 4-8.
- 14, 81, 4-6.
- 14, 83, 4-7
- 14, 84, 3-5.
- 14, 85, 1-4.
- 15, 43, 5.

### **Eschine**

- *Sur l'ambassade infidèle*, 70.

### **Isocrate**

- *Évagoras* (IX), 51.
- *Évagoras* (IX), 52.
- *Évagoras* (IX), 53.
- *Évagoras* (IX), 54.
- *Évagoras* (IX), 55.
- *Évagoras* (IX), 56.
- *Évagoras* (IX), 57.
- *Évagoras* (IX), 67-68.
- *Panegyrique* (IV), 119.
- *Panegyrique* (IV), 142.
- *Panegyrique* (IV), 154.
- *Aréopagitique* (IV), 12.
- *Aréopagitique* (IV), 65.
- *Philippe* (V), 61.
- *Philippe* (V), 62-64.
- *Philippe* (V), 67-68.

### **Justin**

- *Abrégé*, (V), 5, 3-8.
- *Abrégé*, (V), 6, 1-10.
- *Abrégé*, (VI), 1, 4-9.
- *Abrégé*, (VI), 2, 1-17.
- *Abrégé*, (VI), 3, 1-7.
- *Abrégé*, (VI), 3, 9-12.
- *Abrégé*, (VI), 5, 6-11.

### **Les Helléniques d'Oxyrhynchos**

- 9, 3.
- 15, 1.
- 15, 3.

- 19, 1-3
- 20, 1-6.

### **Lysias**

#### *Sur les biens d'Aristophane*

- 11-13.
- 19-20.
- 26-29.
- 34.
- 35.
- 36.
- 39-41.
- 42-44.

### **Pausanias**

#### *Description de la Grèce*

- 1, 1, 3.
- 1, 2, 2.
- 1, 3, 2.
- 1, 24, 3.
- 1, 29, 15.
- 3, 9, 2.
- 6, 3, 16.
- 6, 7, 6.

### **Plutarque**

#### *Lysandre*

- 11, 6-7.
- 11, 8.
- 11, 9-13.

#### *Agésilas*

- 17, 4.
- 23, 1.

*Artaxerxés* 21, 1-5.

*Alcibiade* 37, 2-5.

*Solon* 15,7.

### **Polyen**

- 47.

**Thucydide** VII, 31, 4-5.

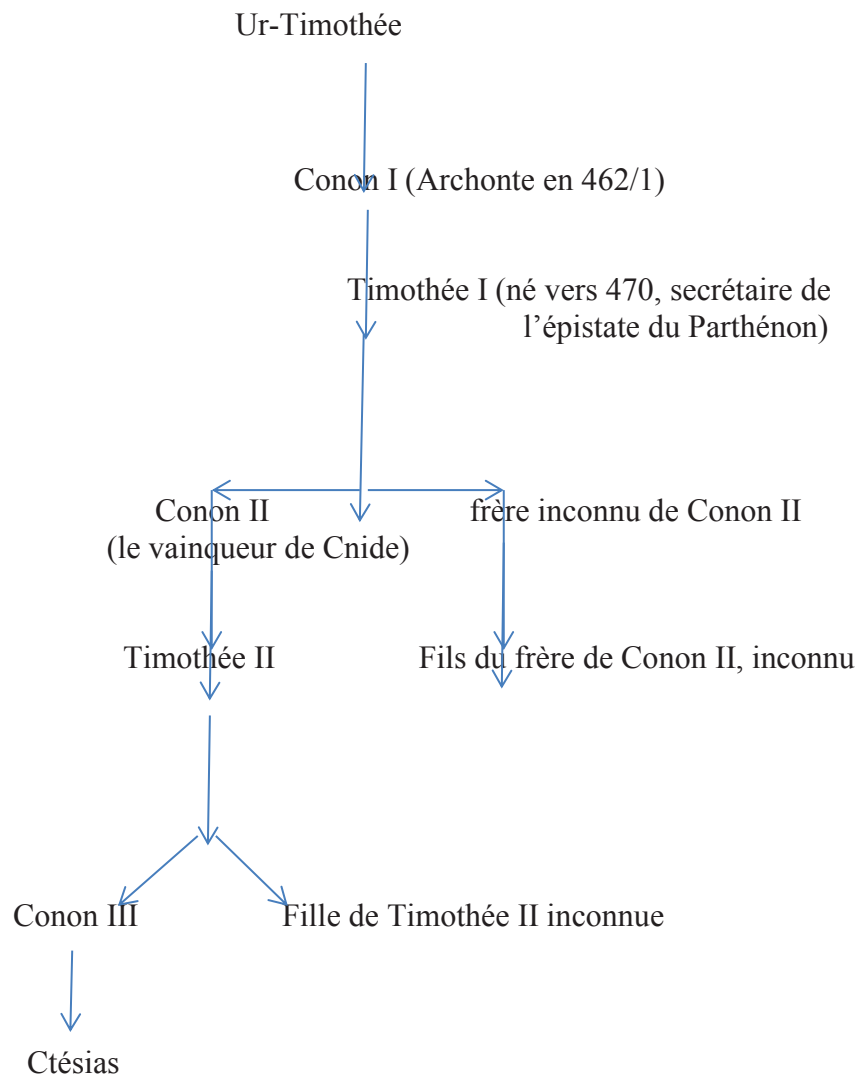
### **Xénophon**

#### *Helléniques*

- I, 4,8-10.
- I, 5,15-16.
- I, 5,18.
- I, 5,20.

- I, 6,15.
- I, 6,16.
- I, 6,17-18.
- I, 6,19.
- I, 6,20.
- I, 6,21-23.
- I, 6,38.
- I, 7,1-2.
- II, 1, 28.
- II, 1, 29.
- IV, 3, 10-12.
- IV, 8,1-2.
- IV, 8,3.
- IV, 8,6.
- IV, 8, 7.
- IV, 8,8.
- IV, 8,9.
- IV, 8,10.
- IV, 8,12.
- IV, 8,13-14.
- IV, 8,16.

## STEMMA DE LA FAMILLE DE CONON D'ATHÈNES

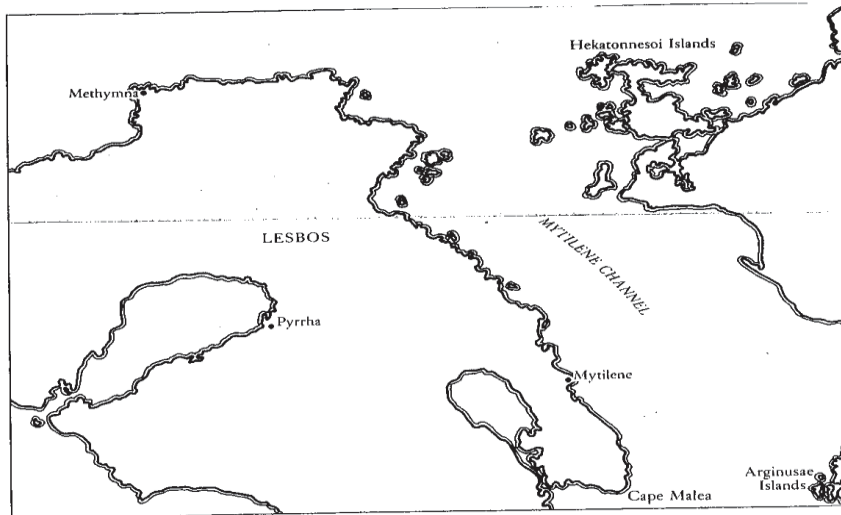


**Sources:** Davies, J. K., 1971, *Athenian propertied families*, stemma table VI, et March, D. A., 1994, *The Family of Konon and Timotheos*, p. 2-5.



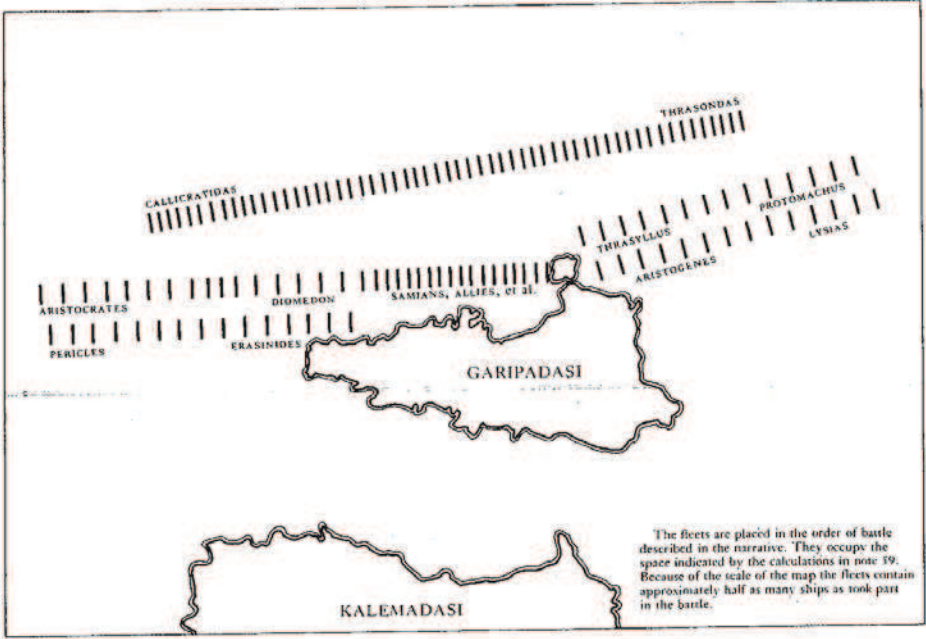
Source : Hanson, V. D., 2008, *La guerre du Péloponnèse*, p. 131.

# Mytilène



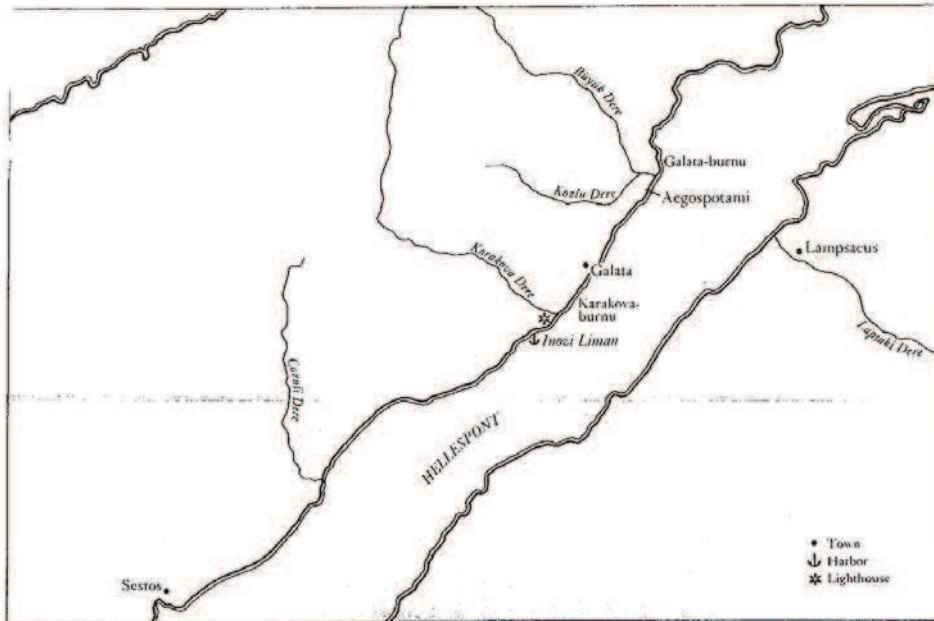
**Source:** Donald Kagan, 1987, *The fall of the Athenian empire*, p. 336.

La disposition des troupes à la bataille des Arginuses



Source: Donald Kagan, 1987, *The fall of the Athenian empire*, p. 342

## La bataille d'Aigos-Potamos



THE BATTLE OF AEGOSPOTAMI. Adapted from map drawn by Marcia Mogelonsky to accompany "A Note on the Topography and Tactics of the Battle of Aegospotami," forthcoming in *AJP*.

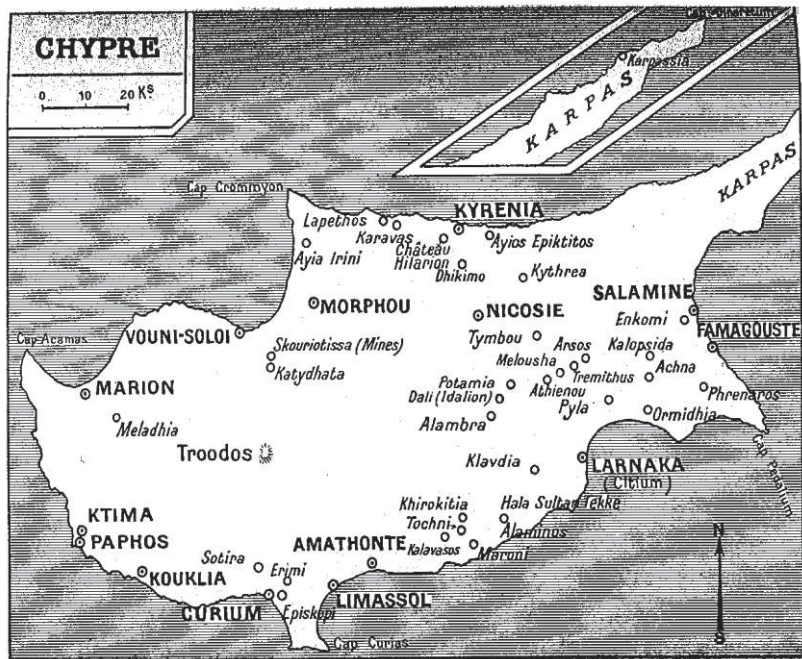
Source: Donald Kagan, 1987, *The fall of the Athenian empire*, p.387.



**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTS STRATÈGES DE 411/410 à 40**

411/410	410/409	409/408	408/407	407/406	406/405
THRASYBULE THRASYLLOS ALCIBIADE EUMACHOS CHAIREAS <b>CONON</b> THERAMENE THYMOCHARES SIMICHOS	THRASYBULE THRASYLLOS ALCIBIADE EUMACHOS DEXICRATES PASIPHON THERAMENE ARISTOCRATE EUKLEIDES OINOBIOS	THRASYBULE THRASYLLOS ALCIBIADE ANYTOS LEOTROPHIDES TIMARCHOS THERAMENE PERICLES	THRASYBULE THRASYLLOS ALCIBIADE	THRASYBULE ALCIBIADE ARISTOCRATE PHANOSTHENE <b>CONON</b> PERICLES ADEIMANTOS	ARISTOCRATE THRASYBULE ARISTOCRATE ERASMO <b>CONON</b> DIOMEDES LYSIAS PERICLES ARCHON PROTODIOMEDES ADEIMANTOS PHILOCRATES

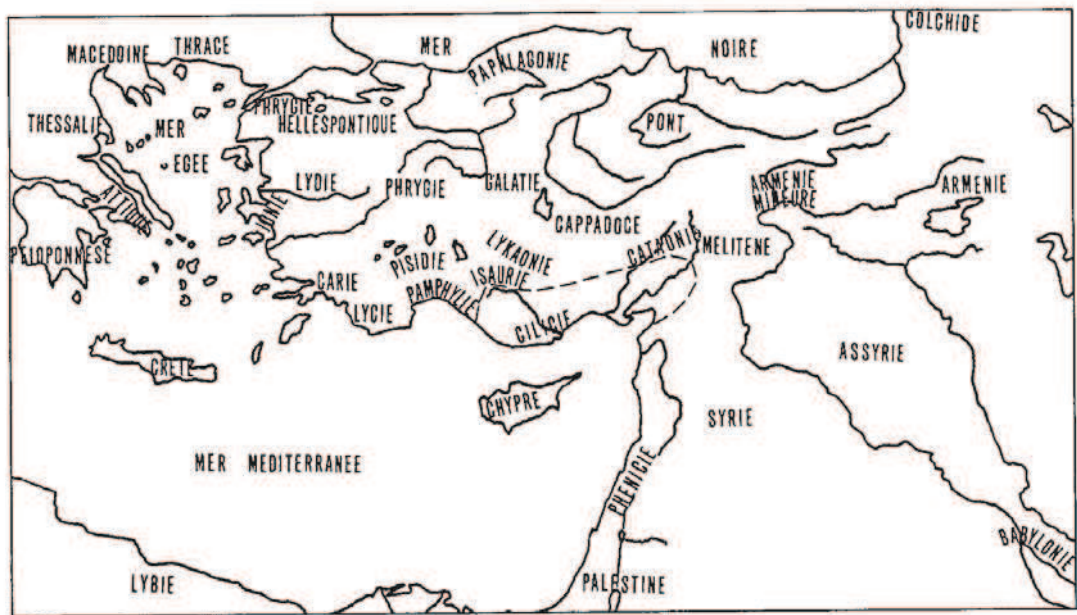
**SOURCES** : Develin, 1989, p. 162-183 ; Fornara, 1971, p. 67-71



Source: Stanley Casson, 1939, *Chypre dans l'Antiquité*, p. 21.

## L'Empire perse achéménide (VIe-IVe siècle avant J.-C.)





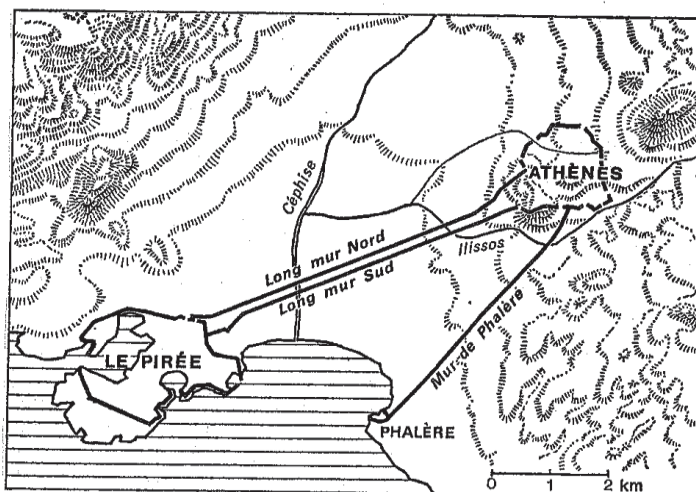
La Cilicie dans le Proche-Orient

Source: Olivier Casabonne, 2004, *La Cilicie à l'époque achéménide*, p.257.



**Les principales cités grecques d'Europe et d'Aise Mineure visitées par Conon entre 414/413 et 390/389 av. J.-C.**

## Les fortifications d'Athènes



Source : Will, E., *Le monde grec et l'orient, le Ve siècle (510-403)*, p. 157.

**Une section des Longs Murs reconstruits par Conon. Les briques posées sur les plus larges blocs inférieurs correspondent aux travaux entrepris par le vainqueur de Cnide.**

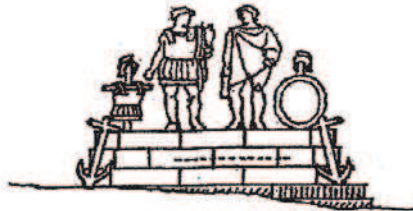


**Source:** Xénophon, *The Landmark Xenophon's*, a new translation by John Marincola with maps, annotations, appendices, and encyclopedic index; ed. by Robert B. Strassler; with an introduction by David Thomas New York (N.Y.) : Pantheon Books, 2009, p. 165.

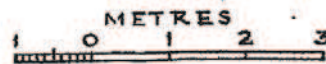
Tentative de restauration de l'emplacement de la statue de Conon, d'après les hypothèses de Gorham P. Stevens.



A



B





## TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DATES (av. J.-C.)	AGE APPROXIMATIF DE CONON (ans)	EVENEMENTS CORRESPONDANTS
444		Année de naissance supposée de Conon
414/413	30	-Première apparition publique de Conon, avec mission à Naupacte
411/410	33	- Conon élu stratège pour la première fois
410	34	-Expédition de Conon à Corcyre
407/406	37	-Conon élu stratège pour la deuxième fois. Il part en mission à Andros sans doute avec Alcibiade. -Bataille de Notion : défaite des Athéniens conduits par Alcibiade. Exil de ce dernier. -Conon mandaté à Samos par les Athéniens.
406	38	-Bataille des Arginuses. -Blocus de Conon à Mytilène.
406/405	38	-Conon élu pour la troisième fois stratège. Il prend le commandement de la flotte en remplacement d'Alcibiade.
405/404	39	-Conon élu stratège pour la quatrième et la troisième fois de

		<p>façon consécutive.</p> <p>-Défaite de Conon à Aigos-Potamos. Athènes se rend : fin de son empire.</p> <p>-Début de l'exil de Conon à Chypre auprès d'Evagoras.</p>
398/397	46	<p>-Conon est porté à la tête de la flotte du Grand Roi.</p> <p>-Conon se rend en Cilicie</p>
396/395	48	<p>-Blocus de Conon à Caunos</p> <p>-Conon est accueilli à Rhodes après l'expulsion de la flotte lacédémonienne.</p> <p>-Début de la guerre de Corinthe</p>
394	50	-Victoire navale de Conon et Pharnabaze
394/393	51	<p>-Actions communes de Conon et Pharnabaze en Egée, dans les Cyclades et dans l'Hellespont</p> <p>-Érection de statues en l'honneur de Conon à Érythrées, à Samos et à Éphèse</p> <p>-Retour de Conon à Athènes</p> <p>-Reconstruction des Longs Murs</p> <p>-Érection de deux statues de Conon sur l'Acropole et l'agora</p>
393/392	51	<p>-Opérations de Conon dans l'Isthme de Corinthe</p> <p>-Arrestation de Conon par</p>

		Tiribaze -Conon s'échappe et se rend à Chypre
390/389	54	-Mort de Conon à Chypre

# Tables des matières

REMERCIEMENTS .....	3
Introduction générale.....	5
Présentation du personnage.....	5
Intérêt du genre biographique et du sujet .....	7
Bilan historiographique .....	8
Les sources .....	12
•Les sources littéraires contemporaines.....	13
•Les sources littéraires postérieures.....	16
•Conon dans l'épigraphie .....	18
Les enjeux de cette étude.....	19
Annonce du plan général de la thèse .....	19
PREMIÈRE PARTIE : CONON, MILIEU ET VIE FAMILIALE .....	21
Introduction de la première partie .....	22
Chapitre 1 : LA FAMILLE DE CONON.....	23
I.Les origines familiales de Conon.....	23
1.Les Chrécopides, les Eumolpides et les Eupatrides .....	24
•La thèse des Chrécopides .....	25
•La thèse des Eumolpides.....	26
•La thèse des Eupatrides.....	28
2.Dème d'origine et pratique culturelle .....	30
•Le dème d'Anaphlystos .....	30
•Le culte d'Athéna Pallénis .....	31
3.Les aïeuls de Conon .....	32
II.Les descendants de Conon II .....	34
1.Timothée II et son demi-frère.....	34
2.Les petits-fils de Conon II : Conon III et sa sœur .....	36
III.Le milieu social de la famille de Conon .....	40
Chapitre 2 : CONON, MŒURS ET VIE PUBLIQUE .....	45
I.De sa jeunesse à son apparition sur la scène publique .....	45
1.De sa naissance à sa maturité .....	45
•Axe de réflexion.....	45
•De la citoyenneté et de la légitimité de Conon .....	46
2.Son passage de la vie privée à la vie publique .....	47
•De la participation de Conon à la guerre.....	47
•De la participation de Conon à l'assemblée.....	48

•De l'appartenance de Conon à un groupe d'amis .....	49
•Du changement de comportement de Conon .....	56
II.De la richesse de Conon selon les textes .....	59
1.Provenance et évaluation de la richesse de Conon .....	59
•De la provenance de la richesse de Conon.....	59
•De l'estimation de la richesse de Conon.....	65
2.Conon, fortune et pouvoir politique .....	67
Conclusion de la première partie.....	70
DEUXIÈME PARTIE : CONON LE STRATÈGE AU SERVICE DE LA CITE (414/413-405/404 AV. J.-C.) .....	71
Introduction de la deuxième partie .....	72
Chapitre 1 : LES PREMIERES CAMPAGNES DE CONON (414/3-411/0 av. J.-C.).....	73
I.L'expédition de Naupacte (414/3 av. J.-C.) .....	74
1.Conon à Naupacte, statut et mission.....	74
•Du statut de Conon à Naupacte.....	74
•De la mission de Conon à Naupacte .....	78
2.Conon, Diphilos et la bataille de Naupacte .....	81
II.L'expédition de Corcyre (410 av. J.-C.) .....	84
1.Le statut de Conon à Corcyre .....	84
2.Le contexte de l'expédition .....	89
Chapitre 2 : LA BATAILLE DE NOTION ET L'ASCENSION DE CONON (407-406 av. J.-C.) .	97
I.Le contexte général de la bataille.....	98
1.Les principaux acteurs de la bataille .....	98
•Lysandre et le camp spartiate.....	98
•Alcibiade et les stratèges athéniens.....	100
2.Les causes de la défaite athénienne .....	105
•L'irresponsabilité d'Alcibiade .....	106
•La désobéissance et l'indiscipline d'Antiochos .....	107
•L'expérience et la tactique de Lysandre.....	109
II.Les conséquences de la défaite athénienne de Notion .....	110
1.Le mécontentement des Athéniens et la disgrâce d'Alcibiade .....	110
2.La constitution d'un nouveau collège de stratèges et l'ascension de Conon.....	113
•La constitution d'un nouveau collège de stratèges .....	113
•L'ascension de Conon.....	116
III.Samos : la nouvelle mission du stratège Conon .....	118
1.La réorganisation stratégique de la flotte athénienne basée à Samos.....	120

2. Les opérations menées par Conon à partir de Samos .....	122
Chapitre 3 : CONON, DE MYTILÈNE à AIGOS-POTAMOS (406-405 av. J.-C.).....	126
I. Le blocus de Mytilène (printemps 406 av. J.-C.).....	126
1. Les préludes au blocus.....	126
• Les principaux acteurs .....	126
• Les opérations menées par Callicratidas .....	128
2. La stratégie de Conon pour briser le blocus .....	133
II. Conon et la bataille des Arginuses.....	140
1. Des causes à l'affrontement.....	141
2. La levée du blocus de Mytilène et le procès des stratèges vainqueurs .....	148
3. Conon et le traitement des stratèges des Arginuses.....	154
III. Conon à la bataille d'Aigos-Potamos .....	157
1. Le contexte général de la bataille .....	158
2. L'engagement de Conon.....	162
3. Le collège des stratèges athéniens et la défaite d'Aigos-Potamos .....	167
Chapitre 4 : LES DIFFÉRENTES MAGISTRATURES DE CONON (414/413-405/404 av. J.-C.)	
.....	173
I. De la première apparition à la première stratégie : 414/413 av. J.-C. à 411/410 av. J.-C.....	174
II. De la deuxième stratégie en 407/406 av. J.-C., aux réélections de 406/405 et 405-404 av. J.-C.	
.....	177
Conclusion de la deuxième partie.....	183
TROISIÈME PARTIE : CONON, LE COMMANDANT D'INFLUENCE HORS D'ATHÈNES,	
405/404-394/393 av. J.-C. ....	184
Introduction de la troisième partie.....	185
Chapitre 1 : CONON À CHYPRE, DE 405/404 À 398/397 .....	186
I. Historique des relations entre Athènes et Chypre .....	187
1. Des guerres médiques jusqu'avant Évagoras .....	187
2. Évagoras et son avènement à la tête de Salamine de Chypre.....	190
3. Les relations athéno-chypriotes, sous le règne d'Évagoras.....	193
II. Les motifs de l'exil de Conon à Chypre .....	195
1. Les craintes personnelles de Conon .....	196
2. Les atouts que représente Évagoras.....	199
3. Le projet de revanche de Conon.....	201
III. Les actions de Conon auprès d'Évagoras .....	203
1. Les relations entre Conon et Évagoras .....	204
2. Les actions de Conon en faveur de sa personne .....	211

3. Les actions de Conon en faveur de sa cité.....	214
Chapitre 2 : CONON ET LES PERSES : DE SON EXIL À CHYPRE A LA VEILLE DE LA GUERRE DE CORINTHE (400/399- 396/395 AV. J.-C.).....	220
I. Les raisons de l'engagement de Conon auprès des Perses.....	220
1. Le redressement d'Athènes et les ambitions personnelles de Conon.....	221
2. Les agissements des Spartiates entre 400 et 397av. J.-C.....	225
3. La nomination de Conon à la tête de la flotte perse (398/397 av. J.-C.).....	230
II. Les activités navales de Conon dès sa nomination à la tête des forces perses (397-396/5 av. J.- C.).....	237
1. La visite de Conon en Cilicie.....	238
2. Le blocus de Caunos.....	240
3. Conon et la révolution à Rhodes.....	247
III. Conon et les prodromes de la guerre de Corinthe (396/395 av. J.-C.).....	255
1. Les campagnes d'Agésilas en Asie (396-395 av. J.-C.).....	256
2. Timocrate de Rhodes et les subsides du Roi des Perses.....	258
3. La coalition anti-spartiate des cités grecques.....	261
Chapitre 3 : LA BATAILLE DE CNIDE ET SES CONSÉQUENCES (394-393 av. J.-C.).....	266
I. Conon à la bataille de Cnide.....	267
1. Les enjeux de la bataille.....	267
2. Le titre et le rôle de Conon lors de la bataille de Cnide.....	270
3. L'opinion athénienne et la victoire de Cnide.....	277
II. Les conséquences de la victoire de Cnide pour les cités grecques.....	283
1. La défection des cités alliées aux Lacédémoniens et l'expulsion des harmostes spartiates.....	283
2. La perte de l'hégémonie navale de Sparte.....	288
3. Conon, conseiller de Pharnabaze.....	290
III. Les conséquences de la victoire de Cnide à Athènes (à partir de 393 av. J.-C.).....	293
1. Le retour de Conon à Athènes (393 av. J.-C.).....	293
2. La reconstruction des Longs Murs.....	296
3. Conon et la perception du relèvement des Longs Murs par les Athéniens.....	299
Conclusion de la troisième partie.....	304
QUATRIEME PARTIE : CONON, DE LA RECONNAISSANCE CIVIQUE A LA DISPARITION (394/393-390/389 av. J.-C.).....	305
Introduction de la quatrième partie.....	306
Chapitre 1 : CONON ET LES HONNEURS CIVIQUES (394-393 av. J.-C.).....	307
I. Les « privilèges de routine » octroyés à Conon.....	308
1. À Érythrées et dans les autres cités d'Asie Mineure.....	308

2.À Athènes .....	310
II.Les honneurs suprêmes décernés à Conon.....	315
1.Dans les cités libérées d'Asie Mineure .....	316
2.Dans la cité d'Athènes.....	319
Chapitre 2 : LA FIN DE CONON (393-390/389 av. J.-C.).....	325
I.Les causes de l'arrestation de Conon .....	325
1.Les activités de Conon au lendemain de Cnide et à son retour à Athènes .....	326
2.La réaction de Tiribaze .....	335
II.L'opinion athénienne face aux circonstances de l'arrestation de Conon.....	341
1.Les circonstances de l'arrestation de Conon .....	341
2.L'opinion athénienne.....	344
III.La disparition de Conon .....	346
1.Les dernières actions de Conon.....	346
2.Les différentes thèses sur la disparition de Conon .....	349
Conclusion de la quatrième partie .....	354
Conclusion générale .....	355
Conon, une vie en triptyque.....	356
Conon le stratège défenseur de la démocratie (414/413-405/404 av. J.-C.).....	357
Conon, le libérateur des Grecs et des Athéniens : 404 à 394/393 av. J.-C. ....	359
Conon, l'Athénien le plus distingué et le plus honoré de tous les temps (393-390/89 av. J.-C) .....	361
BIBLIOGRAPHIE .....	365
ANNEXES .....	390



# Hugues Marcel BOTÉMA

## Conon d'Athènes. Essai de biographie

### RÉSUMÉ

Conon d'Athènes fait partie des personnages qui ont fortement marqué l'histoire de sa cité durant la période classique. Son influence au cours de cette étape de l'histoire de la Grèce ne s'est pas limitée à Athènes. En effet, il est un acteur des rapports que celle-ci entretient avec les autres cités grecques, particulièrement avec Sparte, mais surtout des relations entre Athènes et les Perses, notamment Pharnabaze et Artaxerxès II.

Malgré cette présence remarquable et incontestable, la vie et la personnalité de Conon n'ont guère fait l'objet de contributions approfondies et complètes. C'est l'objectif que cette étude s'est fixé, en proposant de Conon d'Athènes cet essai de biographie. Il ressort en définitive que l'homme a connu une trajectoire singulière. Durant la dernière décennie de la guerre du Péloponnèse, il apparaît comme un stratège très actif auquel la cité renouvelle sa confiance. Mais à la défaite d'Aigos-Potamos en 405 il réagit par un exil volontaire à Chypre, où il prépare son retour dans sa patrie et un spectaculaire renversement des rapports de force tant entre Grecs et Perses qu'entre les deux grandes cités grecques de l'époque. Comblé d'honneurs dans Athènes comme dans les cités qu'il a libérées de Sparte, il meurt néanmoins dans un nouvel exil.

**Mots clés :** Conon, stratège, Athènes, flotte, Naupacte, Corcyre, Notion, Samos, Aigos-Potamos, exil, Chypre, Évagoras, Pharnabaze, Artaxerxès, amiral, Cnide, statue.

### ABSTRACT

Conon of Athens played a major role in classical Athenian history. His influence even reached far beyond this famous city. He was an immensely important actor in the international relations between Athens, Sparta and other Greek cities, and the most important intermediary for Athens with Artaxerxes II, Pharnabazus and the Persians more generally. In spite of this prominent role there are few focussed studies of Conon's extraordinary career and personality. By presenting a biographical essay on him this study therefore fills a significant gap in ancient-history scholarship. This essay explores the striking direction of his career. Coming out of almost total obscurity in 414/3, he started a civil and military career that experienced a brutal interruption after Athens's total defeat at Aegospotami in 405/4. After living for 12 years in exile, he returned, eventually, to his city, in 394/3, as a celebrated military victor and hero. But his exceptional career ended, in 390/89, again, a long way from Athens.

**Key words:** Conon, strategy, Athens, fleet, Naupactus, Corcyra, Notium, Samos, Aegospotami, exile, Cyprus, Evagoras, Pharnabazus, Artaxerxes, admiral, Cnidus, statue.